
U d'/ of Ottawa
39003002582632

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

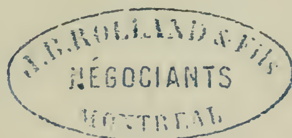
http://www.archive.org/details/jugurtha00sall

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

Felix Brouillard.


J. B. ROLLAND & Fils
NÉGOCIANTS
MONTREAL


JUNIORAT DU SACRÉ CŒUR
O. M. I.
OTTAWA.

Cet ouvrage a été expliqué littéralement, traduit en français et annoté par M. Croiset, professeur au lycée Saint-Louis.

Paris. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

SALLUSTE

JUGURTHA

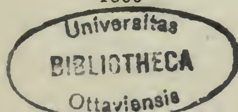


PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865



P

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italiques* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la phrase française, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

PA
6653
.A6
1865

SALLUSTE.

JUGURTHA

OU

GUERRE DE JUGURTHA.

I. Genus humanum	I. Le genre humain
queritur falso de sua na-	se plaint à tort à propos de sa nature,
quod imbecilla [tura,	que *étant* faible
atque ævi brevis	et de durée courte
regatur forte	elle soit régie par le hasard
potius quam virtute;	plutôt que par le mérite;
nam contra, reputando,	car au contraire, en réfléchissant,
invenias aliud	tu *ne* trouverais *rien* autre
neque majus	ni plus grand
neque præstabilius,	ni plus remarquable,
industriamque hominum	et *tu trouverais que* l'activité des hommes
magis quam vim	plus que la force
aut tempus	ou le temps
deesse naturæ.	faire (fait)-défaut à la nature.
Sed animus	Mais l'esprit
est dux atque imperator	est le guide et le chef
vitæ mortalium;	de la vie des mortels;
qui,	lequel,
ubi grassatur ad gloriam	dès qu'il s'avance à la gloire
via virtutis,	par la voie du mérite,
est abunde pollens	est extrêmement fort
potensque et clarus,	et puissant et illustre,
neque eget fortunæ:	et n'a-pas-besoin de la fortune:
quippe potest neque dare	car elle *ne* peut ni donner
neque eripere cuiquam	ni enlever à qui que ce soit
probitatem, industriam,	la probité, l'activité,
alias artes bonas.	*et* les autres pratiques louables (vertus).
Sin, captus	Mais-si, séduit
pravis cupidinibus,	par de mauvaises passions,
pessumdatus est	il a été donné-à-ruine (entraîné)
ad inertiam	vers l'inaction

tiam et voluptates corporis pessum datus[1] est, perniciosa lubidine paulisper usus, ubi per secordiam vires, tempus, ingenium defluxere, naturæ infirmitas accusatur[2]; suam quisque culpam auctores ad negotia transferunt. Quod si hominibus bonarum rerum tanta cura esset, quanto studio aliena ac nihil profutura multumque etiam periculosa petunt, neque regerentur magis quam regerent casus, et eo magnitudinis procederent, ubi pro mortalibus gloria æterni fierent.

II. Nam uti genus hominum compositum ex anima[3] et corpore, ita res cunctæ studiaque omnia nostra, corporis alia, alia animi naturam sequuntur. Igitur præclara facies, magnæ divitiæ, ad hoc vis corporis, alia hujuscemodi omnia brevi dilabuntur; at ingenii egregia facinora, sicuti anima, immortalia sunt. Postremo corporis et fortunæ bonorum, ut initium, sic finis est; omniaque orta occidunt, et aucta senescunt: animus

dolence et aux plaisirs des sens? lorsqu'après quelques instants de funestes délices il a vu dépérir par son inertie et ses forces, et son temps, et son talent, il accuse la faiblesse de son être, il rejette sur les circonstances un mal dont lui seul est coupable. Que si les humains prenaient autant de souci des choses vraiment bonnes, qu'ils déploient de zèle à la recherche de celles qui leur sont étrangères, inutiles, et souvent même dangereuses, ils dépendraient moins des événements que les événements ne dépendraient d'eux, et telle serait la grandeur à laquelle ils parviendraient, que, de mortels qu'ils sont, la gloire les rendrait immortels.

II. L'homme, en effet, étant composé d'une âme et d'un corps, tout ce qui tient à nous et à nos affections participe nécessairement à la nature soit de ce corps soit de cette âme. Ainsi la beauté, les richesses, la force physique et tous les autres avantages de ce genre passent vite; au contraire, les œuvres éclatantes du génie sont, comme l'âme, impérissables. En un mot, les biens du corps et de la fortune, ayant un commencement, ont aussi une fin : tout ce qui naît meurt; tout ce qui croît décline : l'âme seule, incorruptible,

et voluptates corporis,	et les voluptés du corps,
usus paulisper	ayant (après avoir) usé quelque temps
lubidine perniciosa,	d'une passion pernicieuse,
ubi vires,	dès que forces,
tempus, ingenium,	temps, talent,
defluxere per secordiam,	ont coulé (péri) par la mollesse,
infirmitas naturæ	*c'est* la faiblesse de la nature
accusatur;	*qui* est accusée;
auctores	auteurs (artisans de leurs maux),
transferunt ad negotia	*les hommes* transportent aux choses
quisque suam culpam.	chacun sa *propre* faute.
Quod si cura	Que si le souci
bonarum rerum	des bonnes choses (du bien)
esset tanta hominibus,	était aussi-grand aux hommes,
quanto studio	que *grand est le zèle* par lequel zèle
petunt aliena	ils cherchent des *biens* étrangers
ac profutura nihil	et *ne* devant servir en rien
etiamque	et même
multum periculosa,	fort dangereux,
neque regerentur magis	et ils ne seraient pas régis plus
quam regerent casus,	qu'ils *ne* régiraient les événements,
et procederent	et ils avanceraient
eo magnitudinis,	là (à ce point) de grandeur,
ubi pro mortalibus	où au lieu de mortels *qu'ils sont*
fierent æterni gloria.	ils deviendraient éternels par la gloire.
II. Nam	II. Car
uti genus hominum	comme le genre humain
compositum ex anima	*est* composé d'une âme
et corpore,	et d'un corps,
ita cunctæ res	ainsi toutes les choses
omniaque studia nostra	et toutes les occupations de-nous
sequuntur,	suivent,
alia naturam corporis,	les unes la nature du corps,
alia animi.	les autres *celle* de l'âme.
Igitur facies præclara,	Donc une forme (beauté) remarquable,
magnæ divitiæ,	de grandes richesses,
ad hoc vis corporis,	outre cela la force du corps,
omnia alia hujuscemodi	*et* tous les autres *avantages* de ce genre
dilabuntur brevi;	s'écoulent (périssent) en-peu-de-temps;
at, sicuti anima,	mais, comme l'âme,
facinora egregia ingenii	les actes hors ligne de l'esprit
sunt immortalia.	sont immortels.
Postremo, ut initium,	En un mot, de même qu'un commencement,
sic finis est corporis	de même *aussi* une fin est du (au) corps
et bonorum fortunæ;	et des (aux) biens de la fortune;
omniaque orta occidunt,	et tout ce qui est né meurt,
et aucta senescunt:	et ce qui a grandi vieillit:

incorruptus, æternus, rector humani generis, agit atque habet cuncta, neque ipse habetur. Quo magis pravitas eorum admiranda est, qui, dediti corporis gaudiis, per luxum atque ignaviam ætatem agunt; ceterum ingenium, quo neque melius neque amplius aliud in natura mortalium est, incultu atque secordia torpescere sinunt : quum præsertim tam multæ variæque sint artes animi, quibus summa claritudo paratur.

III. Verum ex his magistratus et imperia, postremo omnis cura rerum publicarum, minume mihi hac tempestate cupiunda videntur : quoniam neque virtuti honos datur; neque illi, quibus per fraudem jus fuit, tuti aut eo magis honesti sunt. Nam vi quidem regere patriam aut parentes [1], quanquam et possis et delicta corrigas, tamen importunum est; quum præsertim omnes rerum mutationes cædem, fugam, ali[que] hostilia portendant : frustra autem niti, neque aliud se f[ati]gando nisi

immortelle, souveraine du genre humain, dirige tout, maîtrise tout, et n'est elle-même maîtrisée par rien. Aussi ne peut-on trop s'étonner de l'inconséquence de ceux qui, livrés aux voluptés des sens, passent leur vie dans la mollesse et l'inaction, laissant d'ailleurs croupir dans l'abandon et l'inertie leur âme, c'est-à-dire la meilleure et la plus noble portion de l'être humain, et cela quand il est pou[r] l'esprit tant de moyens divers d'atteindre à la plus haute illustration.

III. Toutefois, il en est dans le nombre, tels que les magistratures, les commandements, en un mot l'administration publique à un titre quelconque, qui ne me semblent guère à rechercher [par] le temps qui court : les honneurs, en effet, ne se donne[nt] mérite, et ceux que l'intrigue a portés au pouvoir n'en so[nt] en sûreté ni plus considérés. Quant à vouloir s'imposer, par la violence, à sa patrie et aux auteurs de ses jours, dût-on réussir et réformer des abus, c'est toujours une chose odieuse, d'autant plus que toute révolution présage des malheurs, des exils, des cruautés de toute nature. Mais si l'on doit s'épuiser en vains efforts, et, pour prix de ses peines, ne recueillir que des haines, c'est alors le comble

animus incorruptus,	l'esprit incorruptible,
æternus,	éternel,
rector generis humani,	guide du genre humain,
agit atque habet cuncta,	dirige et a *en son pouvoir* toutes choses,
ipseque non habetur.	et lui-même n'est possédé *par rien.*
Quo magis admiranda	D'autant plus surprenante
est pravitas eorum qui,	est la bizarrerie de ceux qui,
dediti gaudiis corporis,	livrés aux joies du corps,
agunt ætatem per luxum	passent *leur* vie dans la mollesse
atque ignaviam ;	et l'inaction ;
ceterum sinunt ingenium,	*et* du reste laissent *leur* esprit,
quo neque aliud melius	au prix duquel ni *rien* autre de meilleur
neque amplius	ni *rien autre* de plus grand
est in natura mortalium,	*n'*est dans la nature des mortels,
torpescere incultu	languir par le défaut-de-culture
atque secordia :	et par le manque-d'énergie :
quum præsertim	quand surtout
artes animi sint	des exercices d'âme existent
tam multæ variæque,	si nombreux et *si* variés,
quibus	par lesquels
summa claritudo paratur.	la plus grande illustration s'acquiert.
III. Verum ex his	III. Mais d'entre ces *exercices*
magistratus [illegible] imperia,	les magistratures et les commandements,
postremo omnis cura	*et* en un mot tout soin *quelconque*
rerum publicarum,	des affaires publiques,
videntur mihi	semblent à moi
minume cupiunda	*n'être* nullement à-désirer
hac tempestate :	en ce temps-ci :
quoniam	parce que
neque honos datur virtuti ;	ni les honneurs ne sont donnés au mérite :
neque illi,	ni ceux,
[illegible]us jus fuit per fraudem,	à qui le pouvoir a appartenu par intrigues,
sunt tuti	ne sont en sûreté
aut eo magis honesti.	ou pour cela plus honorés.
Nam quidem regere vi	Quant à gouverner par la violence
patriam aut parentes,	patrie ou parents,
quanquam et possis	quand-même et tu *le* pourrais
et cor[illegible] delicta,	et tu réformerais des abus,
[illegible] importunum ;	*c'*est pourtant chose odieuse ;
[illegible]ertim	quand surtout
omnes mutationes rerum	tous changements de choses *publiques*
portendant cædem, fugam,	présagent le meurtre, l'exil,
aliaque hostilia :	et autres *actes* d'-ennemis :
niti autem frustra,	s'efforcer d'autre-part vainement,
neque quærere aliud,	et ne se procurer *rien* autre chose,
fatigando se,	en se donnant-bien-du-mal,
nisi odium,	excepté la haine *publique*,

odium quærere, extremæ dementiæ est; nisi forte quem inhonesta et perniciosa lubido tenet, potentiæ paucorum decus atque libertatem suam gratificari.

IV. Ceterum ex aliis negotiis, quæ ingenio exercentur, in primis magno usui est memoria rerum gestarum : cujus de virtute quia multi dixere, prætereundum puto; simul, ne per insolentiam quis existumet memet studium meum laudando extollere. Atque ego credo fore qui, quia decrevi procul a republica ætatem agere, tanto tamque utili labori meo nomen inertiæ imponant : certe, quibus maxuma industria videtur salutare plebem et conviviis gratiam quærere. Qui si reputaverint et quibus ego temporibus magistratus adeptus sim, et quales viri idem assequi nequiverint, et postea quæ genera hominum[1] in senatum pervenerint, profecto existumabunt me magis merito quam ignavia judicium animi mutavisse, majusque commodum ex otio meo quam ex aliorum negotiis reipublicæ venturum. Nam sæpe audivi Q. Maxumum, P. Scipionem[2],

de la démence. Que dire de l'homme qui serait possédé de la honteuse et funeste manie de faire à la puissance de quelques ambitieux le sacrifice gratuit de son honneur et de sa liberté ?

IV. De toutes les autres occupations qui sont du ressort de l'esprit, il n'en est guère de plus utile que le récit des événements passés. Au reste, tant d'autres en ont vanté l'excellence, que je crois devoi m'abstenir d'en parler : je craindrais, d'ailleurs, qu'on n'imputât l'orgueilleux désir de me glorifier moi-même les éloges donnés à de travaux auxquels je me suis consacré. Et pourtant, il se trouver: des gens, je le sais, qui, parce que j'ai résolu de passer le reste d ma vie loin des affaires publiques, taxeront d'oisiveté mes nobles e utiles labeurs, ceux-là du moins, pour qui l'activité consiste surtou à saluer par son nom chaque citoyen, et à briguer par des festins l faveur populaire. Mais si l'on veut bien se rappeler en quelles circonstances j'ai obtenu les magistratures, quels concurrents ne pu rent y parvenir comme moi, quelle espèce d'hommes enfin se son introduits depuis dans le sénat, on reconnaîtra assurément que c'es plutôt par raison que par lâcheté que je suis revenu sur mes premières résolutions, et que la République a plus à profiter de ma prétendue oisiveté que de l'activité de tant d'autres. J'ai souvent ouï

est extremæ dementiæ;
nisi forte
lubido inhonesta et perniciosa
tenet quem,
gratificari decus
atque suam libertatem
potentiæ paucorum.

IV. Ceterum
ex aliis negotiis,
quæ exercentur ingenio,
memoria rerum gestarum
est in primis magno usui:
de virtute cujus
puto prætereundum,
quia multi dixere;
simul, ne quis existumet
extollere memet
per insolentiam,
laudando meum studium.
Atque ego credo fore qui,
quia decrevi agere ætatem
procul a republica,
imponant meo labori
tanto tamque utili
nomen inertiæ;
certe quibus
videtur maxuma industria,
salutare plebem
et quærere gratiam
conviviis.
Qui si reputaverint
et quibus temporibus
ego adeptus sim magistratus,
et quales viri
nequiverint assequi idem,
et quæ genera hominum
pervenerint in senatum
postea;
profecto existumabunt
me magis merito
quam ignavia
mutavisse judicium animi,
majusque commodum
venturum reipublicæ
ex meo otio
quam ex negotiis aliorum.
Nam sæpe audivi

c'est *le propre* d'une suprême folie;
à moins que par hasard
la fantaisie honteuse et funeste
ne s'empare de quelqu'un,
de faire-don de *son* honneur
et de sa liberté
à la puissance de quelques *hommes*.

IV. Du reste
entr'autres occupations,
qui s'exercent au moyen de l'esprit,
la commémoration des faits accomplis
est en première *ligne* à grande utilité :
à propos du mérite de laquelle
je pense devoir être passé-outre,
parce que beaucoup *en* ont parlé;
et aussi, de peur que l'on ne pense
moi chercher à m'exalter moi-même
par outrecuidance,
en louant *la nature de* mes travaux.
Et je crois devoir être *des gens* qui,
parce que j'ai arrêté de passer *ma* vie
loin des affaires-publiques,
appliqueront à mon travail
si-grand et si utile
le nom d'inaction;
ceux-là du moins à qui
ce semble *être* la suprême activité
que de saluer la populace
et de rechercher la faveur
par des festins.
Lesquels, s'ils viennent-à-réfléchir
et en quelles circonstances
j'ai obtenu les charges,
et quels *illustres* hommes
n'ont pu obtenir le même *honneur*,
et quelles sortes d'hommes
sont parvenus au sénat
depuis;
assurément ils penseront
moi plus à-bon-droit
que par *esprit d'*inaction
avoir changé le jugement de *mon* esprit,
et un plus grand avantage
devoir avenir à la république
de mon oisiveté
que des occupations-actives des autres.
Car souvent j'ai entendu-dire

præterea civitatis nostræ præclaros viros, solitos ita dicere, quum majorum imagines intuerentur, vehementissume sibi animum ad virtutem accendi : scilicet non ceram illam neque figuram tantam vim in sese habere, sed memoria rerum gestarum eam flammam egregiis viris in pectore crescere, neque prius sedari quam virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit. At contra, quis est omnium his moribus, quin divitiis et sumptibus, non probitate neque industria, cum majoribus suis contendat? Etiam homines novi, qui antea per virtutem soliti erant nobilitatem antevenire, furtim et per latrocinia ad imperia et honores nituntur : proinde quasi prætura et consulatus atque alia omnia hujuscemodi per se ipsa clara et magnifica sint, ac non perinde habeantur, ut eorum qui ea sustinent

raconter qu'au dire de Q. Maximus, de P. Scipion et de bien d'autres personnages éminents de notre patrie, la vue des images de leurs ancêtres embrasait leurs âmes du plus vif amour de la vertu : non sans doute que cette cire et ces muettes effigies eussent en elles-mêmes une si grande puissance, mais parce qu'en effet le souvenir des belles actions développe dans le cœur des grands hommes une flamme qui ne s'abat plus, qu'ils n'aient, à force de mérite, égalé la renommée et la gloire de leurs modèles. Quelle différence dans ce siècle de corruption ! Est-il un seul citoyen qui ne lutte avec ses ancêtres, non de probité, non d'activité, mais de richesses et de profusions? Les hommes nouveaux eux-mêmes, qui jusqu'ici avaient dû à leur seul mérite l'honneur de passer avant la noblesse, n'arrivent plus aux commandements et aux magistratures qu'à force d'intrigues et de brigandages, comme si la préture, le consulat et toutes les dignités de ce genre, avaient en soi leur éclat et leur magnificence, et n'empruntaient pas leur valeur au mérite de ceux qui en sont revê-

Q. Maxumum,	*que* Quintus Maximus,
P. Scipionem,	Publius Scipion,
præterea viros præclaros	*et* en outre d'*autres* hommes illustres
nostræ civitatis,	de notre cité (d'entre nos citoyens),
solitos dicere ita,	avoir eu (avaient)-coutume de dire ainsi,
animum accendi sibi	l'âme être enflammée à eux
vehementissume	très-vivement
ad virtutem,	pour la vertu,
quum intuerentur	quand ils contemplaient
imagines majorum :	les portraits de *leurs* ancêtres :
scilicet non ceram illam	à-savoir ni cette cire
neque figuram	ni *cette* effigie
habere in sese tantam vim ;	*n*'avoir en soi une si-grande force ;
sed eam flammam	mais cette flamme
crescere egregiis viris	croître aux grands hommes
in pectore	dans le cœur
memoria rerum gestarum,	par le souvenir des faits accomplis,
neque sedari	et ne pas s'abattre
priusquam virtus	avant que *leur propre* mérite
adæquaverit famam	ait égalé la renommée
atque gloriam eorum.	et la gloire d'eux.
At contra,	Mais au contraire,
his moribus,	avec ces (nos) mœurs,
quis est omnium	quel *homme* est d'entre tous
quin contendat	qui ne rivalise
cum suis majoribus	avec ses ancêtres
divitiis	en richesses
et sumptibus,	et en dépenses-folles,
non probitate	*et* non en probité
neque industria?	ni en activité?
Etiam homines novi,	Même les hommes nouveaux,
qui antea soliti erant	qui auparavant étaient habitués
antevenire nobilitatem	à passer-avant la noblesse
per virtutem,	au moyen du mérite,
nituntur furtim	*aujourd'hui* tendent furtivement
et per latrocinia	et par des brigandages
ad imperia et honores :	aux commandements et aux honneurs :
proinde quasi prætura	donc comme-si la préture
et consulatus,	et le consulat,
atque omnia alia	et toutes les autres *dignités*
hujuscemodi,	de-ce-genre,
sint per se ipsa	étaient par elles-mêmes
clara	illustres
et magnifica,	et magnifiques,
ac non habeantur	et n'étaient point appréciées
perinde ut est virtus	selon qu'est le mérite
eorum qui sustinent ea.	de ceux qui portent elles (ces dignités).

virtus est. Verum ego liberius altiusque processi, dum me civitatis morum piget tædetque : nunc ad inceptum redeo.

V. Bellum scripturus sum, quod populus Romanus cum Jugurtha rege Numidarum gessit : primum, quia magnum et atrox variaque victoria fuit; dein, quia tum primum[1] superbiæ nobilitatis obviam itum est : quæ contentio divina et humana cuncta permiscuit, eoque vecordiæ processit, uti studiis civilibus bellum atque vastitas Italiæ finem faceret. Sed priusquam hujuscemodi rei initium expedio, pauca supra repetam, quo ad cognoscendum omnia illustria magis magisque in aperto sint. Bello Punico secundo, quo dux Carthaginiensium Annibal, post magnitudinem nominis Romani, Italiæ opes maxume attriverat, Masinissa rex Numidarum, in amicitiam receptus a P. Scipione, cui postea Africano cognomen ex virtute fuit, multa et præclara rei militaris facinora fecerat[2] : ob quæ,

tus ! Mais je me suis laissé entraîner trop complaisamment et trop loin par le dépit, par le dégoût que m'inspirent les mœurs du siècle : je me hâte de revenir à l'objet de ce livre.

V. J'entreprends d'écrire la guerre que le peuple romain soutint contre Jugurtha, roi des Numides : d'abord, parce qu'elle fut considérable, sanglante, marquée par bien des vicissitudes ; ensuite, parce qu'alors éclata la première opposition à la tyrannie des nobles, lutte terrible, qui ne respecta aucun droit, ni divin ni humain, et qui égara tellement les esprits, que la guerre et la désolation de l'Italie purent seules mettre un terme aux fureurs des partis! Mais, avant d'entrer dans cet important récit, je reprendrai en quelques mots les faits qui précédèrent, pour jeter sur cette étude plus de jour et plus de clarté. Durant la seconde guerre punique, dans laquelle Annibal, général des Carthaginois, avait fait essuyer aux forces de l'Italie le plus rude échec qu'elles eussent subi depuis l'agrandissement du nom romain, Masinissa, roi des Numides, admis à notre alliance par ce même P. Scipion que ses exploits firent depuis surnommer l'Africain, s'était signalé par de nombreux et brillants faits d'armes. En récompense,

Verum ego processi	*Mais* je me suis avancé
liberius altiusque,	trop librement et trop loin,
dum me piget tædetque	tandis que je suis fatigué et dégoûté
morum civitatis;	des mœurs de la cité (des citoyens);
nunc redeo ad inceptum.	maintenant je reviens à *mon* sujet.
V. Sum scripturus	V. Je suis près-d'écrire
bellum	la guerre
quod populus Romanus	que le peuple romain
gessit cum Jugurtha,	fit avec (contre) Jugurtha,
rege Numidarum :	roi des Numides :
primum, quia fuit	d'abord, parce qu'elle fut
magnum et atrox,	grande et terrible,
victoriaque varia ;	et de succès divers (longtemps balancés);
dein, quia tum primum	puis, parce qu'alors pour-la-première fois
itum est obviam	on alla au-devant de (on s'opposa à)
superbiæ nobilitatis :	l'orgueil de la noblesse :
quæ contentio	laquelle lutte *des grands et du peuple*
permiscuit cuncta	bouleversa toutes choses
divina et humana,	divines et humaines,
processitque eo vecordiæ,	et *en* vint jusque-là de délire,
uti bellum	que la guerre *seule*
atque vastitas Italiæ	et la dévastation de l'Italie
faceret finem	fit (mit) fin
studiis civilibus.	aux ardeurs (fureurs) civiles.
Sed priusquam expedio	Mais avant que je traite-rapidement
initium rei hujuscemodi,	le début d'un fait de-ce-genre,
repetam pauca supra,	je reprendrai quelques *détails* plus haut,
quo ad cognoscendum	afin que, pour étudier *cette histoire,*
omnia sint magis illustria	tout soit plus clair
magisque in aperto.	et plus à découvert.
Secundo bello Punico,	Dans la seconde guerre punique,
quo dux Carthaginiensium	dans laquelle le chef des Carthaginois
Hannibal,	Annibal,
post magnitudinem	depuis la grandeur (les progrès)
nominis Romani,	du nom romain,
attriverat maxume	avait écrasé le plus
opes Italiæ,	les ressources de l'Italie,
Masinissa,	Masinissa,
rex Numidarum,	roi des Numides,
receptus in amicitiam	reçu en amitié
a Publio Scipione,	par Publius Scipion,
cui postea Africano	auquel plus tard *surnommé l'*Africain
cognomen fuit ex virtute,	*ce* surnom fut à cause de *sa* valeur,
fecerat facinora	avait fait des actes
multa et præclara	nombreux et remarquables
rei militaris;	de chose militaire (de courage);
ob quæ,	à raison desquels *actes,*

victis Carthaginiensibus et capto Syphace [1], cujus in Africa magnum atque late imperium valuit, populus Romanus, quascumque urbes et agros manu ceperat, regi dono dedit. Igitur amicitia Masinissæ bona atque honesta nobis permansit. Sed imperii vitæque ejus finis idem fuit : dein Micipsa filius regnum solus obtinuit, Manastabale et Gulussa fratribus morbo absumptis. Is Adherbalem et Hiempsalem ex sese genuit; Jugurthamque, Manastabalis fratris filium, quem Masinissa, quod ortus ex concubina erat, privatum reliquerat, eodem cultu quo liberos suos domi habuit.

VI. Qui ubi primum adolevit, pollens viribus, decora facie, sed multo maxume ingenio validus, non se luxui [2] neque inertiæ corrumpendum dedit; sed, uti mos gentis illius est, equitare, jaculari, cursu cum æqualibus certare, et, quum omnes gloria anteiret, omnibus tamen carus esse : ad hoc pleraque tempora

le peuple romain, après la défaite des Carthaginois et la prise de Syphax, qui avait possédé en Afrique un vaste et puissant empire, lui fit don de toutes les villes et de toutes les terres qu'il avait conquises. Aussi Masinissa resta-t-il avec nous jusqu'au bout, dans les termes d'une utile et honorable alliance; mais avec sa vie finit son règne. Micipsa, son fils, hérita seul de ses Etats, la maladie ayant emporté ses frères Manastabal et Gulussa. Ce prince eut à son tour deux fils, Adherbal et Hiempsal; de plus, il recueillit dans son palais Jugurtha, fils de son frère Manastabal et d'une concubine (circonstance qui avait déterminé Masinissa à le laisser dans la condition privée), et lui fit donner la même éducation qu'à ses propres enfants.

VI. Remarquable, dès sa première jeunesse, par sa force, par sa beauté, et surtout par l'énergie de son âme, Jugurtha ne se laissa point corrompre par la mollesse et l'oisiveté : suivant l'usage de sa nation, il montait à cheval, lançait le javelot, disputait le prix de la course aux jeunes Numides de son âge, et savait, tout en les éclipsant tous, se faire chérir de tous; il passait encore la plus grande partie de son temps à la chasse, et était toujours le premier ou l'un

Carthaginiensibus victis	les Carthaginois *une fois* vaincus
et Syphace capto,	et Syphax *une fois* pris,
cujus imperium in Africa	dont la domination en Afrique
valuit magnum atque late,	eut-force grande et au loin,
populus Romanus	le peuple romain
dedit dono regi	donna en don au roi ***Masinissa***
quascumque urbes et agros	toutes les villes et terres que
ceperat manu.	il avait prises par la force.
Igitur amicitia Masinissæ	Donc l'amitié de Masinissa
permansit nobis	dura-jusqu'au-bout pour nous
bona atque honesta;	bonne et honorable;
sed idem finis fuit	mais la même fin fut
imperii vitæque ejus.	du règne et de la vie de lui.
Dein Micipsa filius	Ensuite Micipsa *son* fils
solus obtinuit regnum,	seul occupa la royauté,
fratribus	*ses* frères
Manastabale et Gulussa	Manastabal et Gulussa
absumptis morbo.	ayant été emportés par la maladie.
Is genuit ex sese	Ce *Micipsa* engendra de lui-même
Adherbalem et Hiempsa-	Adherbal et Hiempsal;
habuitque domi, [lem ;	et eut chez-lui (garda auprès de lui),
eodem cultu	avec la même culture (éducation)
quo suos liberos,	avec laquelle *il tenait* ses *propres* fils,
Jugurtham,	Jugurtha,
filium fratris Manastabalis,	fils de *son* frère Manastabal,
quem Masinissa	lequel *Jugurtha* Masinissa
reliquerat privatum,	avait laissé simple-particulier,
quod ortus erat	parce qu'il était né
ex concubina.	d'une concubine.
VI. Qui	VI. Lequel,
ubi primum adolevit,	dès que d'abord il eut grandi,
pollens viribus,	remarquable par ses forces,
decora facie,	*doué* d'un bel extérieur,
sed multo maxume	mais de beaucoup le plus (mais surtout)
validus ingenio,	puissant par l'intelligence,
non dedit se corrumpendum	ne livra pas lui-même à-corrompre
luxu neque inertiæ;	à la mollesse ni à l'inaction;
sed, uti est mos	mais *lui*, comme *c*'est l'usage
illius gentis,	de cette nation-là,
equitare, jaculari,	de monter-à-cheval, de lancer-des-traits,
certare cursu	de lutter par la course
cum æqualibus,	avec ceux-du-même-âge,
et, quum gloria	et, quoique en *fait de* gloire
anteiret omnes,	il *les* surpassât tous,
tamen esse carus omnibus:	pourtant d'être cher à tous:
ad hoc agere in venando	outre cela, de passer en chassant
pleraque tempora,	la plupart de *ses* instants,

in venando agere, leonem atque alias feras primus aut in primis ferire, plurimum facere, minumum ipse de se loqui. Quibus rebus Micipsa tametsi initio lætus fuerat, existumans virtutem Jugurthæ regno suo gloriæ fore, tamen, postquam hominem adolescentem, exacta sua ætate, parvis liberis, magis magisque crescere[1] intellegit, vehementer negotio permotus, multa cum animo suo volvebat. Terrebat eum natura mortalium, avida imperii et præceps ad explendam animi cupidinem: præterea opportunitas suæque et liberorum ætatis, quæ etiam mediocres viros spe prædæ transvorsos agit : ad hoc studia Numidarum in Jugurtham accensa; ex quibus, si talem virum interfecisset, ne qua seditio aut bellum oriretur, anxius erat.

VII. His difficultatibus circumventus, ubi videt neque per vim neque insidiis opprimi posse hominem tam acceptum popularibus, quod erat Jugurtha manu promptus et appetens

des premiers à frapper le lion ou toute autre bête féroce : nul n'en faisait autant que lui, et nul ne parlait aussi peu de soi-même. Micipsa s'était d'abord montré charmé de ces débuts, dans l'espoir que le mérite de Jugurtha ferait la gloire de son règne; mais quand, arrivé au terme de sa carrière, il vit ses fils encore enfants, Jugurtha au contraire déjà formé et se développant de jour en jour davantage, il en fut vivement affecté, et mille pensées diverses agitèrent son esprit. Il tremblait en songeant que l'homme est, par nature, avide de dominer et irrésistiblement entraîné vers l'assouvissement de sa passion ; que d'ailleurs et son âge et celui de ses fils offraient une de ces occasions qui, par l'appât d'une proie facile, jettent hors du droit chemin les mortels même les moins ambitieux : d'autre part, l'enthousiasme des Numides pour Jugurtha lui faisait craindre que tout attentat contre les jours d'un prince si accompli ne devînt le signal d'une sédition ou d'une guerre civile.

VII. Assailli par toutes ces difficultés, Micipsa comprit qu'il ne pouvait, ni par force ni par ruse, se défaire d'un homme si populaire : l'intrépidité de Jugurtha et son ardeur pour la gloire militaire

ferire primus aut in primis	de frapper le premier ou dans les premiers
leonem atque alias feras;	le lion et autres bêtes-féroces ;
facere plurimum,	de faire le plus,
ipse loqui minumum de se.	lui-même de parler le moins de lui.
Quibus rebus tametsi initio	Desquelles choses quoique d'abord
Micipsa fuerat lætus,	Micipsa eût été joyeux,
existumans	pensant
virtutem Jugurthæ	le mérite de Jugurtha
fore gloriæ suo regno,	devoir être à gloire à son règne,
tamen,	pourtant,
postquam intellegit,	quand il remarque *que,*
sua ætate exacta,	sa *propre* vie étant parcourue,
liberis parvis,	*ses propres* fils *étant encore* petits,
hominem adolescentem	Jugurtha *déjà* jeune-homme
crescere magis magisque,	croître (croît) plus et plus (de plus en plus),
vehementer permotus	vivement troublé
negotio,	par *ce* fait,
volvebat multa	il roulait de nombreuses *réflexions*
cum suo animo.	avec son *propre* esprit.
Natura mortalium,	La nature (le caractère) des mortels,
avida imperii	avide de pouvoir
et præceps [animi,	et aveuglément-entraînée
ad explendam cupidinem	à assouvir la passion de l'âme.
terrebat eum;	l'épouvantait ;
præterea opportunitas	en outre l'occasion-favorable
ætatisque suæ	de l'âge et de-lui
et liberorum,	et de *ses* enfants,
quæ, spe prædæ,	laquelle *occasion*, par l'espoir du butin,
agit transvorsos	entraîne à-la-traverse *de l'équité*
etiam viros mediocres;	même les hommes modérés ;
ad hoc studia Numidarum	outre cela les affections des Numides
accensa in Jugurtham;	allumées en faveur de Jugurtha ;
ex quibus,	d'après lesquelles *affections*,
si interfecisset	s'il venait-à-faire-périr
talem virum,	un tel homme,
erat anxius ne qua seditio	il était inquiet que quelque sédition
aut bellum oriretur.	ou *quelque* guerre ne s'élevât.
VII. Circumventus	VII. Assiégé
his difficultatibus,	par ces difficultés,
ubi videt hominem	dès qu'il voit *qu*'un homme
tam acceptum popularibus	si bien-vu-de *ses* concitoyens
posse opprimi	*ne* pouvoir (ne pouvait) être écrasé
neque per vim	ni par la violence
neque insidiis,	ni par des coups-secrets,
quod Jugurtha	*profitant* de ce que Jugurtha
erat promptus manu	était toujours-prêt du bras (pour l'action)
et appetens	et avide

gloriæ militaris, statuit eum objectare periculis, et eo modo fortunam tentare. Igitur, bello Numantino[1], Micipsa quum populo Romano equitum atque peditum auxilia mitteret, sperans vel ostentando virtutem vel hostium sævitia[2] facile occasurum, præfecit Numidis quos in Hispaniam mittebat. Sed ea res longe aliter ac ratus erat evenit : nam Jugurtha, ut erat impigro atque acri ingenio, ubi naturam P. Scipionis (qui tum Romanis imperator) et morem hostium cognovit, multo labore multaque cura, præterea modestissume parendo et sæpe obviam eundo periculis, in tantam claritudinem brevi pervenerat, uti nostris vehementer carus, Numantinis maxumo terrori esset. Ac sane, quod difficillumum in primis est, et prœlio strenuus erat et bonus consilio : quorum alterum ex providentia ti-

lui inspirèrent alors la résolution de le lancer au milieu des dangers et de tenter ainsi la fortune. Il devait, à l'occasion de la guerre de Numance, fournir au peuple romain un secours de cavalerie et d'infanterie : dans la pensée que Jugurtha y périrait infailliblement, victime soit du désir de signaler sa valeur, soit de la fureur des ennemis, il le mit à la tête des Numides qu'il envoyait en Espagne. Cependant l'événement fut loin de répondre à son attente. En effet, Jugurtha, esprit actif et pénétrant, ne tarda pas à connaître à fond et le caractère de Scipion, qui commandait alors aux Romains, et les habitudes des ennemis : dès lors, à force de zèle et d'ardeur, de soumission modeste à son chef et d'empressement à affronter le péril, il s'acquit en peu de temps une telle renommée qu'il devint l'idole des nôtres et l'effroi des Numantins. Au fait, il était à la fois brave dans les combats et sage dans les conseils, qualités qu'il est si rare de réunir, parce que l'une, à force de prévoyance, mène en général

gloriæ militaris,	de gloire militaire,
statuit	il résolut
objectare eum periculis	de l'exposer aux périls
et tentare fortunam	et de tenter la fortune
eo modo.	de cette façon.
Igitur, bello Numantino,	Donc, dans la guerre de-Numance,
quum Micipsa mitteret	comme Micipsa envoyait
populo Romano	au peuple romain
auxilia equitum	des secours de cavaliers
atque peditum,	et de fantassins,
sperans occasurum facile	espérant *lui* devoir succomber aisément
vel ostentando virtutem	ou en faisant-parade-de *son* courage
vel sævitia hostium,	ou par l'élan-terrible des ennemis,
præfecit Numidis,	il *le* mit-à-la-tête des Numides
quos mittebat	qu'il envoyait
in Hispaniam.	en Espagne.
Sed ea res evenit	Mais cette affaire arriva (tourna)
longe aliter ac ratus erat :	tout autrement qu'il *n'*avait pensé :
nam Jugurtha ,	car Jugurtha ,
ut erat ingenio	comme il était d'un naturel
impigro atque acri,	actif et ardent,
ubi cognovit	dès qu'il eut appris-à-connaître
naturam Publii Scipionis,	le caractère de Publius Scipion,
qui tum imperator	qui *était* alors général
Romanis ,	aux Romains,
et morem hostium ;	et les habitudes des ennemis ;
multo labore	par beaucoup-de travail
multaque cura,	et beaucoup-de soin ,
præterea	*et* outre-cela
parendo modestissume	en obéissant très-modestement
et eundo sæpe	et en allant souvent
obviam periculis,	au-devant des dangers,
pervenerat brevi	était parvenu en-peu-de-temps
in tantam claritudinem,	à une si-grande célébrité,
ut esset	qu'il était
vehementer carus nostris,	extrêmement cher aux nôtres,
maxumo terrori	*et* à très-grande terreur
Numantinis.	aux Numantins.
Ac sane,	Et en effet,
quod est difficillumum	ce qui est très-difficile
in primis ,	en première *ligne* ,
erat et strenuus prœlio,	il était et actif dans le combat,
et bonus consilio ;	et bon dans le conseil ;
quorum alterum	desquelles *qualités* l'une
solet plerumque afferre	a-coutume en général de produire
ex providentia timorem,	à-force-de prudence la crainte,
alterum	l'autre

morem, alterum ex audacia temeritatem afferre plerumque solet. Igitur imperator omnes fere res asperas per Jugurtham agere, in amicis habere, magis magisque in dies amplecti: quippe cujus neque consilium neque inceptum ullum frustra erat. Huc accedebat munificentia animi et ingenii solertia, quis rebus sibi multos ex Romanis familiari amicitia conjunxerat.

VIII. Ea tempestate in exercitu nostro fuere complures novi atque nobiles, quibus divitiæ bono honestoque potiores erant, factiosi[1], domi potentes, apud socios clari magis quam honesti : qui Jugurthæ non mediocrem animum pollicitando accendebant, si Micipsa rex occidisset, fore uti solus imperio Numidiæ potiretur : « In ipso maxumam virtutem; Romæ omnia venalia esse. » Sed postquam, Numantia deleta, P. Scipio dimittere auxilia, ipse revorti domum decrevit, donatum atque laudatum magnifice pro concione Jugurtham in prætorium[2] abduxit; ibique secreto monuit, uti potius publice quam pri-

à la timidité; l'autre, à force d'audace, à la témérité! Aussi était-ce à Jugurtha que Scipion confiait toutes les entreprises difficiles : il l'avait mis au nombre de ses amis et le chérissait davantage de jour en jour, en voyant qu'aucun des projets conçus ou exécutés par lui ne demeurait sans résultat. Ajoutez à cela un cœur très-généreux et un esprit très-insinuant, ce qui lui avait attaché bon nombre d'entre les Romains par les liens de la plus étroite amitié.

VIII. Notre armée comptait à cette époque bon nombre d'hommes nouveaux et de nobles, toujours prêts à sacrifier aux richesses la justice et l'honneur, influents, puissants à Rome, plus connus qu'estimés chez nos alliés. Ces gens-là, par leurs promesses, irritaient sans cesse les instincts ambitieux de Jugurtha : « Micipsa mort, lui seul devait rester maître de la Numidie : il en était digne par son rare mérite, et à Rome, d'ailleurs, tout était vénal. » Cependant, une fois Numance détruite, Scipion songea à congédier les auxiliaires et à rentrer lui-même dans sa patrie : après avoir, en présence de toute l'armée, comblé Jugurtha de présents et d'éloges magnifiques, il l'entraîna dans sa tente, et là, le prenant à part, il l'engagea à cultiver l'amitié

ex audacia temeritatem.	à-force-d'audace la témérité.
Igitur imperator	En conséquence le général
agere per Jugurtham	de faire par Jugurtha
fere omnes res asperas,	presque toutes les choses difficiles,
habere in amicis,	de *l*'avoir parmi *ses* amis,
amplecti	de *l*'étreindre *dans son affection*
magis magisque in dies :	plus et plus (de plus en plus) *de jour* en jour :
quippe cujus	à-savoir *lui* dont
neque consilium	ni conseil
neque inceptum ullum	ni entreprise aucune
erat frustra.	*n*'était en vain (ne restait sans effet).
Huc accedebat	Là (à cela) se joignait
munificentia animi	la générosité de *son* âme
et solertia ingenii,	et l'habileté de *son* esprit,
quis rebus conjunxerat sibi	par lesquelles choses il avait attaché à lui
multos ex Romanis	beaucoup d'entre les Romains
familiari amicitia.	par une intime amitié.
VIII. Ea tempestate	VIII. A cette époque
fuere in nostro exercitu	se trouvèrent dans notre armée
complures novi	plusieurs *hommes* nouveaux
atque nobiles,	et *plusieurs* nobles,
quibus divitiæ	pour qui les richesses
erant potiores bono	étaient préférables au bien
honestoque;	et à l'honnête;
factiosi, potentes domi,	*gens* influents, puissants chez-eux,
magis clari quam honesti	plus célèbres qu'estimés
apud socios:	chez les alliés:
qui accendebant	lesquels enflammaient
animum non mediocrem	l'esprit non ordinaire
Jugurthæ	de Jugurtha
pollicitando,	en *lui* promettant-sans-cesse,
si rex Micipsa occidisset,	si le roi Micipsa venait-à-mourir,
fore uti solus potiretur	devoir arriver que seul il fût-maître
imperio Numidiæ :	de l'empire de Numidie :
« Maxumam virtutem	*disant* « Le plus grand mérite
in ipso,	*être* en lui-même,
omnia esse venalia Romæ. »	tout être vénal à Rome. »
Sed postquam,	Mais après que,
Numantia deleta,	Numance *une fois* détruite,
Publius Scipio decrevit	Publius Scipion eut arrêté
dimittere auxilia,	de renvoyer les troupes-auxiliaires,
ipse revorti domum ,	lui-même de retourner chez-lui (à Rome),
abduxit in prætorium	il emmena dans *sa* tente-de-général
Jugurtham donatum	Jugurtha comblé-de-présents
atque laudatum magnifice	et loué magnifiquement
pro concione ;	devant l'assemblée *de l'armée;*
ibique monuit secreto	et là il *lui* conseilla en secret

vatim amicitiam populi Romani coleret, neu quibus' largiri insuesceret : « Periculose a paucis emi, quod multorum esset : si permanere vellet in suis artibus, ultro illi et gloriam et regnum venturum ; sin properantius pergeret, suamet ipsum pecunia præcipitem casurum. »

IX. Sic locutus, cum litteris, quas Micipsæ redderet, dimisit. Earum sententia hæc erat : « Jugurthæ tui bello Numantino longe maxuma virtus fuit : quam rem tibi certo scio gaudio esse. Nobis ob merita carus est : uti idem senatui sit et populo Romano, summa ope nitemur. Tibi quidem pro nostra amicitia gratulor : en habes virum dignum te atque avo suo Masinissa. » Igitur rex, ubi quæ fama acceperat ex litteris imperatoris ita esse cognovit, quum virtute viri, tum gratia permotus, flexit animum suum, et Jugurtham beneficiis vincere aggressus est : statimque adoptavit, et testamento pariter cum filiis heredem

du peuple romain par des services rendus plutôt à l'État qu'à de simples particuliers : « Il ne devait point s'accoutumer à des largesses individuelles : s'il voulait persister dans sa noble conduite, la gloire et la royauté lui arriveraient naturellement ; s'il prétendait aller trop vite, ses largesses mêmes le précipiteraient dans l'abîme. »

IX. Après lui avoir donné ces avis, Scipion le congédia, en le chargeant de remettre à Micipsa une lettre conçue en ce sens : « Ton cher Jugurtha a déployé la plus grande valeur dans la guerre de Numance, et je ne doute pas de la satisfaction que tu en éprouves. Ses services lui ont mérité toute mon affection : je ne négligerai rien pour lui assurer également celle du sénat et du peuple romain. Je te félicite personnellement au nom de notre amitié : tu as là un neveu digne de toi et de son aïeul Masinissa. » — Trouvant donc dans cette lettre du général la confirmation de tout ce que lui avait appris la renommée, le roi, ébranlé à la fois par le mérite de Jugurtha et surtout par le crédit qu'il s'était acquis, changea de dispositions à son égard et entreprit de le gagner par des bienfaits : sur-le-champ il l'adopta, et l'institua, par testament, son héritier au

uti coleret amicitiam
populi Romani
potius publice
quam privatim,
neu insuesceret
largiri quibus :
« Quod esset multorum
emi periculose a paucis :
si vellet permanere
in suis artibus,
et gloriam et regnum
venturum illi ultro;
sin pergeret properantius,
ipsum casurum
præcipitem
suamet pecunia. »

IX. Locutus sic,
dimisit cum litteris,
quas redderet Micipsæ.
Sententia earum erat hæc :
« Virtus tui Jugurthæ
fuit longe maxuma
bello Numantino;
quam rem scio certo
esse gaudio tibi.
Est carus nobis ob merita;
nitemur summa ope
uti sit idem senatui
et populo Romano.
Gratulor tibi quidem
pro nostra amicitia :
en habes virum dignum te
atque suo avo Masinissa. »
Igitur rex,
ubi cognovit
ex litteris imperatoris,
quæ acceperat fama,
esse ita,
permotus quum virtute
tum gratia viri,
flexit suum animum,
et aggressus est
vincere Jugurtham
beneficiis;
statimque adoptavit,
et instituit testamento
heredem pariter cum filiis.

qu'il cultivât l'amitié
du peuple romain
plutôt en-public (celle de l'État)
que en-particulier (celle des individus),
ou (et) ne s'habituât pas
à faire-des-largesses à quelques-uns :
disant « Ce qui était *la propriété* de beaucoup
*n'*être acheté *qu'*avec-péril à quelques-uns [*seulement* :
s'il voulait persister
dans ses façons-d'agir,
et la gloire et la royauté
devoir lui venir spontanément;
mais-s'il allait trop-vite,
lui de-lui-même devoir tomber
précipité
par son-propre argent. »

IX. Ayant parlé ainsi,
il *le* congédia avec une lettre,
qu'il devait remettre à Micipsa.
La pensée en était celle-ci :
« Le mérite de ton Jugurtha
a été de beaucoup le plus grand *de tous*
dans la guerre de-Numance;
laquelle chose je sais pour-sûr
être à joie à toi.
Il est cher à nous pour *ses* mérites;
nous tâcherons par le plus grand effort
qu'il soit le même (également cher) au sé- [nat
et au peuple romain.
Je te félicite certes
en raison de notre amitié :
voici que tu as un homme digne de toi
et de son aïeul Masinissa. »
Donc le roi,
dès qu'il apprit
par la lettre du général,
ce qu'il avait ouï-dire par la renommée,
cela être *réellement* ainsi,
vivement-touché à la fois du mérite
et-aussi du crédit de *cet* homme,
fléchit son âme (changea de dispositions),
et entreprit
de vaincre Jugurtha
par des bienfaits;
et aussitôt il *l'*adopta,
et *l'*institua par testament
héritier également avec *ses* fils.

instituit. Sed ipse, paucos post annos, morbo atque ætate confectus, quum sibi finem vitæ adesse intellegeret, coram amicis et cognatis, item Adherbale et Hiempsale filiis, dicitur hujuscemodi verba cum Jugurtha habuisse :

X. « Parvum ego, Jugurtha, te, amisso patre, sine spe, sine opibus, in meum regnum accepi, existumans non minus me tibi quam liberis, si genuissem[1], ob beneficia carum fore. Neque ea res falsum me habuit : nam, ut alia magna et egregia tua omittam, novissume rediens Numantia meque regnumque meum gloria honoravisti : tua virtute nobis Romanos ex amicis amicissumos fecisti ; in Hispania nomen familiæ renovatum ; postremo, quod difficillumum inter mortales, gloria invidiam vicisti. Nunc, quoniam mihi natura vitæ finem facit, per hanc dextram[2], per regni fidem[3] moneo obtestorque, uti hos, qui tibi genere propinqui, beneficio meo fratres sunt, caros habeas,

même titre que ses fils. Puis, à quelques années de là, accablé par la maladie et par l'âge et sentant que son heure était venue, il réunit ses amis et ses proches, et avec eux Adherbal et Hiempsal ses fils, et, en leur présence, s'adressa, dit-on, à Jugurtha à peu près en ces termes :

X. « Tu étais tout enfant, Jugurtha, et la perte de ton père t'avait laissé sans avenir, sans fortune, quand je t'approchai de mon trône, convaincu qu'à raison de mes bienfaits je ne te serais pas moins cher qu'à mes propres enfants, si je venais à en avoir. Cet espoir n'a pas été déçu : sans parler de tant d'autres hauts faits, tout récemment ton retour de Numance a répandu et sur moi et sur mon royaume le plus glorieux éclat : par ta valeur tu as resserré de la manière la plus étroite les liens de notre amitié avec les Romains ; tu as fait revivre en Espagne le nom de notre famille ; enfin, ce qu'il y a de plus difficile au monde, par ta gloire tu as triomphé de l'envie. Aujourd'hui, puisque la nature a marqué la fin de mon existence, je t'y engage, je t'en conjure par cette main que je t'abandonne, par la majesté même de la royauté, chéris toujours ces enfants, tes proches par la naissance, tes frères par mon bienfait, et ne va pas, pour t'adjoindre

Sed ipse post paucos annos,	Cependant lui-même après peu-d'années,
confectus morbo	épuisé par la maladie
atque ætate,	et par l'âge,
quum intellegeret	comme il sentait *bien*
finem vitæ adesse sibi,	la fin de la vie approcher pour lui,
dicitur	est dit
habuisse cum Jugurtha,	avoir eu avec (avoir adressé à) Jugurtha,
coram amicis et cognatis,	en présence de *ses* amis et proches,
item filiis	*et* aussi *en présence de ses* fils
Adherbale et Hiempsale,	Adherbal et Hiempsal,
verba hujuscemodi :	des paroles de-cette-sorte :
X. « Ego, Jugurtha,	X. « Moi, ô Jugurtha,
accepi in meum regnum	j'ai admis à *l'espoir de* mon trône
te parvum, patre amisso,	toi petit, *ton* père étant perdu (mort),
sine spe, sine opibus,	*toi* sans espérance, sans ressources,
existumans	*je t'y ai admis* pensant
me ob beneficia	moi, à raison de *mes* bienfaits,
non fore minus carum tibi	ne pas devoir être moins cher à toi
quam liberis,	qu'à *mes propres* enfants,
si genuissem.	si je venais à *en* engendrer.
Et ea res	Et cette circonstance (cette pensée)
non habuit me falsum :	n'a pas tenu moi dans-l'erreur :
nam, ut omittam alia tua	car, pour que j'omette d'autres faits de-toi
magna et egregia,	grands et hors-ligne,
novissume	tout-récemment
rediens Numantia	en revenant de Numance
honoravisti gloria	tu as honoré par *ta* gloire
meque meumque regnum:	et moi et mon règne:
tua virtute fecisti nobis	par ton mérite tu nous as fait (rendu)
Romanos amicissumos	les Romains très-amis
ex amicis ;	d'amis *qu'ils étaient déjà;*
in Hispania	en Espagne
nomen familiæ renovatum:	le nom de *notre* famille *a été* ravivé ;
postremo,	enfin,
quod difficillumum	ce qui *est* très-difficile
inter mortales,	parmi les mortels,
vicisti invidiam gloria.	tu as vaincu l'envie par *ta* gloire.
Nunc, quoniam natura	Aujourd'hui, puisque la nature
facit mihi finem vitæ,	fait à moi la fin de *ma* vie,
per hanc dextram,	par cette *main* droite,
per fidem regni,	par la foi de la royauté (d'un roi),
moneo obtestorque,	je *te* conseille et *te* supplie,
uti habeas caros hos,	que tu tiennes *pour* chers ces *enfants*,
qui sunt tibi	qui sont à toi
propinqui genere,	proches par la naissance,
fratres meo beneficio,	frères par mon bienfait,
neu malis	ou (et) que tu n'aimes-pas-mieux

neu malis alienos adjungere quam sanguine conjunctos retinere. Non exercitus neque thesauri præsidia regni sunt, verum amici, quos neque armis cogere neque auro parare queas: officio et fide pariuntur. Quis autem amicior quam frater fratri, aut quem alienum fidum invenies, si tuis hostis fueris? Equidem ego vobis regnum trado firmum, si boni eritis; si mali, imbecillum : nam concordia parvæ res crescunt, discordia maxumæ dilabuntur. Ceterum ante hos te, Jugurtha, qui ætate et sapientia prior es, ne aliter[1] quid eveniat providere decet : nam in omni certamine, qui opulentior est, etiam si accipit injuriam, quia plus potest, facere videtur. Vos autem, Adherbal et Hiempsal, colite, observate talem hunc virum, imitamini virtutem, et enitimini ne ego meliores liberos sumpsisse videar quam genuisse. »

XI. Ad ea Jugurtha, tametsi regem ficta locutum intelle-

des étrangers, rejeter ceux qui te sont unis par le sang. Les vrais appuis de la royauté, ce ne sont ni les armées ni les trésors, mais bien les amis! les amis, dont l'affection ne se conquiert point par la force des armes, ne s'achète point au prix de l'or, mais s'obtient par les bons offices et la loyauté. Or, quel ami plus sûr qu'un frère pour son frère? chez quel étranger peut-on trouver du dévouement, quand on a traité les siens en ennemis? — Je vous laisse un trône, inébranlable si vous êtes vertueux, chancelant si vous cessez de l'être : car les plus petits États grandissent par la concorde, les plus grands périssent par la discorde. Du reste, c'est à toi plus qu'à ces enfants, à toi, Jugurtha, qui as sur eux la supériorité de l'âge et de l'expérience, qu'il appartient de pourvoir à ce qu'il n'arrive rien de fâcheux; d'autant plus que, dans toute lutte, le plus puissant, fût-il l'offensé, passe pour l'agresseur, par cela seul qu'il peut davantage. Quant à vous, Adherbal et Hiempsal, honorez, respectez votre illustre frère : imitez ses vertus, et faites tous vos efforts pour qu'il ne semble jamais que l'adoption m'ait rendu plus heureux père que la nature! »

XI. Bien que Jugurtha démêlât sans peine l'artifice d'un tel lan-

adjungere alienos	*t*'adjoindre des étrangers
quam retinere	que de conserver
conjunctos sanguine.	ceux qui *te* sont unis par le sang.
Non exercitus	*Ce* ne *sont* pas les armées
neque thesauri	ni les trésors
sunt præsidia regni,	*qui* sont les soutiens de la royauté,
verum amici,	mais les amis,
quos queas	que tu *ne* pourrais
neque cogere armis	ni forcer par les armes
neque parare auro :	ni acheter avec de l'or :
pariuntur officio et fide.	ils s'acquièrent par les services et le dévouement.
Quis autem amicior	Or qui *peut être* plus ami
quam frater fratri?	qu'un frère pour *son* frère?
aut quem alienum	ou quel étranger
invenies fidum,	trouveras-tu dévoué,
si fueris hostis tuis?	si tu as été ennemi pour les tiens?
Equidem ego trado vobis	Et-certes je vous livre
regnum firmum,	un royaume fort,
si eritis boni;	si vous serez (si vous êtes) bons;
imbecillum, si mali :	faible, si *vous êtes* mauvais :
nam parvæ res	car les petites choses (les petits États)
crescunt concordia,	croissent par la concorde,
maxumæ	les plus grandes (les plus grands États)
dilabuntur discordia.	croulent par la discorde.
Ceterum, Jugurtha,	Du reste, Jugurtha,
ante hos decet te,	avant eux (plus qu'à eux) il sied à toi,
qui es prior ætate	qui es supérieur en âge
et sapientia,	et en lumières,
providere ne quid eveniat	de pourvoir à ce que rien n'arrive
aliter :	autrement *qu'il ne faut :*
nam in omni certamine,	car dans toute contestation,
qui est opulentior,	celui qui est plus puissant,
etiam si accipit injuriam,	même s'il reçoit l'injure,
quia potest plus,	par cela *seul* qu'il peut davantage,
videtur facere.	semble *la* faire.
Vos autem,	Vous d'autre-part,
Adherbal et Hiempsal,	Adherbal et Hiempsal,
colite, observate	honorez, respectez
hunc virum talem,	cet homme tel (si éminent),
imitamini virtutem,	imitez *son* mérite,
et enitimini	et faites-par-vos-efforts
ne ego videar sumpsisse	que je ne semble pas avoir adopté
meliores liberos	de meilleurs enfants
quam genuisse. »	que *les* avoir (que ceux que j'ai) engendrés.
XI. Ad ea Jugurtha,	XI. A ces *paroles* Jugurtha,
tametsi intellegebat	quoiqu'il comprît *bien*
regem locutum ficta	le roi avoir dit des choses feintes

gebat et ipse longe aliter animo agitabat, tamen pro tempore benigne respondit. Micipsa paucis diebus post moritur[1]. Postquam illi, more regio, justa magnifice fecerant, reguli in unum convenere, uti inter se de cunctis negotiis disceptarent. Sed Hiempsal, qui minumus ex illis erat, natura ferox, etiam antea ignobilitatem Jugurthæ, quia materno genere impar erat, despiciens, dextera Adherbalem adsedit, ne medius ex tribus, quod apud Numidas honori ducitur, Jugurtha foret. Dein tamen, uti ætati concederet, fatigatus[2] a fratre, vix in partem alteram transductus est. Ibi quum multa de administrando imperio dissererent, Jugurtha inter alias res jacit oportere quinquennii consulta omnia et decreta rescindi : nam per ea tempora confectum annis Micipsam parum animo valuisse. Tum idem Hiempsal placere sibi respondit : nam ipsum illum tribus his proxumis annis adoptatione in regnum pervenisse.

gage, et qu'au fond il eût lui-même des sentiments fort différents, il ne laissa pas de répondre au roi avec le ton affectueux que commandait la circonstance. Micipsa mourut peu de jours après. Ses obsèques furent célébrées avec la magnificence due à son rang; puis les jeunes rois se réunirent pour conférer entre eux sur l'ensemble des affaires de l'État. Hiempsal, le plus jeune des trois, naturellement fier et depuis longtemps plein de dédain pour Jugurtha à cause de l'inégalité qu'imprimait à sa naissance la basse extraction de sa mère, s'empressa de s'asseoir à la droite d'Adherbal, afin d'enlever à Jugurtha la place du milieu, que les Numides regardent comme la place d'honneur; enfin pourtant, vivement pressé par son frère de céder à la supériorité de l'âge, il consentit, non sans peine, à passer de l'autre côté. La conférence roulait sur divers points relatifs à l'administration du royaume, quand Jugurtha émit cette idée entre autres, que tous les arrêtés et décrets des cinq années précédentes devaient être annulés, attendu que Micipsa, alors épuisé par les ans, n'avait pas joui de la plénitude de son intelligence. Aussitôt Hiempsal de s'écrier qu'il est du même avis : qu'en effet c'est précisément dans le cours des trois dernières années que l'adoption

et ipse animo	et *quoique* lui-même en *son* esprit
agitabat longe aliter,	roulât *ses pensées* tout autrement,
tamen pro tempore	pourtant à raison de la circonstance
respondit benigne.	répondit amicalement.
Paucis diebus post	Peu de jours après
Micipsa moritur.	Micipsa meurt. [*derniers* devoirs
Postquam fecerant illi jus-	Après qu'ils lui eurent fait (rendu) les
magnifice, more regio, [ta	magnifiquement, à la façon royale,
reguli	les petits-rois
convenere in unum,	se réunirent en un-même *lieu*,
uti disceptarent inter se	pour qu'ils discutassent entre eux
de cunctis negotiis.	sur toutes les affaires.
Sed Hiempsal,	Or Hiempsal,
qui erat minumus ex illis,	qui était le plus jeune d'entre eux,
natura ferox,	naturellement fier,
etiam antea despiciens	*et* même auparavant voyant-avec-mépris
ignobilitatem Jugurthæ,	la basse-naissance de Jugurtha,
quia erat impar	parce que *Jugurtha* était inégal *à lui*
genere materno,	par *son* origine maternelle,
adsedit Adherbalem	s'assit-près d'Adherbal
dextera,	à droite,
ne Jugurtha foret	afin que Jugurtha ne fût pas
medius ex tribus,	celui-du-milieu des trois,
quod ducitur honori	ce qui est tenu à honneur
apud Numidas.	chez les Numides.
Dein tamen,	Ensuite pourtant,
fatigatus a fratre	fatigué *d'instances* par *son* frère
uti concederet ætati,	pour qu'il cédât à l'âge,
vix transductus est	à-*grand*-peine il se transporta
in alteram partem.	de l'autre côté.
Quum ibi dissererent multa	Comme là ils dissertaient longuement
de imperio administrando,	sur l'empire devant être administré,
Jugurtha inter alias res	Jugurtha entre autres choses
jacit oportere	jette (émet) *cette idée*, falloir
omnia consulta	toutes les mesures-prises
et decreta quinquennii	et les arrêtés des cinq-*dernières*-années
rescindi :	être annulés :
nam per ea tempora	car pendant ces temps-là
Micipsam confectum annis	Micipsa épuisé par les ans
valuisse parum animo.	avoir été-fort *trop* peu par l'esprit.
Tum Hiempsal respondit	Alors Hiempsal répondit
idem placere sibi :	la même *mesure* lui plaire *aussi* :
nam illum ipsum	car lui (Jugurtha) lui-même
pervenisse in regnum	être parvenu à la royauté
adoptatione	par l'adoption
his tribus proxumis annis.	dans ces trois plus proches années.
Quod verbum descendit	Lequel mot descendit

Quod verbum in pectus Jugurthæ altius quam quisquam ratus descendit: itaque ex eo tempore ira et metu anxius[1] moliri, parare, atque ea modo animo habere, quibus Hiempsal per dolum caperetur. Quæ ubi tardius procedunt neque lenitur animus ferox, statuit quovis modo inceptum perficere.

XII. Primo conventu, quem ab regulis factum supra memoravi, propter dissensionem placuerat dividi thesauros, finesque imperii singulis constitui. Itaque tempus ad utramque rem decernitur, sed maturius ad pecuniam distribuendam. Reguli interea in loca propinqua thesauris, alius alio[2], concessere. Sed Hiempsal in oppido Thirmida forte ejus domo utebatur, qui, proxumus lictor Jugurthæ, carus acceptusque ei semper fuerat : quem ille casu ministrum oblatum promissis onerat, impellitque uti tanquam suam visens domum eat, portarum[3] claves adulterinas paret (nam veræ ad Hiempsalem referebantur) ; ceterum, ubi res postularet, se ipsum cum magna

a donné à Jugurtha des droits au trône. Cette parole pénétra dans le cœur de Jugurtha plus avant qu'on ne le crut : à partir de ce moment, agité par le ressentiment et la crainte, il ne cessa de machiner, de disposer, de méditer sans relâche les moyens de prendre Hiempsal dans ses piéges. Cependant, comme la ruse n'amenait point un résultat assez prompt et que rien ne calmait son implacable haine, il résolut d'en finir, de quelque manière que ce fût.

XII. Dans cette première conférence dont je viens de parler, les jeunes rois étaient convenus, à raison de leur désunion, de se partager les trésors et de déterminer les limites dans lesquelles se renfermerait la domination de chacun d'eux : ils fixèrent une époque pour ce double partage, à commencer par celui de l'argent, et se retirèrent en attendant, chacun de son côté, dans des places voisines des trésors. Le hasard fit que, dans la ville de Thirmida, Hiempsal occupât la maison d'un officier attaché au service personnel de Jugurtha, et que celui-ci avait toujours chéri et distingué. Cet agent que lui offre la fortune, Jugurtha le comble de promesses et le détermine à se rendre à sa maison sous prétexte de la visiter, et à se faire faire de fausses clefs (les véritables étaient régulièrement remises à Hiempsal) ; il s'engage à se présenter lui-même, dès qu'il le faudra,

in pectus Jugurthæ	dans le cœur de Jugurtha
altius	plus avant
quam quisquam ratus :	qu'on *ne* pensa :
itaque ex eo tempore	aussi depuis ce temps
anxius ira et metu	agité par la colère et la crainte
moliri, parare,	*Jugurtha* de tramer, de préparer,
atque habere animo	et d'avoir dans l'esprit
ea modo ,	ces *moyens* seulement,
quibus Hiempsal caperetur	par lesquels Hiempsal serait pris
per dolum.	par la ruse. [ment.
Quæ ubi procedunt tardius,	Comme ces *moyens* marchent trop lente-
et animus ferox non lenitur,	et *que son* âme farouche ne s'apaise pas,
statuit perficere inceptum	il résolut d'accomplir *son* projet
modo quovis.	d'une manière quelconque.
XII. Primo conventu	XII. Dans la première réunion
quem memoravi supra	que j'ai rapportée ci-dessus
factum ab regulis,	*avoir été* faite par les petits-rois,
propter dissensionem	à cause des dissentiments
placuerat thesauros dividi,	il avait plu les trésors être partagés,
finesque imperii	et des limites de domination
constitui singulis.	être fixées à chacun-d'eux.
Itaque tempus decernitur	En conséquence une époque est arrêtée
ad utramque rem,	pour l'une-et-l'autre chose,
sed maturius [niam.	mais plus prompte (plus rapprochée)
ad distribuendam pecu-	pour partager l'argent.
Reguli interea	Les petits-rois cependant
concessere in loca	se retirèrent dans des endroits
propinqua thesauris,	voisins des trésors,
alius alio.	un autre autre-part (chacun de son côté).
Sed Hiempsal forte	Or Hiempsal par hasard
in oppido Thirmida	dans la ville *de* Thirmida [me),
utebatur domo ejus,	se servait de la maison de celui (d'un hom
qui, lictor proxumus	qui, officier très-proche (très-intime)
Jugurthæ,	de Jugurtha,
semper fuerat carus ei	toujours lui avait été cher
acceptusque :	et agréable :
quem oblatum casu	cet *homme* offert par le hasard
ministrum	*comme* ministre *de ses projets*,
ille onerat promissis,	il (Jugurtha) *le* charge de promesses
impellitque uti eat	et *le* décide à ce qu'il aille
tanquam visens	comme visitant (sous prétexte de visiter)
suam domum,	sa maison ,
paret claves adulterinas	*et* se procure des clefs fausses
portarum	des portes *principales*
(nam veræ referebantur	(car les véritables étaient remises
ad Hiempsalem) ;	à Hiempsal) ;
ceterum se ipsum,	du reste lui-même (Jugurtha),

manu venturum. Numida mandata brevi confecit; atque, uti doctus erat, noctu Jugurthæ milites introducit. Qui postquam in ædes irrupere, diversi regem quærere; dormientes alios, alios occursantes interficere; scrutari loca abdita, clausa effringere; strepitu et tumultu omnia miscere : quum Hiempsal interim reperitur, occultans sese tugurio mulieris ancillæ, quo initio pavidus et ignarus loci perfugerat. Numidæ caput ejus, uti jussi erant, ad Jugurtham referunt.

XIII. Ceterum fama tanti facinoris per omnem Africam brevi divulgatur : Adherbalem omnesque, qui sub imperio Micipsæ fuerant, metus invadit. In duas partes discedunt Numidæ : plures Adherbalem sequuntur, sed illum alterum bello meliores. Igitur Jugurtha quam maxumas potest copias armat : urbes partim vi, alias voluntate imperio suo adjungit :

avec une troupe nombreuse. Le Numide s'empresse d'exécuter ces ordres et introduit pendant la nuit les soldats de Jugurtha. Ceux-ci, dès qu'ils ont pénétré dans l'intérieur, s'élancent dans toutes les directions à la recherche du roi; massacrent ses gens, les uns tout endormis, les autres accourant déjà à leur rencontre; fouillent les endroits les plus secrets, brisent les clôtures, sèment partout le tumulte et la confusion. On finit par découvrir Hiempsal, qui se cachait dans la chambre d'une esclave, où, dans sa frayeur et son ignorance des lieux, il s'était réfugié tout d'abord. Fidèles à leurs instructions, les Numides rapportent sa tête à Jugurtha.

XIII. Le bruit d'un tel forfait ne tarda pas à se répandre par toute l'Afrique, et à plonger dans la terreur Adherbal et tous les anciens sujets de Micipsa. Les Numides se divisèrent en deux camps : le plus grand nombre se déclare pour Adherbal, mais les plus intrépides s'attachent à son rival. En conséquence, Jugurtha arme le plus de troupes qu'il peut, ajoute, de force ou de gré, plusieurs villes à

ubi res postularet,	dès que la circonstance *l'*exigerait,
venturum	devoir venir
cum magna manu.	avec une grande troupe.
Numida	Le Numide
confecit mandata brevi;	exécuta la commission en-peu-de-temps;
atque, uti doctus erat,	et, comme il *y* avait été instruit,
introducit noctu	il introduit de-nuit
milites Jugurthæ.	les soldats de Jugurtha.
Qui postquam irrupere	Lesquels, dès qu'ils eurent fait-irruption
in ædes,	dans le bâtiment,
diversi quærere regem :	*se mettent* de-tous-côtés *à* chercher le roi;
interficere	*à* massacrer *ses gens*
alios dormientes,	les uns endormis,
alios occursantes;	les autres accourant-pour-résister;
scrutari loca abdita,	*à* fouiller les endroits cachés,
effringere clausa;	*à* briser les *cachettes* fermées;
miscere omnia	*à* bouleverser tout
strepitu et tumultu :	par le bruit et la confusion :
quum interim	quand *enfin* sur-ces-entrefaites
Hiempsal reperitur,	Hiempsal est découvert,
sese occultans tugurio	se cachant dans la cellule
mulieris ancillæ,	d'une femme esclave,
quo initio perfugerat	où tout-d'abord il s'était réfugié
pavidus et ignarus loci.	tremblant et ignorant du lieu.
Numidæ referunt,	Les Numides rapportent,
uti jussi erant,	comme ils avaient été ordonnés (suivant
caput ejus ad Jugurtham.	sa tête à Jugurtha. [leurs ordres),
XIII. Ceterum	XIII. Du reste
fama tanti facinoris	le bruit d'un si-grand forfait
divulgatur brevi	se répand en-peu-de-temps
per omnem Africam :	par toute l'Afrique :
metus invadit Adherbalem	la crainte s'empare d'Adherbal
omnesque qui fuerant	et de tous *ceux* qui avaient été
sub imperio Micipsæ.	sous la domination de Micipsa.
Numidæ	Les Numides
discedunt in duas partes :	se séparent en deux partis :
plures	les plus nombreux
sequuntur Adherbalem,	suivent Adherbal,
sed meliores bello	mais les meilleurs à la guerre
illum alterum.	*suivent* cet autre-là (Jugurtha).
Igitur Jugurtha	Donc Jugurtha
armat copias	arme des troupes
quam maxumas potest:	le plus nombreuses qu'il peut:
adjungit urbes suo imperio,	il adjoint des villes à sa domination,
partim vi,	en partie par la force,
alias voluntate:	d'autres par *leur propre* consentement:
parat imperare	il se prépare à commander

omni Numidiæ imperare parat. Adherbal, tametsi Romam legatos miserat, qui senatum docerent de cæde fratris et fortunis suis, tamen, fretus multitudine militum, parabat armis contendere; sed ubi res ad certamen venit, victus ex prœlio profugit in provinciam[1], ac deinde Romam contendit. Tum Jugurtha, patratis consiliis, postquam omni Numidia potiebatur, in otio facinus suum cum animo reputans, timere populum Romanum, neque advorsus iram ejus usquam nisi in avaritia nobilitatis et pecunia sua spem habere. Itaque paucis diebus cum auro et argento multo Romam legatos mittit, quis præcipit uti primum veteres amicos muneribus expleant, dein novos acquirant; postremo, quæcumque possint largiundo parare, ne cunctentur. Sed ubi Romam legati venere, et, ex præcepto regis, hospitibus aliisque, quorum ea tempestate in senatu auctoritas pollebat, magna munera misere, tanta com-

sa domination, et se propose de régner sur toute la Numidie. De son côté, Adherbal avait envoyé des députés à Rome pour informer le sénat du meurtre de son frère et de sa propre situation : comptant toutefois sur le nombre de ses soldats, il se préparait à tenter le sort des armes; mais à peine la lutte fut-elle engagée, que, vaincu dans le combat, il s'enfuit dans la province romaine, et de là directement à Rome. Cependant, lorsque Jugurtha eut accompli ses projets, et que, maître de toute la Numidie, il vint à réfléchir à loisir sur son crime, il se prit à trembler et à ne voir d'autre espoir contre l'indignation du peuple romain que dans ses trésors et dans la cupidité de la noblesse. Il dépêche donc à Rome, peu de jours après, des députés chargés d'or et d'argent, avec mission d'abord de combler de présents ses anciens amis, puis de lui en acquérir de nouveaux, et, en un mot, partout où ils trouveront des consciences à acheter, de ne reculer devant aucunes largesses. Suivant ces instructions, les députés, à peine arrivés à Rome, envoient des dons magnifiques aux anciens hôtes de leur roi et à tous les membres alors influents du sénat. Aussitôt il s'opère un tel changement que la haine la plus violente fait place chez les nobles à une bienveillance, à une faveur marquée : gagnés, les uns par des promesses, les autres par de l'ar-

omni Numidiæ.	à toute la Numidie.
Adherbal,	Adherbal,
tametsi miserat Romam	quoiqu'il eût envoyé à Rome
legatos,	des députés,
qui docerent senatum	lesquels informassent le sénat
de cæde fratris	du meurtre de *son* frère
et suis fortunis,	et de sa *propre* fortune (position),
tamen, fretus	pourtant, s'appuyant
multitudine militum,	sur la multitude de *ses* soldats,
parabat contendere armis;	s'apprêtait à lutter par les armes;
sed ubi res	mais dès que l'affaire
venit ad certamen,	*en* vint au combat,
victus profugit ex prœlio	vaincu il se réfugia du combat
in provinciam,	dans la province *romaine*,
ac deinde	et ensuite
contendit Romam.	se dirigea vers Rome.
Tum Jugurtha,	Alors Jugurtha,
consiliis patratis,	*ses* projets étant exécutés,
postquam potiebatur	depuis qu'il était-maître
omni Numidia,	de toute la Numidie,
reputans suum facinus	réfléchissant à son action
in otio cum animo,	à loisir avec *son* esprit (en lui-même),
timere populum Romanum,	*commence à* redouter le peuple romain,
neque habere spem usquam	et *à* n'avoir *d'*espoir nulle part
advorsus iram ejus,	contre son ressentiment,
nisi in avaritia	sinon dans la cupidité
nobilitatis	de la noblesse
et sua pecunia.	et dans son *propre* argent.
Itaque paucis diebus	Aussi peu de jours *après*
mittit Romam	il envoie à Rome
cum multo auro et argento	avec beaucoup d'or et d'argent
legatos, quis præcipit	des députés, auxquels il recommande
uti primum	que d'abord
expleant muneribus	ils rassasient de présents
veteres amicos,	*ses* anciens amis,
dein acquirant novos;	qu'ensuite ils *en* gagnent de nouveaux;
postremo ne cunctentur,	enfin qu'ils n'hésitent pas,
quæcumque possint parare	quelques choses qu'ils puissent *lui* acheter
largiundo.	en faisant-des-largesses.
Sed ubi legati	Or dès que les députés
venere Romam,	furent arrivés à Rome,
et, ex præcepto regis,	et *que*, d'après l'ordre du roi,
misere magna munera	ils eurent envoyé de grands présents
hospitibus aliisque,	à *ses anciens* hôtes et aux autres,
quorum auctoritas	dont l'influence
ea tempestate	à cette époque
pollebat in senatu,	était-puissante dans le sénat,

mutatio incessit, uti ex maxuma invidia in gratiam et favorem nobilitatis Jugurtha veniret : quorum pars spe, alii præmio inducti, singulos ex senatu ambiundo, nitebantur ne gravius in eum consuleretur. Igitur, legati ubi satis confidunt, die constituto senatus utrisque datur. Tum Adherbalem hoc modo locutum accepimus :

XIV. « Patres Conscripti, Micipsa pater meus moriens mihi præcepit uti regnum Numidiæ tantummodo procurationem existumarem meam, ceterum jus et imperium penes vos esse : simul eniterer domi militiæque quam maxumo usui esse populo Romano ; vos mihi cognatorum, vos in affinium locum ducerem : si ea fecissem, in vestra amicitia exercitum, divitias, munimenta regni me habere. Quæ quum præcepta parentis mei agitarem, Jugurtha, homo omnium quos terra sustinet sceleratissumus, contempto imperio vestro, Masinissæ me ne-

gent, ils assiégent chaque sénateur tour à tour et s'efforcent d'obtenir qu'il ne soit pris aucune mesure trop sévère contre Jugurtha. Puis, quand les députés se croient suffisamment assurés du succès, le sénat fixe un jour, et il est enfin donné audience aux deux parties. Adherbal y prit, dit-on, la parole en ces termes :

XIV. « Pères Conscrits, Micipsa mon père me prescrivit en mourant de ne me considérer que comme l'administrateur du royaume de Numidie, dont vous seuls possédiez d'ailleurs la souveraineté pleine et absolue : il me recommanda encore de m'attacher à servir le peuple romain de tout mon pouvoir, tant en paix qu'en guerre ; de voir en vous des parents, une famille : à cette condition, je devais trouver dans votre amitié une armée, des richesses, tous les soutiens d'un trône. Je me disposais à suivre ces leçons de mon père, quand, au mépris de votre puissance, Jugurtha, le plus scélérat des hommes que la terre ait portés, m'a chassé de mes États et de tous mes biens,

tanta commutatio incessit,	un si-grand changement arriva,
uti Jugurtha veniret	que Jugurtha vint [était)
ex maxuma invidia	d'une très-grande haine (de très-haï qu'il
in gratiam et favorem	aux bonnes-grâces et à la faveur
nobilitatis :	de la noblesse :
quorum	desquels *nobles*
pars inducti spe,	les uns entraînés par l'espoir,
alii præmio,	les autres par un prix *reçu*,
ambiundo	en abordant-tour-à-tour
singulos ex senatu,	chacun-des *membres* du sénat,
nitebantur	s'efforçaient *de faire*
ne consuleretur gravius	qu'il ne fût pas avisé trop rigoureusement
in eum.	contre lui.
Igitur, ubi legati	Donc, dès que les députés
confidunt satis,	ont-confiance suffisamment,
die constituto,	un jour étant déterminé, [*ties.*
senatus datur utrisque.	*audience du* sénat est donnée aux deux *par-*
Accepimus Adherbalem	Nous avons appris Adherbal
locutum tum hoc modo :	avoir parlé alors de cette façon :
XIV. « Patres Conscripti,	XIV. « Pères Conscrits,
Micipsa meus pater	Micipsa mon père
præcepit moriens	*m*'a recommandé en mourant
uti existumarem	que je pensasse
regnum Numidiæ	le royaume de Numidie
tantummodo	*être* seulement
procurationem meam,	une administration à-moi *déléguée*,
ceterum jus et imperium	du reste le droit *souverain* et la domination
esse penes vos :	être au-pouvoir-de vous (vous apparte-
simul eniterer	qu'en même temps je m'efforçasse [nir) :
esse domi militiæque	d'être à l'intérieur et en guerre
quam maxumo usui	à la plus grande utilité *possible*
populo Romano;	au peuple romain;
ducerem vos	que je vous regardasse [pour moi.
in locum cognatorum mihi,	en place de proches (comme des proches)
vos affinium :	*que je* vous *regardasse comme des* alliés :
me, si fecissem ea,	*m'assurant que* moi, si je faisais cela,
habere in vestra amicitia	avoir (j'aurais) dans votre amitié
exercitum, divitias,	une armée, des richesses,
munimenta regni.	*tous* les appuis d'une royauté.
Quæ præcepta mei parentis	Lesquelles recommandations de mon père
quum agitarem,	comme je roulais *dans mon esprit*,
Jugurtha,	Jugurtha,
homo sceleratissumus	l'homme le plus scélérat
omnium	de tous ceux
quos terra sustinet,	que la terre porte,
vestro imperio contempto,	votre suprématie étant méprisée,
expulit regno	*m*'a chassé de *mon* royaume

potem, et jam ab stirpe socium et amicum populo Romano, regno fortunisque omnibus expulit. Atque ego, P. C., quoniam eo miseriarum venturus eram, vellem potius ob mea quam ob majorum meorum beneficia posse me a vobis auxilium petere, ac maxume deberi mihi beneficia a populo Romano, quibus non egerem; secundum ea, si desideranda erant, uti debitis uterer. Sed quoniam parum tuta per se ipsa probitas, neque mihi in manu fuit Jugurtha qualis foret, ad vos confugi, P. C., quibus, quod miserrumum, cogor prius oneri quam usui esse.

« Ceteri reges, aut bello victi in amicitiam a vobis recepti, aut in suis dubiis rebus societatem vestram appetiverunt: familia nostra cum populo Romano bello Carthaginiensi amicitiam instituit, quo tempore magis fides ejus quam fortuna petenda erat. Quorum[1] progeniem vos, P. C., nolite pati me

moi, le petit-fils de Masinissa, moi l'allié, l'ami héréditaire du peuple romain! Assurément, Pères Conscrits, puisque je devais en venir à ce degré d'infortune, je voudrais, en sollicitant vos secours, pouvoir invoquer mes propres services plutôt que ceux de nos aïeux : j'aurais voulu, par-dessus tout, que le peuple romain se trouvât mon débiteur sans qu'il y eût eu nécessité pour moi de faire valoir mes droits auprès de lui; je voudrais du moins, réduit à la nécessité de le faire, pouvoir revendiquer votre appui à titre de dette. Quoi qu'il en soit, puisque l'innocence est par elle-même une défense peu sûre et qu'il n'a pas dépendu de moi que Jugurtha fût ou ne fût pas ce qu'il est, je me suis réfugié vers vous, Pères Conscrits, forcé, à mon grand regret, de vous être à charge avant de vous avoir été utile.

« Les autres rois, ou ne furent reçus dans votre amitié qu'après avoir été vaincus par vos armes, ou briguèrent votre alliance à l'heure du péril : notre famille, au contraire, forma ses premières liaisons avec le peuple romain pendant la guerre de Carthage, dans un temps où vos vertus plus que votre fortune pouvaient faire convoiter une telle alliance. Ne souffrez pas, Pères Conscrits, que le

omnibusque fortunis	et de toute *ma* fortune,
me nepotem Masinissæ,	moi le petit-fils de Masinissa,
et jam ab stirpe	et déjà d'origine
socium et amicum	allié et ami
populo Romano	au peuple romain.
Atque ego vellem,	Et moi je voudrais *certes*,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
quoniam venturus eram	puisque je devais *en* venir
eo miseriarum,	là (à ce point) de misères,
me posse petere	moi pouvoir demander
auxilium a vobis	du secours à vous
potius ob mea beneficia	plutôt pour mes bons-services
quam ob majorum,	que pour *ceux* de *mes* ancêtres,
ac maxume beneficia	et *je voudrais* avant-tout des bons-services
quibus non egerem	dont je n'eusse-pas-besoin
deberi mihi	être dus à moi
a populo Romano;	par le peuple romain;
secundum ea,	en-second-lieu-de cela *je voudrais*,
si erant desideranda,	puisqu'ils étaient à-réclamer *par moi*,
uterer uti debitis.	que j'*en* usasse comme de *services* dus.
Sed quoniam ipsa per se	Mais puisque d'elle-même par soi *seule*
probitas parum tuta,	la probité *est* peu sûre, [mon pouvoir)
neque fuit mihi in manu	et qu'il n'a pas été à moi en mains (en
qualis foret Jugurtha,	quel serait Jugurtha (que Jugurtha fût
confugi ad vos,	je me suis réfugié vers vous, [tel ou tel),
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
quibus,	auxquels,
quod miserrumum,	ce qui *est* très-déplorable,
cogor esse oneri	je suis forcé d'être à charge
priusquam usui.	avant que *de vous avoir été* à profit.
« Ceteri reges,	« Les autres rois,
aut recepti a vobis	ou *ont été* reçus par vous
in amicitiam	en amitié
victi bello,	*après avoir été* vaincus *par vous* à la guerre,
aut appetiverunt	ou ont recherché
vestram societatem	votre alliance
in suis rebus dubiis:	dans leurs circonstances critiques:
nostra familia	*mais* notre famille
instituit amicitiam	a établi *son* amitié
cum populo Romano	avec le peuple romain
bello Carthaginiensi,	pendant la guerre contre-Carthage,
quo tempore fides ejus	auquel temps sa vertu
magis quam fortuna	plus que *sa* fortune
erat petenda.	était à-rechercher. [de cette famille),
Quorum me progeniem	Desquels moi le descendant (or, moi sorti
nolite pati,	ne veuillez pas souffrir (ne souffrez pas),
vos, Patres Conscripti,	vous, Pères Conscrits,

frustra a vobis auxilium petere. Si ad impetrandum nihil causæ haberem præter miserandam fortunam, quod paulo ante rex, genere, fama atque copiis potens, nunc deformatus ærumnis, inops, alienas opes exspecto, tamen erat[1] majestatis populi Romani prohibere injuriam, neque pati cujusquam regnum per scelus crescere; verum ego his finibus ejectus sum, quos majoribus meis populus Romanus dedit, unde pater et avus una vobiscum expulere Syphacem et Carthaginienses: vestra beneficia mihi erepta sunt, P. C.; vos in mea injuria despecti estis.

« Eheu me miserum! Huccine, Micipsa pater, beneficia tua evasere, uti, quem tu parem cum liberis regnique participem fecisti, is potissumum stirpis tuæ exstinctor sit? Nunquamne ergo familia nostra quieta erit? semperne in sanguine, ferro, fuga versabimur? Dum Carthaginienses incolumes fuere,

descendant de cette famille réclame en vain votre assistance. N'eussé-je pour l'obtenir d'autres titres que ma triste fortune, moi naguères souverain, naguères puissant par ma naissance, par mon nom, par les ressources de mon empire, aujourd'hui brisé par la douleur, dénué de tout, réduit à attendre des secours étrangers, il serait encore de la dignité du peuple romain de s'opposer à une injustice, et de ne pas permettre qu'une domination quelconque s'accrût par le crime; mais ce royaume d'où je suis expulsé, c'est celui-là même que le peuple romain donna à mes ancêtres, celui-là même d'où mon père et mon aïeul, conjointement avec vous, chassèrent Syphax et les Carthaginois : c'est de vos bienfaits qu'on me dépouille, Pères Conscrits! c'est vous qu'on méprise en m'attaquant!

« Hélas! quel malheur que le mien! Voilà donc, ô Micipsa, ô mon père, le fruit de tes bontés! Celui que tu as fait l'égal de tes enfants, le cohéritier de ton sceptre, devient précisément le destructeur de ta race! Notre famille ne connaîtra-t-elle donc jamais le repos? vivrons-nous toujours dans le sang, dans les combats, dans les exils? Tant que Carthage fut debout, il était naturel que tous

petere frustra	demander (que je demande) vainement
auxilium a vobis.	du secours à vous.
Si ad impetrandum	*Même* si pour *l'*obtenir
haberem nihil causæ	je n'avais rien de motif (aucun motif)
præter	excepté
fortunam miserandam	*ma* fortune déplorable,
quod rex paulo ante,	en ce que roi un peu auparavant,
potens genere,	*et* puissant par *ma* naissance,
fama atque copiis,	par *ma* renommée et *mes* ressources,
nunc deformatus ærumnis,	aujourd'hui défait par les malheurs,
inops,	dénué *de tout*,
exspecto opes alienas,	j'attends l'appui d'-autrui,
tamen erat	pourtant il était (il serait) *encore*
majestatis populi Romani	de la majesté du peuple romain
prohibere injuriam,	d'empêcher une injustice,
neque pati	et de ne pas souffrir
regnum cujusquam	le royaume de qui que ce soit
crescere per scelus;	grandir par un crime;
verum ego ejectus sum	mais moi, j'ai été repoussé
his finibus,	de ces frontières *mêmes*,
quos populus Romanus	que le peuple romain
dedit meis majoribus,	a données à mes ancêtres,
under pater et avus	d'où *mon* père et *mon* aïeul
una vobiscum	conjointement avec vous
expulere Syphacem	chassèrent Syphax
et Carthaginienses :	et les Carthaginois :
vestra beneficia	*ce sont* vos *propres* bienfaits
erepta sunt mihi,	*qui* ont été ravis à moi,
Patres Conscripti;	Pères Conscrits;
vos despecti estis	*c'est* vous *qui* avez été méprisés
in injuria mea.	dans l'injustice *commise* envers-moi.
« Eheu me miserum!	« Hélas! moi infortuné!
Huccine tua beneficia,	Est-ce donc à ceci que tes bienfaits,
Micipsa pater,	ô Micipsa *mon* père,
evasere, uti,	ont abouti, que,
quem tu fecisti	l'*homme* que toi-*même* as fait
parem cum liberis	égal avec (l'égal de) *tes* enfants
et participem regni,	et ayant-part-à *ton* royaume,
is potissumum sit	*cet* homme de préférence soit
exstinctor tuæ stirpis?	le destructeur de ta race?
Nunquamne ergo	Est-ce que jamais donc
nostra familia erit quieta?	notre famille *ne* sera tranquille?
semperne versabimur	est-ce que toujours nous nous trouverons
in sanguine, ferro, fuga?	dans le sang, le fer, l'exil?
Dum Carthaginienses	Tant que les Carthaginois
fuere incolumes,	furent sains-et-saufs (debout), [frions
jure patiebamur	à-bon-droit (naturellement) nous souf-

jure omnia sæva patiebamur : hostes ab latere, vos amici procul, spes omnis in armis erat. Postquam illa pestis ex Africa ejecta est, læti pacem agitabamus; quippe quis hostis nullus erat, nisi forte quem vos jussissetis. Ecce autem ex improviso Jugurtha, intoleranda audacia, scelere atque superbia sese efferens, fratre meo atque eodem propinquo suo interfecto, primum regnum ejus sceleris sui prædam fecit; post, ubi me iisdem dolis nequit capere, nihil minus quam vim aut bellum exspectantem in imperio vestro, sicuti videtis, extorrem patria, domo, inopem et coopertum miseriis effecit, ut ubivis tutius quam in meo regno essem[1].

« Ego sic existumabam, P. C., uti prædicantem audiveram patrem meum : qui vestram amicitiam colerent, eos multum laborem suscipere; ceterum ex omnibus maxume tutos esse. Quod in familia nostra fuit, præstitit, uti in omnibus bellis

les maux s'abattissent sur nous : l'ennemi était si près; vous, nos amis, si loin! nous n'avions d'espoir qu'en nos armes. Mais, l'Afrique une fois purgée de ce fléau, nous goûtions en sécurité les douceurs de la paix; car nous n'avions plus d'ennemis, si ce n'est peut-être ceux qu'il vous eût plu de nous assigner. Et voici que tout à coup Jugurtha, emporté par une audace, une scélératesse, un orgueil intolérable, assassine mon frère et commence par faire du royaume de sa victime la proie de son forfait; puis, furieux de ne pouvoir me prendre dans les mêmes piéges, il m'attaque ouvertement, alors que, dans un empire dépendant de votre puissance, je ne m'attendais à rien moins qu'à des violences ou à des hostilités, me chasse, comme vous voyez, de ma patrie et de mes foyers, sans ressources, tout couvert de misères, et fait si bien que tout autre endroit devient pour moi plus sûr que mes propres États!

« Je pensais, Pères Conscrits, comme je l'avais entendu proclamer bien haut par mon père, que ceux qui cultivaient votre amitié, s'ils s'imposaient une lourde charge, étaient d'ailleurs les mieux protégés des hommes. Notre famille, autant qu'il a dépendu d'elle, vous a aidés dans toutes vos guerres : à votre tour, il dépend de vous,

omnia sæva :
hostes ab latere,
vos amici procul,
omnis spes erat in armis.
Postquam illa pestis
ejecta est ex Africa,
læti agitabamus pacem :
quippe quis
nullus hostis erat,
nisi forte
quem vos jussissetis.
Ecce autem Jugurtha,
ex improviso,
efferens sese
intoleranda audacia,
scelere atque superbia,
meo fratre
atque eodem suo propinquo
interfecto,
fecit primum regnum ejus
prædam sui sceleris;
post, ubi nequit capere me
iisdem dolis,
effecit, sicuti videtis,
extorrem patria, domo,
inopem
et coopertum miseriis,
exspectantem nihil minus
quam vim aut bellum
in imperio vestro;
ut essem tutius ubivis
quam in meo regno.
« Ego, Patres Conscripti,
existumabam sic,
uti audiveram
meum patrem
prædicantem :
qui colerent
vestram amicitiam,
eos suscipere
laborem multum ;
ceterum esse ex omnibus
maxume tutos.
Quod fuit in nostra familia,
præstitit,
uti adessent vobis
in omnibus bellis ;

tous *maux* cruels :
les ennemis *étaient* à *nos* côtés,
vous, *nos* amis, *vous étiez* loin,
tout *notre* espoir était dans les armes.
Mais depuis que cette peste
eut été rejetée de l'Afrique,
joyeux nous exercions la paix :
à-savoir *nous* à qui
aucun ennemi *n*'était,
sinon par hasard
celui que vous auriez ordonné.
Mais voici que Jugurtha,
à l'improviste,
se laissant-emporter
par une intolérable audace,
par la scélératesse et par l'orgueil,
mon frère
et le même son proche parent
une fois assassiné *par lui*,
fit d'abord *de* son royaume
la proie de son crime ;
puis, attendu qu'il ne-peut me prendre
par les mêmes ruses,
il *m*'a fait, comme vous voyez,
banni de *ma* patrie, de *mon* palais,
dénué *de tout*
et tout couvert de misères,
moi qui n'attendais rien moins
que la violence ou la guerre
dans un empire à-vous ;
il a fait que je fusse plus sûrement partout
que dans mon royaume.
« Moi, Pères Conscrits,
je pensais ainsi,
comme j'avais entendu
mon père
le proclamant-hautement,
ceux qui cultivaient
votre amitié,
ceux-là entreprendre
une charge considérable ;
mais du reste être d'entre tous
les plus en-sûreté. [notre famille,
Ce qui a été dans (ce qui a dépendu de)
elle *l*'a donné, [aidassent
à savoir qu'ils (ceux de ma famille) vous
dans toutes *vos* guerres ;

vobis adessent; nos uti per otium tuti simus, in manu vestra est, P. C. Pater nos duos fratres reliquit, tertium, Jugurtham, beneficiis suis ratus nobis conjunctum fore: alter eorum necatus, alterius[1] ipse ego manus impias vix effugi. Quid agam? quo potissumum infelix accedam? Generis præsidia omnia exstincta sunt: pater, uti necesse erat, naturæ concessit; fratri, quem minume decuit, propinquus per scelus vitam eripuit; affines, amicos, propinquos ceteros, alium alia clades oppressit: capti ab Jugurtha, pars in crucem acti, pars bestiis objecti; pauci, quibus relicta anima, clausi in tenebris, cum mœrore et luctu, morte graviorem vitam exigunt. Si omnia, quæ[2] aut amisi aut ex necessariis advorsa facta sunt, incolumia manerent, tamen, si quid ex improviso accidisset, vos implorarem, P. C., quibus, pro magnitudine imperii, jus et

Pères Conscrits, que nous soyons en sûreté pendant la paix. Nous étions deux frères; mon père nous en donna un troisième, Jugurtha, croyant nous l'attacher par ses bienfaits : l'un de nous deux est mort assassiné par lui; moi-même, je n'ai échappé qu'à grand'peine à ses mains fratricides. Que faire? à qui recourir de préférence dans ma détresse? Tous les appuis de ma famille sont anéantis : mon père a payé à la nature le tribut obligé; mon frère s'est vu arracher la vie par le crime d'un parent, de celui-là même qui devait le plus respecter ses jours; mes alliés, mes amis, mes proches, tous ont été victimes des cruautés les plus diverses : pris par Jugurtha, les uns ont été mis en croix, d'autres jetés aux bêtes; le petit nombre de ceux auxquels on a laissé le souffle, enfermés au fond de noirs cachots, y traînent dans l'affliction et le désespoir une vie plus affreuse que la mort. Au surplus, quand j'aurais conservé tout ce que j'ai perdu, quand mes appuis naturels ne se seraient point tournés contre moi, oui, dans toute disgrâce imprévue, c'est encore vous que j'implorerais, Pères Conscrits, vous à qui la majesté de votre empire fait un devoir de veiller au maintien de tous les droits, à la répression

uti nos simus tuti
per otium,
est in vestra manu,
Patres Conscripti.
Pater reliquit nos
duos fratres,
ratus tertium, Jugurtham,
conjunctum fore nobis
suis beneficiis :
alter eorum necatus,
ego ipse effugi vix
manus impias alterius.
Quid agam ?
quo potissumum accedam
infelix ?
Omnia præsidia generis
exstincta sunt :
pater, uti erat necesse,
concessit naturæ ;
propinquus,
quem decuit minume,
eripuit vitam fratri
per scelus ;
affines,
amicos, ceteros propinquos,
clades alia
oppressit alium :
capti ab Jugurtha,
pars acti in crucem,
pars objecti bestiis ;
pauci, quibus anima relicta,
clausi in tenebris,
cum mœrore et luctu,
exigunt vitam
graviorem morte.
Si omnia,
aut quæ amisi,
aut facta sunt
advorsa ex necessariis,
manerent incolumia,
tamen, si quid
accidisset ex improviso,
vos implorarem,
Patres Conscripti,
quibus decet,
pro magnitudine imperii,
jus et omnes injurias

que nous, nous soyons en-sûreté
pendant le repos *de la paix*,
cela est en vos mains,
Pères Conscrits.
Notre père nous a laissés
au nombre de deux frères,
convaincu *qu'*un troisième, Jugurtha,
devoir être (serait) uni à nous
par *reconnaissance pour* ses bienfaits :
cependant l'un d'eux *a été* tué,
moi-même j'ai évité à peine
les mains impies de l'autre.
Que ferai-je?
où de-préférence me rendrai-je
infortuné *que je suis?*
Tous les appuis de *ma* race
sont anéantis :
mon père, comme il était nécessaire,
a cédé à la nature (est mort);
un proche *parent*, [*ainsi*,
celui auquel il convenait le moins *d'agir*
a arraché la vie à *mon* frère
par un crime;
quant à mes parents-par-alliance,
mes amis, *mes* autres proches,
un désastre différent *pour chacun*
a écrasé *chaque* autre (chacun d'eux) :
pris par Jugurtha,
une partie (les uns) *ont été* mis en croix,
une partie (d'autres) exposés aux bêtes ;
quelques-uns, à qui la vie *a été* laissée,
enfermés dans les ténèbres,
avec le chagrin et l'affliction,
passent une vie
plus cruelle que la mort.
Quand-même toutes les choses,
ou que j'ai perdues,
ou *qui* sont devenues *pour moi*
contraires d'amies *qu'elles étaient*,
me resteraient intactes, [heur)
pourtant, si quelque chose (quelque mal-
me fût arrivé à l'improviste,
c'est vous *que* j'implorerais,
Pères Conscrits,
vous à qui il est-convenable *que*,
à raison de la grandeur de *votre* pouvoir,
tout droit et toutes injustices

injurias omnes curæ esse decet. Nunc vero exsul patria, domo, solus et omnium honestarum rerum egens, quo accedam aut quos appellem? Nationesne an reges, qui omnes familiæ nostræ ob vestram amicitiam infesti sunt? an quoquam adire licet, ubi non majorum meorum hostilia monumenta plurima sint? aut quisquam nostri misereri potest, qui aliquando vobis hostis fuit?

« Postremo Masinissa nos ita instituit, P. C., ne quem coleremus, nisi populum Romanum; ne societates, ne fœdera nova acciperemus : abunde magna præsidia nobis in vestra amicitia fore; si huic imperio fortuna mutaretur, una nobis occidendum esse. Virtute ac Dis volentibus, magni estis et opulenti; omnia secunda et obedientia sunt : quo facilius sociorum injurias curare licet. Tantum illud vereor, ne quos privata amicitia Jugurthæ, parum cognita, transvorsos agat :

de toutes les injustices. Mais aujourd'hui, exilé de ma patrie et de mes foyers, seul et dénué de tout ce qui rend l'existence honorable, où aller? à qui m'adresser? A ces nations, à ces rois, que notre alliance avec vous nous a pour toujours aliénés? Est-il donc une seule terre où je puisse diriger mes pas, qui ne porte partout les traces des hostilités de mes ancêtres? est-il un seul peuple qui puisse compatir à nos souffrances, pour peu qu'il ait jamais été votre ennemi?

« Tels sont, en un mot, les principes auxquels nous a formés Masinissa, Pères Conscrits : nous attacher exclusivement au peuple romain, et ne contracter ni alliances ni sociétés nouvelles : dans votre amitié, nous devions trouver sans peine tous les appuis nécessaires; si la fortune venait à changer pour cet empire, nous devions périr avec vous. Grâce à votre valeur et à la protection des Dieux, vous êtes grands et puissants; tout s'efface devant vous, tout vous obéit : il ne vous en est que plus facile de venger les injures faites à vos alliés. Tout ce que je crains, c'est que quelques particuliers, abusés par les avances de Jugurtha qu'ils connaissent mal, ne se laissent

esse curæ.	être à soin (soient l'objet de constantes
Nunc vero	Mais aujourd'hui [préoccupations).
exsul patria,	exilé de *ma* patrie,
domo,	de *ma* demeure,
solus et egens	seul et dénué
omnium rerum	de toutes les choses
honestarum,	honorables,
quo accedam	où me-rendrai-je
aut quos appellem?	ou à qui ferai-je-appel?
Nationesne an reges,	Est-ce aux nations ou aux rois,
qui omnes sunt infesti	qui tous sont hostiles
nostræ familiæ	à notre famille
ob amicitiam vestram?	à cause de *notre* amitié avec-vous?
an licet adire quoquam,	ou *m*'est-il-possible d'aller quelque part,
ubi non sint plurima	où ne soient pas en-grand-nombre
monumenta hostilia	des monuments d'-hostilités
meorum majorum?	de mes ancêtres?
aut quisquam	ou *enfin* qui-que-ce-soit
potest misereri nostri,	peut-il avoir-pitié de nous,
qui aliquando	lequel à-une-époque-quelconque
fuit hostis vobis?	a été un ennemi pour vous?
« Postremo Masinissa	« Enfin Masinissa
instituit nos ita,	nous a formés de-telle-sorte,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
ne coleremus quem,	que nous ne cultivassions aucun *autre*,
nisi populum Romanum;	excepté le peuple romain; [ces,
ne acciperemus societates,	que nous n'acceptassions point d'allian-
ne	que *nous n'acceptassions* point
fœdera nova :	de traités-d'union nouveaux :
magna præsidia	*il nous a dit* de grands appuis
fore abunde nobis	devoir être abondamment à nous
in vestra amicitia;	dans votre amitié;
si fortuna mutaretur	si *jamais* la fortune changeait
huic imperio,	pour cet empire *romain*, [temps.
occidendum esse nobis una.	qu'il nous faudrait tomber en même
Virtute ac Dis volentibus,	*Votre* mérite et les Dieux *le* voulant,
estis magni et opulenti;	vous êtes grands et puissants;
omnia sunt	tout est *relativement à vous*
secunda et obedientia :	second (inférieur) et obéissant :
quo facilius licet	d'autant plus aisément *vous* est-il-possible
curare injurias sociorum.	de prendre-à-cœur les griefs de *vos* alliés.
Tantum vereor illud,	Seulement je crains cela,
ne amicitia privata	que l'amitié particulière
Jugurthæ,	de Jugurtha,
parum cognita,	*étant trop* peu connue,
agat quos transvorsos;	n'*en* pousse quelques-uns de-travers;
quos ego audio	lesquels j'entends-dire

quos ego audio maxuma ope niti, ambire, fatigare vos singulos, ne quid de absente, incognita causa, statuatis : « Fingere « me verba; fugam simulare, cui licuerit in regno manere. » Quod utinam illum, cujus impio facinore in has miserias projectus sum, eadem hæc simulantem videam, et aliquando aut apud vos aut apud Deos immortales rerum humanarum cura oriatur! Næ ille, qui nunc sceleribus suis ferox atque præclarus est, omnibus malis excruciatus, impietatis in parentem nostrum, fratris mei necis, mearumque miseriarum graves pœnas reddet.

« Jam jam [1], frater animo meo carissume, quanquam tibi immaturo, et unde minume decuit, vita erepta est, tamen lætandum magis quam dolendum puto casum tuum : non enim regnum, sed fugam, exsilium, egestatem et omnes has quæ me premunt ærumnas cum anima simul amisisti. At ego

égarer : j'apprends en effet qu'ils n'épargnent ni démarches, ni sollicitations, ni importunités auprès de chacun de vous, pour obtenir que vous ne décidiez rien en l'absence de Jugurtha et sans l'avoir entendu : suivant eux, mes allégations ne sont que mensonges, ma fuite n'est qu'une feinte, et j'étais libre de demeurer dans mes États. Ah ! que ne vois-je celui dont l'odieux forfait m'a plongé dans ce gouffre réduit à feindre de même ! Fasse le ciel que vous ou les Dieux immortels, vous preniez enfin souci des choses humaines ! Alors sans doute ce misérable, aujourd'hui si fier, si triomphant de ses crimes, torturé à son tour par toutes les douleurs, expiera cruellement et son ingratitude envers mon père, et le meurtre de mon frère, et mes propres souffrances !

« O mon frère, objet de mes plus chères affections ! bien que la vie t'ait été enlevée avant le temps, par la main qui devait le moins attenter à tes jours, le dirai-je ? j'estime qu'il y a plus à se réjouir qu'à se lamenter de ton sort : ce n'est pas la royauté, c'est la fuite, l'exil, le dénûment, tous les maux enfin qui pèsent sur moi, que tu as perdus avec l'existence. Quant à moi, hélas ! précipité du royaume

niti maxuma ope,	s'efforcer avec les plus grands efforts,
ambire,	chercher-à-*vous*-circonvenir,
fatigare vos singulos,	vous fatiguer *d'instances* chacun-à-votre-tour,
ne statuatis quid	pour que vous ne décidiez rien
de absente,	sur *Jugurtha* absent,
causa incognita :	la cause n'étant-pas-instruite :
Me fingere verba,	*ajoutant* Moi feindre *mes* paroles,
simulare fugam,	*et* simuler la fuite (l'obligation de fuir),
cui licuerit	*moi* à qui, *disent-ils,* il fut-possible
manere in regno.	de rester dans *mon* royaume.
Quod utinam videam	Ah! plaise-au-ciel-que je voie
illum,	cet *homme,*
impio facinore cujus	par l'impie forfait duquel
projectus sum	j'ai été précipité
in has miserias,	dans ces misères,
simulantem hæc eadem,	feignant ces mêmes *malheurs,*
et cura rerum humanarum	et que le souci des affaires humaines
oriatur aliquando	vienne-à-se-produire enfin
aut apud vos	soit chez vous
aut apud Deos immortales !	soit chez les Dieux immortels !
Næ ille,	*Alors* certes ce *misérable,*
qui est nunc ferox	qui est maintenant fier
atque præclarus	et en-honneur
suis sceleribus,	grâce à ses crimes,
excruciatus omnibus malis,	déchiré par tous les maux,
reddet graves pœnas	rendra de cruelles expiations
impietatis	de *son* impiété (ingratitude)
in nostrum parentem,	envers notre père,
necis mei fratris,	du meurtre de mon frère,
mearumque miseriarum.	et de mes *propres* misères.
« Jam jam,	« Déjà, déjà (et maintenant),
frater	*ô mon* frère
carissume meo animo,	très-cher à mon cœur,
quanquam vita erepta est	quoique la vie *t'*ait été arrachée
tibi immaturo,	à toi non-mûr-encore (avant le temps),
et unde	et d'où (par le bras par lequel)
decuit minume,	il a convenu le moins *qu'elle le fût,*
tamen puto tuum casum	pourtant j'estime ton sort
magis lætandum	plus à-féliciter
quam dolendum :	qu'à-déplorer :
amisisti enim	tu as perdu en effet
simul cum anima	en même temps avec le souffle
non regnum, sed fugam,	non la royauté, mais la fuite,
exsilium, egestatem,	l'exil, le dénûment,
et omnes has ærumnas	et toutes ces infortunes
quæ premunt me.	qui pèsent-sur moi.
At ego infelix,	Mais moi *l'*infortuné,

infelix, in tanta mala præcipitatus ex patrio regno, rerum humanarum spectaculum præbeo, incertus quid agam, tuasne injurias persequar, ipse auxilii egens, an regno consulam, cujus vitæ necisque potestas ex opibus alienis pendet. Utinam emori fortunis meis honestus exitus esset, neu vere contemptus viderer, si, defessus malis, injuriæ concessissem! Nunc neque vivere lubet, neque mori licet sine dedecore. P. C., per vos, per liberos atque parentes vestros, per majestatem populi Romani, subvenite misero mihi : ite obviam injuriæ; nolite pati regnum Numidiæ, quod vestrum est, per scelus et sanguinem familiæ nostræ tabescere. »

XV. Postquam rex finem loquendi fecit, legati Jugurthæ, largitione magis quam causa freti, paucis respondent : « Hiempsalem ob sævitiam suam ab Numidis interfectum : Adherbalem ultro bellum inferentem, postquam superatus sit, queri quod injuriam facere nequivisset : Jugurtham ab senatu petere

de mes pères dans cet abîme d'infortune, j'étale à tous les regards le spectacle des vicissitudes humaines, et je ne sais à quel parti m'arrêter : poursuivrai-je ta vengeance, quand j'ai moi-même besoin de secours ? aviserai-je aux intérêts de ma couronne, quand ma vie ou ma mort sont à la merci d'autrui ? Plût au ciel que la mort offrît à mes tristes destinées une issue honorable, et que je ne dusse point justifier tous les mépris en cédant à l'excès des maux qui me brisent! Mais désormais la vie m'est odieuse, et je ne puis mourir sans déshonneur. Au nom de vous-mêmes, Pères Conscrits, au nom de vos enfants, de vos pères, de la majesté du peuple romain, venez en aide à ma détresse, opposez-vous au triomphe de l'injustice, ne souffrez pas que ce royaume de Numidie qui vous appartient, devenu la proie du crime, s'écroule dans le sang de notre famille! »

XV. Lorsque le roi a cessé de parler, les députés de Jugurtha, plus confiants en leurs largesses qu'en la bonté de leur cause, répondent en peu de mots : « Les Numides ont massacré Hiempsal en haine de sa cruauté : Adherbal, vaincu après avoir pris lui-même l'offensive, ne se plaint que du tort qu'il n'a pu faire : Jugurtha

præcipitatus ex regno patrio	précipité du royaume paternel
in tanta mala,	dans de si-grands maux,
præbeo spectaculum	j'offre *en moi* le spectacle
rerum humanarum :	*de la mobilité* des choses humaines :
incertus quid agam,	ne-sachant-trop quelle chose je dois faire,
persequarne injurias tuas	si je poursuivrai les torts *faits* à-toi,
egens ipse auxilii,	ayant-besoin moi-même de secours,
an consulam regno,	ou-si j'aviserai pour *ma* royauté,
vitæ necisque cujus	*moi* de la vie et de la mort duquel
potestas pendet	le pouvoir dépend
ex opibus alienis.	de la puissance d'-autrui.
Utinam emori esset exitus	Plût-au-ciel-que mourir fût une fin
honestus meis fortunis,	honorable pour *ma* fortune,
neu viderer	ou (et) que je ne dusse pas paraître
contemptus vere,	méprisé à-juste-titre,
si, defessus malis,	si, découragé de *mes* maux,
concessissem injuriæ!	je cédais à (sous le poids de) *mes* griefs !
Nunc neque lubet vivere,	*Mais* voici-que ni il ne *me* plaît de vivre,
neque licet mori	ni il ne *m*'est-possible de mourir
sine dedecore.	sans déshonneur.
Patres Conscripti, per vos,	Pères Conscrits, au nom de vous,
per liberos	au nom de *vos* enfants
atque vestros parentes,	et de vos pères,
per majestatem	au nom de la majesté
populi Romani,	du peuple romain,
subvenite mihi misero :	venez-en-aide à moi malheureux :
ite obviam injuriæ ;	allez à-l'encontre d'une injustice ;
nolite pati	ne-veuillez-pas souffrir
regnum Numidiæ,	*que* le royaume de Numidie,
quod est vestrum,	lequel est à-vous,
tabescere per scelus	dépérir (dépérisse) par un crime
et sanguinem	et *par* le sang *versé*
nostræ familiæ. »	de notre famille. »
XV. Postquam rex	XV. Après que le roi
fecit finem loquendi,	eut fait fin (eut cessé) de parler,
legati Jugurthæ,	les envoyés de Jugurtha,
freti largitione	se fiant sur *leurs* largesses
magis quam causa,	plus que sur *la bonté de leur* cause,
respondent paucis :	répondent en peu de *mots :*
« Hiempsalem interfectum	« Hiempsal avoir été tué
ab Numidis	par les Numides
ob suam sævitiam :	pour sa cruauté :
Adherbalem	Adherbal
inferentem ultro bellum,	apportant spontanément la guerre,
postquam superatus sit,	après qu'il a été vaincu,
queri quod nequivisset	*venir* se plaindre qu'il n'-eût-pas-pu
facere injuriam.	faire le mal *qu'il méditait :*

ne alium putarent ac Numantiæ cognitus esset, neu verba inimici ante facta sua ponerent. » Deinde utrique curia egrediuntur. Senatus statim consulitur. Fautores legatorum, præterea magna pars, gratia depravati, Adherbalis dicta contemnere, Jugurthæ virtutem extollere laudibus : gratia, voce, denique omnibus modis pro alieno scelere et flagitio, sua quasi pro gloria, nitebantur. At contra pauci, quibus bonum et æquum divitiis carius, subveniundum Adherbali et Hiempsalis mortem severe vindicandam censebant; sed ex omnibus maxume Æmilius Scaurus[1], homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentiæ, honoris, divitiarum; ceterum vitia sua callide occultans. Is postquam videt regis largitionem famosam impudentemque, veritus, quod in tali re solet, ne polluta licentia invidiam accenderet, animum a consueta lubidine continuit.

supplie le sénat de voir en lui le même homme qui s'est révélé à Numance, et de le juger moins sur les allégations de son adversaire que sur ses propres actes. » — Adherbal et les députés se retirent ensuite, et le sénat est appelé à délibérer sur-le-champ. Les partisans des députés et la plupart des membres présents, corrompus à force d'intrigues, sont tout dédain pour les paroles d'Adherbal, tout éloges pour le mérite de Jugurtha : crédit, clameurs, tout enfin est mis au service du crime et de l'infamie d'autrui, comme s'il se fût agi d'une gloire personnelle. Quelques sénateurs pourtant, préférant aux richesses le devoir et la justice, voulaient qu'on secourût Adherbal et qu'on poursuivît avec sévérité le meurtre de son frère; notamment Emilius Scaurus, homme d'une haute naissance, actif, influent; au fond, avide de puissance, d'honneurs et de richesses, mais habile à masquer ses vices. Témoin de l'éclat et de l'impudence des largesses de Jugurtha, il craignit l'odieux qui s'attaque d'ordinaire à une corruption trop scandaleuse, et sut contenir sa passion habituelle.

Jugurtham petere ab senatu	Jugurtha demander au sénat
ne putarent alium	qu'ils ne *le* crussent pas autre
ac cognitus esset	qu'il *n'*avait été connu
Numantiæ,	à Numance,
neu ponerent verba inimici	et ne plaçassent pas les dires d'un en-
ante sua facta.	avant ses *propres* actes. [nemi
Deinde utrique	Ensuite les-uns-et-les-autres
egrediuntur curia.	sortent du palais-du-sénat.
Senatus statim consulitur.	Le sénat aussitôt est consulté.
Fautores legatorum,	Les partisans des députés,
præterea	*et* de plus
magna pars,	une grande partie *des sénateurs,*
depravati gratia,	corrompus par l'intrigue,
contemnere	*affectent* de mépriser
dicta Adherbalis,	les dires d'Adherbal,
extollere laudibus	d'exalter par *leurs* éloges
virtutem Jugurthæ:	le mérite de Jugurtha:
nitebantur gratia,	ils s'efforçaient par *leur* crédit,
voce,	par *leurs* clameurs,
denique omnibus modis,	enfin de toutes manières,
pro scelere	dans-l'intérêt du crime
et flagitio alieno,	et de l'infamie d'-autrui,
quasi pro sua gloria.	comme-si *c'eût été* pour leur *propre* gloire.
At contra pauci,	Mais d'un-autre-côté peu d'*hommes,*
quibus bonum et æquum	à qui le bien et le juste
carius divitiis,	*était* plus cher que les richesses,
censebant	étaient-d'avis
subveniundum Adherbali	falloir venir-en-aide à Adherbal
et mortem Hiempsalis	et la mort d'Hiempsal
vindicandam severe;	devoir être vengée sévèrement;
sed maxume ex omnibus	mais le plus d'entre tous
Æmilius Scaurus,	Æmilius Scaurus,
homo nobilis,	homme noble,
impiger, factiosus,	actif, influent,
avidus potentiæ,	avide de pouvoir,
honoris, divitiarum;	d'honneurs, de richesses;
ceterum	du reste
occultans callide sua vitia.	cachant habilement ses vices.
Postquam is videt	Lorsque cet *homme* voit
largitionem regis	les largesses du roi
famosam impudentemque,	connues *de tous* et impudentes,
veritus,	ayant craint,
quod solet in tali re,	ce qui a-coutume *d'arriver* en pareil cas,
ne licentia polluta	qu'une impudence prostituée *ainsi*
accenderet invidiam,	*n'*allumât l'indignation,
continuit animum	il contint *son* âme (s'abstint)
a lubidine consueta.	de *sa* passion habituelle.

XVI. Vicit tamen in senatu pars illa, qui vero pretium aut gratiam anteferebant. Decretum fit, uti decem legati regnum, quod Micipsa obtinuerat, inter Jugurtham et Adherbalem dividerent. Cujus legationis princeps fuit L. Opimius[1], homo clarus. et tum in senatu potens, quia consul, C. Graccho et M. Fulvio Flacco[2] interfectis, acerrume victoriam nobilitatis in plebem exercuerat. Eum Jugurtha, tametsi Romæ in amicis habuerat, tamen accuratissume recepit : dando et pollicitando perfecit uti famæ, fidei, postremo omnibus suis rebus commodum regis anteferret : reliquos legatos eadem via aggressus, plerosque capit; paucis carior fides quam pecunia fuit. In divisione, quæ pars Numidiæ Mauretaniam attingit, agro virisque opulentior, Jugurthæ traditur : illam alteram, specie quam usu potiorem, quæ portuosior et ædificiis magis exornata erat, Adherbal possedit.

XVI. La victoire toutefois demeura, dans le sénat, au parti qui sacrifiait la justice à l'argent ou à la faveur. Un décret chargea dix commissaires de partager entre Jugurtha et Adherbal les provinces qu'avait possédées Micipsa. A la tête de cette commission, on mit L. Opimius, personnage fameux et alors tout-puissant au sénat, parce que pendant son consulat, après le meurtre de C. Gracchus et de M. Fulvius Flaccus, il avait poursuivi avec le dernier acharnement la victoire de la noblesse sur le peuple. Bien qu'à Rome Jugurtha se fût déjà assuré son amitié, il ne laissa pas de le recevoir avec des prévenances infinies, et il l'amena, à force de dons et de promesses, à sacrifier sa réputation, son devoir, en un mot tous ses intérêts, aux convenances d'un prince étranger. Les autres commissaires, attaqués par les mêmes séductions, se laissèrent également presque tous gagner : peu d'entre eux firent passer le devoir avant l'argent. Dans le partage, toute la partie de la Numidie qui touche à la Mauritanie, c'est-à-dire la plus fertile et la plus peuplée, fut livrée à Jugurtha : l'autre, qui, avec plus de ports et plus de beaux édifices, avait plus d'apparence que de ressources réelles, échut à Adherbal.

XVI. In senatu tamen	XVI. Dans le sénat pourtant
illa pars vicit,	cette partie l'emporta, [la justice)
qui anteferebant vero	*ceux-là, dis-je,* qui préféraient au vrai (à
pretium aut gratiam.	un prix (de l'argent) ou une influence.
Decretum fit	Un décret se fait (on décrète)
uti decem legati	que dix commissaires
dividerent regnum,	partageraient le royaume,
quod Micipsa obtinuerat,	que Micipsa avait possédé,
inter Jugurtham	entre Jugurtha
et Adherbalem.	et Adherbal.
Cujus legationis	De laquelle commission
princeps fuit L. Opimius,	le chef fut Lucius Opimius,
homo clarus,	homme illustre,
et tum potens in senatu,	et alors puissant dans le sénat,
quia consul,	parce qu'*étant* consul,
Caio Graccho	Caius Gracchus
et Marco Fulvio Flacco	et Marcus Fulvius Flaccus
interfectis,	*une fois* tués *par lui,*
exercuerat acerrume	il avait exercé très-rudement
victoriam nobilitatis	la victoire de la noblesse
in plebem.	sur le peuple (sur les plébéiens).
Tametsi Jugurtha	Quoique Jugurtha
habuerat in amicis Romæ,	*l'*eût eu *déjà* parmi *ses* amis à Rome,
recepit tamen	il *le* reçut pourtant
accuratissume :	avec-beaucoup-de-prévenances :
dando et pollicitando	en donnant et en promettant-beaucoup
perfecit uti anteferret	il fit-en-sorte qu'il préférât
commodum regis	l'avantage du roi
famæ, fidei,	à *sa* réputation, à *sa* probité,
postremo	enfin
omnibus suis rebus :	à tous ses *propres* intérêts :
aggressus eadem via	ayant attaqué par la même voie
reliquos legatos,	le-reste-des envoyés,
capit plerosque;	il prend (gagne) la plupart *d'entre eux*;
paucis fides	à peu *seulement* la probité
fuit carior quam pecunia.	fut plus chère que l'argent.
In divisione,	Dans le partage,
pars Numidiæ	la partie de la Numidie
quæ attingit Mauretaniam,	qui touche à la Mauritanie,
opulentior agro virisque,	plus riche en terres et en hommes,
traditur Jugurthæ;	est livrée à Jugurtha;
Adherbal possedit	Adherbal eut-en-partage
illam alteram,	cette autre,
potiorem specie	meilleure par *son* aspect
quam usu,	que par *son* utilité,
quæ erat portuosior	qui était plus garnie-de-ports
et magis exornata ædificiis.	et plus ornée de *beaux* édifices.

XVII. Res postulare videtur Africæ situm paucis exponere, et eas gentes, quibuscum nobis bellum aut amicitia fuit, attingere. Sed quæ loca et nationes, ob calorem aut asperitatem, item solitudines, minus frequentata [1] sunt, de iis haud facile compertum narraverim; cetera quam paucissumis absolvam.

In divisione orbis terræ, plerique in partem tertiam Africam posuere; pauci tantummodo Asiam et Europam esse [2], sed Africam in Europa. Ea fines habet, ab occidente, fretum nostri maris et Oceani[3]; ab ortu solis, declivem latitudinem, quem locum Catabathmon [4] incolæ appellant. Mare sævum, importuosum; ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus; cœlo terraque penuria aquarum. Genus hominum salubri corpore, velox, patiens laborum: plerosque senectus dissolvit, nisi qui ferro aut bestiis interiere: nam morbus haud sæpe quemquam superat; ad hoc malefici generis plurima ani-

XVII. Ici mon sujet semble m'inviter à esquisser brièvement la géographie de l'Afrique, et à toucher un mot des nations avec lesquelles nous avons eu soit des guerres, soit des alliances. Les pays et les peuples moins souvent visités à raison de leur brûlant climat, de leurs montagnes et de leurs déserts, il me serait difficile d'en rien dire de bien positif; les autres, j'en donnerai un très-rapide aperçu.

Dans la division du globe terrestre, la plupart des auteurs ont fait de l'Afrique une troisième partie du monde; d'autres en petit nombre n'en ont compté que deux, l'Asie et l'Europe, et ont compris l'Afrique dans l'Europe. Cette contrée a pour bornes : à l'occident, le détroit qui joint notre mer à l'Océan; au levant, une vaste surface inclinée, que les habitants nomment *Catabathmos* (la Descente). La mer y est orageuse et sans ports; le sol, fertile en grains, favorable aux bestiaux, dépourvu d'arbres; le ciel sans pluies; la terre sans sources. Les habitants sont sains et robustes, légers à la course, durs à la fatigue : pour la plupart, ils meurent lentement minés par la vieillesse, à moins que leurs jours ne soient abrégés par le fer ou la dent des bêtes féroces; car s'il est rare que la maladie emporte aucun d'eux, en revanche il y a abondance d'animaux d'espèce mal-

XVII. Res	XVII. *Mon* sujet
videtur postulare	semble demander
exponere paucis	*moi* exposer (que j'expose) en peu de *mots*
situm Africæ,	la géographie de l'Afrique,
et attingere eas gentes,	et mentionner-en-passant ces nations,
quibuscum fuit nobis	avec lesquelles fut à nous
bellum aut amicitia.	guerre ou amitié.
Sed loca et nationes	Du reste, les lieux et les nations
quæ frequentata sunt minus	qui ont été fréquentés (visités) moins
ob calorem	à cause de *leur* chaleur
aut asperitatem,	ou de *leurs* aspérités (montagnes),
item solitudines,	et-aussi de *leurs* déserts,
haud narraverim facile	je ne saurais rapporter facilement
compertum de iis;	*rien de* bien-su au sujet d'eux;
absolvam cetera	*mais* je traiterai des autres
quam paucissumis.	en le moins *possible* de *mots*.
In divisione orbis terræ	Dans la division du globe de la terre
plerique posuere Africam	la plupart ont posé l'Afrique
in tertiam partem;	en-façon-de troisième partie;
pauci Asiam et Europam	peu *ont pensé* l'Asie et l'Europe
esse tantummodo,	être seulement *des parties du monde*,
sed Africam in Europa.	et l'Afrique *être* dans l'Europe.
Ea habet fines	Cette *contrée* a *pour* confins
ab occidente fretum	à l'occident le détroit
nostri maris et Oceani;	de notre mer et de l'Océan;
ab ortu solis	du côté du lever du soleil
latitudinem declivem,	une vaste-surface inclinée,
quem locum incolæ	lequel lieu les habitants
appellant Catabathmon.	appellent Catabathmos.
Mare sævum,	La mer *y est* orageuse,
importuosum;	sans-ports;
ager fertilis frugum,	la campagne fertile en céréales,
bonus pecori,	favorable au bétail,
infecundus arbori;	stérile pour les arbres;
penuria aquarum	*il y a* pénurie d'eaux
cœlo terraque.	*et* dans *son* ciel et dans *son* sol.
Genus hominum	La race des hommes *qui l'habitent*
corpore salubri,	*est douée* d'un corps sain,
velox, patiens laborum:	*est* agile, dure aux travaux :
senectus	la vieillesse
dissolvit plerosque,	mine-lentement la plupart d'*eux*,
nisi qui interiere	à moins que quelques-uns *n'*aient péri
ferro aut bestiis :	par le fer ou *la dent des* bêtes :
nam morbus haud sæpe	car la maladie non souvent (rarement)
superat quemquam;	triomphe-de quelqu'un *d'eux;*
ad hoc plurima animalia	outre cela *il y a* beaucoup d'animaux
generis malefici.	d'espèce malfaisante.

malia. Sed qui mortales initio Africam habuerint, quique postea accesserint, aut quo modo inter se permixti sint, quanquam ab ea fama quæ plerosque obtinet diversum est, tamen, uti ex libris Punicis, qui regis Hiempsalis [1] dicebantur, interpretatum [2] nobis est, utique rem sese habere cultores ejus terræ putant, quam paucissumis dicam : ceterum fides ejus rei penes auctores erit.

XVIII. Africam initio habuere Gætuli et Libyes, asperi, inculti, quis cibus erat caro ferina atque humi pabulum, uti pecoribus. Hi neque moribus, neque lege, neque imperio cujusquam regebantur : vagi, palantes, qua nox coegerat, sedes habebant. Sed postquam in Hispania Hercules [3], sicut Afri putant, interiit, exercitus ejus, compositus ex variis gentibus, amisso duce, ac passim multis sibi quisque [4] imperium petentibus, brevi dilabitur. Ex eo numero Medi, Persæ et Armenii [5], navibus in Africam transvecti, proxumos nostro mari locos occupavere. Sed Persæ intra oceanum magis [6]; iique al-

faisante. Pour ce qui est des premiers occupants de l'Afrique, de ceux qui s'y établirent par la suite, de la manière dont s'opéra la fusion entre tous, je vais, tout en m'écartant par là des idées généralement reçues, exposer succinctement les traditions des livres puniques attribués au roi Hiempsal, telles que je me les suis fait expliquer, et telles qu'elles ont cours parmi les gens du pays : j'en laisse au surplus toute la responsabilité à mes autorités.

XVIII. L'Afrique fut occupée dans l'origine par les Gétules et les Libyens, peuplades farouches, grossières, qui se nourrissaient de la chair des animaux sauvages et broutaient l'herbe à la façon des troupeaux. Chez eux point de coutumes, point de lois, point d'autorité constituée : errants, vagabonds, ils faisaient leur gîte là où la nuit les obligeait de s'arrêter. — Cependant lorsqu'Hercule, suivant l'opinion des Africains, eut succombé en Espagne, son armée, assemblage d'hommes de toutes nations, se trouva sans chef et ne tarda pas à se disperser, une foule d'ambitieux cherchant à se créer de côté ou d'autre un pouvoir à part. Dans le nombre, les Mèdes, les Perses et les Arméniens, passèrent en Afrique sur des vaisseaux et s'établirent dans la contrée la plus voisine de notre mer. — Les Perses

Sed qui mortales initio	Quant à *savoir* quels mortels d'abord
habuerint Africam,	eurent l'Afrique,
quique postea accesserint,	et quels *autres* ensuite *y* vinrent,
aut quo modo	ou de quelle manière
permixti sint inter se,	ils se mêlèrent entre eux,
quanquam	quoique *ce que je vais dire*
est diversum ab ea fama	soit différent de cette tradition
quæ obtinet plerosque,	qui occupe la plupart des *esprits*,
tamen	toutefois
dicam quam paucissumis,	je dirai en le moins *possible* de *mots*,
uti interpretatum est nobis	selon qu'il a été traduit à nous
ex libris Punicis,	de *certains* livres carthaginois,
qui dicebantur	lesquels étaient dits
regis Hiempsalis,	*être l'œuvre* du roi Hiempsal,
utique cultores ejus terræ	et selon que les habitants de cette terre
putant rem habere sese:	pensent la chose se passer (être):
ceterum fides ejus rei	du reste la foi de cet exposé
erit penes auctores.	sera au-compte-de *mes* auteurs.
XVIII. Gætuli et Libyes	XVIII. Les Gétules et les Libyens
habuere initio Africam,	occupèrent d'abord l'Afrique,
asperi, inculti,	*peuples* rudes, sans-éducation,
quis, uti pecoribus,	auxquels, comme aux brutes,
erat cibus caro ferina	était *pour* nourriture la chair des-bêtes
atque pabulum humi.	et les pâturages du sol.
Hi regebantur	Ces *peuples n'*étaient régis
neque moribus, neque lege,	ni par des usages, ni par une loi,
neque imperio cujusquam:	ni par l'autorité de qui-que-ce-fût:
vagi, palantes,	vagabonds, errants,
habebant sedes,	ils avaient *leur* séjour,
qua nox coegerat.	par où la nuit *les* avait forcés *de l'avoir*.
Sed postquam Hercules,	Mais lorsque Hercule,
sicuti Afri putant,	comme les Africains *le* pensent,
interiit in Hispania,	eut péri en Espagne,
exercitus ejus,	son armée,
compositus ex variis genti-	composée *d'hommes* de diverses nations,
dilabitur brevi, [bus,	se disperse bientôt,
duce amisso,	*son* chef *une fois* perdu,
ac multis passim	et beaucoup de-côté-et-d'autre
petentibus imperium,	*se* cherchant une domination,
quisque sibi.	chacun pour soi.
Ex eo numero Medi,	De ce nombre *d'hommes* les Mèdes,
Persæ et Armenii,	les Perses et les Arméniens,
transvecti navibus	transportés sur des navires
in Africam,	en Afrique,
occupavere locos	s'emparèrent des lieux
proxumos nostro mari.	les plus rapprochés de notre mer.
Sed Persæ	Or les Perses *s'établirent*

veos navium inversos pro tuguriis habuere, quia neque materia in agris, neque ab Hispanis emundi aut mutandi copia erat : mare magnum et ignara[1] lingua commercia prohibebant. Hi paulatim per connubia Gætulos sibi miscuere ; et quia, sæpe tentantes agros, alia, deinde alia loca petiverant, semet ipsi Numidas[2] appellavere. Ceterum adhuc ædificia Numidarum agrestium, quæ mapalia illi vocant, oblonga, incurvis lateribus tecta[3], quasi navium carinæ sunt. Medis autem et Armeniis accessere Libyes (nam hi propius mare Africum[4] agitabant; Gætuli sub sole magis, haud procul ab ardoribus) : hique mature oppida habuere; nam freto divisi ab Hispania, mutare res inter se instituerant : nomen eorum paulatim Libyes corrupere, barbara lingua Mauros pro Medis[5] appellantes. Sed res Persarum brevi adolevit; ac postea, nomine Numidæ propter multitudinem a parentibus digressi, possidere

s'écartèrent de l'Océan plus que les autres : ils renversèrent les carènes de leurs navires et s'en firent des cabanes; car le sol ne leur fournissait point de bois, et ils ne pouvaient en tirer de l'Espagne ni par achats ni par échange, l'étendue de la mer et l'ignorance de la langue s'opposant à toutes relations avec ce pays. Insensiblement ils se mêlèrent aux Gétules par des mariages; et comme, dans leurs fréquentes tentatives pour trouver des terres à leur convenance, ils s'étaient successivement portés en différents endroits, eux-mêmes se donnèrent le nom de Numides. Aujourd'hui encore les habitations des paysans numides, ou, comme ils disent, leurs *mapales* (huttes), ressemblent assez par leur forme oblongue et leurs toits cintrés à des carènes de navires. — Quant aux Mèdes et aux Arméniens, ils se joignirent les Libyens, peuplade plus rapprochée de la mer d'Afrique que les Gétules, qui vivaient plus immédiatement sous le soleil et comme au centre de ses feux. De bonne heure ils eurent des villes ; car ils n'étaient séparés de l'Espagne que par le détroit, et avaient organisé un commerce d'échanges mutuels. Les Libyens altérèrent peu à peu leur nom, et dans leur idiome barbare les appelèrent Maures au lieu de Mèdes. — La puissance des Perses prit de rapides accroissements, et bientôt un certain nombre d'entre eux, amenés par l'excès de la population à se séparer de leurs pères, allèrent, sous le nom

magis intra Oceanum ,	plus en deçà de l'Océan ,
iique habuere pro tuguriis	et ils eurent en guise de cabanes
alveos inversos navium ,	des carènes retournées de navires,
quia neque materia in agris,	parce que ni bois *n'était* dans les terres ,
neque copia erat	ni possibilité *n'*était *à eux*
emundi ab Hispanis	d'*en* acheter des Espagnols
aut mutandi :	ou de faire-des-échanges *pour en avoir :*
mare magnum	une mer vaste
et lingua ignara	et une langue inconnue
prohibebant commercia.	empêchaient *tout* commerce *entre eux.*
Hi paulatim per connubia	Ceux-ci peu-à-peu par des mariages
miscuere secum Gætulos ;	mêlèrent avec eux les Gétules ;
et quia ,	et parce que ,
tentantes sæpe agros ,	en essayant souvent des terres *nouvelles,*
petiverant alia loca ,	ils avaient gagné d'autres lieux ,
deinde alia ,	puis d'autres *encore* ,
ipsi appellavere semet	eux-mêmes *s'*appelèrent eux-mêmes
Numidas.	Numides.
Ceterum adhuc ædificia	Du reste encore *aujourd'hui* les habitations
Numidarum agrestium ,	des Numides sauvages ,
quæ illi vocant mapalia ,	lesquelles ils nomment huttes ,
oblonga ,	oblongues ,
tecta lateribus incurvis ,	couvertes de côtés recourbés ,
sunt quasi carinæ navium.	sont comme des carènes de navires.
Medis autem et Armeniis	Aux Mèdes d'autre-part et aux Arméniens
accessere Libyes	s'adjoignirent les Libyens
(nam hi agitabant	(car ceux-ci passaient *leur vie*
propius mare Africum ;	plus près de la mer d'-Afrique ;
Gætuli magis sub sole,	les Gétules plus sous le soleil,
haud procul ab ardoribus):	non loin de *ses* ardeurs) :
hique habuere oppida	et ils eurent des villes
mature ;	de-bonne-heure ;
nam, divisi freto	car, séparés par un *simple* détroit
ab Hispania,	de l'Espagne,
instituerant	ils avaient établi
mutare res inter se :	d'échanger les objets entre eux :
paulatim Libyes	peu-à-peu les Libyens
corrupere nomen eorum,	altérèrent leur nom,
appellantes lingua barbara	*les* appelant en langue barbare
Mauros pro Medis.	Maures au lieu de Mèdes.
Sed res Persarum	Cependant l'État des Perses
adolevit brevi ;	se développa en-peu-de-temps ;
ac postea,	et plus tard,
Numidæ nomine,	Numides de nom (sous le nom de Nu-
digressi a parentibus	s'étant séparés de *leurs* pères [mides),
propter multitudinem,	pour-cause-de trop-grand-nombre ,
possidere ea loca,	*certains d'entre eux* d'occuper ces lieux ,

ea loca, quæ proxume Carthaginem Numidia appellatur. Dein utrique alteris freti finitumos armis aut metu sub imperium suum cogere : nomen gloriamque sibi addidere; magis hi, qui ad nostrum mare processerant, quia Libyes quam Gætuli minus bellicosi. Denique Africæ pars inferior [1] pleraque ab Numidis possessa est : victi omnes in gentem nomenque imperantium concessere.

XIX. Postea Phœnices [2], alii multitudinis domi minuendæ gratia, pars imperii cupidine, sollicitata plebe aliisque novarum rerum avidis, Hipponem, Hadrumetum, Leptim aliasque urbes in ora maritima condidere; hæque brevi multum auctæ, pars originibus præsidio, aliæ decori fuere : nam de Carthagine silere melius puto quam parum dicere, quoniam alio properare tempus monet. Igitur ad Catabathmon, qui locus Ægyptum ab Africa dividit, secundo mari, prima Cyrene est, colonia Theræon [3], ac deinceps duæ Syrtes [4], interque eas Leptis; dein Philænon aræ [5], quem, Ægyptum versus, finem

de Numides, occuper près de Carthage le pays qui devint dès lors la Numidie. Plus tard les uns et les autres, se prêtant un mutuel appui, soumirent les nations voisines soit par la force, soit par la terreur, et étendirent au loin leur renommée et leur gloire; particulièrement ceux qui, plus rapprochés de notre mer, avaient trouvé dans les Libyens des adversaires moins belliqueux que les Gétules. Enfin la partie inférieure de l'Afrique tomba presque tout entière au pouvoir des Numides : toutes les tribus vaincues, incorporées au peuple conquérant, se confondirent sous une appellation commune.

XIX. Dans la suite, les Phéniciens, les uns pour soulager leur patrie d'un surcroît de population, les autres dans des vues ambitieuses, entraînèrent à leur suite les gens du peuple et autres aventuriers, et fondèrent sur la côte maritime Hippone, Hadrumète, Leptis et diverses autres colonies, qui, bientôt florissantes, devinrent l'appui ou la gloire de leurs métropoles. Quant à Carthage, mieux vaut, je pense, n'en point parler que d'en dire trop peu, pressé que je suis d'arriver à autre chose. — A partir donc du Catabathmos, cette plaine inclinée qui sépare l'Égypte de l'Afrique, la première ville qu'on rencontre en suivant la côte est Cyrène, colonie de Théra, continuée par les deux Syrtes, dans l'intervalle desquelles Leptis : puis les autels des Philènes, limites de l'empire carthaginois du côté de

quæ proxume Carthaginem	*cette terre* qui tout-près-de Carthage
appellatur Numidia.	est appelée Numidie.
Dein utrique,	Puis les-uns-et-les-autres,
freti alteris,	s'appuyant *les uns* sur les autres,
cogere armis aut metu	de réduire par les armes ou la terreur
finitumos sub imperium :	les *peuples* voisins sous *leur* puissance :
addidere sibi nomen	ils s'ajoutèrent (s'acquirent) du renom
gloriamque ;	et de la gloire ; [avancés
magis hi qui processerant	plus *encore* (surtout) ceux qui s'étaient
ad nostrum mare,	vers notre mer,
quia Libyes minus bellicosi	parce que les Libyens *sont* moins belli-
quam Gætuli.	que les Gétules. [queux
Denique	Enfin
pars inferior Africæ	la partie inférieure de l'Afrique
possessa est pleraque	fut possédée presque-entière
ab Numidis :	par les Numides :
omnes victi	tous les *peuples* vaincus
concessere in gentem	entrèrent dans la nation
nomenque imperantium.	et *dans* le nom des dominants
XIX. Postea Phœnices,	XIX. Plus-tard les Phéniciens,
alii gratia minuendæ	les uns en vue de diminuer
multitudinis domi,	le trop-plein dans-leur-patrie,
pars cupidine imperii,	une partie par passion du pouvoir,
plebe sollicitata	le petit-peuple ayant été provoqué
aliisque	et *avec lui* d'autres *encore*
avidis rerum novarum,	avides de choses nouvelles,
condidere in ora maritima	fondèrent sur la côte de-la-mer
Hipponem, Hadrumetum,	Hippone, Hadrumète,
Leptim aliasque urbes ;	Leptis et autres villes ;
hæque brevi multum auctæ	et celles-ci, bientôt fort accrues,
fuere, pars præsidio,	furent, une partie (les unes) à secours,
aliæ decori originibus :	d'autres à honneur à *leurs* métropoles :
nam de Carthagine	quant à *ce qui est* de Carthage,
puto silere melius	je pense garder-le-silence *être* mieux
quam dicere parum,	qu'*en* dire *trop* peu,
quoniam tempus monet	puisque le temps *m'*avertit
properare alio.	de me hâter *d'arriver* ailleurs.
Igitur ad Catabathmon,	Donc vers Catabathmos,
qui locus dividit	lequel endroit sépare
Ægyptum ab Africa,	l'Egypte de l'Afrique,
secundo mari,	en suivant (le long de) la mer,
prima est Cyrene,	la première est Cyrène,
colonia Theræon,	colonie des Théréens,
ac deinceps duæ Syrtes,	et à-la-suite les deux Syrtes,
interque eas Leptis ;	et entre elles Leptis ;
dein aræ Philænon,	puis les autels des Philènes,
quem finem imperii	laquelle frontière de *leur* domination

imperii habuere Carthaginienses; post aliæ Punicæ urbes. Cetera loca usque ad Mauretaniam Numidæ tenent; proxume Hispaniam Mauri sunt; super Numidiam Gætulos accepimus, partim in tuguriis, alios incultius vagos agitare; post eos Æthiopas esse; dein loca exusta solis ardoribus. Igitur bello Jugurthino pleraque ex Punicis oppida et fines Carthaginiensium, quos novissume habuerant, populus Romanus per magistratus administrabat; Gætulorum magna pars, et Numidia usque ad flumen Mulucham, sub Jugurtha erant; Mauris omnibus rex Bocchus imperitabat, præter nomen, cetera ignarus populi Romani, itemque nobis neque bello neque pace antea cognitus. De Africa et ejus incolis ad necessitudinem rei satis dictum.

XX. Postquam, regno diviso, legati Africa discessere, et Jugurtha contra timorem animi præmia sceleris adeptum sese videt, certum ratus, quod ex amicis apud Numantiam accepe-

l'Égypte : puis encore d'autres villes puniques. Tout le reste, jusqu'à la Mauritanie, appartient aux Numides : puis, tout près de l'Espagne, les Maures : au-dessus de la Numidie, les Gétules, qui vivent, dit-on, les uns sous des huttes, les autres, plus barbares encore, errants à l'aventure : derrière les Gétules, les Éthiopiens : enfin, des régions dévorées par les ardeurs du soleil. — Or, au temps de la guerre contre Jugurtha, la plupart des villes puniques et tout le pays possédé en dernier lieu par les Carthaginois étaient administrés, au nom du peuple romain, par des magistrats romains : une grande partie de la Gétulie, et la Numidie jusqu'au fleuve Mulucha, étaient sous la dépendance de Jugurtha : la Mauritanie entière obéissait au roi Bocchus, qui ne connaissait du peuple romain que le nom, et ne nous était connu lui-même jusqu'alors ni comme ennemi ni comme allié. Mais en voilà assez sur l'Afrique et sur ses habitants pour le besoin de mon sujet.

XX. Lorsqu'après le partage du royaume les commissaires ont quitté l'Afrique, et que Jugurtha, contrairement à ses appréhensions, se voit en pleine jouissance du prix de son forfait, convaincu plus que jamais, comme ses amis le lui ont affirmé à Numance, que tout à

Carthaginienses habuere	les Carthaginois eurent
versus Ægyptum;	du côté de l'Egypte;
post aliæ urbes punicæ.	puis d'autres villes Puniques.
Numidæ	Les Numides
tenent cetera loca	occupent tous-les-autres lieux
usque ad Mauretaniam;	jusqu'à la Mauritanie;
proxume Hispaniam	le plus près de l'Espagne
sunt Mauri;	sont les Maures;
super Numidiam	au delà de la Numidie
accepimus	nous avons appris (savons)
Gætulos agitare,	les Gétules vivre,
partim in tuguriis,	en partie (les uns) dans des cabanes,
alios incultius vagos;	d'autres plus grossièrement errants;
post eos esse Æthiopas;	derrière eux être les Ethiopiens,
dein loca	puis des endroits
exusta ardoribus solis.	brûlés par les ardeurs du soleil.
Igitur bello Jugurthino	Or lors de la guerre de-Jugurtha
populus Romanus	le peuple romain
administrabat	administrait
per magistratus	par des magistrats *romains*
pleraque oppida	la plupart des villes
ex Punicis	d'entre les *villes* puniques
et fines Carthaginiensium,	et les terres des Carthaginois,
quos habuerant novissume;	*celles* qu'ils avaient eues en-dernier-lieu;
magna pars Gætulorum	une grande partie des Gétules
et Numidia	et la Numidie
usque ad flumen Mulucham	jusqu'au fleuve Mulucha
erant sub Jugurtha;	étaient sous Jugurtha;
omnibus Mauris	à tous les Maures
imperitabat rex Bocchus,	commandait le roi Bocchus,
ignarus populi Romani	ignorant du peuple romain
cetera, præter nomen,	quant à tout-le-reste, sauf le nom,
itemque antea	et de même jusque-là
cognitus nobis neque bello	*n'*ayant été connu de nous ni en guerre
neque pace.	ni en paix.
De Africa et incolis ejus	*Mais* sur l'Afrique et ses habitants
satis dictum	*en voilà* assez *de* dit
ad necessitudinem rei.	pour le besoin de *mon* sujet.
XX. Postquam legati,	XX. Lorsque les délégués,
regno diviso,	le royaume *une fois* partagé,
discessere Africa,	se furent retirés de l'Afrique,
et Jugurtha videt	et *que* Jugurtha voit
sese adeptum	lui-même ayant obtenu
præmia sceleris	le prix de *son* crime
contra timorem animi,	contrairement à la crainte de *son* esprit,
ratus certum,	croyant certain,
quod acceperat ex amicis	ce qu'il avait ouï-dire à *ses* amis

rat, omnia Romæ venalia esse, simul et illorum pollicitationibus accensus, quos paulo ante muneribus expleverat, in regnum Adherbalis animum intendit. Ipse acer, bellicosus; at is, quem petebat, quietus, imbellis, placido ingenio, opportunus injuriæ, metuens magis quam metuendus. Igitur ex improviso fines ejus cum magna manu invadit; multos mortales cum pecore atque alia præda capit, ædificia incendit, pleraque loca hostiliter cum equitatu accedit; dein cum omni multitudine in regnum suum convertit, existumans dolore permotum Adherbalem injurias suas manu vindicaturum, eamque rem belli causam fore. At ille, quod neque se parem armis existumabat, et amicitia populi Romani magis quam Numidis fretus erat, legatos ad Jugurtham de injuriis questum misit : qui tametsi contumeliosa dicta retulerant, prius tamen omnia pati decrevit quam bellum sumere, quia tentatum antea secus '

Rome est vénal, et enflammé d'ailleurs par les promesses de ceux qu'il vient de combler de présents, il tourne toutes ses vues sur le royaume d'Adherbal. Lui-même est ardent, belliqueux; celui qu'il se propose d'attaquer, doux, timide, inoffensif, sans défense, plus craintif que redoutable. Il se jette donc à l'improviste sur ses États à la tête d'une troupe considérable, fait des prisonniers en grand nombre, enlève des troupeaux et du butin de toute sorte, brûle les maisons et ravage presque tout le pays avec sa cavalerie; puis il reprend avec toute sa bande la route de son propre royaume, espérant bien qu'Adherbal indigné s'armera pour venger une telle insulte et lui fournira ainsi un prétexte de guerre. Mais ce prince, sentant l'infériorité de ses armes et comptant plus sur l'amitié du peuple romain que sur les Numides, se borne à envoyer des ambassadeurs à Jugurtha pour se plaindre de ses attaques : vainement même ils reviennent bientôt avec des réponses outrageantes; Adherbal est déterminé à tout souffrir plutôt que de reprendre une guerre dont le premier essai lui a

apud Numantiam,	auprès de Numance,
omnia Romæ esse venalia,	tout à Rome être vénal,
simul et accensus	*et* en même temps aussi enflammé
pollicitationibus illorum	par les promesses de ceux
quos paulo ante	que peu auparavant
expleverat muneribus,	il avait comblés de présents,
intendit animum	il dirige *son* esprit (sa convoitise)
in regnum Adherbalis.	vers le royaume d'Adherbal.
Ipse acer, bellicosus;	Lui-même *était* ardent, belliqueux;
at is, quem petebat,	au contraire, celui qu'il attaquait
quietus, imbellis,	*était* tranquille, non-belliqueux,
ingenio placido,	d'un naturel pacifique,
opportunus injuriæ,	impunément-accessible à l'outrage.
magis metuens	plus redoutant
quam metuendus.	que redoutable.
Igitur ex improviso	Donc à l'improviste
invadit fines ejus	il envahit son territoire
cum magna manu :	avec une grande troupe :
capit multos mortales	il s'empare de beaucoup d'hommes
cum pecore	avec bétail
atque alia præda,	et autre butin,
incendit ædificia,	incendie des maisons,
accedit pleraque loca	s'approche de la plupart des endroits
hostiliter cum equitatu;	en-ennemi avec de la cavalerie;
dein cum omni multitudine	puis avec toute *sa* troupe
convertit in suum regnum,	*se* retourne vers son *propre* royaume,
existumans Adherbalem	pensant *qu'*Adherbal
permotum dolore	vivement-ému par le ressentiment
vindicaturum	devoir chercher (cherchera)-à-venger
manu	par la force
injurias suas,	les injustes-outrages *faits* à-lui,
eamque rem	et cette circonstance
fore causam belli.	devoir être une cause de guerre.
At ille,	Cependant lui (Adherbal),
quod neque existumabat	parce que et il ne pensait pas
se parem armis,	lui-même *être* égal en armes *à Jugurtha*,
et erat fretus	et il était confiant *d'ailleurs*
amicitia populi Romani	en l'amitié du peuple romain
magis quam Numidis,	plus qu'en les Numides,
misit legatos ad Jugurtham	envoya des députés à Jugurtha
questum de injuriis :	pour se plaindre de *ses* outrages :
qui tametsi retulerant	et bien qu'ils eussent rapporté
dicta contumeliosa,	des paroles injurieuses *de Jugurtha*,
decrevit tamen pati omnia	il résolut pourtant de souffrir tout
priusquam sumere bellum,	avant que d'entreprendre la guerre,
quia tentatum antea	parce que *déjà* tentée auparavant
cesserat secus.	elle avait tourné mal.

cesserat. Neque tamen eo magis cupido Jugurthæ minuebatur, quippe qui totum ejus regnum animo jam invaserat. Itaque non, ut antea, cum prædatoria manu, sed magno exercitu comparato, bellum gerere cœpit et aperte totius Numidiæ imperium petere; ceterum, qua pergebat, urbes, agros vastare, prædas agere, suis animum, terrorem hostibus augere.

XXI. Adherbal ubi intellegit eo processum, uti regnum aut relinquendum esset aut armis retinendum, necessario copias parat, et Jugurthæ obvius procedit. Interim haud longe a mari, prope Cirtam[1] oppidum, utriusque consedit exercitus: et, quia diei extremum erat, prœlium non inceptum; ubi plerumque noctis processit, obscuro etiamtum lumine, milites Jugurthini, signo dato, castra hostium invadunt; semisomnos partim, alios arma sumentes fugant funduntque. Adherbal cum paucis equitibus Cirtam profugit; et ni multitudo togatorum[2] fuisset, quæ Numidas insequentes mœnibus prohibuit, uno die inter duos

si mal réussi. Cette patience toutefois ne ralentissait en rien l'ambition de Jugurtha, qui déjà avait envahi par la pensée tout le royaume de son rival : aussi n'est-ce plus, comme précédemment, avec une troupe de pillards, mais avec une forte armée, qu'il entre en campagne, et qu'il aspire ouvertement à la domination de la Numidie entière : partout où il s'avance, il ravage et les villes et les champs, fait un immense butin, augmente la confiance des siens, la terreur des ennemis.

XXI. Réduit ainsi à l'alternative ou de renoncer à sa couronne ou de recourir aux armes pour la conserver, Adherbal cède à la nécessité : il lève des troupes et marche à la rencontre de Jugurtha. Les deux armées s'arrêtèrent à peu de distance de la mer, près de la ville de Cirta. Le jour était à son déclin; l'action ne s'engagea pas sur-le-champ. Mais à peine la nuit achevait-elle son cours et faisait-elle place à une lumière douteuse encore, que les soldats de Jugurtha, à un signal donné, fondent sur le camp des ennemis, les défont et les dispersent, les uns à demi endormis, les autres cherchant encore leurs armes. Adherbal se réfugia à Cirta avec une poignée de cavaliers; et, sans une quantité considérable d'Italiens qui écartèrent des murs les Numides acharnés à sa poursuite, un même jour eût vu le commencement et la fin de la lutte entre les deux rois.

Et tamen cupido Jugurthæ	Et pourtant la cupidité de Jugurtha
non minuebatur magis eo ,	n'était pas diminuée plus par là ,
quippe qui	à savoir *de Jugurtha* qui
invaserat jam animo	avait envahi déjà en esprit
totum regnum ejus.	tout le royaume de lui (d'Adherbal).
Itaque cœpit gerere bellum,	Aussi il se mit à faire la guerre,
non, ut antea,	non, comme précédemment,
cum manu prædatoria,	avec une troupe de-pillards,
sed magno exercitu	mais avec une grande armée
comparato,	levée *tout exprès*,
et petere aperte	et à réclamer ouvertement
imperium totius Numidiæ;	la domination de toute la Numidie ;
ceterum , qua pergebat,	du reste, par où il allait,
vastare urbes, agros,	à dévaster les villes, les terres,
agere prædas,	à pousser *devant lui* (emmener) des butins,
augere animum suis,	à augmenter l'ardeur à ses *hommes*,
terrorem hostibus.	la terreur aux ennemis.
XXI. Ubi Adherbal	XXI. Dès qu'Adherbal
intellegit processum eo	comprend *la chose en* être venue là
uti regnum esset	que *son* royaume fût
aut relinquendum	ou à-abandonner
aut retinendum armis,	ou à-retenir par les armes,
necessario parat copias	forcément il prépare des troupes
et procedit	et il s'avance
obvius Jugurthæ.	à-la-rencontre-de Jugurtha.
Interim	Cependant
exercitus utriusque	l'armée de l'un-et-l'autre
consedit haud longe a mari,	s'arrêta non loin de la mer,
prope oppidum Cirtam;	près de la ville *de* Cirta;
et, quia erat extremum diei,	et, comme *c*'était la fin du jour,
prœlium non inceptum;	le combat ne *fut* pas commencé;
ubi plerumque noctis	quand la plus grande *partie* de la nuit
processit,	se fut écoulée,
lumine etiamtum obscuro,	la lumière *étant* encore-alors obscure,
milites Jugurthini,	les soldats de-Jugurtha,
signo dato,	un signal étant donné,
invadunt castra hostium;	envahissent le camp des ennemis;
fugant funduntque	ils *les* font-fuir et *les* mettent-en-désordre
partim semisomnos,	en partie (les uns) à-demi-endormis,
alios sumentes arma.	d'autres prenant *leurs* armes.
Adherbal profugit Cirtam	Adherbal s'enfuit à Cirta
cum paucis equitibus;	avec peu de cavaliers;
et ni fuisset multitudo	et s'il n'y eût eu une multitude
togatorum,	d'*hommes* portant-la-toge (d'Italiens),
quæ prohibuit mœnibus	laquelle écarta des murs
Numidas insequentes,	les Numides qui *le* poursuivaient,
bellum inter duos reges	la guerre entre les deux rois

reges cœptum atque patratum bellum foret. Igitur Jugurtha oppidum circumsedit : vineis turribusque [1] et machinis omnium generum expugnare aggreditur, maxume festinans tempus legatorum antecapere, quos, ante prœlium factum, Romam ab Adherbale missos audiverat. Sed postquam senatus de bello eorum accepit, tres adolescentes in Africam legantur, qui ambo reges adeant, senatus populique Romani verbis nuntient « Velle et censere eos ab armis discedere, de controversiis suis jure potius quam bello disceptare : ita seque illisque dignum fore. »

XXII. Legati in Africam maturantes veniunt, eo magis quod Romæ, dum proficisci parant, de prœlio facto et oppugnatione Cirtæ audiebatur : sed is rumor clemens erat. Quorum Jugurtha accepta oratione respondit, « Sibi neque majus quidquam neque carius auctoritate senati : ab adolescentia ita enisum, uti ab optumo quoque probaretur : virtute, non malitia,

Jugurtha investit la place, et tente, à force de mantelets, de tours et de machines de tous genres, de l'emporter vivement : il a hâte de devancer le retour des ambassadeurs qu'il sait avoir été envoyés à Rome par Adherbal avant le combat. Cependant, à la nouvelle de ces hostilités, le sénat députe en Afrique trois jeunes patriciens, avec mission d'aller trouver les deux rois et de leur signifier, de par la volonté expresse et formelle du sénat et du peuple romain : « Qu'ils aient à mettre bas les armes, et à vider leur querelle par la voie du droit et non de la force, ainsi que l'exige la dignité de Rome et la leur. »

XXII. Les députés passent en Afrique avec une célérité d'autant plus grande, qu'à Rome, au moment de leur départ, on parlait déjà, quoique vaguement encore, de la défaite d'Adherbal et du siége de Cirta. Au discours qu'ils lui tinrent, Jugurtha répondit : « Qu'il ne savait rien de plus cher et de plus sacré pour lui que l'autorité du sénat : qu'il s'était efforcé, dès ses plus jeunes années, de mériter l'estime des hommes les plus honorables : que c'était par ses vertus et non par des méfaits qu'il avait su plaire à P. Scipion, ce person-

cœptum atque patratum fo-	eût été entamée et achevée
uno die. [ret	en un *seul* jour.
Igitur Jugurtha	Donc Jugurtha
circumsedit oppidum :	assiégea la ville :
aggreditur expugnare	il entreprend de *l'*emporter
vineis turribusque	au moyen de mantelets et de tours
et machinis	et de machines
omnium generum,	de tous genres,
festinans maxume	se hâtant surtout
antecapere tempus	de devancer le temps *du retour*
legatorum,	des envoyés,
quos audiverat missos	qu'il avait ouï-dire *avoir été* envoyés
Romam ab Adherbale	à Rome par Adherbal
ante prœlium factum.	avant la bataille livrée.
Sed postquam senatus	Cependant lorsque le sénat
accepit de bello eorum,	eut ouï-parler de leur guerre,
tres adolescentes	trois jeunes-gens
legantur in Africam,	sont délégués en Afrique,
qui adeant ambo reges,	lesquels aillent-trouver les deux rois,
nuntient	*et leur* annoncent
verbis senatus	dans les termes (de la part) du sénat
populique Romani :	et du peuple romain :
« Velle et censere	« *Les Romains* vouloir et être-d'avis
eos discedere ab armis :	eux s'éloigner des (mettre bas les) armes,
disceptare	*et* disputer
de suis controversiis	sur leurs sujets-de-débats
potius jure quam bello :	plutôt par le droit que par la guerre :
ita fore dignum	ainsi (cela) devoir être digne
seque	et d'eux-mêmes (Romains)
illisque. »	et d'eux-autres (rois). »
XXII. Legati	XXII. Les envoyés
veniunt in Africam	viennent en Afrique
maturantes,	en se hâtant,
eo magis quod Romæ,	d'autant plus qu'à Rome,
dum parant proficisci,	tandis qu'ils se préparent à partir,
audiebatur de prœlio facto	il était ouï-parler du combat livré
et oppugnatione Cirtæ :	et du siége de Cirta :
sed is rumor erat clemens.	mais ce bruit était *encore* faible.
Quorum oratione accepta,	Leur discours *une fois* reçu (entendu),
Jugurtha respondit,	Jugurtha répondit,
« Neque quidquam majus	« Et rien n'*être* plus grand
neque carius sibi	et *rien* n'*être* plus cher à lui
auctoritate senati :	que l'autorité du sénat :
enisum ab adolescentia	*lui* s'être efforcé dès *sa* jeunesse
ita, uti probaretur	de telle sorte qu'il fût approuvé
a quoque optumo :	par chaque *homme* le plus vertueux :
placuisse Publio Scipioni,	avoir plu à Publius Scipion,

P. Scipioni, summo viro, placuisse: ob easdem artes ab Micipsa, non penuria liberorum, in regnum adoptatum[1] : ceterum, quo plura bene atque strenue fecisset, eo animum suum injuriam minus tolerare : Adherbalem dolis vitæ suæ insidiatum; quod ubi comperisset, sceleri obviam isse ; populum Romanum neque recte, neque pro bono facturum, si ab jure gentium[2] sese prohibuerint : postremo de omnibus rebus legatos Romam brevi missurum. » Ita utrique digrediuntur. Adherbalis appellandi copia non fuit.

XXIII. Jugurtha ubi eos Africa decessisse ratus est, neque propter loci naturam Cirtam armis expugnare potest, vallo atque fossa[3] mœnia circumdat, turres exstruit, easque præsidiis firmat : præterea dies, noctes, aut per vim aut dolis tentare; defensoribus mœnium præmia modo, modo formidinem ostentare; suos hortando ad virtutem erigere; prorsus intentus cuncta parare. Adherbal ubi intellegit omnes suas fortunas in

nage si éminent; que ces mêmes titres, et non le défaut d'enfants, avaient déterminé Micipsa à l'appeler par l'adoption au partage de son royaume ; que d'ailleurs, plus sa conduite avait été belle et courageuse, moins il supportait l'idée d'un affront ; qu'Adherbal avait tramé secrètement contre sa vie, et qu'alors seulement, instruit du crime, il avait songé à le prévenir; qu'il y aurait de la part du peuple romain manque de convenance et d'équité à lui interdire l'exercice d'un droit reconnu par toutes les nations; qu'au surplus il enverrait bientôt des ambassadeurs à Rome pour y traiter toutes ces questions. » Là-dessus on se sépare, sans que les députés romains aient pu conférer avec Adherbal.

XXIII. Dès qu'il les croit sortis de l'Afrique, Jugurtha, désespérant d'emporter d'assaut la ville de Cirta à cause de sa position, l'entoure d'un retranchement et d'un fossé, élève des tours, les garnit de soldats; tente jour et nuit soit des attaques à force ouverte, soit des surprises; prodigue aux défenseurs des remparts, tantôt les offres, tantôt les menaces; ranime incessamment le courage des siens par ses exhortations; met tout en œuvre, en un mot, pour réussir. Alors Adherbal se voyant dans la position la plus critique, pressé

viro summo,
virtute, non malitia :
adoptatum ab Micipsa
in regnum
ob easdem artes,
non penuria liberorum :
ceterum, quo fecisset plura
bene atque strenue,
eo minus suum animum
tolerare injuriam :
Adherbalem dolis
insidiatum suæ vitæ;
quod ubi comperisset,
isse obviam sceleri :
populum Romanum
facturum neque recte
neque pro bono,
si prohibuerint sese
ab jure gentium :
postremo missurum brevi
de omnibus rebus
legatos Romam. »
Ita utrique digrediuntur.
Copia non fuit
appellandi Adherbalis.
XXIII. Ubi Jugurtha
ratus est
eos decessisse Africa,
neque potest
expugnare Cirtam armis
propter naturam loci,
circumdat mœnia
vallo atque fossa,
exstruit turres,
firmatque eas præsidiis :
præterea dies, noctes,
tentare aut per vim
aut dolis;
ostentare modo præmia,
modo formidinem
defensoribus mœnium;
hortando suos
erigere ad virtutem;
prorsus parare cuncta
intentus.
Ubi Adherbal intellegit
omnes suas fortunas

personnage éminent,
par du mérite, non par de la perversité :
avoir été adopté par Micipsa
pour la royauté
à raison des mêmes pratiques,
non par pénurie d'enfants : [ses
du reste, d'autant il avait fait plus de cho-
méritoirement et activement,
d'autant moins son esprit
supporter un injuste-outrage :
Adherbal par des ruses
avoir comploté contre sa vie;
dès qu'il avait appris cela,
être (il était) allé à l'encontre du crime :
le peuple romain
ne devoir agir ni avec-droiture
ni pour le bien,
s'ils (les Romains) l'empêchaient (le pri-
du droit des gens : [vaient]
enfin *lui* devoir envoyer bientôt
au sujet de toutes choses
des députés à Rome. »
Ainsi les-uns-et-les-autres se séparent.
Faculté ne fut pas *aux envoyés*
de s'adresser à Adherbal.
XXIII. Dès que Jugurtha
fut convaincu
eux être partis d'Afrique,
et qu'il *voit qu'il* ne peut
emporter Cirta par les armes
à cause de la nature du lieu,
il entoure les murailles
d'un retranchement et d'un fossé,
élève des tours,
et les fortifie par des postes :
outre-cela, jours *et* nuits,
de faire-des-tentatives ou par la force
ou par des ruses;
de montrer tantôt des récompenses,
tantôt la terreur (des menaces)
aux défenseurs des murailles;
en exhortant les siens,
de *les* ranimer pour le courage;
en un mot de faire tout
avec-un-zèle-toujours-tendu.
Dès qu'Adherbal comprend
toute sa fortune

extremo sitas, hostem infestum, auxilii spem nullam, penuria rerum necessariarum bellum trahi non posse, ex iis qui una Cirtam profugerant duo maxume impigros delegit : eos, multa pollicendo ac miserando casum suum, confirmat, uti per hostium munitiones noctu ad proxumum mare, dein Romam pergerent.

XXIV. Numidæ paucis diebus jussa efficiunt : litteræ Adherbalis in senatu recitatæ, quarum sententia hæc fuit :

« Non mea culpa sæpe ad vos oratum mitto, P. C. ; sed vis Jugurthæ subigit : quem tanta lubido exstinguendi me invasit, uti neque vos, neque Deos immortales in animo habeat, sanguinem meum quam omnia malit. Itaque quintum jam mensem, socius et amicus populi Romani, armis obsessus teneor ; neque mihi Micipsæ patris beneficia, neque vestra decreta auxiliantur : ferro an fame acrius urgear, incertus sum. Plura de Jugurtha scribere dehortatur fortuna mea : etiam antea [1]

par un ennemi implacable, privé de tout espoir de secours, hors d'état de prolonger la guerre, choisit les deux plus intrépides d'entre les cavaliers qui s'étaient réfugiés avec lui à Cirta : il les comble de promesses, les touche par le récit de ses infortunes, et les détermine à se rendre de nuit, à travers les ouvrages des ennemis, d'abord au plus prochain rivage, puis à Rome.

XXIV. En peu de jours, les Numides exécutent leurs ordres ; on lit au sénat une lettre d'Adherbal, conçue en ce sens :

« Ce n'est pas ma faute, Pères Conscrits, si j'envoie souvent vous implorer : ce sont les violences de Jugurtha qui m'y contraignent. Impatient, furieux de m'exterminer, il ne s'inquiète ni de vous, ni des Dieux immortels : avant tout, il veut mon sang ! Aussi voilà-t-il cinq mois que je suis assiégé par ses armes, moi l'allié et l'ami du peuple romain, sans que ni les bienfaits de Micipsa mon père ni vos propres décrets puissent rien pour me protéger : pressé par le fer, pressé par la faim, je ne sais que déplorer le plus. Je vous en écrirais plus long sur Jugurtha, n'était ma triste situation ; mais

sitas in extremo,	*être* située à l'extrémité,
hostem infestum,	*son* ennemi *être* acharné,
nullam spem auxilii,	nul espoir de secours *n'être à lui*,
bellum non posse trahi	la guerre ne pouvoir être traînée
penuria	à cause de la pénurie
rerum necessariarum,	des choses nécessaires,
delegit ex iis qui una	il choisit d'entre ceux qui avec *lui*
profugerant Cirtam	s'étaient enfuis à Cirta
duo maxume impigros :	les deux plus actifs :
pollicendo multa	en promettant beaucoup
ac miserando suum casum,	et en déplorant sa position-cruelle,
confirmat eos,	il les confirme *dans ce projet*,
uti pergerent noctu	qu'ils iraient de nuit
per munitiones hostium	à travers les fortifications des ennemis
ad proxumum mare,	vers la plus proche mer,
dein Romam.	puis à Rome.
XXIV. Paucis diebus	XXIV. En peu de jours
Numidæ efficiunt jussa :	les Numides exécutent *ses* ordres :
litteræ Adherbalis	une lettre d'Adherbal
recitatæ in senatu,	*est* lue dans le sénat,
quarum sententia fuit hæc:	dont le sens fut (était) celui-ci :
« Non mea culpa	« *Ce* n'*est* pas par ma faute *que*
mitto sæpe	j'envoie souvent
oratum ad vos,	supplier auprès de vous,
Patres Conscripti;	Pères Conscrits;
sed vis Jugurthæ subigit :	mais la violence de Jugurtha *m'y* force :
quem invasit tanta lubido	*lui* dont s'est emparé un si-grand désir
exstinguendi me,	de m'anéantir,
uti habeat in animo	qu'il *n*'a dans l'esprit
neque vos	ni vous
neque Deos immortales,	ni les Dieux immortels,
malit meum sanguinem	*et* qu'il aime-mieux mon sang
quam omnia.	que toutes choses.
Itaque	Aussi
jam quintum mensem	déjà depuis le cinquième mois
socius et amicus	*moi* l'allié et l'ami
populi Romani	du peuple romain
teneor obsessus armis;	je suis tenu assiégé par *ses* armes;
neque beneficia	ni les bienfaits
Micipsæ patris,	de Micipsa *mon* père,
neque vestra decreta	ni vos décrets
auxiliantur mihi :	ne me secourent :
sum incertus	je suis incertain (je ne saurais dire)
urgear acrius ferro	*si* je suis pressé plus vivement par le fer
an fame.	ou par la faim.
Mea fortuna dehortatur	Ma fortune *me* dissuade
scribere plura de Jugurtha:	d'*en* écrire davantage sur Jugurtha :

expertus sum parum fidei miseris esse; nisi tamen intellego illum supra quam ego sum petere, neque simul amicitiam vestram et regnum meum sperare. Utrum gravius existumet, nemini occultum est : nam initio occidit Hiempsalem fratrem meum; dein patrio regno me expulit. Quæ sane fuerint nostræ injuriæ, nihil ad vos. Verum nunc vestrum regnum armis tenet; me, quem imperatorem Numidis posuistis, clausum obsidet; legatorum verba quanti fecerit, pericula mea declarant : quid reliquum, nisi vis vestra, quo moveri possit? Nam ego quidem vellem [1] et hæc quæ scribo, et illa quæ antea in senatu questus sum, vana forent, potius quam miseria mea fidem verbis faceret. Sed quoniam eo natus sum, ut Jugurthæ scelerum ostentui essem, non jam mortem neque ærumnas, tantummodo inimici imperium et cruciatus corporis deprecor.

je n'ai que trop éprouvé déjà combien le malheur trouve peu de créance. Et pourtant, ne vois-je pas assez clairement qu'il s'attaque à plus grand que je ne suis, et qu'il ne se flatte pas de conserver à la fois votre amitié et ma couronne? De ces deux biens, lequel lui tient le plus au cœur? c'est ce qui n'est assurément un mystère pour personne : n'a-t-il pas commencé par assassiner mon frère Hiempsal? ne m'a-t-il pas ensuite chassé du royaume de mes pères? Mais je veux que ce fussent là des injures à nous personnelles, qui ne vous touchassent en rien. Aujourd'hui, c'est votre propre royaume que ses armes ont envahi; c'est le chef donné par vous-mêmes aux Numides qu'il tient assiégé; quant aux paroles de vos ambassadeurs, mes périls attestent assez le cas qu'il en a fait : quel moyen reste-t-il donc, autre que la force de vos armes, pour agir sur lui? Ah! sans doute, plût au ciel que les plaintes consignées dans cette lettre et celles que précédemment déjà j'ai fait entendre dans le sénat fussent de vaines chimères, et que la réalité de mes infortunes ne confirmât point la vérité de mes paroles! Mais, puisque je suis né pour être la preuve éclatante de la scélératesse de Jugurtha, ce n'est plus ni à la mort ni à la détresse, c'est à la puissance de mon ennemi sur moi, c'est aux tortures réservées à mon corps que je vous supplie de me sous-

etiam antea expertus sum	même auparavant j'ai éprouvé
parum fidei esse miseris ;	peu de créance être aux malheureux ;
nisi tamen	si ce n'est que pourtant (mais pourtant)
intellego	je comprends
illum petere	lui viser
supra quam ego sum,	plus-haut que moi je *ne* suis,
neque sperare simul	et ne pas espérer à la fois
vestram amicitiam	votre amitié
et meum regnum.	et mon royaume.
Utrum existumet gravius,	Lequel-des-deux il croit de-plus-de-poids,
est occultum nemini :	*cela n'*est caché (obscur) pour personne :
nam initio	car d'abord
occidit Hiempsalem	il a tué Hiempsal
meum fratrem ;	mon frère ;
dein expulit me	puis il m'a chassé
regno patrio.	du royaume paternel.
Quæ injuriæ	Lesquels outrages (mais ces outrages),
fuerint nostræ	*admettons* qu'ils aient été *personnels* à-nous,
sane,	soit (j'y consens),
nihil ad vos.	*et* rien (sans intérêt) pour vous.
Verum nunc tenet armis	Mais maintenant il occupe par *ses* armes
regnum vestrum ;	un royaume *qui est* à-vous ;
obsidet me clausum,	il assiége moi enfermé,
quem posuistis	*moi* que vous avez établi
imperatorem Numidis ;	chef pour les Numides ;
quanti fecerit	de quel *prix* il a fait (estimé)
verba legatorum,	les paroles (remontrances) de *vos* envoyés
mea pericula declarant.	mes périls *le* montrent-clairement.
Quid reliquum,	Qu'*y a-t-il* de-reste,
nisi vis vestra,	sinon votre force,
quo possit moveri ?	par quoi il puisse être ébranlé ?
Nam ego quidem vellem	Car moi certes je voudrais *bien que*
et hæc quæ scribo,	et ce que je *vous* écris *ici*,
et illa quæ antea	et ce dont précédemment
questus sum in senatu,	je me suis plaint dans le sénat,
forent vana,	fussent choses vaines,
potius quam mea miseria	plutôt qu'*il n'arrivât que* mon infortune
faceret fidem verbis.	fît (donnât) du crédit à *mes* paroles.
Sed quoniam natus sum eo,	Mais puisque je suis né pour cela,
ut essem Jugurthæ	pour que je fusse à Jugurtha
ostentui scelerum,	à démonstration de *ses* crimes,
jam deprecor	déjà je repousse-par-mes-prières
non mortem	non la mort
neque ærumnas,	ni les misères,
tantummodo	*mais* uniquement
imperium inimici	la domination d'un ennemi-personnel
et cruciatus corporis.	et les tortures du corps.

Regno Numidiæ, quod vestrum est, uti lubet, consulite : me ex manibus impiis eripite, per majestatem imperii, per amicitiæ fidem, si ulla apud vos memoria avi mei Masinissæ. »

XXV. His litteris recitatis, fuere qui exercitum in Africam mittendum censerent, et quamprimum Adherbali subveniundum : de Jugurtha interim uti consuleretur, quoniam non paruisset legatis. Sed ab iisdem regis fautoribus summa ope enisum, ne decretum fieret. Ita bonum publicum, ut in plerisque negotiis solet, privata gratia devictum. Legantur tamen in Africam majores natu [1], nobiles, amplis honoribus : in quis M. Scaurus, de quo supra memoravimus, consularis, et tum in senatu princeps. Hi, quod in invidia res erat, simul et ab Numidis obsecrati, triduo navim ascendere : dein brevi Uticam [2] appulsi litteras ad Jugurtham mittunt, « Quam ocissume ad provinciam accedat, seque ad eum ab senatu missos. » Ille ubi

traire. Le royaume de Numidie est à vous ; disposez-en à votre gré : quant à moi, arrachez-moi à ses mains impies, je vous en conjure par la majesté de votre empire, par les nœuds sacrés de l'amitié, s'il vous reste quelque souvenir de mon aïeul Masinissa ! »

XXV. Après la lecture de cette lettre, quelques sénateurs voulaient qu'on fît passer une armée en Afrique et qu'on secourût au plus vite Adherbal : que subsidiairement on délibérât sur la désobéissance de Jugurtha à l'égard des envoyés. Mais de nouveau les partisans du prince mirent tout en œuvre pour empêcher le décret ; et le bien public, comme il arrive presque toujours, fut sacrifié à la faveur privée. On députa toutefois en Afrique des commissaires plus âgés que les précédents, distingués et par leur naissance et par les hautes dignités dont ils avaient été revêtus ; entre autres M. Scaurus, dont nous avons parlé plus haut, personnage consulaire, et alors prince du sénat. Cédant à l'indignation soulevée par cette affaire et aux instances des Numides, ils s'embarquent en trois jours, abordent bientôt à Utique, et écrivent à Jugurtha de se rendre immédiatement dans la province romaine, où ils l'attendent de la part du sénat.

Consulite, uti lubet,	Prenez-parti, comme il *vous* plaît,
regno Numidiæ,	pour le royaume de Numidie,
quod est vestrum :	qui est à-vous :
eripite me	*mais* arrachez-moi
ex manibus impiis,	de mains cruelles,
per majestatem imperii,	au-nom-de la majesté de *votre* empire,
per fidem amicitiæ,	au-nom-de la foi de l'amitié,
si apud vos ulla memoria	si chez vous *vit* quelque souvenir
mei avi Masinissæ. »	de mon aïeul Masinissa. »
XXV. His litteris	XXV. Cette lettre
recitatis,	*une fois* lue,
fuere qui censerent	il y en eut qui émirent -l'avis
exercitum mittendum	une armée devoir être envoyée
in Africam,	en Afrique,
et subveniundum	et falloir porter-secours
Adherbali quamprimum :	à Adherbal au-plus-tôt :
uti interim consuleretur	que cependant il serait avisé
de Jugurtha,	au sujet de Jugurtha,
quoniam non paruisset	puisqu'il n'avait pas obéi
legatis.	aux envoyés.
Sed enisum summa ope	Mais *il fut* tenté par de suprêmes efforts
ab iisdem fautoribus regis	par les mêmes partisans du roi
ne decretum fieret.	que *ce* décret ne fût pas fait.
Ita bonum publicum,	Ainsi le bien public,
ut solet	comme il est-ordinaire
in plerisque negotiis,	dans la plupart des affaires,
devictum gratia privata.	*fut* vaincu par le crédit privé.
Tamen majores natu,	Pourtant des hommes plus avancés en âge,
nobiles, amplis honoribus,	nobles, *honorés* de hautes dignités,
legantur in Africam :	sont envoyés en Afrique :
in quis Marcus Scaurus,	parmi lesquels Marcus Scaurus,
de quo memoravimus	dont nous avons fait-mention
supra,	ci-dessus,
consularis,	*personnage* consulaire,
et tum princeps in senatu.	et alors prince dans le sénat.
Hi, quod res	Ceux-ci, parce que l'affaire
erat in invidia,	était sous-le-coup-de l'odieux,
simul et obsecrati	*et* en même temps aussi étant suppliés
ab Numidis,	par les Numides,
triduo ascendere navim :	en-trois-jours montèrent en vaisseau :
dein brevi appulsi Uticam	puis bientôt ayant abordé à Utique
mittunt litteras	ils envoient une lettre
ad Jugurtham,	à Jugurtha,
« Accedat quam ocissume	*lui mandant* « Qu'il arrive au plus vite
ad provinciam,	à la province *romaine;*
seque missos ad eum	et eux *être* envoyés vers lui
ab senatu. »	par le sénat. »

accepit homines claros, quorum auctoritatem Romæ pollere audiverat, contra inceptum suum venisse, primo commotus, metu atque lubidine divorsus agitabatur : timebat iram senati, ni paruisset legatis; porro animus cupidine cæcus ad inceptum scelus rapiebat. Vicit tamen in avido ingenio pravum consilium. Igitur, exercitu circumdato [1], summa vi Cirtam irrumpere nititur, maxume sperans, diducta manu hostium, aut vi aut dolis sese casum victoriæ inventurum. Quod ubi secus procedit, neque, quod intenderat, efficere potest uti, priusquam legatos conveniret, Adherbalis potiretur; ne amplius morando Scaurum, quem plurimum metuebat, incenderet, cum paucis equitibus in provinciam venit. Ac tametsi senati verbis minæ graves nuntiabantur, quod oppugnatione non desisteret, multa tamen oratione consumpta, legati frustra discessere.

Lorsque Jugurtha apprit que des personnages illustres, dont l'influence à Rome lui était connue, étaient arrivés pour s'opposer à ses desseins, il fut d'abord troublé, agité en sens contraires par la crainte et l'ambition : il redoutait la colère du sénat, s'il n'obéissait aux envoyés; d'autre part, la passion aveuglait son esprit et l'entraînait à consommer son crime. Le parti du mal finit par l'emporter dans cette âme cupide. Il déploie donc son armée tout autour de Cirta, et tente un nouvel effort pour y pénétrer d'assaut : il espère, en divisant ainsi la troupe peu nombreuse des ennemis, faire naître par force ou par ruse quelque chance de victoire. L'événement trompa son attente, et il ne put, comme il le désirait, se rendre maître d'Adherbal avant d'aller trouver les commissaires. Ne voulant point, par de plus longs délais, irriter Scaurus, qu'il redoutait surtout, il part alors pour la province romaine, suivi de quelques cavaliers. Mais là, en vain les menaces les plus terribles lui sont faites au nom du sénat s'il ne se désiste point du siége : après de longs pourparlers, les commissaires se retirent sans avoir rien obtenu.

Ubi ille accepit	Dès qu'il reçut *la nouvelle*
homines claros,	des hommes illustres,
quorum audiverat	desquels il avait ouï-dire
auctoritatem	l'influence
pollere Romæ,	être-forte à Rome,
venisse	être venus
contra suum inceptum,	en opposition à son entreprise,
primo commotus,	d'abord vivement-ému,
agitabatur divorsus	il était poussé en-sens-opposés
metu atque lubidine :	par *sa* crainte et *sa* passion :
timebat iram senati,	il craignait la colère du sénat,
ni paruisset legatis;	s'il n'obéissait aux envoyés;
porro animus	d'autre-part *son* âme
cæcus cupidine	aveuglée par l'ambition
rapiebat	*l'*entraînait
ad scelus inceptum.	vers le crime entrepris.
Tamen pravum consilium	Cependant le mauvais parti
vicit in ingenio avido.	l'emporta dans *cet* esprit cupide.
Nititur igitur,	Il s'efforce donc,
exercitu circumdato,	une armée étant jetée-autour *de Cirta*,
irrumpere Cirtam	d'envahir Cirta
summa vi,	de vive force,
sperans maxume,	espérant grandement,
manu hostium	la petite-troupe des ennemis
diducta,	étant divisée,
sese inventurum	lui-même devoir trouver
aut vi aut dolis	ou par force ou par ruses
casum victoriæ.	une chance de victoire.
Quod ubi procedit secus,	Comme cela va mal (ne réussit pas),
neque potest efficere,	et *qu'*il ne peut faire-en-sorte,
quod intenderat,	*chose* qu'il avait projetée,
uti potiretur Adherbalis	qu'il s'emparât (de s'emparer) d'Adherbal
priusquam conveniret	avant qu'il allât (avant d'aller)-trouver
legatos;	les envoyés;
ne morando amplius	de peur qu'en tardant davantage
incenderet Scaurum,	il *n'*exaspérât Scaurus,
quem metuebat plurimum,	qu'il redoutait le plus,
venit in provinciam	il vint dans la province *romaine*
cum paucis equitibus.	avec peu de cavaliers.
Ac tametsi graves minæ	Et quoique de graves menaces
nuntiabantur	*lui* fussent annoncées
verbis senati,	en les termes (de la part) du sénat,
quod non desisteret	parce qu'il ne se désistait pas
oppugnatione,	du siége,
multa oratione	beaucoup de paroles
consumpta tamen,	ayant été usées pourtant *en vain*,
legati discessere frustra.	les envoyés partirent sans-résultat.

XXVI. Ea postquam Cirtæ audita sunt, Italici, quorum virtute mœnia defensabantur, confisi, deditione facta, propter magnitudinem populi Romani inviolatos sese fore, Adherbali suadent uti seque et oppidum Jugurthæ tradat, tantum ab eo vitam paciscatur; de ceteris senatui curæ fore. At ille, tametsi omnia potiora fide Jugurthæ rebatur, tamen quia penes eosdem, si advorsaretur, cogendi potestas erat, ita uti censuerant Italici, deditionem facit. Jugurtha in primis Adherbalem excruciatum necat; dein omnes puberes Numidas atque negotiatores [1] promiscue, uti quisque armatis obvius, interfecit.

XXVII. Quod postquam Romæ cognitum et res in senatu agitari cœpta, iidem illi ministri regis [2], interpellando [3], ac sæpe gratia, interdum jurgiis trahendo tempus, atrocitatem facti leniebant. Ac ni C. Memmius [4], tribunus plebis designa-

XXVI. A cette nouvelle, les Italiens, dont la valeur contribuait surtout à la défense de Cirta, convaincus que la grandeur du peuple romain garantira leurs personnes en cas de reddition, conseillent à Adherbal de se livrer, lui et la ville; de stipuler seulement pour lui-même la vie sauve, et de s'en remettre pour le reste à la décision du sénat. De toutes les extrémités, celle de s'abandonner à la foi de Jugurtha était assurément la plus cruelle pour Adherbal : néanmoins comme, en cas de refus, ceux qui lui donnaient ce conseil avaient le pouvoir de l'y contraindre, il cède à l'avis des Italiens et se rend. Aussitôt Jugurtha le fait périr dans d'affreuses tortures; puis, Numides et Italiens, les enfants exceptés, il fait massacrer indistinctement tout ce qui se présente à ses soldats.

XXVII. Ce massacre ne fut pas plutôt connu à Rome, que le sénat s'en émut. Cependant ces mêmes agents de Jugurtha étaient déjà à l'œuvre : entraves de toute sorte, intrigues, mauvaises querelles, tout leur était bon pour gagner du temps et affaiblir l'impression d'un crime si atroce; et si C. Memmius, tribun désigné, homme plein

XXVI. Postquam ea audita sunt Cirtæ,	XXVI. Lorsque ces *nouvelles* furent apprises à Cirta,
Italici,	les Italiens,
virtute quorum	par le courage desquels
mœnia defensabantur,	les murs étaient défendus,
confisi,	ayant-confiance *que*,
deditione facta,	la reddition *une fois* faite,
sese fore inviolatos	eux devoir être (ils seront) épargnés
propter magnitudinem	à cause de la grandeur
populi Romani,	du peuple romain,
suadent Adherbali	conseillent à Adherbal
uti tradat Jugurthæ	qu'il livre à Jugurtha
seque et oppidum,	et lui et la ville,
paciscatur tantum	qu'il stipule seulement
vitam ab eo ;	la vie *sauve* de la part de lui ;
fore curæ senatui	*disant* devoir être à soin au sénat
de ceteris.	concernant les autres choses.
At ille,	Cependant lui,
tametsi rebatur omnia	quoiqu'il crût toutes choses
potiora fide Jugurthæ,	plus acceptables que la foi de Jugurtha,
tamen	pourtant
quia potestas cogendi,	comme le pouvoir de *le* forcer,
si advorsaretur,	s'il faisait-opposition,
erat penes eosdem,	était à *ces* mêmes *hommes*,
facit deditionem ita,	fait *sa* reddition ainsi,
uti Italici censuerant.	comme les Italiens avaient opiné.
Jugurtha necat in primis	Jugurtha tue parmi les premiers
Adherbalem excruciatum ;	Adherbal cruellement-torturé ;
dein interfecit promiscue	ensuite il fit-périr pêle-mêle
omnes puberes	tous les adultes
Numidas et negotiatores,	Numides et négociants *italiens*,
uti quisque	selon que chacun *se trouvait*
obvius armatis.	sur-le-chemin de *ses soldats* armés.
XXVII. Quod postquam cognitum Romæ,	XXVII. *Or* dès que ce *massacre fut* connu à Rome,
et res cœpta agitari	et *que* l'affaire eut commencé à s'agiter
in senatu,	dans le sénat,
illi iidem ministri regis,	ces mêmes agents du roi,
interpellando,	en interrompant *la discussion*,
ac sæpe gratia,	et souvent au moyen de *leur* crédit,
interdum trahendo tempus	parfois en traînant le temps
jurgiis,	par des chicanes,
leniebant	cherchaient-à-atténuer
atrocitatem facti.	l'atrocité du fait.
Ac si Caius Memmius,	Et si Caius Memmius,
designatus tribunus plebis,	désigné tribun du peuple,
vir acer, et infestus	homme ardent, et hostile

tus, vir acer et infestus potentiæ nobilitatis, populum Romanum edocuisset id agi, uti per paucos factiosos Jugurthæ scelus condonaretur, profecto omnis invidia prolatandis consultationibus dilapsa erat : tanta vis gratiæ atque pecuniæ regis ! Sed ubi senatus delicti conscientia populum timet, lege Sempronia[1] provinciæ futuris consulibus Numidia atque Italia decretæ; consules declarantur P. Scipio Nasica[2], L. Bestia Calpurnius[3]; Calpurnio Numidia, Scipioni Italia obvenit : deinde exercitus, qui in Africam portaretur, scribitur; stipendium, alia quæ bello usui forent, decernuntur.

XXVIII. At Jugurtha, contra spem nuntio accepto (quippe cui Romæ omnia venum ire[4] in animo hæserat), filium et cum eo duo familiares ad senatum legatos mittit; hisque, ut illis quos Hiempsale interfecto miserat, præcipit, omnes mortales pecunia aggrediantur. Qui postquam Romam adventabant, se-

d'énergie et ennemi acharné de la puissance des nobles, n'eût remontré au peuple qu'il s'agissait d'assurer l'impunité à Jugurtha par l'entremise d'une poignée d'intrigants influents, sans doute, de délais en délais, l'indignation publique s'en allait encore en vaine fumée : tant avaient de puissance et le crédit et l'or du Numide ! Mais le sénat, qui n'était pas sans avoir conscience de ses prévarications, craignit le peuple, et en vertu de la loi Sempronia on assigna comme provinces aux futurs consuls la Numidie et l'Italie. Les consuls élus furent P. Scipion Nasica et L. Bestia Calpurnius : la Numidie échut à Calpurnius, l'Italie à Scipion. Ensuite on leva une armée destinée à l'Afrique, et par des décrets on pourvut à sa solde, ainsi qu'aux autres frais nécessaires de la guerre.

XXVIII. Jugurtha, surpris d'une décision si inattendue (il s'était pénétré de l'idée que tout était vénal à Rome), dépêche sur-le-champ au sénat son propre fils, et avec lui deux de ses confidents intimes. Comme à ceux qu'il avait envoyés après le meurtre d'Hiempsal, il leur recommande d'attaquer toutes les consciences avec de l'argent. Déjà ils approchaient de Rome, quand Bestia consulte le sénat sur la

potentiæ nobilitatis,	à la puissance de la noblesse,
non edocuisset	n'eût pas fait-savoir
populum Romanum	au peuple romain
id agi, uti scelus	cela être mis-en-question, que le crime
condonaretur Jugurthæ	fût pardonné à Jugurtha
per paucos factiosos,	grâce à quelques puissants-intrigants,
profecto omnis invidia	assurément toute l'indignation
dilapsa erat	se serait évanouie *sans résultat*
prolatandis	à force de traîner-en-longueur
consultationibus :	les délibérations :
tanta vis gratiæ	si-grande *était* l'influence du crédit
atque pecuniæ regis !	et de l'argent du roi !
Sed ubi senatus,	Mais dès que le sénat,
conscientia delicti,	par conscience de *son* délit,
timet populum,	redoute le peuple,
lege Sempronia	d'après la loi Sempronia
Numidia atque Italia	la Numidie et l'Italie
decretæ provinciæ	*sont* décrétées *comme* provinces
futuris consulibus.	aux futurs consuls.
Publius Scipio Nasica,	Publius Scipion Nasica
Lucius Bestia Calpurnius	*et* Lucius Bestia Calpurnius
declarantur consules ;	sont déclarés consuls ;
Numidia	la Numidie
obvenit Calpurnio,	échut à Calpurnius,
Italia Scipioni :	l'Italie à Scipion :
deinde exercitus scribitur,	ensuite une armée est enrôlée,
qui portaretur in Africam ;	laquelle fût transportée en Afrique ;
stipendium, alia,	une paye, *et* autres choses,
quæ forent usui bello,	qui fussent à utilité à la guerre,
decernuntur.	sont décrétées.
XXVIII. At Jugurtha,	XXVIII. Cependant Jugurtha,
nuntio accepto	*cette* nouvelle *une fois* reçue
contra spem	contre *son* attente
— quippe cui	— car à lui
hæserat in animo	*cette pensée* s'était gravée dans l'esprit,
omnia Romæ ire venum, —	tout à Rome aller en vente (être vénal), —
mittit legatos ad senatum	envoie *comme* délégués au sénat
filium	*son propre* fils
et cum eo duo familiares ;	et avec lui deux amis-intimes ;
præcipitque his,	et il recommande à ceux-ci,
ut illis quos miserat	comme à ceux qu'il avait envoyés
Hiempsale interfecto,	Hiempsal *une fois* tué,
aggrediantur pecunia	qu'ils attaquent par de l'argent
omnes mortales.	tous les mortels.
Qui postquam adventabant	*Or* comme ils approchaient
Romam,	de Rome,
senatus consultus a Bestia,	le sénat *fut* consulté par Bestia,

natus a Bestia consultus, placeretne legatos Jugurthæ recipi mœnibus; iique decrevere, nisi regnum ipsumque deditum venissent, uti in diebus proxumis decem Italia decederent. Consul Numidis ex senati decreto nuntiari jubet : ita infectis rebus illi domum discedunt. Interim Calpurnius, parato exercitu, legat sibi homines nobiles, factiosos, quorum auctoritate quæ deliquisset munita fore sperabat : in quis fuit Scaurus, cujus de natura et habitu supra memoravimus. Nam in consule nostro multæ bonæque artes animi et corporis erant, quas omnes avaritia præpediebat : patiens laborum, acri ingenio, satis providens, belli haud ignarus, firmissumus contra pericula et insidias. Sed legiones per Italiam Rhegium [1], atque inde Siciliam, porro ex Sicilia in Africam transvectæ. Igitur Calpurnius initio, paratis commeatibus, acriter Numidiam ingressus est : multos mortales et urbes aliquot pugnando capit.

question de savoir s'ils doivent être reçus dans les murs de la ville : il est décrété, qu'à moins qu'ils ne viennent livrer et le royaume et la personne de Jugurtha, ils aient à sortir de l'Italie dans les dix jours, et le consul s'empresse de faire signifier ce décret aux Numides, qui s'en retournent ainsi sans avoir rien fait. Cependant l'armée de Calpurnius était prête : il s'adjoint comme lieutenants des patriciens, des hommes influents, sur le crédit desquels il comptait pour couvrir au besoin ses prévarications; notamment ce Scaurus, dont j'ai déjà indiqué le caractère et les habitudes. Ce n'est pas qu'à un certain nombre d'avantages extérieurs notre consul ne réunît d'excellentes qualités morales, si elles n'eussent été paralysées par sa cupidité : il était dur à la fatigue, ne manquait ni d'ardeur ni de prévoyance, connaissait assez la guerre, possédait une rare fermeté dans les périls et les surprises. — Les légions traversent l'Italie jusqu'à Rhégium, passent de là en Sicile, puis de la Sicile en Afrique. Calpurnius, bien pourvu d'approvisionnements, fond tout d'abord avec impétuosité sur la Numidie, fait une foule de prisonniers et force quelques villes.

placeretne	*pour savoir* s'il *lui* plaisait
legatos Jugurthæ	les envoyés de Jugurtha
recipi mœnibus ;	être reçus dans les murs *de Rome ;*
iique decrevere,	et eux (les sénateurs) décrétèrent,
nisi venissent deditum	s'ils n'étaient venus pour livrer
regnum ipsumque,	le royaume et *Jugurtha* lui-même,
uti decederent Italia	qu'ils sortissent de l'Italie
in decem diebus proxumis.	dans les dix jours les plus proches.
Consul jubet	Le consul ordonne
nuntiari Numidis	avis-être-donné aux Numides
ex decreto senati :	d'après le décret du sénat :
ita illi discedunt domum	ainsi ils partent chez-eux,
rebus infectis.	l'affaire (leur mission) n'étant-pas-accomplie.
Interim Calpurnius,	Cependant Calpurnius,
exercitu parato,	*son* armée étant préparée,
legat sibi	se choisit-pour-lieutenants
homines nobiles, factiosos,	des hommes nobles, influents,
auctoritate quorum	par l'autorité desquels
sperabat	il espérait
quæ deliquisset	ce qu'il aurait fait-en-mal
munita fore :	devoir être protégé :
in quis fuit Scaurus,	parmi lesquels fut Scaurus,
de natura et habitu cujus	du caractère et des habitudes duquel
memoravimus supra.	nous avons fait-mention ci-dessus.
Nam in nostro consule	Car dans notre consul
erant multæ bonæque artes	étaient de nombreuses et bonnes qualités
animi et corporis,	de l'âme et du corps,
quas omnes	lesquelles toutes
avaritia præpediebat :	la cupidité paralysait :
patiens laborum,	*il était* dur aux fatigues,
ingenio acri,	d'un naturel ardent,
satis providens,	assez prévoyant,
haud ignarus belli,	non ignorant *des choses* de la guerre,
firmissumus	très-ferme
contra pericula et insidias.	contre les périls et les surprises.
Sed legiones transvectæ	Cependant les légions *furent* transportées
per Italiam Rhegium,	à travers l'Italie à Rhégium,
atque inde Siciliam,	et de là en Sicile,
porro ex Sicilia	puis de Sicile
in Africam.	en Afrique.
Igitur Calpurnius initio,	Donc Calpurnius au début,
commeatibus paratis,	des provisions étant préparées,
ingressus est acriter	entra avec-ardeur
Numidiam :	en Numidie :
capit pugnando	il prend en combattant
multos mortales	beaucoup de mortels (d'hommes)
et aliquot urbes.	et quelques villes.

XXIX. Sed ubi Jugurtha per legatos pecunia tentare, bellique quod administrabat asperitatem ostendere cœpit, animus, æger avaritia, facile conversus est. Ceterum socius et administer omnium consiliorum assumitur Scaurus : qui tametsi a principio, plerisque ex factione[1] ejus corruptis, acerrume regem impugnaverat, tamen magnitudine pecuniæ a bono honestoque in pravum abstractus est. Sed Jugurtha primum tantummodo belli moram redimebat, existumans sese aliquid interim Romæ pretio aut gratia effecturum. Postea vero quam participem negotii Scaurum acceperat, in maxumam spem adductus recuperandæ pacis, statuit cum eis de omnibus pactionibus præsens agere. Ceterum interea, fidei causa[2], mittitur a consule Sextius quæstor in oppidum Jugurthæ Vaccam[3] : cujus rei species erat acceptio frumenti, quod Calpurnius palam[4] legatis imperaverat, quoniam deditionis mora induciæ agitaban-

XXIX. Mais dès que Jugurtha, par ses émissaires, a fait briller l'or à ses yeux et lui a représenté les difficultés de la guerre dont il est chargé, ce cœur, gâté par la cupidité, se laisse facilement entraîner. Au reste, Calpurnius prend Scaurus pour confident et pour agent de toutes ses menées, Scaurus, qui, dans le principe, tandis que la plupart de ceux de sa faction étaient déjà vendus, s'était déclaré avec tant de chaleur contre le roi, mais qui, ébloui par l'importance des offres, oubliait enfin le devoir et l'honneur pour tomber à son tour dans la corruption. Jugurtha n'avait songé d'abord à acheter que de simples délais, dont il comptait profiter pour agir utilement à Rome, soit par son argent, soit par son crédit. Lorsqu'il apprit que Scaurus s'était fait le complice du consul, tout plein de l'espoir de recouvrer la paix, il résolut d'en aller régler en personne toutes les conditions avec eux. D'ailleurs, par forme de garantie, Calpurnius envoie son questeur Sextius à Vacca, ville appartenant à Jugurtha, sous prétexte d'y recevoir des grains publiquement exigés des députés du prince pour prix de la trêve qu'il lui avait accordée

XXIX. Sed ubi Jugurtha	XXIX. Mais dès que Jugurtha
cœpit per legatos	eut commencé par *ses* envoyés
tentare pecunia,	à *le* tenter par *l'appât de* l'argent,
ostendereque asperitatem	et à *lui* montrer les difficultés
belli quod administrabat,	de la guerre qu'il dirigeait,
animus, æger avaritia,	*cette* âme, malade de cupidité,
conversus est facile.	fut changée facilement.
Ceterum Scaurus assumitur	Du reste Scaurus est admis
socius et administer	*comme* associé et agent
omnium consiliorum :	de tous *ses* projets :
qui, tametsi a principio,	lequel *Scaurus*, bien que dès le principe,
plerisque ex factione ejus	la plupart *de ceux* de son parti
corruptis,	étant *déjà* corrompus,
impugnaverat regem	il eût attaqué le roi
acerrume,	très-vivement,
tamen	pourtant
magnitudine pecuniæ	par l'énormité de la somme
abstractus est in pravum	fut entraîné vers le mal
a bono honestoque.	*loin* du bien et de l'honnête.
Sed Jugurtha primum	Cependant Jugurtha d'abord
redimebat tantummodo	cherchait-à-acheter seulement
moram belli,	des lenteurs de guerre,
existumans sese	s'imaginant lui-même
interim	sur-ces-entrefaites
effecturum aliquid Romæ	devoir effectuer quelque chose à Rome
pretio aut gratia.	à prix *d'argent* ou par *son* crédit.
Postea vero quam acceperat	Mais depuis qu'il avait reçu *avis*
Scaurum	Scaurus
participem negotii,	*être* complice de l'affaire,
adductus	amené
in maxumam spem	à la plus grande espérance
recuperandæ pacis,	de recouvrer la paix,
statuit agere cum eis	il résolut de traiter avec eux
præsens	*étant* présent (en personne)
de omnibus pactionibus.	au sujet de toutes les conventions.
Ceterum interea,	Du reste sur-ces-entrefaites,
causa fidei,	pour cause de foi (comme garantie),
quæstor Sextius	le questeur Sextius
mittitur a consule	est envoyé par le consul
in oppidum Jugurthæ,	dans une ville de Jugurtha,
Vaccam :	*à savoir* à Vacca :
cujus rei species	de laquelle chose (mission) le prétexte
erat acceptio frumenti,	était la réception du blé,
quod Calpurnius palam	que Calpurnius publiquement
imperaverat legatis,	avait imposé aux envoyés *de Jugurtha*,
quoniam mora deditionis	puisque pendant les délais de la reddition
induciæ agitabantur.	une trêve était exercée (avait lieu).

tur. Igitur rex, uti constituerat, in castra venit, ac pauca, præsenti consilio [1], locutus de invidia facti sui atque uti in deditionem acciperetur, reliqua cum Bestia et Scauro secreta transigit; dein postero die, quasi per saturam exquisitis sententiis [2], in deditionem accipitur. Sed, uti pro consilio imperatum erat, elephanti triginta, pecus atque equi multi cum parvo argenti pondere quæstori traduntur. Calpurnius Romam ad magistratus rogandos [3] proficiscitur: in Numidia et exercitu nostro pax agitabatur.

XXX. Postquam res in Africa gestas, quoque modo actæ forent. fama divolgavit, Romæ per omnes locos et conventus de facto consulis agitari. Apud plebem gravis invidia : patres solliciti erant; probarentne tantum flagitium an decretum consulis subverterent, parum constabat; ac maxume eos potentia Scauri, quod is auctor et socius Bestiæ ferebatur, a vero bonoque impediebat. At C. Memmius, cujus de libertate ingenii et

en attendant sa soumission. Le Numide, fidèle à sa résolution, arrive donc au camp des Romains : en présence du conseil, il se borne à quelques mots pour atténuer l'odieux de son forfait et offrir de se rendre; le reste se décide dans une conférence secrète avec Bestia et Scaurus; puis, le lendemain, les voix sont recueillies sur l'ensemble des articles présentés en quelque sorte pêle-mêle, et la reddition est acceptée. Ainsi qu'il avait été prescrit en présence du conseil, le prince livre au questeur trente éléphants, une grande quantité de bétail et de chevaux, et une assez faible somme d'argent. Calpurnius retourne ensuite à Rome, pour y présider l'élection des magistrats : dans la Numidie, ainsi que dans notre armée, il n'est plus question de guerre.

XXX. Quand la renommée eut divulgué à Rome les faits accomplis en Afrique et la manière dont tout s'y était passé, on ne s'entretint plus en tous lieux, dans toutes les réunions, que de la honteuse conduite du consul. Le peuple était dans la plus vive indignation; les sénateurs, dans la perplexité : sanctionneraient-ils une telle infamie? annuleraient-ils le décret du consul? Ils hésitaient, et rien ne contribuait plus à les détourner du parti le plus sage et le plus équitable que l'immense crédit de Scaurus, qu'on savait avoir été le conseil et le complice de Bestia. Cependant, au milieu des incertitudes et des lenteurs du sénat, ce même C. Memmius, dont nous avons constaté

Igitur rex, uti constituerat,	Donc le roi, comme il avait résolu,
venit in castra,	vint dans le camp,
ac, consilio præsenti,	et *là,* le conseil *étant* présent,
locutus pauca de invidia	ayant dit peu de *mots* sur l'odieux
sui facti,	de (qui s'attachait à) son action,
atque uti acciperetur	et pour qu'il fût (à l'effet d'être) reçu
in deditionem,	à reddition,
transigit reliqua secreta	il arrange le reste secret (en secret)
cum Bestia et Scauro;	avec Bestia et Scaurus;
dein die postero,	puis le jour suivant,
sententiis exquisitis	les avis ayant été recueillis
quasi per saturam,	comme par salmis (pêle-mêle),
accipitur in deditionem.	il est reçu à reddition.
Sed, uti imperatum erat	Du reste, comme il avait été enjoint
pro consilio,	devant le conseil,
triginta elephanti,	trente éléphants,
pecus atque equi multi,	du bétail et des chevaux nombreux,
traduntur quæstori	sont livrés au questeur
cum parvo pondere argenti.	avec un petit poids d'argent.
Calpurnius	Calpurnius
proficiscitur Romam	part pour Rome
ad rogandos magistratus :	pour mettre-aux-voix les magistratures :
pax agitabatur in Numidia	la paix était exercée (régnait) en Numidie
et nostro exercitu.	et dans notre armée.
XXX. Postquam fama	XXX. Dès que la renommée
divolgavit	eut publié
res gestas in Africa,	les choses faites en Afrique,
quoque modo actæ forent,	et de quelle façon elles avaient été faites,
Romæ per omnes locos	à Rome, dans tous les lieux
et conventus	et *dans toutes* les réunions, [consul.
agitari de facto consulis.	d'être (il fut)-question de la conduite du
Gravis invidia	Une terrible indignation
apud plebem;	*était* chez le peuple;
patres erant solliciti :	les sénateurs étaient inquiets :
constabat parum	certitude-était peu (il y avait indécision)
probarentne	s'ils approuveraient (ratifieraient)
tantum flagitium,	une si-grande ignominie,
an subverterent	ou s'ils renverseraient
decretum consulis;	la décision du consul;
ac maxume	et surtout
potentia Scauri,	la puissance de Scaurus,
quod is ferebatur	parce que cet *homme* était rapporté *être*
auctor et socius Bestiæ,	le conseiller et le complice de Bestia,
impediebat eos a vero	les empêchait (détournait) du vrai
bonoque.	et du bien.
At Caius Memmius,	Mais Caius Memmius,
de libertate ingenii	de la liberté d'esprit

odio potentiæ nobilitatis supra diximus, inter dubitationem et moras senati, concionibus populum ad vindicandum hortari; monere ne rempublicam, ne libertatem suam desererent; multa superba, crudelia facinora nobilitatis ostendere : prorsus intentus omni modo plebis animum accendebat. Sed quoniam ea tempestate Romæ Memmii facundia clara[1] pollensque fuit, decere existumavi unam ex tam multis orationem perscribere[2], ac potissumum quæ in concione post reditum Bestiæ hujuscemodi verbis disseruit :

XXXI. « Multa me dehortantur a vobis, Quirites, ni studium reipublicæ omnia superet : opes factionis, vestra patientia, jus nullum; ac maxume, quod innocentiæ plus periculi quam honoris[3] est. Nam illa quidem piget dicere, his annis quindecim[4] quam ludibrio fueritis superbiæ paucorum, quam fœde

plus haut et le caractère indépendant et la haine profonde contre la puissance des nobles, ne cesse, dans tous ses discours, d'exciter le peuple à sévir : il l'exhorte à ne point déserter la cause de la République, la cause de sa propre liberté! il lui met sous les yeux des exemples nombreux de l'arrogance et de la cruauté des nobles ; en un mot, il emploie tous les moyens pour enflammer les esprits. Mais comme à cette époque l'éloquence de Memmius eut à Rome de la célébrité et de l'influence, j'ai cru bien faire de transcrire ici une de ses nombreuses harangues, et, de préférence à toute autre, celle qu'après le retour de Bestia il prononça à peu près en ces termes devant la multitude assemblée :

XXXI. « Bien des motifs m'éloigneraient de cette tribune, Romains, si mon zèle pour le bien public ne faisait taire toute autre considération : la puissance de la faction opposée, votre résignation l'anéantissement de tout droit, et surtout les périls réservés à la vertu au lieu d'honneurs. Comment en effet rappeler, sans un serrement de cœur, à quel point pendant ces quinze dernières années vous avez servi de jouet à l'insolence de quelques oppresseurs, avec quelle ignominie vous avez laissé périr sans vengeance vos défenseurs

et odio cujus	et de la haine duquel
potentiæ nobilitatis	pour la puissance de la noblesse
diximus supra,	nous avons parlé *ci*-dessus,
inter dubitationem	au milieu de l'hésitation
et moras senati,	et des délais du sénat,
hortari concionibus	*ne cessait* d'exhorter par des harangues
populum ad vindicandum ;	le peuple à sévir ;
monere ne desererent	d'avertir *les plébéiens* qu'ils n'abandonnassent point
rempublicam,	la chose-publique,
ne suam libertatem ;	*qu'ils* n'*abandonnassent* point leur liberté ;
ostendere multa facinora	de *leur* montrer beaucoup d'actes
superba, crudelia	orgueilleux, cruels
nobilitatis :	de la noblesse :
prorsus intentus	en-un-mot acharné
accendebat omni modo	il enflammait de toute manière
animum plebis.	l'esprit du peuple.
Sed quoniam ea tempestate	Or comme en ce temps
facundia Memmii	l'éloquence de Memmius
fuit clara	fut célèbre
pollensque Romæ,	et florissante à Rome,
existumavi decere	j'ai pensé être-convenable
perscribere	de transcrire *ici*
unam orationem	un discours
ex tam multis,	d'entre de si nombreux *qu'il prononça*,
ac potissumum	et de préférence
quæ disseruit in concione	ce qu'il dit en assemblée-générale
post reditum Bestiæ	après le retour de Bestia
verbis hujuscemodi :	en termes de-ce-genre :
XXXI. « Multa,	XXXI. « Beaucoup de *motifs*,
Quirites,	Romains,
dehortantur me a vobis,	me détournent de vous (de vous parler),
ni studium reipublicæ	si *mon* zèle pour le bien-public
superet omnia :	ne triomphait de tout :
opes factionis,	les ressources de la faction (des nobles),
vestra patientia,	votre patience *à tout endurer*,
jus nullum ;	le droit *devenu* nul ;
ac maxume,	et surtout *cette considération*,
quod plus periculi	que plus de péril
quam honoris	que d'éclat
est innocentiæ.	est à la vertu.
Nam piget quidem	Car il *m*'est-pénible en vérité
dicere illa,	de dire ces choses-là,
quam fueritis ludibrio	combien vous avez été à jouet
his quindecim annis	pendant ces quinze années-ci
superbiæ paucorum ;	à l'orgueil de quelques *ambitieux*,
quam fœde	combien honteusement
quamque inulti	et combien non-vengés

Universitas
BIBLIOTHECA

quamque inulti perierint vestri defensores, uti vobis animus ab ignavia[1] atque secordia corruptus sit : qui ne nunc quidem, obnoxiis inimicis, exsurgitis, atque etiamnunc timetis quibus decet terrori esse. Sed quanquam hæc talia sunt, tamen obviam ire factionis potentiæ animus subigit : certe ego libertatem, quæ mihi a parente tradita est, experiar; verum id frustra an ob rem faciam, in vestra manu situm, Quirites. Neque ego hortor, quod sæpe majores vestri fecere, uti contra injurias armati eatis : nihil vi, nihil secessione opus ; necesse est suomet ipsi more præcipites eant.

« Occiso Tiberio Graccho, quem regnum parare aiebant, in plebem Romanam quæstiones[2] habitæ sunt; post C. Gracchi et M. Fulvii cædem, item multi vestri ordinis mortales in carcere necati sunt[3] : utriusque cladis non lex, verum lubido eorum finem fecit. Sed sane fuerit regni paratio plebi sua resti-

dans quel excès de dégradation l'indolence et l'apathie ont plongé vos âmes? Aujourd'hui même, aujourd'hui que vos adversaires vous font la partie si belle, sortez-vous donc de votre léthargie? ne tremblez-vous pas encore devant ceux dont vous devriez être l'effroi? — Quoi qu'il en soit, ma conscience me fait une loi de lutter contre la puissance de cette faction : oui, moi du moins, je ferai l'essai de cette liberté que j'ai reçue de mon père; mes efforts resteront-ils stériles ou porteront-ils leur fruit? c'est de vous, Romains, que cela dépend. Et je ne viens pas vous exhorter à suivre l'exemple tant de fois donné par vos ancêtres, à vous armer contre une injuste oppression : il n'est besoin ici ni de violence, ni de retraite; qu'ils tombent fatalement d'eux-mêmes dans l'abîme où les entraînent leurs vices!

« Après l'assassinat de Tibérius Gracchus, qu'ils accusaient d'aspirer à la royauté, le peuple romain fut en butte à leurs poursuites : après le meurtre de C. Gracchus et de M. Fulvius, une foule de citoyens de votre ordre furent encore massacrés en prison : dans l'une et l'autre circonstance, ce ne fut point la loi, ce fut leur caprice seul qui mit fin au carnage! Mais passons : admettons que ce soit aspirer

vestri defensores perierint,	vos défenseurs ont péri,
uti animus	combien l'âme
corruptus sit vobis	a été corrompue à vous
ab ignavia atque secordia:	par l'indolence et l'apathie :
qui ne nunc quidem,	*à vous* qui, pas même maintenant,
inimicis obnoxiis,	*vos* ennemis donnant-prise *sur eux,*
exsurgitis,	*ne* vous relevez,
atque etiam nunc timetis	et *qui* encore maintenant craignez *ceux*
quibus decet esse terrori.	à qui il convient *vous* être à effroi.
Sed quanquam hæc	Mais quoique ces choses
sunt talia,	soient telles,
tamen animus subigit ire	pourtant *mon* cœur *me* force à aller
obviam potentiæ factionis:	à l'encontre du pouvoir de *cette* faction :
ego certe	moi du moins
experiar libertatem	j'essayerai la liberté
quæ tradita est mihi	qui m'a été transmise
a parente;	par *mon* père;
verum, Quirites,	mais, Romains,
faciam id frustra	*si* je ferai cela en vain
an ob rem,	ou pour un résultat,
situm in vestra manu.	*cela est* placé en votre main (dépend de [vous).
Neque ego hortor	Et je ne *vous* exhorte pas
uti eatis armati	à *ce* que vous marchiez en-armes
contra injurias,	contre les injustices,
quod vestri majores	ce que vos ancêtres
fecere sæpe :	firent souvent :
nihil opus vi,	en rien *il n'est* besoin de violence,
nihil secessione;	en rien de retraite ;
est necesse	il est nécessaire (il suffit)
eant ipsi præcipites	qu'ils aillent d'eux-mêmes s'abîmant
suomet more.	par leur *propre* conduite.
« Tiberio Graccho occiso,	« Tibérius Gracchus ayant été tué,
quem aiebant	lequel ils disaient
parare regnum,	aspirer à la royauté,
quæstiones habitæ sunt	des enquêtes furent tenues (faites)
in plebem Romanam;	contre le peuple romain ;
post cædem Caii Gracchi	après le meurtre de Caius Gracchus
et Marci Fulvii,	et de Marcus Fulvius,
item multi mortales	de même beaucoup d'hommes
vestri ordinis	de votre ordre
necati sunt in carcere :	furent tués en prison :
non lex,	non une loi,
verum lubido eorum	mais leur caprice
fecit finem	fit (amena) la fin
utriusque cladis.	de l'un-et-l'autre carnage.
Sed sane	Mais soit! *admettons que*
restituere plebi sua	rendre au peuple ses *droits*

tuere : quidquid sine sanguine civium ulcisci nequitur [1], jure factum sit. Superioribus annis taciti indignabamini ærarium expilari, reges et populos liberos paucis nobilibus vectigal pendere, penes eosdem et summam gloriam et maxumas divitias esse : tamen hæc talia facinora impune suscepisse parum habuere; itaque postremo leges, majestas vestra, divina et humana omnia hostibus tradita sunt. Neque eos, qui fecere, pudet aut pœnitet; sed incedunt per ora vestra magnifici, sacerdotia et consulatus, pars triumphos suos ostentantes, perinde quasi ea honori, non prædæ, habeant. Servi ære parati injusta imperia dominorum non perferunt : vos, Quirites, imperio nati, æquo animo servitutem toleratis !

« At qui sunt hi, qui rempublicam occupavere ? Homines sceleratissumi, cruentis manibus, immani avaritia, nocentissumi iidemque superbissumi, quis fides, decus, pietas, postremo honesta atque inhonesta omnia quæstui sunt. Pars eorum

à la royauté que de rétablir le peuple dans ses droits ; tenons pour légitime tout ce qui ne peut se venger sans l'effusion du sang des citoyens. — Dans ces dernières années, vous vous indigniez en secret de la dilapidation du trésor ; vous gémissiez de voir des rois et des peuples libres payer l'impôt à une poignée de nobles, toutes les dignités et toutes les richesses concentrées dans les mêmes mains ; toutefois c'était peu pour eux d'avoir pu oser impunément de tels forfaits : ils en sont venus à livrer à l'ennemi vos lois, votre dignité, tout ce qu'il y a de sacré aux yeux des Dieux et des hommes ! Encore n'éprouvent-ils ni honte ni regret de leurs actes : loin de là, ils promènent à vos regards une insolente magnificence ; ils font parade, les uns de leurs sacerdoces et de leurs consulats, les autres de leurs triomphes, comme si c'étaient là d'honorables récompenses et non d'odieuses usurpations ! — Des esclaves achetés à prix d'argent n'endurent point la domination d'un maître injuste : et vous, Romains, vous, nés pour le commandement, vous souffrez la servitude sans vous plaindre !

« Mais qui sont-ils donc, ces tyrans qui ont asservi la République ? D'infâmes scélérats tout souillés de sang, tout dévorés de cupidité ; des monstres à la fois de perversité et d'orgueil ; des hommes qui font trafic de la probité, de l'honneur, de la piété, du juste et

fuerit paratio regni :	ait été une recherche de la royauté :
quidquid nequitur ulcisci	*que* tout-ce-qui ne-se-peut venger
sine sanguine civium	sans le sang des citoyens
factum sit jure.	ait été fait à-bon-droit.
Superioribus annis,	Les précédentes années,
taciti indignabamini	en-silence vous vous indigniez
ærarium expilari,	le trésor être pillé,
reges et populos liberos	des rois et des peuples libres
pendere vectigal	payer l'impôt
paucis nobilibus,	à un petit-nombre-de nobles,
et summam gloriam	et la suprême gloire
et maxumas divitias	et les plus grandes richesses
esse penes eosdem :	être au-pouvoir des mêmes *hommes :*
tamen habuere parum	pourtant ils ont regardé *comme trop* peu
suscepisse impune	d'avoir entrepris impunément
hæc talia facinora ;	ces tels (de semblables) forfaits ;
itaque postremo leges,	c'est-pourquoi enfin les lois,
vestra majestas,	votre majesté,
omnia divina et humana,	toutes les choses divines et humaines,
tradita sunt hostibus.	ont été livrées aux ennemis.
Neque pudet aut pœnitet	Et il n'y a ni honte ni regret
eos qui fecere ;	chez ceux qui *l'*ont fait ;
sed incedunt magnifici	mais ils marchent fiers
per vestra ora,	à travers vos faces (devant vos yeux),
ostentantes	étalant-avec-ostentation
sacerdotia et consulatus,	*leurs* sacerdoces et *leurs* consulats,
pars suos triumphos,	une partie (quelques-uns) leurs triomphes,
perinde quasi habeant ea	absolument comme s'ils les avaient
honori, non prædæ.	à honneur, *et* non à butin.
Servi parati ære	Les esclaves achetés à *prix d'*argent
non perferunt	ne supportent-pas-patiemment
injusta imperia	les injustes commandements
dominorum :	de *leurs* maîtres :
vos, Quirites,	*et* vous, citoyens,
nati imperio,	nés pour le commandement,
toleratis servitutem	vous tolérez la servitude
animo æquo !	avec une âme égale (résignée) !
« At qui sunt hi, [cam ?	« Mais quels sont ces *hommes*,
qui occupavere rempubli-	qui ont accaparé la république ?
Homines sceleratissumi,	Des hommes très-scélérats,
manibus cruentis,	de mains ensanglantées,
immani avaritia,	d'une monstrueuse cupidité,
nocentissumi,	très-coupables,
iidemque superbissumi,	et les mêmes très-orgueilleux,
quis fides, decus, pietas,	pour qui la foi, l'honneur, la piété,
postremo omnia	enfin toutes choses
honesta atque inhonesta	honnêtes et déshonnêtes

occidisse tribunos plebis, alii quæstiones injustas, plerique cædem in vos fecisse, pro munimento habent. Ita quam quisque pessume fecit, tam maxume tutus est : metum a scelere suo ad ignaviam vestram transtulere : quos omnes eadem cupere, eadem odisse, eadem metuere in unum coegit; sed hæc inter bonos amicitia, inter malos factio est. Quod si tam libertatis curam haberetis quam illi ad dominationem accensi sunt, profecto neque respublica sicuti nunc vastaretur, et beneficia vestra penes optumos, non audacissumos, forent. Majores vestri, parandi juris et majestatis constituendæ gratia, bis per secessionem armati Aventinum occupavere [1]; vos pro libertate, quam ab illis accepistis, non summa ope nitemini, atque eo vehementius, quod majus dedecus est parta amittere quam omnino non paravisse?

de l'injuste, de tout en un mot! Ils se font un rempart, les uns du meurtre de vos tribuns; d'autres, des poursuites arbitraires qu'ils ont exercées contre vous; la plupart, de votre sang que leurs mains ont versé; et ainsi, plus ils sont coupables, plus leur sûreté est grande! La terreur qui devrait s'attacher à leurs méfaits, ils la font peser sur votre pusillanimité. Mêmes désirs, mêmes haines, mêmes craintes, tel est le fondement de leur union : mais, sachez-le bien, une telle union s'appelle amitié entre gens de bien, conspiration entre méchants. Que si vous preniez autant de souci de votre liberté qu'ils déploient d'ardeur pour le despotisme, assurément la République ne serait pas, comme aujourd'hui, livrée à la déprédation, et vos faveurs appartiendraient au plus méritant, non au plus audacieux. Deux fois vos ancêtres, pour conquérir les droits et assurer la majesté du peuple, se retirèrent en armes sur l'Aventin : et vous, pour le maintien de cette liberté qu'ils vous ont transmise, ne ferez-vous pas les derniers efforts, efforts d'autant plus sérieux qu'il y a plus de honte à perdre un bien qu'on possède qu'à ne l'avoir jamais acquis?

sunt quæstui.	sont à gain (deviennent des objets de gain).
Habent pro munimento,	Ils ont en guise de rempart,
pars eorum	une partie d'entre eux,
occidisse tribunos plebis,	d'avoir tué des tribuns du peuple,
alii fecisse	d'autres, d'avoir fait *contre vous*
quæstiones injustas,	des poursuites injustes,
plerique	la plupart,
cædem in vos.	*d'avoir fait* du carnage sur (parmi) vous.
Ita quam pessume	Ainsi d'autant plus mal
quisque fecit,	chacun a agi,
tam maxume est tutus :	d'autant plus il est en-sûreté :
transtulere metum	ils ont transporté la crainte
a suo scelere	de leur crime (d'eux qui sont criminels)
ad vestram ignaviam :	à votre lâcheté (à vous qui êtes lâches) :
quos omnes	*eux* lesquels tous
cupere eadem,	désirer les mêmes choses,
odisse eadem,	haïr les mêmes choses,
metuere eadem,	craindre les mêmes choses,
coegit in unum ;	a réunis en un (a rapprochés) ;
sed hæc est amicitia	mais c'est *là* de l'amitié
inter bonos,	entre *gens* de-bien,
factio inter malos.	de la conspiration entre méchants.
Quod si haberetis	Que si vous aviez
tam curam libertatis,	autant souci de *votre* liberté,
quam illi accensi sunt	que ceux-là sont enflammés
ad dominationem,	pour la domination,
profecto et respublica	assurément et la République
non vastaretur	ne serait pas ravagée
sicuti nunc,	comme maintenant,
et vestra beneficia	et vos faveurs
forent penes optumos,	seraient en-la-possession des meilleurs,
non audacissumos.	*et* non des plus audacieux.
Vestri majores,	Vos ancêtres,
gratia parandi juris	à l'effet de s'assurer des droits
et constituendæ majestatis,	et d'établir *leur* dignité,
bis per secessionem	deux-fois par *forme de* retraite
occupavere armati	occupèrent en-armes
Aventinum :	l'Aventin :
vos, pro libertate	*et* vous, pour la liberté
quam accepistis ab illis,	que vous avez reçue d'eux,
non nitemini	ne vous efforcerez-vous pas
summa ope,	par un suprême effort,
atque eo vehementius,	et d'autant plus vivement,
quod dedecus est majus	que le déshonneur est plus grand
amittere parta	à perdre des *biens* acquis
quam non paravisse	qu'*à* ne pas *les* avoir acquis
omnino?	du tout?

« Dicet aliquis : Quid igitur censes? Vindicandum in eos qui hosti prodidere rempublicam, non manu neque vi (quod magis vos fecisse quam illis accidisse indignum), verum quæstionibus et indicio ipsius Jugurthæ. Qui si dediticius est, profecto jussis vestris obediens erit; sin ea contemnit, scilicet æstumabitis qualis illa pax aut deditio sit, ex qua ad Jugurtham scelerum impunitas, ad paucos maxumæ divitiæ, in rempublicam damna, dedecora pervenerint. Nisi forte nondum etiam vos dominationis eorum satietas tenet, et illa quam hæc tempora magis placent, quum regna, provinciæ, leges, jura, judicia, bella, paces [1], postremo divina et humana omnia penes paucos erant; vos autem, hoc est populus Romanus, invicti ab hostibus, imperatores omnium gentium, satis habebatis animam retinere : nam servitutem quidem quis vestrum recusare aude-

« On me dira : Que proposes-tu donc? — De faire justice de ceux qui ont livré la République à l'ennemi : non par des voies de fait, non par la violence (rigueurs plus indignes de vous qu'illégitimes à leur égard); mais par des poursuites judiciaires et par les dépositions de Jugurtha lui-même. Car s'il s'est rendu de bonne foi, il ne peut manquer d'obéir à vos ordres; et s'il les méprise, alors vous apprécierez la valeur d'une paix, ou plutôt d'une soumission, qui aura valu à Jugurtha l'impunité de ses crimes; à quelques intrigants, d'immenses richesses; à la République, un dommage, une honte indicible! — Mais peut-être n'êtes-vous pas encore las de leur tyrannie : peut-être préférez-vous au temps où nous vivons cet autre temps, où les royaumes, les provinces, les lois, les droits, les jugements, la guerre, la paix, en un mot toutes les choses divines et humaines, étaient entre les mains d'un petit nombre de privilégiés; tandis que vous, c'est-à-dire le peuple romain, le peuple invincible à ses ennemis, le peuple roi de l'univers, vous vous estimiez heureux de conserver le souffle de la vie. Romains, quoiqu'à mes yeux ce

« Aliquis dicet :	« Quelqu'un *me* dira :
Quid censes igitur?	Que proposes-tu donc?
Vindicandum	Falloir (je dis qu'il faut) sévir
in eos,	contre ces *hommes*,
qui prodidere hosti	qui ont livré à l'ennemi
rempublicam,	la République,
non manu neque vi	non par la force ni par la violence
(quod magis indignum	(ce qu'*il serait* plus indigne
vos fecisse	vous avoir fait
quam accidisse illis),	qu'être arrivé à eux),
verum quæstionibus	mais par des enquêtes *judiciaires*
et indicio Jugurthæ ipsius.	et par la déposition de Jugurtha même.
Qui si est deditieius,	*Car* s'il est en-état-de-reddition,
profecto erit obediens	assurément il sera obéissant
vestris jussis;	à vos ordres;
sin contemnit ea,	mais-s'il les méprise,
scilicet æstumabitis	à-savoir (alors) vous apprécierez
qualis sit illa pax	de-quelle-nature est cette paix
aut deditio,	ou *cette* reddition,
ex qua pervenerint	de laquelle seront revenus
ad Jugurtham	à Jugurtha
impunitas scelerum,	l'impunité de *ses* crimes,
ad paucos	à un petit-nombre-d'*hommes*
maxumæ divitiæ,	de très-grandes richesses
in rempublicam	à la République
damna, dedecora.	des pertes *et* des hontes.
Nisi forte satietas	A moins que par hasard la satiété
dominationis eorum	de leur despotisme
tenet vos nondum etiam,	ne vous tienne pas même encore,
et illa tempora	et *que* ces temps-là
placent magis quam hæc,	ne *vous* plaisent plus que ceux-ci,
quum regna,	*ces temps-là* où les royaumes,
provinciæ, leges, jura,	les provinces, les lois, les droits,
judicia, bella, paces,	les juridictions, les guerres, les paix,
postremo omnia	enfin toutes choses
divina et humana	divines et humaines
erant penes paucos;	étaient au-pouvoir-de peu-d'*hommes*;
vos autem,	mais *où* vous,
hoc est populus Romanus,	c'est-*à-dire* le peuple romain,
invicti ab hostibus,	invaincus par *vos* ennemis,
imperatores	souverains
omnium gentium,	de toutes les nations,
habebatis satis	vous regardiez *comme* assez *pour vous*
retinere animam :	de conserver le souffle *vital* :
nam servitutem quidem	car quant à la servitude,
quis vestrum	qui de vous
audebat recusare?	osait *la* refuser?

bat? Atque ego, tametsi viro flagitiosissumum existumo impune injuriam accepisse, tamen vos hominibus sceleratissumis ignoscere, quoniam cives sunt, æquo animo paterer, nisi misericordia in perniciem casura esset. Nam et illis, quantum importunitatis[1] habent, parum est impune male fecisse, nisi deinde faciundi licentia eripitur; et vobis æterna sollicitudo remanebit, quum intellegetis aut serviundum esse, aut per manus libertatem retinendam. Nam fidei quidem aut concordiæ quæ spes est? Dominari illi volunt, vos liberi esse; facere illi injurias, vos prohibere; postremo sociis vestris veluti hostibus, hostibus pro sociis utuntur: potestne in tam divorsis mentibus pax aut amicitia esse?

« Quare moneo hortorque ne tantum scelus impunitum omittatis. Non peculatus ærarii factus est, neque per vim sociis

soit le comble de l'ignominie pour un homme de ne point se venger d'un outrage, oui, je vous laisserais volontiers pardonner aux plus coupables des hommes, à titre de concitoyens, si votre compassion ne devait tourner à votre ruine. Mais telle est leur infatigable perversité, qu'ils compteront pour rien les crimes accomplis impunément dans le passé, si vous ne leur enlevez pour l'avenir la possibilité d'en commettre de nouveaux; et vous-mêmes, vous demeurerez en proie à d'éternelles alarmes, tant que vous vous sentirez placés dans l'alternative nécessaire, ou d'être esclaves, ou de maintenir votre liberté par la force. — Quant à une réconciliation sincère et durable, comment l'espérer? Ils veulent dominer, vous voulez être libres; ils veulent opprimer, vous voulez résister; enfin ils traitent vos alliés en ennemis, vos ennemis en alliés : quel accord, quelle amitié possible, avec des vues si opposées?

« Croyez-en donc mes avertissements, mes exhortations; ne laissez pas un tel attentat impuni. Il ne s'agit point d'une dilapidation du trésor public, de sommes violemment extorquées à des alliés, faits

Atque ego,	Et moi,
tametsi existumo	quoique je trouve
flagitiosissumum viro	très-honteux pour un homme
accepisse injuriam	d'avoir reçu un tort
impune,	sans-se-venger,
tamen paterer	pourtant je souffrirais
animo æquo	d'une âme résignée
vos ignoscere	vous pardonner
hominibus sceleratissumis,	à *ces* hommes très-scélérats,
quoniam sunt cives,	puisqu'ils sont citoyens,
nisi misericordia	si *votre* compassion
casura esset in perniciem.	ne devait tourner à *votre* perte.
Nam et est parum illis,	Car et *d'une part* c'est peu pour eux,
quantum habent	tant ils ont
importunitatis,	de passion-sans-repos,
fecisse male impune,	d'avoir agi mal impunément,
nisi licentia eripitur	si la faculté ne *leur* est enlevée
faciundi deinde;	d'agir *encore mal* par-la-suite;
et æterna sollicitudo	et *d'autre part* une éternelle sollicitude
remanebit vobis,	vous restera,
quum intellegetis	quand (tant que) vous sentirez
aut serviundum esse,	ou falloir être-esclaves,
aut libertatem retinendam	ou *votre* liberté devoir être conservée
per manus.	par *vos* bras (par la force).
Nam quæ spes est	Car quel espoir y a-t-il
fidei quidem	de fidélité du moins *dans la réconciliation*
aut concordiæ?	ou de concorde?
Illi volunt dominari,	Ceux-là veulent dominer,
vos esse liberi;	vous *voulez* être libres;
illi facere injurias,	ils *veulent* faire des injustices,
vos prohibere;	vous *voulez les* empêcher;
postremo	enfin
utuntur vestris sociis	ils se servent de vos alliés
veluti hostibus,	comme d'ennemis,
hostibus pro sociis :	de *vos* ennemis comme d'alliés :
paxne aut amicitia	est-ce que paix ou amitié
potest esse	peut être
mentibus tam divorsis?	à des esprits si différemment-enclins?
« Quare moneo	« Aussi je *vous* avertis
hortorque	et je *vous* exhorte
ne omittatis impunitum	que vous ne laissiez-*pas*-passer impuni
tantum scelus.	un si-grand crime.
Non peculatus ærarii	*Ce* n'*est* pas une dilapidation du trésor
factus est,	*qui* a été faite,
neque pecuniæ	ni des sommes d'argent
ereptæ sociis	*qui ont été* enlevées à *nos* alliés
per vim :	par la violence:

ereptæ pecuniæ : quæ quanquam gravia sunt, tamen consuetudine jam pro nihilo habentur. Hosti acerrumo prodita senati auctoritas, proditum imperium vestrum[1]; domi militiæque respublica venalis fuit. Quæ nisi quæsita erunt, ni vindicatum in noxios, quid erit reliquum, nisi ut illis qui ea fecere obedientes vivamus? nam impune quælibet facere, id est regem esse. Neque ego, Quirites, hortor uti malitis cives vestros perperam quam recte fecisse; sed ne, ignoscendo malis, bonos perditum eatis. Ad hoc in republica[2] multo præstat beneficii quam maleficii immemorem esse : bonus tantummodo segnior fit, ubi neglegas; at malus, improbior : ad hoc, si injuriæ non sint, haud sæpe auxilii egeas. »

XXXII. Hæc atque alia hujuscemodi sæpe dicundo, Memmius populo persuadet uti L. Cassius[3], qui tum prætor erat, ad Jugurtham mitteretur, eumque interposita fide publica Romam duceret, quo facilius, indicio regis, Scauri et reliquorum,

assurément fort graves, mais consacrés par l'habitude et désormais comptés pour rien! Au plus acharné de vos ennemis, on a livré et l'autorité du sénat et votre propre souveraineté : dans Rome et hors de Rome, on a vendu la République! S'il n'est fait une enquête rigoureuse, s'il n'est sévi contre les coupables, quel autre parti nous restera-t-il que de vivre en sujets obéissants? Car enfin, faire impunément tout ce qu'on veut, c'est être roi. — Est-ce à dire, Romains, que vous deviez voir la culpabilité de vos concitoyens avec plus de satisfaction que leur innocence? Non, sans doute : seulement n'allez pas, par indulgence pour des pervers, perdre les honnêtes gens. J'ajoute qu'il vaut mieux, en politique, oublier les services que les méfaits : l'homme vertueux, si vous le négligez, se bornera à ralentir son zèle; mais le méchant deviendra plus audacieux. D'ailleurs, là où l'attaque du méchant n'existe plus, qu'est-il tant besoin de l'appui de l'homme de bien? »

XXXII. Par de tels discours souvent répétés, Memmius persuade au peuple d'envoyer en Afrique L. Cassius, alors préteur, avec mission d'amener Jugurtha à Rome sous la garantie de la foi publique, pour jeter plus de jour par sa déposition sur les malversations de

quæ	lesquels *faits*,
quanquam sunt gravia,	quoiqu'ils soient graves
tamen consuetudine	pourtant par l'habitude
jam habentur pro nihilo.	désormais sont tenus pour rien.
Auctoritas senati prodita,	*C'est* l'autorité du sénat *qui a été* livrée,
vestrum imperium	*c'est* votre souveraineté
proditum	*qui a été* livrée
hosti acerrumo;	à l'ennemi le plus acharné;
respublica fuit venalis	la République a été vénale (mise en vente)
domi militiæque.	à l'intérieur et en guerre (à l'étranger).
Quæ nisi quæsita erunt,	*Or* si ces choses ne sont poursuivies,
ni vindicatum in noxios,	s'*il* n'*est* sévi contre les coupables,
quid erit reliquum,	quoi sera de-reste (que nous restera-t-il),
nisi ut vivamus obedientes	sinon que nous vivions obéissants
illis qui fecere ea?	à ceux qui les ont faites?
nam facere quælibet	car faire ce-qu'on-veut
impune,	impunément,
id est esse regem.	c'est être roi.
Neque ego hortor, Quirites,	Et je ne *vous* exhorte pas, citoyens,
uti malitis	à *ce* que vous aimiez-mieux
vestros cives	vos concitoyens
fecisse perperam	avoir agi mal
quam recte;	que bien;
sed ne eatis,	mais à *ce* que vous n'alliez pas,
ignoscendo malis,	en pardonnant à des méchants,
perditum bonos.	perdre les bons.
Ad hoc in republica	Outre cela, dans un État
præstat multo	il vaut-mieux de beaucoup
esse immemorem beneficii	être oublieux du bienfait (des services)
quam maleficii:	que des méfaits:
bonus, ubi neglegas,	l'*homme* de-bien, dès que vous *le* négligez,
fit tantummodo segnior;	devient seulement plus mou;
at malus improbior:	mais le mauvais *devient* plus méchant:
ad hoc, si injuriæ non sint,	outre cela, si des torts n'existaient pas,
haud egeas sæpe	vous n'auriez-pas-besoin souvent
auxilii. »	de secours. »
XXXII. Dicundo sæpe	XXXII. En disant souvent
hæc	ces choses
atque alia hujuscemodi,	et d'autres de-ce-genre,
Memmius persuadet populo	Memmius persuade au peuple
uti Lucius Cassius,	que Lucius Cassius,
qui tum erat prætor,	qui alors était préteur,
mitteretur ad Jugurtham,	fût envoyé vers Jugurtha,
fideque publica	et que, la foi publique *du pardon*
interposita	étant interposée (intervenant),
duceret eum Romam,	il l'amenât à Rome,
quo delicta Scauri	pour que les délits de Scaurus

quos pecuniæ captæ arcessebant, delicta patefierent. Dum hæc Romæ geruntur, qui in Numidia relicti a Bestia exercitui præerant, secuti morem imperatoris, plurima et flagitiosissuma facinora fecere. Fuere qui, auro corrupti, elephantos Jugurthæ traderent; alii perfugas vendere, et pars ex pacatis prædas agebant : tanta vis avaritiæ in animos eorum, veluti tabes, invaserat! At Cassius, perlata rogatione [1] a C. Memmio ac perculsa omni nobilitate, ad Jugurtham proficiscitur, eique timido et ex conscientia diffidenti rebus suis persuadet, quoniam se populo Romano dedidisset, ne vim quam misericordiam experiri mallet : privatim præterea fidem suam interponit, quam ille non minoris quam publicam ducebat : talis ea tempestate fama de Cassio erat!

XXXIII. Igitur Jugurtha, contra decus regium, cultu quam

Scaurus et des autres sénateurs accusés d'avoir reçu de l'argent. — Tandis que ceci se passait à Rome, les chefs à qui Bestia avait laissé en Numidie le commandement de l'armée commettaient, à l'exemple de leur général, mille infamies : ceux-ci, gagnés par l'or, rendaient à Jugurtha ses éléphants; ceux-là lui vendaient les transfuges; d'autres pillaient des cantons amis : tant la cupidité, comme une contagion, avait infecté toutes les âmes! — La proposition de C. Memmius une fois votée, à la grande consternation de toute la noblesse, Cassius se met en route. Malgré les terreurs de Jugurtha, malgré les défiances qu'éveille en lui la conscience de ses méfaits, le préteur lui persuade, puisqu'il s'est rendu au peuple romain, d'essayer de sa clémence plutôt que de sa colère : il lui engage d'ailleurs personnellement sa foi, qui n'a pas moins de poids aux yeux du Numide que la foi publique elle-même : tant était grande à cette époque la réputation de Cassius!

XXXIII. Renonçant donc au faste de la royauté pour prendre l'ex-

et reliquorum,	et des autres,
quos arcessebant	qu'ils appelaient *en justice*
pecuniæ captæ,	*pour fait* d'argent reçu *de Jugurtha*,
patefierent facilius	fussent révélés plus facilement
indicio regis.	par la déposition du roi.
Dum hæc geruntur Romæ,	Tandis que ceci se passe à Rome,
qui relicti in Numidia	ceux qui laissés en Numidie
a Bestia	par Bestia
præerant exercitui,	étaient-à-la-tête de l'armée,
secuti	ayant suivi
morem imperatoris,	la façon (l'exemple) de *leur* chef,
fecere facinora	firent des actes
plurima et flagitiosissuma.	nombreux et très-honteux.
Fuere qui, corrupti auro,	Il y en eut qui, corrompus par de l'or,
traderent elephantos	livrèrent (rendirent) les éléphants
Jugurthæ;	à Jugurtha;
alii	d'autres
vendere perfugas,	*se mirent à lui* vendre les transfuges,
et pars agebant prædas	et quelques-uns emportaient du butin
ex pacatis :	de chez des *peuplades* en-paix (amies) :
tanta vis avaritiæ,	si-grande la violence de la cupidité,
veluti tabes,	comme une corruption,
invaserat in animos eorum!	avait fait-invasion dans leurs âmes!
At Cassius,	Cependant Cassius,
rogatione perlata	la proposition ayant été portée-avec-succès
a Caio Memmio,	par Caius Memmius,
ac omni nobilitate perculsa,	et toute la noblesse étant consternée,
proficiscitur	part
ad Jugurtham,	vers Jugurtha,
persuadetque ei timido	et persuade à lui craintif
et diffidenti suis rebus	et plein-de-défiance en sa cause
ex conscientia,	par la conscience *de ses méfaits*,
ne mallet,	qu'il n'aimât-*pas*-mieux,
quoniam se dedidisset	puisqu'il s'était rendu
populo Romano,	au peuple romain,
experiri vim	éprouver *sa* violence (vengeance)
quam misericordiam :	que *sa* compassion :
præterea privatim	outre-cela en-son-nom-particulier
interponit suam fidem,	il interpose sa *propre* foi,
quam ille ducebat	que lui (Jugurtha) estimait
non minoris	d'*un prix* non moindre
quam publicam :	que la *foi* publique;
talis erat ea tempestate	telle (si grande) était à cette époque
fama de Cassio!	la renommée au sujet de Cassius!
XXXIII. Igitur,	XXXIII. Donc,
contra decus regium,	contrairement à la splendeur royale,
Jugurtha venit Romam	Jugurtha vint à Rome

maxume miserabili [1] cum Cassio Romam venit. Ac, tametsi in ipso magna vis animi erat, confirmatus ab omnibus quorum potentia aut scelere cuncta gesserat, C. Bæbium tribunum plebis magna mercede parat [2], cujus impudentia contra jus et injurias omnes munitus foret. At C. Memmius, advocata concione, quanquam regi infesta plebes erat, et pars in vincula duci jubebat, pars, ni socios sceleris aperiret, more majorum de hoste supplicium sumi, dignitati quam iræ magis consulens, sedare motus et animos mollire, postremo confirmare fidem publicam per sese inviolatam fore. Post, ubi silentium cœpit, producto Jugurtha, verba facit : Romæ Numidiæque facinora ejus memorat, scelera in patrem fratresque ostendit : « Quibus juvantibus quibusque ministris egerit, quanquam intellegat populus Romanus, tamen velle manifesta magis ex illo habere : si vera ape-

térieur le plus propre à exciter la compassion, Jugurtha arrive bientôt à Rome avec Cassius. Naturellement plein d'énergie et d'assurance, il ne laisse pas toutefois de céder aux avis de ceux qui l'ont constamment soutenu de leur crédit ou de leur scélératesse, et achète à grands frais le tribun C. Bébius, dont l'impudence doit le protéger et contre l'action régulière des lois et contre toute violence. — Cependant Memmius convoque une assemblée générale. Le peuple était furieux contre Jugurtha : les uns voulaient qu'on le jetât dans les fers ; d'autres que, s'il ne révélait point ses complices, on le livrât au supplice à titre d'ennemi public, suivant la coutume des ancêtres. Memmius commence par calmer les esprits, par apaiser cette effervescence ; il va jusqu'à déclarer qu'il ne souffrira pas, pour son compte, que la foi publique reçoive la moindre atteinte. Puis, quand le silence est rétabli, il fait paraître Jugurtha, et, s'adressant à lui, il lui rappelle tout ce qu'il a fait de mal tant à Rome qu'en Numidie, il lui représente ses attentats contre son père et contre ses frères : « Quant à ceux qui l'ont aidé, qui l'ont servi dans l'accomplissement de ses crimes, le peuple romain, bien qu'il les connaisse déjà, veut, pour plus d'évidence, entendre leurs noms de sa bouche :

cum Cassio	avec Cassius
cultu	dans l'appareil
quam maxume miserabili.	le plus possible propre-à-apitoyer.
Ac, tametsi magna vis ani-	Et, quoique une grande force d'âme
erat in ipso, [mi	fût en lui-même,
confirmatus ab omnibus	déterminé *pourtant* par tous *ceux*
potentia aut scelere quorum	par la puissance ou par le crime desquels
gesserat cuncta,	il avait fait toutes choses,
parat magna mercede	il achète à grand prix
Caium Bæbium,	Caius Bébius,
tribunum plebis,	tribun du peuple,
impudentia cujus	par l'impudence duquel
munitus foret	il devait être protégé [justice)
contra jus	contre le droit (l'action régulière de la
et omnes injurias.	et *contre* toutes violences-illégales.
At Caius Memmius,	Cependant Caius Memmius,
concione advocata,	une assemblée-générale étant convoquée,
quanquam plebes	quoique le peuple
erat infesta regi,	fût irrité contre le roi,
et pars jubebat	et *quoique* une partie ordonnât (voulût)
duci in vincula,	*lui* être conduit dans les fers,
pars,	les autres,
ni aperiret	s'il ne découvrait
socios sceleris,	les complices de *son* crime,
supplicium sumi de hoste	le supplice être tiré de *lui* ennemi-public
more majorum,	d'après la coutume des ancêtres,
consulens dignitati	*C. Memmius*, consultant l'honneur
magis quam iræ,	plus que la colère,
sedare motus	*se mit à* calmer les agitations
et mollire animos,	et *à* fléchir les esprits,
postremo confirmare	enfin *à* déclarer-nettement
fidem publicam	la foi publique *engagée à Jugurtha*
fore inviolatam	devoir être non-violée [lui).
per sese.	du-fait-de lui (en tant qu'il dépendrait de
Post, ubi silentium cœpit,	Puis, dès que le silence eut commencé,
Jugurtha producto,	Jugurtha étant produit *en public*,
facit verba :	il (Memmius) fait des paroles (prend la pa-
memorat facinora ejus	il rappelle ses actes [role) :
Romæ Numidiæque,	de Rome et de la Numidie,
ostendit scelera	*et* montre *ses* crimes
in patrem fratresque :	envers *son* père et *ses* frères :
« Quibus juvantibus	« Avec quels *hommes l'*aidant
quibusque ministris egerit,	et avec quels agents il a fait *cela*,
quanquam populus Roma-	quoique le peuple romain
intellegat, [nus	*le* comprenne (le sache) *fort bien*,
tamen velle	pourtant *lui* (le peuple) vouloir
habere ex illo	tenir de lui (de sa propre bouche)

riret, in fide et clementia populi Romani magnam spem illi sitam; sin reticeat, non sociis saluti fore, sed se suasque spes corrupturum. »

XXXIV. Dein, ubi Memmius dicundi finem fecit, et Jugurtha respondere jussus est, C. Bæbius tribunus plebis, quem pecunia corruptum supra diximus, regem tacere jubet; ac tametsi multitudo quæ in concione aderat, vehementer accensa, terrebat eum clamore, voltu, sæpe impetu atque aliis omnibus quæ ira fieri amat[1], vicit tamen impudentia. Ita populus ludibrio habitus ex concione discessit; Jugurthæ Bestiæque et ceteris, quos illa quæstio exagitabat, animi augescunt.

XXXV. Erat ea tempestate Romæ Numida quidam, nomine Massiva, Gulussæ filius, Masinissæ nepos; qui, quia in dissensione regum Jugurthæ advorsus fuerat, dedita Cirta et Adherbale interfecto, profugus ex Africa abierat. Huic Sp. Albinus,

s'il dévoile la vérité, il a tout à espérer de la loyauté et de la clémence du peuple romain; mais s'il s'obstine dans le silence, il ne sauvera pas pour cela ses complices, et il se perdra lui-même sans ressource.»

XXXIV. Quand Memmius eut cessé de parler, Jugurtha fut invité à répondre. Mais soudain C. Bébius, ce tribun gagné, comme nous l'avons dit, par l'or du prince, lui enjoint de garder le silence. En vain la multitude, outrée d'indignation, cherche à l'intimider par ses cris, par ses regards, souvent même par la fureur menaçante de ses gestes et par tous les signes d'emportement habituels à la colère, l'impudence du tribun triomphe de tout : le peuple se retire du Forum, odieusement joué; Jugurtha, Bestia, et tous ceux qu'effrayait l'enquête, reprennent une nouvelle assurance.

XXXV. A cette époque se trouvait à Rome un Numide du nom de Massiva, fils de Gulussa, petit-fils de Masinissa : il avait pris parti contre Jugurtha dans la querelle des princes, et, après la reddition de Cirta et le meurtre d'Adherbal, il avait quitté l'Afrique en

magis manifesta :
si aperiret vera,
magnam spem sitam illi
in fide et clementia
populi Romani;
sin reticeat,
non fore saluti sociis,
sed corrupturum
se suasque spes. »

XXXIV. Dein
ubi Memmius
fecit finem dicundi
et Jugurtha
jussus est respondere,
C. Bæbius, tribunus plebis,
quem diximus supra
corruptum pecunia,
jubet regem tacere;
ac tametsi multitudo
quæ aderat in concione,
vehementer accensa,
terrebat eum
clamore, voltu,
sæpe impetu
atque omnibus aliis
quæ ira amat fieri,
impudentia tamen vicit.
Ita populus
habitus ludibrio
discessit ex concione;
animi augescunt Jugurthæ
Bestiæque et ceteris,
quos illa quæstio
exagitabat.

XXXV. Ea tempestate
quidam Numida
erat Romæ,
Massiva nomine,
filius Gulussæ,
nepos Masinissæ;
qui, quia fuerat
advorsus Jugurthæ
in dissensione regum,
Cirta dedita
et Adherbale interfecto,
abierat profugus ex Africa.
Spurius Albinus,

des *détails* plus évidents *encore* :
s'il découvrait des choses vraies,
un grand espoir *être* placé pour lui
dans la loyauté et la clémence
du peuple romain;
mais-s'il se taisait, [plices,
lui ne devoir pas être à salut à *ses* com-
mais *seulement* devoir gâter (ruiner)
lui-même et ses espérances. »

XXXIV. Ensuite
dès que Memmius
eut fait fin (eut fini) de parler
et *que* Jugurtha
eut été invité à répondre,
Caius Bébius, tribun du peuple,
que nous avons dit ci-dessus
avoir été corrompu par de l'argent,
ordonne le roi se taire;
et quoique la multitude
qui était-présente dans l'assemblée,
étant vivement enflammée (indignée),
l'effrayât (cherchât à l'intimider)
par *ses* cris, par *son* air,
et souvent par *ses* élans
et par toutes les autres choses
lesquelles la colère aime être faites,
l'impudence pourtant l'emporta.
Ainsi le peuple
eu à risée (mystifié)
se retira de l'assemblée;
la confiance augmente à Jugurtha
et à Bestia et aux autres,
que cette poursuite-judiciaire
tourmentait.

XXXV. A cette époque
un certain Numide
était à Rome,
Massiva de nom (nommé Massiva),
fils de Gulussa,
petit-fils de Masinissa;
lequel, parce qu'il avait été
contraire à Jugurtha
dans la querelle des rois,
une fois Cirta rendue
et Adherbal tué,
était parti fugitif de l'Afrique.
Spurius Albinus,

qui proxumo anno post Bestiam[1] cum Q. Minucio Rufo consulatum gerebat, persuadet, quoniam ex stirpe Masinissæ sit, Jugurthamque ob scelera invidia cum metu urgeat, regnum Numidiæ ab senatu petat. Avidus consul belli gerundi movere quam senescere omnia[2] malebat : ipsi provincia Numidia, Minucio Macedonia evenerat. Quæ postquam Massiva agitare cœpit, neque Jugurthæ in amicis satis præsidii est, quod eorum alium conscientia, alium mala fama et timor impediebat, Bomilcari, proxumo ac maxume fido sibi, imperat, pretio, sicuti multa confecerat, insidiatores Massivæ paret, ac maxume occulte : sin id parum procedat, quovis modo Numidam interficiat. Bomilcar mature regis mandata exsequitur, et per homines talis negotii artifices itinera egressusque ejus, postremo loca atque tempora cuncta explorat; deinde, ubi res postulabat,

fugitif. Spurius Albinus, qui, avec Q. Minucius Rufus, venait de succéder à Bestia dans le consulat, s'adresse à cet homme et l'engage, puisqu'il est du sang de Masinissa, à profiter de la haine allumée contre Jugurtha et des terreurs mêmes qui pèsent sur son âme criminelle, pour demander au sénat la couronne de Numidie. Impatient d'avoir une guerre à conduire, le consul eût volontiers tout troublé, plutôt que de voir tout languir : c'était à lui d'ailleurs que la Numidie était échue; le sort avait donné la Macédoine à Minucius. — Dès les premières démarches de Massiva, Jugurtha comprit qu'il ne pouvait plus guère compter sur ses amis, retenus, l'un par le remords, l'autre par la crainte de l'infamie ou du châtiment : il charge donc Bomilcar, le plus intime et le plus dévoué de ses confidents, de lui procurer à force d'or, cette ressource qui lui a tant de fois réussi, des sicaires pour assassiner Massiva, secrètement, s'il se peut; sinon, d'une manière quelconque. Bomilcar s'empresse d'exécuter les ordres du roi : il s'entoure de gens experts en pareille besogne, fait épier les allées et venues de Massiva, les lieux qu'il fréquente, les heures de ses sorties; puis, au moment opportun, il dresse

qui gerebat consulatum	qui exerçait le consulat
cum Q. Minucio Rufo	avec Quintus Minucius Rufus
anno proxumo	dans l'année la plus proche
post Bestiam,	après Bestia,
persuadet huic,	persuade à celui-ci (à Massiva),
quoniam sit	puisqu'il est
ex stirpe Masinissæ,	de la souche de Masinissa,
invidiaque cum metu	et *que* l'odieux avec la crainte
urgeat Jugurtham	presse (pèse sur) Jugurtha
ob scelera,	à cause de *ses* crimes,
petat ab senatu	qu'il demande au sénat
regnum Numidiæ.	le royaume de la Numidie.
Avidus gerundi belli,	Avide de faire la guerre,
consul malebat movere	le consul aimait-mieux agiter *tout*
quam omnia senescere :	que *de voir* tout languir :
Numidia evenerat	la Numidie était échue
provincia ipsi,	*comme* province à lui-même,
Macedonia Minucio.	la Macédoine à Minucius.
Quæ postquam Massiva	*Or* lorsque Massiva
cœpit agitare,	a commencé à mettre-en-train ces *projets*,
et Jugurthæ non est	et qu'à Jugurtha n'est point (et que Ju-
satis præsidii	assez d'appui [gurtha ne trouve point)
in amicis,	dans *ses* amis,
quod conscientia	parce que le remords
impediebat alium eorum,	arrêtait l'un d'eux,
mala fama	*et que* la mauvaise réputation (l'infamie)
et timor	et la crainte
alium,	*arrêtait* l'autre,
imperat Bomilcari,	il (Jugurtha) commande à Bomilcar,
proxumo	très-intime
ac maxume fido sibi,	et très-dévoué à lui,
paret pretio,	qu'il *lui* procure à prix *d'argent*,
sicuti confecerat multa,	comme il avait *déjà* achevé bien des choses,
insidiatores Massivæ,	des assassins pour Massiva,
ac maxume occulte :	et *cela* très-secrètement :
sin id procedat parum,	mais-si cela avance peu (échoue),
interficiat Numidam	qu'il tue le Numide
modo quovis.	d'une manière quelconque.
Bomilcar	Bomilcar
exsequitur mature	exécute promptement
mandata regis,	les commissions du roi,
et explorat per homines	et fait-explorer par des hommes
artifices talis negotii	artistes *en fait* d'une telle besogne
itinera egressusque ejus,	les marches et les sorties de lui,
postremo cuncta loca	en-un-mot tous les lieux
atque tempora ;	et *tous* les moments *favorables* ;
deinde tendit insidias,	ensuite il *lui* tend des embûches.

insidias tendit. Igitur unus ex eo numero, qui ad cædem parati erant, paulo inconsultius Massivam aggreditur, illum obtruncat: sed ipse deprehensus, multis hortantibus et in primis Albino consule, indicium profitetur. Fit reus magis ex æquo bonoque quam ex jure gentium Bomilcar, comes ejus qui Romam fide publica venerat. At Jugurtha, manifestus tanti sceleris, non prius omisit contra verum niti, quam animum advortit supra gratiam atque pecuniam suam invidiam facti esse. Igitur, quanquam in priore actione ex amicis quinquaginta vades dederat, regno magis quam vadibus consulens, clam in Numidiam Bomilcarem dimittit, veritus ne reliquos populares metus invaderet parendi sibi, si de illo supplicium sumptum foret; et ipse paucis diebus profectus est, jussus ab senatu Italia decedere. Sed postquam Roma egressus est, fertur sæpe tacitus eo respi-

l'embuscade, et l'un de ces misérables soudoyés pour le meurtre se jette sur Massiva et le poignarde. Faute de précautions toutefois, l'assassin lui-même est arrêté, et bientôt, sur les instances d'un grand nombre de personnes et notamment du consul Albinus, il fait des révélations complètes. Par des motifs d'équité et de justice, plutôt qu'en vertu du droit des gens, on met en accusation Bomilcar, le compagnon d'un prince venu à Rome sous la sauvegarde de la foi publique. Quant à Jugurtha, quoique manifestement convaincu d'un attentat si énorme, il ne cesse de lutter contre l'évidence que quand il a reconnu l'impuissance de son crédit et de son or devant l'horreur qu'inspire sa conduite. Aussi, bien qu'au début de la procédure il eût fourni comme cautions cinquante de ses amis, plus préoccupé des intérêts de sa couronne que des amis qui se sont compromis pour lui, il renvoie secrètement Bomilcar en Numidie, dans la crainte que le supplice de cet homme ne dissuade ses autres sujets d'obéir désormais à ses ordres. Lui-même part peu de jours après, sur l'ordre que lui intime le sénat de sortir de l'Italie. On raconte qu'une fois hors de Rome, après avoir à diverses reprises reporté en silence ses regards

ubi res postulabat.	dès que l'occasion *le* demandait. [ceux)
Igitur unus ex eo numero,	Donc l'un de ce nombre (du nombre de
qui parati erant ad cædem,	qui avaient été procurés pour *ce* meurtre,
aggreditur Massivam	attaque Massiva
paulo inconsultius,	un peu trop inconsidérément,
obtruncat illum ;	*et* le tue;
sed ipse deprehensus,	mais lui-même arrêté,
multis hortantibus	beaucoup *l'y* exhortant
et in primis consule Albino,	et en première *ligne* le consul Albinus,
profitetur indicium.	déclare (fait) une dénonciation.
Bomilcar,	Bomilcar,
comes ejus	compagnon de celui (d'un homme)
qui venerat Romam	qui était venu à Rome
fide publica,	sous *la garantie de* la foi publique,
fit reus	est constitué accusé
magis ex æquo bonoque	plus d'après l'équitable et l'honnête
quam ex jure gentium.	que d'après le droit des gens.
At Jugurtha,	Cependant Jugurtha,
manifestus tanti sceleris,	*quoique* pris-sur-le-fait d'un si-grand
non omisit	n'omit pas de (ne renonça pas à) [crime,
niti contra verum	lutter contre le vrai (l'évidence),
priusquam advortit ani-	avant qu'il eut remarqué
invidiam facti [mum	la haine de (contre) *son* action
esse supra suam gratiam	être au-dessus de son crédit
atque pecuniam.	et de *son* argent.
Igitur quanquam dederat	Donc quoiqu'il eût donné
in priore actione	dans une précédente comparution-en-
quinquaginta vades	cinquante cautions [justice
ex amicis,	d'entre *ses* amis,
consulens regno	se préoccupant de *son* royaume
magis quam vadibus,	plus que de *ses* cautions,
dimittit clam	il renvoie clandestinement
Bomilcarem in Numidiam,	Bomilcar en Numidie,
veritus	ayant appréhendé
ne metus parendi sibi	que la crainte de lui obéir
invaderet	n'envahît
reliquos populares,	les autres gens-du-pays,
si supplicium	si le supplice
sumptum foret de illo ;	était tiré de celui-là (Bomilcar) ;
et ipse profectus est	et lui-même partit
paucis diebus,	en (au bout de) peu de jours,
jussus ab senatu	ordonné par le (ayant reçu ordre du) sénat
decedere Italia.	de sortir d'Italie.
Sed postquam egressus est	Mais lorsqu'il fut sorti
Roma,	de Rome,
fertur respiciens eo	il est rapporté, regardant-en-arrière là
sæpe tacitus,	souvent en-silence,

ciens postremo dixisse : « Urbem venalem et mature perituram, si emptorem invenerit ! »

XXXVI. Interim Albinus, renovato bello, commeatum, stipendium, alia quæ militibus usui forent, maturat in Africam portare ; ac statim ipse profectus, uti ante comitia, quod tempus haud longe aberat, armis aut deditione, aut quovis modo bellum conficeret. At contra Jugurtha trahere omnia, et alias, deinde alias moræ causas facere ; polliceri deditionem, ac deinde metum simulare ; instanti cedere, et paulo post, ne sui diffiderent, instare : ita belli modo, modo pacis mora consulem ludificare. Ac fuere qui tum Albinum haud ignarum consilii regis existumarent, neque ex tanta properantia tam facile tractum bellum secordia magis quam dolo crederent. Sed postquam, dilapso tempore, comitiorum dies adventabat, Albinus, Aulo fratre in castris pro prætore relicto, Romam decessit.

derrière lui, il finit par s'écrier : « O ville vénale, que tu périras vite, si jamais tu trouves un acheteur ! »

XXXVI. Cependant les hostilités recommencent : Albinus se hâte de faire transporter en Afrique des vivres, de l'argent, tout le matériel nécessaire à une armée ; lui-même s'embarque sur-le-champ, pressé d'en finir avec cette guerre avant la tenue des comices, dont l'époque n'est pas fort éloignée, soit par la force des armes, soit par la soumission spontanée de l'ennemi, ou par toute autre voie. Jugurtha, au contraire, traîne tout en longueur, habile à faire naître délais sur délais : il promet de se rendre, puis il affecte de la défiance ; il cède devant l'ennemi qui le presse, et bientôt après, pour ne pas décourager les siens, il le presse à son tour : c'est ainsi qu'ajournant tantôt la guerre, tantôt la paix, il se joue constamment du consul. Il y eut même des gens qui soupçonnèrent alors Albinus d'être d'intelligence avec le roi, tant ce ralentissement si subit d'une guerre si activement commencée semblait plutôt une trahison que l'effet d'une véritable indolence. Quoi qu'il en soit, le temps avait marché et le jour des comices approchait : Albinus partit pour Rome, laissant à la tête de l'armée son frère Aulus avec les pouvoirs de général en chef.

postremo dixisse :	enfin avoir dit :
« Urbem venalem	« Ville vénale
et perituram mature,	et devant périr promptement,
si invenerit emptorem ! »	si elle trouve un acheteur ! »
XXXVI. Interim,	XXXVI. Cependant,
bello renovato,	la guerre étant renouvelée,
Albinus maturat	Albinus se hâte
portare in Africam	de transporter en Afrique
commeatum, stipendium,	des vivres, de la solde,
alia quæ forent usui	*et* les autres choses qui seraient à utilité
militibus;	aux soldats; [nécessaires)
ac statim ipse profectus,	et aussitôt lui-même partit,
uti ante comitia,	pour qu'avant les comices,
quod tempus	lequel temps
haud aberat longe,	n'était-pas-éloigné loin,
conficeret bellum armis,	il terminât *cette* guerre par les armes,
aut deditione,	ou par la reddition *de Jugurtha*,
aut modo quovis.	ou d'une façon quelconque.
At contra Jugurtha	Mais au contraire Jugurtha
trahere omnia,	de traîner *en longueur* toutes choses,
et facere alias causas moræ,	et de faire-naître d'autres causes de délai,
deinde alias ;	puis d'autres *encore ;*
polliceri deditionem,	de promettre *sa* reddition,
ac deinde simulare metum ;	et ensuite de feindre de la crainte ;
cedere instanti,	de céder à *Albinus* qui *le* pressait,
et paulo post instare,	et peu après de *le* presser *à son tour*,
ne sui diffiderent :	pour que les siens ne perdissent-pas-con-
ita ludificare consulem	*et* ainsi de mystifier le consul [fiance :
modo mora belli,	tantôt par un délai de guerre,
modo pacis.	tantôt *par un délai* de paix.
Ac fuere	Et il y en eut
qui existumarent tum	qui pensèrent alors
Albinum haud ignarum	Albinus n'*être* pas ignorant
consilii regis,	du plan du roi,
crederentque	et *qui* crurent [facilement
bellum tractum tam facile	la guerre avoir été traînée *en longueur* si
ex tanta properantia	à-la-suite d'une si-grande hâte
non magis secordia	non plus (moins) par apathie
quam dolo.	que par ruse (trahison).
Sed postquam,	Mais comme *déjà*,
tempore dilapso,	le temps ayant coulé,
dies comitiorum	le jour des comices
adventabat,	approchait,
Albinus decessit Romam,	Albinus partit pour Rome,
Aulo fratre	Aulus *son* frère
relicto in castris	étant laissé dans le camp [chef.
pro prætore.	en guise de (avec pouvoir de) général-en-

XXXVII. Ea tempestate Romæ seditionibus tribunitiis atrociter respublica agitabatur. P. Lucullus et L. Annius, tribuni plebis, resistentibus collegis, continuare magistratum nitebantur : quæ dissensio totius anni comitia impediebat[1]. Ea mora in spem adductus Aulus, quem pro prætore in castris relictum supra diximus, aut conficiundi belli, aut terrore exercitus ab rege pecuniæ capiundæ, milites mense januario ex hibernis in expeditionem evocat; magnis itineribus, hieme aspera, pervenit ad oppidum Suthul[2], ubi regis thesauri[3] erant. Quod quanquam, et sævitia temporis et opportunitate loci, neque capi neque obsideri poterat (nam circum murum, situm in prærupti montis extremo, planities limosa hiemalibus aquis paludem fecerat), tamen, aut simulandi gratia, quo regi formidinem adderet, aut cupidine cæcus ob thesauros oppidi potiundi, vineas agere, aggerem[4] jacere, alia, quæ incepto usui forent, properare.

XXXVII. A Rome, la République était alors cruellement agitée par les discordes des tribuns. P. Lucullus et L. Annius prétendaient, malgré l'opposition de leurs collègues, se perpétuer dans leur magistrature; et cette querelle empêchait depuis toute une année la tenue des comices. Ces retards firent concevoir à Aulus, laissé dans le camp, comme nous venons de le dire, avec les pouvoirs de général en chef, l'espérance, ou de terminer la guerre, ou d'arracher de l'argent au roi par la terreur de ses armes. Conséquemment, en plein mois de janvier, il fait sortir ses troupes de leurs quartiers pour les conduire à l'ennemi, et, malgré l'intensité de l'hiver, arrive bientôt, par des marches forcées, sous les murs de Suthul, où se trouvait une partie des trésors de Jugurtha. Défendue à la fois par les rigueurs de la saison et par l'avantage de sa position, cette place ne pouvait être ni prise, ni même assiégée; car tout autour de son mur d'enceinte, construit au sommet d'un mont escarpé, s'étendait une plaine fangeuse, convertie en marais par des pluies torrentielles. Néanmoins, soit qu'il voulût feindre pour effrayer le roi, soit qu'il fût réellement aveuglé par le désir de s'emparer des trésors en même temps que de la ville, Aulus ne laisse pas d'amener des mantelets, de jeter une terrasse, de presser tous les travaux indispensables au succès de son entreprise.

XXXVII. Ea tempestate	XXXVII. A cette époque
respublica	la république
agitabatur atrociter Romæ	était agitée terriblement à Rome
seditionibus tribunitiis.	par des séditions de-tribuns.
P. Lucullus et L. Annius,	Publius Lucullus et Lucius Annius,
tribuni plebis,	tribuns du peuple,
collegis resistentibus,	*leurs* collègues *leur* résistant,
nitebantur	s'efforçaient
continuare magistratum :	de se-perpétuer-dans *leur* charge :
quæ dissensio impediebat	laquelle querelle empêchait
comitia anni totius.	les comices de l'année entière.
Ea mora Aulus,	Par ce retard Aulus,
quem diximus supra	que nous avons dit ci-dessus
relictum in castris	*avoir été* laissé dans le camp
pro prætore,	en-guise-de général-en-chef,
adductus in spem	étant amené à l'espoir
aut conficiundi belli,	ou de terminer la guerre,
aut capiundæ pecuniæ	ou de recevoir de l'argent
ab rege	du roi
terrore exercitus,	par la terreur de (qu'inspirait) *son* armée,
evocat milites ex hibernis	fait-sortir *ses* soldats des quartiers-d'hiver
mense januario	au mois *de* janvier
in expeditionem ;	pour une expédition ;
magnis itineribus,	par de grandes marches,
hieme aspera, pervenit	par un hiver rigoureux, il parvient
ad oppidum Suthul,	à la ville *de* Suthul,
ubi erant thesauri regis.	où étaient des trésors du roi.
Quod quanquam poterat	*Et* quoique cette *ville ne* pût
neque capi neque obsideri	ni être prise ni être assiégée
et sævitia temporis	et à cause de la rigueur de la saison
et opportunitate loci	et à cause de la bonne-position de l'endroit
(nam circum murum,	(car autour du mur,
situm in extremo	situé à l'extrémité *supérieure*
montis prærupti,	d'une montagne escarpée,
planities limosa	une plaine fangeuse
fecerat paludem	avait fait un marais
aquis hiemalibus), tamen,	par les pluies d'-hiver), pourtant,
aut gratia simulandi,	soit en vue de feindre,
quo adderet	afin qu'il inspirât
formidinem regi,	de la crainte au roi,
aut cæcus cupidine	soit *qu'il fût* aveuglé par le désir
potiundi oppidi	de s'emparer de la ville
ob thesauros,	à cause des trésors,
agere vineas,	*il se mit à* conduire des mantelets,
jacere aggerem,	*à* jeter une terrasse,
properare alia	*à* hâter les autres *ouvrages*
quæ forent usui incepto.	qui devaient être à utilité à *son* projet.

XXXVIII. At Jugurtha, cognita vanitate atque imperitia legati, subdolus augere amentiam; missitare supplicantes legatos; ipse, quasi vitabundus, per saltuosa loca et tramites exercitum ductare. Denique Aulum spe pactionis perpulit uti, relicto Suthule, in abditas regiones sese veluti cedentem insequeretur : « Ita delicta occultiora fore. » Interea per homines callidos die noctuque exercitum tentabat; centuriones ducesque turmarum[1], partim uti transfugerent, corrumpere; alii, signo dato, locum uti desererent. Quæ postquam ex sententia instruxit, intempesta nocte, de improviso multitudine Numidarum Auli castra circumvenit. Milites Romani, tumultu perculsi insolito, arma capere alii, alii se abdere, pars territos confirmare, trepidare omnibus locis : vis magna hostium, cœlum nocte atque nubibus obscuratum, periculum anceps : postremo, fugere an manere tutius foret, in incerto erat. Sed ex eo numero, quos paulo ante corruptos diximus, cohors una Li-

XXXVIII. Frappé de la légèreté et de l'impéritie du lieutenant d'Albinus, Jugurtha met tout son art à augmenter sa folle confiance, lui dépêche coup sur coup des ambassades suppliantes, feint lui-même de l'éviter et affecte de ne se mouvoir que dans des lieux boisés et par des chemins détournés. Enfin il le décide, sous l'espoir d'un arrangement particulier, à quitter Suthul et à s'engager derrière lui, dans une poursuite convenue, à travers des régions écartées, plus propres à cacher une prévarication. D'un autre côté, il fait travailler l'armée par d'habiles émissaires ; corrompt et centurions et chefs de cavalerie ; obtient des uns qu'ils passeront à lui ; des autres, qu'à un signal donné ils abandonneront leur poste. — Quand il a tout disposé selon ses vues, soudain, au milieu de la nuit, il fait cerner le camp d'Aulus par une multitude de Numides. Dans la surprise où cette attaque jette les soldats romains, les uns saisissent leurs armes, d'autres se cachent, d'autres cherchent à rassurer les plus effrayés : la confusion est partout au comble. Le nombre considérable des ennemis, l'obscurité du ciel voilé par la nuit et par les nuages, l'imminence du péril de tous les côtés à la fois, tout se réunit pour qu'il soit impossible de décider s'il est plus sûr de fuir ou de demeurer. — Tel était l'état des choses, quand, parmi les troupes qui s'étaient laissé gagner, comme on vient de le voir, une co-

XXXVIII. At Jugurtha,
vanitate legati
atque imperitia cognita,
subdolus augere amentiam;
missitare
legatos supplicantes;
ipse, quasi vitabundus,
ductare exercitum
per loca saltuosa
et tramites.
Denique perpulit Aulum
spe pactionis
uti, Suthule relicto,
insequeretur sese,
veluti cedentem,
in regiones abditas :
« Ita delicta
fore occultiora. »
Interea die noctuque
tentabat exercitum
per homines callidos;
corrumpere centuriones
ducesque turmarum,
uti partim transfugerent,
uti alii, signo dato,
desererent locum.
Quæ postquam instruxit
ex sententia,
intempesta nocte,
de improviso,
circumvenit castra Auli
multitudine Numidarum.
Milites Romani,
perculsi tumultu insolito,
alii capere arma,
alii abdere se,
pars confirmare territos,
trepidare omnibus locis :
magna vis hostium,
cœlum obscuratum nocte
atque nubibus,
periculum anceps :
postremo erat in incerto
fugere an manere
foret tutius.
Sed ex eo numero,
quos diximus paulo ante

XXXVIII. Cependant Jugurtha,
la frivolité du lieutenant
et *son* impéritie *une fois* reconnue,
rusé *se mit à* augmenter *sa* folie;
à lui envoyer-sans-cesse
des députés suppliants;
lui-même, comme cherchant-à-*l'*éviter,
se mit à conduire *son* armée
à travers des lieux boisés
et des chemins-de-traverse.
Enfin il amena Aulus
par l'espoir d'un pacte *avec lui*
à ce que, Suthul étant quittée,
il poursuivît lui (Jugurtha),
comme cédant (qui aurait l'air de fuir),
dans des contrées retirées :
ajoutant « Ainsi les délits
devoir être plus secrets. »
Cependant jour et nuit
il sondait *les dispositions de* l'armée
par *l'intermédiaire d'*hommes adroits;
il faisait corrompre les centurions
et les chefs des escadrons,
de sorte qu'en partie ils passassent à *lui,*
et que les autres, sur un signal donné,
désertassent *leur* poste.
Après qu'il eut arrangé ces choses
d'après *sa* pensée (à son gré),
en pleine nuit,
à l'improviste,
il investit le camp d'Aulus
d'une multitude de Numides.
Les soldats romains,
frappés de *ce* tumulte inaccoutumé,
se mettent les uns *à* prendre *leurs* armes,
d'autres *à* se cacher,
quelques-uns *à* rassurer les effrayés,
tous à s'agiter-en-désordre en tous lieux :
il y avait une grande quantité d'ennemis,
un ciel obscurci par la nuit
et par des nuages,
un péril ambigu (venant de tous côtés) :
enfin il était en doute (douteux)
si fuir ou demeurer
serait plus sûr. [ceux),
Cependant de ce nombre (du nombre de
que nous avons dits un peu auparavant

gurum cum duabus turmis Thracum [1] et paucis gregariis militibus transiere ad regem; et centurio primi pili [2] tertiæ legionis per munitionem, quam uti defenderet acceperat, locum hostibus introeundi dedit, eaque Numidæ cuncti irrupere. Nostri fœda fuga, plerique abjectis armis, proxumum collem occupavere. Nox atque præda castrorum hostes, quominus victoria uterentur, remorata sunt. Dein Jugurtha postero die cum Aulo in colloquio verba facit : « Tametsi ipsum cum exercitu fame ferroque clausum tenet, tamen se humanarum rerum memorem, si secum fœdus faceret, incolumes omnes sub jugum [3] missurum; præterea, uti diebus decem Numidia decederet. » Quæ quanquam gravia et flagitii plena erant, tamen, quia mortis metu mutabantur, sicuti regi libuerat, pax convenit.

XXXIX. Sed ubi ea Romæ comperta sunt, metus atque

horte de Liguriens, deux escadrons de Thraces et quelques simples légionnaires passèrent au roi : en même temps le premier centurion des triaires de la troisième légion ouvrait à l'ennemi le retranchement dont on lui avait confié la défense, et par là tous les Numides pénétraient dans le camp. Les nôtres fuirent honteusement, jetant leurs armes pour la plupart, et gagnèrent une hauteur voisine. La nuit et le pillage du camp empêchèrent les ennemis de profiter de leur victoire. — Le lendemain Jugurtha s'abouche avec Aulus : « Bien qu'il le tienne, lui et son armée, à la fois par la faim et par le fer, il ne peut oublier l'instabilité des choses humaines : si donc Aulus consent à un traité, il se contentera de les passer sous le joug et les renverra sains et saufs : d'ailleurs Aulus s'engagera à sortir de la Numidie dans les dix jours. » Quelque dures, quelque avilissantes que fussent ces conditions, comme elles ne laissaient d'alternative que la mort, on souscrivit à tout ce que voulut Jugurtha.

XXXIX. La nouvelle de ces événements plongea Rome dans la

:orruptos,	*avoir été* corrompus,
:na cohors Ligurum,	une cohorte de Liguriens,
:um duabus turmis Thra-	avec deux escadrons de Thraces
:t paucis militibus [cum	et un petit-nombre-de soldats
;regariis,	simples-soldats,
ransiere ad regem;	passèrent au roi;
:t centurio	et le centurion
›rimi pili	de la première centurie-des-triaires
ertiæ legionis	de la troisième légion
ledit hostibus	donna aux ennemis
ocum introeundi	lieu de (place pour) entrer
›er munitionem	à travers le retranchement
ıuam acceperat	qu'il avait reçu
ıti defenderet,	pour qu'il *le* défendît,
:unctique Numidæ	et tous les Numides
rrupere ea.	firent-irruption par là.
'œda fuga,	Par une honteuse fuite,
›lerique armis abjectis,	la plupart *leurs* armes étant jetées,
ıostri occupavere	les nôtres occupèrent
'ollem proxumum.	la colline la plus proche.
Nox atque præda castrorum	La nuit et le butin (pillage) du camp
'emorata sunt hostes,	retardèrent les ennemis,
ıuo uterentur minus	de sorte qu'ils profitassent moins
ictoria.	de la victoire.
)ein die postero	Ensuite le jour suivant
ugurtha facit verba	Jugurtha fait des paroles (parle)
um Aulo in colloquio :	avec Aulus dans un entretien :
Tametsi tenet ipsum	*il lui dit que*, « Quoiqu'il *le* tienne lui-
um exercitu	avec l'armée *romaine* [même
lausum fame ferroque,	enfermé par la faim et par le fer,
ımen memorem	pourtant se souvenant
:rum humanarum	*de l'instabilité* des choses humaines
: missurum sub jugum	lui devoir envoyer (il enverra) sous le
mnes incolumes,	*eux* tous sains-et-saufs, [joug
faceret fœdus secum ;	s'il faisait un traité avec lui;
ræterea,	en outre *il lui enjoint*
ti decederet Numidia	qu'il sortît de la Numidie
:cem diebus. »	en dix jours (dans les dix jours). »
uæ quanquam	*Et* quoique ces *conditions*
'ant gravia	fussent lourdes
plena flagitii,	et pleines d'opprobre,
.men, quia mutabantur	pourtant, comme elles étaient troquées
ıetu mortis,	contre la crainte de la mort,
ıx convenit,	la paix fut convenue,
cuti libuerat regi.	comme il avait plu au roi.
XXXIX. Sed ubi ea	XXXIX. Mais dès que ces *faits*
›mperta sunt Romæ,	furent connus à Rome,

mœror civitatem invasere : pars dolere pro gloria imperii ; pars insolita rerum bellicarum timere libertati ; Aulo omnes infesti, ac maxume qui bello sæpe præclari fuerant, quod armatus dedecore potius quam manu salutem quæsiverat. Ob ea consul Albinus, ex delicto fratris invidiam ac deinde periculum [1] timens, senatum de fœdere consulebat ; et tamen interim exercitui supplementum scribere, ab sociis et nomine Latino auxilia arcessere, denique modis omnibus festinare. Senatus ita, uti par fuerat, decernit, suo atque populi injussu nullum potuisse fœdus fieri. Consul, impeditus a tribunis plebis ne quas paraverat copias secum portaret, paucis diebus in Africam proficiscitur : nam omnis exercitus, uti convenerat, Numidia deductus, in provincia hiemabat. Postquam eo venit, quanquam persequi Jugurtham et mederi fraternæ invidiæ animus arde-

douleur et la consternation : les uns s'affligeaient, en songeant à la gloire compromise de l'Empire ; d'autres, dans leur inexpérience des choses de la guerre, tremblaient déjà pour leur liberté ; tous étaient furieux contre Aulus, ceux-là surtout qui, s'étant illustrés dans maints combats, ne pouvaient pardonner à un guerrier armé d'avoir cherché son salut dans l'ignominie plutôt que dans sa valeur. En conséquence le consul Albinus, craignant que la faute de son frère ne l'expose lui-même à quelque haine et par suite à quelque péril, consulte le sénat sur la validité du traité, tandis que d'autre part il pourvoit par des levées nouvelles à l'augmentation de l'armée, demande des renforts aux alliés et aux Latins, déploie enfin de toutes façons la plus grande activité. Le sénat, comme il le devait, déclare qu'aucun traité n'a pu se conclure sans son ordre et celui du peuple romain. — Privé, par l'opposition des tribuns, des troupes qu'il avait levées et qu'il espérait embarquer avec lui, Albinus partit seul pour l'Afrique, peu de jours après. Toute notre armée, retirée de la Numidie aux termes de la convention, avait pris ses quartiers d'hiver dans la Province romaine. C'est là qu'il se rendit, brûlant du désir de poursuivre aussitôt Jugurtha et d'effacer l'odieux de la conduite

metus atque mœror	la crainte et la douleur
invasere civitatem :	s'emparèrent de la cité (des citoyens) :
pars dolere	les uns de s'affliger
pro gloria imperii ;	pour la gloire de l'empire ;
pars	d'autres,
insolita rerum bellicarum	sans-expérience des choses de-la-guerre,
timere libertati ;	de craindre pour la liberté ;
omnes infesti Aulo,	tous *étaient* acharnés contre Aulus,
ac maxume qui fuerant	et surtout ceux qui avaient été
sæpe præclari bello,	souvent illustrés par la guerre,
quod armatus	de ce qu'étant armé
quæsiverat salutem	il avait cherché *son* salut
dedecore	dans le déshonneur
potius quam manu.	plutôt que par *son* bras (dans ses armes).
Ob ea consul Albinus	A cause de cela le consul Albinus
timens invidiam	craignant de la haine,
ex delicto fratris,	d'après le délit de *son* frère,
ac deinde periculum,	et ensuite du danger,
consulebat senatum	consultait le sénat
de fœdere ;	sur le traité ;
et tamen interim	et pourtant sur-ces-entrefaites
scribere supplementum	*il ne laissait pas* d'enrôler un supplément
exercitui,	pour l'armée,
arcessere auxilia ab sociis	de faire-venir des secours de chez les alliés
et nomine Latino,	et du nom latin (de chez ceux du Latium),
denique festinare	enfin de se hâter *d'agir*
omnibus modis.	de toutes les manières.
Senatus decernit,	Le sénat décrète,
ita uti fuerat par,	ainsi comme il eût été juste *que cela fût*,
nullum fœdus potuisse fieri	aucun traité n'avoir pu être fait
injussu suo atque populi.	sans-l'ordre de-lui et du peuple.
Consul, impeditus	Le consul, empêché
a tribunis plebis	par les tribuns du peuple
ne portaret secum	qu'il ne transportât (de transporter) avec
copias quas paraverat,	les troupes qu'il avait préparées, [lui
proficiscitur in Africam	part *seul* en Afrique
paucis diebus :	en (au bout de) peu de jours :
nam omnis exercitus,	or toute l'armée,
deductus Numidia,	retirée de la Numidie,
uti convenerat,	comme il avait été convenu,
hiemabat in provincia.	hivernait dans la province *romaine*.
Postquam venit eo,	Après qu'il fut arrivé là,
quanquam animus ardebat	quoique son âme brûlât
persequi Jugurtham	de poursuivre Jugurtha
et mederi	et de remédier
invidiæ fraternæ,	à la haine de-*son*-frère (soulevée contre
militibus cognitis,	*une fois ses* soldats étudiés, [son frère),

bat, cognitis militibus, quos, præter fugam, soluto imperio licentia atque lascivia corruperat, ex copia rerum statuit sibi nihil agitandum.

XL. Interea Romæ C. Mamilius Limetanus[1], tribunus plebis, rogationem ad populum promulgat, uti quæreretur in eos, quorum consilio Jugurtha senati decreta neglexisset; quique ab eo in legationibus aut imperiis pecunias accepissent; qui elephantos, quique perfugas tradidissent; item, qui de pace aut bello cum hostibus pactiones fecissent. Huic rogationi partim conscii sibi, alii ex partium invidia pericula metuentes, quoniam aperte resistere non poterant quin illa et alia talia placere sibi faterentur, occulte per amicos ac maxume per homines nominis Latini et socios Italicos[2], impedimenta parabant. Sed plebes incredibile memoratu est quam intenta fuerit, quantaque vi rogationem jusserit, magis odio nobilitatis, cui mala illa parabantur, quam cura reipublicæ : tanta lubido in

de son frère ; mais quand il eut reconnu que les soldats, indépendamment de l'opprobre de leur fuite, étaient tombés, par le relâchement de l'autorité, dans l'indiscipline et la licence, il demeura convaincu que, dans l'état des choses, il n'y avait pour lui rien à tenter.

XL. Cependant, à Rome, le tribun C. Mamilius Limétanus soumet au peuple un projet de loi, à l'effet d'ouvrir une enquête contre ceux qui, par leurs conseils, ont engagé Jugurtha à désobéir aux décrets du sénat; qui, soit dans leurs ambassades, soit dans leurs commandements, ont reçu de lui de l'argent; qui lui ont livré les éléphants et les transfuges; qui enfin ont pactisé avec l'ennemi, soit pour la guerre soit pour la paix. Ce projet consterna les nobles : les uns, parce qu'ils se sentaient coupables; les autres, parce qu'ils redoutaient les périls qui pouvaient naître pour eux de la haine à laquelle leur parti était en butte. Dans l'impossibilité de le combattre ouvertement sans paraître approuver les crimes dénoncés et autres semblables, ils travaillèrent donc secrètement par leurs amis, et surtout par les citoyens du Latium et les alliés italiens, à y apporter mille entraves. Mais on ne saurait croire avec quelle ardeur, avec quelle énergie le peuple vota la mesure proposée, moins par zèle pour le bien public, qu'en haine des patriciens qu'elle menaçait de ses

quos corruperat,	*ses soldats* qu'avait corrompus,
præter fugam :	indépendamment de la fuite,
licentia atque lascivia,	la licence et l'indiscipline,
imperio soluto,	par *suite du* commandement relâché,
statuit	il décida
ex copia rerum	d'après l'état des choses
nihil agitandum sibi.	rien ne devoir être mis-en-train par lui.
XL. Interea Romæ	XL. Cependant à Rome –
C. Mamilius Limetanus,	Caius Mamilius Limétanus,
tribunus plebis,	tribun du peuple,
promulgat ad populum	propose au peuple
rogationem,	un projet-de-loi,
uti quæreretur in eos,	pour qu'une-enquête-eût-lieu contre ceux
consilio quorum	par le conseil desquels
Jugurtha neglexisset	Jugurtha avait négligé (passé par-dessus)
decreta senati;	les décrets du sénat;
quique in legationibus	et qui dans *leurs* missions
aut imperiis	ou dans *leurs* commandements
accepissent pecunias ab eo;	avaient reçu de l'argent de lui;
qui tradidissent	qui *lui* avaient livré
elephantos,	les éléphants,
quique perfugas;	et qui *lui avaient livré* les transfuges;
item, qui fecissent	*et* aussi, qui avaient fait
pactiones cum hostibus	des pactes avec les ennemis
de pace aut bello.	concernant la paix ou la guerre.
Partim conscii sibi,	En partie (les uns) se-sentant-coupables,
alii metuentes pericula	d'autres craignant des périls
ex invidia partium,	d'après la haine *mutuelle* des partis,
quoniam non poterant	comme ils ne pouvaient pas
resistere aperte	résister ouvertement
huic rogationi,	à ce projet-de-loi,
quin faterentur	qu'ils n'avouassent (sans avouer)
illa et alia talia	ces *méfaits* et autres semblables
placere sibi,	leur plaire,
parabant impedimenta	préparaient des obstacles
occulte per amicos,	secrètement par *leurs* amis,
ac maxume	et surtout
per homines nominis Latini	par des hommes du nom latin
et socios Italicos.	et par des alliés italiens.
Sed est incredibile	Mais il est incroyable
memoratu	à être rapporté
quam intenta fuerit plebes,	combien ardent fut le peuple,
quantaque vi	et avec quelle énergie
jusserit rogationem,	il ordonna (vota) le projet-de-loi,
magis odio nobilitatis,	plus par haine de la noblesse,
cui illa mala parabantur,	contre laquelle ces maux se préparaient,
quam cura reipublicæ :	que par intérêt pour la chose-publique :

partibus! Igitur, ceteris metu perculsis, M. Scaurus, quem legatum Bestiæ supra docuimus, inter lætitiam plebis et suorum fugam, trepida etiamtum civitate, quum ex Mamilia rogatione tres quæsitores rogarentur, effecerat uti ipse in eo numero crearetur. Sed quæstio exercita aspere violenterque[1], ex rumore et lubidine plebis : uti sæpe nobilitatem, sic ea tempestate plebem ex secundis rebus insolentia ceperat.

XLI. Ceterum mos partium popularium et senati factionum, ac deinde omnium malarum artium, paucis ante annis Romæ ortus est[2], otio atque abundantia earum rerum, quæ prima mortales ducunt. Nam ante Carthaginem deletam[3] populus et senatus Romanus placide modesteque inter se rempublicam tractabant ; neque gloriæ neque dominationis certamen inter cives[4] erat ; metus hostilis in bonis artibus civitatem retinebat.

rigueurs : tant la passion a d'empire sur les partis ! Tandis que tous les autres nobles étaient frappés de stupeur, M. Scaurus, celui-là même que nous avons vu plus haut lieutenant de Bestia, parvint, au milieu de l'allégresse du peuple, de la déroute des siens, de l'agitation qui régnait encore dans la ville, à se faire désigner comme l'un des trois commissaires dont la loi Mamilia provoquait la création. L'enquête pourtant n'en fut pas moins conduite avec animosité et violence, sur des bruits vagues, et d'après le caprice de la multitude : ce fut le peuple cette fois, qui, suivant l'exemple si souvent donné par la noblesse, se fit insolent dans le succès.

XLI. L'usage de se diviser ainsi en parti du peuple et faction du sénat avait, ainsi que tous les excès qui s'ensuivirent, pris naissance à Rome, peu d'années auparavant, dans les loisirs de la paix et dans l'abondance des biens que les mortels placent au premier rang. Car jusqu'à la ruine de Carthage le peuple et le sénat romain avaient gouverné de concert avec douceur et modération : les citoyens ne se disputaient encore ni les honneurs ni la domination : la crainte de l'ennemi conservait parmi eux la pratique des vertus. Mais dès que

tanta lubido in partibus!	si grande *est* la passion dans les partis!
Igitur,	Donc,
ceteris perculsis metu,	tous-les-autres étant frappés d'effroi,
Marcus Scaurus,	Marcus Scaurus,
quem docuimus supra	que nous avons montré plus haut
legatum Bestiæ,	lieutenant de Bestia,
inter lætitiam plebis	au milieu de la joie du peuple
et fugam suorum,	et de la déroute des siens (des nobles),
civitate etiamtum trepida,	la cité *étant* encore-alors en-émoi,
effecerat,	avait fait-en-sorte,
quum tres quæsitores	comme trois commissaires-pour-l'enquête
rogarentur	étaient requis
ex rogatione Mamilia,	d'après le projet (la loi) de-Mamilius,
uti ipse crearetur	que lui-même fût élu
in eo numero.	dans ce nombre.
Sed quæstio exercita	Du reste l'enquête *fut* exercée (conduite)
aspere violenterque,	durement et violemment, [gues)
ex rumore	d'après la rumeur (d'après des bruits va-
et lubidine plebis :	et *d'après* la passion du peuple :
uti insolentia	comme l'insolence
ex rebus secundis	à la suite de choses heureuses (de succès)
ceperat sæpe nobilitatem,	s'était emparée souvent de la noblesse,
sic ea tempestate	ainsi dans cette circonstance
plebem.	*elle s'empara* du peuple.
XLI. Ceterum	XLI. Du reste
mos partium popularium	l'usage d'un parti populaire
et factionum senati,	et d'une faction du sénat,
ac deinde	et ensuite
omnium malarum artium,	de toutes les mauvaises pratiques,
ortus Romæ	*était* né à Rome
paucis annis ante,	peu d'années auparavant,
otio	par l'oisiveté
atque abundantia	et par l'abondance
earum rerum,	de ces choses,
quæ mortales	que les mortels
ducunt prima.	estiment *être* les premiers *biens*.
Nam populus	Car le peuple
et senatus Romanus,	et le sénat romain,
ante Carthaginem deletam,	avant Carthage détruite (avant la ruine
tractabant inter se	maniaient entre eux [de Carthage),
rempublicam	l'administration-publique
placide modesteque;	avec-calme et avec-modération;
neque certamen gloriæ,	ni rivalité de gloire,
neque dominationis	ni *rivalité* de domination
erat inter cives;	n'était entre les citoyens ;
metus hostilis	la crainte de-l'ennemi
retinebat civitatem	retenait la cité (les citoyens)

Sed ubi illa formido mentibus decessit, scilicet ea, quæ secundæ res amant [1], lascivia atque superbia incessere. Ita, quod in advorsis rebus optaverant, otium, postquam adepti sunt, asperius acerbiusque fuit. Namque cœpere nobilitas dignitatem, populus libertatem in lubidinem vertere : sibi quisque ducere, trahere, rapere. Ita omnia in duas partes abstracta sunt; respublica, quæ media fuerat, dilacerata. Ceterum nobilitas factione magis pollebat; plebis vis, soluta atque dispersa, in multitudine minus poterat. Paucorum arbitrio belli domique agitabatur; penes eosdem ærarium, provinciæ, magistratus, gloriæ [2] triumphique erant; populus militia atque inopia urgebatur. Prædas bellicas imperatores cum paucis diripiebant : interea parentes aut parvi liberi militum [3], uti quisque potentiori confinis erat, sedibus pellebantur. Ita cum potentia ava-

cette terreur salutaire eut disparu, les esprits, par un effet ordinaire de la prospérité, tombèrent dans l'indiscipline et l'orgueil. Ainsi, ce qu'on avait tant désiré aux jours de l'infortune, le repos, devint, une fois acquis, plus funeste et plus terrible que l'adversité même. A partir de cette époque, le sentiment de la grandeur chez les nobles, l'amour de la liberté chez les plébéiens, dégénérèrent en violentes passions : chacun tirant à soi, empiétant, envahissant à l'envi, il s'opéra à tous égards une scission profonde, et la République, placée entre les deux partis opposés, fut cruellement lacérée. — Du reste, la noblesse, plus compacte, avait l'avantage; le peuple, sans lien, sans union, restait moins puissant, malgré la supériorité du nombre. Au dedans comme au dehors, tout se faisait par le caprice de quelques individus ; eux seuls disposaient du trésor public, des provinces, des magistratures, de toutes les gloires et de tous les triomphes : sur le peuple pesaient et le service militaire et l'indigence. Le butin fait à la guerre devenait la proie des généraux et de quelques favoris, tandis que le père ou les enfants en bas âge du soldat étaient chassés de leurs foyers par un voisin plus puissant qu'eux. Ainsi avec

in bonis artibus.	dans les bonnes pratiques (la vertu).
Sed ubi illa formido	Mais dès que cette crainte-là
decessit mentibus,	fut sortie des esprits,
scilicet ea,	à-savoir (il fautqu'on sache que) ces *vices,*
quæ res secundæ	qu'une situation prospère
amant,	aime (amène d'ordinaire),
lascivia atque superbia,	les excès et l'orgueil,
incessere.	envahirent *tous les cœurs.*
Ita, quod optaverant	Ainsi, ce qu'on avait désiré
in rebus advorsis,	dans les choses contraires (l'adversité),
otium,	le repos-de-l'oisiveté,
postquam adepti sunt,	dès qu'on *l'*eut obtenu,
fuit asperius acerbiusque.	fut plus dur et plus cruel *que l'adversité.*
Namque cœpere	Car *la noblesse et le peuple* commencèrent
vertere in lubidinem,	à tourner au-profit-de *leur* passion,
nobilitas dignitatem,	la noblesse *sa* considération,
populus libertatem :	le peuple *sa* liberté :
quisque sibi ducere,	chacun pour soi *se mit à* tirer,
trahere, rapere.	*à* traîner *à soi, à* ravir.
Ita omnia abstracta sunt	Ainsi tout se sépara
in duas partes ;	en deux parties ;
respublica,	la république,
quæ fuerat media,	qui avait été au-milieu *des partis rivaux,*
dilacerata.	*fut* déchirée.
Ceterum nobilitas	Du reste la noblesse
pollebat magis factione ;	était-forte davantage par l'union ;
vis plebis,	la force du peuple (le peuple),
soluta atque dispersa,	sans-lien et éparse (sans ensemble),
poterat minus	pouvait moins
in multitudine.	dans (malgré) *son* grand-nombre.
Agitabatur belli domique	*Tout* se faisait en guerre et à l'intérieur
arbitrio paucorum ;	au gré de peu d'*hommes ;*
ærarium, provinciæ,	le trésor-public, les provinces,
magistratus,	les magistratures,
gloriæ triumphique	les gloires et les triomphes
erant penes eosdem ;	étaient au-pouvoir des mêmes *hommes ;*
populus urgebatur	le peuple était écrasé
militia atque inopia.	par le service-militaire et le dénûment.
Imperatores cum paucis	Les chefs avec un petit-nombre-de *favoris*
diripiebant	pillaient (accaparaient)
prædas bellicas :	les butins de-la-guerre :
interea parentes	pendant-ce-temps les pères
aut liberi parvi militum,	ou les enfants en-bas-âge des soldats,
uti quisque	selon que chacun
erat confinis potentiori,	était voisin d'un plus puissant,
pellebantur sedibus.	étaient expulsés de *leurs* demeures.
Ita cum potentia	Ainsi avec la puissance

ritia sine modo modestiaque invadere : polluere et vastare omnia, nihil pensi neque sancti habere, quoad semet ipsa præcipitavit. Nam ubi primum ex nobilitate [1] reperti sunt, qui veram gloriam injustæ potentiæ anteponerent, moveri civitas, et dissensio civilis, quasi permixtio terræ, oriri cœpit.

XLII. Nam postquam Tiberius et C. Gracchus, quorum majores Punico atque aliis bellis multum reipublicæ addiderant [2], vindicare plebem in libertatem et paucorum scelera patefacere cœpere, nobilitas noxia, atque eo perculsa, modo per socios ac nomen Latinum [3], interdum per equites Romanos, quos spes societatis a plebe dimoverat [4], Gracchorum actionibus [5] obviam ierat; et primo Tiberium, dein paucos post annos eadem ingredientem Caium, tribunum plebis alterum, alterum triumvirum coloniis deducendis [6], cum M. Fulvio Flacco ferro necaverant.

le pouvoir s'introduisit dans les âmes une cupidité sans frein et sans mesure, profanant, dévastant tout, ne connaissant ni ménagement ni respect pour rien, jusqu'à ce qu'elle finit par tomber dans le gouffre qu'elle-même s'était creusé : car dès qu'il se trouva, au sein même de la noblesse, des hommes capables de préférer enfin la vraie gloire à une injuste tyrannie, il se fit un ébranlement dans l'État, et les dissensions civiles éclatèrent, semblables à ces commotions qui bouleversent la terre.

XLII. Le jour, dis-je, où Tibérius et Caïus Gracchus, dont les ancêtres, soit dans les guerres contre Carthage, soit dans d'autres, avaient tant contribué à l'agrandissement de la République, entreprirent de revendiquer la liberté du peuple et de démasquer les crimes d'une poignée d'intrigants, la noblesse, coupable et par cela même atterrée, eut recours, pour traverser les desseins des Gracques, tantôt aux alliés et aux Latins, tantôt aux chevaliers romains qu'elle avait détachés des plébéiens en leur faisant espérer qu'elle les associerait à ses priviléges : le meurtre de Tibérius, tribun du peuple, fut suivi. peu d'années après, de celui de Caïus, triumvir pour l'établissement de colonies nouvelles, assassiné avec M. Fulvius Flaccus pour s'être engagé sur les traces de son frère. — Il faut bien l'avouer, les

avaritia sine modo	une cupidité sans mesure
modestiaque	et *sans* modération
invadere :	*se mit à* faire-invasion :
polluere et vastare omnia,	*à* souiller et dévaster tout,
habere nihil pensi	*à* n'avoir rien de pesé (de respecté)
neque sancti,	ni de sacré,
quoad ipsa	jusqu'à ce qu'*enfin d'*elle-même
præcipitavit semet.	elle se précipita *dans l'abîme.*
Nam ubi primum	Car dès que pour-la-première-fois
ex nobilitate reperti sunt	*des gens* de la noblesse se trouvèrent
qui anteponerent	qui préférèrent
veram gloriam	la véritable gloire
injustæ potentiæ,	à une injuste puissance,
civitas cœpit moveri,	la cité commença à s'émouvoir,
et dissensio civilis oriri,	et la dissension civile à s'élever,
quasi permixtio terræ.	comme un bouleversement de la terre.
XLII. Nam postquam	XLII. Car après que
Tiberius et C. Gracchus,	Tibérius et Caius Gracchus,
quorum majores	dont les ancêtres
addiderant multum	avaient ajouté beaucoup
reipublicæ	à la république
Punico	dans la *guerre* punique
atque aliis bellis,	et dans d'autres guerres,
cœpere vindicare plebem	eurent commencé à revendiquer le peuple
in libertatem	à la liberté
et patefacere	et à dévoiler
scelera paucorum,	les crimes du petit-nombre (des nobles),
nobilitas noxia,	la noblesse coupable,
atque eo perculsa,	et par cela *même* frappée *d'effroi*,
ierat obviam	était allée à l'encontre (s'était opposée)
actionibus Gracchorum	aux actes des Gracques
modo per socios	tantôt par-le-moyen des alliés
ac nomen Latinum,	et du nom latin (et de ceux du Latium),
interdum	parfois *aussi*
per equites Romanos,	par-le-moyen des chevaliers romains,
quos spes societatis	que l'espoir d'une alliance *avec la noblesse*
dimoverat a plebe;	avait détachés du *parti du* peuple;
et necaverant ferro	et ils (les nobles) avaient tué par le fer
primo Tiberium,	d'abord Tibérius *Gracchus,*
dein post paucos annos	puis au bout de peu d'années
Caium	Caius
ingredientem eadem,	entrant dans les mêmes *voies,*
alterum tribunum plebis,	l'un tribun du peuple,
alterum triumvirum	l'autre triumvir
deducendis coloniis,	*élu* pour conduire des colonies,
cum M. Fulvio Flacco.	avec Marcus Fulvius Flaccus.
Et sane, cupidine victoriæ,	Et assurément, par désir de la victoire,

Et sane Gracchis, cupidine victoriæ, haud satis moderatus animus fuit; sed bono vinci satius est quam malo more injuriam vincere. Igitur ea victoria nobilitas ex lubidine sua usa multos mortales ferro aut fuga exstinxit, plusque in reliquum sibi timoris quam potentiæ addidit. Quæ res plerumque magnas civitates pessumdedit, dum alteri alteros vincere quovis modo, et victos acerbius ulcisci volunt. Sed de studiis partium et omnibus civitatis moribus si singulatim aut pro magnitudine parem disserere, tempus quam res maturius deserat: quamobrem ad inceptum redeo.

XLIII. Post Auli fœdus exercitusque nostri fœdam fugam, Q. Metellus[1] et M. Silanus[2] consules designati provincias inter se partiverant; Metelloque Numidia evenerat, acri viro, et, quanquam advorso populi partium[3], fama tamen æquabili et inviolata. Is ubi primum magistratum ingressus est, alia om-

Gracques, dans l'ardeur de la victoire, n'avaient pas montré assez de modération; mais mieux vaut encore une défaite sans reproche qu'une victoire criminelle sur l'injustice même, et les nobles, en exploitant leur succès au profit de leur passion et en frappant de mort ou d'exil une foule de citoyens, ajoutèrent moins à leur puissance qu'à leurs dangers pour l'avenir. Ce qui a ruiné presque tous les grands États, c'est précisément ce besoin qu'a chaque parti de vaincre à tout prix, et cet acharnement des vainqueurs à se venger de leurs rivaux. Mais si je voulais exposer en détail, et selon l'importance du sujet, l'animosité des partis et tous les vices de notre République, le temps me manquerait plutôt que la matière : je reviens donc à mon récit.

XLIII. Après le traité d'Aulus et la honteuse fuite de notre armée, Q. Métellus et M. Silanus, consuls désignés, s'étaient partagé les provinces, et la Numidie était échue à Métellus, homme plein d'énergie, qui, bien qu'opposé au parti du peuple, n'en jouissait pas moins d'une considération solidement établie et jusqu'alors à l'abri de toute atteinte. Dès son entrée en fonctions, convaincu qu'il n'y a

animus haud fuit Gracchis	l'esprit ne fut pas aux Gracques
satis moderatus;	assez modéré;
sed vinci more bono	mais être vaincu d'une manière honorable
est satius	est mieux
quam vincere	que de vaincre
injuriam	une injustice (une injuste agression)
malo.	d'une *manière* coupable.
Igitur nobilitas,	Donc la noblesse,
usa ea victoria	ayant usé de cette victoire
ex sua lubidine,	d'après (au gré de) sa passion,
exstinxit multos mortales	éteignit (fit disparaître) beaucoup de ci-
ferro aut fuga,	par le fer ou par l'exil, [toyens
addiditque sibi in reliquum	et se donna (se créa) pour la suite
plus timoris	plus de crainte
quam potentiæ.	que de puissance.
Quæ res plerumque	Laquelle chose (ce qui) la-plupart-du-
pessumdedit	a perdu [temps
magnas civitates,	de grands États,
dum alteri	tandis que les uns
volunt vincere alteros	veulent vaincre les autres
modo quovis,	d'une façon quelconque,
et ulcisci acerbius victos.	et se venger trop cruellement des vaincus.
Sed si parem disserere	Mais si je m'apprêtais à discourir
de studiis partium	sur les passions des partis
et omnibus moribus	et *sur* toutes les pratiques
civitatis	de la cité
singulatim	isolément (à tour de rôle)
aut pro magnitudine,	ou en-raison-de *leur* importance,
tempus deserat maturius	le temps *me* manquerait plus promptement
quam res :	que le sujet :
quamobrem	*c'est* pourquoi
redeo ad inceptum.	je reviens à *mon* entreprise.
XLIII. Post fœdus Auli	XLIII. Après le traité d'Aulus
fugamque fœdam	et la fuite honteuse
nostri exercitus,	de notre armée,
Q. Metellus et M. Silanus,	Quintus Métellus et Marcus Silanus,
consules designati,	consuls désignés,
partiverant inter se	avaient partagé entre eux
provincias;	les provinces;
Numidiaque evenerat	et la Numidie était échue
Metello, viro acri,	à Métellus, homme ardent,
et, quanquam advorso	et, quoique adversaire
partium populi,	du parti du peuple, [tenue
tamen fama æquabili	pourtant *jouissant* d'une renommée sou-
et inviolata.	et non-attaquée.
Ubi primum is ingressus est	Dès que d'abord celui-ci fut entré
magistratum,	dans *sa* charge,

nia sibi cum collega ratus [1], ad bellum, quod gesturus erat, animum intendit. Igitur, diffidens veteri exercitui, milites scribere, præsidia undique arcessere; arma, tela, equos, cetera instrumenta militiæ parare, ad hoc commeatum affatim, denique omnia quæ bello vario et multarum rerum egenti usui esse solent. Ceterum, ad ea patranda, senati auctoritate socii nomenque Latinum, reges ultro auxilia mittere; postremo omnis civitas summo studio adnitebatur. Itaque, ex sententia omnibus rebus paratis compositisque, in Numidiam proficiscitur, magna spe civium, quum propter bonas artes, tum maxume quod advorsum divitias animum invictum gerebat, et avaritia magistratuum ante id tempus in Numidia nostræ opes contusæ hostiumque auctæ erant.

XLIV. Sed, ubi in Africam venit, exercitus ei traditur a Sp. Albino proconsule iners, imbellis, neque periculi neque labo-

rien de commun entre ses devoirs et ceux de son collègue, il dirige exclusivement toutes ses pensées vers la guerre dont il est chargé. Peu confiant dans l'ancienne armée, il enrôle des soldats, mande des renforts de tous côtés, rassemble des armes défensives et offensives, des chevaux, tout ce qui constitue l'attirail militaire, des vivres en abondance, enfin tout ce qui est habituellement nécessaire dans une guerre féconde en incidents et en nécessités de plus d'une sorte. Ce fut, du reste, à qui le seconderait le plus activement : les alliés et les Latins, par leur empressement à accourir aux ordres du sénat; les rois, par la spontanéité de leurs envois; tous les citoyens, par l'ardeur de leur zèle. Lorsqu'enfin tout est disposé, arrangé au gré de ses désirs, il part pour la Numidie, laissant Rome dans une immense confiance, fondée à la fois sur ses éminentes qualités et principalement sur son incorruptible probité; et en effet, c'était la cupidité de nos magistrats qui avait jusque-là brisé les forces romaines en Numidie et augmenté celles des ennemis.

XLIV. Cependant, à son arrivée en Afrique, le proconsul Spurius Albinus lui livre une armée sans vigueur, sans courage, incapable

ratus omnia sibi	convaincu *que* tout *était* pour lui
alia cum collega,	autre avec (autre que pour) *son* collègue,
intendit animum ad bellum	il tend *son* esprit vers la guerre
quod gesturus erat.	qu'il devait faire.
Igitur diffidens	Donc se défiant
veteri exercitui,	de l'ancienne armée,
scribere milites,	*il se met à* enrôler des soldats,
arcessere præsidia	*à* faire-venir des secours
undique;	de partout;
parare arma,	*à* préparer des armes,
tela, equos,	des traits, des chevaux,
cetera instrumenta militiæ,	tous-les-autres instruments de la guerre,
ad hoc	outre cela
commeatum affatim,	des vivres abondamment,
denique omnia	enfin toutes les choses
quæ solent esse usui	qui ont-coutume d'être à usage (néces-
bello vario	à une guerre variée [saires)
et egenti multarum rerum.	et ayant-besoin de beaucoup de choses.
Ceterum, ad patranda ea,	Du reste, pour accomplir cela,
socii nomenque Latinum	les alliés et le nom latin (ceux du Latium)
mittere auxilia	*se mirent à* envoyer des auxiliaires
auctoritate senati,	par l'autorité (sur l'ordre) du sénat,
reges ultro;	les rois *à en envoyer* spontanément;
postremo omnis civitas	enfin toute la cité (tous les citoyens)
adnitebatur summo studio.	s'efforçait avec le plus grand zèle.
Itaque,	Aussi,
omnibus rebus paratis	toutes choses ayant été préparées
compositisque	et disposées
ex sententia,	d'après *sa* pensée (à son gré),
proficiscitur in Numidiam,	il part en Numidie,
magna spe civium,	avec le (objet du) grand espoir des citoyens,
quum propter artes bonas,	et à cause de *ses* qualités louables,
tum maxume	et-aussi surtout
quod gerebat animum	parce qu'il portait *en lui* un esprit
invictum	invincible
advorsum divitias,	en-face-des richesses,
et ante id tempus	et *qu'*avant ce temps (jusque-là)
nostræ opes contusæ erant	nos forces avaient été brisées
in Numidia	en Numidie
hostiumque auctæ	et *celles* des ennemis augmentées
avaritia magistratuum.	par la *seule* cupidité de *nos* magistrats.
XLIV. Sed, ubi venit	XLIV. Mais, dès qu'il fut arrivé
in Africam,	en Afrique,
exercitus traditur ei	une armée lui est livrée
a proconsule Sp. Albino	par le proconsul Spurius Albinus
iners, imbellis,	inactive, non-belliqueuse,
patiens neque periculi	*ne* supportant ni le péril

ris patiens, lingua quam manu promptior, prædator ex sociis et ipse præda hostium, sine imperio et modestia[1] habitus. Ita imperatori novo plus ex malis moribus sollicitudinis, quam ex copia militum auxilii aut bonæ spei, accedebat. Statuit tamen Metellus, quanquam et æstivorum tempus comitiorum mora imminuerat, et exspectatione eventi civium animos intentos putabat, non prius bellum attingere, quam majorum disciplina milites laborare coegisset. Nam Albinus, Auli fratris exercitusque clade perculsus, postquam decreverat non egredi provincia, quantum temporis æstivorum in imperio fuit, plerumque milites stativis castris habebat, nisi quum odos[2] aut pabuli egestas locum mutare subegerat. Sed neque muniebantur, neque more militari vigiliæ deducebantur : uti cuique lubebat, ab signis aberat; lixæ permixti cum militibus die noctuque vaga-

de supporter ni périls ni fatigues, plus forte en paroles qu'en actions, pillant les alliés et devenue elle-même la proie des ennemis, ne connaissant plus ni autorité ni subordination. Cette démoralisation des troupes fit concevoir plus d'inquiétude au nouveau général que leur nombre ne lui donnait d'espoir. Aussi, quoique le retard des comices eût abrégé le temps de la campagne et qu'il ne pût douter de l'impatience avec laquelle les citoyens attendaient un résultat, résolut-il pourtant de ne point entamer les hostilités qu'il n'eût forcé les soldats à plier sous l'antique discipline. Albinus en effet, consterné de l'échec de son frère et de son armée, et bien déterminé à ne point sortir de la province romaine, avait, en général, pendant tout le temps de son commandement depuis l'ouverture de la campagne, tenu les soldats dans des campements fixes, si ce n'est quand la corruption de l'air et le manque de fourrage l'avaient contraint de changer de place. Le camp, d'ailleurs, n'était ni fortifié, ni gardé selon les règles de l'art militaire; s'écartait du drapeau qui voulait; les valets d'armée, pêle-mêle avec les soldats, erraient jour et nuit, se répandaient dans les champs pour les dévaster, attaquaient les

neque laboris,	ni la fatigue,
promptior lingua	plus prompte (plus active) de la langue
quam manu,	que du bras,
prædator ex sociis	habituée-à-chercher-proie chez les alliés
et ipse præda hostium,	et elle-même proie des ennemis,
habitus sine imperio	tenue sans autorité
et modestia.	et *sans* discipline.
Ita plus sollicitudinis	Ainsi plus d'inquiétude
accedebat novo imperatori	échéait au nouveau général
ex malis moribus,	par-suite-des mauvaises habitudes,
quam auxilii aut bonæ spei	que d'appui ou de bon espoir
ex copia militum.	par-suite-du nombre des soldats.
Metellus tamen statuit,	Métellus pourtant résolut,
quanquam	quoique
et mora comitiorum	et le délai des comices
imminuerat tempus	eût diminué le temps
æstivorum,	du camp-d'été (de la campagne),
et putabat animos civium	et *quoiqu'*il crût les esprits des citoyens
intentos	tenus-en-éveil
exspectatione eventi,	par l'attente de l'événement,
non attingere bellum	de ne pas entamer la guerre
priusquam,	avant que,
disciplina majorum,	par la discipline des ancêtres,
coegisset milites laborare.	il eût forcé les soldats à se fatiguer.
Nam Albinus,	Car Albinus,
perculsus clade	frappé de la défaite
Auli fratris exercitusque,	d'Aulus *son* frère et de l'armée,
postquam decreverat	après qu'il avait résolu
non egredi provincia,	de ne pas sortir de la province *romaine,*
quantum temporis	autant de temps (pendant tout le temps)
æstivorum	des quartiers-d'été
fuit in imperio,	qu'il fut dans le commandement,
habebat plerumque milites	tenait en général *ses* soldats [fixe),
castris stativis,	dans un camp stationnaire (campement
nisi quum odos	si-ce-n'est quand une odeur *pestilentielle*
aut egestas pabuli	ou le manque de fourrage
subegerat mutare locum.	*l'*avait contraint de changer de lieu.
Sed neque muniebantur,	Du reste ni *ce camp* n'était fortifié,
neque vigiliæ deducebantur	ni des sentinelles n'étaient posées
more militari :	selon l'usage militaire ·
uti lubebat cuique,	selon qu'il plaisait à chacun,
aberat ab signis ;	il s'éloignait des étendards ;
lixæ	les valets-d'armée
permixti cum militibus	mêlés avec les soldats
vagabantur die noctuque,	erraient jour et nuit,
et palantes	et errants
vastare agros,	*se mettaient à* dévaster les champs,

bantur, et palantes agros vastare, villas expugnare, pecoris et mancipiorum prædas certantes agere, eaque mutare cum mercatoribus vino advecticio et aliis talibus; præterea frumentum publice datum[1] vendere, panem in dies mercari; postremo, quæcumque dici aut fingi queunt ignaviæ luxuriæque probra, in illo exercitu cuncta fuere, et alia amplius.

XLV. Sed in ea difficultate Metellum, non minus quam in rebus hostilibus, magnum et sapientem virum fuisse comperior, tanta temperantia inter ambitionem[2] sævitiamque moderatum! Namque edicto primum adjumenta ignaviæ sustulisse : ne quisquam in castris panem aut quem alium cibum coctum venderet, ne lixæ exercitum sequerentur, ne miles gregarius in castris neve in agmine servum aut jumentum haberet; ceteris arcte modum statuisse[3]. Præterea transvorsis itineribus quotidie castra movere; juxta ac si hostes adessent, vallo

maisons de plaisance, faisaient à l'envi des razzias de troupeaux et d'esclaves, qu'ils troquaient avec des marchands contre des vins étrangers et autres denrées semblables; on vendait le blé fourni par l'État, et l'on achetait du pain au jour le jour; en un mot tout ce qu'on peut dire ou imaginer de honteux, en fait de mollesse et de dissolution, était encore au-dessous de ce qui se passait dans cette armée.

XLV. Au milieu de ces difficultés, Métellus, à mon avis, ne se montra ni moins grand ni moins habile que dans ses opérations contre l'ennemi; tant il sut garder un juste milieu entre une indulgence intéressée et une rigueur excessive! Je remarque en effet qu'il supprima d'abord tout ce qui peut entretenir la mollesse : il prohiba dans le camp la vente du pain et de tout autre aliment cuit; défendit aux valets de suivre l'armée, aux simples soldats d'avoir, soit dans les campements, soit dans les marches, ni esclaves ni bêtes de somme; astreignit les officiers eux-mêmes à n'en avoir qu'un nombre rigoureusement déterminé. De plus, il conduisait chaque jour son armée par des chemins de traverse; faisait entourer chaque

expugnare villas,	*à* attaquer les maisons-de-campagne,
certantes	s'empressant-à-l'envi
agere prædas	d'emmener des proies
pecoris et mancipiorum,	de bétail et d'esclaves,
mutareque ea	et d'échanger ces *objets*
cum mercatoribus	avec des marchands
vino advecticio	pour du vin apporté-là (étranger)
et aliis talibus;	et pour d'autres choses semblables;
præterea vendere	outre cela de vendre
frumentum datum publice,	le blé donné aux-frais-de-l'État,
mercari panem in dies;	*et* d'acheter du pain au jour *le jour;*
postremo,	enfin,
quæcumque probra	toutes les ignominies
ignaviæ luxuriæque	*en fait* de nonchalance et de mollesse
queunt dici aut fingi,	qui peuvent être dites ou être imaginées,
cuncta, et alia amplius,	toutes, et d'autres de plus,
fuere in illo exercitu.	furent dans cette armée.
XLV. Sed comperior	XLV. Mais je trouve
Metellum fuisse	Métellus avoir été
in ea difficultate	dans cette position-difficile
virum non minus magnum	un homme non moins grand
et sapientem	et *non moins* sage
quam in rebus hostilibus,	que dans les affaires contre-les-ennemis,
moderatum	*lui* modéré
tanta temperantia	par tant de mesure
inter ambitionem	entre une complaisance-intéressée
sævitiamque!	et une rigueur-excessive!
Namque primum	Car *je trouve* d'abord
sustulisse edicto	*lui* avoir enlevé par *l'*édit *suivant*
adjumenta ignaviæ :	les auxiliaires de la mollesse :
ne quisquam in castris	*à savoir* que nul dans le camp
venderet panem	ne vendît du pain
aut quem alium cibum coc-	ou quelqu'autre nourriture cuite,
ne lixæ sequerentur [tum,	que les valets ne suivissent pas
exercitum,	l'armée,
ne miles gregarius	que le soldat simple
haberet servum	n'eût pas d'esclave
aut jumentum	ou de bête-de-somme
in castris	dans le camp
neve in agmine;	ou (et) *qu'il* n'*en eût* pas dans la marche;
statuisse arcte	*je trouve enfin Métellus* avoir réglé rigou-
modum ceteris.	la mesure pour les autres. [reusement
Præterea movere castra	En outre *il ne cessait* de mouvoir *son* camp
quotidie	tous-les jours [sens);
itineribus transvorsis;	par des marches transversales (en tous
juxta ac si hostes adessent,	de même que si les ennemis eussent été-là,
munire	*il ne cessait* de *le* fortifier

atque fossa munire, vigilias crebras ponere, et ipse cum legatis circumire; item in agmine, in primis modo, modo in postremis, sæpe in medio adesse, ne quisquam ordine egrederetur, uti cum signis frequentes incederent, miles cibum et arma portaret. Ita prohibendo a delictis, magis quam vindicando, exercitum brevi confirmavit.

XLVI. Interea Jugurtha, ubi quæ Metellus agebat ex nuntiis accepit, simul de innocentia ejus certior Romæ factus, diffidere suis rebus : ac tum demum veram deditionem facere conatus est. Igitur legatos ad consulem cum suppliciis [1] mittit, qui tantummodo ipsi liberisque vitam peterent, alia omnia dederent populo Romano. Sed Metello jam antea experimentis cognitum erat genus Numidarum infidum, ingenio mobili, novarum rerum avidum. Itaque legatos, alium ab alio divorsos, aggreditur ; ac paulatim tentando, postquam opportunos co-

camp nouveau d'un retranchement et d'un fossé, comme si l'ennemi eût été en présence; multipliait les sentinelles, et faisait lui-même des rondes avec ses lieutenants; se plaçait, dans les marches, tantôt à la tête, tantôt à la queue, souvent au centre, afin que nul ne quittât son rang, qu'on marchât serré autour des enseignes, que le soldat portât ses vivres et ses armes. C'est ainsi qu'en prévenant les fautes, plutôt qu'en les punissant, il eut bientôt refait son armée.

XLVI. Informé par ses émissaires des mesures prises par Métellus, Jugurtha, qui d'ailleurs avait pu apprécier à Rome même son incorruptible vertu, commença à se défier de sa fortune, et pour la première fois songea sérieusement à se rendre. Il envoie donc au consul des ambassadeurs dans l'appareil de suppliants, avec mission de demander simplement la vie pour lui-même et pour ses enfants, et de livrer d'ailleurs tout le reste au peuple romain. Métellus connaissait déjà par expérience la perfidie des Numides, la mobilité de leur caractère, leur passion pour le changement : il s'adresse tour à tour à chacun des ambassadeurs en particulier, et les sonde avec précaution; puis, les trouvant accessibles à la corruption, il les dé-

vallo atque fossa,	d'un retranchement et d'un fossé,
ponere crebras vigilias,	de poser de nombreuses sentinelles,
et ipse circumire	et lui-même de faire-des-rondes
cum legatis;	avec *ses* lieutenants;
item adesse in agmine,	de même d'être-présent dans la marche,
modo in primis,	tantôt dans les premiers *rangs*,
modo in postremis,	tantôt dans les derniers,
sæpe in medio,	*plus* souvent au milieu,
ne quisquam	afin que nul
egrederetur ordine,	ne sortît de *son* rang,
uti incederent	afin qu'ils marchassent
frequentes	nombreux (serrés)
cum signis,	avec les (auprès des) enseignes,
miles portaret cibum	*afin que* le soldat portât *sa* nourriture
et arma.	et *ses* armes.
Ita brevi	Ainsi en-peu-de-temps
confirmavit exercitum,	il raffermit l'armée,
prohibendo a delictis	en *l'*éloignant des fautes
magis quam vindicando.	plus qu'en sévissant.
XLVI. Interea Jugurtha,	XLVI. Cependant Jugurtha,
ubi accepit ex nuntiis	dès qu'il eut appris par des messagers
quæ Metellus agebat,	ce que Métellus faisait,
simul	*et* d'ailleurs
factus certior	ayant été rendu plus certain (instruit)
Romæ	à Rome *même*
de innocentia ejus,	au sujet de son incorruptibilité,
diffidere suis rebus :	*commença à* se défier de sa fortune :
ac tum demum conatus est	et alors seulement il entreprit
facere veram deditionem.	de faire une véritable reddition.
Igitur mittit ad consulem	Donc il envoie vers le consul
legatos cum suppliciis,	des députés avec un appareil-suppliant,
qui peterent	lesquels demandassent (pour demander)
tantummodo vitam	seulement la vie
ipsi liberisque,	pour lui-même et *ses* enfants,
dederent omnia alia	*et* livrassent (et pour livrer) tout le reste
populo Romano.	au peuple Romain.
Sed jam antea	Mais dès auparavant
genus Numidarum	la race des Numides
cognitum erat Metello	avait été connue de Métellus
experimentis	par des épreuves (par expérience)
infidum, ingenio mobili,	*comme* perfide, d'un esprit changeant,
avidum rerum novarum.	*et comme* avide de choses nouvelles.
Itaque aggreditur legatos	Aussi il entreprend les députés
divorsos alium ab alio,	à-part l'un de l'autre,
ac, tentando paulatim,	et, en *les* sondant peu-à-peu,
postquam cognovit	dès qu'il a reconnu
opportunos,	*eux être* accessibles *à ses vues*,

gnovit, multa pollicendo persuadet uti Jugurtham, maxume vivum, sin id parum procedat, necatum sibi traderent : ceterum palam, quæ ex voluntate forent, regi nuntiari jubet. Deinde ipse paucis diebus, intento atque infesto exercitu, in Numidiam procedit : ubi, contra belli faciem, tuguria plena hominum, pecora cultoresque in agris erant ; ex oppidis et mapalibus præfecti regis obvii procedebant, parati frumentum dare, commeatum portare, postremo omnia, quæ imperarentur, facere. Neque Metellus idcirco minus, sed, pariter ac si hostes adessent, munito agmine incedere, late explorare omnia, illa deditionis signa ostentui credere et insidiis locum tentare [1]. Itaque ipse cum expeditis cohortibus, item funditorum et sagittariorum [2] delecta manu, apud primos erat ; in postremo C. Marius [3] legatus cum equitibus curabat ; in utrumque latus

cide, à force de promesses, à lui livrer Jugurtha, vivant, s'il est possible ; mort, s'il ne se peut autrement. Du reste, en audience publique, il les charge pour leur roi d'une réponse conforme à ses désirs. — A peu de jours de là, il entre en Numidie, à la tête d'une armée bien disposée et remplie d'ardeur. Rien d'hostile ne s'y offre à ses regards : les chaumières sont pleines d'habitants, les troupeaux et les cultivateurs répandus dans les champs ; de chaque ville, de chaque hameau, les préfets du roi s'avancent à sa rencontre, prêts à lui fournir du blé, à faire transporter ses vivres, à obéir à ses moindres ordres. Métellus ne s'en montre pas pour cela moins circonspect : comme s'il eût été en présence de l'ennemi, il s'avance avec la plus grande prudence et fait tout explorer au loin, persuadé que ces signes de soumission sont une feinte pour l'éblouir et qu'on ne cherche que l'occasion de le surprendre. Lui-même marche aux premiers rangs avec les cohortes légères, et l'élite des frondeurs et des archers ; à l'arrière-garde veille le lieutenant C. Marius, à la tête de la cavalerie ; sur les deux flancs s'échelonne la cavalerie auxi-

pollicendo multa	en *leur* promettant beaucoup
persuadet	il *leur* persuade
uti traderent sibi Jugur-	qu'ils lui livrassent Jugurtha,
maxume vivum, [tham,	avant-tout (s'il se peut) vivant,
sin id procedat parum,	mais-si cela avance peu (ne réussit pas),
necatum :	*du moins* tué :
ceterum palam jubet	du reste en public il ordonne
nuntiari regi,	*ces choses* être annoncées au roi,
quæ forent ex voluntate.	lesquelles seraient selon *son* désir.
Deinde ipse paucis diebus,	Ensuite lui-même après peu de jours,
exercitu intento	*son* armée *étant* ardente
atque infesto,	et acharnée,
procedit in Numidiam :	s'avance dans la Numidie :
ubi, contra faciem belli,	où, contrairement à l'aspect de la guerre,
tuguria	les chaumières
erant plena hominum,	étaient pleines d'hommes,
pecora cultoresque	les troupeaux et les cultivateurs
in agris ;	*répandus* dans les champs ;
ex oppidis et mapalibus	des villes et des villages
præfecti regis	les préfets du roi
procedebant obvii,	s'avançaient au-devant *des Romains*,
parati dare frumentum,	prêts à donner du blé,
portare commeatum,	à transporter des vivres,
postremo facere omnia	enfin à faire toutes choses
quæ imperarentur.	qui *leur* seraient commandées.
Et Metellus	Et Métellus *cependant*
non incedere idcirco	de ne pas s'avancer pour cela
agmine minus munito,	d'une marche moins protégée,
sed, pariter	mais, de même
ac si hostes adessent,	que si les ennemis étaient-là,
explorare late omnia,	d'explorer au loin toutes choses,
credere ostentui	de croire à montre (de ne voir qu'une feinte
illa signa deditionis	ces signes de reddition [dans)
et	et *de croire que les Numides*
tentare locum	sonder (sondaient) le terrain
insidiis.	pour une trahison.
Itaque ipse	C'est-pourquoi lui-même
cum cohortibus expeditis,	avec les cohortes légères,
item manu delecta	*et* aussi *avec* une troupe choisie
funditorum	de frondeurs
et sagittariorum,	et d'archers,
erat apud primos ;	était parmi les premiers *rangs* ;
C. Marius legatus	C. Marius *son* lieutenant
curabat in postremo	veillait au dernier *rang*
cum equitibus ;	avec les cavaliers ;
dispertiverat	il avait distribué
in utrumque latus	à l'un-et-l'autre flanc

auxiliarios equites tribunis legionum et præfectis[1] cohortium dispertiverat, uti cum his permixti velites[2], quocumque accederent, equitatus hostium propulsarent : nam in Jugurtha tantus dolus tantaque peritia locorum et militiæ erat, uti, absens an præsens, pacem an bellum gerens perniciosior esset, in incerto haberetur.

XLVII. Erat haud longe ab eo itinere, quo Metellus pergebat, oppidum Numidarum, nomine Vacca[3], forum rerum venalium totius regni maxume celebratum, ubi et incolere et mercari consueverant Italici generis multi mortales. Huc consul, simul tentandi gratia, et si paterentur opportunitates loci, præsidium imposuit; præterea imperavit frumentum et alia quæ bello usui forent comportare, ratus id, quod res monebat, frequentiam negotiatorum et commeantium juvaturum[4] exercitum, et jam paratis rebus munimento fore. Inter hæc negotia Jugurtha impensius modo[5] legatos supplices mittere,

liaire, commandée par les tribuns des légions et les préfets des cohortes, et entremêlée de vélites prêts à repousser, partout où besoin sera, les escadrons ennemis. Jugurtha, en effet, était si fécond en stratagèmes, il avait une telle connaissance et du pays et de l'art militaire, qu'on ne savait trop que redouter le plus, de son absence ou de sa présence, de ses démonstrations de paix ou de ses hostilités avouées.

XLVII. A peu de distance de la route que suivait Métellus, était une ville numide, Vacca, le marché le plus fréquenté de tout le royaume, résidence habituelle d'une foule de négociants italiens. Le consul, à la fois pour éprouver les dispositions de l'ennemi et pour mieux juger des avantages que pouvait offrir la place, commence par y jeter une garnison; puis il y fait transporter une grande quantité de blé et de munitions de tout genre, assez naturellement convaincu que son armée trouvera, dans la multitude des commerçants qui y sont établis ou qui y affluent sans cesse, et d'importantes ressources pour l'avenir et une sûre protection pour ses précédents approvisionnements. — Cependant Jugurtha envoyait messages sur

equites auxiliarios	les cavaliers auxiliaires
tribunis legionum	aux tribuns des légions
et præfectis cohortium,	et aux préfets des cohortes,
uti velites	afin que les vélites
permixti cum his	mêlés avec eux
propulsarent	repoussassent
equitatus hostium,	la cavalerie des ennemis,
quocumque accederent :	partout-où elle s'avancerait :
nam tantus dolus	car une si-grande ruse
tantaque peritia locorum	et une si-grande science des lieux
et militiæ	et de la tactique-militaire
erat in Jugurtha,	était dans Jugurtha,
uti haberetur in incerto	qu'il était tenu en incertitude (qu'on ne
esset perniciosior	*s*'il était plus dangereux [savait)
absens an præsens,	absent ou présent,
gerens pacem an bellum.	faisant la paix ou la guerre.
XLVII. Haud longe	XLVII. Non loin
ab eo itinere,	de cette route,
quo Metellus pergebat,	par laquelle Métellus s'avançait,
erat oppidum Numidarum,	était une ville des Numides,
Vacca nomine,	Vacca par *son* nom (nommée Vacca),
forum maxume celebratum	l'entrepôt le plus fréquenté
rerum venalium	des choses à-vendre
regni totius,	du royaume entier,
ubi multi mortales	où beaucoup de mortels
generis Italici	de la race italienne
consueverant et incolere	avaient habitué et d'habiter
et mercari.	et de faire-le-commerce.
Consul	Le consul
imposuit huc præsidium,	plaça là une garnison,
simul gratia tentandi,	à la fois en vue de sonder *Jugurtha*,
et si opportunitates loci	et *pour voir* si les avantages de la place
paterentur;	souffriraient *qu'il s'y établît utilement;*
præterea imperavit	outre-cela il commanda
comportare frumentum	d'*y* apporter du blé
et alia	et les autres choses
quæ forent usui bello,	qui seraient à utilité à la guerre,
ratus id,	pensant ceci, [turel),
quod res monebat,	que la chose enseignait (qui était tout na-
frequentiam negotiatorum	la multitude des commerçants *établis là*
et commeantium	et de ceux qui *y* venaient *sans cesse*
juvaturum exercitum,	devoir être-utile-à l'armée,
et fore munimento	et devoir être à appui (servir de rempart)
rebus jam paratis.	aux choses déjà acquises (à ce qu'il avait
Inter hæc negotia	Pendant ces choses (cependant) [déjà).
Jugurtha	Jugurtha
impensius modo	plus activement seulement (encore)

pacem orare; præter suam liberorumque vitam, omnia Metello dedere : quos item, uti priores, consul illectos ad proditionem domum dimittebat; regi pacem, quam postulabat, neque abnuere neque polliceri, et inter eas moras promissa legatorum exspectare.

XLVIII. Jugurtha ubi Metelli dicta cum factis composuit, ac se suis artibus tentari animadvortit (quippe cui verbis pax nuntiabatur; ceterum re bellum asperrumum erat, urbs maxuma alienata, ager hostibus cognitus, animi popularium tentati), coactus rerum necessitudine, statuit armis certare. Igitur explorato hostium itinere, in spem victoriæ adductus ex opportunitate loci, quam maxumas copias potest omnium generum parat, ac per tramites occultos exercitum Metelli antevenit. Erat in ea parte Numidiæ, quam Adherbal in divisione possederat, flumen oriens a meridie, nomine Muthul, a quo

messages et demandait la paix avec de nouvelles instances; hors sa vie et celle de ses enfants, il abandonnait tout à Métellus. Le consul, de son côté, suivant avec les nouveaux ambassadeurs le même plan qu'avec leurs devanciers, ne les renvoyait chez eux qu'après les avoir gagnés à la trahison; il n'accordait ni ne refusait au roi cette paix si vivement implorée, et comptait qu'ils profiteraient de ces délais pour tenir leurs promesses.

XLVIII. En comparant les discours de Métellus avec ses actes, Jugurtha s'aperçut bientôt qu'on le combattait avec ses propres armes, et que, tout en lui portant des paroles de paix, on lui faisait, au fond, la guerre la plus terrible : on lui enlevait en effet une ville considérable, on poussait des reconnaissances sur ses terres, on s'attaquait à la fidélité de ses sujets : contraint par la nécessité, il résolut donc de tenter le sort des batailles. Dans ce but, il explore la marche des ennemis, et, rassuré sur les chances de la victoire par l'avantage du terrain, il rassemble le plus qu'il peut de troupes de toutes armes, prend des sentiers détournés, et devance l'armée de Métellus. Dans la partie de la Numidie que le partage avait assignée à Adherbal coulait le Muthul, prenant sa source au midi : à

mittere legatos supplices,	*se mit à* envoyer des députés suppliants,
orare pacem ;	*à* demander la paix ;
dedere omnia Metello,	*à* livrer tout à Métellus,
præter suam vitam	excepté sa vie
liberorumque :	et *celle* de *ses* enfants :
quos	lesquels *députés*
consul dimittebat domum	le consul renvoyait chez-eux
illectos ad proditionem,	engagés à la trahison,
item uti priores ;	de même comme (que) les précédents ;
neque abnuere	*il n'avait garde* ni de refuser
neque polliceri regi pacem,	ni de promettre au roi la paix,
quam postulabat,	qu'il demandait,
et inter eas moras	et pendant ces délais
exspectare	*il ne cessait* d'attendre
promissa	les promesses (le succès des promesses)
legatorum.	des députés.
XLVIII. Ubi Jugurtha	XLVIII. Dès que Jugurtha
composuit dicta Metelli	eut comparé les paroles de Métellus
cum factis,	avec *ses* actes,
ac animadvortit	et eut remarqué
se tentari suis artibus	lui-même être attaqué par ses *propres*
(quippe cui pax	(à-savoir *lui* à qui la paix [moyens
nuntiabatur verbis ;	était annoncée en paroles,
ceterum re	*tandis que* du reste en réalité
bellum asperrumum erat,	une guerre très-acharnée existait,
urbs maxuma alienata,	*et* une ville très-grande détachée *de lui*,
ager cognitus hostibus,	*et son* territoire exploré par les ennemis,
animi popularium tentati),	*et* les dispositions de *ses* sujets sondées),
coactus	forcé
necessitudine rerum,	par la nécessité des circonstances,
statuit certare armis.	il résolut de combattre par les armes.
Igitur, itinere hostium	Donc, la marche des ennemis
explorato,	ayant été explorée,
adductus in spem victoriæ	amené à l'espoir de la victoire
ex opportunitate loci,	d'après l'opportunité du lieu,
parat copias	il prépare des forces
quam maxumas potest	les plus grandes qu'il peut
omnium generum,	de tous genres,
ac antevenit	et il devance
per tramites occultos	par des sentiers secrets
exercitum Metelli.	l'armée de Métellus.
In ea parte Numidiæ,	Dans cette partie de la Numidie,
quam Adherbal possederat	qu'Adherbal avait possédée
in divisione,	dans la division *du royaume*,
erat flumen,	était un fleuve,
oriens a meridie,	venant du midi,
Muthul nomine,	Muthul par le nom (nommé Muthul),

aberat mons ferme millia passuum xx [1], tractu pari, vastus ab natura et humano cultu : sed ex eo medio quasi collis oriebatur, in immensum pertinens, vestitus oleastro ac myrtetis, aliisque generibus arborum quæ humi arido atque arenoso gignuntur. Media [2] autem planities deserta penuria aquæ, præter flumini propinqua loca : ea, consita arbustis, pecore atque cultoribus frequentabantur.

XLIX. Igitur in eo colle, quem transvorso itinere porrectum docuimus, Jugurtha, extenuata suorum acie, consedit : elephantis et parti copiarum pedestrium Bomilcarem præfecit, eumque edocet quæ ageret : ipse propior montem cum omni equitatu pedites delectos collocat. Deinde singulas turmas atque manipulos [3] circumiens monet atque obtestatur uti, memores pristinæ virtutis et victoriæ, sese regnumque suum ab Romanorum avaritia defendant : « Cum his certamen fore, quos antea victos sub jugum miserint : ducem illis, non animum muta-

vingt mille pas environ de ce fleuve, sur une ligne parallèle à son cours, s'étendait une montagne, laissée également nue et par la nature et par la main de l'homme, à l'exception pourtant d'une sorte de colline qui partait obliquement du milieu de ses flancs, se prolongeait à une distance infinie, et était couverte d'oliviers, de myrtes, des arbustes de toute espèce qui naissent dans un terrain aride et sablonneux. Quant à la plaine intermédiaire, elle était déserte, faute d'eau, si ce n'est dans la partie la plus rapprochée du fleuve : celle-ci était plantée d'arbres, et peuplée de troupeaux et de cultivateurs.

XLIX. Ce fut sur cette colline, qui, comme nous venons de le dire, s'avançait dans une direction oblique, que Jugurtha s'arrêta, diminuant l'épaisseur de ses lignes pour les développer davantage. A la tête des éléphants et d'une partie de l'infanterie il place Bomilcar, et il lui donne ses instructions ; lui-même se rapproche de la montagne, il y établit sa cavalerie avec l'élite de ses fantassins. Parcourant ensuite successivement chaque escadron, chaque compagnie, il les presse, il les conjure, au nom de leur valeur et de leur victoire récente, de défendre sa personne et ses États contre la cupidité des Romains : « Ceux qu'ils vont combattre, déjà ils les ont vaincus et courbés sous

a quo mons aberat	duquel une montagne était éloignée
ferme viginti millia pas-	environ de vingt milliers de pas,
tractu pari, [suum,	dans une direction parallèle *au fleuve*, [le)
vastus ab natura	unie de-par la nature (naturellement stéri-
et cultu humano :	et la culture humaine (et non cultivée) :
sed ex medio eo	mais du milieu d'elle
oriebatur quasi collis,	s'élevait en-quelque-sorte une colline,
pertinens in immensum,	s'étendant à une *distance* immense,
vestitus oleastro	revêtue de plant-d'oliviers
ac myrtetis,	et de plantations-de-myrtes,
aliisque generibus arborum	et des autres genres d'arbres
quæ gignuntur arido	qui sont produits par l'aridité
atque arenoso humi.	et le sablonneux du sol.
Planities autem media	Du reste la plaine intermédiaire
deserta	*était* déserte
penuria aquæ,	à cause du manque d'eau,
præter loca	excepté les endroits
propinqua flumini :	proches du fleuve :
ea, consita arbustis,	ceux-ci, plantés d'arbustes,
frequentabantur pecore	étaient peuplés de bétail
atque cultoribus.	et de cultivateurs.
XLIX. Igitur in eo colle,	XLIX. Donc sur cette colline,
quem docuimus porrectum	que nous avons montrée étendue
itinere transvorso,	dans une direction transversale,
Jugurtha consedit,	Jugurtha s'arrêta,
acie suorum	la ligne de ses *soldats*
extenuata :	étant amincie (déployée) :
præfecit Bomilcarem	il préposa (donna pour chef) Bomilcar
elephantis	aux éléphants
et parti	et à une partie
copiarum pedestrium,	des troupes d'-infanterie,
edocetque eum quæ ageret :	et il lui indique ce qu'il devait faire :
ipse propior montem	lui-même plus rapproché de la montagne
collocat pedites delectos	*y* place les fantassins d'-élite
cum omni equitatu.	avec toute la cavalerie.
Dein circumiens	Ensuite parcourant
singulas turmas	chacun-à-son-tour *ses* escadrons
atque manipulos	et *ses* manipules (compagnies)
monet atque obtestatur	il *les* avertit et *les* conjure
uti, memores virtutis	que, se-souvenant de *leur* courage
et victoriæ pristinæ,	et de *leur* victoire ancienne,
defendant sese	ils défendent lui-même
suumque regnum	et son royaume
ab avaritia Romanorum :	de (contre) la cupidité des Romains :
« Certamen fore cum his,	*ajoutant* « La lutte devoir être avec ceux
quos miserint sub jugum	qu'ils avaient envoyés sous le joug
victos antea :	vaincus précédemment *déjà* :

tum : quæ ab imperatore decuerint [1], omnia suis provisa : locum superiorem, uti prudentes cum imperitis, ne [2] pauciores cum pluribus aut rudes cum bello melioribus manum consererent. Proinde parati intentique essent, signo dato, Romanos invadere : illum diem aut omnes labores et victorias confirmaturum, aut maxumarum ærumnarum initium fore. » Ad hoc viritim, uti quemque ob militare facinus pecunia aut honore extulerat, commonefacere beneficii sui, et eum ipsum aliis ostentare; postremo, pro cujusque ingenio, pollicendo, minitando, obtestando, alium alio modo excitare : quum interim Metellus, ignarus hostium, monte degrediens cum exercitu, conspicatur [3]. Primo dubius quidnam insolita facies ostenderet (nam inter virgulta equi Numidæque consederant, neque plane

le joug; en changeant de chef, les Romains n'ont pas changé de cœur. Tout ce qu'un général doit assurer aux siens, il a su le leur ménager : la supériorité du terrain; la connaissance des lieux, en face d'ennemis qui les ignorent; la certitude qu'ils ne combattront pas en moindre nombre contre des adversaires plus nombreux, novices encore contre des adversaires plus expérimentés. Qu'ils se tiennent donc prêts et résolus, pour fondre sur les Romains au premier signal : ou ce jour couronnera tous leurs travaux et toutes leurs victoires, ou il commencera pour eux de cruelles infortunes. » Il s'adresse enfin à chaque homme individuellement : reconnaît-il quelque soldat qu'il ait récompensé d'un beau fait d'armes par de l'argent ou par des honneurs, il lui rappelle cette faveur, il le propose en exemple aux autres; en un mot, suivant le caractère de chacun, il promet, menace, supplie, emploie tous les moyens d'exciter leur courage. — Sur ces entrefaites Métellus, complétement étranger aux mouvements des Numides, descendait la montagne à la tête de son armée. Soudain il découvre quelque chose, et d'abord il ne sait trop que penser de l'étrange spectacle qui s'offre à sa vue; car les Numides avec leurs chevaux s'é-

ducem mutatum illis,	le chef *avoir été* changé à eux,
non animum :	*mais* non l'âme :
omnia provisa	tout *avoir été* assuré-par-*sa*-prévoyance
suis,	aux siens,
quæ decuerint	*tout ce* qui avait dû-convenablement *l'être*
ab imperatore :	par un général :
locum superiorem,	*à savoir*, un terrain plus élevé;
uti prudentes	*à savoir encore*, que connaissant *les lieux*
consererent manum	ils engageassent l'action
cum imperitis,	avec des *gens* sans-expérience *de ces lieux,*
ne pauciores	et *qu'ils* ne *l'engageassent* pas moins nom-
cum pluribus,	avec de plus nombreux, [breux
aut rudes	ou novices *dans l'art militaire*
cum melioribus bello.	avec des *hommes* meilleurs pour la guerre.
Proinde essent parati	Donc *il fallait* qu'ils fussent prêts
intentique,	et ardents,
signo dato,	le signal *une fois* donné,
invadere Romanos :	pour se jeter sur les Romains :
illum diem	ce jour-là *en effet*
aut confirmaturum	ou devoir assurer (couronner)
omnes labores et victorias,	tous *leurs* travaux et *leurs* victoires,
aut fore initium [rum. »	ou devoir être le commencement
maxumarum ærumna-	des plus grandes calamités. »
Ad hoc,	Outre cela,
uti extulerat quemque	selon qu'il avait élevé (honoré) chacun
pecunia aut honore	par de l'argent ou des honneurs
ob facinus militare,	pour *quelque* exploit guerrier,
commonefacere viritim	*il se met à le* faire-souvenir individuelle-
sui beneficii,	de son bienfait, [ment
et ostentare	et *à* montrer-avec-affectation
eum ipsum	cet *homme* même
aliis;	aux autres;
postremo pollicendo,	enfin en promettant,
minitando, obtestando,	en menaçant, en conjurant,
pro ingenio cujusque,	selon le caractère de chacun,
excitare	*à* exciter *l'un d'une façon,*
alium alio modo :	l'autre d'une autre façon :
quum interim Metellus,	quand sur-ces-entrefaites Métellus,
ignarus hostium,	ignorant *de la présence* des ennemis,
degrediens monte	en descendant de la montagne
cum exercitu,	avec *son* armée,
conspicatur.	aperçoit *quelque chose.*
Primo dubius	D'abord en-doute (ne sachant trop)
quidnam facies insolita	quelle chose *cet* aspect insolite
ostenderet	*lui* faisait-voir
— nam equi Numidæque	— car les chevaux et les Numides
consederant	s'étaient embusqués

occultati humilitate arborum, et tamen incerti quidnam esset[1], quum natura loci, tum dolo, ipsi atque signa militaria obscurati), dein, brevi cognitis insidiis, paulisper agmen constituit. Ibi commutatis ordinibus, in dextro latere, quod proxumum hostes erat, triplicibus subsidiis[2] aciem instruxit; inter manipulos funditores et sagittarios dispertit; equitatum omnem in cornibus locat; ac pauca pro tempore milites hortatus, aciem, sicuti instruxerat, transvorsis principiis[3] in planum deducit.

L. Sed ubi Numidas quietos neque colle degredi animadvortit, veritus ex anni tempore et inopia aquæ ne siti conficeretur exercitus, Rutilium[4] legatum cum expeditis cohortibus et parte equitum præmisit ad flumen, uti locum castris antecaperet : existumans hostes crebro impetu et transvorsis prœliis iter suum remoraturos, et, quoniam armis diffiderent, lassitudinem

taient embusqués dans des broussailles, et quoique les arbrisseaux, trop peu élevés, ne les couvrissent pas entièrement, la nature du lieu et la précaution qu'ils prenaient de se baisser les masquaient assez, eux et leurs enseignes, pour mettre l'observateur en défaut. Bientôt pourtant il reconnaît le piége, commande une halte de quelques instants, et change l'ordre de ses troupes : sur le flanc droit, le plus rapproché des ennemis, il range ses hommes sur trois lignes, destinées à se soutenir mutuellement; il distribue entre les compagnies d'infanterie les frondeurs et les archers, place toute la cavalerie aux ailes, exhorte ses soldats en peu de mots seulement à défaut de temps, et les conduit dans la plaine par une marche de flanc qui n'altère en rien l'ordre de bataille qu'il vient d'adopter.

L. Cependant comme les Numides, immobiles à leur place, ne descendaient point de la colline, craignant que la chaleur de la saison et le manque d'eau n'exposent son armée aux ravages de la soif, il détache vers le fleuve le lieutenant Rutilius avec les cohortes légères et une partie de la cavalerie, afin de s'y assurer d'avance l'emplacement d'un camp; car il s'imaginait que les ennemis, par de fréquentes attaques dirigées sur ses flancs, chercheraient à retarder sa marche, et que, peu confiants en la force de leurs armes, ils essaye-

inter virgulta,	parmi des broussailles,
neque occultati plane	et n'étant pas cachés entièrement
humilitate arborum,	par la petite-élévation des arbustes,
et tamen incerti	et pourtant douteux (laissant-incertain)
quidnam esset,	quelle chose c'était,
obscurati ipsi	rendus-obscurs eux-mêmes
atque signa militaria	ainsi que *leurs* enseignes guerrières
quum natura loci,	et par la nature du lieu
tum dolo, —	et par *leur* ruse, —
dein,	ensuite *pourtant*,
insidiis cognitis brevi,	les embûches ayant été reconnues bientôt,
constituit paulisper agmen.	il fit-arrêter un peu *sa* troupe.
Ibi ordinibus commutatis,	Là les places ayant été interverties,
in latere dextro	sur le flanc droit
quod erat proxumum hostes	qui était le plus proche des ennemis
instruxit aciem	il rangea le corps-de-bataille
triplicibus subsidiis;	en trois lignes-s'appuyant-mutuellement;
dispertit inter manipulos	il répartit entre les manipules
funditores et sagittarios;	les frondeurs et les archers;
locat in cornibus	il place sur les ailes
omnem equitatum;	toute la cavalerie;
ac hortatus milites pauca	et ayant exhorté les soldats en peu de *mots*
pro tempore,	selon (comme l'exigeait) la circonstance,
deducit aciem in planum,	il fait-descendre *sa* troupe dans la plaine,
sicuti instruxerat,	comme il *l*'avait disposée,
principiis	ceux-du-front
transvorsis.	*devenant* obliques (placés en flanc).
L. Sed ubi animadvortit	L. Mais dès qu'il remarque
Numidas quietos,	les Numides *être* tranquilles,
neque degredi colle,	et ne pas descendre de la colline,
veritus ex tempore anni	craignant d'après la saison de l'année
et inopia aquæ	et le manque d'eau
ne exercitus	que *son* armée
conficeretur siti,	ne fût achevée (ne pérît) par la soif,
præmisit ad flumen	il envoya-en-avant vers le fleuve
Rutilium legatum	Rutilius *son* lieutenant
cum cohortibus expeditis	avec les cohortes légères
et parte equitum,	et une partie des cavaliers,
uti antecaperet	pour qu'il prît-d'avance *là*
locum castris:	un emplacement pour un camp:
existumans hostes	pensant les ennemis
remoraturos suum iter	devoir retarder sa marche
impetu crebro	par des attaques-impétueuses fréquentes
et prœliis transvorsis,	et par des combats en-travers (sur ses flancs),
et tentaturos lassitudinem	et devoir tenter la lassitude
et sitim militum,	et la soif des soldats *romains*,
quoniam	puisque

et sitim militum tentaturos. Dein ipse pro re atque loco, sicuti monte descenderat, paulatim procedere : Marium post principia [1] habere ; ipse cum sinistræ alæ equitibus esse, qui in agmine principes [2] facti erant. At Jugurtha, ubi extremum agmen Metelli primos suos prætergressum videt, præsidio quasi duum millium peditum montem occupat, qua Metellus descenderat, ne forte cedentibus adversariis receptui ac post munimento foret. Dein, repente signo dato, hostes invadit. Numidæ alii postremos cædere, pars a sinistra ac dextra tentare ; infensi adesse atque instare ; omnibus locis Romanorum ordines conturbare. Quorum etiam qui firmioribus animis obvii hostibus fuerant, ludificati incerto prœlio, ipsi modo eminus sauciabantur, neque contra feriundi aut manum conserendi copia erat ; antea jam docti ab Jugurtha equites, ubi-

raient contre lui la fatigue et la soif. Ensuite, ainsi que l'exigeaient et sa position et la nature du terrain, il s'avance au petit pas, comme il avait fait en descendant la montagne, place Marius derrière les hastaires, et se tient lui-même auprès de la cavalerie de l'aile gauche, qui a pris dans la marche la tête de la colonne. — Quand Jugurtha s'aperçoit que le dernier corps de l'armée de Métellus a dépassé le premier corps de la sienne, il fait occuper par un poste d'environ deux mille fantassins la portion de montagne que viennent de quitter les Romains, pour leur ôter, en cas de défaite, les moyens de s'y retirer d'abord, de s'y retrancher ensuite ; puis, donnant tout à coup le signal, il se précipite sur eux. Des Numides, les uns taillent en pièces l'extrémité de l'arrière-garde, les autres attaquent à la fois l'aile droite et l'aile gauche ; pleins d'acharnement, ils nous pressent, nous harcèlent, mettent partout le désordre dans nos rangs. Ceux mêmes de nos soldats qui se portaient avec le plus de résolution à la rencontre des ennemis, déroutés par l'irrégularité d'un tel combat, n'y gagnaient que d'être blessés de loin, sans pouvoir ni frapper à leur tour, ni joindre leurs adversaires ; car Jugurtha avait d'avance recommandé à ses cavaliers, chaque fois qu'un corps de Ro-

diffiderent armis.	ils se défiaient des armes.
Dein	Ensuite
ipse procedere paulatim,	lui-même de s'avancer lentement,
pro re atque loco,	selon la circonstance et le lieu,
sicuti descenderat monte :	comme il était descendu de la montagne :
habere Marium	d'avoir (de placer) Marius [*taille;*
post principia;	derrière la première-ligne *de l'ordre de ba-*
esse ipse cum equitibus	d'être lui-même avec les cavaliers
alæ sinistræ,	de l'aile gauche,
qui facti erant principes	qui étaient devenus les premiers (la tête)
in agmine.	dans la marche.
At Jugurtha, ubi videt	Cependant Jugurtha, dès qu'il voit
extremum agmen	la dernière ligne (l'arrière-garde)
Metelli	de Métellus
prætergressum	avoir dépassé
suos primos,	ses premiers *rangs*,
occupat montem	fait-occuper la montagne
qua Metellus descenderat	par où Métellus était descendu
præsidio	par un poste
quasi duum millium	environ de deux milliers
peditum,	de fantassins,
ne forte foret receptui	de peur que par hasard elle ne fût à refuge
ac post munimento	et ensuite à rempart
adversariis cedentibus.	à *ses* adversaires lâchant-pied.
Dein, signo dato repente,	Ensuite, le signal étant donné soudain,
invadit hostes.	il fond-sur les ennemis.
Numidæ,	Les Numides *se mettent*,
alii cædere postremos,	les uns *à* tailler-en-pièces les derniers
pars tentare	d'autres *à* tenter *l'attaque* [*rangs*,
a sinistra ac dextra;	du côté de la gauche et de la droite ;
adesse atque instare	*à* être-là et *à les* presser
infensi ;	acharnés (avec acharnement);
conturbare omnibus locis	*à* troubler en tous lieux
ordines Romanorum.	les rangs des Romains.
Quorum etiam	Desquels même *ceux*
qui fuerant obvii hostibus	qui avaient été à-la-rencontre des ennemis
animis firmioribus,	avec des esprits plus fermes,
ludificati	mystifiés
prœlio incerto,	par *ce* combat *incertain* (irrégulier),
ipsi sauciabantur	eux-mêmes étaient blessés
modo eminus,	seulement de loin,
neque copia erat	et la faculté ne *leur* était pas
feriundi contra	de frapper à-*leur*-tour [mains) ;
aut conserendi manum ;	ou d'engager la main (d'en venir aux
equites docti jam antea	*car* les cavaliers prévenus dès auparavant
ab Jugurtha,	par Jugurtha,
ubicumque	partout-où

cumque Romanorum turba insequi cœperat, non confertim neque in unum sese recipiebant, sed alius alio quam maxume divorsi. Ita, numero priores, si a persequendo hostes deterrere nequiverant, disjectos ab tergo aut lateribus circumveniebant: sin opportunior fugæ collis quam campi fuerant, ea vero consueti Numidarum equi facile inter virgulta evadere; nostros asperitas et insolentia loci retinebat.

LI. Ceterum facies totius negotii varia, incerta, fœda atque miserabilis : dispersi a suis, pars cedere, alii insequi ; neque signa neque ordines observare; ubi quemque periculum ceperat, ibi resistere ac propulsare; arma, tela, equi, viri, hostes, cives, permixti; nihil consilio neque imperio agi; fors omnia regere. Itaque multum diei processerat, quum etiam-

mains se lancerait à leur poursuite, de se retirer aussitôt, non pas en troupe ni du même côté, mais à la débandade et dans les directions les plus opposées. Ainsi les Numides, supérieurs en nombre, s'ils ne peuvent détourner les Romains de la poursuite, les forcent à se disperser, puis les prennent en queue ou en flanc et les enveloppent. D'autres fois ils s'enfuient vers la colline, qui les favorise mieux encore que la plaine; car leurs chevaux s'échappent sans peine à travers ces broussailles dont ils ont l'habitude, tandis que les nôtres sont arrêtés à chaque pas par les inégalités d'un sol auquel ils ne sont point faits.

LI. En somme, ce ne furent pendant toute la durée de ce combat que vicissitudes, irrégularités, honteuse et déplorable confusion : séparés de leurs compagnons, les uns fuient, les autres poursuivent; drapeaux et rangs sont abandonnés; chacun résiste et se défend là où le péril l'a surpris; boucliers, traits, chevaux, hommes, ennemis, citoyens, tout est pêle-mêle; ni la prudence ni la voix des chefs ne décident plus rien, le hasard conduit tout. Aussi le jour était-il déjà fort avancé, que l'issue du combat demeurait incertaine. Lorsqu'en-

turba Romanorum	la troupe des Romains
cœperat insequi,	commençait à *les* poursuivre,
recipiebant sese,	se retiraient,
non confertim	non en-troupe
neque in unum,	ni en un-seul *lieu*,
sed quam maxume divorsi,	mais le plus *possible* séparés,
alius alio.	*l'un ici*, l'autre ailleurs.
Ita, priores numero,	Ainsi, *étant* supérieurs en nombre,
si nequiverant	s'ils n'avaient-pu (ne pouvaient)
deterrere hostes	détourner-par-la-crainte les ennemis
a persequendo,	de *les* poursuivre,
circumveniebant disjectos	ils entouraient *eux* disséminés
ab tergo aut lateribus :	par derrière ou par les flancs :
sin collis	ou-si la colline
opportunior fugæ	*était* plus favorable à la fuite
quam campi fuerant,	que les champs (la plaine) n'avaient été,
ea vero equi Numidarum	par-là certes les chevaux des Numides
consueti	*y* étant habitués
evadere facile	*ne manquaient pas* d'échapper facilement
inter virgulta;	à travers les broussailles;
asperitas	*au contraire* l'inégalité *du sol*
et insolentia loci	et l'inexpérience du terrain
retinebat nostros.	retenait (arrêtait sans cesse) les nôtres.
LI. Ceterum	LI. Du reste
facies totius negotii	l'aspect de toute *cette* affaire
varia, incerta, fœda	*était* varié, incertain, affreux
atque miserabilis :	et pitoyable :
dispersi a suis,	séparés des leurs,
pars cedere,	les uns de lâcher-pied,
alii insequi;	les autres de poursuivre;
observare neque signa	de n'observer ni *leurs* enseignes
neque ordines;	ni *leurs* rangs;
ubi periculum	*partout* où le danger
ceperat quemque,	avait pris (surprenait) chacun,
resistere ac propulsare ibi;	de résister et de *le* repousser là;
arma, tela,	armes-défensives, traits,
equi, viri,	chevaux, hommes,
hostes, cives,	ennemis, citoyens,
permixti;	*sont* confondus-pêle-mêle;
nihil agi	rien de ne se faire (ne se fait)
consilio	avec prudence
neque imperio;	ni par ordre *des chefs;*
fors regere omnia.	le hasard de diriger (dirige) tout.
Itaque multum diei	Aussi beaucoup (une grande partie) du
processerat,	avait passé *déjà*, [jour
quum eventus	quand (que) l'issue *du combat*
erat etiamtum in incerto.	était même-alors en doute.

tum eventus in incerto erat. Denique, omnibus labore et æstu languidis, Metellus, ubi videt Numidas minus instare, paulatim milites in unum conducit, ordines restituit, et cohortes legionarias quatuor advorsum pedites hostium collocat (eorum magna pars superioribus locis fessa consederat); simul orare, hortari milites ne deficerent, neu paterentur hostes fugientes vincere : « Neque illis castra esse, neque munimentum ullum, quo cedentes tenderent : in armis omnia sita. » Sed ne Jugurtha quidem interea quietus : circumire, hortari, renovare prœlium, et ipse cum delectis tentare omnia; subvenire suis, hostibus dubiis instare; quos firmos cognoverat, eminus pugnando retinere.

LII. Eo modo inter se duo imperatores, summi viri, certabant, ipsi pares, ceterum opibus disparibus : nam Metello virtus militum erat, locus advorsus; Jugurthæ alia omnia, præter

fin la fatigue et la chaleur ont abattu l'ardeur des combattants, Métellus, s'apercevant que les Numides le pressent moins vivement, rallie ses hommes, rétablit leurs rangs, et oppose quatre cohortes de légionnaires à l'infanterie ennemie, dont la plus grande partie, épuisée de lassitude, était allée se reposer sur les hauteurs voisines. En même temps il supplie, il conjure les siens de ne point se laisser abattre, de ne point souffrir que la victoire reste à des ennemis qui fuient; il leur représente qu'ils n'ont ni camp ni retranchements pour protéger leur retraite, que leur unique espoir est dans leurs armes. De son côté, Jugurtha non plus n'est pas oisif : il se porte partout, il exhorte, il renouvelle le combat; il fait lui-même, à la tête d'une troupe d'élite, les derniers efforts; soutient les siens, pousse vigoureusement ceux des ennemis qui hésitent; arrête, en les combattant de loin, ceux dont il remarque la fermeté.

LII. Ainsi luttaient entre eux ces deux généraux, tous deux éminents, tous deux personnellement égaux, mais inégalement soutenus : Métellus avait pour lui la valeur de ses soldats, contre lui le désavantage du terrain; tout secondait Jugurtha, tout, excepté son ar-

Denique,	Enfin,
omnibus languidis	tous *étant* languissants
labore et æstu,	par la fatigue et la chaleur,
Metellus,	Métellus,
ubi videt Numidas	dès qu'il voit les Numides
instare minus,	*le* presser moins *vivement*,
conducit paulatim milites	rassemble peu-à-peu *ses* soldats
in unum,	en un-seul *corps*,
restituit ordines,	rétablit les rangs,
et collocat quatuor cohortes	et place quatre cohortes
legionarias	de-légionnaires
advorsum pedites hostium	en face des fantassins des ennemis
— magna pars eorum	— *or* une grande partie d'entre eux
consederat fessa	s'était arrêtée fatiguée
locis superioribus; —	sur les lieux supérieurs (sur les hauteurs); —
simul orare,	en-même-temps *il se met à* prier,
hortari milites	*à* exhorter les soldats
ne deficerent,	*à ce* qu'ils ne fissent-*pas*-défaut,
neu paterentur	ou (et) ne souffrissent pas
hostes fugientes vincere :	des ennemis en-fuite vaincre;
« Neque castra esse illis	*ajoutant* : « Ni camp être à eux
neque ullum munimentum,	ni aucun retranchement,
quo cedentes tenderent :	où lâchant-pied ils se dirigeassent :
omnia sita in armis. »	tout *être* placé *pour eux* dans les armes. »
Sed interea	Mais pendant-ce-temps
ne Jugurtha quidem	pas même Jugurtha
quietus :	*n'était* inactif :
circumire, hortari,	*il ne cessait* de parcourir, d'exhorter,
renovare prœlium,	de renouveler le combat,
et ipse tentare omnia	et lui-même d'essayer toutes choses
cum delectis;	avec des *hommes* choisis;
subvenire suis,	de venir-en-aide aux siens,
instare hostibus dubiis;	de presser les ennemis hésitants;
retinere pugnando eminus	d'arrêter en combattant de loin
quos cognoverat firmos.	ceux qu'il savait intrépides.
LII. Eo modo	LII. De cette manière
certabant inter se	rivalisaient entre eux
duo imperatores,	deux généraux,
viri summi,	hommes éminents,
ipsi pares,	eux-mêmes (personnellement) égaux,
ceterum opibus disparibus:	du reste avec des ressources inégales :
nam virtus militum	car la valeur des soldats
erat Metello,	était à Métellus,
locus advorsus;	*mais* un terrain contraire;
omnia alia,	toutes les autres choses,
præter milites,	excepté les soldats,
opportuna Jugurthæ.	*étaient* favorables à Jugurtha.

milites, opportuna. Denique Romani, ubi intellegunt neque sibi perfugium esse, neque ab hoste copiam pugnandi fieri (et jam die [1] vesper erat), advorso colle, sicuti præceptum fuerat, evadunt [2]. Amisso loco, Numidæ fusi fugatique : pauci interiere; plerosque velocitas et regio hostibus ignara [3] tuta sunt. Interea Bomilcar, quem elephantis et parti copiarum pedestrium præfectum ab Jugurtha supra diximus, ubi eum Rutilius prætergressus est, paulatim suos in æquum locum deducit : ac dum legatus ad flumen, quo præmissus erat, festinans pergit, quietus, uti res postulabat, aciem exornat, neque remittit quid ubique hostis ageret explorare. Postquam Rutilium consedisse jam et animo vacuum accepit, simulque ex Jugurthæ prœlio clamorem augeri, veritus ne legatus, cognita re, laborantibus suis auxilio foret, aciem, quam diffidens virtuti militum arcte statuerat, quo hostium itineri officeret, latius porrigit, eoque modo ad Rutilii castra procedit.

mée. Enfin les Romains, voyant qu'ils n'ont aucun moyen de retraite et que l'ennemi ne leur laisse aucune possibilité de combattre régulièrement, pressés d'ailleurs par l'approche de la nuit, gravissent, conformément à leurs ordres, la colline qui leur fait face. Chassés de cette position, les Numides se dispersent et fuient : il n'en périt qu'un petit nombre; leur vitesse, jointe au peu de connaissance que nous avions du pays, les sauva presque tous. — Cependant Bomilcar, à qui Jugurtha, comme nous l'avons dit plus haut, avait confié les éléphants et une partie de l'infanterie, dès qu'il se voit dépassé par Rutilius, fait insensiblement descendre ses hommes dans la plaine, et, tandis que le lieutenant se hâte de gagner le fleuve vers lequel Métellus l'a détaché, il dispose à loisir sa troupe dans l'ordre convenable, sans cesser d'explorer tous les mouvements de l'ennemi. Puis, dès qu'il apprend que Rutilius a pris position sur la rive et s'y livre à la plus parfaite sécurité, que d'autre part les cris redoublent du côté où combat Jugurtha, craignant que le lieutenant, s'il est informé de ce qui se passe, ne s'élance au secours des Romains en péril, pour lui fermer le chemin, il déploie sur une plus grande étendue ses troupes qu'il avait jusqu'alors tenues serrées par défiance de leur valeur, et marche droit au camp de Rutilius.

Denique Romani,	Enfin les Romains,
ubi intellegunt	dès qu'ils comprennent
neque perfugium esse sibi,	ni retraite *possible* n'être à eux,
neque copiam pugnandi	ni possibilité de combattre
fieri ab hoste	ne *leur* être faite par l'ennemi
(et jam vesper die erat),	(et déjà le soir du jour était *arrivé*),
evadunt colle adverso,	gravissent par la colline en-face,
sicuti præceptum fuerat.	comme il *leur* avait été prescrit.
Loco amisso,	*Ce* poste *une fois* perdu,
Numidæ fusi fugatique :	les Numides *sont* dispersés et mis-en-fuite :
pauci interiere;	peu *seulement* périrent;
velocitas	*leur* agilité
et regio ignara hostibus	et la contrée inconnue aux ennemis
tuta sunt plerosque.	protégèrent la plupart *d'entre eux*.
Interea Bomilcar,	Cependant Bomilcar,
quem diximus supra	que nous avons dit ci-dessus
præfectum ab Jugurtha	*avoir été* préposé par Jugurtha
elephantis	aux éléphants
et parti	et à une partie
copiarum pedestrium,	des troupes d'-infanterie,
ubi Rutilius	dès que Rutilius
prætergressus est eum,	l'eut dépassé,
deducit paulatim suos	fait-descendre peu-à-peu les siens
in locum æquum;	en un lieu uni (plat);
ac, dum legatus festinans	et, tandis que le lieutenant se hâtant
pergit ad flumen	poursuit-*sa*-route vers le fleuve
quo præmissus erat,	où il avait été envoyé-en-avant,
quietus exornat aciem	calme (à loisir) il dispose *son* armée
uti res postulabat,	comme la circonstance *l'*exigeait,
neque remittit explorare	et ne cesse d'explorer
quid hostis ageret ubique.	quelle chose l'ennemi faisait partout.
Postquam accepit	Lorsqu'il eut appris
Rutilium jam consedisse,	Rutilius enfin s'être arrêté,
et vacuum animo,	et *être* libre d'esprit (sans inquiétude),
simulque clamorem augeri	et en même temps les cris s'augmenter
ex prœlio Jugurthæ,	*venant* du combat de (du côté où combat)
veritus ne legatus,	craignant que le lieutenant, [Jugurtha,
re cognita,	*cette* circonstance *une fois* connue,
foret auxilio suis	ne fût à secours aux (ne vînt au secours
laborantibus,	qui commençaient-à-plier, [des) siens
quo officeret	pour qu'il fît-obstacle (pour nuire)
itineri hostium,	à la marche des ennemis,
porrigit latius aciem,	il étend plus au-large *son* armée,
quam statuerat arcte	qu'il avait disposée en-rangs-serrés
diffidens virtuti militum;	se défiant du courage de *ses* soldats;
proceditque eo modo	et il s'avance de cette façon
ad castra Rutilii.	vers le camp de Rutilius.

LIII. Romani ex improviso pulveris vim magnam animadvortunt : nam prospectum ager arbustis consitus prohibebat. Et primo rati humum aridam vento agitari : post, ubi æquabilem manere, et, sicuti acies movebatur, magis magisque appropinquare vident, cognita re, properantes arma capiunt, ac pro castris, sicuti imperabatur, consistunt : deinde, ubi propius ventum, utrinque magno clamore concurritur. Numidæ tantummodo remorati dum in elephantis auxilium putant : postquam impeditos ramis arborum atque ita disjectos circumveniri vident, fugam faciunt; ac plerique, abjectis armis, collis aut noctis, quæ jam aderat, auxilio integri abeunt. Elephanti quatuor capti; reliqui omnes, numero quadraginta, interfecti. At Romani, quanquam itinere atque opere castrorum et prœlio fessi lætique[1] erant, tamen, quod Metellus amplius opinione morabatur, instructi intentique obviam procedunt : nam dolus

LIII. Soudain les Romains aperçoivent un grand nuage de poussière : les arbustes dont ce lieu était tout planté empêchaient d'ailleurs la vue de s'étendre. Ils crurent d'abord que c'était le vent qui soulevait le sable de cette plaine brûlée; mais comme le nuage s'élevait toujours également et se rapprochait de plus en plus à chaque mouvement des Numides, le doute ne fut pas long. Ils se hâtent donc de saisir leurs armes, et, dociles au commandement, se rangent devant le camp : puis, aussitôt que l'ennemi est à portée, on se charge de part et d'autre avec de grands cris. Les Numides ne tinrent bon que tant qu'ils crurent pouvoir compter sur leurs éléphants : dès qu'ils les virent embarrassés dans les branches des arbres, séparés les uns des autres et enveloppés, ils prirent la fuite. La plupart d'entre eux jetèrent leurs armes, et, à la faveur de la colline et de la nuit qui commençait à tomber, s'échappèrent sains et saufs : quatre éléphants furent pris ; tous les autres, au nombre de quarante, furent tués. Quant aux Romains, malgré la fatigue de la marche, du campement et du combat, malgré la joie de leur succès, surpris des délais de Métellus, ils se portent à sa rencontre en bon ordre et avec toute la

LIII. Ex improviso
Romani animadvortunt
magnam vim pulveris:
nam ager consitus arbustis
prohibebat prospectum.
Et primo rati
humum aridam
agitari vento:
post, ubi vident
manere æquabilem,
et, sicuti acies movebatur,
appropinquare
magis magisque,
re cognita,
properantes capiunt arma,
ac consistunt pro castris,
sicuti imperabatur :
deinde,
ubi ventum propius,
concurritur utrinque
magno clamore.
Numidæ remorati
tantummodo dum putant
auxilium in elephantis :
postquam vident
impeditos ramis arborum
atque ita disjectos
circumveniri,
faciunt fugam;
ac plerique,
armis abjectis,
abeunt integri
auxilio collis aut noctis,
quæ jam aderat.
Quatuor elephanti capti;
omnes reliqui interfecti,
quadraginta numero.
At Romani,
quanquam erant fessi
lætique
itinere
atque opere castrorum
et prœlio,
tamen,
quod Metellus morabatur
amplius opinione,
procedunt obviam

LIII. A l'improviste
les Romains remarquent
une grande quantité de poussière:
car le terrain planté d'arbustes
empêchait la vue-au-loin.
Et d'abord *ils furent* convaincus
le sol aride
être mis-en-mouvement par le vent:
ensuite, dès qu'ils voient
la poussière rester dans-le-même-état,
et, selon que l'armée se mouvait,
s'approcher
plus et plus (de plus en plus),
la chose étant reconnue (comprise),
se hâtant (à la hâte) ils prennent les armes,
et se placent devant le camp,
comme il *leur* était ordonné :
ensuite,
dès qu'on fut venu plus près,
on s'élance des-deux-côtés
avec un grand cri.
Les Numides demeurèrent *fermes*
seulement tant qu'ils pensent
qu'ils ont un secours dans les éléphants :
lorsqu'ils voient *ces animaux*
gênés par les branches des arbres
et ainsi disséminés
être enveloppés-de-tous-côtés,
ils font une fuite (ils fuient);
et la plupart,
leurs armes étant jetées,
se retirent sains-et-saufs
à la faveur de la colline ou de la nuit,
qui déjà approchait.
Quatre éléphants *furent* pris;
tous les autres *furent* tués.
quarante par le nombre (au nombre de [quarante]).
Cependant les Romains,
quoiqu'ils fussent las
et joyeux
par *leur* marche
et par le travail (l'établissement) du camp
et par le combat,
pourtant,
parce que Métellus tardait
plus que la pensée (plus qu'on n'eût pen-[sé]),
s'avancent à-*sa*-rencontre

Numidarum nihil languidi neque remissi patiebatur. Ac primo, obscura nocte, postquam haud procul inter se erant, strepitu, veluti hostes adventare[1], alteri apud alteros formidinem simul et tumultum facere; et pæne imprudentia admissum facinus miserabile, ni utrinque præmissi equites rem exploravissent. Igitur pro metu repente gaudium exortum : milites alius alium læti appellant, acta edocent atque audiunt; sua quisque fortia facta ad cœlum ferre. Quippe res humanæ ita sese habent : in victoria vel ignavis gloriari licet; advorsæ res etiam bonos detrectant.

LIV. Metellus, in iisdem castris quatriduo moratus, saucios cum cura reficit, meritos in prœliis more militiæ donat, universos in concione laudat, atque agit gratias; hortatur ad cetera, quæ levia sunt, parem animum gerant : « Pro victoria

vigilance d'une armée chez laquelle les ruses des Numides ne souffrent ni négligence ni relâche. Au premier abord, dans l'obscurité de la nuit, le bruit des deux corps qui se rapprochaient fit croire à la présence des ennemis, et devint pour tous deux une cause réciproque d'alarme et de trouble : cette méprise faillit amener la plus déplorable catastrophe, si des cavaliers, détachés en éclaireurs de part et d'autre, n'eussent reconnu la vérité. Aussitôt la crainte fait place à l'allégresse : les soldats s'abordent avec ravissement : on raconte, on écoute ce qui s'est passé ; chacun porte aux nues ses propres exploits. Car ainsi va le monde : la victoire autorise la jactance même du lâche, l'adversité rabaisse jusqu'au brave.

LIV. Métellus demeure quatre jours campé dans le même endroit, donne des soins aux blessés, décerne suivant l'usage des récompenses à ceux qui les ont méritées dans les combats, adresse publiquement à toutes ses troupes réunies des félicitations et des actions de grâces, les exhorte à déployer la même ardeur dans des travaux dé-

instructi intentique :	rangés *en bon ordre* et attentifs :
nam dolus Numidarum	car la ruse des Numides
patiebatur nihil languidi	ne souffrait rien de négligent
neque remissi.	ni de relâché.
Ac primo,	Et d'abord,
nocte obscura,	la nuit *étant* obscure,
postquam erant	quand *déjà* ils étaient
haud procul inter se,	non loin entre eux,
alteri facere simul	les uns de faire (font, causent) à la fois
formidinem et tumultum	de l'effroi et du trouble
apud alteros	auprès des autres (aux autres)
strepitu,	par le bruit *qu'ils font en marchant*,
veluti hostes adventare;	comme *si* des ennemis approcher (approchaient);
et facinus miserabile	et un fait déplorable
pæne admissum	*était* presque commis
imprudentia,	par mégarde,
ni equites	si des cavaliers
præmissi utrinque	envoyés-en-avant des-deux-parts
exploravissent rem.	n'eussent exploré la chose.
Igitur, pro metu,	Donc, au lieu de la crainte,
gaudium exortum repente :	la joie éclata tout-à-coup :
milites læti appellant	les soldats joyeux *s'*interpellent
alius alium,	l'un l'autre,
edocent atque audiunt acta;	racontent et écoutent *leurs* actes;
quisque ferre ad cœlum	chacun de porter jusqu'au ciel
sua facta fortia.	ses *propres* actions courageuses.
Quippe res humanæ	Car les choses humaines
habent sese ita :	se passent ainsi :
in victoria	dans la victoire
licet vel ignavis	il est-permis même aux lâches
gloriari;	de se glorifier;
res advorsæ	les choses contraires (les revers)
detrectant etiam bonos.	rabaissent même les *hommes* de-mérite.
LIV. Metellus,	LIV. Métellus
moratus quatriduo	ayant demeuré quatre-jours
in iisdem castris,	dans le même camp,
reficit saucios cum cura,	fait-rétablir les blessés avec soin,
donat	gratifie-de-récompenses
more militiæ	suivant l'usage du service-militaire
meritos in prœliis,	ceux qui *l'*ont mérité dans les combats,
laudat universos	complimente *ses soldats* tous-ensemble
in concione,	dans une assemblée-générale,
atque agit gratias ;	et *leur* rend grâces ;
hortatur	il *les* exhorte
gerant	*à ce* qu'ils portent
parem animum	de semblables dispositions
ad cetera, quæ sunt levia :	aux autres choses, qui sont légères (faciles),

satis jam pugnatum; reliquos labores pro præda fore. » Tamen interim transfugas et alios opportunos, Jugurtha ubi gentium aut quid agitaret[1], cum paucisne esset an exercitum haberet, uti sese victus gereret, exploratum misit. At ille sese in loca saltuosa et natura munita receperat; ibique cogebat exercitum numero hominum ampliorem, sed hebetem infirmumque, agri ac pecoris magis quam belli cultorem. Id ea gratia eveniebat, quod, præter regios equites, nemo omnium Numidarum ex fuga regem sequitur : quo cujusque animus fert, eo discedunt, neque id flagitium militiæ ducitur : ita se mores habent. Igitur Metellus, ubi videt regis etiamtum animum ferocem; bellum renovari, quod nisi ex illius lubidine geri non posset; præterea iniquum certamen sibi cum hostibus; minore detrimento illos vinci quam suos vincere; statuit non prœliis, neque acie, sed alio more bellum gerundum. Itaque in Numidiæ loca opulen-

sormais plus faciles, leur rappelle qu'ils ont assez combattu pour la victoire et que leurs efforts n'auront plus pour but que le butin. Cependant il charge des hommes intelligents, transfuges et autres, de découvrir la retraite de Jugurtha, ses projets, s'il n'a plus qu'une poignée d'hommes, ou s'il a encore une armée, quelle contenance il fait depuis sa défaite. Or, ce prince s'était retiré dans des lieux boisés et fortifiés par la nature; et là, il rassemblait une armée, plus nombreuse à la vérité que la première, mais composée d'hommes sans énergie, sans vigueur, plus faits à la culture de la terre et à la garde des troupeaux qu'aux exercices de la guerre. Ce qui l'avait réduit à cette extrémité, c'est qu'à l'exception des cavaliers royaux, nul, chez les Numides, ne suit le roi après une déroute : chacun se dirige où le porte son caprice, sans qu'aucune flétrissure s'attache à cette désertion, autorisée par les mœurs du pays. — Quand Métellus voit que l'âme de Jugurtha n'a rien perdu de sa fierté, qu'il s'agit de renouveler une guerre où rien ne se fera que selon le bon plaisir de l'ennemi, que la lutte n'est point égale entre lui et les Numides, que la défaite est moins désastreuse pour eux que la victoire pour les siens, il prend la résolution de renoncer aux combats et aux engagements réguliers pour adopter un autre mode d'hostilités. Il se di-

« Pugnatum satis jam	*ajoutant :* « *Avoir été* combattu assez enfin
pro victoria;	pour la victoire;
labores reliquos	les travaux qui restent *à accomplir*
fore pro præda. »	devoir être en vue du butin. »
Tamen interim	Toutefois sur-ces-entrefaites
misit transfugas	il envoya des transfuges
et alios opportunos	et autres *émissaires* utiles *à ses vues*
exploratum	pour explorer
ubi gentium Jugurtha	en-quel-endroit des nations *était* Jugurtha
aut quid agitaret,	ou quelle chose il faisait,
essetne cum paucis	s'il était avec peu d'*hommes*
an haberet exercitum,	ou s'il avait une armée,
uti victus gereret sese.	comment *une fois* vaincu il se comportait.
At ille receperat sese	Cependant ce *prince* s'était retiré
in loca saltuosa	dans des lieux boisés
et munita natura;	et fortifiés par la nature;
ibique cogebat exercitum	et là il rassemblait une armée
ampliorem	plus considérable
numero hominum,	par le nombre des hommes,
sed hebetem infirmumque,	mais languissante et faible,
magis cultorem agri	plus faite-à-la-culture de la terre
ac pecoris	et du bétail (des troupeaux)
quam belli.	qu'*à la culture* (pratique) de la guerre.
Id eveniebat ea gratia,	Cela arrivait par cette considération,
quod præter equites regios	qu'excepté les cavaliers royaux
nemo omnium Numidarum	nul d'entre tous les Numides
sequitur regem ex fuga :	ne suit le roi après une fuite :
discedunt eo,	ils se disséminent là,
quo animus cujusque fert,	où le désir de chacun *le* porte,
idque non ducitur flagitium	et cela n'est point estimé une honte
militiæ :	pour le service-militaire :
ita mores habent se.	*c'est* ainsi *que* les mœurs se comportent [(sont).
Igitur ubi Metellus videt	Donc dès que Métellus voit
animum regis	l'âme du roi
etiamtum ferocem;	*être* alors-encore fière (intraitable);
bellum renovari,	une guerre être renouvelée,
quod non posset geri	laquelle ne pourrait se faire
nisi ex lubidine illius;	sinon d'après le caprice de celui-là (de [Jugurtha);
præterea certamen	outre-cela la lutte
iniquum sibi cum hostibus;	*être* inégale à lui-même avec les ennemis;
illos vinci	eux être vaincus
detrimento minore	avec un dommage moindre
quam suos vincere;	que *celui avec lequel* les siens être-vain- [queurs;
statuit bellum gerundum	il décide la guerre devoir être faite
non prœliis,	non par des combats,
neque acie,	ni en-bataille-rangée,
sed alio more.	mais d'une autre manière.

tissuma pergit, agros vastat, multa castella et oppida, temere munita aut sine præsidio, capit incenditque, puberes interfici jubet, alia omnia militum prædam esse. Ea formidine multi mortales Romanis dediti obsides; frumentum et alia, quæ usui forent, affatim præbita; ubicumque res postulabat, præsidium impositum. Quæ negotia, multo magis quam prœlium male pugnatum ab suis, regem terrebant : quippe, cui spes omnis in fuga sita erat, sequi cogebatur; et, qui sua loca defendere nequiverat, in alienis bellum gerere. Tamen, ex copia, quod optumum videbatur consilium capit : exercitum plerumque in iisdem locis opperiri jubet; ipse cum delectis equitibus Metellum sequitur, nocturnis et aviis itineribus ignoratus Romanos palantes repente aggreditur. Eorum plerique inermes cadunt, multi capiuntur; nemo omnium intactus profugit; et Numidæ,

rige donc vers les cantons les plus riches de la Numidie, ravage les champs, prend et brûle un certain nombre de châteaux et de bourgs mal fortifiés ou laissés sans garnison, passe au fil de l'épée tous les adultes, abandonne tout le reste au pillage des soldats. Grâce à la terreur qu'inspirent ces exécutions, de toutes parts on livre des otages aux Romains, on leur fournit en abondance et du blé et toutes les provisions nécessaires, on se laisse imposer des garnisons partout où il est besoin. — Cette nouvelle tactique causait au Numide bien plus d'effroi qu'un échec : tout son espoir était dans la fuite, et il se voyait forcé de prendre l'attaque; il n'avait pu se défendre sur son propre terrain, et il lui fallait combattre sur celui de l'ennemi. Quoi qu'il en soit, il prend le parti qui, dans les circonstances, lui semble le meilleur : il donne ordre au gros de son armée de l'attendre à la même place, s'attache lui-même aux pas de Métellus avec l'élite de sa cavalerie, dérobe avec soin sa présence par des marches de nuit à travers des routes détournées, surprend des Romains errants dans la campagne et fond sur eux à l'improviste. Sans armes, la plupart succombent; beaucoup sont faits prisonniers; pas un seul n'échappe sans blessures. Avant qu'aucun secours arrive du camp, les Numides, sui-

Itaque pergit in loca	Donc il marche vers les lieux
opulentissuma Numidiæ,	les plus riches de la Numidie,
vastat agros,	dévaste les terres,
capit inceditque	prend et incendie
multa castella et oppida,	beaucoup de châteaux et de bourgs,
munita temere	fortifiés au-hasard (sans art)
aut sine præsidio,	ou *laissés* sans garnison ,
jubet puberes interfici ,	ordonne les adultes être tués,
omnia alia	toutes les autres choses
esse prædam militum.	être la proie des soldats.
Ea formidine	Par cet effroi (par l'effroi ainsi causé)
multi mortales	beaucoup de mortels (d'hommes)
dediti obsides Romanis ;	*furent* livrés *comme* otages aux Romains;
frumentum et alia	du blé et d'autres *objets*
quæ forent usui	qui *leur* fussent à usage (nécessaires)
præbita affatim ;	*leur furent* fournis abondamment ;
ubicumque res postulabat,	partout-où le besoin *l'*exigeait,
præsidium impositum.	une garnison *fut* mise.
Quæ negotia	Lesquelles choses (tactiques)
terrebant regem	épouvantaient le roi
multo magis quam prœlium	beaucoup plus qu'un combat
male pugnatum ab suis :	mal soutenu par les siens :
quippe, cui omnis spes	car, *lui* pour qui tout espoir
sita erat in fuga,	était placé dans la fuite,
cogebatur sequi;	il était forcé de suivre *son ennemi :*
et qui nequiverat	et *lui* qui n'avait-pu
defendere loca sua,	défendre des lieux favorables-à-lui-même,
gerere bellum	*il était forcé* de soutenir la guerre
in alienis.	dans des *lieux* choisis-par-un-autre.
Tamen capit consilium	Toutefois il prend le parti
quod videbatur optumum	qui *lui* semblait le meilleur
ex copia :	d'après la possibilité (les circonstances) :
jubet	il ordonne
plerumque exercitum	la plus-grande-partie-de *son* armée
opperiri in iisdem locis ;	*l'*attendre dans les mêmes lieux ;
ipse sequitur Metellum	lui-même poursuit Métellus
cum equitibus delectis,	avec des cavaliers d'-élite,
ignoratus	*et* ignoré (s'avançant sans être vu)
itineribus nocturnis	par des marches de-nuit
et aviis	et hors-des-grandes-voies
aggreditur repente	il attaque subitement
Romanos palantes.	des Romains errants-çà-et-là.
Plerique eorum	La plupart d'entre eux
cadunt inermes,	tombent n'ayant-pas-d'armes,
multi capiuntur ;	beaucoup sont pris ;
nemo omnium	nul d'entre tous
profugit intactus ;	ne s'enfuit intact (sans blessure) ;

priusquam ex castris subveniretur, sicuti jussi erant, in proxumos colles discedunt.

LV. Interim Romæ gaudium ingens ortum, cognitis Metelli rebus : uti seque et exercitum more majorum gereret; in adverso loco, victor tamen virtute fuisset; hostium agro potiretur; Jugurtham, magnificum ex Auli secordia, spem salutis in solitudine aut fuga coegisset habere. Itaque senatus, ob ea feliciter acta, Dis immortalibus supplicia decernere; civitas, trepida antea et sollicita de belli eventu, læta agere; fama de Metello præclara esse. Igitur eo intentior ad victoriam niti, omnibus modis festinare; cavere tamen necubi[1] hosti opportunus fieret, meminisse post gloriam invidiam sequi : ita quo clarior erat, eo magis anxius. Neque, post insidias Jugurthæ, effuso exercitu prædari : ubi frumento aut pabulo opus erat, cohortes

vant l'ordre qu'ils en ont reçu, se retirent sur les hauteurs voisines.

LV. Grande fut la joie à Rome, quand on y apprit les succès de Métellus, quand on sut qu'il retraçait lui-même et faisait revivre chez les soldats les vertus des ancêtres; que, malgré le désavantage du terrain, il avait su vaincre par son mérite; qu'il était maître du territoire ennemi; qu'il avait contraint Jugurtha, si superbe naguère grâce à la mollesse d'Aulus, de chercher sa sûreté dans ses déserts ou dans la fuite. Le sénat, pour célébrer un si heureux événement, décrète des prières publiques aux Dieux immortels; la cité tout entière, auparavant tremblante, inquiète sur l'issue de la guerre, s'abandonne à l'allégresse; la gloire de Métellus est à son comble. — Le consul ne s'en montre que plus ardent à la victoire : il accélère ses mouvements, toujours attentif pourtant à ne point donner prise sur lui à l'ennemi; car il n'ignore pas qu'à la suite de la gloire marche l'envie, et ainsi son anxiété croît avec sa renommée. Depuis la dernière surprise de Jugurtha, il ne souffrait plus que son armée se débandât pour piller : était-il besoin de blé ou de fourrage, il fai-

et Numidæ,	et les Numides,
sicuti jussi erant,	comme ils *en* avaient reçu-l'ordre,
discedunt	se retirent
in colles proxumos,	sur les collines les plus rapprochées,
priusquam subveniretur	avant qu'on ne-vînt-en-aide *aux Romains*
ex castris.	du camp *de Métellus*.
LV. Interim Romæ	LV. Cependant à Rome
ingens gaudium ortum,	une immense joie *s'était* élevée,
rebus Metelli cognitis :	les actes de Métellus *une fois* appris :
uti gereret	*à savoir*, comme il gouvernait
seque et exercitum	et lui-même et *son* armée [cêtres ;
more majorum ;	à la façon (d'après les principes) des an-
in loco advorso	*comme* sur un terrain défavorable
fuisset tamen victor	il avait été pourtant victorieux
virtute ;	par *son* mérite ;
potiretur	*comme* il était-maître
agro hostium ;	du territoire des ennemis ;
coegisset Jugurtham,	*comme* il avait forcé Jugurtha,
magnificum	*si* magnifique (orgueilleux) *naguère*
ex secordia Auli,	par suite de la mollesse d'Aulus,
habere spem salutis	à *n*'avoir *plus d*'espoir de salut
in solitudine aut fuga.	*que* dans les déserts ou la fuite.
Itaque senatus	C'est-pourquoi le sénat
decernere supplicia	*s'empresse* de décréter des prières *publiques*
Dis immortalibus	aux Dieux immortels
ob ea acta feliciter ;	pour ces *faits* accomplis *si* heureusement;
civitas, trepida antea	la cité, tremblante auparavant
et sollicita	et inquiète
de eventu belli,	concernant l'issue de la guerre,
agere læta ;	de se comporter (de se montrer) joyeuse;
fama de Metello	la renommée relativement à Métellus
esse præclara.	d'être magnifique.
Igitur niti ad victoriam	*Lui* donc de tendre à la victoire
eo intentior,	d'autant plus actif (avec d'autant plus
festinare omnibus modis ;	de s'empresser de toutes façons ; [d'ardeur),
cavere tamen	de prendre-garde toutefois
necubi fieret	que-par-quelque-endroit il ne devînt
opportunus hosti,	donnant-prise à l'ennemi,
meminisse [riam :	*et* de se souvenir
invidiam sequi post glo-	la jalousie suivre après la gloire :
ita, quo erat clarior,	ainsi, plus il était illustre,
eo magis anxius.	plus *il était* inquiet.
Neque prædari	Et *il* ne *s'avisait* pas *de* courir-au-butin
exercitu effuso,	avec une armée débandée,
post insidias Jugurthæ :	depuis la *dernière* surprise de Jugurtha :
ubi erat opus frumento	dès qu'il était besoin de blé
aut pabulo,	ou de fourrage,

cum omni equitatu præsidium agitabant; exercitus partem ipse, reliquos Marius ducebat; sed igni magis quam præda ager vastabatur. Duobus locis haud longe inter se castra faciebant : ubi vi opus erat, cuncti aderant; ceterum, quo fuga atque formido latius cresceret, divorsi agebant. Eo tempore Jugurtha per colles sequi, tempus aut locum pugnæ quærere; qua venturum hostem audierat, pabulum et aquarum fontes, quorum penuria erat, corrumpere; modo se Metello, interdum Mario ostendere; postremos in agmine tentare, ac statim in colles regredi; rursus aliis, post aliis minitari; neque prœlium facere, neque otium pati; tantummodo hostem ab incepto retinere.

LVI. Romanus imperator, ubi se dolis fatigari videt, neque ab hoste copiam pugnandi fieri, urbem magnam, et in ea parte,

sait escorter le convoi par les cohortes auxiliaires et par toute la cavalerie. Il avait partagé ses troupes en deux corps, l'un sous sa conduite, l'autre sous la conduite de Marius, et il les occupait moins à piller qu'à incendier les campagnes : ces deux corps campaient à peu d'intervalle l'un de l'autre : fallait-il agir par la force, ils se réunissaient aussitôt; hors de là, ils se tenaient séparés, afin de répandre plus loin la fuite et la terreur. — Pendant ce temps, Jugurtha suivait les Romains le long des collines, épiant le moment et le lieu de l'attaque : partout où il apprenait qu'ils dussent passer, il gâtait le fourrage et empoisonnait les sources, si rares dans cette contrée; il se montrait tantôt à Métellus, tantôt à Marius; il tombait sur les derniers rangs de la colonne, pendant les marches, et regagnait à l'instant les hauteurs, pour revenir bientôt à la charge sur un autre point, puis sur un autre encore; il n'engageait jamais d'action, et il ne laissait jamais un moment de trêve à l'ennemi, content de traverser tous ses desseins.

LVI. Le général romain, ainsi harcelé par les ruses d'un ennemi qui ne lui laissait aucune occasion de combattre, prit la résolution

cohortes	les cohortes *des alliés*
cum omni equitatu	avec toute la cavalerie
agitabant præsidium ;	faisaient un appui (formaient escorte) ;
ipse ducebat	lui-même conduisait
partem exercitus,	une partie de l'armée,
Marius reliquos ;	Marius *conduisait* les autres ;
sed ager vastabatur	du reste la campagne était ravagée
igni magis quam præda.	par le feu plus que par le pillage.
Faciebant castra	Ils établissaient *deux* camps
duobus locis	en deux endroits *différents*
haud longe inter se :	non loin entre eux :
ubi opus erat vi,	dès que besoin était de force,
cuncti aderant ;	tous étaient-là ;
ceterum agebant divorsi,	du reste ils vivaient (demeuraient) séparés,
quo fuga atque formido	pour que la fuite et la terreur
cresceret latius.	s'accrût (se propageassent) plus au loin.
Eo tempore Jugurtha	Pendant ce temps Jugurtha
sequi per colles,	de *les* suivre le long des collines,
quærere tempus	*et* de chercher l'occasion
aut locum pugnæ ;	ou l'endroit *favorable* d'un combat ;
qua audierat	par où il avait ouï-dire
hostem venturum,	l'ennemi devoir venir,
corrumpere pabulum	de gâter le fourrage
et fontes aquarum,	et *d'empoisonner* les sources des eaux,
quorum penuria erat ;	desquelles rareté était (qui étaient rares) ;
ostendere se modo Metello,	de se montrer tantôt à Métellus,
interdum Mario ;	parfois à Marius ;
tentare postremos	d'attaquer les derniers
in agmine,	dans l'ordre-de-marche,
ac statim regredi in colles ;	et aussitôt de revenir aux collines ;
minitari rursus aliis,	d'*en* menacer de nouveau d'autres,
post aliis ;	puis d'autres *encore ;*
neque facere prœlium,	et de ne pas faire une bataille,
neque pati otium :	et de ne pas souffrir un repos ;
tantummodo	*mais* seulement
retinere hostem	de retenir l'ennemi
ab incepto.	*loin* de *son* projet.
LVI. Ubi	LVI. Dès que
imperator Romanus	le général romain
videt se fatigari dolis,	voit lui-même être fatigué par *ces* ruses,
copiamque pugnandi	et la possibilité de combattre
non fieri ab hoste,	ne pas *lui* être faite (donnée) par l'ennemi,
statuit oppugnare	il résolut d'assiéger
urbem magnam,	une ville considérable,
et arcem regni	et *vraie* citadelle du royaume
in ea parte	dans cette partie *de la Numidie*
qua sita erat,	où elle était située,

qua sita erat, arcem regni, nomine Zamam[1], statuit oppugnare; ratus id, quod negotium poscebat, Jugurtham laborantibus suis auxilio venturum, ibique prœlium fore. At ille, quæ parabantur, a perfugis edoctus, magnis itineribus Metellum antevenit; oppidanos hortatur mœnia defendant, additis auxilio perfugis, quod genus ex copiis regis, quia fallere nequibant[2], firmissumum; præterea pollicetur in tempore semet cum exercitu adfore. Ita compositis rebus, in loca quam maxume occulta discedit; ac paulo post cognoscit Marium ex itinere frumentatum cum paucis cohortibus Siccam[3] missum, quod oppidum primum omnium post malam pugnam ab rege defecerat. Eo cum delectis equitibus noctu pergit, et, jam egredientibus Romanis, in porta pugnam facit. Simul magna voce Siccenses hortatur uti cohortes ab tergo circumveniant : « Fortunam illis præclari facinoris casum dare; si id fecerint, postea sese in regno, illos

d'assiéger Zama, ville importante et véritable rempart de la partie du royaume où elle était située : il pensait, avec assez de vraisemblance, que Jugurtha viendrait au secours de ses sujets en péril, et qu'alors s'engagerait une bataille. Mais Jugurtha, instruit de ce projet par des transfuges, se hâte par des marches forcées de devancer Métellus : il exhorte les habitants à défendre leurs murs; il leur laisse pour auxiliaires ses transfuges, les plus sûres, sans contredit, de toutes les troupes royales, par l'impossibilité même de la trahison ; il leur promet enfin d'être présent avec son armée, dès qu'il en sera temps. Cette affaire réglée, il se retire dans les lieux les plus couverts des environs. Là il apprend bientôt que Marius a reçu ordre de se détourner de la route avec quelques cohortes pour aller chercher du blé à Sicca, la première de toutes les villes qui eût fait défection après son dernier échec. Il y accourt de nuit avec l'élite de sa cavalerie, et attaque les Romains aux portes de la ville, comme ils en sortaient déjà. En même temps, élevant la voix, il exhorte ceux de Sicca à envelopper nos cohortes par derrière : « La fortune, s'écrie-t-il, leur offre l'occasion d'un brillant exploit : s'ils savent en profiter, ils vivront désormais exempts de toute crainte, lui sur son trône.

Zamam nomine ;	Zama par *son* nom (nommée Zama) ;
ratus id,	convaincu de ceci,
quod negotium poscebat,	que l'affaire (la nécessité) exigeait,
Jugurtham venturum	Jugurtha devoir venir
auxilio suis	à secours aux siens (au secours des siens)
laborantibus,	étant-en-peine,
prœliumque fore ibi.	et un combat devoir avoir-lieu là.
At ille,	Mais lui,
edoctus a perfugis	instruit par des transfuges
quæ parabantur,	des choses qui se préparaient,
antevenit Metellum	devance Métellus
magnis itineribus ;	par de grandes marches ;
hortatur oppidanos	exhorte les habitants-de-la-ville
defendant mœnia,	*à ce* qu'ils défendent *leurs* murs,
perfugis additis	des transfuges *leur* étant adjoints
auxilio,	à secours (pour les aider),
quod genus firmissumum	laquelle classe *de soldats était* la plus sûre
ex copiis regis,	d'entre *toutes* les troupes du roi,
quia nequibant fallere ;	parce qu'ils ne-pouvaient *le* trahir ;
præterea pollicetur	outre-cela promet
semet adfore in tempore	lui-même devoir être-là en temps *opportun*
cum exercitu.	avec une armée.
Rebus compositis ita,	Les choses étant arrangées ainsi,
discedit in loca	il se retire dans des lieux
quam maxume occulta ;	le plus possible cachés ;
ac paulo post cognoscit	et peu après il apprend
Marium missum Siccam	Marius *avoir été* envoyé à Sicca
ex itinere	en dehors de la marche *de l'armée*
cum paucis cohortibus	avec peu de cohortes *seulement*
frumentatum,	pour *y* aller-chercher-du-blé,
quod oppidum	laquelle ville *de Sicca*
primum omnium	la première de toutes
defecerat ab rege	s'était séparée du *parti du* roi
post pugnam malam.	après *son* combat malheureux.
Pergit eo noctu	Il se rend là pendant-la-nuit
cum equitibus delectis,	avec des cavaliers d'-élite,
et facit pugnam in porta,	et il engage le combat à la porte *même*,
Romanis	les Romains
egredientibus jam.	*en* sortant déjà.
Simul hortatur Siccenses	En-même-temps il exhorte ceux-de-Sicca
magna voce	avec une grande voix (à haute voix)
uti circumveniant cohortes	à *ce* qu'ils enveloppent les cohortes
ab tergo :	par derrière,
«Fortunam dare illis casum	*s'écriant* : « La fortune leur donner la [chance
facinoris præclari ;	d'un acte magnifique ;
si fecerint id,	s'ils font cela,
postea sese in regno,	désormais lui-même dans *sa* royauté,

in libertate sine metu ætatem acturos. » Ac ni Marius signa inferre[1] atque evadere oppidum properavisset, profecto cuncti aut magna pars Siccensium fidem mutavissent : tanta mobilitate sese Numidæ agunt! Sed milites Jugurthini, paulisper ab rege sustentati, postquam majore vi hostes urgent, paucis amissis, profugi discedunt.

LVII. Marius ad Zamam pervenit. Id oppidum, in campo situm, magis opere quam natura munitum erat, nullius idoneæ rei egens, armis virisque opulentum. Igitur Metellus, pro tempore atque loco paratis rebus, cuncta mœnia exercitu circumvenit; legatis imperat ubi quisque curaret; dein, signo dato, undique simul clamor ingens oritur. Neque ea res Numidas terret : infensi intentique sine tumultu manent. Prœlium incipitur. Romani, pro ingenio quisque, pars eminus glande aut lapidibus pugnare; alii succedere, ac murum modo suffodere,

eux dans l'indépendance ! » Si Marius ne se fût porté en avant et n'eût en toute hâte évacué la ville, sans aucun doute tous les habitants, ou du moins le plus grand nombre, l'eussent trahi à son tour : tant il y a de mobilité chez les Numides ! Soutenus un instant par la présence du roi, les soldats de Jugurtha, dès qu'ils se sentirent vivement pressés par l'ennemi, s'enfuirent dans toutes les directions, sans avoir perdu beaucoup des leurs.

LVII. Marius arriva bientôt devant Zama. Cette ville, située dans la plaine, devait sa force bien plus à l'art qu'à la nature : elle ne manquait d'aucun des approvisionnements nécessaires, et était abondamment pourvue d'armes et de soldats. Après avoir tout disposé suivant le lieu et les circonstances, Métellus la fait investir de toutes parts par son armée, assigne à chacun de ses lieutenants le poste qu'il confie à ses soins, et donne tout à coup le signal de l'assaut : un cri terrible s'élève sur toute la ligne à la fois. Les Numides n'en sont point effrayés : fermes et menaçants, ils se tiennent sur leurs gardes sans le moindre désordre. La lutte commence. Les Romains, chacun suivant le degré de son courage, lancent de loin des balles de plomb ou des pierres, ou au contraire s'approchent, sapent la mu-

illos in libertate
acturos ætatem sine metu.»
Ac ni Marius properavisset
inferre signa
atque evadere oppidum,
profecto cuncti
aut magna pars Siccensium
mutavissent fidem :
tanta mobilitate
Numidæ agunt sese!
Sed milites Jugurthini,
sustentati paulisper
ab rege,
postquam hostes
urgent vi majore,
profugi discedunt,
paucis amissis.
LVII. Marius
pervenit ad Zamam.
Id oppidum,
situm in campo,
munitum erat opere
magis quam natura,
egens nullius rei idoneæ,
opulentum armis virisque.
Igitur Metellus,
rebus paratis
pro tempore atque loco,
circumvenit cuncta mœnia
exercitu;
imperat legatis
ubi quisque curaret;
dein, signo dato,
ingens clamor oritur
undique simul.
Et ea res
non terret Numidas :
infensi intentique
manent sine tumultu.
Prœlium incipitur.
Romani,
quisque pro ingenio,
pars pugnare eminus
glande aut lapidibus;
alii succedere,
ac modo suffodere murum,
modo aggredi

et eux dans la liberté
devoir passer la vie sans crainte. »
Et si Marius ne se fût hâté
de porter-en-avant *ses* étendards
et d'évacuer la ville,
assurément tous
ou une grande partie de ceux-de-Sicca
eussent changé *leur* foi (passé à l'ennemi):
avec une telle mobilité
les Numides se conduisent!
Cependant les soldats de-Jugurtha
soutenus pendant-quelques-instants
par *leur* roi,
dès qu'*ils voient que* les ennemis
les pressent avec une force supérieure,
prenant-la-fuite se retirent,
quelques-uns *seulement* étant perdus.
LVII. Marius
parvient à Zama.
Cette ville,
située dans une plaine,
avait été fortifiée par des travaux
plus que par la nature,
n'était dépourvue d'aucune chose utile,
était riche en armes et en hommes.
Donc Métellus,
les choses étant préparées (ayant tout dis-
suivant la circonstance et le lieu, [posé)
entoure toutes les murailles
avec *son* armée;
il commande (indique) à *ses* lieutenants
où chacun *d'eux* devait veiller;
puis, le signal étant donné,
un grand cri s'élève
de-tous-côtés en même temps.
Et cette chose *toutefois*
n'épouvante pas les Numides :
pleins-d'animosité et menaçants
ils restent sans trouble.
Le combat s'engage.
Les Romains *se mettent*,
chacun suivant *son* caractère,
une partie (les uns) *à* combattre de loin
avec des balles ou des pierres;
d'autres *à* s'approcher,
et tantôt *à* saper-par-en-bas le mur,
tantôt *à* tenter-l'escalade

modo scalis aggredi ; cupere prœlium in manibus facere [1]. Contra ea, oppidani in proxumos saxa volvere ; sudes, pila, præterea picem sulfure et tæda mixtam, ardentia mittere. Sed nec illos, qui procul manserant, timor animi satis muniverat : nam plerosque jacula, tormentis aut manu emissa, volnerabant ; parique periculo, sed fama impari, boni atque ignavi erant.

LVIII. Dum apud Zamam sic certatur, Jugurtha ex improviso castra hostium cum magna manu invadit : remissis qui in præsidio erant, et omnia magis quam prœlium exspectantibus, portam irrumpit. At nostri, repentino metu perculsi, sibi quisque pro moribus consulunt : alii fugere, alii arma capere : magna pars volnerati aut occisi. Ceterum ex omni multitudine non amplius quadraginta, memores nominis Romani, grege facto, locum cepere paulo quam alii editiorem : neque inde maxuma vi depelli quiverunt ; sed tela eminus missa remittere,

raille, tentent l'escalade, brûlent de combattre l'ennemi corps à corps. De leur côté, les assiégés roulent d'énormes pierres sur les plus avancés, et font pleuvoir une grêle de pieux, de javelots enflammés, des torches enduites de poix et de soufre. Ceux mêmes des nôtres qui sont restés à l'écart trouvent peu de garantie dans leur lâcheté : la plupart sont blessés par des traits partis des machines ou de la main des Numides ; et ainsi, braves ou lâches, le péril est égal pour tous, la gloire seule diffère.

LVIII. Tandis que l'on se bat ainsi sous les murs de Zama, Jugurtha, suivi d'une troupe nombreuse, fond inopinément sur le camp des ennemis, et force l'une des portes, grâce à la négligence de ceux qui en avaient la garde et qui ne s'attendaient à rien moins qu'à une attaque. Surpris, épouvantés, les nôtres pourvoient à leur sûreté, chacun suivant son caractère : les uns fuient, les autres courent aux armes. La plupart furent blessés ou tués. Sur tout l'ensemble, quarante seulement, fidèles à l'honneur du nom romain, se formèrent en peloton et s'emparèrent d'une petite éminence, d'où les efforts les plus soutenus ne purent les déloger : leur lançait-on de loin des

scalis;	avec des échelles;
cupere facere prœlium	*à* désirer de faire le combat
in manibus.	dans les mains (de près).
Contra ea,	Contrairement à cela,
oppidani volvere saxa	les habitants de rouler des pierres
in proxumos;	sur les plus rapprochés;
mittere ardentia	d'envoyer *tout* brûlants
sudes, pila,	des pieux, des dards,
præterea picem	*et* outre-cela de la poix
mixtam sulfure et tæda.	mêlée de soufre et de résine.
Sed timor animi	Du reste la crainte d'âme (la lâcheté)
muniverat satis nec illos,	*n*'avait protégé assez pas même ceux-là,
qui manserant procul :	qui étaient restés loin :
nam jacula,	car des traits,
emissa tormentis aut manu,	lancés par les machines ou par la main,
volnerabant plerosque;	blessaient la plupart *d'entre eux;*
bonique atque ignavi	et *ainsi* les braves et les lâches
erant periculo pari,	étaient dans un péril égal,
sed fama impari.	mais avec une renommée inégale.
LVIII. Dum certatur sic	LVIII. Tandis qu'il est lutté ainsi
apud Zamam,	auprès de Zama,
Jugurtha ex improviso	Jugurtha à l'improviste
invadit castra hostium	se jette-sur le camp des ennemis
cum manu magna :	avec une troupe considérable :
qui erant in præsidio,	*ceux* qui étaient en garde (de garde)
remissis,	*étant* relâchés (négligents),
et exspectantibus omnia	et s'attendant à toutes choses
magis quam prœlium,	plus qu'à un combat,
irrumpit portam.	il force une porte.
At nostri,	Cependant les nôtres,
perculsi metu repentino,	frappés d'une terreur subite,
consulunt sibi	avisent pour eux-mêmes
quisque pro moribus :	chacun selon *son* caractère :
alii fugere,	les uns de fuir,
alii capere arma :	les autres de prendre les armes :
magna pars volnerati	une grande partie *sont* blessés
aut occisi.	ou tués.
Ceterum	Du reste
non amplius quadraginta	pas plus de quarante
ex omni multitudine,	d'entre toute *cette* multitude,
memores nominis Romani,	se souvenant du nom romain,
grege facto,	une troupe étant faite (s'étant formés en
cepere locum	prirent un emplacement [troupe),
paulo editiorem quam alii :	un peu plus élevé que les autres :
neque quiverunt	et ils ne purent
depelli inde maxuma vi;	être chassés de là par la plus grande force;
sed remittere	mais *ils se mirent à* renvoyer

pauci in pluribus minus frustrati : sin Numidæ propius accessissent, ibi vero virtutem ostendere, et eos maxuma vi cædere, fundere atque fugare. Interim Metellus quum acerrume rem gereret, clamorem hostilem ab tergo accepit : dein, converso equo, animadvortit fugam ad se vorsum[1] fieri ; quæ res indicabat populares esse. Igitur equitatum omnem ad castra propere mittit, ac statim C. Marium cum cohortibus sociorum ; eumque lacrumans per amicitiam perque rempublicam obsecrat, ne quam contumeliam remanere in exercitu victore, neve hostes inultos[2] abire sinat. Ille brevi mandata efficit. At Jugurtha, munimento castrorum impeditus, quum alii super vallum præcipitarentur, alii in angustiis ipsi sibi properantes officerent, multis amissis, in loca munita sese recepit. Metellus, infecto

traits, ils les renvoyaient à l'instant, avec plus de succès que leurs adversaires, parce que, peu nombreux eux-mêmes, ils frappaient sur une multitude; les Numides s'approchaient-ils au contraire, alors surtout, déployant une valeur, une énergie irrésistible, ils les taillaient en pièces, les dispersaient et les mettaient en fuite. — Sur ces entrefaites, Métellus, au plus fort de l'assaut, entend derrière lui des clameurs hostiles. Il tourne bride, et il aperçoit des hommes qui fuient de son côté, signe certain que ce sont des compatriotes. Il détache donc vers le camp toute sa cavalerie, puis aussitôt C. Marius, avec les cohortes des alliés, et il le conjure, les larmes aux yeux, au nom de leur amitié, au nom de la République, de ne point souffrir qu'une armée victorieuse reste sous le coup d'un affront, ni que l'ennemi se retire impuni. Marius exécute promptement cet ordre. Embarrassé dans les retranchements de notre camp, et voyant une partie de ses hommes se précipiter par-dessus les palissades, d'autres s'engager dans d'étroits passages où ils se nuisent par leur empressement même, Jugurtha regagne enfin les hauteurs, après des pertes

tela missa eminus,	les traits *qui leur étaient* lancés de loin,
pauci	*eux* peu-nombreux
frustrati minus	manquant-leur-coup *bien* moins
in pluribus :	sur *leurs ennemis* plus nombreux :
sin Numidæ	ou-bien-si les Numides
accessissent propius,	s'approchaient plus près,
ibi vero	là surtout
ostendere virtutem,	*ils* (les Romains) *ne laissaient pas* de mon-
et cædere eos,	et de les massacrer, [trer *leur* valeur,
fundere atque fugare	de *les* dérouter et de *les* mettre-en-fuite
maxuma vi.	avec une très-grande violence.
Interim quum Metellus	Cependant comme Métellus
gereret rem acerrume,	conduisait l'affaire très-vivement,
accepit ab tergo	il reçut (entendit) par derrière
clamorem hostilem :	une clameur ennemie :
dein, equo converso,	*mais* ensuite, *son* cheval étant retourné,
animadvortit	il remarque
fugam fieri vorsum ad se;	une fuite s'opérer du-côté de lui-même;
quæ res indicabat	laquelle circonstance indiquait
esse populares.	*les fuyards* être des compatriotes.
Igitur mittit propere	Donc il envoie à-la-hâte
ad castra	vers le camp
omnem equitatum,	toute *sa* cavalerie,
ac statim Caium Marium	et (puis) sur-le-champ Caius Marius
cum cohortibus sociorum ;	avec les cohortes des alliés ;
lacrumansque	et en pleurant
obsecrat eum	il le conjure
per amicitiam	au nom de *son* amitié
perque rempublicam,	et au nom de la république,
ne sinat quam contumeliam	qu'il ne souffre pas *que* quelque affront
remanere	demeurer (demeure)
in exercitu victore,	dans une armée victorieuse, [nis.
neve hostes abire inultos.	ni *que* les ennemis partir (partent) impu-
Ille efficit mandata	Celui-ci (Marius) exécute *ces* ordres
brevi.	en-peu-de-temps.
At Jugurtha impeditus	Cependant Jugurtha embarrassé
munimento castrorum,	dans les retranchements du camp *romain*,
quum alii	comme (voyant que) les uns *d'entre les siens*
præcipitarentur	se précipitaient
super vallum,	par-dessus les palissades,
alii properantes	*et que* les autres en se hâtant
in angustiis	dans des passages-étroits [mêmes,
ipsi officerent sibi,	eux-mêmes *se* faisaient-obstacle à eux
recepit sese in loca munita,	se retira dans des lieux fortifiés,
multis	beaucoup *d'hommes*
amissis.	ayant été perdus *par lui*.
Metellus,	Métellus,

negotio, postquam nox aderat, in castra cum exercitu revortitur.

LIX. Igitur postero die, priusquam ad oppugnandum egrederetur, equitatum omnem in ea parte, qua regis adventus erat, pro castris agitare jubet; portas et proxuma loca tribunis dispertit; deinde ipse pergit ad oppidum, atque, uti superiore die, murum aggreditur. Interim Jugurtha ex occulto repente nostros invadit. Qui in proxumo locati fuerant, paulisper territi perturbantur; reliqui cito subveniunt. Neque diutius Numidæ resistere quivissent, ni pedites cum equitibus permixti magnam cladem in congressu facerent. Quibus illi freti, non, uti equestri prœlio solet, sequi, dein cedere; sed advorsis equis concurrere, implicare ac perturbare aciem; ita expeditis peditibus suis hostes pæne victos dare.

LX. Eodem tempore apud Zamam magna vi certabatur: ubi

considérables. Quant à Métellus, l'arrivée de la nuit le force de ramener son armée dans le camp, sans être venu à bout de son entreprise.

LIX. Le lendemain, avant de sortir pour retourner à l'assaut, il ordonne à toute la cavalerie de prendre position devant les retranchements, du côté où pouvait arriver Jugurtha, et répartit entre les tribuns la garde des portes et celle des lieux environnants, puis lui-même se dirige vers la ville, et, comme le jour précédent, attaque les remparts. — Pendant ce temps, Jugurtha sort de nouveau de son embuscade et se jette tout à coup sur les nôtres. Dans les postes avancés, il y eut un moment d'effroi et de confusion; mais les autres accoururent bientôt au secours, et les Numides n'auraient pu résister longtemps, si les fantassins mêlés à leurs cavaliers n'eussent, dans le choc, fait une exécution terrible. Appuyée en effet de cette infanterie, la cavalerie numide, au lieu de charger et de se replier ensuite selon l'usage, poussait à toute bride droit à nos rangs, s'y engageait, y portait le désordre, et livrait ainsi à ses agiles fantassins des ennemis à moitié vaincus.

LX. Au même moment, on combattait avec acharnement à Zama.

negotio infecto,	l'affaire n'étant-pas-terminée,
postquam nox aderat,	comme *pourtant* la nuit approchait,
revortitur in castra	retourne au camp
cum exercitu.	avec l'armée.
LIX. Igitur die postero,	LIX. Donc le jour suivant,
priusquam egrederetur	avant qu'il sortît
ad oppugnandum,	pour donner-l'assaut,
jubet	il ordonne
omnem equitatum	toute la cavalerie
agitare pro castris	se tenir devant le camp
in ea parte	de ce côté
qua adventus regis erat;	par où l'arrivée du roi était *possible;*
dispertit tribunis portas	il distribue aux tribuns les portes *du camp*
et loca proxuma;	et les lieux les plus proches;
deinde ipse pergit	ensuite lui-même se rend
ad oppidum,	à la ville,
atque, uti die superiore,	et, comme le jour précédent,
aggreditur murum.	il attaque la muraille.
Interim Jugurtha repente	Cependant Jugurtha soudain
invadit nostros ex occulto.	se jette-sur les nôtres d'un *endroit* caché.
Qui locati fuerant	Ceux qui avaient été placés
in proxumo,	dans *l'endroit* le plus proche,
territi	épouvantés
perturbantur paulisper;	sont troublés un-moment;
reliqui	les autres
subveniunt cito.	arrivent-au-secours promptement.
Neque Numidæ quivissent	Et les Numides n'eussent pu
resistere diutius,	résister plus longtemps,
ni pedites	si les fantassins
permixti cum equitibus	mêlés avec *leurs* cavaliers
facerent magnam cladem	n'eussent fait un grand désastre
in congressu.	dans la rencontre *des deux partis.*
Quibus	Sur lesquels *fantassins*
illi freti	eux (les cavaliers) se fiant
non sequi,	ne *se mirent* pas *à* poursuivre,
dein cedere,	puis *à* se retirer,
uti solet	comme il est-ordinaire
prœlio equestri;	dans un combat équestre;
sed concurrere	mais *à* s'élancer
equis advorsis,	avec leurs chevaux en-face-de *nous,*
implicare	*à* embarrasser
ac perturbare aciem;	et *à* troubler *notre* ordre-de-bataille;
ita dare suis peditibus	*et* ainsi *à* livrer à leurs fantassins
expeditis	agiles-et-dispos
hostes pæne victos.	des ennemis presque vaincus.
LX. Eodem tempore	LX. Au même moment
certabatur magna vi	on combattait avec une grande vigueur

quisque legatus aut tribunus curabat, eo acerrume niti, neque alius in alio magis quam in sese spem habere : pariter oppidani agere. Oppugnare aut parare omnibus locis; avidius alteri alteros sauciare quam semet tegere ; clamor permixtus hortatione, lætitia, gemitu, item strepitus armorum, ad cœlum ferri ; tela utrinque volare. Sed illi qui mœnia defensabant, ubi hostes paululum modo pugnam remiserant, intenti prœlium equestre prospectabant. Eos, uti quæque Jugurthæ res erant, lætos modo, modo pavidos animadvorteres; ac, sicuti audiri a suis aut cerni possent, monere alii, alii hortari, aut manu significare, aut niti corporibus; huc et illuc, quasi vitabundi aut jacientes tela, agitare. Quod ubi Mario cognitum est (nam is in ea parte curabat), consulto lenius agere ac diffidentiam rei si-

Là surtout où commande soit un lieutenant, soit un tribun, la lutte est des plus vives : nul ne se repose sur d'autres, nul n'a d'espoir qu'en soi : même ardeur chez les assiégés. Ce ne sont partout qu'assauts ou préparatifs de défense : d'un côté comme de l'autre, on est plus jaloux de porter des coups que de s'en garantir : vers le ciel s'élèvent, mêlés au fracas des armes, des cris confus d'encouragement, de joie et de douleur : les traits volent et se croisent sans interruption. — D'ailleurs les défenseurs de la place, pour peu que les Romains ralentissent l'attaque, fixaient au loin des regards attentifs sur le combat de la cavalerie : suivant que les chances devenaient favorables ou contraires à Jugurtha, vous les eussiez vus tantôt joyeux, tantôt consternés ; et, comme s'il eût été possible aux leurs de les entendre ou de les voir, c'étaient ici des avertissements, là des exhortations, des signes de main, de brusques mouvements de corps, toutes les attitudes d'hommes qui s'effacent ou s'avancent pour éviter ou lancer un trait. Marius, qui commandait de ce côté, s'en étant aperçu, se relâche à dessein de sa première ardeur, affecte de

apud Zamam :	à Zama :
ubi quisque legatus	*là* où chaque lieutenant
aut tribunus curabat,	ou tribun veillait (commandait),
niti	*les Romains* de s'efforcer
eo acerrume,	d'autant plus vivement,
neque habere spem	et de ne pas mettre *leur* espoir
alius in alio	*chaque* autre (chacun) dans un autre
magis quam in sese ;	plus qu'en lui-même ;
oppidani agere pariter.	les habitants-de-la-ville d'agir de même.
Oppugnare aut parare	D'attaquer ou de se préparer (on attaquait
omnibus locis ;	en tous lieux ; [ou l'on se défendait)
sauciare	de *se* blesser (on se blessait)
alteri alteros	les uns les autres
avidius	plus avidement
quam tegere semet ;	que de couvrir (qu'on ne se défendait) soi-
clamor	un cri [même ;
permixtus hortatione,	tout-mêlé d'exhortations,
lætitia, gemitu,	de joie, de gémissements,
item strepitus armorum,	*et* aussi un cliquetis d'armes,
ferri ad cœlum ;	d'être porté vers le ciel ;
tela volare utrinque.	les traits de voler des-deux-côtés
Sed illi	Cependant ceux
qui defensabant mœnia,	qui défendaient les murs,
ubi hostes	dès que les ennemis
paululum modo	un peu seulement (le moins du monde)
remiserant pugnam,	avaient ralenti le combat,
intenti prospectabant	attentifs regardaient-au-loin
prœlium equestre.	la bataille de-la-cavalerie.
Animadvorteres eos	Tu les eusses remarqués (vous les eussiez
modo lætos, modo pavidos,	tantôt gais, tantôt tremblants, [vus)
uti quæque res	selon que chaque chose
erant	était (tournait bien ou mal)
Jugurthæ ;	pour Jugurtha ;
ac, sicuti possent audiri	et, comme s'ils pouvaient être entendus
aut cerni a suis,	ou être vus par les leurs,
alii monere, alii hortari,	les uns d'avertir, les autres d'exhorter,
aut significare manu,	ou de faire-des-signes avec la main,
aut niti	ou de se mouvoir-vivement
corporibus,	avec *leurs* corps,
agitare huc et illuc,	de mouvoir *leurs corps* par ici et par là,
quasi vitabundi,	comme des *gens* qui-veulent-éviter,
aut jacientes tela.	ou qui lancent des traits.
Quod ubi cognitum est	Dès que cela fut appris
Mario	par Marius
(nam is curabat in ea parte),	(car *c'était* lui *qui* commandait de ce côté),
consulto agere lenius	à-dessein *il se mit à* agir plus mollement
ac simulare	et *à* feindre

mulare, pati Numidas sine tumultu regis prœlium visere. Ita, illis studio suorum adstrictis, repente magna vi murum aggreditur : et jam scalis egressi[1] milites prope summa ceperant, quum oppidani concurrunt, lapides, ignem, alia præterea tela ingerunt. Nostri primo resistere : deinde ubi unæ atque alteræ scalæ comminutæ, qui supersteterant afflicti sunt ; ceteri, quoquomodo potuere, pauci integri, magna pars confecti vulneribus, abeunt : denique utrinque prœlium nox diremit.

LXI. Metellus, postquam videt frustra inceptum, neque oppidum capi, neque Jugurtham nisi ex insidiis aut suo loco pugnam facere, et jam æstatem exactam esse, ab Zama discedit ; et in his urbibus, quæ ad se defecerant satisque munitæ loco aut mœnibus erant, præsidia imponit ; ceterum exercitum in

se défier du succès de ses efforts, laisse les Numides contempler à l'aise le combat de leur roi ; puis, quand ils sont absorbés dans l'intérêt qu'ils portent à leurs compatriotes, soudain il attaque le mur avec une nouvelle vigueur. Déjà les Romains, parvenus au haut des échelles, touchaient presque à la couronne du rempart, lorsque les assiégés accourent et leur envoient une pluie de pierres, de feu, de projectiles de toute nature. Les nôtres résistent d'abord ; mais bientôt deux ou trois échelles se brisent ; ceux qui étaient dessus sont précipités contre le sol et les autres se sauvent comme ils peuvent, quelques-uns sains et saufs, la plupart criblés de blessures. Enfin la nuit fait cesser la lutte de part et d'autre.

LXI. Métellus, reconnaissant que toutes ses tentatives demeurent inutiles, qu'il ne peut prendre la ville, que Jugurtha n'engage de combat que par surprise ou avec l'avantage du terrain, que l'été, d'ailleurs, touche à sa fin, s'éloigne de Zama, met garnison dans les villes qui se sont déclarées pour lui et que protégent suffisamment leur position ou leurs remparts, et assigne à son armée, pour quar-

diffidentiam rei,	de la défiance en *son* entreprise,
pati Numidas	*et à* souffrir *que* les Numides
visere	contempler (contemplassent)
prœlium regis	le combat du roi
sine tumultu.	sans trouble (à leur aise).
Ita,	*Et* ainsi,
illis adstrictis	eux étant absorbés
studio suorum,	par *leur* intérêt pour les leurs,
aggreditur murum	il attaque le mur
repente magna vi:	subitement avec une grande énergie:
et jam milites	et déjà les soldats
egressi scalis	parvenus-en-haut par les échelles
ceperant prope summa,	avaient pris presque le-haut-des-*murs*,
quum oppidani	quand les habitants
concurrunt,	accourent-en-foule,
ingerunt lapides, ignem,	*et* lancent des pierres, du feu,
præterea alia tela.	*et* outre-cela d'autres projectiles.
Nostri resistere primo:	Les nôtres de résister d'abord :
deinde, ubi unæ scalæ	puis, dès qu'une échelle
atque alteræ comminutæ,	et *bientôt* une seconde *est* brisée,
qui supersteterant	ceux qui s'étaient-trouvés-dessus
afflicti sunt;	furent renversés *à terre;*
ceteri abeunt,	tous-les-autres se retirent,
quoquomodo potuere,	de-toute-façon-qu'ils purent,
pauci integri,	peu sans-blessures,
magna pars	une grande partie
confecti volneribus:	criblés de blessures :
denique utrinque	enfin des-deux-côtés
nox diremit prœlium.	la nuit sépara (fit cesser) le combat.
LXI. Metellus,	LXI. Métellus,
postquam videt	lorsqu'il voit
inceptum frustra,	*sa tentative être* entreprise vainement,
neque oppidum capi,	ni la ville n'être prise,
neque Jugurtham	ni Jugurtha
facere pugnam	*ne* livrer bataille
nisi ex insidiis	si-ce-n'est par surprise
aut loco suo,	ou dans un endroit *favorable* à-lui,
et æstatem	et l'été
jam exactam esse,	déjà être passé,
discedit ab Zama;	s'éloigne de Zama;
et imponit præsidia	et il place des garnisons
in his urbibus,	dans ces villes,
quæ defecerant ad se	qui avaient passé-par-défection à lui
erantque satis munitæ	et étaient assez fortifiées
loco aut mœnibus;	par *leur* position ou par des remparts;
collocat, gratia hiemandi,	il place, en vue d'*y* passer-l'hiver,
ceterum exercitum	le reste de *son* armée

provinciam, quæ proxuma est Numidiæ, hiemandi gratia collocat. Neque id tempus, ex aliorum more, quieti aut luxuriæ concedit; sed, quoniam armis bellum parum procedebat, insidias regi per amicos tendere et eorum perfidia pro armis uti parat. Igitur Bomilcarem, qui Romæ cum Jugurtha fuerat, et inde, vadibus datis, clam Massivæ de nece judicium fugerat, quod ei per maxumam amicitiam maxuma copia fallendi erat, multis pollicitationibus aggreditur. Ac primo efficit uti ad se colloquendi gratia occultus veniat : dein fide data, si Jugurtham vivum aut necatum tradidisset, fore ut illi senatus impunitatem et sua omnia concederet, facile Numidæ persuadet, quum ingenio infido, tum metuenti ne, si pax cum Romanis fieret, ipse per conditiones ad supplicium traderetur.

LXII. Is, ubi primum opportunum, Jugurtham anxium ac miserantem fortunas suas accedit : monet atque lacrumans ob-

tiers d'hiver, la partie de la province romaine la plus rapprochée de la Numidie. Du reste, il n'accorde point, à l'exemple de tant d'autres, cette saison à l'oisiveté et aux plaisirs : frappé des lenteurs de la guerre régulière, il songe à ourdir des complots contre Jugurtha au moyen des amis du prince, et à se faire une arme de leur perfidie. Il se rappelle donc ce Bomilcar qui s'était trouvé à Rome avec Jugurtha, et qui, malgré les cautions fournies en son nom, s'était soustrait par une fuite clandestine aux poursuites dirigées contre lui à propos du meurtre de Massiva; et comme cet homme, plus intime que tout autre avec son maître, avait par cela même plus d'occasions de le trahir, il le fait séduire par les promesses les plus magnifiques, et l'attire d'abord à une entrevue secrète. Là, il lui donne sa parole, qu'en livrant Jugurtha mort ou vif, il obtiendra du sénat l'impunité et la conservation de tous ses biens. Bomilcar se laisse aisément persuader : perfide par nature, il craignait en outre, dans le cas d'une paix avec les Romains, d'être livré au supplice par une des clauses du traité.

LXII. A la première occasion favorable, voyant Jugurtha inquiet et malheureux de l'état de ses affaires, il l'aborde donc, et il lui conseille, il le conjure avec larmes, de pourvoir enfin à sa propre

in provinciam,	dans *cette partie de* la province *romaine,*
quæ est proxuma Numidiæ.	qui est la plus proche de la Numidie.
Neque concedit id tempus	Et il n'accorde pas ce temps
quieti aut luxuriæ,	au repos ou à la mollesse,
ex more aliorum.	d'après l'usage des autres ;
sed, quoniam bellum	mais, comme la guerre
procedebat parum armis,	avançait peu par les armes,
parat	il se dispose
tendere regi insidias	à tendre au roi des embûches
per amicos,	par *le moyen* des amis *mêmes du roi,*
et uti perfidia eorum	et à faire-usage de leur perfidie
pro armis.	en guise d'armes.
Igitur aggreditur	Donc il attaque (cherche à corrompre)
multis pollicitationibus	par de nombreuses promesses
Bomilcarem,	Bomilcar,
qui fuerat Romæ	qui avait été (s'était trouvé) à Rome
cum Jugurtha,	avec Jugurtha,
et, vadibus datis,	et *qui*, des cautions ayant été *pourtant* don
fugerat inde clam	avait fui de là secrètement [nées,
judicium de nece Massivæ,	le jugement sur le meurtre de Massiva,
quod maxuma copia	*s'adressant à lui* parce qu'une très-grande
fallendi	de tromper (pour trahir) [facilité
erat ei	était à lui
per maxumam amicitiam.	par *sa* très-grande amitié *avec Jugurtha.*
Ac primo efficit	Et d'abord il fait-en-sorte
uti occultus veniat ad se	que caché (en secret) il vienne vers lui
gratia colloquendi :	en vue de s'entretenir-avec *lui :*
dein, fide data,	ensuite, *sa* foi (parole) *lui* étant donnée,
fore ut senatus	devoir arriver que le sénat
concederet illi impunitatem	lui accorderait l'impunité
et omnia sua,	et *la conservation de* tous ses *biens,*
si tradidisset Jugurtham	s'il parvenait-à-livrer Jugurtha
vivum aut necatum,	vivant ou tué,
persuadet facile Numidæ,	il persuade *cela* sans peine au Numide,
quum ingenio infido,	à la fois *doué* d'un naturel perfide,
tum metuenti	et-aussi redoutant
ne ipse per conditiones	que lui-même par les conditions *du traité*
traderetur ad supplicium,	ne fût livré pour le supplice,
si pax fieret cum Romanis.	si la paix se faisait avec les Romains.
LXII. Is,	LXII. Ce *Bomilcar,*
ubi primum opportunum,	dès que d'abord *l'occasion fut* favorable,
accedit Jugurtham anxium	s'approche de Jugurtha inquiet
ac miserantem	et qui déplorait
suas fortunas :	sa fortune *malheureuse :*
monet lacrumans	il *l'*avertit en pleurant
atque obtestatur,	et il *le* conjure,
uti provideat aliquando	qu'il pourvoie enfin *en fait de sûreté*

testatur, uti aliquando sibi liberisque et genti Numidarum optume meritæ provideat : « Omnibus prœliis sese victos, agrum vastatum, multos mortales captos aut occisos, regni opes comminutas esse : satis sæpe jam et virtutem militum et fortunam tentatam : caveret ne, illo[1] cunctante, Numidæ sibi consulant. » His atque talibus aliis ad deditionem regis animum impellit. Mittuntur ad imperatorem legati : « Jugurtham imperata facturum, ac sine ulla pactione sese regnumque suum in illius fidem tradere. » Metellus propere cunctos senatorii ordinis ex hibernis arcessiri[2] jubet : eorum atque aliorum, quos idoneos ducebat, consilium habet. Ita, more majorum, ex consilii decreto, per legatos Jugurthæ imperat argenti pondo ducenta millia[3], elephantos omnes, equorum et armorum aliquantum. Quæ postquam sine mora facta sunt, jubet omnes perfugas vinctos adduci. Eorum magna pars, uti jussum erat, adducti :

sûreté, à celle de ses enfants, de la nation entière, qui a si bien mérité de lui : « Ils ont été vaincus dans tous les combats, leur territoire est dévasté, un grand nombre des leurs sont prisonniers ou ont péri, les ressources du royaume sont épuisées : assez longtemps Jugurtha a mis à l'épreuve et la valeur de ses soldats et sa fortune ; ne craint-il pas que les Numides, s'il hésite, n'avisent eux-mêmes ? » Par ces propos et autres semblables, Bomilcar décide enfin le prince à la soumission. Des envoyés partent pour annoncer au général romain que Jugurtha est prêt à souscrire à tout, qu'il livre sans conditions et sa personne et ses États à la foi du consul. Aussitôt Métellus mande des quartiers d'hiver tous les sénateurs présents en Afrique, et les réunit en un conseil avec quelques autres officiers qu'il juge dignes d'y prendre place ; puis, suivant l'ancien usage, en vertu d'un décret de ce conseil, il enjoint à Jugurtha, par l'entremise de ses envoyés mêmes, de donner deux cent mille livres pesant d'argent, tous ses éléphants, une certaine quantité de chevaux et d'armes. Ces premières conditions accomplies sans délai, il commande que tous les transfuges soient amenés garrottés ; et tous sont livrés

sibi liberisque,	à lui-même et à *ses* enfants,
et genti Numidarum,	et à la nation des Numides,
meritæ optume :	qui avait mérité parfaitement *de lui*,
« Omnibus prœliis	*ajoutant :* « Dans tous les combats
sese victos esse,	eux avoir été vaincus,
agrum vastatum,	le territoire ravagé,
multos mortales captos	beaucoup d'hommes pris
aut occisos,	ou tués,
opes regni comminutas :	les ressources du royaume épuisées :
et virtutem militum	et la valeur des soldats
et fortunam	et la fortune
tentatam jam satis sæpe :	*avoir été* tentée déjà assez souvent :
caveret ne Numidæ	qu'il prît-garde que les Numides
consulant sibi,	n'avisassent pour eux-mêmes,
illo cunctante. »	lui hésitant (s'il hésitait). »
His atque aliis talibus	Par ces *paroles* et par d'autres semblables
impellit animum regis	il pousse l'esprit du roi
ad deditionem.	vers la reddition.
Legati mittuntur	Des députés sont envoyés
ad imperatorem :	vers le général :
« Jugurtham	*ils annoncent que* « Jugurtha
facturum imperata,	devoir faire (fera) les choses commandées,
ac tradere sese	et livrer (et qu'il livre) lui-même
suumque regnum	et son royaume
in fidem illius	à la foi de lui (de Métellus)
sine ulla pactione. »	sans aucune condition. »
Metellus jubet propere	Métellus ordonne à-la-hâte
cunctos ordinis senatorii	tous *ceux* de l'ordre du-sénat
arcessiri ex hibernis :	être appelés des cantonnements-d'hiver:
habet consilium eorum	il tient un conseil de ces *sénateurs*
atque aliorum,	et d'autres *officiers*,
quos ducebat idoneos.	qu'il estimait propres *à être consultés.*
Ita more majorum,	Et-ainsi, à la manière des ancêtres,
ex decreto consilii,	d'après un décret du conseil,
imperat Jugurthæ	il commande à Jugurtha
per legatos	par *l'organe de ses* envoyés
ducenta millia pondo	deux cent mille *livres* en poids (pesant)
argenti,	d'argent,
omnes elephantos,	tous *ses* éléphants,
aliquantum equorum	une certaine-quantité de chevaux
et armorum.	et d'armes.
Quæ postquam facta sunt	Après que ces choses ont été exécutées
sine mora,	sans retard,
jubet omnes perfugas	il ordonne tous les transfuges
adduci vinctos.	être amenés enchaînés.
Magna pars eorum	Une grande partie d'entre eux
adducti,	*furent* amenés,

pauci, quum primum deditio cœpit, ad regem Bocchum in Mauretaniam abierant. Igitur Jugurtha, ubi armis virisque et pecunia spoliatus, quum ipse ad imperandum [1] Tisidium [2] vocaretur, rursus cœpit flectere animum suum, et ex mala conscientia digna timere. Denique multis diebus per dubitationem consumptis, quum modo tædio rerum advorsarum omnia bello potiora duceret, interdum secum ipse reputaret quam gravis casus in servitium ex regno foret, multis magnisque præsidiis nequidquam perditis, de integro bellum sumit. Romæ senatus, de provinciis consultus, Numidiam Metello decreverat.

LXIII. Per idem tempus Uticæ forte C. Mario, per hostias Dis supplicanti, magna atque mirabilia portendi haruspex dixerat [3] : « Proinde, quæ animo agitabat, fretus Dis ageret ; fortunam quam sæpissume experiretur, cuncta prospera eventura. »

en effet, conformément à cet ordre, à l'exception d'un petit nombre, qui, au premier bruit de la soumission projetée, s'étaient sauvés en Mauritanie, auprès du roi Bocchus. Cependant quand Jugurtha, ainsi dépouillé de ses armes, de ses guerriers et de ses trésors, se voit appelé lui-même à Tisidium pour y recevoir de nouveaux ordres, il chancelle encore une fois dans ses résolutions, et commence à redouter les justes châtiments que lui fait entrevoir sa conscience bourrelée. Bien des jours se passent en hésitations : tantôt, dégoûté de sa mauvaise fortune, il estime tout préférable à la guerre ; tantôt il se représente avec effroi combien la chute est lourde, du trône à l'esclavage : enfin, après avoir sacrifié en pure perte la plupart de ses moyens de défense les plus importants, il en revient au parti de la guerre. — A Rome, le sénat, consulté sur la répartition des provinces, avait prorogé à Métellus le gouvernement de la Numidie.

LXIII. Vers ce même temps, un jour que C. Marius offrait aux Dieux un sacrifice à Utique, l'aruspice lui avait prédit de grandes et merveilleuses destinées, l'avait engagé à poursuivre en toute confiance les projets que nourrissait son esprit, et à mettre le plus souvent possible la fortune à l'épreuve, sûr de réussir en toute occa-

uti jussum erat:	comme il avait été ordonné :
pauci abierant,	quelques-uns étaient partis,
quum primum	quand d'abord (dès que)
deditio cœpit,	la reddition commença,
ad regem Bocchum	vers le roi Bocchus
in Mauretaniam.	en Mauritanie.
Igitur Jugurtha,	Donc Jugurtha,
ubi spoliatus armis	dès qu'*il fut* dépouillé d'armes
virisque et pecunia,	et d'hommes et d'argent,
quum ipse vocaretur	comme lui-même était appelé
Tisidium	à Tisidium [voir des ordres),
ad imperandum,	pour qu'on *lui* commandât (pour rece-
cœpit flectere rursus	se mit à fléchir (changer) de nouveau
suum animum,	son esprit (ses dispositions),
et timere digna	et à redouter des *châtiments* mérités
ex mala conscientia.	d'après *sa* mauvaise conscience.
Denique,	Enfin,
multis diebus consumptis	beaucoup de jours s'étant écoulés
per dubitationem,	dans l'hésitation,
quum modo	comme tantôt
tædio rerum advorsarum	par dégoût des choses contraires (de l'ad-
duceret omnia	il estimait toutes choses [versité)
potiora bello,	préférables à la guerre,
interdum	*et que* parfois *aussi*
ipse reputaret secum	lui-même réfléchissait en lui-même
quam gravis casus foret	combien lourde la chute serait
ex regno in servitium,	de la royauté dans l'esclavage,
præsidiis multis	*quoique* des ressources nombreuses
magnisque	et considérables
perditis nequidquam,	ayant été perdues *par lui* en vain,
sumit bellum de integro.	il entreprend la guerre de nouveau.
Romæ senatus,	*Cependant* à Rome le sénat,
consultus de provinciis,	consulté sur les provinces,
decreverat Numidiam	avait assigné-par-décret la Numidie
Metello.	à Métellus.
LXIII. Per idem tempus	LXIII. Pendant le même temps
Uticæ	à Utique
haruspex dixerat forte	un aruspice avait dit par hasard
Caio Mario	à Caius Marius
supplicanti Dis	qui offrait-des-supplications aux Dieux
per hostias	au moyen de victimes
magna atque mirabilia	de grandes et merveilleuses *destinées*
portendi :	*lui* être présagées :
« Proinde, fretus Dis,	« Donc que, confiant dans les Dieux,
ageret quæ agitabat animo;	il fît ce qu'il projetait dans *son* esprit ;
experiretur fortunam	qu'il tentât la fortune
quam sæpissume ;	le plus souvent possible ;

At illum jam antea consulatus ingens cupido exagitabat. Ad quem capiundum, præter vetustatem familiæ, alia omnia abunde erant : industria, probitas, militiæ magna scientia, animus belli ingens, domi modicus, lubidinis et divitiarum victor, tantummodo gloriæ avidus. Sed is, natus et omnem pueritiam Arpini [1] altus, ubi primum ætas militiæ patiens fuit, stipendiis faciundis, non Græca facundia neque urbanis munditiis sese exercuit : ita inter artes bonas integrum ingenium brevi adolevit. Ergo ubi primum tribunatum militarem a populo petit, plerisque faciem ejus ignorantibus, facile notus per omnes tribus [2] declaratur. Deinde ab eo magistratu alium post alium sibi peperit ; semperque in potestatibus eo modo agitabat, uti ampliore, quam gerebat, dignus haberetur. Tamen is ad id lo-

sion. Or, depuis longtemps déjà, Marius était tourmenté de la passion du consulat. Pour y parvenir, sauf l'ancienneté de la famille, il réunissait tous les titres : l'activité, l'intégrité, la connaissance profonde de l'art militaire, une âme pleine d'énergie dans les périls de la guerre, simple et modeste dans la paix, inaccessible à la volupté et à la cupidité, uniquement avide de gloire. Né à Arpinum, il y avait passé toute son enfance ; puis, une fois parvenu à l'âge de porter les armes, plein de dédain pour la faconde grecque et pour toutes les délicatesses de la ville, il s'était formé à la vie des camps ; et ainsi, les exercices les plus louables avaient promptement développé, loin de la corruption, les heureuses dispositions de sa nature. Aussi, lorsqu'en premier lieu il avait sollicité auprès du peuple le tribunat militaire, bien que la plupart des citoyens n'eussent jamais vu ses traits, son nom bien connu lui avait-il valu les suffrages unanimes des tribus. Depuis lors il s'était successivement élevé de magistrature en magistrature, se conduisant de telle sorte dans toutes, qu'il semblât toujours en mériter de plus éminentes. Toutefois, cet homme si

cuncta	toutes choses
eventura prospera. »	*lui* devoir arriver heureuses. »
At jam antea	Or dès auparavant
ingens cupido consulatus	un grand désir du consulat
exagitabat illum.	le travaillait.
Ad capiundum quem,	Pour prendre lequel (et pour y arriver),
præter vetustatem familiæ,	excepté l'ancienneté de la famille
omnia alia	tous les autres *titres*
erant abunde :	étaient *à lui* abondamment :
industria, probitas,	l'activité, l'intégrité,
magna scientia	une grande connaissance
militiæ,	du service-militaire,
animus ingens belli,	un esprit grand (ardent) en guerre,
modicus domi,	modeste à l'intérieur (en temps de paix),
victor lubidinis	vainqueur de la volupté
et divitiarum,	et des richesses (de la cupidité),
avidus	avide
tantummodo gloriæ.	seulement de gloire.
Sed is, natus et altus	Du reste ce *Marius*, né et nourri
omnem pueritiam	pendant toute *son* enfance
Arpini,	à Arpinum,
ubi primum ætas	dès que d'abord *son* âge
fuit patiens militiæ,	fut capable du service-militaire,
exercuit sese	s'exerça
faciundis stipendiis,	en faisant des années-de-campagne,
non facundia Græca	*et* non dans la faconde grecque
neque munditiis urbanis :	ni dans les délicatesses de-la-ville :
ita ingenium integrum	*et* ainsi *son* esprit non-corrompu
adolevit brevi	se développa bientôt (promptement)
inter artes bonas.	au milieu de pratiques louables.
Ergo ubi primum petit	Aussi dès que d'abord il sollicite
a populo	du peuple
tribunatum militarem,	le tribunat militaire,
plerisque ignorantibus	*quoique* la plupart ne-connaissant-pas
faciem ejus,	son aspect (ses traits, sa personne),
notus facile	connu *pourtant* sans-peine
declaratur	il est déclaré (élu)
per omnes tribus.	par toutes les tribus.
Deinde ab eo magistratu	Ensuite depuis cette magistrature
peperit sibi alium	il s'*en* acquit une autre
post alium;	après une autre;
semperque	et toujours
in potestatibus	dans *l'exercice de ses* pouvoirs
agitabat eo modo,	il se comportait de telle sorte,
uti haberetur dignus	qu'il fût tenu *pour* digne
ampliore quam gerebat.	d'un plus grand que *celui qu'*il exerçait.
Tamen is vir talis	Toutefois cet homme tel (si distingué)

corum[1] talis vir (nam postea ambitione præceps datus est) consulatum petere non audebat : etiamtum alios magistratus plebes, consulatum nobilitas inter se per manus tradebat; novus nemo tam clarus, neque tam egregiis factis erat, quin his indignus illo honore et quasi pollutus haberetur.

LXIV. Igitur, ubi Marius haruspicis dicta eodem intendere videt, quo cupido animi hortabatur, ab Metello, petundi gratia, missionem rogat. Cui quanquam virtus, gloria, atque alia optanda bonis superabant[2], tamen inerat contemptor animus et superbia, commune nobilitatis malum. Itaque primum, commotus insolita re, mirari ejus consilium, et quasi per amicitiam monere ne tam prava inciperet, neu super fortunam animum gereret : « Non omnia omnibus cupiunda esse ; debere illi res suas satis placere : postremo caveret id petere a populo Ro-

distingué (jusque-là du moins, car son ambition le perdit par la suite) n'osait point briguer le consulat : c'est qu'à cette époque encore, si le peuple disposait des autres charges, le consulat, au contraire, était comme un patrimoine que les nobles se transmettaient de main en main, et il n'était pas d'homme nouveau, quel que fût l'éclat de son nom et de ses actions, qu'ils ne jugeassent indigne de cet honneur et comme souillé d'une tache originelle.

LXIV. Lorsqu'il vit pourtant que les paroles de l'aruspice s'accordaient si bien avec les vœux de son ambition, il demanda un congé à Métellus pour aller se mettre sur les rangs. Or Métellus, bien que pourvu à un haut degré de mérite, de renommée, de tous les avantages que peut désirer un homme de cœur, n'était pas exempt de ce dédain, de cette hauteur superbe, qui est le défaut général de la noblesse. Frappé d'abord d'une démarche si insolite, il en témoigne sa surprise à Marius; il lui conseille, par forme d'amitié, de ne pas s'engager dans une poursuite insensée, de ne pas élever ses prétentions au-dessus de sa fortune : « Toute ambition ne convenait point également à tous : Marius devait se trouver satisfait de sa po-

ad id locorum,	jusqu'à cet endroit (jusqu'alors) *du moins,*
— nam postea	— car par la suite
datus est præceps	il fut donné précipité (il fut entraîné)
ambitione, —	par l'ambition, —
non audebat	n'osait pas
petere consulatum:	demander le consulat ;
etiamtum plebes tradebat	encore-alors le peuple donnait
alios magistratus,	les autres magistratures,
nobilitas consulatum	*mais* la noblesse *se passait* le consulat
inter se per manus ;	entr'elle *de mains* en mains ;
nemo novus erat tam clarus	nul *homme* nouveau n'était si illustre
neque factis tam egregiis,	ni *pourvu* d'actes si remarquables,
quin haberetur his	qu'il ne fût réputé par eux (par les nobles)
indignus illo honore	indigne de cet honneur-là
et quasi pollutus.	et en-quelque-sorte souillé.
LXIV. Igitur,	LXIV. Donc,
ubi Marius videt	lorsque Marius voit
dicta haruspicis	les paroles de l'aruspice
intendere eodem,	tendre là-même (au même but),
quo cupido animi	où le désir de *son* âme
hortabatur,	*l'*entraînait *lui-même,*
rogat ab Metello	il demande à Métellus
missionem, gratia petundi.	un congé, à l'effet de solliciter *le consulat.*
Cui	*Or* à lui (à Métellus)
quanquam virtus, gloria,	bien que du mérite, de la gloire,
atque alia	et d'autres *avantages*
optanda bonis	désirables aux *gens* de-bien
superabant,	fussent-en-abondance,
animus contemptor	un esprit dédaigneux
et superbia	et de l'orgueil
inerat tamen,	était-en *lui* pourtant *aussi,*
malum commune	défaut commun
nobilitatis.	de la noblesse.
Itaque primum,	C'est-pourquoi d'abord,
commotus re insolita,	ému (surpris) d'une démarche insolite,
mirari consilium ejus,	*Métellus* de s'étonner de son projet,
et monere	et de *l'*avertir
quasi per amicitiam	comme par amitié
ne inciperet	qu'il n'entreprît pas
tam prava,	des *démarches* si déplacées,
neu gereret	ou (et) qu'il ne portât pas
animum	*son* esprit (ses vues)
super fortunam :	au-dessus de *sa* fortune , [rer
« Omnia non esse cupiunda	*ajoutant:* « Toutes choses n'être pas à dési-
omnibus;	à tous ;
suas res	sa *propre* position
debere placere illi satis :	devoir lui plaire assez :

mano, quod illi jure negaretur. » Postquam hæc atque alia talia dixit, neque animus Marii flectitur, respondit, ubi primum potuisset per negotia publica, facturum sese quæ peteret; ac postea sæpius eadem postulanti fertur dixisse ne festinaret abire : « Satis mature illum cum filio suo consulatum petiturum. » Is eo tempore in contubernio [1] patris ibidem militabat, annos natus circiter viginti [2]. Quæ res Marium, quum pro honore quem affectabat, tum contra Metellum vehementer accenderat. Ita cupidine atque ira, pessumis consultoribus, grassari ; neque facto ullo, neque dicto abstinere, quod modo ambitiosum [3] foret ; milites, quibus in hibernis præerat, laxiore imperio quam antea habere ; apud negotiatores, quorum magna multitudo Uticæ erat, criminose simul et magnifice de bello

sition : il devait, en un mot, se bien garder de demander au peuple romain un honneur qui ne pouvait que lui être à bon droit refusé. » Ces représentations et autres semblables n'ayant point ébranlé la résolution de Marius, le général lui répondit enfin qu'il lui accorderait sa demande, dès que les besoins du service le permettraient. Puis, comme Marius ne cessait, par la suite, de réitérer les mêmes sollicitations, il l'engagea, dit-on, à ne point se presser, ajoutant « qu'il serait bien temps pour lui de briguer le consulat avec son fils » (or, le fils de Métellus, âgé d'environ vingt ans, se formait alors au service sous les yeux de son père). — Cette raillerie ne fit que redoubler l'ardeur de Marius pour la dignité qu'il convoitait, et l'exaspérer contre Métellus. Dès ce moment, il n'écoute plus que les funestes conseils de l'ambition et du ressentiment : pas un acte, pas un mot qui ne tende à lui faire des partisans : aux soldats qu'il commande dans les quartiers d'hiver, il se montre moins sévère qu'auparavant; avec les marchands romains, fort nombreux à Utique, il s'entretient de la guerre d'un ton à la fois frondeur et fanfaron : « Qu'on lui

postremo caveret	enfin qu'il se gardât-bien
petere a populo Romano	de solliciter du peuple romain
id quod jure	ce qui à-bon-droit
negaretur illi. »	lui serait refusé. »
Postquam dixit hæc	Quand *Métellus* a dit ces choses
atque alia talia,	et autres semblables,
animusque Marii	et *qu'il voit que* l'esprit de Marius
non flectitur,	n'est pas fléchi,
respondit,	il *lui* répondit *enfin que*,
ubi primum potuisset	dès que d'abord il *le* pourrait
per negotia publica,	par (sans compromettre) les affaires publi[ques.
sese facturum	lui devoir faire (il ferait)
quæ peteret;	ce que *Marius* demandait;
ac fertur dixisse postea	et il est rapporté avoir dit plus tard
postulanti eadem	à *Marius* qui *lui* demandait la même *per*[*mission*
sæpius	assez-souvent
ne festinaret abire:	qu'il ne se hâtât pas de partir,
« Illum petiturum	*ajoutant* : « Lui devoir solliciter
consulatum	le consulat
satis mature	assez à-temps
cum suo filio. »	avec son fils (le fils de Métellus). »
Is eo tempore	*Or* celui-ci à ce moment
militabat ibidem	servait là-même
in contubernio	dans la tente (sous la surveillance)
patris,	de *son* père,
natus circiter viginti annos.	*n'étant* âgé *que* d'environ vingt ans.
Quæ res	Laquelle circonstance
accenderat Marium	avait enflammé Marius
vehementer,	vivement,
quum pro honore	à la fois *d'ardeur* pour la dignité
quem affectabat,	qu'il ambitionnait,
tum contra Metellum.	et aussi *de haine* contre Métellus.
Ita grassari	Aussi *se mit-il à* procéder
cupidine atque ira,	par l'ambition et la colère,
pessumis consultoribus;	détestables conseillères;
abstinere neque ullo facto	*à ne* s'abstenir ni d'aucune action
neque dicto,	ni d'*aucune* parole,
quod modo	qui seulement
foret ambitiosum;	fût propre-à-capter *la faveur;*
habere milites,	*à* tenir les soldats,
quibus præerat	qu'il commandait
in hibernis,	dans les quartiers-d'hiver,
imperio laxiore	avec une autorité plus relâchée
quam antea;	que précédemment;
loqui de bello	*à* parler de la guerre
simul criminose	à la fois d'un-ton-frondeur *pour Métellus*
et magnifice	et d'un-ton-magnifique *pour lui-même*

loqui : « Dimidia pars exercitus si sibi permitteretur, paucis diebus Jugurtham in catenis habiturum ; ab imperatore consulto trahi, quod homo inanis et superbiæ regiæ imperio nimis gauderet. » Quæ omnia illis eo firmiora videbantur, quod diuturnitate belli res familiares corruperant, et animo cupienti nihil satis festinatur.

LXV. Erat præterea in exercitu nostro Numida quidam, nomine Gauda, Manastabalis filius, Masinissæ nepos, quem Micipsa testamento secundum heredem[1] scripserat, morbis confectus, et ob eam causam mente paululum imminuta. Cui Metellus petenti more regum uti sellam juxta poneret, item postea, custodiæ causa, turmam equitum Romanorum, utrumque negaverat : honorem, quod eorum modo foret, quos populus Romanus reges appellavisset ; præsidium, quod contu-

confie seulement la moitié de l'armée, et en peu de jours il tiendra Jugurtha dans les fers : Métellus traîne à dessein la guerre en longueur ; sa vanité, son orgueil tout royal se complaît outre mesure dans le commandement. » Ces insinuations leur semblaient d'autant plus fondées, que la durée des hostilités avait compromis leur fortune, et qu'au gré de l'impatience rien ne marche jamais assez vite.

LXV. En outre, il y avait alors dans notre armée un Numide nommé Gauda, fils de Manastabal, petit-fils de Masinissa, désigné par le testament de Micipsa comme héritier au second chef ; épuisé d'ailleurs par les souffrances, et par suite ne jouissant pas de toute la plénitude de son intelligence. Vainement il avait demandé à avoir, conformément à la prérogative des rois, d'abord, un siége auprès du consul, et plus tard une garde de cavalerie romaine ; Métellus lui avait refusé l'un et l'autre : l'honneur du siége, parce qu'il n'appartenait qu'aux rois reconnus par le peuple romain ; la garde, parce

apud negotiatores,	devant les commerçants *romains*,
quorum magna multitudo	desquels une grande multitude
erat Uticæ :	était à Utique :
« Si dimidia pars exercitus	« Si la moitié de l'armée, *disait-il*,
permitteretur sibi ,	lui était confiée,
paucis diebus	en peu de jours
habiturum Jugurtham	devoir avoir (il tiendrait) Jugurtha
in catenis ;	dans des fers ;
trahi	*il ajoutait*, *tout* être traîné *en longueur*
consulto	exprès
ab imperatore,	par le général,
quod homo inanis	parce qu'*étant un* homme vain
et superbiæ regiæ	et d'un orgueil royal
gauderet nimis imperio. »	il se réjouissait trop du commandement. »
Quæ omnia videbantur illis	Toutes *réflexions* qui leur paraissaient
eo firmiora,	d'autant plus solides,
quod corruperant	qu'ils avaient gâté (vu diminuer)
res familiares	*leurs* biens de-famille (leur fortune)
diuturnitate belli,	par la longue-durée de la guerre,
et nihil festinatur satis	et *que* rien n'est hâté suffisamment
animo cupienti.	pour un esprit qui désire.
LXV. Præterea	LXV. Outre-cela
in nostro exercitu	dans notre armée
erat quidam Numida,	était un certain Numide,
Gauda nomine,	Gauda par *son* nom (nommé Gauda),
filius Manastabalis,	fils de Manastabal,
nepos Masinissæ,	petit-fils de Masinissa,
quem Micipsa	que Micipsa
scripserat testamento	avait inscrit dans *son* testament
heredem secundum,	*comme* héritier en-second,
confectus morbis,	*homme* épuisé par les maladies,
et ob eam causam	et pour ce motif
mente paulum imminuta.	d'une intelligence un peu affaiblie.
Cui petenti	Auquel demandant
uti, more regum,	que, suivant l'usage des rois,
poneret sellam juxta,	il plaçât *son* siége auprès *du consul*,
item postea	et aussi *demandant* plus-tard
causa custodiæ	pour *sa* garde
turmam	un escadron
equitum Romanorum,	de cavaliers romains,
Metellus	Métellus
negaverat utrumque :	avait refusé l'un-et-l'autre :
honorem,	l'honneur *de siéger près de lui*,
quod foret modo eorum	parce qu'il appartenait seulement à ceux
quos populus Romanus	que le peuple romain
appellavisset reges ;	avait appelés (reconnus) rois ;
præsidium,	la garde,

meliosum in eos foret, si equites Romani satellites Numidæ traderentur. Hunc Marius anxium[1] aggreditur, atque hortatur uti contumeliarum imperatoris cum suo auxilio pœnas petat. Hominem ob morbos animo parum valido secunda oratione extollit : « Illum regem, ingentem virum, Masinissæ nepotem esse; si Jugurtha captus aut occisus, imperium Numidiæ sine mora habiturum; id adeo mature posse evenire, si ipse consul ad id bellum missus foret. » Itaque et illum, et equites Romanos, milites et negotiatores[2], alios ipse, plerosque pacis spes impellit, uti Romam ad suos necessarios aspere in Metellum de bello scribant, Marium imperatorem poscant. Sic illi a multis mortalibus honestissuma suffragatione consulatus petebatur; simul ea tempestate plebes, nobilitate fusa per legem Mamiliam, novos extollebat : ita Mario cuncta procedere.

que c'était une honte pour des cavaliers romains d'être livrés, à titre de satellites, à un Numide. — Marius profite donc du mécontentement de cet homme pour l'aborder. Il l'invite à se servir de lui pour tirer vengeance des affronts du général; puis, sachant combien la maladie a altéré ses facultés, il l'exalte par d'adroites flatteries : « N'est-il point roi, personnage éminent, petit-fils de Masinissa? Jugurtha une fois pris ou tué, c'est à lui que revient le royaume de Numidie; or cet heureux événement ne peut tarder, si Marius est créé consul et chargé de cette guerre. » C'est ainsi que Gauda et les chevaliers romains, tant militaires que négociants, entraînés les uns par ses paroles, le plus grand nombre par l'espoir de la paix, écrivent à Rome à leurs amis dans les termes les plus défavorables à Métellus, et demandent Marius pour général; c'est ainsi que le consulat est sollicité en sa faveur par une immense coalition des suffrages les plus honorables. D'un autre côté le peuple, voyant la noblesse déroutée par la loi Mamilia, cherchait alors à élever des hommes nouveaux, en sorte que tout souriait à Marius.

quod foret contumeliosum	parce qu'il serait honteux
in eos,	pour eux (pour ces cavaliers),
si equites Romani	si des cavaliers romains
traderentur satellites	étaient livrés *comme* satellites
Numidæ.	à un Numide.
Marius aggreditur hunc	Marius s'adresse à ce *Gauda*
anxium ,	*qui est* tout-préoccupé,
atque hortatur	et il *l'*exhorte
uti petat pœnas	*à ce* qu'il tire vengeance
contumeliarum imperatoris	des affronts du général
cum suo auxilio.	avec son aide.
Oratione secunda	Par un langage flatteur
extollit hominem	il exalte *cet* homme
animo parum valido	d'une intelligence peu solide
ob morbos :	à cause de *ses* maux ,
« Illum esse regem,	*lui rappelant :* « Lui être roi,
virum ingentem,	personnage important,
nepotem Masinissæ ;	petit-fils de Masinissa ;
si Jugurtha captus	si Jugurtha *venait à être* pris
aut occisus,	ou tué,
habiturum sine mora	*lui* devoir avoir sans délai
imperium Numidiæ ;	l'empire de la Numidie ;
id adeo	or cela
posse evenire mature,	pouvoir arriver promptement,
si ipse consul	si lui-même (Marius) *comme* consul
missus foret ad id bellum. »	était envoyé à cette guerre. »
Itaque impellit et illum	Et ainsi il décide et lui (Gauda)
et equites Romanos,	et des chevaliers romains,
milites et negotiatores,	soldats et négociants ,
ipse alios,	*ou du moins* lui-même *décide* les uns,
spes pacis plerosque,	l'espoir de la paix *décide* la plupart,
uti scribant Romam	*à ce* qu'ils écrivent à Rome
ad suos necessarios	à leurs parents-et-amis
aspere in Metellum	durement (en termes durs) pour Métellus
de bello,	au sujet de la guerre,
poscant Marium	*et* demandent Marius
imperatorem.	*comme* général.
Sic consulatus	*C'est* ainsi *que* le consulat
petebatur illi	était sollicité pour lui
a multis mortalibus	par beaucoup de personnes
suffragatione	par la coalition-de-suffrages
honestissuma;	la plus honorable ;
simul ea tempestate	en même temps à cette époque
plebes extollebat novos,	le peuple élevait des *hommes* nouveaux,
nobilitate fusa	la noblesse ayant été mise-en-déroute
per legem Mamiliam :	par la loi Mamilia : [saient) à Marius.
ita cuncta procedere Mario.	ainsi toutes choses de réussir (réussis-

LXVI. Interim Jugurtha, postquam, omissa deditione, bellum incipit, cum magna cura parare omnia, festinare, cogere exercitum; civitates, quæ ab se defecerant, formidine aut ostentando præmia affectare; communire suos locos; arma, tela, alia quæ spe pacis amiserat, reficere aut commercari; servitia Romanorum allicere, et eos ipsos, qui in præsidiis erant, pecunia tentare; prorsus nihil intactum neque quietum pati, cuncta agitare. Igitur Vaccenses, quo [1] Metellus initio, Jugurtha pacificante, præsidium imposuerat, fatigati regis suppliciis, neque antea voluntate alienati, principes civitatis inter se conjurant (nam volgus, uti plerumque solet, et maxume Numidarum, ingenio mobili, seditiosum atque discordiosum erat, cupidum novarum rerum, quieti et otio advorsum); dein, compositis inter se rebus, diem tertium constituunt, quod is, festus cele-

LXVI. Cependant Jugurtha, qui avait renoncé à se rendre et repris les hostilités, s'y préparait avec un zèle, une activité infatigable : il rassemblait une armée, cherchait à remuer par la terreur ou par l'appât des récompenses les cités qui s'étaient détachées de lui, fortifiait des places, faisait fabriquer ou achetait des armes, des traits et autres objets semblables, pour remplacer tout ce qu'il avait sacrifié à l'espoir de la paix, attirait à lui les esclaves des Romains, s'efforçait de corrompre à prix d'or les soldats mêmes de nos garnisons, en un mot essayait tout, remuait tout, mettait tout en œuvre. — Il réussit à Vacca, ville où Métellus avait jeté une garnison dès les premières négociations relatives à la paix. Importunés par les instances du roi, et au fond assez bien disposés d'avance à son égard, les habitants, les principaux du moins, conspirent en sa faveur : quant à la multitude, là comme partout et notamment chez les Numides, elle était inconstante, séditieuse, avide de discordes et de révolutions, ennemie du calme et de la tranquillité. Le plan arrêté, l'exécution en est remise au troisième jour, jour fêté, solen-

LXVI. Interim	LXVI. Cependant
Jugurtha,	Jugurtha,
postquam incipit bellum,	du-moment-qu'il entame la guerre,
deditione omissa,	la reddition *projetée* étant abandonnée,
parare omnia	de préparer toutes choses
cum magna cura,	avec un grand zèle,
festinare,	d'agir-précipitamment,
cogere exercitum;	de rassembler une armée;
affectare formidine	de chercher-à-attirer par l'effroi
aut ostentando præmia	ou en faisant-briller des récompenses
civitates	les cités
quæ defecerant ab se;	qui s'étaient détachées de lui;
communire suos locos;	de fortifier ses places;
reficere	de faire-fabriquer-de-nouveau
aut commercari	ou d'acheter
arma, tela, alia,	des armes, des traits *et* autres *objets*,
quæ amiserat spe pacis;	qu'il avait perdus par l'espoir de la paix;
allicere	d'attirer *à lui*
servitia Romanorum,	les esclaves des Romains,
et tentare pecunia	et de tenter *de séduire* par de l'argent
eos ipsos,	ceux-*là* mêmes,
qui erant in præsidiis;	qui étaient dans les garnisons;
prorsus pati nihil intactum	en un mot de ne souffrir rien de non-essayé
neque quietum,	ni de tranquille,
agitare cuncta.	*et* de mettre-en-jeu toutes choses.
Igitur Vaccenses,	Donc les habitants-de-Vacca,
quo Metellus initio,	où Métellus au début, [tions de Jugurtha),
Jugurtha pacificante,	Jugurtha faisant-la-paix (lors des négocia-
imposuerat præsidium,	avait mis une garnison,
fatigati suppliciis regis,	importunés par les prières du roi,
neque alienati antea	et non éloignés *de lui dès* auparavant
voluntate,	par la disposition *de leurs esprits*,
conjurant inter se,	conjurent entre eux *en sa faveur*,
principes civitatis,	*du moins* les principaux de la cité,
— nam volgus,	— car la multitude,
uti plerumque solet,	comme en général elle *y* est-habituée,
et maxume Numidarum,	et surtout *celle* des Numides,
erat ingenio mobili,	était d'un naturel changeant,
seditiosum	séditieuse
atque discordiosum,	et portée-à-la-discorde,
cupidum rerum novarum,	avide de choses nouvelles (révolutions),
advorsum quieti et otio; —	ennemie du repos et de la tranquillité; —
dein,	ensuite,
rebus compositis inter se,	*leurs* mesures étant concertées entre eux,
constituunt tertium diem,	ils fixent *pour l'exécution* le troisième jour,
quod is,	parce que ce *jour*,
festus celebratusque	*jour* de-fête et célébré

bratusque per omnem Africam, ludum et lasciviam magis quam formidinem ostentabat. Sed ubi tempus fuit, centuriones tribunosque militares, et ipsum præfectum oppidi T. Turpilium Silanum, alius alium, domos suas invitant; eos omnes, præter Turpilium, inter epulas obtruncant; postea milites palantes, inermos[1] (quippe in tali die ac sine imperio) aggrediuntur. Idem plebes facit, pars edocti ab nobilitate, alii studio talium rerum incitati, quis acta consiliumque ignorantibus tumultus ipse et res novæ satis placebant.

LXVII. Romani milites, improviso metu, incerti ignarique quid potissumum facerent, trepidare ad arcem oppidi, ubi signa et scuta erant : præsidium hostium, portæ ante clausæ fugam prohibebant; ad hoc mulieres puerique pro tectis ædificiorum saxa et alia, quæ locus præbebat, certatim mittere. Ita neque caveri anceps malum, neque a fortissumis infirmissumo generi

nisé par toute l'Afrique, et qui semblait exclure toute défiance au milieu de l'allégresse et des réjouissances publiques; puis, au temps marqué, les conjurés invitent, chacun chez soi, nos centurions, nos tribuns, et jusqu'au commandant de la place, T. Turpilius Silanus, massacrent à table tous leurs hôtes à l'exception de Turpilius, et tombent aussitôt sur nos soldats, répandus sans armes par la ville, grâce à la fête et à l'absence de leurs chefs. Les gens du peuple prennent part au carnage, les uns prévenus par la noblesse, les autres entraînés par leur penchant naturel pour ces sortes d'exécutions, et, bien qu'étrangers au secret, à la pensée intime du complot, trouvant d'ailleurs dans le seul fait du désordre et du bouleversement général un attrait suffisant.

LXVII. Dans cette alarme imprévue, les Romains indécis, ne sachant à quel parti s'arrêter, se précipitent confusément vers la citadelle, où sont leurs enseignes et leurs boucliers : ils trouvent les portes fermées et gardées par un détachement d'ennemis qui leur rendent impossible ce moyen de retraite, tandis que, du haut des toits, les femmes et les enfants font pleuvoir sur eux des pierres et tout ce qui s'offre à leur fureur. Assaillis ainsi de tout côté à la fois, en vain ils cherchent à se garantir : toute leur bravoure ne peut rien contre le sexe, contre l'âge le plus débile; braves et lâches, forts et

per omnem Africam,	dans toute l'Afrique,
ostentabat	étalait (semblait promettre)
ludum et lasciviam	des divertissements et des réjouissances
magis quam formidinem.	plus que de la terreur.
Sed ubi tempus fuit,	Or dès que le temps fut (fut venu),
invitant suas domos	ils invitent dans leurs maisons
centuriones	les centurions
tribunosque militares,	et les tribuns militaires,
et præfectum ipsum oppidi	et le commandant même de la ville
T. Turpilium Silanum,	Titus Turpilius Silanus,
alius alium ;	*l'un invitant l'un,* l'autre un autre ;
inter epulas	*puis* pendant les festins
obtruncant eos omnes,	ils les massacrent tous,
præter Turpilium ;	excepté Turpilius ;
postea aggrediuntur	ensuite ils attaquent
milites palantes, inermos,	*nos* soldats errants, sans-armes,
— quippe in tali die	— vu-que *c'était* dans un pareil jour
ac sine imperio. —	et *qu'ils étaient* sans commandement. —
Plebes facit idem,	La populace fait la même chose,
pars edocti ab nobilitate,	les uns mis-au-fait par la noblesse,
alii incitati	les autres poussés
studio talium rerum,	par *leur* goût *naturel* pour de telles choses,
quis ignorantibus	*gens* auxquels, *quoique* ignorant
acta consiliumque	les faits et le plan *arrêté,*
tumultus ipse	le désordre *en* lui-même
et res novæ	et des choses nouvelles (une révolution)
placebant satis.	plaisaient assez.
LXVII. Milites Romani,	LXVII. Les soldats romains,
metu improviso,	dans *cette* alarme imprévue,
incerti ignarique	indécis et ne-sachant-pas
quid facerent potissumum,	quelle chose ils feraient de préférence,
trepidare	*s'empressent* de courir-en-désordre
ad arcem oppidi,	vers la citadelle de la ville,
ubi erant signa et scuta :	où étaient les enseignes et les boucliers :
præsidium hostium,	*mais* un poste d'ennemis
portæ clausæ ante	*et* les portes fermées d'avance
prohibebant fugam ;	empêchaient *cette* fuite ;
ad hoc mulieres puerique	outre cela les femmes et les enfants
mittere certatim	*ne cessaient* de lancer à l'envi
pro tectis ædificiorum	du-haut-des toits des édifices
saxa et alia,	des pierres et autres *projectiles*,
quæ locus præbebat.	que le lieu *leur* fournissait.
Ita neque anceps malum	Ainsi ni *ce* double mal (péril)
posse caveri,	ne pouvoir (ne pouvait) s'éviter,
neque resisti	ni *il ne pouvait* être résisté
a fortissumis	*même* par les plus braves *des hommes*
generi infirmissumo :	à *cette* engeance très-débile :

resisti posse : juxta boni malique, strenui et imbelles, inulti obtruncati. In ea tanta asperitate, sævissumis Numidis et oppido undique clauso, Turpilius unus ex omnibus Italicis profugit intactus : id misericordiane hospitis, an pactione, an casu ita evenerit, parum comperimus; nisi, quia illi in tanto malo turpis vita fama integra potior, improbus intestabilisque[1] videtur.

LXVIII. Metellus, postquam de rebus Vaccæ actis comperit, paulisper mœstus e conspectu abit; deinde, ubi ira et ægritudo permixta, cum maxuma cura ultum ire injurias festinat. Legionem, cum qua hiemabat, et quamplurimos potest Numidas equites[2] pariter cum occasu solis expeditos educit; et postera die circiter horam tertiam[3] pervenit in quamdam planitiem, locis paulo superioribus circumventam. Ibi milites, fessos itineris magnitudine et jam abnuentes omnia, docet oppidum Vaccam non amplius mille passuum[4] abesse : « Decere illos

faibles, succombent également sans défense. A travers cette horrible boucherie, au milieu de l'acharnement des Numides, au sein d'une ville fermée de toutes parts, Turpilius, seul d'entre les Italiens, échappa sans aucun mal. Dut-il son salut à la pitié de son hôte, à quelque convention tacite, ou à un pur hasard? Je l'ignore; toujours est-il que l'homme qui, dans un pareil désastre, préféra une vie honteuse à une renommée sans tache, ne peut passer que pour un misérable et un infâme.

LXVIII. Quand Métellus apprit ce qui s'était passé à Vacca, navré de douleur, il se déroba quelques instants aux regards de l'armée; mais bientôt, l'indignation se mêlant aux regrets, il ne songea plus qu'à tout disposer pour une prompte vengeance. Il avait une légion avec lui : il la fait sortir des quartiers, lui adjoint le plus qu'il peut de cavaliers numides, part sans bagages au coucher du soleil, et arrive le lendemain, vers la troisième heure, à une espèce de plaine bordée de tous côtés de petites éminences. Là, comme ses soldats harassés par la longueur du chemin refusaient déjà tout service, il leur annonce qu'ils ne sont plus qu'à un millier de pas de Vacca, leur

juxta boni malique,	indistinctement braves et lâches
strenui et imbelles,	forts et faibles,
obtruncati inulti.	*furent* massacrés sans-défense.
In ea tanta asperitate,	Dans cette si grande cruauté,
Numidis sævissumis	les Numides *étant* très-féroces
et oppido clauso undique,	et la ville étant fermée de-tous-côtés
Turpilius unus	Turpilius seul
ex omnibus Italicis	d'entre tous les Italiens
profugit intactus	s'enfuit sans-aucun-mal :
idne evenerit ita	si-cela arriva ainsi
misericordia hospitis,	par la compassion de *son* hôte,
an pactione, an casu,	ou par convention, ou par hasard,
comperimus parum ;	*c'est ce que* nous savons peu ;
nisi videtur	si-ce-n'est-que (seulement) il *nous* semble
improbus intestabilisque,	criminel et infâme,
quia in tanto malo	parce que dans un si-grand désastre
vita turpis potior illi	une vie honteuse *fut* préférable pour lui
fama integra.	à une réputation sans-tache.
LXVIII. Metellus,	LXVIII. Métellus,
postquam comperit	dès qu'il est informé
de rebus actis Vaccæ,	au sujet des choses faites à Vacca,
abit paulisper mœstus	se retire un instant *tout* triste
e conspectu;	hors des regards *des siens*;
deinde,	ensuite,
ubi ira et ægritudo	dès que la fureur et la douleur
permixta,	*furent* mêlées *en son âme,*
festinat	il se hâte
cum maxuma cura	avec le plus grand soin
ire ultum injurias.	d'aller se venger de *ces* attentats.
Educit expeditos	Il emmène sans-embarras *de bagages*
pariter cum occasu solis	tout-juste avec le coucher du soleil
legionem	la légion
cum qua hiemabat,	avec laquelle il était-en-quartiers-d'hiver,
et equites Numidas	et des cavaliers numides
quamplurimos potest;	le plus qu'il peut;
et pervenit die postera	et il parvient le jour suivant
circiter tertiam horam	vers la troisième heure
in quamdam planitiem	dans une certaine plaine
circumventam	entourée-de-toutes-parts
locis paulo superioribus.	d'endroits un peu plus élevés.
Ibi docet milites,	Là il informe les soldats,
fessos magnitudine itineris	fatigués par la longueur de la route
et jam abnuentes omnia,	et déjà refusant tout *service,*
oppidum Vaccam	la ville *de* Vacca
non abesse	n'être-pas-éloignée
amplius mille passuum :	plus que d'un millier de pas :
« Decere	*il dit* « Être-convenable

reliquum laborem æquo animo pati, dum pro civibus suis, viris fortissumis atque miserrumis, pœnas caperent » : præterea prædam benigne ostentat. Ita animis eorum arrectis, equites in primo late, pedites quam arctissume ire, signa occultare jubet.

LXIX. Vaccenses ubi animum advortere ad se vorsum exercitum pergere, primo, uti res erat, Metellum rati, portas clausere; deinde, ubi neque agros vastari, et eos qui primi aderant Numidas equites vident, rursum Jugurtham arbitrati, cum magno gaudio obvii procedunt. Equites peditesque, repente signo dato, alii volgum effusum oppido cædere, alii ad portas festinare, pars turres capere : ira atque spes prædæ amplius quam lassitudo posse. Ita Vaccenses biduum modo ex perfidia lætati : civitas magna et opulens [1] pœnæ cuncta aut prædæ

représente qu'il est de leur honneur de supporter courageusement un reste de fatigue pour venger de braves et infortunés concitoyens, étale complaisamment à leurs yeux l'espoir du butin. Puis, après avoir ainsi ranimé leur ardeur, il ordonne aux cavaliers de se déployer largement sur le premier plan, à ses fantassins au contraire de se serrer le plus possible et de cacher avec soin les enseignes.

LXIX. Cependant les habitants de Vacca, à la vue d'une armée qui se dirige vers leur ville, convaincus d'abord, et avec raison, que c'est l'armée de Métellus, s'empressent de fermer leurs portes; mais bientôt, remarquant qu'il ne se commet aucun dégât dans la campagne et n'apercevant que les Numides qui marchent en tête de la colonne, ils ne doutent plus que ce ne soit Jugurtha, et se portent en avant avec tous les signes de la joie la plus vive. Aussitôt, à un signal donné, cavaliers et fantassins de s'élancer à la fois : les uns taillent en pièces la foule répandue hors des murs; d'autres courent aux portes ou s'emparent des tours : le ressentiment, l'espoir du butin, font oublier toute lassitude. Ainsi Vacca n'eut que deux jours à se féliciter de sa perfidie : cette vaste et opulente cité fut entièrement livrée soit à la vengeance du glaive, soit au pillage. Turpilius, ce

illos pati animo æquo	eux souffrir avec une âme résignée
reliquum laborem,	le reste de la fatigue,
dum caperent pœnas	pourvu qu'ils tirassent l'expiation *due*
pro suis civibus,	pour leurs concitoyens,
viris fortissumis	hommes très-courageux
atque miserrumis :	et très-malheureux : »
præterea	outre-cela
ostentat benigne prædam.	il *leur* montre avec-complaisance le butin.
Animis eorum arrectis ita,	Leurs esprits étant ranimés ainsi,
jubet	il ordonne
equites ire in primo	les cavaliers marcher en première *ligne*
late,	sur-un-plan-étendu,
pedites	les fantassins *au contraire*
quam arctissume,	*marcher* d'une-manière-très-serrée,
occultare signa.	*et* cacher les enseignes.
LXIX. Ubi Vaccenses	LXIX. Dès que les Vaccéens[quèrent)
advortere animum	tournèrent *leur* esprit *vers ceci* (remar
exercitum pergere	une armée s'avancer
vorsum ad se,	du côté de (vers) eux,
primo rati Metellum,	d'abord pensant *que c'était* Métellus,
uti res erat,	comme la chose était (ce qui était en ef-
clausere portas;	ils fermèrent les portes *de leur ville*; [fet),
deinde, ubi vident	ensuite, lorsqu'ils voient
neque agros vastari,	et les champs n'être pas ravagés,
et eos qui aderant primi	et ceux qui approchaient les premiers
equites Numidas,	*être* des cavaliers numides,
arbitrati rursum	s'imaginant au contraire
Jugurtham,	*que c'était* Jugurtha,
procedunt obvii	ils s'avancent allant-vers *lui*
cum magno gaudio.	avec une grande joie.
Equites peditesque,	*Aussitôt* cavaliers et fantassins,
signo dato repente,	un signal étant donné tout-à-coup,
alii cædere volgum	les uns de tailler-en-pièces la foule
effusum oppido,	répandue-hors de la ville,
alii festinare	d'autres de se-porter-en-hâte
ad portas,	vers les portes,
pars capere turres :	quelques-uns de prendre des tours :
ira atque spes prædæ	la fureur et l'espoir du butin
posse amplius	de pouvoir plus *sur les soldats*
quam lassitudo.	que la lassitude.
Ita Vaccenses	Ainsi les Vaccéens
lætati biduum modo	*ne* se réjouirent *que* deux-jours seulement
ex perfidia :	par suite de *leur* perfidie :
civitas magna et opulens	*cette* cité grande et opulente
fuit cuncta pœnæ	fut tout-entière *un objet* de châtiment
aut prædæ.	ou de butin.
Turpilius,	Turpilius,

fuit. Turpilius, quem præfectum oppidi unum ex omnibus profugisse supra ostendimus, jussus a Metello causam dicere, postquam sese parum expurgat, condemnatus verberatusque capite pœnas solvit[1] : nam is civis ex Latio[2] erat.

LXX. Per idem tempus Bomilcar, cujus impulsu Jugurtha deditionem, quam metu deseruit, inceperat, suspectus regi, et ipse eum suspiciens[3], novas res cupere, ad perniciem ejus dolum quærere, diu noctuque fatigare animum. Denique, omnia tentando, socium sibi adjungit Nabdalsam, hominem nobilem, magnis opibus, carum acceptumque popularibus suis : qui plerumque seorsum ab rege exercitum ductare, et omnes res exsequi solitus erat, quæ Jugurthæ fesso aut majoribus adstricto superaverant[4]; ex quo illi gloria opesque inventæ. Igitur utriusque consilio dies insidiis statuitur; cetera, uti res

commandant de la place, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait seul échappé au massacre général, fut invité par Métellus à rendre compte de sa conduite : s'étant mal justifié, il fut condamné, battu de verges et décapité; car il n'était que simple citoyen latin.

LXX. Sur ces entrefaites, l'homme dont les conseils avaient poussé Jugurtha à des projets de soumission que la crainte lui avait fait ensuite abandonner, Bomilcar, suspectant un roi auquel il était devenu lui-même suspect, aspirait à un changement, cherchait quelque ruse pour perdre son maître, se fatiguait l'esprit à y rêver nuit et jour. Enfin, après bien des tentatives inutiles, il s'adjoint comme complice Nabdalsa, personnage d'une haute naissance, d'une immense fortune, d'une grande popularité auprès de ses compatriotes. Chargé en effet la plupart du temps de commander un corps d'armée distinct de celui du roi, et d'expédier toutes les affaires que la fatigue ou des soins plus importants ne permettaient point à Jugurtha de traiter par lui-même, Nabdalsa s'était acquis dans ses fonctions beaucoup de considération et de richesses. Ces deux hommes se concertent donc et prennent jour pour l'exécution de leur complot,

quem ostendimus supra	que nous avons montré plus haut
præfectum oppidi	gouverneur de la ville
profugisse	s'être sauvé
unum ex omnibus,	seul d'entre tous,
jussus a Metello	invité par Métellus
dicere causam,	à dire (plaider) *sa* cause,
postquam expurgat sese	comme il se justifie
parum,	peu (incomplétement),
condemnatus	condamné
verberatusque	et frappé *de verges*
solvit pœnas capite :	acquitte l'expiation *due* avec *sa* tête :
nam is erat civis ex Latio.	car c'était un citoyen du Latium.
LXX. Per idem tempus	LXX. Pendant le même temps
Bomilcar,	Bomilcar,
impulsu cujus	à l'instigation duquel
Jugurtha	Jugurtha
inceperat deditionem	avait entamé *ce projet de* reddition
quam deseruit metu,	qu'il abandonna *ensuite* par crainte,
suspectus regi	suspect au roi
et ipse suspiciens eum,	et lui-même le soupçonnant,
cupere	*ne cessait* de convoiter
res novas,	un état-de-choses nouveau (des change-
quærere dolum	de chercher un artifice [ments),
ad perniciem ejus,	pour sa perte,
fatigare animum	de *se* fatiguer l'esprit *à ce sujet*
diu noctuque.	jour et nuit.
Denique, tentando omnia,	Enfin, en tentant tous *les moyens*,
adjungit sibi socium	il s'adjoint *comme* associé
Nabdalsam,	Nabdalsa,
hominem nobilem,	homme de-noble-naissance,
magnis opibus,	de grandes richesses,
carum acceptumque	chéri et bien-vu
suis popularibus :	de ses concitoyens :
qui solitus erat plerumque	lequel était habitué en général
ductare exercitum	à commander une armée
seorsum ab rege,	séparément du roi,
et exsequi omnes res	et à exécuter toutes les choses
quæ superaverant	qui étaient-de-trop
Jugurthæ fesso	pour Jugurtha fatigué
aut adstricto majoribus;	ou retenu par de plus graves *affaires*,
ex quo	par suite de quoi
gloria opesque	de la gloire et des richesses
inventæ illi.	*avaient été* trouvées (acquises) par lui.
Igitur dies statuitur	Donc un jour est fixé
consilio utriusque	par délibération-commune de tous-deux
insidiis;	pour l'*exécution du* complot;
placuit	il plut (il fut arrêté)

posceret, ex tempore parari placuit. Nabdalsa ad exercitum profectus, quem inter hiberna Romanorum[1] jussus habebat, ne ager, inultis hostibus, vastaretur. Is postquam magnitudine facinoris perculsus ad tempus non venit, metusque rem impediebat, Bomilcar, simul cupidus incepta patrandi et timore socii anxius, ne, omisso vetere consilio, novum[2] quæreret, litteras ad eum per homines fideles mittit, in quis mollitiem secordiamque viri accusare, testari Deos per quos juravisset: « Præmia Metelli in pestem ne converteret : Jugurthæ exitium adesse; ceterum, suane an Metelli virtute periret, id modo agitari : proinde reputaret cum animo suo, præmia an cruciatum mallet. »

LXXI. Sed quum hæ litteræ allatæ, forte Nabdalsa, exercito corpore fessus, in lecto quiescebat : ubi, cognitis Bomilcaris

s'en remettant d'ailleurs pour les détails aux exigences du moment. Ensuite Nabdalsa rejoint l'armée qu'il tenait par ordre de Jugurtha au cœur même des quartiers romains, pour empêcher que l'ennemi ne dévastât impunément la campagne. — Cependant, frappé de l'énormité du crime, il ne se présente point au jour dit, et son hésitation arrête tout. Alors Bomilcar, à la fois impatient d'en finir, et inquiet des alarmes d'un complice qui pourrait bien, en renonçant au premier projet, en concevoir un nouveau, lui fait tenir, par des mains sûres, une lettre dans laquelle il lui reproche sa mollesse et son apathie : « Au nom des Dieux par lesquels il a juré, veut-il convertir en vengeances les promesses de Métellus ? De toutes façons, Jugurtha est perdu : ce prince périra-t-il victime de leur courage ou de celui de Métellus ? là est toute la question. C'est donc à lui de bien réfléchir à ce qu'il préfère, des récompenses ou des tortures. »

LXXI. Le hasard voulut qu'à l'arrivée de cette lettre, Nabdalsa, fatigué des exercices du jour, fût étendu sur un lit de repos. Lors-

cetera parari	le reste *devoir* se disposer (s'arranger)
ex tempore,	d'après l'occasion,
uti res posceret.	selon que la nécessité *l*'exigerait.
Nabdalsa profectus	Nabdalsa partit
ad exercitum,	pour l'armée,
quem habebat	qu'il tenait
jussus	ordonné (par ordre du roi)
inter hiberna Romanorum,	parmi les quartiers-d'hiver des Romains,
ne ager vastaretur,	pour que la campagne ne fût pas ravagée,
hostibus inultis.	les ennemis *restant* impunis.
Postquam is,	*Cependant* comme cet *homme*,
perculsus	frappé
magnitudine facinoris,	par l'énormité du crime,
non venit ad tempus,	n'arrive pas au temps *convenu*,
metusque impediebat rem,	et *que sa* crainte empêchait l'affaire,
Bomilcar,	Bomilcar,
simul cupidus	à la fois désireux
patrandi incepta	de consommer *son* entreprise
et anxius	et inquiet
timore socii,	de la crainte de *son* complice,
ne, vetere consilio	de peur que, l'ancien projet
omisso,	étant abandonné,
quæreret novum,	il n'*en* cherchât un nouveau,
mittit ad eum litteras	envoie à lui une lettre
per homines fideles,	par des hommes de-confiance,
in quis	dans laquelle *lettre*
accusare mollitiem	*il ne cesse* d'accuser la mollesse
secordiamque viri,	et l'apathie de *cet* homme (Nabdalsa),
testari Deos	*et* de prendre-à-témoin les Dieux
per quos juravisset :	par lesquels il avait juré,
« Ne converteret in pestem	*le priant* « Qu'il ne tournât pas en fléau
præmia	les récompenses
Metelli :	de (promises par) Métellus :
exitium Jugurthæ adesse;	la perte de Jugurtha approcher;
ceterum id modo agitari,	du reste cela seulement être-en-question,
periretne sua virtute	s'il périrait par *leur* courage
an Metelli :	ou *par celui* de Métellus :
proinde reputaret	*falloir* donc qu'il réfléchît
cum suo animo,	avec son esprit (en lui-même),
mallet præmia	*s*'il aimait-mieux des récompenses
an cruciatum. »	ou des tortures. »
LXXI. Sed	LXXI. Or
quum hæ litteræ allatæ,	lorsque cette lettre *fut* apportée,
forte Nabdalsa,	par hasard Nabdalsa,
fessus corpore exercito,	fatigué, *son* corps ayant été exercé,
quiescebat in lecto :	reposait sur un lit :
ubi,	où (et là),

verbis, primo cura, deinde, uti ægrum animum solet, somnus cepit. Erat ei Numida quidam negotiorum curator, fidus acceptusque, et omnium consiliorum, nisi novissumi, particeps. Qui postquam allatas litteras audivit, ex consuetudine ratus opera aut ingenio suo opus esse, in tabernaculum introit : dormiente illo, epistolam, super caput in pulvino temere positam, sumit ac perlegit; dein propere, cognitis insidiis, ad regem pergit. Nabdalsa, post paulo experrectus, ubi neque epistolam reperit, et rem omnem, uti acta, cognovit[1], primo indicem persequi conatus, postquam id frustra fuit, Jugurtham placandi gratia accedit : « Quæ ipse paravisset facere, perfidia clientis sui præventa : » lacrumans obtestatur per amicitiam, perque sua antea fideliter acta, ne super tali scelere suspectum sese haberet.

LXXII. Ad ea rex, aliter atque animo gerebat, placide res-

qu'il eut pris connaissance du message de Bomilcar, le souci d'abord, puis le sommeil, suite ordinaire de l'accablement d'esprit, s'empara de lui. Or il avait pour secrétaire un Numide, objet de sa confiance et de son affection, et initié à tous ses desseins, le dernier excepté. Dès que cet homme apprend qu'il est arrivé une lettre, convaincu, par l'effet de l'habitude, qu'on peut avoir besoin de ses services ou de ses avis, il pénètre dans la tente, trouve son maître endormi, prend la lettre négligemment placée sur l'oreiller au-dessus de sa tête, la lit d'un bout à l'autre, connaît ainsi le complot, et se met en route en toute hâte pour les quartiers du roi. De son côté, Nabdalsa ne tarde guère à s'éveiller : il remarque l'absence de la lettre, perce aussitôt tout le mystère, et tente d'abord d'atteindre le dénonciateur. Forcé d'y renoncer, il se rend à son tour auprès de Jugurtha pour l'apaiser : « La perfidie de son serviteur n'a fait, lui dit-il, que le prévenir dans une démarche qu'il se proposait de faire lui-même; » en même temps il le conjure avec larmes, au nom de leur amitié, au nom de sa fidélité passée, de ne point le soupçonner d'un pareil crime.

LXXII. Le roi, dissimulant le fond de sa pensée, lui répond avec

verbis Bomilcaris	les termes (avis) de Bomilcar
cognitis,	ayant été examinés (lus),
primo cura,	d'abord l'inquiétude,
deinde somnus cepit,	puis le sommeil *le* prit,
uti solet	comme il a-coutume *de prendre*
animum ægrum.	une âme malade.
Quidam Numida erat ei,	Un certain Numide était à lui,
curator negotiorum	*comme* gérant de *ses* affaires,
fidus acceptusque,	objet-de-*sa*-confiance et bien-vu *de lui.*
et particeps	et ayant-*sa*-part (étant au courant)
omnium consiliorum,	de tous *ses* projets,
nisi novissumi.	excepté du dernier.
Qui postquam audivit	Après que celui-ci eut appris
litteras allatas,	une lettre *avoir été* apportée,
ratus ex consuetudine	convaincu d'après l'habitude
esse opus opera	être besoin de *son* ministère
aut suo ingenio,	ou de son esprit (de ses avis),
introit in tabernaculum :	il entre dans la tente :
illo dormiente,	lui (Nabdalsa) dormant *toujours,*
sumit ac perlegit	il prend et lit-d'un-bout-à-l'autre
epistolam positam temere	la lettre placée inconsidérément
in pulvino super caput;	sur le chevet au-dessus de *sa* tête;
dein, insidiis cognitis,	puis, le complot *ainsi* découvert,
pergit propere ad regem.	il va en hâte vers le roi.
Ubi Nabdalsa,	Dès que Nabdalsa,
experrectus paulo post,	s'étant réveillé un peu après,
neque reperit epistolam,	et ne trouva *plus* la lettre,
et cognovit omnem rem,	et comprit toute l'affaire,
uti acta,	comme *elle s'était* passée,
conatus primo	s'étant efforcé d'abord
persequi indicem,	de poursuivre le dénonciateur,
postquam id fuit frustra,	comme cette *poursuite* fut en vain,
accedit Jugurtham	il va-trouver Jugurtha
gratia placandi :	en vue de *l'*apaiser :
« Quæ ipse paravisset fa-	*il lui dit* « Ce que lui-même se disposait à
præventa [cere,	*avoir été* prévenu [faire,
perfidia sui clientis : »	par la perfidie de son client : »
lacrumans obtestatur	en pleurant il *le* conjure
per amicitiam,	au nom de *leur* amitié,
perque sua	et au nom de ses *propres actes*
antea acta fideliter,	jusque-là accomplis avec-fidélité,
ne haberet sese suspectum	qu'il ne le tînt pas *pour* suspect
super tali scelere.	à propos d'un tel crime.
LXXII. Ad ea rex,	LXXII. A ces *mots* le roi,
aliter atque gerebat	*tout* autrement qu'il *ne* se comportait
animo,	en esprit,
respondit placide.	répondit avec-douceur.

pondit. Bomilcare aliisque multis, quos socios insidiarum cognoverat, interfectis, iram oppresserat, ne qua ex eo negotio seditio oriretur. Neque post id locorum[1] Jugurthæ dies aut nox ulla quieta fuere : neque loco, neque mortali cuiquam aut tempori satis credere ; cives, hostes juxta metuere ; circumspectare omnia, et omni strepitu pavescere ; alio atque alio loco, sæpe contra decus regium, noctu requiescere ; interdum somno excitus, arreptis armis, tumultum facere : ita formidine, quasi vecordia, exagitari.

LXXIII. Igitur Metellus, ubi de casu Bomilcaris et indicio patefacto ex perfugis cognovit, rursus, tanquam ad integrum bellum, cuncta parat festinatque. Marium, fatigantem de profectione, simul et invisum et offensum sibi[2], parum idoneum ratus, domum dimittit[3]. Et Romæ plebes, litteris quæ de Metello ac Mario missæ erant cognitis, volenti animo de ambo-

bienveillance. Content du supplice de Bomilcar et de plusieurs autres, reconnus complices de sa trahison, il crut devoir étouffer son ressentiment contre Nabdalsa, de peur d'exciter quelque sédition. Du reste, à partir de cette époque, il n'y eut plus de repos pour lui, ni jour ni nuit : pas un lieu, pas une personne, pas un instant qui n'éveillât ses soupçons : il craignait ses concitoyens à l'égal des ennemis, épiait tout avec anxiété, s'épouvantait du moindre bruit : la nuit, il reposait tantôt ici, tantôt là, souvent au mépris des bienséances du rang royal ; parfois même, s'éveillant en sursaut, il saisissait ses armes et donnait l'alarme autour de lui. Les terreurs qui l'assiégeaient étaient devenues un véritable délire.

LXXIII. Cependant Métellus, informé par des transfuges du triste sort de Bomilcar et des révélations faites à Jugurtha, s'empresse de faire des préparatifs comme pour une guerre toute nouvelle. Mais d'abord, cédant aux obsessions de Marius qu'il ne peut souffrir, et qui, de son côté, est trop vivement piqué contre lui, pour qu'il puisse compter beaucoup sur ses services, il le laisse enfin partir. — A Rome, le peuple avait accueilli fort volontiers les lettres relatives à Métellus et à Marius, et l'opinion qu'elles exprimaient sur tous deux. La no

Bomilcare	Bomilcar
multisque aliis,	et beaucoup d'autres,
quos cognoverat	qu'il avait appris
socios insidiarum,	*avoir été* complices du complot,
interfectis,	*une fois* mis-à-mort,
oppresserat iram,	il avait étouffé *son* ressentiment,
ne qua seditio	de peur que quelque sédition
oriretur ex eo negotio.	ne sortît de cette affaire.
Neque dies aut nox ulla	*Mais* ni jour ou (ni) nuit aucune
fuere quieta Jugurthæ	ne furent tranquilles pour Jugurtha
post id locorum :	depuis cela de lieu (à partir de là) :
credere satis neque loco,	*lui* de ne se fier assez ni à lieu,
neque mortali	ni à mortel
aut tempori cuiquam;	ou à temps quelconque;
metuere juxta	de redouter indistinctement
cives, hostes;	*et* citoyens, *et* ennemis;
circumspectare omnia,	d'inspecter-en-tout-sens toutes choses,
et pavescere omni strepitu;	et de s'épouvanter de tout bruit;
requiescere noctu	de reposer pendant-la-nuit
alio atque alio loco,	en un autre et (puis) en un autre lieu,
sæpe contra decus regium;	souvent contre la bienséance royale;
interdum excitus somno	parfois éveillé de *son* sommeil
facere tumultum,	de faire une alarme,
armis arreptis :	*ses* armes étant saisies *par lui :*
ita exagitari formidine	*et* ainsi d'être agité par l'effroi
quasi vecordia.	comme par un délire.
LXXIII. Igitur Metellus,	LXXIII. Donc Métellus,
ubi cognovit ex perfugis	dès qu'il fut informé par des transfuges
de casu Bomilcaris	du malheur de Bomilcar
et indicio patefacto,	et de la dénonciation faite-clairement,
rursus parat cuncta	de nouveau dispose tout
festinatque	et agit-avec-empressement
tanquam ad bellum	comme pour une guerre
integrum.	non-entamée (toute nouvelle).
Dimittit domum Marium,	Il renvoie au-pays (à Rome) Marius,
fatigantem	qui l'importunait *sans cesse*
de profectione,	à propos du départ *qu'il avait demandé,*
simul et invisum	*et* d'ailleurs à la fois haï *de lui*
et offensum sibi,	et piqué contre lui,
ratus parum idoneum.	*il le renvoie, le* jugeant peu propre *à l'aider.*
Et Romæ plebes,	Et (cependant) à Rome le peuple,
litteris cognitis,	les lettres *une fois* connues,
quæ missæ erant	lesquelles avaient été envoyées
de Metello ac Mario,	concernant Métellus et Marius,
acceperant	avait accueilli
animo volenti	d'un esprit *le* voulant (volontiers)
de ambobus.	*les rapports faits* sur tous-deux.

bus acceperant. Imperatori nobilitas, quæ antea decori, invidiæ esse : at illi alteri generis humilitas favorem addiderat. Ceterum in utroque magis studia partium quam bona aut mala sua moderata. Præterea seditiosi magistratus volgum exagitare, Metellum omnibus concionibus capitis arcessere [1], Marii virtutem in majus celebrare. Denique plebes sic accensa, uti opifices agrestesque omnes, quorum res fidesque in manibus sitæ erant, relictis operibus, frequentarent Marium, et sua necessaria post illius honorem ducerent. Ita, perculsa nobilitate, post multas tempestates [2] novo homini consulatus mandatur; et postea populus, a tribuno plebis Manilio Mancino rogatus quem vellet cum Jugurtha bellum gerere, frequens Marium jussit. Senatus paulo ante Metello Numidiam decreverat [3] : ea res frustra fuit.

blesse du proconsul avait cessé d'être un titre d'honneur, pour devenir un titre de réprobation ; au contraire, la basse extraction de son rival ajoutait à sa popularité : en somme, l'esprit de parti pesait plus dans la balance que les mérites ou les défauts réels de chacun d'eux. Ajoutez à cela que des tribuns séditieux travaillaient à agiter les masses, demandaient dans toutes leurs harangues des poursuites contre Métellus comme traître à la patrie, exaltaient outre mesure la vertu de Marius. Tel fut enfin l'enthousiasme du peuple, qu'on vit en foule et les artisans et les gens de la campagne, tous ces hommes qui n'ont d'autre existence, d'autre crédit que le travail de leurs mains, abandonner leur ouvrage pour faire cortége à Marius et sacrifier au succès de son ambition les nécessités de leur propre vie. C'est ainsi qu'à la stupéfaction de la noblesse, le consulat fut, après de longues années, déféré à un homme nouveau. Ce ne fut pas tout : le peuple, consulté bientôt par le tribun Manilius Mancinus sur le choix du général à qui serait confiée la guerre contre Jugurtha, désigna unanimement Marius ; et le décret par lequel le sénat, peu de temps auparavant, avait assigné la Numidie à Métellus, demeura sans effet.

Imperatori	Au général (à Métellus)
nobilitas esse invidiæ,	*sa* noblesse d'être (était) à objet-d'envie,
quæ decori	laquelle *lui avait été* à honneur
antea :	auparavant :
at illi alteri	mais à cet autre (à Marius)
humilitas generis	l'humilité de *sa* naissance
addiderat favorem.	avait concilié la faveur *populaire*.
Ceterum in utroque	Du reste à l'égard de l'un et-l'autre
studia partium	les affections des partis (l'esprit de parti)
moderata magis	réglèrent *les choses* (pesèrent) plus
quam sua bona aut mala.	que leurs *propres* mérites ou défauts.
Præterea	Outre-cela
magistratus seditiosi	des magistrats séditieux
exagitare volgum,	d'agiter *sans cesse* la multitude,
arcessere Metellum	de mander (d'accuser) Métellus
capitis	*de crime* de tête (de crime capital, de trahison)
omnibus concionibus,	dans toutes *leurs* harangues,
celebrare in majus	de célébrer en plus grand (en l'exagérant)
virtutem Marii.	le mérite de Marius.
Denique	Enfin
plebes sic accensa,	le peuple *fut* tellement enflammé,
uti omnes opifices	que tous les ouvriers
agrestesque,	et les gens-de-la-campagne,
quorum res fidesque	dont *tout* l'avoir et le crédit
sitæ erant in manibus,	consistaient dans *leurs* mains (leur travail),
operibus relictis,	*leurs* travaux étant abandonnés,
frequentarent Marium	escortaient-en-foule Marius
et ducerent	et estimaient (faisaient passer)
sua necessaria	leurs *propres* nécessités
post honorem illius.	après son élévation *au consulat*.
Ita,	Donc,
nobilitate perculsa,	la noblesse étant frappée *de stupeur*,
consulatus	le consulat
mandatur homini novo	est confié à un homme nouveau
post multas tempestates;	après beaucoup de temps (d'années);
et postea populus,	et après-cela le peuple,
rogatus a tribuno plebis	consulté par le tribun du peuple
Manilio Mancino	Manilius Mancinus
quem vellet	*pour savoir* qui il voulait
gerere bellum	*pour* faire la guerre
cum Jugurtha,	avec (contre) Jugurtha,
frequens	en-grand-nombre
jussit Marium.	ordonna *que ce fût* Marius.
Senatus paulo ante	*Or* le sénat un peu auparavant
decreverat	avait adjugé-par-décret
Numidiam Metello :	la Numidie à Métellus :
ea res fuit frustra.	cette chose (ce décret) fut en vain (inutile).

LXXIV. Eodem tempore Jugurtha, amissis amicis (quorum plerosque ipse necaverat; ceteri formidine, pars ad Romanos, alii ad regem Bocchum profugerant), quum neque bellum geri sine administris posset, et novorum fidem in tanta perfidia veterum experiri periculosum duceret, varius incertusque agitabat. Neque illi res, neque consilium aut quisquam hominum satis placebat : itinera præfectosque in dies mutare; modo advorsum hostes, interdum in solitudines pergere; sæpe in fuga, ac post paulo in armis spem habere; dubitare, virtuti popularium an fidei minus crederet : ita, quocumque intenderat, res advorsæ erant. Sed inter eas moras repente sese Metellus cum exercitu ostendit. Numidæ ab Jugurtha pro tempore parati instructique; dein prœlium incipitur. Qua in parte rex adfuit, ibi aliquandiu certatum; ceteri omnes ejus milites primo concursu pulsi fugatique, Romani signorum et

LXXIV. En Afrique, Jugurtha avait perdu tous ses amis : lui-même avait fait périr la plupart d'entre eux; les autres, effrayés, s'étaient réfugiés soit auprès des Romains, soit auprès du roi Bocchus. Ne pouvant conduire la guerre à lui seul, et estimant dangereux de tenter la foi d'agents nouveaux, après tant de perfidie de la part des anciens, il était indécis, irrésolu, inquiet; constamment mécontent des événements, de ses projets, de tout le monde, il changeait tous les jours de route et d'officiers, tantôt marchant à l'ennemi, tantôt s'enfonçant dans les déserts; mettant son espoir, le plus souvent dans la fuite, un instant après dans ses armes; ne sachant de quoi se défier le plus, de la valeur ou de la fidélité de ses sujets; ne voyant que désastres, de quelque côté qu'il portât ses vues. — Telles étaient ses hésitations, quand Métellus se montra tout à coup avec son armée. Jugurtha n'eut que le temps de disposer, de ranger ses troupes comme il put, et la bataille s'engagea aussitôt. Là où le roi se trouvait en personne, les Numides résistèrent quelque temps; partout ailleurs, ils furent, dès le premier choc, repoussés et mis en fuite. Les Romains prirent une certaine quantité de dra-

LXXIV. Eodem tempore	LXXIV Dans le même temps
Jugurtha, amicis amissis	Jugurtha, *ses* amis étant perdus
(quorum ipse	(desquels lui-même
necaverat plerosque;	avait tué la plupart;
ceteri profugerant	les autres s'étaient enfuis
formidine,	de crainte,
pars ad Romanos,	quelques-uns auprès des Romains,
alii ad regem Bocchum),	d'autres vers le roi Bocchus),
quum et bellum	*Jugurtha, dis-je,* attendu-que et la guerre
non posset geri	ne pouvait se faire
sine administris,	sans aides,
et duceret periculosum	et il tenait *pour* dangereux
experiri fidem novorum	d'essayer la foi d'*aides* nouveaux [ciens,
in tanta perfidia veterum,	dans (après) une si-grande perfidie des an-
agitabat varius	restait changeant-sans-cesse-d'avis
incertusque.	et indécis.
Neque res, neque consilium	Ni chose, ni projet *quelconque*,
aut quisquam hominum	ou (ni) qui-que-ce-fût d'entre les hommes
placebat illi satis :	*ne* lui plaisait assez :
mutare in dies	*il ne cessait* de changer *de jour* en jour
itinera præfectosque;	*ses* routes et *ses* officiers;
pergere	de poursuivre *sa marche*
modo advorsum hostes,	tantôt contre les ennemis,
interdum in solitudines;	parfois dans les déserts;
habere spem	d'avoir (de placer) *son* espérance
sæpe in fuga,	souvent dans la fuite,
ac paulo post in armis;	et un peu après dans les armes;
dubitare,	d'hésiter
crederet minus virtuti	s'il se fierait moins au courage
an fidei popularium :	ou à la fidélité de *ses* compatriotes :
ita res erant advorsæ,	ainsi les choses *lui* étaient contraires,
quocumque intenderat.	partout-où il avait tourné *ses vues*.
Sed inter eas moras	Cependant au milieu de ces retards
Metellus	Métellus
ostendit sese repente	se montre tout-à-coup
cum exercitu.	avec *son* armée.
Numidæ parati	Les Numides *sont* disposés
instructique ab Jugurtha	et rangés par Jugurtha [stance;
pro tempore;	suivant (comme le permet) la circon-
dein prœlium incipitur.	puis le combat s'engage.
In parte qua rex adfuit,	Du côté où le roi fut-présent,
ibi certatum aliquandiu;	là il fut lutté quelque-temps;
omnes ceteri milites ejus	*mais* tous ses autres soldats
pulsi fugatique	*furent* repoussés et mis-en-fuite
primo concursu.	au premier choc.
Romani potiti [rum	Les Romains se rendirent-maîtres
aliquanto numero signo-	d'un certain nombre de drapeaux

armorum aliquanto numero, hostium paucorum potiti[1]: nam ferme Numidas in omnibus prœliis pedes magis quam arma tuta[2] sunt.

LXXV. Ea fuga impensius modo rebus suis diffidens, cum perfugis et parte equitatus in solitudines, dein Thalam[3] pervenit : id oppidum magnum et opulentum, ubi plerique thesauri filiorumque ejus multus pueritiæ cultus erat. Quæ postquam Metello comperta, quanquam inter Thalam flumenque proxumum, spatio millium quinquaginta, loca arida atque vasta esse cognoverat, tamen spe patrandi belli, si ejus oppidi potitus foret, omnes asperitates supervadere ac naturam etiam vincere aggreditur. Igitur omnia jumenta sarcinis levari jubet, nisi frumento dierum decem ; ceterum utres modo et alia aquæ idonea portari. Præterea conquirit ex agris quamplurimum potest domiti pecoris : eo[4] imponit vasa cujusque modi,

peaux et d'armes, mais fort peu d'ennemis : dans les combats, en général, les Numides durent toujours leur salut moins à leurs armes qu'à la vitesse de leurs pieds.

LXXV. Cette déroute accrut encore le découragement de Jugurtha : suivi des transfuges et d'une partie de sa cavalerie, il gagne les déserts, puis Thala, grande et riche ville, où étaient ses trésors et le somptueux attirail qui entourait l'enfance de ses fils. A cette nouvelle, Métellus n'hésite pas, quoiqu'il sache fort bien qu'entre Thala et le fleuve le plus rapproché s'étendent cinquante milles de terres arides et nues : dans l'espoir d'en finir avec la guerre par la prise de cette place, il forme la résolution de surmonter toutes les difficultés et de vaincre la nature elle-même. En conséquence les bêtes de somme, débarrassées par son ordre de tout bagage, sont aussitôt chargées du blé nécessaire pour dix jours, ainsi que d'outres et de différents vaisseaux propres à recevoir de l'eau. De plus, il tire de la campagne le plus qu'il peut d'animaux domestiques, et les fait

et armorum,	et d'armes,
paucorum hostium :	*mais* de peu d'ennemis :
nam pedes	car *leurs* pieds
magis quam arma	plus que *leurs* armes
tuta sunt Numidas	protégèrent les Numides
ferme in omnibus prœliis.	presque dans tous les combats.
LXXV. Ea fuga	LXXV. D'après cette fuite
Jugurtha	Jugurtha
diffidens suis rebus	se défiant de ses affaires (de sa fortune)
impensius modo,	plus fortement seulement (encore plus),
pervenit cum perfugis	parvient avec les transfuges
et parte equitatus	et *avec* une partie de *sa* cavalerie
in solitudines,	dans des déserts,
dein Thalam :	puis à Thala :
id oppidum magnum	c'*était* une ville grande
et opulentum,	et opulente,
ubi plerique thesauri	où la plupart de *ses* trésors *étaient*
eratque cultus multus	et *où* était l'appareil pompeux
pueritiæ filiorum ejus.	de l'enfance de ses fils.
Quæ postquam comperta	Quand ces *détails* furent *une fois* appris
Metello,	par Métellus,
quanquam cognoverat	quoiqu'il sût
loca arida atque vasta,	des lieux arides et nus,
spatio	dans une étendue
quinquaginta millium,	de cinquante milles,
esse inter Thalam	être entre Thala
flumenque proxumum,	et le fleuve le plus proche,
tamen spe patrandi belli,	toutefois par l'espoir d'achever la guerre,
si potitus foret	s'il venait à s'emparer
ejus oppidi,	de cette ville,
aggreditur supervadere	il entreprend de surmonter
omnes asperitates	toutes les difficultés *de terrain*
ac vincere etiam naturam.	et de vaincre même la nature.
Jubet igitur	Il ordonne donc
omnia jumenta	toutes les bêtes-de-somme
levari sarcinis,	être soulagées (délivrées) de bagages,
nisi frumento	excepté du blé
decem dierum;	de dix jours (suffisant pour dix jours);
ceterum utres modo	du reste des outres seulement
et alia idonea aquæ	et autres *vases* propres à l'eau
portari.	être transportés.
Præterea	Outre-cela
conquirit ex agris	il met-en-réquisition dans les champs
quamplurimum potest	le plus qu'il peut
pecoris domiti :	de bétail dompté (d'animaux domestiques) :
imponit eo	il place là (sur leur dos)
vasa cujusque modi,	des ustensiles de toute sorte,

pleraque lignea, collecta ex tuguriis Numidarum. Ad hoc finitumis imperat, qui se post regis fugam Metello dederant, quamplurimum quisque aquæ portarent; diem locumque, ubi præsto forent, prædicit. Ipse ex flumine, quam proxumam oppido aquam supra diximus, jumenta onerat. Eo modo instructus ad Thalam proficiscitur. Deinde ubi ad id loci ventum, quo Numidis præceperat, et castra posita munitaque sunt, tanta repente cœlo missa vis aquæ dicitur, ut ea modo exercitui satis superque foret : præterea commeatus spe amplior, quia Numidæ, sicuti plerique in nova deditione, officia intenderant. Ceterum milites, religione, pluvia magis usi, eaque res multum animis eorum addidit; nam rati sese Dis immortalibus curæ esse. Deinde postero die, contra opinionem Jugurthæ, ad Thalam perveniunt. Oppidani, qui se locorum aspe-

couvrir de vases de toute sorte, la plupart en bois, recueillis dans les cabanes des Numides. Enfin il enjoint aux habitants des cantons voisins, qui se sont rendus à lui après la défaite du roi, de charrier autant d'eau que chacun d'eux en pourra transporter, et d'avance il leur désigne le jour et le lieu où ils devront se présenter. Lui-même se dirige vers le fleuve que nous avons dit être le plus rapproché, y fait charger les bêtes de somme, et, ainsi muni, part pour Thala. Déjà l'on avait atteint l'endroit assigné aux Numides, déjà le camp était assis et fortifié, quand tout à coup, dit-on, il tomba une pluie tellement abondante, qu'elle eût, à elle seule, plus que suffi aux besoins de l'armée. L'apport surpassa d'ailleurs toutes les espérances; car les Numides, comme il arrive en général dans les premiers temps d'une soumission, avaient été au delà de leurs obligations. Quoi qu'il en soit, nos soldats, par superstition, employèrent de préférence l'eau de la pluie, et cet accident ajouta beaucoup à leur ardeur : ils se persuadèrent que les Dieux immortels veillaient spécialement sur eux. — Le lendemain, contre l'attente de Jugurtha, les Romains parviennent à Thala. Les habitants, qui s'étaient crus parfaitement protégés par l'extrême difficulté des abords, furent confondus de la

pleraque lignea,	la plupart en bois,
collecta ex tuguriis	recueillis des (dans les) chaumières
Numidarum.	des Numides.
Ad hoc imperat finitumis,	Outre cela il enjoint aux *habitants* voisins,
qui se dederant Metello	qui s'étaient rendus à Métellus
post fugam regis,	après la fuite du roi,
portarent quisque	qu'ils transportassent chacun
quamplurimum aquæ;	le plus *possible* d'eau;
prædicit diem locumque,	il *leur* indique-d'avance le jour et le lieu,
ubi forent præsto.	où ils devaient être sous-la-main (présents).
Ipse onerat jumenta	Lui-même fait-charger les bêtes-de-somme
ex flumine,	*d'eau tirée* du fleuve,
quam aquam	laquelle eau
diximus supra	nous avons dit ci-dessus
proxumam oppido.	*être* la plus proche de la ville.
Instructus eo modo	Muni de cette manière
proficiscitur ad Thalam.	il part pour Thala.
Deinde ubi ventum	Ensuite dès qu'on fut arrivé
ad id loci,	à cela de lieu (à l'endroit),
quo præceperat Numidis,	où il avait ordonné aux Numides *de se*
et castra posita sunt	et qu'un camp eut été établi [*rendre,*
munitaque,	et fortifié,
tanta vis aquæ	une si-grande quantité d'eau
dicitur repente missa cœlo,	est dite *avoir été* soudain envoyée du ciel,
ut ea modo foret satis	que cette *eau* seulement fut assez
superque exercitui :	et trop pour l'armée :
præterea commeatus	outre-cela la provision-apportée
amplior spe,	*fut* plus grande que l'espoir (qu'on n'es-
quia Numidæ,	parce que les Numides, [pérait),
sicuti plerique	comme la plupart des *hommes*
in deditione nova,	dans *le moment d'*une reddition récente,
intenderant officia.	avaient tendu (exagéré) *leurs* obligations.
Ceterum milites,	Du reste *nos* soldats,
religione,	par superstition,
usi magis	firent-usage davantage
pluvia,	de l'*eau de la* pluie,
eaque res addidit multum	et cette circonstance ajouta beaucoup
animis eorum;	à leurs esprits (à leur ardeur);
nam rati sese esse curæ	car *ils furent* convaincus eux être à souci
Dis immortalibus.	aux Dieux immortels.
Deinde die postero,	Ensuite le jour suivant,
contra opinionem	contre l'opinion (l'attente)
Jugurthæ,	de Jugurtha,
perveniunt ad Thalam.	ils parviennent à Thala.
Oppidani,	Les habitants-de-la-ville,
qui crediderant se munitos	qui s'étaient crus protégés
asperitate locorum,	par la difficulté des lieux (des abords),

ritate munitos crediderant, magna atque insolita re perculsi, nihilo segnius bellum parare : idem nostri facere.

LXXVI. Sed rex, nihil jam infectum [1] Metello credens (quippe qui omnia, arma, tela, locos, tempora, denique naturam ipsam, ceteris imperitantem, industria vicerat), cum liberis et magna parte pecuniæ ex oppido noctu profugit. Neque postea in ullo loco amplius una die aut una nocte moratus, simulabat sese negotii gratia properare ; ceterum proditionem timebat, quam vitare posse celeritate putabat [2] : nam talia consilia per otium et ex opportunitate capi. At Metellus ubi oppidanos prœlio intentos, simul oppidum et operibus et loco munitum videt, vallo fossaque mœnia circumvenit. Deinde locis ex copia maxume idoneis vineas agere, aggerem jacere, et super aggerem impositis turribus opus et administros [3] tu-

grandeur, du merveilleux d'un tel succès ; toutefois ils ne s'en disposèrent pas moins activement au combat : les nôtres en firent autant.

LXXVI. Quant à Jugurtha, convaincu qu'il n'était désormais rien d'impossible à un général dont l'activité avait triomphé de tout, des armes, des traits, des positions, des circonstances, enfin de la nature elle-même, qui d'ordinaire impose ses lois aux mortels, il s'enfuit de la ville pendant la nuit avec ses enfants et une grande partie de ses trésors. Depuis ce moment, il ne s'arrêta pas un seul jour, pas une seule nuit dans le même endroit : partout il prétextait l'urgence de ses affaires ; au fond, il craignait la trahison et se flattait d'y échapper par la rapidité de sa fuite, de tels complots supposant toujours, suivant lui, le loisir d'épier les occasions. — Cependant, à la vue d'habitants si bien disposés pour le combat, à la vue d'une ville si admirablement fortifiée et par l'art et par la nature, Métellus entoure les murs d'une palissade et d'un fossé ; puis, aux endroits les plus favorables dans la circonstance, il fait dresser des mantelets, jeter une terrasse, élever sur cette terrasse des tours destinées à protéger

perculsi re magna	frappés de *cette* chose grande
atque insolita,	et inaccoutumée,
parare bellum	*se mettent à* préparer la guerre [vement):
nihilo segnius:	en rien plus mollement (non moins acti-
nostri facere idem.	les nôtres, de faire la même chose.
LXXVI. Sed rex	LXXVI. Cependant le roi
credens	croyant
nihil jam infectum	rien *n'être* désormais impraticable
Metello,	pour Métellus, [vité
quippe qui industria	à-savoir *pour un homme* qui par *son* acti-
vicerat omnia,	avait triomphé de toutes choses,
arma, tela,	des armes, des traits,
locos, tempora,	des lieux, des temps,
denique naturam ipsam,	enfin de la nature elle-même,
imperitantem	qui impose-ses-lois
ceteris,	à tous-les-autres *hommes*,
profugit ex oppido noctu	se sauve de la ville pendant-la-nuit
cum liberis	avec *ses* enfants
et magna parte pecuniæ.	et une grande partie de *son* argent.
Neque postea moratus	Et désormais ne séjournant *plus*
in ullo loco	dans aucun endroit
amplius una die	plus d'un-seul jour
aut una nocte,	ou d'une-seule nuit,
simulabat sese properare	il feignait lui-même se hâter
gratia negotii;	pour cause d'affaire;
ceterum	du reste (mais au fond)
timebat proditionem,	il redoutait la trahison,
quam putabat posse vitare	qu'il pensait pouvoir éviter
celeritate :	par de la célérité :
nam talia consilia	car *il pensait que* de tels partis
capi per otium	*ne* se prendre (ne se prenaient) *qu'*à loisir
et ex opportunitate.	et d'après l'occasion.
At ubi Metellus	Mais quand Métellus
videt oppidanos	voit les habitants-de-la-ville
intentos prœlio,	activement-disposés au combat,
simul oppidum munitum	*et* en même temps la ville défendue
et operibus et loco,	et par des travaux et par *sa* position,
circumvenit mœnia	il entoure les murs
vallo fossaque.	d'un retranchement et d'un fossé.
Deinde	Ensuite [*que*
locis maxume idoneis	dans les endroits les plus propres *à l'atta-*
ex copia	d'après la facilité *qu'ils offrent à l'ennemi*
agere vineas,	*il se met à* conduire des mantelets,
jacere aggerem, [tros	*à* jeter une terrasse,
et tutari opus et adminis-	et *à* défendre travaux et travailleurs
turribus	par des tours
impositis super aggerem;	dressées sur la terrasse

tari; contra hæc oppidani festinare, parare : prorsus ab utrisque nihil reliquum fieri. Denique Romani, multo ante labore prœliisque fatigati, post dies quadraginta quam eo ventum erat, oppido modo potiti : præda omnis a perfugis corrupta. Ii postquam murum arietibus[1] feriri resque suas afflictas vident, aurum atque argentum, et alia, quæ prima ducuntur, domum regiam comportant : ibi, vino et epulis onerati, illaque et domum et semet igni corrumpunt; et, quas victi ab hostibus pœnas metuerant, eas ipsi volentes pependere.

LXXVII. Sed pariter cum capta Thala legati ex oppido Lepti ad Metellum venerant, orantes uti præsidium præfectumque eo mitteret : « Hamilcarem quemdam, hominem nobilem, factiosum, novis rebus studere, advorsum quem neque imperia magistratuum neque leges valerent : ni id festinaret, in summo periculo suam salutem, illorum socios fore. » Nam

et travaux et travailleurs. A ces moyens d'attaque les assiégés se hâtent d'opposer leurs moyens de défense : ni d'un côté ni de l'autre, rien n'est oublié. Ce ne fut qu'au bout de quarante jours que les Romains, déjà épuisés par tant de fatigues et de combats antérieurs, se rendirent maîtres du corps de la place. Quant au butin, les transfuges l'avaient complétement détruit : lorsqu'en effet ils avaient vu le rempart battu par le bélier et leur cause perdue sans ressources, ils avaient transporté au palais du roi l'or, l'argent, tous les objets que les mortels estiment les plus précieux ; et là, après s'être gorgés de vin et de mets, ils avaient tout livré aux flammes, et les trésors, et le palais, et leurs propres personnes, s'infligeant ainsi volontairement eux-mêmes le châtiment qu'ils redoutaient de la part de l'ennemi vainqueur.

LXXVII. A peine Thala était-elle prise, que des députés de Leptis vinrent prier Métellus de leur envoyer une garnison et un gouverneur : « Un certain Hamilcar, homme distingué par sa naissance et puissant par son crédit, cherchait à exciter une révolution dans la ville : contre lui, ni l'autorité des magistrats ni celle des lois ne pouvaient rien : si Métellus ne se hâtait, les plus grands dangers menaçaient leur existence, l'existence d'une cité alliée de Rome. »

contra hæc	en-réponse-à ces *travaux*
oppidani festinare,	les habitants de s'empresser,
parare :	de se préparer :
prorsus	en un mot
nihil fieri reliquum	rien n'être fait de reste (rien n'est omis)
ab utrisque.	par les deux *partis* (ni par les uns ni pas
Denique Romani,	Enfin les Romains, [les autres).
fatigati multo ante	fatigués *déjà* beaucoup auparavant
labore prœliisque,	par *leur* travail et *leurs* combats,
post quadraginta dies	après quarante jours (quarante jours
quam ventum erat eo,	qu'on était arrivé là, [après)
potiti oppido modo :	s'emparèrent de la ville seulement :
omnis præda	*du reste* tout le butin
corrupta a perfugis.	*avait été* détruit par les transfuges.
Postquam ii vident	Lorsque ceux-ci s'aperçoivent
murum feriri arietibus	le mur être battu par les béliers
suasque res afflictas,	et leurs intérêts *être* ruinés,
comportant domum regiam	ils transportent au palais du-roi
aurum atque argentum,	l'or et l'argent,
et alia,	et les autres *richesses*,
quæ ducuntur prima :	qui sont réputées les premières *de toutes :*
ibi, onerati vino et epulis,	là, chargés de vin et de mets,
corrumpunt igni	ils détruisent par le feu
illaque et domum et semet;	et ces *biens* et le palais et eux-mêmes ;
et, quas pœnas metuerant	et les châtiments qu'ils avaient redoutés,
victi ab hostibus,	*s'ils étaient* vaincus, *de la part* des ennemis,
ipsi pependere eas	eux-mêmes les payèrent (les subirent)
volentes.	*le* voulant (volontairement).
LXXVII. Sed legati	LXXVII. Cependant des envoyés
venerant ad Metellum	étaient venus vers Métellus
ex oppido Lepti	de la ville *de* Leptis [la prise de Thala),
pariter cum Thala capta,	en même temps avec Thala prise (aussitôt
orantes uti mitteret eo	demandant qu'il envoyât là (à Leptis)
præsidium præfectumque :	une garnison et un gouverneur :
« Quemdam Hamilcarem,	*ajoutant :* « Un certain Hamilcar,
hominem nobilem,	homme noble,
factiosum,	riche-et-influent,
studere rebus novis,	aspirer à des choses nouvelles (à une ré-
advorsum quem	*homme* contre lequel [volution),
neque imperia	ni les ordres
magistratuum	des magistrats
neque leges valerent :	ni les lois n'avaient-*aucune*-force :
ni festinaret id,	si *Métellus* ne hâtait cela,
salutem suam,	le salut d'-eux (habitants de Leptis),
socios illorum	les alliés d'eux (des Romains)
fore in summo periculo. »	devoir être dans le plus grand péril. »
Nam Leptitani,	En effet les habitants-de-Leptis,

Leptitani jam inde a principio belli Jugurthini ad Bestiam consulem, et postea Romam miserant, amicitiam societatemque rogatum : deinde, ubi ea impetrata, semper boni fidelesque mansere ; et cuncta a Bestia, Albino Metelloque imperata navi [1] fecerant. Itaque ab imperatore facile, quæ petebant, adepti : emissæ eo cohortes Ligurum quatuor, et C. Annius præfectus.

LXXVIII. Id oppidum ab Sidoniis conditum, quos accepimus [2], profugos ob discordias civiles, navibus in eos locos venisse; ceterum situm inter duas Syrtes, quibus nomen ex re [3] inditum. Nam duo sunt sinus prope in extrema Africa [4], impares magnitudine, pari natura : quorum proxuma terræ præalta sunt; cetera, uti fors tulit, alta, alia in tempestate vadosa. Nam ubi mare magnum esse et sævire ventis cœpit, limum

En effet, dès le début de la guerre contre Jugurtha, les habitants de Leptis s'étaient adressés au consul Bestia, puis directement à Rome, pour solliciter notre amitié et notre alliance. Depuis qu'ils les avaient obtenues, ils s'étaient montrés constamment dévoués et fidèles, et avaient obéi avec empressement à tous les ordres de Bestia, d'Albinus et de Métellus. Aussi le général leur accorda-t-il sans peine la faveur qu'ils demandaient : on leur envoya quatre cohortes de Liguriens, et C. Annius pour gouverneur.

LXXVIII. Leptis fut fondée par des Sidoniens, qui, suivant les traditions que j'ai recueillies, forcés de fuir leur patrie en proie aux discordes civiles, abordèrent dans ces parages : elle est située entre les deux Syrtes. — Quant aux Syrtes, ainsi nommées à raison du phénomène qui s'y produit, ce sont deux golfes de grandeur inégale, mais de semblable nature : tout près du rivage, leurs eaux sont très-profondes; partout ailleurs, elles sont, au gré du hasard, tantôt profondes, tantôt hérissées de bas-fonds. C'est qu'aussitôt que la mer grossit et que les vents se déchaînent, le flot y attire tout, limon, sa-

jam inde,	déjà dès-lors,
a principio	*à savoir* dès le principe
belli Jugurthini,	de la guerre contre-Jugurtha,
miserant	avaient envoyé *des députés*
ad consulem Bestiam	*d'abord* au consul Bestia
et postea Romam	et ensuite à Rome
rogatum amicitiam	pour solliciter l'amitié
societatemque :	et l'alliance *des Romains* :
deinde,	dès-lors,
ubi ea impetrata,	dès que ces *faveurs eurent été* obtenues,
mansere semper boni	ils restèrent toujours bons (serviables)
fidelesque;	et fidèles;
et navi	et diligents (avec zèle)
fecerant cuncta	ils avaient fait toutes les choses
imperata a Bestia,	commandées par Bestia,
Albino Metelloque.	*par* Albinus et *par* Métellus.
Itaque adepti facile	Aussi obtinrent-ils facilement
ab imperatore	du général
quæ petebant :	ce qu'ils demandaient :
quatuor cohortes Ligurum	quatre cohortes de Liguriens
emissæ eo,	*furent* expédiées là,
et C. Annius præfectus.	et Caius Annius *comme* gouverneur.
LXXVIII. Id oppidum	LXXVIII. Cette ville
conditum ab Sidoniis,	*fut* fondée par des Sidoniens,
quos accepimus,	lesquels nous avons appris (nous savons),
profugos	fugitifs (obligés de fuir leur patrie)
ob discordias civiles,	à cause de discordes civiles,
venisse navibus	être venus sur des vaisseaux
in eos locos;	dans ces parages;
ceterum situm	du reste *elle est* située
inter duas Syrtes,	entre les deux Syrtes,
quibus nomen inditum	auxquelles *ce* nom *fut* donné
ex re.	d'après le fait *qui s'y passe.*
Nam sunt duo sinus	Car *ce* sont deux golfes
prope in extrema Africa,	presque à l'extrémité de l'Afrique,
impares magnitudine,	inégaux en grandeur,
pari natura :	*mais* d'égale nature :
quorum	desquels
proxuma terræ	*les parties* les plus proches de la terre
sunt præalta;	sont très-profondes;
cetera, uti fors tulit,	les autres, selon que le hasard *l'*a voulu,
alta,	profondes,
in alia tempestate	*mais* dans un autre moment
vadosa.	pleines-de-bas-fonds.
Nam ubi mare	Car dès que la mer
cœpit esse magnum	commence à être forte
et sævire ventis,	et à être-furieuse (soulevée) par les vents.

arenamque et saxa ingentia fluctus trahunt : ita facies locorum cum ventis simul mutatur. Ejus civitatis lingua modo conversa connubio Numidarum ; legum cultusque pleraque Sidonica ; quæ eo facilius retinebant, quod procul ab imperio regis [1] ætatem agebant. Inter illos et frequentem Numidiam multi vastique loci erant.

LXXIX. Sed quoniam in has regiones per Leptitanorum negotia venimus, non indignum videtur egregium atque mirabile facinus duorum Carthaginiensium memorare : eam rem locus admonuit. Qua tempestate Carthaginienses pleræque Africæ imperitabant, Cyrenenses quoque magni atque opulenti fuere. Ager in medio arenosus, una specie : neque flumen neque mons erat, qui fines eorum discerneret ; quæ res eos in magno diuturnoque bello inter se habuit. Postquam utrinque legiones, item classes, sæpe fusæ fugatæque, et alteri alteros aliquan-

ble, pierres énormes ; et ainsi l'aspect des lieux change avec les vents. — La langue des habitants de Leptis s'est modifiée avec le temps par leurs alliances avec les Numides : du reste ils ont conservé en général les lois et les usages de Sidon ; et cela d'autant plus facilement, qu'ils vivaient loin du siége de l'autorité royale. Entre eux et la partie vraiment peuplée de la Numidie s'étendent au loin de vastes déserts.

LXXIX. Mais puisque les affaires de Leptis nous ont conduit dans ces contrées, peut-être ne sera-t-il pas déplacé de rapporter ici l'admirable, le merveilleux trait de deux Carthaginois, dont le souvenir nous a été rappelé par le lieu même. Au temps où les Carthaginois donnaient des lois à presque toute l'Afrique, les Cyrénéens aussi étaient puissants et opulents. Or, entre les deux États se développait une plaine sablonneuse, d'aspect partout uniforme : pas un fleuve, pas une montagne, qui pût servir à distinguer leurs frontières respectives ; et de là une guerre longue et sanglante. Déjà, de part et d'autre, des armées et des flottes avaient été battues et dispersées ; déjà les deux peuples s'étaient cruellement maltraités, et il était à

fluctus trahunt limum	les flots *y* traînent du limon
arenamque	et du sable
et ingentia saxa :	et d'immenses pierres :
ita facies locorum	*et* ainsi l'aspect des lieux
mutatur simul cum ventis.	se change en même temps avec les vents.
Lingua ejus civitatis	La langue de cette cité
conversa modo	*fut* changée récemment [les) Numides ;
connubio Numidarum ;	par le mariage des (par des mariages avec
pleraque legum cultusque	la plupart de *leurs* lois et usages
Sidonica ;	*sont* sidoniens ;
quæ retinebant	*et* ils les conservaient
eo facilius,	d'autant plus aisément,
quod agebant ætatem	qu'ils passaient *leur* âge (qu'ils vivaient)
procul ab imperio regis.	loin de l'autorité du roi.
Loci multi vastique	Des lieux nombreux et déserts
erant inter illos	étaient entre eux
et Numidiam frequentem.	et la Numidie peuplée.
LXXIX. Sed	LXXIX. Mais
quoniam venimus	puisque nous sommes venus
in has regiones	dans ces contrées
per negotia Leptitanorum,	*conduits* par les affaires des Leptitains,
non videtur indignum	il ne *nous* semble pas mal-à-propos
memorare facinus	de rappeler une action
egregium atque mirabile	héroïque et admirable
duorum Carthaginiensium:	de deux Carthaginois :
locus	le lieu
admonuit eam rem.	*m'*a rappelé ce fait.
Qua tempestate	Dans le temps où
Carthaginienses	les Carthaginois
imperitabant	donnaient-des-lois
pleræque Africæ,	à presque-toute l'Afrique,
Cyrenenses quoque	les Cyrénéens aussi
fuere magni atque opulenti.	furent grands et puissants.
In medio	Au milieu
ager arenosus ,	*s'étendait* une plaine sablonneuse ,
specie una :	d'apparence uniforme :
neque flumen	ni fleuve
neque mons erat,	ni montagne n'était,
qui discerneret fines eorum;	qui pût distinguer leurs limites *respectives;*
quæ res habuit eos inter se	laquelle circonstance les tint entre eux
in bello magno	dans une guerre grande (acharnée)
diuturnoque.	et longue.
Postquam utrinque	Quand de-part-et-d'autre
legiones , item classes ,	des légions, *et* aussi des flottes ,
fusæ sæpe fugatæque,	*eurent été* défaites souvent et déroutées,
et attriverant aliquantum	et *qu'*ils *se* furent broyés quelque peu
alteri alteros,	les uns les autres,

tum attriverant, veriti ne mox victos victoresque defessos alius aggrederetur, per inducias sponsionem faciunt uti certo die legati domo proficiscerentur : quo in loco inter se obvii fuissent, is communis utriusque populi finis haberetur. Igitur Carthagine duo fratres missi, quibus nomen Philænis erat, maturavere iter pergere ; Cyrenenses tardius iere. Id secordiane an casu acciderit, parum cognovi : ceterum solet in illis locis tempestas haud secus atque in mari retinere. Nam, ubi per loca æqualia et nuda gignentium [1] ventus coortus arenam humo excitavit, eà, magna vi agitata, ora oculosque implere solet ; ita prospectu impedito, morari iter. Postquam Cyrenenses aliquanto posteriores se vident, et ob rem corruptam domi pœnas metuunt, criminari Carthaginienses ante tempus domo digressos ; conturbare rem ; denique omnia malle quam victi abire. Sed quum

craindre que bientôt vaincus et vainqueurs, également épuisés, ne fussent attaqués par quelque nouvel ennemi : on convint donc, à la faveur d'une trêve, que des délégués partiraient de chaque ville à un jour déterminé, et que le lieu où ils se rencontreraient servirait de commune limite aux deux territoires. Carthage envoya deux frères, nommés Philènes, qui firent route avec une grande célérité ; les délégués de Cyrène allèrent plus lentement. Fut-ce défaut d'activité de leur part ou pur accident? je l'ignore : là comme en pleine mer, il n'est pas rare qu'on soit retenu par quelque ouragan ; lorsqu'en effet, dans ces plaines tout unies et dépourvues de végétation, le vent vient à souffler et à soulever le sable du sol, ce sable, emporté en violents tourbillons, remplit le visage et les yeux du voyageur, l'empêche de voir devant lui, et retarde ainsi sa marche. Quoi qu'il en soit, quand les Cyrénéens s'aperçoivent qu'ils ont été devancés, craignant d'être punis au retour, pour un retard si funeste aux intérêts de la patrie, ils accusent les Carthaginois d'être partis de chez eux avant l'heure convenue : ils ne veulent rien entendre ; tout leur semble préférable à la honte de se retirer vaincus. De leur côté, les Car-

veriti ne mox alius	craignant que bientôt un autre *peuple*
aggrederetur victos	n'attaquât *et* les vaincus
victoresque defessos,	et les vainqueurs *également* épuisés,
per inducias	pendant (à la faveur d') une trêve
faciunt sponsionem	ils font la convention
uti legati, die certo,	que des envoyés, à un jour déterminé,
proficiscerentur domo:	partiraient de *leurs* foyers (patrie respec-
in quo loco	*que* dans lequel lieu (que le lieu où) [tive):
fuissent obvii inter se,	ils auraient été se-rencontrant entre eux,
is haberetur	ce *lieu* serait réputé
finis communis	la frontière commune
utriusque populi.	de l'un-et-l'autre peuple.
Igitur duo fratres	En conséquence deux frères
missi Carthagine,	expédiés de Carthage,
quibus nomen erat	auxquels nom était (nommés)
Philænis,	Philènes,
maturavere pergere iter;	se hâtèrent de parcourir *leur* route;
Cyrenenses iere tardius.	les Cyrénéens allèrent plus lentement
Idne acciderit	Si cela arriva
secordia an casu,	par mollesse ou par hasard,
cognovi parum:	je *le* sais peu:
ceterum in illis locis	du reste dans ces parages
tempestas	un ouragan
solet retinere	a-coutume d'arrêter *le voyageur*
haud secus atque in mari.	non autrement que (tout comme) en mer.
Nam, ubi ventus coortus	Car, dès que le vent s'étant élevé
per loca æqualia	dans *ces* lieux unis
et nuda gignentium	et dépourvus de végétaux
excitavit humo arenam,	a soulevé du sol le sable,
ea, agitata magna vi,	celui-ci, mû avec une grande violence,
solet implere ora	a-coutume d'emplir les bouches
oculosque;	et les yeux *des voyageurs;*
ita, prospectu impedito,	*et* ainsi, la vue-au-loin étant empêchée,
morari iter.	de retarder *leur* marche.
Postquam Cyrenenses	Lorsque les Cyrénéens
vident se	se voient
aliquanto posteriores,	un peu plus-en-retard,
et metuunt pœnas	et *qu*'ils redoutent des châtiments
domi	chez-eux
ob rem corruptam,	pour *cette* affaire gâtée (mal menée),
criminari Carthaginienses	*ils se mettent à* accuser les Carthaginois
digressos domo	*comme* partis de chez-eux
ante tempus,	avant le temps,
conturbare rem,	*à* brouiller l'affaire (ne vouloir rien en-
denique	enfin [tendre),
malle omnia	*à* aimer-mieux toutes choses
quam abire victi.	que de se retirer vaincus.

Pœni aliam conditionem tantummodo æquam peterent, Græci optionem Carthaginiensium faciunt, vel illi, quos fines populo suo peterent, ibi vivi obruerentur, vel eadem conditione sese quem in locum vellent processuros. Philæni, conditione probata, seque vitamque reipublicæ condonavere : ita vivi obruti. Carthaginienses in eo loco Philænis fratribus aras consecravere, aliique illis domi honores instituti. Nunc ad rem redeo.

LXXX. Jugurtha postquam, amissa Thala, nihil satis firmum contra Metellum putat, per magnas solitudines cum paucis profectus, pervenit ad Gætulos, genus hominum ferum incultumque, et eo tempore ignarum nominis Romani. Eorum multitudinem in unum cogit, ac paulatim consuefacit ordines habere, signa sequi, imperium observare, item alia militaria facere. Præterea regis Bocchi proxumos magnis muneribus et majoribus promissis ad studium sui perducit : quis adjutoribus

thaginois ne demandent qu'une chose, l'égalité des conditions nouvelles, quelles qu'elles soient. Alors les Grecs leur donnent le choix, ou de se laisser enterrer vifs à l'endroit qu'ils réclament comme frontière de leur empire, ou de laisser leurs adversaires, à cette même condition, s'avancer aussi loin qu'ils voudront. La proposition fut acceptée des Philènes, qui firent à leur patrie le sacrifice de leurs personnes et de leur vie, et furent enterrés vifs. Les Carthaginois consacrèrent en ce lieu des autels aux deux frères, et leur décernèrent d'autres honneurs encore au sein de leur ville. — Mais je reviens à mon sujet.

LXXX. Jugurtha, depuis la perte de Thala, ne voyant plus rien qui pût tenir contre Métellus, s'était jeté avec une poignée d'hommes dans d'immenses déserts. Il arriva chez les Gétules, race barbare, sauvage, et qui ignorait encore jusqu'au nom de Rome. Il les réunit en un vaste corps d'armée, les accoutuma peu à peu à garder des rangs, à suivre des drapeaux, à obéir au commandement, à s'assujettir enfin à tous les détails de la discipline militaire. En outre il sut, par des présents magnifiques et des promesses plus magnifiques encore, entraîner dans son parti les confidents de Bocchus, agir par

Sed quum Pœni peterent	Or comme les Carthaginois demandaient
aliam conditionem	une autre condition
tantummodo æquam,	seulement (pourvu qu'elle fût) égale,
Græci	les Grecs (les Cyrénéens)
faciunt Carthaginiensium	font (mettent à la disposition) des Car-
optionem,	*cette* option, [thaginois
vel illi obruerentur vivi ibi,	ou qu'ils fussent ensevelis vivants là,
quos peterent fines	*dans les lieux* qu'ils réclamaient *comme*
suo populo,	pour leur peuple, [frontières
vel sese	ou-bien eux-mêmes (les Cyrénéens)
processuros	devoir s'avancer
eadem conditione	avec la même condition
in quem locum vellent.	jusqu'à quel lieu (jusqu'où) ils voudraient.
Conditione probata,	La condition ayant été approuvée,
Philæni condonavere	les Philènes sacrifièrent
seque vitamque	et eux-mêmes et *leur* vie
reipublicæ :	à l'intérêt-public :
ita obruti vivi.	ainsi *ils furent* enterrés vivants.
In eo loco Carthaginienses	En ce lieu les Carthaginois
consecravere aras	consacrèrent des autels
fratribus Philænis,	aux frères Philènes,
aliique honores	et d'autres honneurs *encore*
instituti illis domi.	*furent* institués pour eux chez-eux.
Nunc redeo ad rem.	Maintenant je reviens à *mon* sujet.
LXXX. Thala amissa,	LXXX. Thala *une fois* perdue,
postquam Jugurtha putat	comme Jugurtha pense
nihil satis firmum	rien *n'être* assez fort
contra Metellum,	contre Métellus,
profectus cum paucis	étant parti avec peu d'*hommes*
per magnas solitudines,	à travers de grands déserts,
pervenit ad Gætulos,	il parvient chez les Gétules,
genus hominum ferum	race d'hommes barbare
incultumque	et inculte,
et eo tempore	et en ce temps *encore*
ignarum nominis Romani.	ignorante du nom romain.
Cogit in unum	Il rassemble en un-seul *corps*
multitudinem eorum,	leur multitude,
ac consuefacit paulatim	et *les* habitue peu-à-peu
habere ordines,	à avoir (à garder) des rangs,
sequi signa,	à suivre des drapeaux,
observare imperium,	à obéir à une autorité,
item facere alia militaria.	*et* aussi à faire d'autres *actes* militaires.
Præterea	Outre-cela
perducit ad studium sui	il entraîne à l'affection pour lui-même
magnis muneribus	par de grands présents
et majoribus promissis	et par de plus grandes promesses
proxumos regis Bocchi :	les plus proches *amis* du roi Bocchus :

regem aggressus, impellit uti advorsum Romanos bellum suscipiat. Id ea gratia facilius proniusque fuit, quod Bocchus, initio hujusce belli, legatos Romam miserat fœdus et amicitiam petitum : quam rem, opportunissumam incepto bello, pauci impediverant cæci avaritia, quis omnia honesta atque inhonesta vendere[1] mos erat. Etiam antea Jugurthæ filia Bocchi nupserat; verum ea necessitudo apud Numidas Maurosque levis ducitur, quod singuli, pro opibus quisque, quamplurimas uxores, denas alii, alii plures habent, sed reges eo amplius : ita animus multitudine distrahitur; nulla pro socia obtinet, pariter omnes viles sunt.

LXXXI. Igitur in locum ambobus placitum exercitus conveniunt. Ibi, fide data et accepta, Jugurtha Bocchi animum oratione accendit : « Romanos injustos, profunda avaritia, communes omnium hostes esse : eamdem illos causam belli cum

eux sur l'esprit du roi lui-même, et le décider à prendre les armes contre les Romains. Ce succès, du reste, lui fut facile et lui coûta peu, parce que Bocchus, au début de cette guerre, avait envoyé des députés à Rome pour y solliciter notre alliance et notre amitié, et que ses offres, tout avantageuses qu'elles fussent pour la lutte qui s'engageait, avaient été repoussées à l'instigation de quelques intrigants, aveuglés par la cupidité, et habitués à trafiquer de tout, du juste comme de l'injuste. Ajoutons que précédemment Jugurtha avait épousé une fille de Bocchus, quoiqu'au fond ces sortes de liens aient assez peu de force chez les Numides comme chez les Maures : chacun en effet prenant autant de femmes que le lui permet sa fortune, les uns dix, les autres plus, et surtout les rois, le cœur, ainsi tiraillé en tous sens, s'émousse bientôt : aussi aucune de ces femmes n'est-elle véritablement la compagne de l'époux ; toutes lui sont également indifférentes.

LXXXI. Les deux armées se réunirent dans un lieu convenu entre les rois. Là, après un mutuel échange de serments, Jugurtha cherche à enflammer par ses paroles l'ardeur de Bocchus : « Souverainement injustes, profondément cupides, les Romains ne sont-ils pas les ennemis communs de toutes les nations ? Ils ont contre Boc-

quis adjutoribus	lesquels *étant* aides (avec l'aide desquels)
aggressus regem,	attaquant le (s'adressant au) roi *lui-même,*
impellit	il *le* détermine
uti suscipiat bellum	à *ce* qu'il entreprenne la guerre
advorsum Romanos.	contre les Romains.
Id fuit facilius proniusque	Cela fut plus facile et plus allant-de-soi
ea gratia,	par cette considération,
quod Bocchus,	que Bocchus,
initio hujusce belli,	au début de cette guerre,
miserat legatos Romam	avait envoyé des députés à Rome
petitum fœdus et amicitiam:	pour demander alliance et amitié :
quam rem,	laquelle chose,
opportunissumam	*quoique* très-favorable
bello incepto,	à la guerre entreprise,
pauci impediverant,	quelques *hommes* avaient empêchée,
cæci avaritia,	*hommes* aveuglés par la cupidité,
quis mos erat	*et* auxquels l'habitude était
vendere omnia	de vendre (de faire trafic de) toutes choses
honesta atque inhonesta.	honnêtes et déshonnêtes.
Etiam antea filia Bocchi	De plus précédemment la fille de Bocchus
nupserat Jugurthæ;	s'était mariée à Jugurtha ;
verum ea necessitudo	mais ce lien
ducitur levis	est réputé peu-important
apud Numidas Maurosque,	chez les Numides et les Maures,
quod habent singuli,	parce qu'ils ont tous-séparément,
quisque pro opibus,	chacun selon *ses* moyens,
quamplurimas uxores,	le plus possible de femmes,
alii denas, alii plures,	les uns dix, d'autres plus,
sed reges eo amplius :	mais les rois d'autant plus *qu'ils sont rois :*
ita animus distrahitur	ainsi *leur* cœur est tiré-en-tous-sens
multitudine;	par *cette* multitude *d'épouses* ·
nulla obtinet	aucune ne tient *rang*
pro socia,	en guise de compagne,
omnes sunt pariter viles.	toutes sont également sans-valeur.
LXXXI. Igitur	LXXXI. Donc
exercitus conveniunt	les armées se joignent
in locum	dans un lieu
placitum ambobus.	agréé des deux *rois.*
Ibi Jugurtha,	Là Jugurtha,
fide data et accepta,	foi *mutuelle* ayant été donnée et reçue,
accendit oratione	enflamme par un discours
animum Bocchi :	l'âme de Bocchus,
« Romanos injustos,	*lui représentant :* « Les Romains injustes,
profunda avaritia,	d'une profonde cupidité,
esse hostes communes	être les ennemis communs
omnium :	de tous *les peuples :*
illos habere cum Boccho	eux avoir avec Bocchus

Boccho habere, quam secum et cum aliis gentibus, lubidinem imperitandi, quis omnia regna advorsa sint : tum sese [1], paulo ante Carthaginienses, item regem Persen, post, uti quisque opulentissumus videatur, ita Romanis hostem fore. » His atque aliis talibus dictis, ad Cirtam oppidum iter constituunt, quod ibi Metellus prædam captivosque et impedimenta locaverat : ita Jugurtha ratus, aut capta urbe operæ pretium fore, aut, si Romanus auxilio suis venisset, prœlio sese certaturos. Nam callidus id modo festinabat, Bocchi pacem imminuere, ne moras agitando [2] aliud quam bellum mallet.

LXXXII. Imperator, postquam de regum societate cognovit, non temere, neque, uti sæpe jam victo Jugurtha consueverat, omnibus locis pugnandi copiam facit. Ceterum haud procul ab Cirta, castris munitis, reges opperitur, melius ratus, cognitis

chus le même motif de guerre qu'ils ont eu contre lui-même et contre tant d'autres, la passion de dominer : toute puissance leur fait ombrage : aujourd'hui, c'est à lui que s'attaquent leurs armes ; hier, c'était à Carthage et au roi Persée ; demain, ce sera au peuple, quel qu'il soit, qui sera réputé alors le plus opulent. » A la suite de ces propos et autres semblables, les deux rois prennent le chemin de Cirta, où Métellus avait déposé son butin, ses prisonniers et ses bagages. Dans la pensée de Jugurtha, ou la prise de cette ville les indemniserait amplement de leurs peines, ou bien, si les Romains venaient au secours des leurs, il s'ensuivrait un combat. Or le rusé Numide n'avait rien de plus pressé que de briser définitivement la neutralité de Bocchus : il craignait qu'en cas de lenteurs le roi maure ne renonçât à la guerre pour prendre tout autre parti.

LXXXII. Métellus, instruit de la ligue formée par les deux rois, se garde bien de leur donner partout indistinctement l'occasion de combattre, comme il l'avait fait à l'égard de Jugurtha, tant de fois vaincu : il se contente de les attendre, à peu de distance de Cirta, dans un camp bien retranché, convaincu qu'il importe d'étudier

eamdem causam belli	la même cause de guerre
quam secum	qu'*ils avaient* avec lui-même (Jugurtha)
et cum aliis gentibus,	et avec les autres nations,
lubidinem imperitandi,	*savoir* la passion de dominer,
quis omnia regna	*eux* pour qui toutes *autres* dominations
sint adversa :	étaient *réputées* hostiles :
tum sese,	en-ce-moment lui-même (Jugurtha),
paulo ante	un peu auparavant
Carthaginienses,	les Carthaginois,
item regem Persen,	*et* de même le roi Persée *les avoir eus pour*
post,	*et* dans-l'avenir, [*ennemis*
uti quisque	selon que chacun
videatur opulentissumus,	*leur* semblerait très-puissant,
ita fore hostem	ainsi (dès lors) devoir être ennemi
Romanis. »	pour les Romains. »
His dictis	Ces choses étant dites
atque aliis talibus,	et d'autres semblables,
constituunt iter	ils font route
ad oppidum Cirtam,	vers la ville *de* Cirta,
quod Metellus	parce que Métellus
locaverat ibi prædam	avait placé (déposé) là *son* butin
captivosque	et *ses* captifs
et impedimenta :	et *ses* bagages :
ita Jugurtha ratus	donc Jugurtha *était* convaincu
aut pretium operæ	ou un prix (une récompense) de *leur* peine
fore	devoir être *à eux*
urbe capta,	la ville étant prise,
aut, si Romanus venisset	ou, si le Romain arrivait
auxilio suis,	à secours aux siens (au secours des siens),
sese certaturos prœlio.	eux devoir lutter par une bataille.
Nam callidus	Car *étant* rusé
festinabat id modo,	il hâtait ce *résultat* seulement,
imminuere pacem Bocchi,	de briser la paix de Bocchus *avec Rome,*
ne agitando moras	de peur qu'en faisant des délais
mallet aliud	il n'aimât-mieux autre chose
quam bellum.	que la guerre.
LXXXII. Imperator,	LXXXII. Le général,
postquam cognovit	dès qu'il fut informé
de societate regum,	au sujet de l'alliance des rois,
non facit temere	ne *leur* fait (donne) pas inconsidérément
copiam pugnandi,	la possibilité de combattre,
neque omnibus locis,	ni en tous lieux,
uti consueverat	comme il avait accoutumé *de le faire*
Jugurtha victo jam sæpe.	Jugurtha ayant été vaincu déjà souvent.
Ceterum opperitur reges	Du reste il attend les rois
haud procul ab Cirta,	non loin de Cirta,
castris munitis,	dans un camp fortifié,

Mauris, quoniam is novus hostis accesserat, ex commodo pugnam facere. Interim Roma per litteras certior fit, provinciam Numidiam Mario datam; nam consulem factum jam antea acceperat. Quibus rebus supra bonum atque honestum perculsus, neque lacrumas tenere, neque moderari linguam : vir egregius in aliis artibus, nimis molliter ægritudinem pati. Quam rem alii in superbiam vortebant; alii [1] bonum ingenium contumelia accensum esse ; multi, quod jam parta victoria ex manibus eriperetur : nobis satis cognitum, illum magis honore Marii quam injuria sua excruciatum, neque tam anxie laturum fuisse, si adempta provincia alii quam Mario traderetur.

LXXXIII. Igitur eo dolore impeditus, et quia stultitiæ videbatur alienam rem periculo suo curare, legatos ad Bocchum mittit, postulatum ne sine causa hostis populo Romano fieret:

les Maures et de bien connaître ces nouveaux ennemis, pour engager ensuite l'action avec avantage. Sur ces entrefaites, des lettres de Rome lui annoncent que la province de Numidie vient d'être décernée à Marius (il savait déjà son élévation au consulat). Consterné à cette nouvelle, il n'écoute plus ni raison ni convenances : il ne sait ni retenir ses larmes, ni réprimer sa langue : lui, doué d'ailleurs de qualités si éminentes, il n'a pas la force de supporter son chagrin. Les uns attribuaient cette faiblesse à l'orgueil; d'autres, au ressentiment d'un noble cœur, indigné à la pensée d'un affront; beaucoup, au dépit de se voir arracher une victoire qu'il tenait déjà. Pour nous, nous affirmons sans hésiter qu'il fut plus tourmenté de l'élévation de Marius que de sa propre injure, et qu'il eût été moins inconsolable, si la province qu'on lui enlevait eût été confiée à tout autre qu'à Marius.

LXXXIII. Réduit à l'inaction par sa douleur, et regardant d'ailleurs comme une folie de faire, à ses propres périls, les affaires d'un rival, il dépêche aussitôt des ambassadeurs à Bocchus, pour l'inviter à ne pas se constituer sans motif l'ennemi du peuple romain :

ratus melius	convaincu *qu'il valait* mieux
facere pugnam	engager le combat
ex commodo,	avec avantage,
Mauris cognitis,	*une fois* les Maures *bien* connus,
quoniam is novus hostis	puisque c'*était là* un nouvel ennemi
accesserat.	*qui* s'était ajouté.
Roma interim	De Rome cependant
fit certior per litteras	il est fait plus sûr (informé) par des lettres
Numidiam datam Mario	la Numidie *avoir été* donnée à Marius
provinciam;	*pour* province;
nam acceperat jam antea	car il avait reçu *la nouvelle* dès auparavant
factum consulem.	*Marius avoir été* fait consul.
Quibus rebus	Par lesquels faits [juste)
perculsus supra bonum	frappé au-delà du bien (plus qu'il n'était
honestumque,	et de l'honorable (plus qu'il n'était séant),
neque tenere lacrumas,	*il ne sut* ni retenir *ses* larmes,
neque moderari linguam :	ni contenir *sa* langue :
vir egregius	homme remarquable *pourtant*
in aliis artibus,	dans d'autres pratiques (à tant d'égards),
pati ægritudinem	*il ne laissa pas* de supporter *son* chagrin
nimis molliter.	trop mollement.
Quam rem	*Or* cette chose (cet abattement),
alii vortebant in super-	les uns *le* tournaient en orgueil *de sa part;*
alii [biam;	d'autres *disaient*
esse ingenium bonum	*cela* être un caractère généreux
accensum contumelia;	enflammé par un affront;
multi,	beaucoup *imputaient sa conduite à ceci,*
quod victoria jam parta	qu'une victoire déjà *tout* acquise
eriperetur ex manibus :	*lui* était arrachée des mains :
satis cognitum nobis	*il est* assez su de nous
illum excruciatum	lui *avoir été* torturé
honore Marii	par l'honneur de (conféré à) Marius
magis quam injuria sua,	plus que par l'affront de (fait à)-lui-même,
neque laturum fuisse	et n'avoir pas dû *le* supporter
tam anxie,	si péniblement,
si provincia adempta	si la province *à lui* enlevée
traderetur alii quam Mario.	eût été livrée à un autre qu'à Marius.
LXXXIII. Igitur	LXXXIII. Donc
impeditus eo dolore,	empêché (arrêté) par cette douleur,
et quia videbatur stultitiæ	et parce qu'il *lui* semblait *un acte* de sottise
curare rem alienam	de gérer la chose d'-autrui
suo periculo,	avec son danger (à son propre péril),
mittit ad Bocchum legatos	il envoie à Bocchus des députés
postulatum	pour demander
ne fieret sine causa	qu'il ne se fît pas sans motif
hostis populo Romano :	ennemi du peuple romain :
« Eum habere	*pour lui dire :* « Lui avoir

« Habere eum magnam copiam societatis amicitiæque conjungendæ, quæ potior bello esset : quanquam opibus suis confideret, non debere incerta pro certis mutare; omne bellum sumi facile, ceterum ægerrume desinere : non in ejusdem potestate initium ejus et finem esse : incipere cuivis, etiam ignavo, licere; deponi, quum victores velint : proinde sibi regnoque consuleret, neu florentes res suas cum Jugurthæ perditis misceret. » Ad ea rex satis placide verba facit : « Sese pacem cupere, sed Jugurthæ fortunarum misereri : si eadem illi copia fieret, omnia conventura. » Rursus imperator contra postulata Bocchi nuntios mittit. Ille probare partim, alia abnuere. Eo modo sæpe ab utroque missis remissisque nuntiis tempus procedere, et ex Metelli voluntate bellum intactum trahi.

« N'avait-il pas la plus magnifique occasion de contracter une alliance, une amitié bien préférable à la guerre? Quelque confiance qu'il eût en ses ressources, il ne devait pas sacrifier le certain pour l'incertain : il était toujours très-facile de s'engager dans une guerre, toujours fort difficile d'en sortir : le commencement et la fin des hostilités ne dépendaient point de la même volonté : le premier venu, si lâche qu'il fût, était toujours libre de prendre les armes; le vainqueur seul autorisait à les déposer : Bocchus devait donc aviser mûrement à ses intérêts et à ceux de son royaume, et se bien garder d'associer sa fortune si florissante à celle de Jugurtha perdue sans espoir. » A ces ouvertures, le roi fit une réponse assez modérée : « Il désirait vivement la paix, mais il était touché des malheurs de Jugurtha : si les Romains voulaient étendre leurs offres jusqu'au Numide, tout serait bientôt conclu. » Là-dessus, nouvel envoi de députés, pour réfuter les exigences de Bocchus : celui-ci d'agréer une partie de leurs demandes, de repousser les autres. A force d'envois et de contre-envois, le temps passe, et, conformément au désir de Métellus, la guerre traîne, indéfiniment ajournée.

magnam copiam	une grande occasion
conjungendæ societatis	de contracter une alliance
amicitiæque,	et une amitié *avec les Romains,*
quæ esset potior bello :	laquelle serait meilleure que la guerre :
quanquam confideret	quand-même il se confierait
suis opibus,	en ses ressources (en sa puissance),
non debere mutare	*lui* ne pas devoir échanger
incerta	des choses incertaines
pro certis ;	pour des choses certaines ;
omne bellum	toute guerre
sumi facile,	s'entreprendre aisément,
ceterum desinere	*mais* du reste cesser
ægerrume :	très-difficilement :
initium et finem ejus	le commencement et la fin d'elle
non esse	ne pas être
in potestate ejusdem :	au pouvoir du même *homme*
incipere	commencer *une guerre*
licere cuivis,	être-possible à tout *homme,*
etiam ignavo ;	même à l'*homme* mou ;
deponi,	*mais cette même guerre ne* se déposer
quum victores velint :	*que* quand les vainqueurs *le* veulent :
proinde consuleret sibi	donc, qu'il avisât pour lui-même
regnoque,	et pour *son* royaume,
neu misceret	ou (et) ne confondît pas
suas res florentes	ses *propres* affaires qui florissaient
cum perditis Jugurthæ. »	avec les *affaires* ruinées de Jugurtha. »
Ad ea	*En réponse* à ces *mots*
rex facit verba	le roi fait des paroles (parle)
satis placide :	assez avec-calme ;
« Sese cupere pacem,	*il dit :* « Lui-même désirer la paix,
sed misereri	mais avoir-pitié
fortunarum Jugurthæ :	de la fortune de Jugurtha :
si eadem copia	si la même facilité
fieret illi,	était faite à celui-là (à Jugurtha),
omnia conventura. »	tout devoir s'arranger. »
Rursus	De nouveau
imperator mittit nuntios	le général envoie des courriers
contra postulata Bocchi.	*pour réclamer* contre les demandes de Bocchus.
Ille probare partim,	Lui (Bocchus) d'approuver en partie,
abnuere alia.	de rejeter d'autres *propositions.*
Nuntiis missis sæpe	Des courriers ayant été envoyés souvent
remissisque eo modo	et renvoyés-en-échange de cette façon
ab utroque,	par l'un-et-l'autre,
tempus procedere,	le temps *cependant* de marcher (marchait),
et ex voluntate Metelli	et, suivant le désir de Métellus,
bellum trahi	la guerre d'être traînée (était différée)
intactum.	non-entamée.

LXXXIV. At Marius, uti supra diximus, cupientissuma plebe consul factus, postquam ei provinciam Numidiam populus jussit [1], antea jam infestus nobilitati, tum vero multus atque ferox [2] instare: singulos modo, modo universos [3] lædere; dictitare sese consulatum ex victis illis spolia cepisse; alia præterea magnifica pro se, et illis dolentia [4]. Interim, quæ bello opus erant [5], prima habere : postulare legionibus supplementum, auxilia a populis et regibus sociisque [6] arcessere; præterea ex Latio fortissumum quemque, plerosque militiæ, paucos fama cognitos accire, et ambiundo cogere homines emeritis stipendiis [7] secum proficisci. Neque illi senatus, quanquam advorsus erat, de ullo negotio abnuere audebat: ceterum supplementum etiam lætus decreverat, quia neque plebi militia volenti putabatur, et Marius aut belli usum aut studia volgi amissurus. Sed

LXXXIV. Cependant Marius, élu, comme nous l'avons dit, par l'enthousiasme du peuple, ne se vit pas plutôt chargé par ce même peuple du département de la Numidie, qu'il se montra plus acharné encore que par le passé contre les nobles : c'était sans relâche désormais qu'il les poursuivait de ses invectives, les attaquant tantôt isolément, tantôt en corps, affectant de se targuer du consulat comme de la dépouille d'ennemis vaincus, n'ayant à la bouche que propos pleins de jactance pour lui-même et d'amertume pour eux. En même temps il s'occupait avant tout de pourvoir aux nécessités de la guerre; sollicitait un supplément pour les légions; demandait des auxiliaires aux peuples, aux rois et aux alliés; faisait appel à tout ce que le Latium renfermait de plus braves soldats, connus de lui la plupart pour avoir servi sous ses yeux, quelques-uns de réputation seulement; savait, par ses instances, forcer jusqu'aux vétérans émérites à partir avec lui. Et le sénat, malgré son aversion pour Marius, n'osait rien refuser; au surplus, il avait même décrété avec joie le supplément, dans la pensée que le peuple se verrait à contre-cœur appelé sous les drapeaux, et que cette répugnance ferait perdre à

LXXXIV. At Marius,	LXXXIV. Cependant Marius,
uti diximus supra,	comme nous *l'*avons dit ci-dessus,
factus consul	élu consul
plebe cupientissuma,	par un peuple très-désireux *de son succès*,
postquam populus jussit	quand le peuple eut ordonné
Numidiam provinciam ei,	la Numidie *comme* province pour lui,
infestus nobilitati	*Marius, dis-je,* acharné contre la noblesse
jam antea,	dès auparavant,
tum vero instare	alors vraiment (surtout) *se mit à l'*attaquer
multus atque ferox ;	nombreux et dur (en toute occasion et avec
lædere	*à* blesser *les nobles* [fureur);
modo singulos,	tantôt un-à-un,
modo universos ;	tantôt tous-à-la-fois (en corps);
dictitare	*à* répéter-avec-affectation
sese cepisse consulatum	lui-même avoir pris le consulat
spolia ex illis victis ;	*comme* dépouilles *provenant* d'eux vaincus;
præterea alia	*et* en outre *à dire* d'autres choses
magnifica pro se,	magnifiques pour lui-même,
et dolentia illis.	et cuisantes pour eux.
Interim	Cependant [tout)
habere prima,	de tenir *pour* premières (traiter avant
quæ erant opus	*les choses* qui étaient un besoin
bello :	pour la guerre :
postulare supplementum	de demander un supplément
legionibus,	pour les légions,
arcessere auxilia	de faire-venir des troupes-auxiliaires
a populis et regibus	de-chez les peuples et les rois
sociisque ;	et les alliés;
præterea accire ex Latio	outre-cela d'appeler du Latium
quemque fortissumum,	chaque *soldat* le plus brave,
cognitos	*soldats* connus *de lui* [*yeux*,
plerosque militiæ,	la plupart *à raison* de *leur* service *sous ses*
paucos fama,	quelques-uns par *leur* renommée,
et ambiundo	et en sollicitant (à force de sollicitations)
cogere homines	de forcer des hommes
stipendiis emeritis	de campagnes servies-jusqu'au-bout
proficisci secum.	à partir avec lui. [(ayant fini leur temps)
Neque senatus audebat,	Et le sénat n'osait pas,
quanquam erat advorsus,	quoiqu'il *lui* fût contraire,
abnuere illi	lui faire-refus
de ullo negotio :	au sujet d'aucune chose :
ceterum etiam lætus	du reste même joyeux (avec joie)
decreverat supplementum,	il avait décrété le supplément *aux légions*,
quia et militia	parce que et le service-militaire
non putabatur	n'était pas pensé *être imposé* [tiers),
plebi volenti,	au peuple *le* voulant (s'y prêtant volon-
et Marius amissurus	et Marius *était pensé* devoir perdre

ea res frustra sperata : tanta lubido cum Mario eundi plerosque invaserat ! Sese quisque præda locupletem, victorem domum rediturum, alia hujuscemodi animis trahebant. Et eos non paulum oratione sua Marius arrexerat : nam postquam, omnibus quæ postulaverat decretis, milites scribere volt, hortandi causa, simul et nobilitatem, uti consueverat, exagitandi, concionem populi advocavit ; deinde hoc modo disseruit :

LXXXV. « Scio ego, Quirites, plerosque non iisdem artibus imperium a vobis petere, et, postquam adepti sunt, gerere : primo industrios, supplices, modicos esse ; dehinc per ignaviam et superbiam ætatem agere. Sed mihi contra ea videtur : nam, quo universa respublica pluris est quam consulatus aut prætura, eo majore cura illam administrari quam hæc peti debere.

Marius ou les ressources sur lesquelles il comptait, ou la faveur de la multitude. Mais cette attente fut déçue, tant était vif dans la plupart des cœurs le désir de suivre Marius ! Chacun se voyait déjà rentrant dans ses foyers avec un riche butin, avec les honneurs de la victoire, avec une foule d'autres avantages du même genre, espérances que Marius n'avait pas peu contribué à exciter par une de ses harangues. En effet, après avoir obtenu tous les décrets qu'il avait provoqués, et au moment de procéder à l'enrôlement, tant pour exhorter la multitude que pour décharger, suivant son usage, sa haine contre la noblesse, il avait convoqué l'assemblée du peuple, et là il s'était exprimé en ces termes :

LXXXV. « Je sais bien, Romains, qu'autre est en général la conduite de nos citoyens quand ils sollicitent de vous un commandement, autre quand ils l'ont obtenu : que d'abord actifs, humbles, modestes, ils vivent ensuite dans l'indolence et l'orgueil. Quant à moi, il me semble, au contraire, qu'autant l'ensemble de la République est au-dessus du consulat ou de la préture, autant on doit se montrer plus zélé pour l'administrer que pour briguer ces dignités.

aut usum belli	ou le nécessaire de la guerre,
aut studia volgi.	ou les affections du vulgaire.
Sed ea res	Mais cette chose
sperata frustra :	*fut* espérée vainement :
tanta lubido	une si-grande passion
eundi cum Mario	d'aller avec Marius
invaserat plerosque!	s'était emparée de la plupart!
Trahebant animis	Ils traînaient dans *leurs* esprits (se flat-
quisque	chacun *pour son compte* [taient)
sese rediturum domum	lui-même devoir revenir chez-lui
locupletem præda,	riche de butin
victorem,	*et* vainqueur,
alia hujuscemodi.	*et* autres *espérances* de-ce-genre.
Et Marius oratione sua	Et Marius, par un discours de-lui,
arrexerat eos	les avait animés
non paulum :	non peu (considérablement) :
nam,	en effet,
omnibus quæ postulaverat	toutes *les mesures* qu'il avait sollicitées
decretis,	*une fois* décrétées,
postquam volt	lorsqu'il veut (voulant enfin)
scribere milites,	enrôler des soldats,
advocavit	il convoqua
concionem populi,	une assemblée du peuple,
causa hortandi,	en vue de *l'*exhorter,
simul et exagitandi	*et* en même temps aussi de poursuivre *de*
nobilitatem,	la noblesse, [*ses outrages*
uti consueverat;	comme il avait-coutume *de le faire;*
deinde disseruit hoc modo :	*et* par-suite il discourut de cette façon :
LXXXV. « Quirites,	LXXXV. « Citoyens-romains,
ego scio plerosque	je sais la plupart *des hommes*
non iisdem artibus	ne pas, à l'aide des mêmes moyens,
petere imperium a vobis,	*et* demander le pouvoir à vous,
et gerere,	et *l'*exercer *ensuite*,
postquam adepti sunt :	lorsqu'ils *l'*ont obtenu :
primo esse industrios,	d'abord *eux* être actifs,
supplices, modestos;	suppliants (humbles), modérés;
dehinc agere ætatem	*puis* dès lors passer *leur* vie
per ignaviam et superbiam.	dans l'inaction et l'orgueil.
Sed videtur mihi contra ea :	Mais il semble à moi contrairement à cela:
nam,	car *il me semble*,
quo respublica universa	autant la république dans-son-ensemble
est pluris quam consulatus	est d'un *prix* plus grand que le consulat
aut prætura,	ou la préture,
cura eo majore	avec un zèle d'autant plus grand
illam debere administrari	elle devoir être administrée
quam hæc peti.	que ces *honneurs* être sollicités.
Neque fallit me	Et il ne m'échappe pas (je comprends)

Neque me fallit quantum, cum maxumo beneficio vestro, negotii sustineam : bellum parare simul et ærario parcere, cogere ad militiam quos nolis offendere, domi forisque omnia curare, et ea agere inter avidos, occursantes, factiosos, opinione, Quirites, asperius est. Ad hoc, alii si deliquere, vetus nobilitas, majorum facta fortia, cognatorum et affinium opes, multæ clientelæ[1], omnia hæc præsidio adsunt : mihi spes omnes in memet sitæ, quas necesse est et virtute et innocentia tutari; nam alia infirma[2] sunt. Et illud intellego, Quirites, omnium ora in me conversa esse : æquos bonosque favere, quippe benefacta mea reipublicæ procedunt; nobilitatem locum invadendi[3] quærere : quo mihi acrius adnitendum est, uti neque vos capiamini, et illi frustra sint. Ita ad hoc ætatis a pueritia fui, ut omnes labores, pericula, consueta habeam. Quæ ante

Aussi ne me dissimulé-je point l'étendue des obligations que m'impose votre insigne faveur : préparer la guerre tout en ménageant le trésor public, contraindre au service ceux à qui l'on ne voudrait pas déplaire, pourvoir à tout au dedans comme au dehors, et cela au milieu des jalousies, des tracasseries, des intrigues; c'est là, Romains, une tâche plus rude qu'on ne pense. Sans compter que d'autres, s'ils viennent à faillir, se trouvent couverts par l'ancienneté de leur noblesse, par les brillants exploits de leurs aïeux, par la fortune de leurs parents et de leurs alliés, par la multitude de leurs clients; tandis que moi, je n'ai d'espoir qu'en moi seul : il faut de toute nécessité qu'à défaut d'autres appuis je me protége moi-même par ma valeur et mon intégrité. Je n'ignore pas d'ailleurs, Romains, que tous les regards sont tournés vers moi : que les citoyens honnêtes et vertueux me sont favorables, parce que mes services profitent à la République; que la noblesse épie le moment de l'attaque : je dois donc redoubler d'efforts, à la fois pour empêcher que vous ne soyez opprimés, et pour frustrer l'attente des nobles. La vie que j'ai menée depuis mon enfance jusqu'à ce jour m'a habitué à tous les travaux, à tous les périls : ce que je faisais gratuitement, avant d'obtenir vos

quantum negotii	combien d'affaires (d'obligations)
sustineam	j'ai-à-porter
cum maxumo beneficio	avec le (par suite du) très-grand bienfait
vestro :	de-vous :
simul parare bellum	en même temps *et* préparer la guerre
et parcere ærario,	et ménager le trésor *public,*
cogere ad militiam	forcer au service-militaire
quos nolis offendere,	ceux que tu ne voudrais pas (qu'on ne
curare omnia	veiller à tout [voudrait pas) offenser,
domi forisque,	à-l'intérieur et au-dehors,
et agere ea inter invidos,	et faire cela au milieu d'envieux,
occursantes, factiosos,	d'opposants, de *gens* riches-et-influents,
est asperius opinione,	est plus difficile que l'opinion (qu'on ne
Quirites.	citoyens. [pense),
Ad hoc,	Outre cela,
si alii deliquere,	si d'autres ont commis-quelque-faute,
vetus nobilitas,	*leur* ancienne noblesse,
facta fortia majorum,	les actes de-courage de *leurs* ancêtres,
opes cognatorum	les richesses de *leurs* proches
et affinium,	et de *leurs* alliés,
multæ clientelæ,	de nombreuses troupes-de-clients,
omnia hæc	toutes ces choses
adsunt præsidio :	sont-là à *leur* aide ;
mihi spes omnes	à moi, toutes *mes* espérances
sitæ in memet,	*sont* placées en moi-même,
quas necesse est tutari	*espérances* qu'il est nécessaire *moi* soutenir
et virtute et innocentia ;	et par *mon* mérite et par *mon* intégrité ;
nam alia sunt infirma.	car *mes* autres *appuis* sont faibles.
Intellego et illud,	Je comprends aussi cela,
Quirites,	citoyens,
ora omnium	les visages (les regards) de tous
esse conversa in me :	être tournés sur moi :
æquos bonosque favere,	les justes et les bons *m*'être-favorables,
quippe mea benefacta	parce que mes belles-actions
procedunt reipublicæ ;	sont-utiles à la république ;
nobilitatem	*mais* la noblesse
quærere locum invadendi :	chercher le lieu (l'occasion) d'attaquer :
quo acrius	d'autant plus vivement
adnitendum est mihi,	des-efforts-doivent-ils-être-faits par moi,
uti neque vos capiamini,	pour que et vous-mêmes ne soyez pas pris,
et illi	et eux
sint frustra.	soient en vain (frustrés dans leur attente).
Fui ita a pueritia	J'ai été de-telle-sorte depuis *mon* enfance
ad hoc ætatis,	jusqu'à ceci d'âge (l'âge où je suis),
ut habeam consueta	que j'aie *pour* choses accoutumées
omnes labores, pericula.	tous les travaux *et* les périls.
Quæ faciebam gratuito	Ce que je faisais gratuitement

vestra beneficia gratuito faciebam, ea uti, accepta mercede, deseram, non est consilium, Quirites. Illis difficile est in potestatibus temperare[1], qui per ambitionem[2] sese probos simulavere : mihi, qui omnem ætatem in optumis artibus egi, bene facere jam ex consuetudine in naturam vertit. Bellum me gerere cum Jugurtha jussistis; quam rem nobilitas ægerrume tulit. Quæso, reputate cum animis vestris num id mutare melius sit, si quem ex illo globo[3] nobilitatis ad hoc aut aliud tale negotium mittatis, hominem veteris prosapiæ[4] ac multarum imaginum[5], et nullius stipendii : scilicet uti in tanta re, ignarus omnium, trepidet, festinet[6], sumat aliquem ex populo monitorem officii[7]! Ita plerumque evenit uti, quem vos imperare jussistis, is sibi imperatorem alium quærat.

« Atque ego scio, Quirites, qui, postquam consules facti sunt, acta majorum et Græcorum militaria præcepta legere cœperint,

faveurs, loin de moi la pensée, Romains, de l'abandonner aujourd'hui que j'en ai reçu la récompense. Oui, la modération dans le pouvoir est difficile aux ambitieux qui, pour parvenir, ont fait semblant d'être honnêtes; pour moi qui ai passé toute ma vie dans la pratique des vertus, l'habitude du bien m'est devenue une seconde nature. Vous m'avez chargé de la guerre contre Jugurtha; la noblesse s'en est irritée. Ah! réfléchissez-y, je vous en conjure, demandez-vous bien s'il ne vaudrait pas mieux revenir sur votre décision, choisir parmi cette tourbe de nobles, envoyer à cette expédition, ou à toute autre du même genre, quelqu'un de ces hommes de vieille lignée, si bien pourvus de portraits, si dénués de services! Et pourquoi non? il ferait si beau le voir, dans une mission de cette importance, trahir à chaque pas son ignorance, s'agiter, se trémousser, prendre pour moniteur quelque obscur plébéien! Voilà pourtant comme, la plupart du temps, celui que vous chargez de commander aux autres en cherche lui-même un autre qui lui commande.

« Le dirai-je, Romains? J'en connais qui ont attendu leur élévation au consulat pour commencer à lire l'histoire de nos ancêtres et

ante vestra beneficia,	avant vos bienfaits *envers moi*,
consilium non est,	le projet n'est point *à moi*,
Quirites,	citoyens,
uti deseram ea,	que je l'abandonne (cesse de le faire),
mercede accepta.	la récompense *en* étant reçue.
Temperare in potestatibus	Se modérer dans les pouvoirs
est difficile illis,	est chose difficile pour ceux-là,
qui per ambitionem	qui, par désir-de-popularité *seulement*,
simulavere sese probos :	se sont feints (ont feint d'être) vertueux :
mihi,	à moi *au contraire*,
qui egi omnem ætatem	qui ai passé toute *ma* vie
in optumis artibus,	dans les plus louables pratiques,
facere bene	agir bien
jam vertit in naturam	désormais a tourné en *seconde* nature
ex consuetudine.	par l'habitude.
Jussistis	Vous avez ordonné
me gerere bellum	moi soutenir la guerre
cum Jugurtha;	avec (contre) Jugurtha;
quam rem nobilitas	laquelle chose la noblesse
tulit ægerrume.	a supportée très-péniblement.
Quæso, reputate	Je *vous en* conjure, réfléchissez
cum vestris animis,	avec vos esprits (en vous-mêmes),
num sit melius mutare id,	s'il ne serait pas mieux de changer cela,
si mittatis quem	si *par exemple* vous envoyiez quelqu'un
ex illo globo nobilitatis	de cette tourbe de la noblesse
ad hoc negotium	à cette affaire (expédition)
aut aliud tale,	ou *à quelqu'*autre semblable,
hominem veteris prosapiæ	*quelque* homme de vieille souche
ac multarum imaginum,	et de nombreux portraits *d'ancêtres*,
et nullius stipendii :	et (mais) d'aucune campagne (n'ayant ja-
scilicet	sans doute [mais servi) :
uti in re tanta	pour que dans une affaire si-importante
ignarus omnium	ignorant de toutes choses
trepidet, festinet,	il se trouble, il agisse-avec-précipitation,
sumat aliquem ex populo	*et* prenne quelqu'un du peuple
monitorem officii !	*comme* moniteur de *ses* devoirs !
Ita plerumque evenit uti,	Ainsi la-plupart-du-temps il arrive que,
quem vos jussistis impe-	*celui* que vous avez chargé de commander,
is quærat sibi [rare,	celui-là *se* cherche pour lui-même
alium imperatorem.	un autre qui-*lui*-commande.
« Atque ego scio,	« Et j'*en* connais,
Quirites,	citoyens-Romains,
qui, [les,	qui,
postquam facti sunt consu-	après qu'ils eurent été faits consuls,
cœperint legere	commencèrent à lire
acta majorum	*l'histoire des* hauts-faits des ancêtres
et præcepta militaria	et les préceptes militaires

homines præposteri : nam gerere quam fieri tempore posterius, re atque usu prius est. Comparate nunc, Quirites, cum illorum superbia me hominem novum. Quæ illi audire et legere solent, eorum partem vidi, alia egomet gessi ; quæ illi litteris, ego militando didici : nunc vos existumate, facta an dicta pluris sint. Contemnunt novitatem meam, ego illorum ignaviam : mihi fortuna, illis probra objectantur. Quanquam ego naturam [2] unam et communem omnium existumo, sed fortissumum quemque generosissumum. Ac si jam ex patribus Albini aut Bestiæ quæri posset, mene an illos ex se gigni maluerint, quid responsuros creditis, nisi sese liberos quam optumos voluisse ? Quod si jure me despiciunt, faciant idem majoribus suis, quibus, uti mihi, ex virtute nobilitas cœpit. Invident honori meo : ergo invideant et labori, innocentiæ, periculis etiam meis, quoniam

les préceptes des Grecs sur l'art militaire ; esprits à l'envers, qui font tout au rebours, et ne voient pas que, si l'exercice d'une charge est postérieur à l'obtention de cette charge dans l'ordre des temps, il la précède au fond par la pratique qu'il présuppose. Et maintenant, Romains, à ces patriciens superbes comparez Marius, homme nouveau. Ce qu'ils entendent raconter, ce qu'ils lisent, moi je l'ai vu, je l'ai fait moi-même ; ce qu'ils apprennent dans des livres, moi je l'ai appris dans les camps : c'est à vous de juger entre la valeur des actes et celle des paroles. — Ils méprisent ma *nouveauté;* moi, leur incapacité : à moi, on peut m'objecter le tort de la Fortune ; à eux, des infamies ! Disons mieux : oui, la naissance est une et égale pour tous, et le plus brave est, par cela seul, le plus noble. Supposez qu'on pût demander aux pères d'Albinus ou de Bestia, qui d'eux ou de moi ils préféreraient avoir engendrés, que croyez-vous qu'ils répondissent, sinon qu'ils auraient voulu avoir pour fils les plus vertueux ? Que s'ils sont fondés à me mépriser, qu'ils méprisent donc aussi leurs ancêtres, qui, comme moi, ont dû à leur mérite le principe de leur noblesse ! Ils sont jaloux de la dignité dont vous m'avez honoré ; qu'ils soient donc jaloux aussi de mon activité, de mon intégrité, et même de mes périls, puisque c'est à ce prix que je l'ai obtenue. Mais ces

Græcorum :	des Grecs ; [hors de saison) :
homines præposteri :	hommes sens-devant-derrière (faisant tout
nam gerere	car exercer *une magistrature*
est posterius quam fieri	est postérieur à être fait *magistrat*
tempore,	par le temps (dans l'ordre des temps),
prius re atque usu.	*mais* antérieur par le fait et par la pratique.
Comparate nunc, Quirites,	Comparez maintenant, citoyens-Romains,
me hominem novum	moi homme nouveau
cum superbia illorum.	avec l'orgueil de ces *nobles*.
Quæ illi solent legere	Les choses qu'ils ont-coutume de lire
et audire,	et d'apprendre-par-ouï-dire,
vidi partem eorum,	j'ai vu une partie (les unes) de ces choses,
egomet gessi alia ;	moi-même j'ai fait les autres ;
quæ illi litteris,	ce qu'ils *apprennent* par la littérature,
ego didici	moi, je *l'*ai appris
militando :	en servant *dans les camps :*
nunc vos existumate,	maintenant, vous, appréciez
facta an dicta sint pluris.	*si* des faits ou des dires sont de plus *de prix*.
Contemnunt	Ils méprisent
meam novitatem,	ma nouveauté,
ego ignaviam illorum ;	moi leur inaction ; [sance),
mihi fortuna,	à moi la fortune (le hasard de ma nais-
illis probra objectantur.	à eux de *vrais* opprobres sont reprochés.
Quanquam ego	Quoique (au surplus) moi *pour mon compte*
existumo naturam unam	j'estime la nature (naissance) *être* une
et communem omnium,	et commune (égale) pour tous,
sed quemque fortissumum	mais chaque *homme* le plus brave
generosissumum.	*être* le mieux-né.
Ac si jam	Et si en-ce-moment
posset quæri	il pouvait être demandé
ex patribus Albini	aux pères d'Albinus
aut Bestiæ,	ou de Bestia,
mene an illos maluerint	si *c'est* moi ou eux *qu'*ils eussent préféré
gigni ex se,	être engendrés d'eux-mêmes,
quid creditis responsuros,	que croyez-vous *eux* devoir répondre,
nisi sese voluisse liberos	sinon eux avoir voulu des enfants
quam optumos ?	les meilleurs *possible* ?
Quod si despiciunt me jure,	Que s'ils me dédaignent à-bon-droit,
faciant idem	qu'ils fassent la même chose
suis majoribus ;	pour leurs ancêtres ;
quibus, uti mihi,	auxquels, comme à moi,
nobilitas cœpit ex virtute.	la noblesse a commencé par le mérite.
Invident honori meo :	Ils jalousent l'honneur de (conféré à)-moi :
ergo invideant et labori,	donc, qu'ils jalousent aussi *mes* travaux,
innocentiæ,	*mon* intégrité,
etiam meis periculis,	*et* même mes périls,
quoniam cepi illum	puisque je l'ai obtenu

per hæc illum cepi. Verum homines corrupti superbia ita ætatem agunt, quasi vestros honores contemnant; ita hos petunt, quasi honeste vixerint. Næ illi falsi sunt, qui divorsissumas res pariter exspectant, ignaviæ voluptatem et præmia virtutis. Atque etiam, quum apud vos aut in senatu verba faciunt, pleraque oratione majores suos extollunt, eorum fortia facta memorando clariores sese putant: quod contra est; nam quanto vita illorum præclarior, tanto horum secordia flagitiosior. Et profecto ita se res habet: majorum gloria posteris quasi lumen est; neque bona, neque mala eorum in occulto patitur. [Hujusce rei ego inopiam patior, Quirites; verum id, quod multo præclarius est, meamet facta mihi dicere licet. Nunc videte quam iniqui sint: quod ex aliena virtute sibi arrogant, id mihi ex mea non concedunt: scilicet quia imagines non habeo, et quia

hommes, gâtés par l'orgueil, vivent comme s'ils dédaignaient vos honneurs, puis les réclament comme s'ils avaient honorablement vécu! Ah certes, ils s'abusent étrangement, s'ils comptent réunir ainsi les deux avantages les plus opposés, les charmes de l'indolence et les récompenses du mérite. — Autre illusion : chaque fois, pour ainsi dire, qu'ils prennent la parole soit devant vous, soit au sénat, ils n'ont à la bouche que l'éloge de leurs ancêtres; comme si, en rappelant les belles actions de ces grands hommes, ils se faisaient eux-mêmes plus illustres! C'est juste le contraire : plus la vie des uns eut d'éclat, plus la nullité des autres est dégradante. Et en effet, il faut bien le reconnaître, la gloire des ancêtres est comme un flambeau qui brille sur leurs descendants, et ne souffre l'obscurité ni de leurs vertus, ni de leurs vices. — Cet avantage, Romains, j'en suis privé; mais, ce qui est bien autrement glorieux, je puis vanter mes propres exploits. Or, voyez à quel point ces hommes sont injustes : ce qu'ils s'arrogent au nom d'un mérite étranger, ils ne me l'accordent point au nom du mien propre; et cela, parce que je n'ai point de portraits dans mon *atrium*, parce que ma noblesse commence à

per hæc.	par ces *moyens.*
Verum homines	Mais *ces* hommes
corrupti superbia	corrompus par l'orgueil
agunt ætatem ita,	passent *leur* vie ainsi,
quasi contemnant	comme s'ils méprisaient
honores vestros;	les honneurs de (conférés par)-vous;
petunt hos ita,	*puis* ils demandent ces *honneurs* ainsi,
quasi vixerint honeste.	comme s'ils avaient vécu honorablement.
Næ illi sunt falsi,	Certes ces *hommes* sont dans-l'erreur,
qui exspectant pariter	qui attendent également (à la fois)
res divorsissumas,	les choses les plus opposées,
voluptatem ignaviæ	la volupté de l'inaction
et præmia virtutis.	et les récompenses du mérite.
Atque etiam,	Et encore,
quum faciunt verba	quand ils font des paroles (des discours)
apud vos aut in senatu,	devant vous ou dans le sénat,
pleraque oratione	dans la plupart de *leurs* discours
extollunt suos majores,	ils exaltent leurs ancêtres,
putant sese clariores	ils se croient plus illustres
memorando facta fortia	en rappelant les actes de-courage
eorum:	de ces *ancêtres :*
quod est contra;	ce qui est au contraire (tout le contraire);
nam quanto præclarior	car plus *est* illustre
vita illorum,	la vie de ceux-là (des ancêtres),
tanto flagitiosior	plus *est* ignominieuse
secordia horum.	l'apathie de ceux-ci (des descendants).
Et profecto	Et au-fait
res habet se ita:	la chose se comporte (il en est) ainsi :
gloria majorum	la gloire des ancêtres
est quasi lumen	est comme une lumière
posteris;	pour les descendants;
patitur in occulto	elle *ne* souffre (laisse) dans l'obscurité
neque bona	ni *leurs* bonnes *qualités*
neque mala eorum.	ni leurs mauvaises.
Ego patior, Quirites,	Moi, je souffre, citoyens-Romains,
inopiam hujusce rei;	le manque de cette chose (de cet avantage);
verum id,	mais ceci,
quod est multo præclarius,	qui est beaucoup plus magnifique,
licet mihi	il m'est-permis
dicere meamet facta.	de raconter mes-propres actions.
Nunc videte	Maintenant voyez
quam sint iniqui:	combien ils sont injustes :
quod arrogant sibi	ce qu'ils s'arrogent
ex virtute aliena,	par suite du mérite d'-autrui,
non concedunt id mihi	ils ne me l'accordent pas
ex mea:	par suite du mien :
scilicet quia	à-savoir parce que

mihi nova nobilitas est; quam certe peperisse melius est quam acceptam corrupisse.

« Equidem ego non ignoro, si jam respondere velint, abunde illis facundam et compositam orationem fore. Sed in maxumo vestro beneficio, quum omnibus locis me vosque maledictis lacerent, non placuit reticere, ne quis modestiam in conscientiam duceret. Nam me quidem, ex animi sententia, nulla oratio lædere potest : quippe vera necesse est bene prædicet; falsam vita moresque mei superant. Sed quoniam vestra consilia accusantur, qui mihi summum honorem et maxumum negotium imposuistis, etiam atque etiam reputate num id pœnitendum sit. Non possum, fidei causa, imagines, neque triumphos aut consulatus majorum meorum ostentare; at, si res postulet, hastas, vexillum, phaleras, alia militaria dona [1]; præterea cicatrices advorso corpore. Hæ sunt meæ imagines, hæc nobilitas,

moi; comme s'il ne valait pas mieux faire soi-même sa noblesse que de la recevoir d'un autre pour la dégrader.

« Je n'ignore pas, Romains, que, s'ils veulent se mêler de répondre, ce n'est ni la faconde ni l'art qui manquera à leurs discours. Toutefois, lorsqu'à propos de l'insigne faveur que vous m'avez faite ils nous déchirent en toute occasion, vous et moi, de leurs odieux propos, je n'ai pas voulu me taire, de peur qu'on ne prît ma modestie pour un aveu. Non pas, je présume, qu'aucun de leurs discours puisse me blesser personnellement : vrais, ils sont nécessairement à ma louange; faux, ils sont réfutés par toutes les habitudes de ma vie. Mais enfin, puisque c'est votre jugement qu'ils incriminent, parce que vous m'avez à la fois confié la plus haute des dignités et imposé la plus lourde des charges, pesez, pesez bien, encore une fois, si vous n'avez point à regretter votre choix. Je ne puis, pour justifier votre confiance, étaler ni les images, ni les triomphes, ni les consulats de mes aïeux ; mais, s'il le faut, je montrerai des javelines, un étendard, des colliers d'honneur, et bien d'autres récompenses militaires; je montrerai surtout les cicatrices qui sillonnent ma poitrine. Ce sont là mes images, c'est là ma noblesse : images, noblesse,

non habeo imagines,	je n'ai pas de portraits *d'ancêtres,*
et quia nobilitas	et parce que la noblesse
est nova mihi ;	est nouvelle pour moi ; [voir acquise)
quam peperisse	laquelle avoir acquise (et pourtant l'a-
est certe melius	est assurément mieux
quam corrupisse acceptam.	que d'*en* avoir gâté *une* reçue *de ses aïeux.*
« Equidem	« Et certes
ego non ignoro,	je n'ignore pas *que,*
si velint jam respondere,	s'ils voulaient aussitôt répondre,
orationem facundam	un langage-oratoire plein-de-faconde
et compositam	et arrangé-avec-art
fore abunde illis.	devoir être (serait) abondamment à eux.
Sed in vestro beneficio	Mais à propos de votre faveur
maxumo,	très-considérable,
quum omnibus locis	puisqu'en tous lieux
lacerent maledictis	ils déchirent par des mauvais-propos
me vosque,	*et* moi et vous,
non placuit reticere,	il ne *m'*a pas plu (paru bon) de me taire,
ne quis duceret modestiam	de peur qu'on n'imputât *ma* modération
in conscientiam.	à *un aveu de* conscience *coupable.*
Nam me quidem,	Car moi du moins,
ex sententia animi,	d'après l'avis de *mon* âme (ce me semble),
nulla oratio potest lædere:	nul discours ne peut *me* blesser :
quippe est necesse	car il est nécessaire,
vera prædicet bene ;	*s'il est* vrai, qu'il parle bien *de moi;*
vita meique mores	*et, d'autre part, ma* vie et mes mœurs
superant	triomphent de *lui* (le démentent)
falsam.	*s'il est* faux.
Sed	Mais
quoniam vestra consilia	puisque vos décisions
accusantur,	sont accusées,
qui imposuistis mihi	*à vous* qui m'avez imposé
summum honorem	*et* le plus haut honneur
et maxumum negotium,	et la plus grande affaire (charge),
reputate etiam atque etiam,	réfléchissez encore et encore (mûrement),
num id pœnitendum sit.	si cette *mesure* n'est pas à-regretter.
Non possum ostentare,	Je ne puis montrer-avec-jactance,
causa fidei,	pour cause de foi (pour garantie),
imagines neque triumphos	*ni* les portraits ni les triomphes
aut consulatus	ou (ni) les consulats
meorum majorum ;	de mes ancêtres ;
at, si res postulet,	mais, si la circonstance *l'*exige,
hastas, vexillum, phaleras,	des javelines, un étendard, des colliers,
alia dona militaria ;	*et* d'autres dons militaires ;
præterea cicatrices	outre-cela des cicatrices
corpore advorso.	sur *mon* corps par-devant.
Hæ sunt meæ imagines,	Ce sont *là* mes portraits,

non hereditate relicta, ut illa illis, sed quæ ego plurimis laboribus et periculis quæsivi. Non sunt composita verba mea : parum [1] id facio ; ipsa se virtus satis ostendit : illis artificio opus est, uti turpia facta oratione tegant. Neque litteras Græcas didici : parum placebat eas discere, quippe quæ ad virtutem doctoribus [2] nihil profuerunt. At illa multo optuma reipublicæ doctus sum : hostem ferire, præsidia agitare, nihil metuere nisi turpem famam, hiemem et æstatem juxta pati, humi requiescere, eodem tempore inopiam et laborem tolerare. His ego præceptis milites hortabor : neque illos arcte colam, me opulenter ; neque gloriam meam laborem illorum faciam. Hoc est utile, hoc civile imperium : namque quum tute [3] per mollitiem agas, exercitum supplicio cogere, id est dominum, non impera-

que je n'ai point, comme eux, recueillies par héritage, mais que j'ai moi-même conquises à force de travaux et de périls ! — Mon langage n'est point arrangé avec art : j'y vise fort peu, le vrai mérite se révèle assez par lui-même ; c'est à eux qu'il est besoin d'art, pour cacher sous de belles phrases la turpitude de leurs actions. Je n'ai point étudié non plus les lettres grecques : j'avais peu de goût pour une littérature qui n'a pas donné plus de valeur à ceux qui l'enseignent. En revanche, j'ai étudié d'autres arts, bien autrement utiles à la République : j'ai appris à frapper l'ennemi, à garder un poste, à ne rien craindre que le déshonneur, à endurer également et l'hiver et l'été, à reposer sur la dure, à supporter à la fois les privations et les fatigues. Voilà par quelles leçons, moi, je formerai les soldats : je ne serai pas serré pour eux, prodigue pour moi ; je n'exploiterai pas leurs travaux au profit de ma propre gloire. A cette condition seule, le commandement est une bonne chose, est vraiment digne d'un pays libre : quant à vivre soi-même dans la mollesse, tandis qu'à force de supplices on contraint son armée au devoir, c'est agir

hæc nobilitas,	c'*est là ma* noblesse,
non relicta hereditate,	non laissés *à moi* par héritage,
ut illa illis,	comme ces choses-là *l'ont été* à eux,
sed quæ ego quæsivi	mais que moi-même j'ai gagnés
plurimis laboribus	par beaucoup de travaux
et periculis.	et de périls.
Mea verba	Mes paroles
non sunt composita :	ne sont pas arrangées-avec-art :
facio id parum ;	je fais (je m'occupe de) cela fort-peu ;
ipsa virtus	*de* lui-même le mérite
ostendit se satis :	se montre assez ;
illis est opus artificio,	*c'est* à eux *qu'il* est besoin d'art,
uti tegant oratione	pour qu'ils couvrent par *leur* langage
turpia facta.	*leurs* honteuses actions.
Neque didici	Et je n'ai pas appris *non plus*
litteras Græcas :	les lettres grecques :
placebat parum discere eas,	il *me* plaisait peu de les apprendre,
quippe quæ profuerunt	à-savoir, *elles* qui n'ont servi
nihil ad virtutem	en rien pour le *vrai* mérite
doctoribus.	à ceux-qui-*les*-enseignèrent (aux Grecs).
At doctus sum illa	Mais j'ai été instruit à ces *autres arts*
multo optuma	de beaucoup les meilleurs
reipublicæ :	pour la république :
ferire hostem,	à frapper un ennemi,
agitare præsidia,	à conduire (garder) des postes,
metuere nihil	à *ne* craindre rien
nisi turpem famam,	sinon une honteuse réputation,
pati juxta	à supporter également
hiemem et æstatem,	l'hiver et l'été,
requiescere humi,	à me reposer par terre (sur la dure),
tolerare eodem tempore	à supporter dans le même temps
inopiam et laborem.	la privation et un travail-fatigant.
Ego hortabor milites	Moi, j'exhorterai les soldats
his præceptis :	par ces leçons :
neque colam illos	et je ne traiterai pas eux
arcte,	d'une façon-serrée,
me opulenter ;	moi *au contraire* dans-l'aisance ;
neque faciam	et je ne ferai point
laborem illorum	*de* leurs travaux
meam gloriam.	ma *propre* gloire.
Hoc est imperium utile,	C'est *là* le commandement utile *à tous,*
hoc civile :	c'*est là le commandement* d'un-citoyen :
namque quum tute	car lorsque toi-même
agas per mollitiem,	tu passes *ta vie* dans la mollesse,
cogere exercitum supplicio,	contraindre *ton* armée par le supplice,
id est esse dominum,	c'est être despote,
non imperatorem	*et* non général.

torem esse. Hæc atque talia majores vestri faciundo, seque remque publicam celebravere. Quis nobilitas freta, ipsa dissimilis moribus, nos illorum æmulos contemnit; et omnes honores, non ex merito, sed quasi debitos a vobis repetit. Ceterum homines superbissumi procul errant : majores eorum omnia quæ licebat illis reliquere, divitias, imagines, memoriam sui præclaram; virtutem non reliquere, neque poterant : ea sola neque datur dono, neque accipitur.

« Sordidum me et incultis moribus aiunt, quia parum scite convivium exorno, neque histrionem ullum, neque pluris pretii coquum quam villicum habeo [1]. Quæ mihi lubet confiteri : nam ex parente meo et ex aliis sanctis viris ita accepi, munditias mulieribus, viris laborem convenire, omnibusque bonis oportere plus gloriæ quam divitiarum; arma, non supellectilem, decori esse. Quin ergo, quod juvat, quod carum æstumant, id

en maître et non en général. Tels furent, entre autres, les principes qu'appliquèrent vos ancêtres, et qui firent leur grandeur et celle de l'État. Et pourtant cette noblesse, qui s'appuie sur eux alors même qu'elle leur ressemble si peu, ose nous dédaigner, nous, leurs émules, et réclamer de vous tous les honneurs, non à titre de récompenses méritées, mais à titre de dettes! Romains, ils sont dans une étrange erreur, ces mortels si orgueilleux : leurs ancêtres leur ont laissé tout ce qu'il était possible de laisser, des richesses, des images, d'illustres souvenirs; mais leur mérite, ils ne le leur ont point laissé, et ils ne le pouvaient pas : c'est le seul trésor qui ne se donne ni ne se reçoive

« Ils me traitent d'âme vile et grossière, parce que je m'entends mal à ordonner un festin, parce que je n'ai point d'histrion, point de cuisinier acheté plus cher qu'un intendant de métairie. Je l'avoue, et j'en suis fier : car je tiens de mon père et de bien d'autres personnages également irréprochables, qu'aux femmes conviennent les futilités, aux hommes les travaux; que tout noble cœur a plus soif de gloire que de richesses; que la vraie parure consiste dans les armes, et non dans l'ameublement. Eh bien, soit : cette vie qui leur plaît tant, qu'ils estiment si précieuse, qu'ils la mènent donc tou-

Faciundo hæc
atque talia
vestri majores
celebravere seque
remque publicam.
Quis freta,
ipsa dissimilis moribus,
nobilitas contemnit nos
æmulos illorum;
et repetit a vobis
omnes honores,
non ex merito,
sed quasi debitos.
Ceterum
homines superbissumi
errant procul :
majores eorum
reliquere illis
omnia quæ licebat,
divitias, imagines,
præclaram memoriam sui;
non reliquere virtutem,
neque poterant :
ea sola neque datur dono
neque accipitur.
« Aiunt me sordidum
et moribus incultis,
quia exorno convivium
parum scite, [nem,
neque habeo ullum histrio-
neque coquum pluris pretii
quam villicum.
Quæ lubet mihi confiteri :
namque ex meo parente
et ex aliis viris sanctis
accepi ita,
munditias
convenire mulieribus,
laborem viris,
oportereque plus gloriæ
quam divitiarum
omnibus bonis;
arma, non supellectilem,
esse decori.
Quin ergo, quod juvat,
quod æstumant carum,
faciant id semper :

C'est en faisant ces choses
et *autres* semblables
que vos ancêtres
rendirent célèbres et eux-mêmes
et la république.
Sur lesquels *ancêtres* s'appuyant,
mais elle-même très-différente par *ses*
la noblesse nous méprise [mœurs,
nous leurs émules ;
et elle réclame de vous
tous les honneurs,
non d'après *son* mérite,
mais comme dus.
Du reste
ces hommes très-orgueilleux
errent au loin (se trompent gravement) :
leurs ancêtres
leur ont laissé
tout ce qu'il était-possible,
des richesses, des portraits,
l'illustre mémoire d'eux-mêmes ;
ils ne *leur* ont pas laissé *leur* mérite,
et ils ne *le* pouvaient pas :
lui seul ni ne se donne par présent
ni ne se reçoit.
« Ils me disent grossier
et de mœurs non-polies,
parce que j'apprête un festin
peu habilement,
et *que* je n'ai aucun histrion,
ni un cuisinier de plus de prix
qu'un *bon* garçon-fermier.
Choses qu'il me plaît d'avouer :
car *et* de mon père
et d'autres hommes irréprochables
j'ai appris ainsi (ceci),
les délicatesses
convenir à des femmes,
le travail à des hommes,
et falloir plus de gloire
que de richesses
être à tous les *gens* de-cœur ;
des armes, *et* non un *riche* mobilier,
être à gloire (donner la gloire).
Eh-bien donc, ce qui *leur* plaît,
ce qu'ils estiment cher (précieux),
qu'ils le fassent toujours :

semper faciant : ament, potent; ubi adolescentiam habuere, ibi senectutem agant, in conviviis, dediti ventri et turpissumæ parti corporis; sudorem, pulverem, et alia talia relinquant nobis, quibus illa epulis jucundiora sunt. Verum non ita est : nam ubi se omnibus flagitiis dedecoravere turpissumi viri, bonorum præmia ereptum eunt : ita injustissume luxuria et ignavia, pessumæ artes, illis qui coluere eas nihil officiunt, reipublicæ innoxiæ cladi sunt.

« Nunc quoniam illis, quantum mores mei, non illorum flagitia poscebant, respondi, pauca de republica loquar. Primum omnium, de Numidia bonum habetote animum, Quirites : nam quæ ad hoc tempus Jugurtham tutata sunt, omnia removistis, avaritiam, imperitiam, superbiam [1]. Deinde, exercitus ibi est locorum sciens, sed mehercule [2] magis strenuus quam felix; nam magna pars ejus avaritia aut temeritate ducum attrita est.

jours ; qu'ils fassent l'amour, qu'ils boivent; qu'ils passent leur vieillesse là où ils ont passé leur jeunesse, dans les festins, esclaves de leur ventre et des appétits les plus honteux : qu'ils nous laissent la sueur, la poussière, les fatigues de toutes sortes, à nous qui les trouvons mille fois plus douces que leurs orgies ! Mais non : après s'être déshonorés par toutes les turpitudes, ces hommes infâmes viennent ravir les récompenses dues à la vertu; et ainsi, par une injustice monstrueuse, la mollesse et l'indolence, les plus détestables de tous les vices, au lieu de nuire à ceux qui s'y livrent, frappent et ruinent la République innocente.

« Maintenant que je leur ai répondu autant que l'exigeait, non l'ignominie de leur conduite, mais la dignité de mon caractère, je dirai quelques mots des intérêts publics. Et d'abord, Romains, ayez bon espoir au sujet de la Numidie; car tout ce qui, jusqu'à ce jour, a protégé Jugurtha, vous l'avez écarté : la cupidité, l'impéritie, l'orgueil. De plus, vous avez là une armée qui connaît le pays, mais qui, par Hercule, a plus de valeur que de bonheur, sacrifiée comme elle l'a été en grande partie par la cupidité ou l'insouciance de ses chefs.

ament, potent;	qu'ils fassent-l'amour, qu'ils boivent;
agant senectutem ibi,	qu'ils passent *leur* vieillesse là,
ubi habuere adolescentiam,	où ils ont tenu (passé) *leur* jeunesse,
in conviviis,	dans les festins,
dediti ventri	asservis à *leur* ventre
et turpissumæ parti	et à la plus honteuse partie
corporis;	de *leur* corps;
relinquant nobis sudorem,	qu'ils nous laissent la sueur,
pulverem, et alia talia,	la poussière, et autres choses semblables,
quibus illa	*à nous*, pour qui ces choses
sunt jucundiora epulis.	sont plus agréables que les festins.
Verum non est ita :	Mais il n'*en* est pas ainsi :
nam ubi viri turpissumi	car dès que *ces* hommes très-infâmes
dedecoravere se	se sont déshonorés
omnibus flagitiis,	par toutes les ignominies,
eunt ereptum	ils vont arracher
præmia bonorum :	les récompenses des *gens* de-mérite :
ita injustissume	ainsi *il arrive* très-injustement *que*
luxuria et ignavia,	la mollesse et l'inaction,
pessumæ artes,	très-détestables pratiques,
officiunt nihil	*ne* font-obstacle (ne nuisent) en rien
illis qui coluere eas,	à ceux qui les ont pratiquées,
sunt cladi	*mais* sont à désastre
reipublicæ innoxiæ.	à la république innocente.
« Nunc,	« Maintenant,
quoniam respondi illis	puisque je leur ai répondu
quantum mei mores,	autant que mes mœurs
non flagitia illorum	*et* non leurs opprobres
poscebant,	*l'*exigeaient,
loquar pauca	je dirai quelques *mots*
de republica.	sur les intérêts-publics.
Primum omnium,	En-premier *lieu* de tous,
Quirites,	citoyens,
habetote bonum animum	ayez bon courage (bon espoir)
de Numidia :	concernant la Numidie :
nam quæ ad hoc tempus	car ce qui jusqu'à ce temps-ci
tutata sunt Jugurtham,	a protégé Jugurtha,
removistis omnia,	vous avez écarté tout *cela*,
avaritiam,	la cupidité,
imperitiam, superbiam.	l'inhabileté, l'orgueil.
Deinde ibi est exercitus	Ensuite là-bas est une armée
sciens locorum,	au-courant des localités,
sed, mehercule,	mais, par-Hercule,
magis strenuus quam felix;	plus active qu'heureuse;
nam magna pars ejus	car une grande partie de cette *armée*
attrita est avaritia	a été usée (sacrifiée) par la cupidité
aut temeritate ducum.	ou par la légèreté des chefs.

Quamobrem vos, quibus militaris ætas[1], adnitimini mecum et capessite rempubiicam, neque quemquam ex calamitate aliorum aut imperatorum superbia metus ceperit : egomet in agmine, in prœlio, consultor idem et socius periculi vobiscum adero, meque vosque in omnibus rebus juxta geram. Et profecto, Dis juvantibus, omnia matura sunt, victoria, præda, laus ; quæ si dubia aut procul essent, tamen omnes bonos reipublicæ subvenire decebat[2]. Etenim ignavia nemo immortalis factus : neque quisquam parens liberis, uti æterni forent, optavit; magis, uti boni honestique vitam exigerent. Plura dicerem, Quirites, si timidis virtutem verba adderent : nam strenuis abunde dictum puto. »

LXXXVI. Hujuscemodi oratione habita, Marius, postquam plebis animos arrectos videt, propere commeatu, stipendio, armis, aliis utilibus[3] naves onerat : cum his A. Manlium lega-

Vous donc, qui êtes en âge de servir, unissez vos efforts aux miens, prenez en main la cause de la République, et que nul d'entre vous ne trouve, dans le malheur des autres ou dans l'arrogance des généraux qui m'ont précédé, un motif d'alarme : dans les marches, dans la mêlée, je serai constamment avec vous, à la fois votre guide et le compagnon de vos dangers, mettant tout en commun entre vous et moi. Enfin, par la grâce des Dieux, tout est mûr pour nous : la victoire, le butin, la gloire ; mais, alors même que ces avantages seraient ou douteux ou éloignés, il serait encore du devoir de tout bon citoyen de venir au secours de la République. Nul en effet ne s'immortalisa jamais par l'inaction, et jamais père ne souhaita pour ses enfants une vie éternelle, mais bien une vie honorable, irréprochable. — J'en dirais davantage, Romains, si les paroles pouvaient donner du courage aux lâches ; pour les braves, je pense en avoir dit assez. »

LXXXVI. A la suite de ce discours, Marius, témoin de l'ardeur qui s'est emparée des esprits, se hâte d'embarquer des vivres, de l'argent, des armes, tous les approvisionnements nécessaires, et fait partir avec ce premier convoi le lieutenant A. Manlius. Pour lui, il

Quamobrem vos,	C'est pourquoi vous,
quibus ætas militaris,	à qui *est* l'âge du-service,
adnitimini mecum	efforcez-vous-conjointement avec-moi
et capessite rempublicam,	et prenez-à-cœur l'intérêt-public,
et metus	et que la crainte
ne ceperit quemquam	ne prenne qui-que-ce-soit *d'entre vous*
ex calamitate aliorum	par suite du malheur d'autres *soldats*
aut superbia imperatorum :	ou de l'orgueil d'*autres* chefs :
egomet adero vobiscum	moi-même je serai-là avec-vous
in agmine, in prœlio,	dans la marche, dans le combat,
idem consultor	le même (à la fois) *comme* avisant *pour vous*
et socius periculi,	et *comme* associé à *votre* péril,
geramque juxta me vosque	et je traiterai de-même moi et vous
in omnibus rebus.	en toutes choses.
Et profecto,	Et assurément,
Dis juvantibus,	les Dieux aidant,
omnia sunt matura,	toutes choses sont mûres *pour nous,*
victoria, præda, laus ;	la victoire, le butin, la gloire ;
quæ	lesquelles choses
si essent dubia	quand elles seraient douteuses
aut procul,	ou *encore* loin,
tamen decebat	pourtant il convenait (il conviendrait)
omnes bonos	tous les *gens* de-bien
subvenire reipublicæ.	venir-en-aide à la république.
Etenim ignavia	Car par l'inaction
nemo factus immortalis :	nul n'*est* devenu immortel :
neque quisquam parens	et nul père
optavit liberis	*ne* souhaita *jamais* pour *ses* enfants
uti forent æterni ;	qu'ils fussent éternels ;
magis, uti exigerent vitam	*mais* plutôt, qu'ils passassent *leur* vie
boni honestique.	bons et honorables.
Dicerem plura, Quirites,	J'*en* dirais plus, citoyens-Romains,
si verba	si les paroles
adderent virtutem timidis :	donnaient du courage aux lâches :
nam puto	car je pense
dictum abunde	*en avoir été* dit plus-qu'assez
strenuis. »	pour les braves. »
LXXXVI. Oratione	LXXXVI. Un discours
hujuscemodi	de-ce-genre
habita,	ayant été tenu,
postquam Marius videt	dès que Marius voit
animos plebis arrectos,	les esprits du peuple animés,
onerat propere naves	il fait-charger en-hâte des vaisseaux
commeatu, stipendio,	de vivres, de solde,
armis, aliis utilibus :	d'armes *et* d'autres choses nécessaires :
jubet A. Manlium legatum	il ordonne à Aulus Manlius *son* lieutenant
proficisci cum his	de partir avec ces *objets.*

tum proficisci jubet. Ipse interea milites scribere, non more majorum neque ex classibus [1], sed uti cujusque lubido erat, capite censos[2] plerosque. Id factum alii inopia bonorum[3], alii per ambitionem consulis memorabant, quod ab eo genere celebratus auctusque erat : et homini potentiam quærenti egentissumus quisque opportunissumus; cui neque sua curæ, quippe quæ nulla sunt, et omnia cum pretio honesta videntur. Igitur Marius, cum aliquanto majore numero quam decretum erat in Africam profectus, diebus paucis Uticam advehitur. Exercitus ei traditur a P. Rutilio legato : nam Metellus conspectum Marii fugerat, ne videret ea, quæ audita animus tolerare nequiverat.

LXXXVII. Sed consul, expletis [4] legionibus cohortibusque auxiliariis, in agrum fertilem et præda onustum proficiscitur : omnia ibi capta militibus donat. Dein castella et oppida, natura et viris parum munita, aggreditur; prœlia multa, ceterum

procède à l'enrôlement des soldats, non à la façon des ancêtres, d'après l'ordre des classes, mais en inscrivant indistinctement tous ceux qui se présentent, prolétaires pour la plupart. Suivant les uns, ce fut faute d'en trouver de plus recommandables; suivant d'autres, ce fut flatterie calculée de la part du consul, qui devait à cette classe infime son crédit et son élévation, et qui n'ignorait pas que, pour quiconque aspire au pouvoir, les plus indigents sont des auxiliaires toujours prêts : en effet, n'ayant rien, ils n'ont rien à ménager, et de plus tout devient légitime à leurs yeux moyennant un salaire. — Marius partit pour l'Afrique avec des troupes plus considérables que ne portait le décret, et aborda à Utique en peu de jours. L'armée lui fut remise par le lieutenant P. Rutilius : Métellus avait fui son approche, pour n'être pas témoin d'un triomphe dont il n'avait pu supporter la simple nouvelle.

LXXXVII. A peine le consul a-t-il complété les légions et les cohortes auxiliaires, qu'il s'avance vers une plaine fertile et riche en butin : tout ce qu'il y prend, il l'abandonne aux soldats. Ensuite il attaque les châteaux, les bourgs peu fortifiés par la nature et défen-

Ipse interea	Lui-même cependant
scribere milites,	d'enrôler des soldats
non more majorum,	non à la façon des ancêtres,
neque ex classibus,	ni d'après les classes *établies*,
sed	mais
uti lubido cujusque erat,	selon que le désir de chacun était,
plerosque censos capite.	la plupart recensés par *leur* tête *seule*.
Alii memorabant id factum	Les uns rapportaient cela *avoir été* fait
inopia bonorum,	par manque d'honnêtes *gens* (de plus ri-
alii	d'autres *prétendaient que c'était* [ches),
per ambitionem consulis,	par désir-de-plaire du consul,
quod celebratus erat	parce qu'il avait été exalté
auctusque	et élevé *aux honneurs*
ab eo genere :	par ce genre *d'hommes* :
et quisque egentissumus	et *au fait* chaque *citoyen* le plus dénué
opportunissumus homini	*est* le plus à-la-disposition de l'homme
quærenti potentiam ;	qui recherche le pouvoir ;
cui neque sua curæ,	*lui* à qui et ses *biens* ne *sont* pas à souci,
quippe quæ sunt nulla,	puisqu'ils sont nuls (puisqu'il n'en a pas),
et omnia videntur honesta	et toutes choses paraissent honorables
cum pretio.	avec (moyennant) un salaire.
Igitur Marius,	Donc Marius,
profectus in Africam	étant parti pour l'Afrique
cum numero	avec un nombre *de soldats*
aliquanto majore	un peu plus considérable
quam decretum erat,	qu'il *n*'avait été décrété,
advehitur Uticam	aborde à Utique
paucis diebus.	en (au bout de) peu de jours.
Exercitus traditur ei	L'armée lui est livrée
a P. Rutilio legato :	par Publius Rutilius le lieutenant :
nam Metellus	car Métellus
fugerat conspectum Marii,	avait fui la présence de Marius, [choses,
ne videret ea,	pour qu'il ne vît pas (pour ne pas voir) ces
quæ audita	lesquelles entendues (en récit seulement)
animus nequiverat tolerare.	*son* esprit n'avait pu supporter.
LXXXVII. Sed consul,	LXXXVII. Cependant le consul,
legionibus	les légions
cohortibusque auxiliariis	et les cohortes auxiliaires
expletis,	*une fois* complétées,
proficiscitur in agrum	part pour un territoire
fertilem et onustum præda:	fertile et chargé de butin :
donat militibus	il donne aux soldats
omnia capta ibi.	toutes les choses prises là.
Dein aggreditur castella	Ensuite il attaque des forts
et oppida	et des villes
parum munita natura	peu défendues par la nature
et viris ;	et par des guerriers ;

alia levia aliis locis[1] facere. Interim novi milites sine metu pugnæ adesse : videre fugientes capi, occidi ; fortissumum quemque tutissumum ; armis libertatem, patriam parentesque et alia omnia tegi, gloriam atque divitias quæri. Sic brevi spatio novi veteresque coaluere, et virtus omnium æqualis facta. At reges[2], ubi de adventu Marii cognoverunt, divorsi in locos difficiles abeunt. Ita Jugurthæ placuerat, speranti mox effusos hostes invadi posse; Romanos, sicuti plerosque, remoto metu, laxius licentiusque futuros.

LXXXVIII. Metellus interea Romam profectus, contra spem suam, lætissumis animis excipitur[3], plebi patribusque, postquam invidia decesserat, juxta carus. Sed Marius impigre prudenterque suorum et hostium res pariter attendere ; cognoscere

dus par de faibles garnisons, et livre tantôt ici, tantôt là, une foule de combats, tous peu importants. Les nouvelles recrues s'accoutument ainsi à se battre sans crainte : elles remarquent que les fuyards sont pris ou tués ; que les plus braves sont les moins exposés ; que par les armes on défend sa liberté, sa patrie, sa famille, tout, en un mot ; que par elles on arrive à la gloire et aux richesses. Bientôt les jeunes soldats ne se distinguent plus d'avec les vieux : tous déploient une égale valeur. — Cependant les rois, à la première nouvelle de l'arrivée de Marius, s'étaient retirés, chacun de son côté, dans des lieux de difficile accès : ainsi l'avait conseillé Jugurtha, dans l'espoir que l'ennemi, venant à se débander, prêterait bientôt à quelque attaque ; il pensait que les Romains, comme il arrive en général, ne voyant rien à redouter, marcheraient avec moins d'ordre et de discipline.

LXXXVIII. Sur ces entrefaites, Métellus était retourné à Rome, et, contre son attente, il y était reçu avec des transports de joie : une fois l'envie désarmée, plébéiens et patriciens le chérissaient également. — Mais revenons à Marius. Avec autant d'activité que de prudence, il avait constamment l'œil à la fois sur sa propre position et sur celle de l'ennemi ; étudiait à ce double point de vue tout ce qui

facere	de faire (il fait, livré)
prœlia multa,	des combats nombreux
ceterum levia	*mais* du reste peu-importants
alia aliis locis.	*les uns ici*, les autres en d'autres lieux.
Interim novi milites	Cependant les nouveaux soldats
adesse pugnæ sine metu:	d'assister au combat sans effroi
videre fugientes capi,	de voir les fuyards être pris,
occidi;	être tués;
quemque fortissumum	*et au contraire* chaque *soldat* le plus brave
tutissumum;	*être* le plus en-sûreté;
armis [tesque,	par les armes
libertatem, patriam paren-	la liberté, la patrie et les parents,
et omnia alia tegi,	et toutes les autres choses se protéger,
gloriam atque divitias	la gloire et les richesses
quæri.	s'acquérir.
Sic novi veteresque	Ainsi nouveaux et anciens
coaluere	se fondirent (s'assimilèrent)
brevi spatio,	en un court espace *de temps*,
et virtus omnium	et le courage de tous
facta æqualis.	*fut* fait (devint) égal.
At reges,	Cependant les rois,
ubi cognoverunt	dès qu'ils furent informés
de adventu Marii,	de l'arrivée de Marius,
abeunt divorsi	se retirent chacun-en-sens-différent
in locos difficiles.	vers des endroits difficiles *à aborder*.
Ita placuerat Jugurthæ,	Ainsi il avait plu (paru bon) à Jugurtha,
speranti hostes effusos	qui espérait *que* les ennemis dispersés
posse mox invadi;	pouvoir (pourraient) bientôt être attaqués;
Romanos,	*que* les Romains,
sicuti plerosque,	comme la plupart des *peuples*,
metu remoto,	la crainte *une fois* éloignée,
futuros laxius	devoir être (seraient, se tiendraient) plus
licentiusque.	et plus à-la-débandade. [en-désordre
LXXXVIII. Interea,	LXXXVIII. Cependant,
profectus Romam,	étant parti à Rome,
Metellus excipitur,	Métellus *y* est accueilli,
contra suam spem,	contre son attente,
animis lætissumis,	par des esprits très-joyeux,
juxta carus	*devenu* également cher
plebi patribusque,	au peuple et aux sénateurs,
postquam invidia	depuis que la jalousie
decesserat.	s'était retirée (avait disparu).
Sed Marius	Cependant Marius
attendere pariter	d'être-attentif également
impigre prudenterque	avec-activité et avec-prudence
res suorum et hostium;	aux affaires des siens et des ennemis;
cognoscere	d'étudier

quid boni utrisque, aut contra esset; explorare itinera regum, consilia et insidias eorum antevenire; nihil apud se remissum neque apud illos tutum pati. Itaque et Gætulos, et Jugurtham, ex sociis nostris prædam agentes, sæpe aggressus in itinere fuderat, ipsumque regem haud procul ab oppido Cirta armis exuerat. Quæ postquam gloriosa modo neque belli patrandi [1] cognovit, statuit urbes, quæ viris aut loco pro hostibus et advorsum se opportunissumæ erant, singulas circumvenire: ita Jugurtham aut præsidiis nudatum [2], si ea pateretur, aut prœlio certaturum. Nam Bocchus nuntios ad eum sæpe miserat, « Velle [3] populi Romani amicitiam; ne quid ab se hostile timeret. » Id simulaveritne, quo improvisus gravior accideret, an [4] mobilitate ingenii pacem atque bellum mutare solitus, parum exploratum.

LXXXIX. Sed consul, uti statuerat, oppida castellaque mu-

pouvait être ou favorable ou contraire; épiait la marche des rois, prévenant tous leurs projets et toutes leurs surprises; tenait continuellement les siens en alerte, les ennemis en échec. C'est ainsi qu'à diverses reprises il avait attaqué et battu les Gétules et Jugurtha, alors qu'ils revenaient chargés du butin enlevé à nos alliés, et qu'une fois il avait dépouillé le roi lui-même de ses armes à peu de distance de Cirta. Toutefois, comme ces expéditions n'étaient que glorieuses et ne terminaient rien, il résolut d'investir successivement toutes les villes qui, soit par leur garnison, soit par leur position, pouvaient le plus favoriser les projets de l'ennemi et contrarier les siens : c'était le moyen, ou de priver Jugurtha de ses plus fermes appuis, s'il laissait faire, ou de l'obliger à combattre. Quant à Bocchus, il avait fait prévenir plusieurs fois Marius qu'il désirait l'amitié du peuple romain et qu'on n'avait aucune hostilité à redouter de sa part. Etait-ce une feinte pour nous surprendre avec plus d'avantage, ou bien la mobilité de son esprit l'entraînait-elle en effet alternativement vers la paix et vers la guerre? c'est ce que je ne saurais décider.

LXXXIX. Quoi qu'il en soit, le consul, fidèle à sa résolution, se

quid boni aut contra	quoi de bon ou au contraire (ou quoi de
esset utrisque ;	était aux-uns-et-aux-autres ; [mauvais)
explorare itinera regum ,	d'explorer les marches des rois,
antevenire consilia eorum	de prévenir leurs intentions
et insidias ;	et *leurs* embûches ;
pati nihil remissum	de *ne* souffrir rien de relâché
apud se,	chez lui (dans son armée),
neque tutum apud illos.	ni de sûr chez eux.
Itaque aggressus sæpe	Et ainsi ayant attaqué souvent
et Gætulos et Jugurtham,	et les Gétules et Jugurtha,
agentes prædam	qui poussaient *devant eux* du butin
ex nostris sociis,	*tiré* de nos alliés,
fuderat in itinere,	il *les* avait battus en route,
exueratque armis	et il avait dépouillé de *ses* armes
regem ipsum	le roi lui-même
haud procul	non loin
ab oppido Cirta.	de la ville *de* Cirta.
Quæ postquam cognovit	Lorsqu'il eut remarqué ces *faits*
gloriosa modo	*être* glorieux seulement
neque patrandi belli,	et non *un moyen* d'achever la guerre,
statuit circumvenire	il résolut d'envelopper
singulas urbes	chacune-à-son-tour les villes
quæ viris aut loco	qui, par *leurs* guerriers ou *leur* position,
erant opportunissumæ	étaient les plus avantageuses
pro hostibus	en faveur des ennemis
et advorsum se :	et contre lui-même :
ita Jugurtham	*pensant qu'*ainsi Jugurtha
aut nudatum	ou *devoir être* (serait) dépouillé
præsidiis,	de garnisons,
si pateretur ea,	s'il souffrait ces choses,
aut certaturum prœlio.	ou devoir lutter (lutterait) par un combat.
Nam sæpe Bocchus	Car souvent Bocchus
miserat ad eum nuntios,	avait envoyé vers lui des messagers,
« Velle amicitiam	*déclarant* « Vouloir (qu'il voulait) l'amitié
populi Romani ;	du peuple Romain ;
ne timeret ab se	qu'il ne redoutât *donc* pas de lui
quid hostile. »	quelque chose d'hostile. »
Simulaveritne id,	S'il feignit cela,
quo accideret	pour qu'il tombât (pour tomber) *sur nous*
gravior	plus terrible
improvisus,	n'étant-point-attendu,
an solitus mutare	ou-s'*il le fit étant* habitué à échanger
pacem atque bellum	la paix et la guerre
mobilitate ingenii,	par *pure* mobilité d'esprit,
parum exploratum.	*c'est* chose peu approfondie *de moi.*
LXXXIX. Sed consul	LXXXIX. Cependant le consul
adire oppida	de s'approcher des villes

nita adire : partim vi, alia metu aut præmia ostentando avortere ab hostibus. Ac primo mediocria gerebat, existumans Jugurtham ob suos tutandos in manus venturum [1]. Sed ubi procul abesse et aliis negotiis intentum accepit, majora et magis aspera aggredi tempus visum. Erat inter ingentes solitudines oppidum magnum atque valens, nomine Capsa [2], cujus conditor Hercules Libys [3] memorabatur. Ejus cives, apud Jugurtham immunes, levi imperio et ob ea fidelissumi habebantur [4]; muniti advorsum hostes non mœnibus modo et armis atque viris, verum etiam multo magis locorum asperitate. Nam, præter oppido propinqua, alia omnia vasta, inculta, egentia aquæ, infesta serpentibus ; quarum vis, sicuti omnium ferarum, inopia cibi acrior; ad hoc natura serpentium, ipsa perniciosa, siti magis quam alia re accenditur. Ejus potiundi Ma-

portait vers les villes et les châteaux fortifiés, et les enlevait à l'ennemi, ici par la force, là par la menace ou les promesses. Il se montra assez réservé d'abord dans ses attaques, par la pensée que Jugurtha, pour secourir les siens, se déciderait à en venir aux mains ; mais bientôt, apprenant qu'il était éloigné et occupé d'autres projets, il jugea qu'il était temps d'oser des entreprises plus importantes et plus difficiles. — Au milieu de vastes solitudes était une grande et forte ville, nommée Capsa, et fondée, d'après la tradition, par Hercule le Libyen. Les habitants, exemptés d'impôts et traités avec beaucoup de douceur par Jugurtha, étaient, par cela même, réputés très-fidèles : ils étaient d'ailleurs défendus contre l'ennemi, non-seulement par leurs remparts, leurs armes et le nombre de leurs combattants, mais aussi et surtout par des abords impraticables. En effet, excepté ce qui touche immédiatement à la ville, tout le reste est nu, inculte, privé d'eau, infesté de serpents, dont la férocité, comme celle de toutes les bêtes sauvages, s'irrite encore par le manque de nourriture, et qui, déjà dangereux de leur nature, le deviennent particulièrement par l'effet de la soif. La conquête de cette

castellaque munita,	et des châteaux fortifiés,
uti statuerat:	comme il *l'*avait résolu;
avortere ab hostibus	de *les* détourner (détacher) des ennemis,
partim vi,	en partie (les uns) par la force,
alia metu	d'autres par la terreur
aut ostentando præmia.	ou en faisant-briller des récompenses.
Ac primo	Et d'abord [portantes,
gerebat mediocria,	il *ne* faisait *que* des *expéditions* peu-im-
existumans Jugurtham	présumant Jugurtha
venturum in manus	devoir *en* venir aux mains
ob tutandos suos.	pour protéger les siens.
Sed ubi accepit	Mais quand il apprit
abesse procul	*Jugurtha* être-absent au loin
et intentum aliis negotiis,	et appliqué à d'autres affaires,
tempus visum	le temps *lui* sembla *venu*
aggredi majora	d'entreprendre des choses plus grandes
et magis aspera.	et plus difficiles.
Inter solitudines ingentes	Au milieu de solitudes immenses
erat oppidum	était une ville
magnum atque valens,	grande et forte,
Capsa nomine,	Capsa par le nom (nommée Capsa),
cujus Hercules Libys	dont Hercule le Libyen
memorabatur conditor.	était dit *être* le fondateur.
Cives ejus,	Les citoyens de cette *ville*,
immunes apud Jugurtham,	exempts *d'impôts* auprès de Jugurtha,
imperio levi,	*étaient* sous une domination légère (douce),
et habebantur ob ea	et étaient réputés à cause de cela
fidelissumi;	très-fidèles;
muniti advorsum hostes	*ils étaient* fortifiés contre les ennemis
non modo mœnibus	non-seulement par des murs
et armis atque viris,	et par des armes et par des guerriers,
verum etiam multo magis	mais encore beaucoup plus
asperitate locorum.	par la difficulté des terrains.
Nam omnia alia,	Car tous les autres *endroits*,
præter propinqua oppido,	excepté *ceux* voisins de la ville,
vasta, inculta,	*étaient* déserts, incultes,
egentia aquæ,	manquant d'eau,
infesta serpentibus;	infestés de serpents;
quarum vis,	*serpents* dont la fureur,
sicuti omnium ferarum,	comme *celle* de tous les animaux-féroces,
acrior	*était* plus terrible
inopia cibi;	par le manque de nourriture;
ad hoc natura serpentium,	outre cela la nature des serpents,
ipsa perniciosa,	*par* elle-même funeste,
accenditur siti	s'enflamme (s'irrite) par la soif
magis quam alia re.	plus que par *toute* autre chose.
Maxuma cupido	Un très-grand désir

rium maxuma cupido invaserat, quum propter usum belli, tum quia res aspera videbatur. Et Metellus oppidum Thalam magna gloria ceperat, haud dissimiliter situm munitumque : nisi quod apud Thalam haud longe a mœnibus aliquot fontes erant; Capsenses una modo (atque ea intra oppidum) jugi aqua, cetera pluvia utebantur. Id ibique, et in omni Africa quæ procul a mari incultius agebat, eo facilius tolerabatur, quia Numidæ plerumque lacte et ferina carne vescebantur, neque salem neque alia irritamenta gulæ quærebant : cibus illis advorsum famem atque sitim, non lubidini neque luxuriæ erat.

XC. Igitur consul, omnibus exploratis, credo, Dis fretus (nam contra tantas difficultates consilio satis providere non poterat : quippe etiam frumenti inopia tentabatur, quod Numidæ pabulo pecoris magis quam arvo student, et, quodcum-

ville excitait au plus haut degré l'ambition de Marius : indépendamment de son importance comme place de guerre, l'entreprise semblait pleine de difficulté; or, Métellus s'était couvert de gloire par la prise de Thala, située et fortifiée à peu près de la même manière, si ce n'est qu'à peu de distance des murs de Thala se trouvaient quelques sources, tandis qu'il n'y avait à Capsa qu'une seule fontaine d'eau vive, et encore dans l'intérieur de la ville, et qu'on y était réduit, d'ailleurs, à l'eau de la pluie. Au surplus, là comme dans toute la partie de l'Afrique qui s'éloigne de la mer et où la civilisation a moins pénétré, cet inconvénient était assez peu sensible, parce que les Numides ne se nourrissaient guère que de lait et de chair sauvage, et qu'ils ne faisaient usage ni de sel, ni d'autres irritants, contents d'apaiser la faim et la soif sans faire de la nourriture un objet de sensualité et de folle dépense.

XC. Le consul, après avoir tout exploré, se mit à l'œuvre. Sans doute il comptait sur les Dieux; car, avec toute son habileté, que pouvait-il contre de si grandes difficultés? Pour comble de disgrâce, il manquait de blé : les Numides, plus jaloux en général d'assurer

potiundi ejus	de s'emparer de cette *ville*
invaserat Marium,	avait saisi Marius,
quum propter usum	à la fois à cause de *son* utilité
belli,	pour la guerre,
tum quia res	et-aussi parce que l'entreprise
videbatur aspera.	semblait difficile.
Et Metellus	D'ailleurs Métellus
ceperat magna gloria	avait pris avec une grande gloire
oppidum Thalam,	la ville *de* Thala,
situm munitumque	située et fortifiée
haud dissimiliter :	non différemment :
nisi quod apud Thalam	si ce n'est qu'à Thala
erant aliquot fontes	étaient quelques sources
haud longe a mœnibus ;	non loin des murailles ;
Capsenses	*au lieu que* les habitants-de-Capsa
utebantur modo	se servaient seulement
una aqua jugi,	d'une-seule eau vive
atque ea intra oppidum,	et *encore* celle-là en-dedans de la ville,
cetera	*puis* de toute-autre *eau*
pluvia.	*étant de l'eau* de-pluie.
Ibique,	Et là,
et in omni Africa	et dans toute *la partie de* l'Afrique
quæ agebat incultius	qui vivait d'une-façon-moins-civilisée
procul a mari,	loin de la mer,
id tolerabatur facilius,	cela se supportait plus aisément,
eo quia Numidæ	parce que les Numides
vescebantur plerumque	se nourrissaient presque-toujours
lacte et carne ferina,	de lait et de chair de-bête-fauve,
neque quærebant salem	et ne cherchaient pas du sel
neque alia irritamenta	ni d'autres stimulants
gulæ :	de la gourmandise :
cibus erat illis	la nourriture était à eux
advorsum famem	*prise* contre la faim
atque sitim,	et la soif,
non lubidini	non à caprice (non un objet de caprice)
neque luxuriæ.	ni à prodigalité (ni de folle dépense).
XC. Igitur consul,	XC. Donc le consul,
omnibus exploratis,	toutes choses *une fois* explorées,
credo, fretus Dis	*et*, je pense, se fiant aux Dieux
(nam consilio	(car par *sa* prudence
non poterat providere satis	il ne pouvait pourvoir suffisamment
contra difficultates	contre des difficultés
tantas :	si-considérables :
quippe tentabatur	en effet il était incommodé
etiam inopia frumenti,	aussi par le manque de blé,
quod Numidæ	vu que les Numides
student pabulo pecoris	ont-du-goût pour les pâturages du bétail

que natum fuerat, jussu regis in loca munita contulerant; ager autem aridus et frugum vacuus ea tempestate, nam æstatis extremum erat), tamen pro rei copia satis providenter exornat [1]; pecus omne, quod superioribus diebus prædæ fuerat, equitibus auxiliariis agendum attribuit; A. Manlium legatum cum cohortibus expeditis ad oppidum Laris [2], ubi stipendium et commeatum locaverat, ire jubet, dicitque se prædabundum post paucos dies eodem venturum. Sic incepto suo occultato, pergit ad flumen Tanam [3].

XCI. Ceterum in itinere quotidie pecus exercitui per centurias, item turmas, æqualiter distribuerat, et ex coriis utres ut fierent curabat; simul et inopiam frumenti lenire, et, ignaris omnibus, parare quæ mox usui forent. Denique sexto die, quum ad flumen ventum est, maxuma vis utrium effecta. Ibi castris levi munimento positis, milites cibum capere, atque, uti

des pâturages à leurs troupeaux que de cultiver des céréales, venaient d'ailleurs, par l'ordre du roi, de transporter dans des places fortes le peu qu'ils en avaient récolté, et, comme on touchait à la fin de l'été, la campagne était alors aride et complétement dépouillée. Marius n'en concerte pas moins ses mesures avec autant de sagesse que le permettaient les circonstances. Il confie à la cavalerie auxiliaire la conduite de tout le bétail enlevé les jours précédents, ordonne à son lieutenant A. Manlius de se porter avec les cohortes légères vers la ville de Laris, où il a déposé le trésor et les vivres de l'armée, déclare qu'il s'y rendra lui-même sous peu de jours tout en pillant le pays sur sa route, et, après avoir ainsi dissimulé ses véritables intentions, s'avance dans la direction du fleuve Tana.

XCI. Dans la marche, il distribue chaque jour à son armée une égale quantité de bétail par centuries et par escadrons, ayant grand soin de faire fabriquer des outres avec les peaux : ainsi, en même temps qu'il leur rend moins sensible le manque de grains, il se procure, sans que personne se doute de sa pensée, des ustensiles qui bientôt deviendront nécessaires. Lorsque enfin, au bout de six jours, on arriva au fleuve, une grande quantité de ces outres se trouvèrent

magis quam arvo,	plus que pour la terre-labourée,
et jussu regis	et *que* par ordre du roi
contulerant in loca munita	ils avaient porté dans des lieux fortifiés
quodcumque natum fuerat;	tout ce qui (tout le blé qui) avait été pro-
ager autem	la campagne d'ailleurs [duit;
aridus	*était* aride
et vacuus frugum	et dépouillée de moissons
ea tempestate,	à cette époque,
nam erat extremum	car c'était la fin
æstatis),	de l'été),
tamen,	néanmoins,
pro copia rei,	selon la possibilité de la chose,
exornat satis providenter :	il arrange *tout* assez sagement :
omne pecus,	tout le bétail,
quod fuerat prædæ	qui avait été à butin (capturé)
diebus superioribus,	les jours précédents,
attribuit agendum	il *l'*attribue (le confie) à-conduire
equitibus auxiliariis ;	aux cavaliers auxiliaires;
jubet A. Manlium legatum	il ordonne *qu'*Aulus Manlius le lieutenant
cum cohortibus expeditis	avec les cohortes légères
ire ad oppidum Laris,	aller (aille) vers la ville *de* Laris,
ubi locaverat stipendium	où il avait placé l'argent-de-la-solde
et commeatum,	et les vivres,
dicitque	et dit
se venturum eodem	lui-même devoir venir là-même
prædabundum	tout-en-pillant
post paucos dies.	au bout de peu de jours.
Suo incepto sic occultato,	Son dessein *réel* ainsi caché,
pergit ad flumen Tanam.	il va vers le fleuve Tana.
XCI. Ceterum	XCI. Du reste
quotidie in itinere	chaque-jour dans *sa* marche
distribuerat æqualiter	il avait distribué également
pecus exercitui	le bétail à *son* armée
per centurias, item turmas,	par centuries, *et* aussi par escadrons,
et curabat uti utres	et il veillait *à ce* que des outres
fierent ex coriis ;	fussent faites des peaux ;
simul	*il s'occupait* à la fois
et lenire inopiam frumenti,	et d'adoucir le manque de blé,
et parare,	et de préparer,
omnibus ignaris,	tous *l'*ignorant (à l'insu de tous),
quæ mox forent usui.	ce qui bientôt serait à utilité.
Denique sexto die,	Enfin le sixième jour,
quum ventum est	quand on fut arrivé
ad flumen,	au fleuve,
maxuma vis utrium	une très-grande quantité d'outres
effecta.	*se trouva* confectionnée.
Ibi castris positis	Là un camp ayant été établi

simul cum occasu solis egrederentur, paratos esse jubet; omnibus sarcinis abjectis, aqua modo seque et jumenta onerare. Dein, postquam tempus visum, castris egreditur, noctemque totam itinere facto, consedit : idem proxuma facit. Dein tertia, multo ante lucis adventum, pervenit in locum tumulosum, ab Capsa non amplius duum millium [1] intervallo, ibique quam occultissume potest cum omnibus copiis opperitur. Sed ubi dies cœpit, et Numidæ, nihil hostile metuentes, multi oppido égressi, repente omnem equitatum et cum his velocissumos pedites cursu tendere ad Capsam et portas obsidere jubet; deinde ipse intentus propere sequi, neque milites prædari sinere. Quæ postquam oppidani cognovere, res trepidæ, metus ingens, malum improvisum, ad hoc pars civium extra mœnia

prêtes. Là, il établit un camp légèrement fortifié, fait prendre quelque nourriture aux soldats, et leur enjoint de se tenir prêts à partir au coucher du soleil, après s'être débarrassés de tous bagages pour ne se charger que d'eau, eux et leurs bêtes de somme. Puis, dès que le moment lui paraît venu, il décampe, marche toute la nuit, s'arrête le matin; il fait de même la nuit suivante. La troisième, bien avant l'aurore, il atteint un lieu couvert de petites éminences, à deux milles au plus de Capsa, et là, il attend avec toutes ses troupes, caché le mieux qu'il peut; puis, aussitôt que le jour a paru et que les Numides, bien éloignés de redouter aucune hostilité, sont sortis de la ville en grand nombre, soudain il ordonne à toute sa cavalerie et aux plus agiles de ses fantassins de se porter au pas de course sur Capsa et de s'emparer des portes. Lui-même les suit de près, l'œil à tout, sans permettre au soldat de s'écarter pour piller. A la vue du péril, les habitants perdent la tête : troublés, épouvantés, surpris, voyant au pouvoir de l'ennemi tous ceux des leurs qui se sont répandus hors

levi munimento,	de légère fortification (légèrement fortifié),
jubet	il ordonne
milites capere cibum,	les soldats prendre de la nourriture,
atque esse paratos	et être prêts
uti egrederentur	*à ce* qu'ils sortissent *du camp*
simul cum occasu solis;	en même temps avec le coucher du soleil;
omnibus sarcinis abjectis,	*et aussi*, tous bagages étant rejetés,
onerare aqua modo	charger d'eau seulement
seque et jumenta.	et eux-mêmes et les bêtes-de-somme.
Dein egreditur castris,	Puis il sort du camp,
postquam tempus visum,	dès que le temps *lui en* a paru *venu,*
itinereque facto	et, une marche ayant été faite
noctem totam,	pendant la nuit entière
consedit:	il s'arrêta:
facit idem proxuma.	il fait la même chose la *nuit* suivante.
Dein tertia,	Ensuite la troisième *nuit*,
multo ante adventum lucis,	beaucoup avant l'arrivée de la lumière,
pervenit	il parvient
in locum tumulosum,	en un lieu couvert-d'éminences,
intervallo ab Capsa	à une distance de Capsa
non amplius duum mil-	de pas plus de deux milles,
ibique opperitur [lium,	et là il attend
cum omnibus copiis	avec toutes *ses* troupes
quam occultissume potest.	le plus secrètement qu'il peut.
Sed ubi dies cœpit	Mais quand le jour a commencé
et Numidæ,	et *que* les Numides,
metuentes nihil hostile,	*ne* craignant rien d'hostile,
egressi multi oppido,	*sont* sortis nombreux de la ville,
jubet repente	il ordonne tout-à-coup
omnem equitatum	toute la cavalerie
et cum his	et avec ces *cavaliers*
pedites velocissumos	les fantassins les plus agiles
tendere cursu ad Capsam	se diriger à la course vers Capsa
et obsidere portas;	et occuper les portes;
deinde ipse intentus	ensuite lui-même actif
sequi propere,	*se met à les* suivre à la hâte
neque sinere	et *à* ne pas permettre
milites prædari.	les soldats piller.
Quæ postquam oppidani	Quand les habitants-de-la-ville
cognovere,	eurent remarqué cela,
res trepidæ,	les choses en-émoi (l'agitation générale),
metus ingens,	l'effroi considérable *de tous*,
malum improvisum,	le mal imprévu (l'imprévu de l'attaque),
ad hoc,	outre cela,
pars civium	*ce fait qu'*une partie des citoyens
extra mœnia	*était* en dehors des murs
in potestate hostium,	au pouvoir des ennemis,

in hostium potestate, coegere uti deditionem facerent : ceterum oppidum incensum, Numidæ puberes interfecti, alii omnes venumdati, præda militibus divisa. Id facinus contra jus belli non avaritia neque scelere consulis admissum, sed quia locus Jugurthæ opportunus, nobis aditu difficilis, genus hominum mobile, infidum, neque beneficio neque metu coercitum.

XCII. Postquam tantam rem Marius sine ullo suorum incommodo patravit, magnus et clarus antea, major et clarior haberi cœpit : omnia non bene consulta in virtutem trahebantur ; milites, modesto imperio habiti simul et locupletes, ad cœlum ferre ; Numidæ magis quam mortalem timere ; postremo omnes socii atque hostes credere illi aut mentem divinam, aut Deorum nutu cuncta portendi. Sed consul, ubi ea res bene evenit, ad alia oppida pergit : pauca, repugnantibus Numidis,

des murs, ils sont forcés de se rendre. La ville fut livrée aux flammes : des Numides, les adultes furent passés au fil de l'épée ; tous les autres, vendus : le butin se partagea entre les soldats. Cette exécution, contraire au droit de la guerre, n'eut pour cause ni la cupidité, ni la cruauté du consul ; mais il s'agissait d'une place fort avantageuse pour Jugurtha, fort difficilement accessible pour nous, et d'une race d'hommes inconstante, perfide, qu'on n'enchaînait ni par les bienfaits, ni par la crainte.

XCII. Après l'accomplissement d'une entreprise de cette importance sans aucune perte pour les siens, Marius, déjà grand et illustre, parut plus grand et plus illustre encore : on lui faisait un mérite de ses projets les plus hasardés ; ses soldats, charmés de la modération de son commandement et enrichis par le butin, l'élevaient jusqu'au ciel, les Numides le redoutaient comme un être surhumain ; tous, en un mot, alliés et ennemis, lui attribuaient une intelligence divine, ou s'imaginaient que tout lui était révélé d'avance par l'inspiration des Dieux. — Encouragé par ce succès, le consul marche rapidement vers d'autres villes : un petit nombre seulement résistent, et sont emportées d'assaut ; la plupart, abandonnées de leurs habitants que

coegere	*les* forcèrent
uti facerent deditionem :	*à ce* qu'ils fissent reddition (à se rendre) :
ceterum	du reste
oppidum incensum,	la ville *fut* brûlée,
Numidæ puberes interfecti,	les Numides adultes *furent* massacrés,
omnes alii venumdati,	tous les autres *furent* vendus,
præda divisa militibus.	le butin *fut* distribué aux soldats.
Id facinus contra jus belli	Cet acte contre le droit de la guerre
admissum non avaritia	*fut* commis non par cupidité
neque scelere consulis,	ni par crime du consul,
sed quia locus	mais parce que *cette* place
opportunus Jugurthæ,	*était* avantageuse pour Jugurtha,
difficilis aditu nobis,	*et* difficile d'accès pour nous,
genus hominum	*et que d'autre part cette* race d'hommes
mobile, infidum,	*était* inconstante, sans-foi,
coercitum neque beneficio	*n*'étant retenue ni par le bienfait
neque metu.	ni par la crainte.
XCII. Postquam Marius	XCII. Lorsque Marius
patravit rem tantam	eut consommé une entreprise si-grande
sine ullo incommodo	sans aucun détriment
suorum,	des (pour les) siens,
magnus et clarus antea,	*déjà* grand et illustre auparavant,
cœpit haberi major	il commença à être réputé plus grand
et clarior.	et plus illustre.
Omnia	Tous *ses actes*
non bene consulta	non bien avisés (les plus hasardés)
trahebantur in virtutem :	étaient ramenés (imputés) à du courage :
milites,	les soldats,
simul habiti	à la fois tenus
imperio modesto	sous une autorité modérée
et locupletes,	et riches (enrichis de butin),
ferre ad cœlum ;	de *le* porter jusqu'au ciel ;
Numidæ timere	les Numides de *le* craindre
magis quam mortalem ;	*comme étant* plus qu'un mortel ;
postremo omnes socii	en un mot tous les alliés
atque hostes	et les ennemis
credere	de croire
aut mentem divinam illi,	ou une intelligence divine *être* à lui,
aut cuncta portendi	ou toutes choses *lui* être annoncées
nutu Deorum.	par un signe des Dieux.
Sed consul,	Cependant le consul,
ubi ea res	quand cette entreprise
evenit bene,	a réussi heureusement,
pergit ad alia oppida :	va vers d'autres villes :
capit pauca,	il *en* prend quelques-unes,
Numidis repugnantibus ;	les Numides *lui* résistant ;
corrumpit igni plura,	il *en* détruit par le feu plus *encore*,

capit; plura, deserta propter Capsensium miserias, igni corrumpit : luctu atque cæde omnia complentur. Denique multis locis potitus, ac plerisque exercitu incruento, ad aliam rem aggreditur [1], non eadem asperitate [2] qua Capsensium, ceterum haud secus difficilem. Namque haud longe a flumine Mulucha, quod Jugurthæ Bocchique regnum disjungebat, erat inter ceteram planitiem mons saxeus, mediocri castello satis patens [3], in immensum editus, uno perangusto aditu relicto : nam omnis natura, velut opere atque consulto, præceps. Quem locum Marius, quod ibi regis thesauri [4] erant, summa vi capere intendit. Sed ea res forte quam consilio melius gesta : nam castello virorum atque armorum satis, magna vis frumenti, et fons aquæ; aggeribus turribusque et aliis machinationibus locus importunus; iter castellanorum angustum admodum,

le désastre de Capsa a terrifiés, sont aussitôt livrées aux flammes; ce n'est partout que deuil et carnage. — Maître enfin d'une foule de positions, et cela presque sans coup férir, il tente un nouveau projet, qui, sans offrir le même genre de difficulté que la conquête de Capsa, n'est pas moins difficile au fond. Non loin du fleuve Mulucha, qui séparait les Etats de Jugurtha de ceux de Bocchus, s'élevait, au milieu d'une plaine d'ailleurs tout unie, une montagne de roche d'une hauteur prodigieuse, couronnée par un fort de médiocre grandeur, où l'on n'arrivait que par un seul sentier fort étroit; tel était de toutes parts l'escarpement naturel de cette montagne, qu'on l'eût dite taillée à dessein par la main de l'homme. Marius, qui savait y trouver une partie des trésors du roi, fit les plus grands efforts pour s'en emparer; toutefois, le hasard le servit mieux que n'eussent pu le faire toutes les ressources de son génie. Ce fort, en effet, assez bien pourvu de troupes et d'armes, possédait en outre une quantité considérable de grains et une source; le terrain se refusait à toute construction de terrasses, de tours, de travaux de siége quels qu'ils fussent; le sentier qui menait au sommet était très-étroit et bordé de

deserta	délaissées
propter miserias	à cause des désastres
Capsensium :	des Capséens :
omnia complentur luctu	tout est rempli de deuil
atque cæde.	et de carnage.
Denique	Enfin
potitus multis locis,	s'étant emparé de beaucoup d'endroits,
ac plerisque	et de la plupart *d'entre eux* [férir),
exercitu incruento,	avec *son* armée non-sanglante (sans coup
aggreditur ad aliam rem,	il marche à une autre entreprise,
non eadem asperitate	n'*étant* pas de la même roideur *d'abords*
qua Capsensium,	dont *était l'attaque* des Capséens,
ceterum	*mais* du reste (au fond)
haud secus difficilem.	non autrement (non moins) difficile
Namque	En effet
haud longe	non loin
a flumine Mulucha,	du fleuve Mulucha,
quod disjungebat	qui séparait
regnum Jugurthæ	le royaume de Jugurtha
Bocchique,	et *celui* de Bocchus,
inter ceteram planitiem	entre tout-le-reste *étant une* plaine
erat mons saxeus,	était un mont de-roche,
satis patens	assez large
castello mediocri,	pour un fort de-moyenne-grandeur,
editus in immensum,	élevé a *une hauteur* immense,
uno aditu perangusto	un seul accès très-étroit
relicto :	*y* ayant été laissé :
nam omnis	car tout-entier
præceps natura,	*il était* à-pic de *sa* nature,
velut opere	comme par un travail *d'art*
atque consulto.	et par un fait-exprès.
Quem locum	Lequel lieu (or ce lieu)
Marius intendit capere	Marius s'applique à *le* prendre
summa vi,	avec une extrême force (de toutes ses
quod thesauri regis	parce que des trésors du roi [forces),
erant ibi.	étaient là.
Sed ea res gesta forte	Mais cette affaire *fut* faite par le hasard
melius quam consilio :	mieux que par la prudence :
nam castello satis virorum	en effet, au fort *étaient* assez d'hommes
atque armorum,	et d'armes,
magna vis frumenti,	une grande quantité de blé,
et fons aquæ;	et une source d'eau;
locus importunus	*de plus* le terrain *était* impropre
aggeribus turribusque	aux terrasses et aux tours
et aliis machinationibus;	et aux autres travaux-de-siége;
iter castellanorum	*de plus* la route des habitants-du-fort
admodum angustum,	*était* tout-à-fait étroite,

utrinque præcisum ; vineæ cum ingenti periculo frustra agebantur (nam quum eæ paulum processerant, igni aut lapidibus corrumpebantur) ; milites neque pro opere [1] consistere propter iniquitatem loci, neque inter [2] vineas sine periculo administrare [3] ; optumus quisque cadere aut sauciari, ceteris metus augeri.

XCIII. At Marius, multis diebus et laboribus consumptis, anxius trahere cum animo omitteretne inceptum, quoniam frustra erat, an fortunam opperiretur, qua sæpe prospere usus. Quæ quum multos dies noctesque æstuans agitaret, forte quidam Ligus, ex cohortibus auxiliariis miles gregarius, castris aquatum egressus, haud procul ab latere castelli, quod avorsum prœliantibus erat, animum advortit inter saxa repentes cochleas [4] ; quarum quum unam atque alteram, dein plures peteret, studio legundi paulatim prope ad summum montis egressus est [5]. Ubi postquam solitudinem intellexit, more hu-

précipices des deux côtés; les mantelets n'approchaient qu'avec des risques infinis et en pure perte; dès qu'ils avançaient un peu, ils étaient aussitôt détruits par le feu et les pierres des assiégés; les soldats ne pouvaient, vu l'escarpement du sol, ni se tenir debout dans les ouvrages avancés, ni travailler sans danger sous les mantelets; les plus intrépides tombaient tués ou blessés, ce qui ajoutait encore à l'effroi des autres.

XCIII. Après plusieurs jours de stériles labeurs, Marius inquiet, indécis, se demanda s'il renoncerait à une entreprise qui demeurait sans résultat, ou s'il attendrait la fortune qui tant de fois lui avait été favorable. Cette hésitation, cette anxiété durait depuis plusieurs jours et plusieurs nuits, quand par hasard un simple soldat des cohortes auxiliaires, un Ligurien, sorti du camp pour aller à l'eau, aperçut à peu de distance, du côté opposé à l'attaque, des escargots qui rampaient le long des rochers. Il cherche à en atteindre un, puis un second, puis beaucoup d'autres ; bref, dans l'ardeur de la poursuite, il parvient insensiblement presqu'au sommet de la montagne. Là, solitude complète. Cédant alors à cette curiosité naturelle à

præcisum utrinque;	*et* taillée à pic des-deux-côtés;
vineæ agebantur frustra	les mantelets *y* étaient conduits en vain
cum ingenti periculo	avec un immense danger
(nam quum eæ	(car quand ces *mantelets*
processerant paulum,	s'étaient avancés un peu,
corrumpebantur igni	ils étaient détruits par le feu
aut lapidibus);	ou par des pierres);
milites neque consistere	les soldats de *ne pouvoir* ni se-tenir-fermes
pro opere	sur les ouvrages
propter iniquitatem loci,	à cause des difficultés du terrain,
neque administrare	ni travailler
inter vineas	au milieu (dans l'intérieur) des mantelets
sine periculo;	sans péril;
quisque optumus	chaque *soldat* le plus brave
cadere aut sauciari,	de tomber *mort* ou d'être blessé,
metus augeri ceteris.	*et* l'effroi d'être accru pour les autres.
XCIII. At Marius,	XCIII. Or Marius,
multis diebus et laboribus	beaucoup de jours et de travaux
consumptis,	ayant été consumés *en pure perte*,
anxius trahere cum animo	inquiet *se mit à* agiter avec *son* esprit
omitteretne inceptum	s'il abandonnerait l'entreprise,
quoniam erat frustra,	puisqu'elle était sans-résultat,
an opperiretur fortunam,	ou-s'il attendrait la fortune,
qua sæpe usus prospere.	dont souvent il avait usé heureusement.
Quæ quum agitaret	*Or* comme il agitait *en esprit* ces *idées*
æstuans multos dies	ballotté depuis plusieurs jours
noctesque,	et *plusieurs* nuits,
forte quidam Ligus,	par hasard un certain Ligurien,
gregarius miles	simple soldat
ex cohortibus auxiliariis,	des cohortes auxiliaires,
egressus castris aquatum,	étant sorti du camp pour aller-à-l'eau,
advortit animum,	tourne *son* esprit *vers ceci* (remarque),
haud procul	non loin
ab latere castelli	de *ce* côté du fort
quod erat avorsum	qui était opposé
prœliantibus,	aux combattants,
cochleas	des escargots
repentes inter saxa;	rampant parmi les rochers;
quarum quum peteret unam	desquels comme il cherchait-à-saisir un,
atque alteram,	puis un second,
dein plures,	puis davantage,
egressus est paulatim	il parvint peu-à-peu
studio legundi	par *son* ardeur d'*en* recueillir
prope ad summum montis.	presque au plus haut de la montagne.
Ubi	Où (or là)
postquam intellexit	après qu'il eut remarqué
solitudinem,	une solitude *complète*,

manæ cupidinis ignara visundi, consilium vortit. Et forte in eo loco grandis ilex coaluerat inter saxa, paululum modo prona, dein flexa atque aucta in altitudinem, quo cuncta gignentium natura fert; cujus ramis modo, modo eminentibus saxis nisus, Ligus castelli planitiem perscribit, quod cuncti Numidæ intenti prœliantibus aderant. Exploratis omnibus quæ mox usui fore ducebat, eadem regreditur, non temere, uti escenderat, sed tentans omnia et circumspiciens. Itaque Marium propere adit, acta edocet; hortatur ab ea parte, qua ipse descenderat, castellum tentet; pollicetur sese itineris periculique ducem. Marius cum Ligure, promissa ejus cognitum, ex præsentibus misit; quorum uti cujusque ingenium erat, ita rem difficilem aut facilem nuntiavere [1]. Consulis animus tamen paulum erectus. Itaque ex copia tubicinum et cornicinum [2] numero quinque

l'homme, d'observer ce qu'il ignore, il abandonne sa chasse pour un nouveau projet. Des fentes de la pierre sortait en cet endroit un chêne immense, qui, incliné d'abord, s'était bientôt redressé et élevé verticalement, d'après la loi commune à tous les végétaux. Le Ligurien s'aide tantôt des branches de l'arbre, tantôt des saillies du roc, gagne la plate-forme, et prend dans sa tête le plan du fort, tandis que tous les Numides sont occupés du combat. Puis, quand il a suffisamment exploré ce dont il compte faire bientôt son profit, il redescend par la même voie, non plus sans réflexion, comme à la montée, mais en sondant et en observant tout avec soin. De là, il va sans délai trouver Marius, lui raconte ce qu'il a fait, l'invite à tenter l'assaut du côté où il est descendu lui-même, s'engage à servir de guide et à affronter le premier les périls. Le consul, pour s'assurer de la valeur de ses assertions, envoie sur-le-champ avec lui quelques-uns de ceux qui sont présents : suivant la tournure d'esprit de chacun, le rapport est favorable ou contraire. En somme pourtant, Marius se sent ranimé de quelque espoir : il choisit, parmi les trompettes et les cors de l'armée, les cinq hommes les plus agiles,

vortit consilium,
more cupidinis humanæ
visundi ignara.
Et forte in eo loco
grandis ilex
coaluerat inter saxa,
paululum modo prona,
dein flexa
atque aucta in altitudinem
quo natura fert
cuncta gignentium ;
cujus ramis modo nisus,
modo saxis eminentibus,
Ligus perscribit
planitiem castelli,
quod cuncti Numidæ
aderant intenti
prœliantibus.
Omnibus
quæ ducebat fore mox usui
exploratis,
regreditur eadem,
non temere,
uti escenderat,
sed tentans omnia
et circumspiciens.
Itaque
adit propere Marium,
edocet acta ;
hortatur tentet castellum
ab ea parte,
qua ipse descenderat;
pollicetur sese ducem
itineris periculique.
Marius misit cum Ligure
ex præsentibus,
cognitum ejus promissa ;
cujusque quorum
uti ingenium erat,
ita nuntiavere rem
difficilem aut facilem.
Tamen animus consulis
paulum erectus.
Itaque delegit
ex copia tubicinum
et cornicinum
quam velocissumos

il change *son* projet *primitif*,
d'après l'usage du désir des-hommes
de visiter les choses inconnues.
Et par hasard en ce lieu
un grand chêne-noir
avait poussé entre les pierres,
un peu seulement incliné-en-bas,
puis replié (redressé)
et ayant grandi en hauteur (verticalement)
direction où (vers laquelle) la nature porte
la totalité des végétaux ;
sur les rameaux duquel tantôt s'appuyant,
tantôt sur les pierres saillantes,
le Ligurien reconnaît-à-son-aise
le plateau du fort,
parce que tous les Numides
assistaient attentifs
aux combattants (au combat).
Toutes les choses
qu'il estimait devoir être bientôt à utilité
une fois explorées,
il revient par la même *voie*,
non *plus* inconsidérément,
comme il était monté,
mais sondant tout
et regardant-tout-autour.
Et ainsi
il va-trouver en-hâte Marius,
et lui apprend les choses faites *par lui ;*
il *l'*exhorte *à ce* qu'il essaye le fort
de ce côté,
par lequel lui-même était descendu ;
il *se* promet lui-même *comme* guide
du voyage et de l'essai-dangereux.
Marius envoya avec le Ligurien
quelques-uns de *ceux* qui étaient présents,
pour vérifier *la valeur de* ses promesses ;
de chacun desquels
suivant que l'esprit était *disposé*,
ainsi annoncèrent-ils l'affaire
comme difficile ou *comme* facile.
Toutefois l'esprit du consul
fut un peu relevé (ranimé).
C'est-pourquoi il choisit
d'entre la troupe des trompettes
et des sonneurs-de-cor
les plus agiles

quam velocissumos delegit, et cum his, præsidio qui forent, quatuor centuriones : omnes Liguri parere jubet, et ei negotio proxumum diem constituit.

XCIV. Sed, ubi ex præcepto tempus visum, paratis compositisque omnibus, ad locum pergit. Ceterum illi qui centuriis præerant [1], prædocti ab duce, arma ornatumque mutaverant, capite atque pedibus nudis, uti prospectus nisusque per saxa facilius foret : super terga gladii et scuta ; verum ea Numidica ex coriis [2], ponderis gratia simul, et offensa quo levius streperent. Igitur prægrediens Ligus saxa, et si quæ vetustate radices eminebant, laqueis vinciebat, quibus allevati facilius escenderent ; interdum timidos insolentia itineris levare manu ; ubi paulo asperior ascensus, singulos præ se inermos mittere, deinde ipse cum illorum armis sequi ; quæ dubia nisu [3] vide-

leur adjoint, pour les soutenir, quatre centurions, les somme tous d'obéir au Ligurien, et fixe le jour suivant pour l'exécution du projet.

XCIV. Au temps prescrit, tout se trouve préparé, disposé comme il faut, et le Ligurien s'achemine vers l'endroit convenu. Sur l'avis de leur guide, les centurions avaient changé d'armes et de tenue : ils avaient la tête et les pieds nus, pour voir plus loin et grimper plus aisément le long des rochers ; à leur dos pendaient l'épée et le bouclier, bouclier de cuir, à la manière des Numides, afin qu'il pesât moins, et qu'en se heurtant contre la pierre il retentît moins bruyamment. Partout où le roc ou quelque vieille souche forme saillie, le Ligurien y attache des nœuds coulants pour aider ses compagnons et leur faciliter la montée ; s'effrayent-ils par moments d'une route si nouvelle, il leur tend la main et les attire ; la pente devient-elle plus roide, il les désarme, les fait passer devant lui l'un après l'autre, les suit lui-même avec leurs armes ; quelque passage semble-t-il

quinque numero,	cinq en nombre (au nombre de cinq),
et cum his	et avec eux
quatuor centuriones,	quatre centurions,
qui forent præsidio :	lesquels fussent à appui (pour les soutenir) :
jubet omnes parere Liguri,	il ordonne tous obéir au Ligurien,
et constituit ei negotio	et fixe pour cette affaire
diem proxumum.	le jour le plus proche (le lendemain).
XCIV. Sed,	XCIV. Or donc,
ubi tempus ex præcepto	quand le temps d'après l'ordre (prescrit)
visum,	parut *venu*,
omnibus paratis	toutes choses étant disposées
compositisque,	et arrangées,
pergit ad locum.	il se rend vers l'endroit.
Ceterum illi	Du reste ceux
qui præerant	qui commandaient *d'ordinaire*
centuriis,	aux centuries,
prædocti ab duce,	avertis-d'avance par *leur* guide,
mutaverant arma	avaient changé *leurs* armes
ornatumque,	et *leur* costume,
capite atque pedibus nudis,	*étant là* tête et pieds nus,
uti prospectus	pour que la vue-à-distance
nisusque per saxa	et la montée le long des rochers
foret facilius :	eût-lieu plus facilement :
super terga	sur *leurs* dos
gladii et scuta;	*étaient* des épées et des boucliers;
verum ea Numidica	mais ceux-ci à-la-Numide
ex coriis,	*formés* de cuir,
simul gratia ponderis,	à la fois en vue du poids,
et quo streperent levius	et pour qu'ils retentissent plus doucement
offensa.	heurtés *contre les pierres*.
Igitur Ligus prægrediens	Donc le Ligurien allant-devant
vinciebat laqueis saxa,	liait par des nœuds-coulants les pierres,
et si quæ radices	et si quelques racines (et les racines qui)
eminebant	ressortaient
vetustate,	par *leur* ancienneté,
quibus allevati	par lesquelles soutenus (pour que soutenus
escenderent facilius;	ils montassent plus aisément; [par elles]
interdum levare	parfois de soutenir (il soutenait)
manu	avec la main
timidos	les craintifs (ceux qui craignaient)
insolentia itineris;	par inexpérience d'*une telle* route;
ubi ascensus paulo asperior,	dès que la montée *était* un peu plus rude,
mittere singulos præ se	de *les* envoyer un-à-un devant lui
inermos,	sans-armes,
deinde ipse sequi	puis lui-même de *les* suivre
cum armis illorum;	avec leurs armes;
tentare potissumus	de sonder de-préférence (tout le premier)

bantur, potissumus tentare, ac sæpius eadem ascendens descendensque, dein statim digrediens, ceteris audaciam addere. Igitur, diu multumque fatigati, tandem in castellum perveniunt, desertum ab ea parte, quod omnes, sicuti aliis diebus, advorsum hostes aderant. Marius ubi ex nuntiis quæ Ligus egerat cognovit, quanquam toto die intentos prœlio Numidas habuerat, tum vero cohortatus milites, et ipse extra vineas egressus, testudine acta[1] succedere, et simul hostem tormentis sagittariisque et funditoribus eminus terrere. At Numidæ, sæpe antea vineis Romanorum subvorsis, item incensis, non castelli mœnibus sese tutabantur; sed pro muro dies noctesque agitare, maledicere Romanis ac Mario vecordiam objectare, militibus nostris Jugurthæ servitium minari, secundis rebus feroces esse. Interim, omnibus Romanis hostibusque prœlio intentis, magna

moins sûr à gravir, le premier il sonde le terrain, monte, descend à plusieurs reprises, puis s'écarte aussitôt pour leur donner du cœur. Enfin, après bien du temps et bien des fatigues, ils parviennent au fort, désert de ce côté, parce que, comme les jours précédents, tous les Numides sont tournés en face de l'ennemi. — Informé de ce résultat par des courriers, Marius, bien qu'il ait pendant toute la journée tenu l'ennemi en alerte par un combat soutenu, adresse de nouvelles exhortations aux soldats, sort lui-même de dessous les mantelets, fait former la tortue, et s'approche ainsi des murs, tandis que les machines, les archers et les frondeurs envoient de loin l'épouvante aux Numides. Ceux-ci, accoutumés à renverser ou à incendier les mantelets des Romains, ne cherchaient même pas à s'abriter derrière les remparts du fort; nuit et jour devant leurs murs, ils ne cessaient d'injurier les Romains, de reprocher à Marius sa démence, de menacer nos soldats des fers de Jugurtha, d'étaler insolemment la joie de leurs succès. Tout à coup, pendant que tous, Romains et Nu-

quæ videbantur dubia	*les endroits* qui semblaient douteux (peu
nisu,	à être gravis, [sûrs)
ac ascendens sæpius	et en montant assez-souvent
descendensque eadem,	et descendant par le même *endroit*,
dein statim digrediens,	puis aussitôt s'écartant,
addere audaciam ceteris.	de donner du courage aux autres.
Igitur,	Donc,
fatigati diu multumque,	fatigués longtemps et beaucoup,
perveniunt tandem	ils parviennent enfin
in castellum,	au fort,
desertum ab ea parte,	abandonné de ce côté,
quod omnes,	parce que tous,
sicuti aliis diebus,	comme les autres jours,
aderant advorsum hostes.	étaient-là vers les ennemis.
Ubi Marius	Dès que Marius
cognovit ex nuntiis	apprit par des messagers
quæ Ligus egerat,	ce que le Ligurien avait fait,
quanquam toto die	quoique pendant tout le jour
habuerat Numidas	il eût tenu les Numides
intentos prœlio	actionnés à un combat,
tum vero	alors certes
cohortatus milites,	ayant exhorté *ses* soldats,
et ipse egressus	et lui-même étant sorti
extra vineas,	hors des mantelets,
succedere	de s'avancer
testudine acta,	une tortue étant formée,
et simul	et en même temps
terrere hostem eminus	d'effrayer l'ennemi de loin
tormentis sagittariisque	par *ses* machines et *ses* archers
et funditoribus.	et *ses* frondeurs.
At Numidæ,	Cependant les Numides,
vineis Romanorum	les mantelets des Romains
subversis sæpe	ayant été renversés souvent
antea,	précédemment,
item incensis,	*et* aussi incendiés,
non tutabantur sese	ne se protégeaient point
mœnibus castelli;	par les murs du fort;
sed agitare dies noctesque	mais *eux* de passer les jours et les nuits
pro muro,	devant le rempart,
maledicere Romanis	d'insulter les Romains
ac objectare Mario	et de reprocher à Marius
vecordiam,	*sa* démence,
minari nostris militibus	de présenter-comme-menace à nos soldats
servitium Jugurthæ,	l'esclavage de (sous) Jugurtha,
esse feroces rebus secundis.	d'être insolents de *leurs* succès.
Interim,	Cependant,
omnibus Romanis	tous les Romains

utrinque vi, pro gloria atque imperio his, illis pro salute certantibus, repente a tergo signa canere : ac primo mulieres et pueri, qui visum processerant, fugere; deinde, uti quisque muro proxumus erat; postremo cuncti, armati inermesque. Quod ubi accidit, eo acrius Romani instare, fundere, ac plerosque tantummodo sauciare; dein super occisorum corpora vadere; avidi gloriæ, certantes murum petere; neque quemquam omnium præda morari. Sic forte correcta Marii temeritas gloriam ex culpa invenit.

XCV. Ceterum, dum ea res geritur, L. Sulla [1] quæstor cum magno equitatu in castra venit; quos [2] uti ex Latio et a sociis cogeret, Romæ relictus erat. Sed quoniam tanti viri res admonuit, idoneum visum est de natura cultuque ejus paucis dicere :

mides, également acharnés à la lutte, s'efforcent à l'envi, les uns pour la gloire et la puissance, les autres pour leur salut, des trompettes donnent un signal derrière le fort. Les femmes et les enfants, qu'avait attirés le spectacle du combat, fuient tout d'abord; puis ceux des assiégés qui se trouvent le plus près du rempart; puis tous, armés ou non armés. A cette vue, les Romains les pressent d'autant plus vivement, les déroutent, en blessent un grand nombre; bientôt ils s'avancent sur les cadavres de ceux qu'ils ont tués. Avides de renommée, ils se disputent à l'envi l'honneur de l'escalade : pas un seul ne s'arrête pour piller. C'est ainsi que le hasard vint en aide à la témérité de Marius, et qu'une faute réelle tourna à sa gloire.

XCV. Sur ces entrefaites arriva au camp le questeur L. Sylla, avec un corps considérable de cavalerie, qu'il venait de tirer du Latium et des pays alliés : Marius l'avait laissé à Rome pour cette opération. Mais puisque mon sujet m'a conduit à nommer ce grand homme, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de dire ici quelques mots de son caractère et des habitudes de sa vie; d'autant plus que je n'aurai nulle part ailleurs l'occasion de parler de ce qui le con-

hostibusque
intentis prœlio
certantibus utrinque
magna vi,
his pro gloria
atque imperio,
illis pro salute,
repente canere signa
ab tergo :
ac primo mulieres et pueri,
qui processerant visum,
fugere ;
deinde,
uti quisque
erat proxumus muro ;
postremo cuncti
armati inermesque.
Quod ubi accidit,
Romani instare
eo acrius,
fundere,
ac sauciare tantummodo
plerosque ;
dein vadere
super corpora occisorum ;
avidi gloriæ,
petere murum certantes ;
neque præda morari
quemquam omnium.
Sic temeritas Marii
correcta forte
invenit gloriam
ex culpa.

XCV. Ceterum,
dum ea res geritur,
Lucius Sulla quæstor
venit in castra
cum magno equitatu,
uti cogeret quos
ex Latio et a sociis,
relictus erat Romæ.
Sed quoniam res
admonuit tanti viri,
visum est idoneum
dicere paucis
de natura cultuque ejus :
neque enim dicturi sumus

et les ennemis
étant actionnés au combat,
et luttant des-deux-côtés
avec grande énergie,
ceux-ci pour la gloire
et la domination,
ceux-là pour *leur* salut,
soudain de sonner (on sonne) un signal
par derrière (derrière eux) :
et d'abord les femmes et les enfants,
qui s'étaient avancés pour voir *le combat*,
de s'enfuir ;
puis *les autres*,
selon que chacun
était le plus près du mur ;
enfin tous,
armés et non-armés.
Quand ce fut arrivé,
les Romains de presser
d'autant plus vivement,
de *les* dérouter,
et de blesser seulement
la plupart d'*entre eux* ;
puis de s'avancer
sur les corps des tués ;
avides de gloire,
de gagner le mur en rivalisant (à l'envi) ;
et le butin de ne retarder
aucun d'entre tous.
C'est ainsi *que* la témérité de Marius
corrigée par le hasard
lui trouva (lui rapporta) de la gloire
d'une faute *réelle*.

XCV. Du reste,
tandis que ce fait s'accomplit,
Lucius Sylla questeur
arrive au camp
avec une nombreuse cavalerie ; [*cavaliers*
pour qu'il réunît (pour réunir) lesquels
et du Latium et de-chez les alliés,
il avait été laissé à Rome.
Or puisque la circonstance
m'a fait-souvenir d'un si-grand homme,
il *m*'a paru convenable
de parler en peu de *mots*
de son caractère et de *son* genre-de-vie :
en effet, et nous n'aurons pas à parler

neque enim alio loco de Sullæ rebus dicturi sumus [1]; et L. Sisenna [2], optume et diligentissume omnium, qui eas res dixere, persecutus, parum mihi libero ore locutus videtur. Igitur Sulla gentis patriciæ nobilis [3] fuit, familia prope jam exstincta majorum ignavia [4]; litteris Græcis ac Latinis juxta atque doctissume eruditus; animo ingenti; cupidus voluptatum, sed gloriæ cupidior : otio luxurioso esse; tamen ab negotiis nunquam voluptas remorata, nisi quod de uxore potuit honestius consuli [5]: facundus, callidus, et amicitia facilis; ad simulanda negotia altitudo ingenii incredibilis; multarum rerum ac maxume pecuniæ largitor. Atque felicissumo [6] omnium, ante civilem victoriam, nunquam super industriam fortuna fuit; multique dubitavere fortior an felicior esset : nam, postea quæ fecerit, incertum habeo pudeat magis an pigeat disserere.

XCVI. Igitur Sulla, uti supra dictum, postquam in Africam atque in castra Marii cum equitatu venit, rudis antea et igna-

cerne, et que L. Sisenna, le meilleur et le plus exact de ses historiens, ne me paraît pas s'être exprimé sur son compte avec toute l'indépendance désirable. — Sylla sortait d'une famille patricienne des plus illustres, mais d'une branche presque entièrement annulée par l'indolence de ses ancêtres. Il possédait également, et à un degré éminent, les lettres grecques et les lettres latines. Doué d'une grande puissance d'âme, il était passionné pour le plaisir, mais plus passionné encore pour la gloire. Voluptueux dans ses loisirs, il ne se laissa pourtant jamais détourner des affaires par la volupté, à cela près qu'il eût pu mieux respecter les convenances envers sa femme. Il était disert, adroit, facile en amitié, incroyablement profond, impénétrable dans ses feintes ; prodigue à mille égards, surtout en fait d'argent. Enfin, bien qu'il ait été le plus heureux des mortels jusqu'à la victoire qu'il remporta sur ses concitoyens, jamais sa fortune ne fut au-dessus de son mérite, et bien des gens même ont hésité entre sa valeur et son bonheur. Quant à ce qu'il a fait depuis, je ne sais s'il y a plus à rougir, ou plus à gémir, d'avoir à en parler.

XCVI. Quand Sylla avec la cavalerie arriva, comme nous l'avons dit, en Afrique, au camp de Marius, il était encore neuf, étranger

alio loco	en un autre endroit
de rebus Sullæ ;	des affaires de Sylla ;
et Lucius Sisenna,	et *d'autre part* Lucius Sisenna,
persecutus optume	qui *les* a traitées le mieux
et diligentissume	et avec-le-plus-de-soin
omnium qui dixere eas res,	de tous *ceux* qui ont raconté ces choses,
videtur mihi locutus	me semble *en* avoir parlé
ore parum libero.	d'une bouche peu indépendante.
Igitur Sulla	Or-donc Sylla
fuit gentis patriciæ	fut (était) d'une race patricienne
nobilis,	illustre,
familia	*mais* d'une famille (branche)
jam prope exstincta	déjà presque éteinte
ignavia majorum ;	par l'inaction (la nullité) de *ses* aïeux ;
eruditus juxta	*il était* instruit également
atque doctissume	et très-savamment
litteris Græcis ac Latinis ;	sur les lettres grecques et latines ;
animo ingenti ;	*doué* d'une âme vaste ;
cupidus voluptatum,	avide de voluptés,
sed cupidior gloriæ :	mais plus avide de gloire :
esse otio luxurioso ;	d'être (il était) d'un loisir livré-aux-plai-
nunquam tamen voluptas	jamais pourtant le plaisir [sirs ;
remorata ab negotiis,	ne *l'*écarta des affaires,
nisi quod potuit	si-ce-n'est qu'il eût été possible
consuli honestius	être avisé *par lui* (qu'il agît) plus honnê-
de uxore :	au sujet de *sa* femme ; [tement
facundus, callidus,	*il était* éloquent, adroit,
et facilis amicitia ;	et facile en amitié ;
altitudo ingenii	*sa* profondeur (impénétrabilité) d'esprit
ad simulanda negotia	pour feindre les choses
incredibilis ;	*était* incroyable ;
largitor multarum rerum	*il était* prodigue de beaucoup de choses
ac maxume pecuniæ.	et surtout d'argent. [*mes*
Atque felicissumo omnium	Et à *lui*, le plus heureux de tous *les hom-*
ante victoriam civilem	avant *sa* victoire sur-ses-concitoyens,
nunquam fortuna	jamais la fortune
fuit super industriam ;	ne fut au-dessus de *son* activité (mérite) ;
multique dubitavere	et beaucoup doutèrent
esset fortior an felicior :	*s*'il était plus brave ou plus heureux :
nam habeo incertum	car (du reste) je tiens *pour* incertain
pudeat an pigeat magis	*s*'il y a-honte ou-s'il y-a-regret davantage
disserere	à rapporter
quæ fecerit postea.	ce qu'il fit plus-tard.
XCVI. Igitur Sulla,	XCVI. Donc Sylla,
uti dictum supra,	comme *il a été* dit ci-dessus,
postquam venit in Africam	lorsqu'il fut arrivé en Afrique
atque in castra Marii	et dans le camp de Marius

rus belli, solertissumus omnium in paucis tempestatibus factus est. Ad hoc milites benigne appellare : multis rogantibus, aliis per se ipse, dare beneficia, invitus accipere; sed ea properantius quam æs mutuum reddere, ipse ab nullo repetere; magis id laborare, ut illi quamplurimi deberent[1] : joca atque seria cum humillumis agere; in operibus, in agmine atque ad vigilias, multus adesse : neque interim, quod ambitio prava solet, consulis aut cujusquam boni famam lædere; tantummodo neque consilio neque manu priorem alium pati, plerosque antevenire . quis rebus brevi Mario militibusque carissumus factus.

XCVII. At Jugurtha, postquam oppidum Capsam aliosque locos munitos et sibi utiles, simul et magnam pecuniam amiserat, ad Bocchum nuntios mittit, « Quamprimum in Numi-

au métier des armes; mais il ne tarda pas à y devenir le plus habile de tous. Plein d'affabilité d'ailleurs dans ses rapports avec les soldats, il leur prodiguait les faveurs, souvent sur leur demande, d'autres fois de son propre mouvement; pour lui, il n'acceptait de services qu'à son corps défendant, mettant plus d'empressement à les rendre qu'on n'en met à rembourser un prêt, et n'exigeant au contraire aucun retour de ses obligés, dont il travaillait sans cesse à augmenter le nombre. Les plus humbles soldats avaient part à ses plaisanteries comme à ses propos sérieux; dans les travaux, dans les marches, dans les gardes de nuit, il savait se multiplier. Toutefois on ne le vit jamais, par un coupable désir de popularité, dénigrer ni le consul, ni aucun officier de mérite, content de ne se laisser éclipser par qui que ce fût, soit dans le conseil, soit dans l'action, et de se montrer lui-même supérieur à la plupart. — Aussi devint-il bientôt infiniment cher à Marius et à l'armée.

XCVII. Cependant Jugurtha, qui venait de perdre Capsa et quelques autres places fortes et importantes, ainsi qu'une partie de ses trésors, mande à Bocchus d'amener au plus tôt ses troupes dans la Numidie, vu qu'il est temps de livrer bataille. Puis, apprenant

cum equitatu,	avec de la cavalerie,
antea rudis	*quoique* précédemment ignorant
et ignarus belli,	et sans-expérience de la guerre,
factus est	devint *néanmoins*
in paucis tempestatibus	en peu d'espaces-de-temps
solertissumus omnium.	le plus habile de tous.
Ad hoc	Outre cela,
appellare milites benigne :	de s'adresser aux soldats avec-bonté :
dare beneficia	de donner des bienfaits
multis rogantibus,	à beaucoup qui *les* demandaient,
aliis ipse	à d'autres *aussi* lui-même
per se,	de lui-même (spontanément),
accipere invitus ;	d'*en* recevoir *au contraire* malgré lui :
sed reddere ea properantius	d'ailleurs de les rendre plus promptement
quam æs mutuum,	qu'*on ne rend* de l'argent emprunté,
ipse repetere	lui-même de ne réclamer *du retour*
ab nullo ;	de personne ;
magis laborare id,	*mais* plutôt de travailler à ceci,
ut quamplurimi	que le plus *possible* de *gens*
deberent illi :	fussent-débiteurs envers lui :
agere joca atque seria	de traiter plaisanteries et choses sérieuses
cum humillumis ;	*même* avec les plus humbles ;
adesse multus	d'être-présent en-se-multipliant
in operibus, in agmine,	dans les travaux, dans la marche,
atque ad vigilias :	et aux gardes-de-nuit :
et interim	et cependant
non lædere famam consulis	de ne pas attaquer la réputation du consul
aut cujusquam boni,	ou d'aucun *homme* de-mérite,
quod prava ambitio	ce qu'une coupable ambition
solet ;	a-coutume *de faire ;*
tantummodo	seulement
pati alium priorem	de *ne* souffrir *aucun* autre *lui être* supérieur
neque consilio neque manu,	ni par le conseil ni par l'action,
antevenire plerosque :	*mais au contraire* d'être-avant la plupart :
quis rebus	par lesquelles choses
factus brevi carissumus	*il fut* fait (il devint) bientôt très-cher
Mario militibusque.	à Marius et aux soldats.
XCVII. At Jugurtha,	XCVII. Cependant Jugurtha,
postquam amiserat	après qu'il avait (qu'il eut) perdu
oppidum Capsam	la ville *de* Capsa
aliosque locos munitos	et d'autres places fortifiées
et utiles sibi,	et importantes pour lui,
simul et pecuniam	*et* en même temps aussi un argent
magnam,	considérable,
mittit nuntios ad Bocchum,	envoie des messagers à Bocchus,
« Adduceret quamprimum	*pour lui dire* « Qu'il amenât au-plus-tôt
copias in Numidiam :	des troupes en Numidie :

diam copias adduceret : prœlii faciundi tempus adesse. » Quem ubi cunctari accepit, dubium belli atque pacis rationes trahere, rursus, uti antea, proxumos ejus donis corrumpit; ipsique Mauro pollicetur Numidiæ partem tertiam, si aut Romani Africa expulsi, aut, integris suis finibus, bellum compositum foret. Eo præmio illectus Bocchus cum magna multitudine Jugurtham accedit. Ita amborum exercitu conjuncto, Marium jam in hiberna proficiscentem, vix decima parte die[1] reliqua, invadunt : rati noctem, quæ jam aderat, victis sibi munimento fore, et, si vicissent, nullo[2] impedimento, quia locorum scientes erant; contra Romanis utrumque casum in tenebris difficiliorem. Igitur simul consul ex multis de hostium adventu cognovit, et ipsi hostes aderant : et priusquam exercitus aut instrui aut sarcinas colligere[3], denique antequam signum aut imperium ullum accipere quivit, equites Mauri atque Gætuli, non

que ce prince tergiverse, hésite, pèse tour à tour les avantages de la paix et de la guerre, il corrompt, comme la première fois, ses confidents par des présents, et promet au Maure lui-même le tiers de la Numidie, si les Romains sont expulsés d'Afrique, ou si du moins la guerre se termine par un traité qui laisse intact son territoire. — Séduit par cette promesse, Bocchus vient trouver Jugurtha, à la tête de forces imposantes, et tous deux ainsi réunis fondent sur Marius, qui déjà partait pour ses quartiers d'hiver. Il restait à peine une heure de jour : les princes avaient compté que la nuit qui approchait rapidement les protégerait en cas de défaite, et qu'en cas de succès elle ne pouvait être un obstacle pour eux, avec la connaissance qu'ils avaient des localités; tandis qu'au contraire les Romains, vainqueurs ou vaincus, se tireraient plus difficilement d'affaire dans les ténèbres. — A peine donc le consul a-t-il été averti de toutes parts de l'arrivée de l'ennemi, que l'ennemi paraît aussitôt; et avant que l'armée ait pu prendre ses rangs ou rassembler les bagages, avant même qu'elle ait pu recevoir aucun signal ou aucun ordre, les cavaliers maures et gétules se précipitent sur les nôtres,

tempus adesse	le temps être venu
faciundi prœlii. »	de faire (d'engager) un combat. »
Quem ubi accepit cunctari,	Dès qu'il apprit lui (Bocchus) hésiter,
dubium	*et* indécis
trahere rationes	tirer les calculs (peser les chances)
belli atque pacis,	de la guerre et de la paix,
rursus, uti antea,	de nouveau, comme précédemment,
corrumpit donis	il corrompt par des présents
proxumos ejus;	les plus intimes *amis* de lui (de Bocchus);
polliceturque Mauro ipsi	et il promet au Maure lui-même
tertiam partem Numidiæ,	la troisième partie (le tiers) de la Numidie,
si aut Romani	si ou les Romains
expulsi Africa,	*étaient* chassés d'Afrique,
aut bellum	ou la guerre
compositum foret,	s'arrangeait (se terminait) *par un traité*,
suis finibus integris.	ses *propres* frontières *lui restant* intactes.
Illectus eo præmio,	Amorcé par cette récompense,
Bocchus accedit Jugurtham	Bocchus vient-trouver Jugurtha
cum magna multitudine.	avec une grande multitude *d'hommes*.
Exercitu amborum	L'armée des deux *rois*
conjuncto ita,	étant réunie ainsi,
invadunt Marium	ils se jettent-sur Marius
proficiscentem jam	qui partait déjà
in hiberna,	pour *ses* campements-d'hiver,
vix decima parte die	à peine la dixième partie du jour
reliqua :	*étant* de reste (restant encore) :
rati noctem	*ils l'attaquent*, convaincus *que* la nuit
quæ jam aderat	qui déjà approchait
fore munimento sibi victis,	devoir être (serait) à défense à eux vaincus,
et, si vicissent,	et *que*, s'ils étaient-vainqueurs,
nullo impedimento,	*elle ne leur serait* d'aucune gène,
quia erant scientes	parce qu'ils étaient au-fait
locorum;	des localités;
contra utrumque casum	*qu*'au contraire l'une-et-l'autre chance
difficiliorem Romanis	*serait* plus difficile pour les Romains
in tenebris.	dans les ténèbres.
Simul igitur	En même temps donc
consul cognovit ex multis	*et* le consul eut-avis par beaucoup de *gens*
de adventu hostium,	de l'arrivée des ennemis,
et hostes ipsi aderant :	et les ennemis eux-mêmes étaient-*déjà*-là :
et priusquam exercitus	et avant que *notre* armée
quivit aut instrui	pût ou être rangée *en bataille*
aut colligere sarcinas,	ou rassembler *ses* bagages,
denique antequam accipere	enfin avant qu'*elle pût* recevoir
ullum signum	aucun signal
aut imperium,	ou *aucun* ordre,
equites Mauri atque Gætuli	les cavaliers maures et gétules

acie neque ullo more prœlii, sed catervatim, uti quosque fors conglobaverat, in nostros concurrunt. Qui omnes, trepidi improviso metu ac tamen virtutis memores, aut arma capiebant, aut capientes alios ab hostibus defensabant; pars equos ascendere, obviam ire hostibus; pugna latrocinio magis quam prœlio similis fieri; sine signis, sine ordinibus, equites, pedites permixti; cædere alios, alios obtruncare; multos, contra adversos acerrume pugnantes, ab tergo circumvenire; neque virtus neque arma satis tegere, quod hostes numero plures et undique circumfusi. Denique Romani veteres novique, et ob ea scientes belli, si quos locus aut casus conjunxerat, orbes facere[1] : atque ita ab omnibus partibus simul tecti et instructi hostium vim sustentabant.

XCVIII. Neque in eo tam aspero negotio territus Marius aut magis quam antea demisso animo fuit : sed cum turma sua,

non point en lignes ni sous une forme quelconque de bataille régulière, mais par masses confuses et selon que le hasard les a groupés. Dans le trouble de cette attaque imprévue, les Romains, fidèles pourtant à leur valeur, saisissent leurs armes ou protégent contre toute agression ceux qui n'ont pas encore eu le temps de s'armer; d'autres montent à cheval et s'élancent en avant. On eût dit plutôt une attaque de brigands qu'un véritable combat : point d'enseignes, point de rangs; cavaliers, fantassins pêle-mêle; aux uns l'ennemi perce les flancs, aux autres il tranche la tête; tel, qui combat vaillamment de front, se trouve enveloppé par derrière; ni le courage ni les armes ne sont un rempart suffisant contre des adversaires supérieurs en nombre et arrivant de tous côtés à la fois. Enfin les Romains, les nouveaux confondus avec les anciens et grâce à cette union devenus habiles guerriers, profitant ou du terrain ou du hasard qui les rapproche, se forment en cercles, et ainsi garantis et menaçants en tous sens parviennent à soutenir le choc des ennemis.

XCVIII. Dans cette conjoncture si critique, Marius ne se montre ni plus effrayé ni plus abattu qu'auparavant : à la tête de son esca-

concurrunt in nostros,	fondent-ensemble sur les nôtres
non acie	non en lignes
neque ullo more prœlii,	ni d'après aucun mode *connu* de combat,
sed catervatim,	mais par-petites-masses,
uti fors	selon que le hasard
conglobaverat quosque.	avait groupé chacun-d'eux.
Qui omnes,	Lesquels tous (or tous les nôtres),
trepidi metu improviso,	troublés par *cette* terreur imprévue,
ac tamen memores virtutis,	et pourtant se souvenant de *leur* valeur,
aut capiebant arma,	ou prenaient *leurs* armes, [nemis
aut defensabant ab hostibus	ou cherchaient-à-défendre contre les en-
alios capientes;	d'autres qui prenaient *les leurs;*
pars ascendere equos,	quelques-uns de monter *leurs* chevaux,
ire obviam hostibus;	d'aller à-la-rencontre des ennemis;
pugna fieri	le combat de s'engager
similis latrocinio	semblable à un brigandage
magis quam prœlio;	plus qu'à une bataille *régulière;*
equites, pedites	cavaliers *et* fantassins
permixti sine signis,	*d'être* confondus sans enseignes,
sine ordinibus;	sans rangs;
cædere alios,	de frapper (on frappe, on perce) les uns,
obtruncare alios;	de décapiter (on décapite) les autres;
circumvenire multos	d'*en* envelopper (on en enveloppe) beaucoup
ab tergo	par derrière
pugnantes acerrume	qui combattent très-vivement
contra advorsos:	contre *leurs* adversaires;
neque virtus neque arma	ni courage ni armes [assez,
tegere satis,	de ne *nous* protéger (ne nous protégent)
quod hostes	parce que les ennemis
plures numero	*sont* supérieurs en nombre
et circumfusi undique.	et répandus de-toutes-parts.
Denique Romani	Enfin *pourtant* les Romains
veteres novique,	anciens et nouveaux *réunis,*
et ob ea	et, à cause de cela (de cette union),
scientes belli,	sachant la guerre,
si locus aut casus	si *quelque* terrain ou *quelque* hasard
conjunxerat quos,	avait rapproché quelques-uns *d'eux,*
facere orbes;	de former des cercles;
atque ita,	et ainsi,
tecti et instructi	couverts et en-mesure-de-défense
ab omnibus partibus simul,	de tous les côtés à la fois,
sustentabant vim hostium.	ils soutenaient le choc des ennemis.
XCVIII. Et Marius,	XCVIII. Et Marius,
in eo negotio tam aspero,	dans cette affaire si difficile,
non fuit territus	ne fut point épouvanté
aut animo magis demisso	ou (ni) d'un esprit plus abattu
quam antea:	que précédemment:

quam ex fortissumis magis quam familiarissumis paraverat, vagari passim; ac modo laborantibus suis succurrere, modo hostes, ubi confertissumi obstiterant, invadere; manu consulere[1] militibus, quoniam imperare, conturbatis omnibus, non poterat. Jamque dies consumptus erat, quum tamen barbari nihil remittere, atque, uti reges præceperant, noctem pro se rati, acrius instare. Tum Marius ex copia rerum consilium trahit, atque, uti suis receptui locus esset, colles duos propinquos inter se occupat : quorum in uno, castris parum amplo, fons aquæ magnus erat; alter usui opportunus, quia magna parte editus et præceps pauca munimento egebat. Ceterum apud aquam Sullam cum equitibus noctem agitare jubet : ipse paulatim dispersos milites, neque minus hostibus conturbatis, in unum contrahit, dein cunctos pleno gradu[2] in collem subducit. Ita

dron, composé moins de ses favoris que des plus braves, il se porte partout, tantôt volant au secours des siens qui plient, tantôt se jetant au plus épais des ennemis : c'est du bras qu'il protége ses soldats, dans l'impossibilité de leur faire entendre la voix du commandement au milieu du désordre général. — Déjà le jour avait disparu, et les barbares ne se ralentissaient point; ou plutôt convaincus, sur la foi de leurs rois, que la nuit était pour eux, ils nous pressaient avec une nouvelle fureur. A cette vue, Marius prend conseil des circonstances, et, pour assurer une retraite à ses hommes, s'empare de deux collines contiguës : l'une, trop étroite pour recevoir un camp, mais pourvue d'une source magnifique; l'autre, parfaitement propre à cet usage, élevée, escarpée, et n'exigeant par conséquent que peu de travaux de fortification. Il ordonne à Sylla de passer la nuit auprès de la source avec la cavalerie; lui-même rallie peu à peu ses soldats dispersés, en présence d'un ennemi qui n'a pas conservé beaucoup plus d'ordre, en forme un seul corps, et les conduit au pas accéléré sur la seconde colline. — La force de cette po-

sed vagari passim	mais *lui*, de se-porter-çà-et-là partout
cum sua turma,	avec son escadron,
quam paraverat	qu'il avait préparé (composé)
magis ex fortissumis	plutôt des plus braves
quam familiarissumis ;	que de *ses* plus amis ;
ac modo succurrere suis	et tantôt de courir-en-aide aux siens
laborantibus,	qui pliaient,
modo invadere hostes,	tantôt de se jeter sur les ennemis,
ubi obstiterant	*là* où ils s'opposaient *aux Romains*
confertissumi ;	*étant* le plus serrés ; [lut des soldats)
consulere militibus	d'aviser pour les soldats (d'assurer le sa-
manu,	par *son* bras ,
quoniam non poterat	puisqu'il ne pouvait
imperare,	commander,
omnibus conturbatis.	tous étant-en-désordre.
Jamque	Et déjà
dies consumptus erat,	le jour était terminé,
quum tamen barbari	quand pourtant les barbares
remittere nihil,	de ne relâcher rien (se relâcher en rien),
atque instare acrius,	et *au contraire* de presser plus vivement,
rati noctem pro se,	croyant la nuit pour eux,
uti reges præceperant.	comme les rois *le leur* avaient déclaré.
Tum Marius	Alors Marius
trahit consilium	tire (prend) conseil
ex copia rerum,	de la faculté (l'état) des choses,
atque, uti locus	et, pour qu'un lieu
esset receptui suis,	fût à retraite (servît de retraite) aux siens,
occupat duos colles	il s'empare de deux collines
proxumos inter se :	très-proches entre elles :
in uno quorum,	sur l'une desquelles,
parum amplo castris,	*trop* peu vaste pour un camp,
erat magnus fons aquæ ;	était une grande source d'eau ;
alter	l'autre [un camp)
opportunus usui	favorable pour *cet* usage (pour recevoir
egebat pauca munimento,	demandait peu pour *sa* défense,
quia editus et præceps	parce qu'*elle était* élevée et à-pic
magna parte.	en grande partie.
Ceterum jubet	Du reste il ordonne
Sullam cum equitibus	Sylla avec les cavaliers
agitare noctem	passer la nuit
apud aquam :	auprès de l'eau :
ipse paulatim	lui-même peu-à-peu
contrahit in unum	rassemble en un-seul *corps*
milites dispersos,	*ses* soldats dispersés,
et hostibus	les ennemis aussi
non minus conturbatis ;	n'étant pas moins troublés (en désordre) ;
dein subducit cunctos	puis il *les* fait-retirer tous

reges, loci difficultate coacti, prœlio deterrentur. Neque tamen suos longius abire sinunt : sed, utroque colle multitudine circumdato, effusi consedere; dein, crebris ignibus factis, plerumque noctis barbari more suo lætari, exsultare, strepere vocibus; ipsi duces feroces, quia non fugerant, pro victoribus agere. Sed ea cuncta Romanis, ex tenebris et editioribus locis facilia visu, magno hortamento erant.

XCIX. Plurimum vero Marius imperitia hostium confirmatus quam maxumum silentium haberi jubet; ne signa quidem, uti per vigilias solebant[1], canere; deinde, ubi lux adventabat, defessis jam hostibus et paulo ante somno captis, de improviso vigiles, item cohortium, turmarum, legionum tubicines simul omnes signa canere, milites clamorem tollere atque portis erumpere. Mauri atque Gætuli, ignoto et horribili sonitu re-

sition oblige les deux rois de renoncer au combat, sans que pour cela ils laissent leurs troupes s'écarter : toute cette multitude cerne les deux collines, et se répand à l'entour. Bientôt les barbares allument de toutes parts des feux, et, suivant leur usage, passent la plus grande partie de la nuit à se réjouir, à danser, à pousser des cris affreux : les chefs eux-mêmes, dans leur insolent orgueil, se croient déjà vainqueurs parce qu'ils n'ont pas fui. — Cependant de leurs hauteurs environnées de ténèbres, les Romains observaient à l'aise toute cette scène, et y trouvaient un puissant encouragement.

XCIX. Marius surtout, pleinement rassuré par l'impéritie des ennemis, prescrit le plus rigoureux silence, et défend même de sonner des instruments, suivant l'usage observé dans les veilles de nuit. Puis, à l'approche du jour, au moment où l'ennemi fatigué vient enfin de céder au sommeil, il ordonne aux trompettes des postes avancés, des cohortes, des escadrons, des légions, de sonner à la fois la charge à l'improviste, et aux soldats de s'élancer hors du camp en poussant de grands cris. Les Maures et les Gétules sont réveillés en sursaut par ce bruit aussi effroyable que nouveau pour eux : ils ne

pleno gradu	à plein pas (au pas accéléré)
in collem.	sur la colline.
Ita reges,	Ainsi les rois,
coacti difficultate loci,	forcés par la difficulté de la position,
deterrentur prœlio.	sont détournés du combat.
Neque tamen sinunt suos	Et toutefois ils ne laissent pas les leurs
abire longius :	s'écarter bien-loin :
sed effusi	mais répandus-sans-ordre
consedere,	ils s'arrêtèrent *là*,
utroque colle circumdato	l'une-et-l'autre colline étant entourée
multitudine;	de *leur* multitude;
dein,	ensuite, [més),
crebris ignibus factis,	de nombreux feux ayant été faits (allu-
plerumque noctis	pendant la-plus-grande-partie de la nuit
barbari lætari suo more,	les barbares de se réjouir à leur façon,
exsultare,	de sauter,
strepere vocibus;	de faire-du-bruit par *leurs* voix (cris);
duces ipsi feroces	les chefs eux-mêmes, *tout* fiers,
agere pro victoribus,	de se comporter (se comportaient) en vain-
quia non fugerant.	parce qu'ils n'avaient pas fui. [queurs,
Sed cuncta ea,	Or tout cela,
facilia visu ex tenebris	facile à voir du-sein-des ténèbres
et locis editioribus,	et des lieux plus élevés,
erant magno hortamento	était à grand encouragement
Romanis.	aux Romains.
XCIX. Marius vero,	XCIX. Mais Marius,
plurimum confirmatus	extrêmement rassuré
imperitia hostium,	par l'impéritie des ennemis,
jubet silentium haberi	ordonne un silence être observé
quam maxumum;	le plus grand *possible;* [gnaux,
ne canere quidem signa,	*il ordonne* de ne pas même sonner les si-
uti solebant	comme on avait-coutume
per vigilias;	pendant les veilles-de-nuit;
deinde,	puis,
ubi lux adventabat,	quand *déjà* le jour approchait,
hostibus defessis jam	les ennemis étant fatigués enfin
et captis somno	et ayant été pris de sommeil
paulo ante,	un peu auparavant,
de improviso vigiles,	*il ordonne qu'*à l'improviste les sentinelles,
item tubicines cohortium,	*et* aussi les trompettes des cohortes,
turmarum, legionum,	des escadrons *et* des légions,
omnes simul canere signa,	tous à la fois sonner (sonnent) les signaux,
milites tollere clamorem	*que* les soldats élever (élèvent) un cri
atque erumpere portis.	et s'élancer (s'élancent) hors des portes.
Mauri atque Gætuli,	Les Maures et les Gétules,
exciti repente	réveillés soudain
sonitu ignoto et horribili,	par *ce* son inconnu et effroyable,

pente exciti, neque fugere, neque arma capere, neque omnino facere aut providere quidquam poterant : ita cunctos strepitu, clamore, nullo subveniente, nostris instantibus, tumultu, terrore, formido, quasi vecordia, ceperat. Denique omnes fusi fugatique; arma et signa militaria pleraque capta, pluresque eo prœlio quam omnibus superioribus interempti : nam somno et metu insolito impedita fuga.

C. Dein Marius, uti cœperat, in hiberna[1]; quæ, propter commeatum, in oppidis maritumis agere decreverat. Neque tamen secors victoria aut insolens factus; sed, pariter ac in conspectu hostium, quadrato agmine[2] incedere. Sulla cum equitatu apud dextumos[3] : in sinistra parte A. Manlius cum funditoribus et sagittariis; præterea cohortes Ligurum curabat[4]: primos et extremos cum expeditis manipulis tribunos locaverat : perfugæ, minume cari[5] et regionum scientissumi, hos-

peuvent ni fuir, ni prendre leurs armes, ni agir, ni délibérer, tant le tumulte, les cris, l'absence de tout secours, l'acharnement des nôtres, les ont troublés, effrayés, épouvantés, et comme frappés de vertige : bref, ils sont partout battus et mis en fuite. La plupart de leurs armes et de leurs étendards tombèrent en notre pouvoir, et ils eurent plus d'hommes tués dans ce combat que dans tous les précédents : le sommeil et une terreur inaccoutumée les avaient empêchés de fuir.

C. Marius continua ensuite sa route vers ses quartiers d'hiver, qu'il avait résolu d'établir, pour la facilité des approvisionnements, dans des villes maritimes. La victoire ne lui avait inspiré ni insouciance, ni orgueilleuse sécurité : comme en présence de l'ennemi, il marchait toujours en bataillon carré. A la droite commandait Sylla avec la cavalerie; à la gauche, A. Manlius avec les frondeurs, les archers et les cohortes liguriennes; en avant et en arrière étaient placés des tribuns avec les compagnies légères; les transfuges, à la fois les moins précieux de tous et les mieux renseignés sur les loca-

poterant neque fugere,	*ne* pouvaient ni fuir,
neque capere arma,	ni prendre *leurs* armes,
neque omnino facere	ni absolument faire
aut providere quidquam :	ou prévoir quoi-que-ce-fût :
ita formido,	tellement l'effroi,
quasi vecordia,	comme une démence,
ceperat cunctos	*les* avait saisis tous
strepitu, clamore,	par suite du bruit *et* des cris,
nullo subveniente,	nul ne *leur* venant-en-aide,
nostris instantibus,	les nôtres *au contraire les* serrant-de-près,
tumultu, terrore.	avec tumulte *et* terreur *pour l'ennemi.*
Denique omnes fusi	Enfin tous *furent* déroutés
fugatique;	et mis-en-fuite ;
pleraque arma	la plupart des armes
et signa militaria	et des enseignes de-guerre
capta,	*furent* prises,
pluresque interempti	et plus d'*hommes furent* tués
eo prœlio [bus :	dans ce combat
quam omnibus superiori-	que dans tous les précédents :
nam fuga impedita somno	car la fuite *fut* empêchée par le sommeil
et metu insolito.	et par une crainte extraordinaire.
C. Dein Marius,	C. Ensuite Marius,
uti cœperat,	comme il avait *déjà* commencé,
in hiberna ;	*poursuit sa route* vers les quartiers-d'hiver
quæ decreverat agere	lesquels il avait résolu de passer
in oppidis maritumis,	dans des villes maritimes,
propter commeatum. [ria	en vue des vivres. [toire
Neque tamen factus victo-	Et toutefois *il* ne *fut* pas rendu par *sa* vic-
secors aut insolens,	inactif ou orgueilleux ;
sed incedere	mais de s'avancer
agmine quadrato,	par une marche carrée (en bataillon
pariter	*absolument* de même [carré),
ac in conspectu hostium.	que *s'il eût été* en présence d'ennemis.
Sulla cum equitatu	Sylla avec la cavalerie
apud dextumos :	*était* près de ceux-de-l'extrême-droite :
in parte sinistra A. Manlius	au côté gauche *était* Aulus Manlius
cum funditoribus	avec les frondeurs
et sagittariis ;	et les archers ;
præterea curabat	outre-cela il commandait
cohortes Ligurum :	les cohortes des Liguriens :
locaverat tribunos	*Marius* avait placé les tribuns
primos	premiers (à l'avant-garde)
et extremos	et derniers (à l'arrière-garde)
cum manipulis expeditis :	avec les compagnies légères :
perfugæ,	les transfuges,
minume cari	les moins précieux *de l'armée*
et scientissumi regionum,	et les plus instruits des localités,

tium iter explorabant. Simul consul, quasi nullo imposito, omnia providere, apud omnes adesse; laudare, increpare merentes; ipse armatus intentusque, item milites cogebat. Neque secus, atque iter facere, castra munire [1]; excubitum in portas cohortes ex legionibus, pro castris equites auxiliarios mittere; præterea alios super vallum in munimentis locare; vigilias ipse circumire, non tam diffidentia futuri quæ imperavisset [2], quam uti militibus exæquatus cum imperatore labos volentibus esset. Et sane Marius, illo et aliis temporibus, belli pudore magis quam malo [3] exercitum coercebat : quod multi per ambitionem fieri aiebant; pars, quod a pueritia consuetam duritiam, et alia quæ ceteri miserias vocant, voluptati habuisset : nisi [4] tamen respublica, pariter ac sævissumo imperio, bene atque decore gesta.

lités, exploraient la marche de l'ennemi. Quant au consul, comme s'il n'eût établi de chefs nulle part, il veillait à tout, était auprès de tous; il distribuait à qui de droit ou l'éloge ou le blâme; toujours armé lui-même et toujours sur ses gardes, il obligeait les soldats à en faire autant. Non moins attentif à protéger le camp qu'à protéger la marche, il le fortifiait avec soin; faisait garder les portes par des cohortes tirées du sein des légions; formait des postes avancés de cavalerie auxiliaire; en plaçait d'autres au-dessus de la palissade, dans les retranchements; faisait les rondes en personne, non qu'il craignît l'inexécution de ses ordres, mais plutôt pour que les soldats acceptassent avec cœur des travaux partagés par leur général. Au surplus, dans cette circonstance comme toujours, ce fut bien plus par le sentiment de l'honneur militaire que par la crainte des châtiments qu'il maintint la discipline. Suivant les uns, c'était désir de se populariser; suivant d'autres, c'était habitude, prise dès l'enfance, de considérer comme un plaisir la vie la plus dure et tout ce qui est peine pour le reste des hommes. Toujours est-il que Marius servit aussi bien et aussi glorieusement l'Etat qu'il l'eût pu faire par le commandement le plus rigoureux.

explorabant iter hostium.	exploraient la marche des ennemis.
Simul consul,	En-même-temps le consul,
quasi nullo imposito,	comme-si nul n'ayant (n'avait) été préposé,
providere omnia,	de pourvoir à tout,
adesse apud omnes;	d'être-présent auprès de tous;
laudare,	de louer,
increpare merentes;	de blâmer ceux qui *le* méritaient;
ipse armatus intentusque,	lui-même armé et attentif,
cogebat milites item.	il forçait les soldats *d'être* de même.
Neque munire castra	Et de ne pas fortifier le camp
secus	autrement (avec moins de vigilance)
atque facere iter;	que faire route (qu'il ne marchait),
mittere in portas	d'envoyer aux portes
excubitum	pour *y* veiller
cohortes ex legionibus,	des cohortes *tirées* des légions,
pro castris	*et,* en avant du camp,
equites auxiliarios;	des cavaliers auxiliaires;
præterea locare alios	outre-cela d'*en* placer d'autres
super vallum	au-dessus des palissades
in munimentis;	dans les fortifications *mêmes;*
ipse circumire vigilias,	lui-même de visiter-à-la-ronde les postes,
non tam diffidentia	non pas tant par défiance (crainte)
futuri	du devoir s'exécuter (qu'on n'exécutât pas)
quæ imperavisset,	ce qu'il avait commandé,
quam uti labos	que pour que le travail
exæquatus militibus	rendu-égal pour les soldats
cum imperatore	avec (et pour) *leur* général
esset volentibus.	fût à *eux le* voulant (fût accepté volon-
Et sane Marius,	Et au-fait Marius, [tiers).
illo	dans cette *circonstance*
et aliis temporibus,	et dans d'autres circonstances,
coercebat exercitum	retenait l'armée
magis pudore belli	plus par l'honneur de la guerre (militaire)
quam malo:	que par le mal (les châtiments):
quod multi aiebant	ce que beaucoup disaient
fieri per ambitionem;	être fait *par lui* par désir-de-popularité;
pars,	une partie (d'autres),
quod a pueritia	parce que dès l'enfance
habuisset voluptati	il avait eu à plaisir (il s'était fait un jeu de)
duritiam consuetam,	une vie-dure habituelle,
et alia	et autres *pratiques*
quæ ceteri	que les autres *hommes*
vocant miserias:	nomment des peines:
nisi tamen respublica	mais toutefois les affaires-publiques
gesta bene atque decore,	*furent* gérées *par lui* bien et glorieusement,
pariter	de même (aussi bien) [reux.
ac imperio sævissumo.	que par un commandement très-rigou-

CI. Igitur, quarto denique die, haud longe ab oppido Cirta, simul undique speculatores citi sese ostendunt : qua re hostis adesse intellegitur. Sed quia divorsi redeuntes, alius ab alia parte, atque [1] omnes idem significabant, consul, incertus quonam modo aciem instrueret, nullo ordine commutato, advorsum omnia paratus [2], ibidem opperitur. Ita Jugurtham spes frustrata, qui copias in quatuor partes distribuerat, ratus ex omnibus æque aliquos ab tergo hostibus venturos. Interim Sulla, quem primum attigerant, cohortatus suos, turmatim et quam maxume confertis equis, ipse aliique Mauros invadunt : ceteri, in loco manentes, ab jaculis eminus emissis corpora tegere, et, si qui in manus venerant, obtruncare. Dum eo modo equites prœliantur, Bocchus cum peditibus quos Volux filius ejus adduxerat (neque in priore pugna, in itinere morati, ad-

CI. Le quatrième jour enfin, non loin de la ville de Cirta, les éclaireurs se montrent de tous les côtés à la fois, signe certain de l'approche de l'ennemi. Mais comme ils arrivent dans les directions les plus opposées, apportant tous la même nouvelle, le consul, indécis sur l'ordre de bataille qu'il convient de choisir, prend le parti de ne rien changer à son ordre de marche et attend de pied ferme, prêt à faire face de tout côté. Par là furent déçues les espérances de Jugurtha, qui avait distribué ses hommes en quatre corps, dans la pensée que, sur le nombre, il y en aurait toujours quelques-uns qui parviendraient à prendre l'ennemi en queue. — Sur ces entrefaites, Sylla, attaqué le premier, exhorte les siens, et se précipite sur les Maures avec une partie de ses cavaliers formés en escadrons bien compactes ; les autres, immobiles à la même place, se contentent d'éviter les traits qui arrivent de loin et de massacrer tout ce qui leur tombe sous la main. Pendant que la cavalerie est ainsi engagée, Bocchus fond sur l'arrière-garde des Romains avec un corps d'infanterie que vient de lui amener son fils Volux, et qu'un retard dans

CI. Igitur,	CI. Or-donc,
quarto die denique,	le quatrième jour enfin,
speculatores	les éclaireurs
ostendunt sese citi	se montrent accourant-vite
undique simul [ta:	de-tous côtés à la fois
haud longe ab oppido Cir-	non loin de la ville *de* Cirta :
qua re	d'après laquelle circonstance
hostis intellegitur adesse.	l'ennemi est compris être-près.
Sed quia redeuntes	Mais comme revenant (comme ils reve-
divorsi,	dans-des-directions-opposées, [naient)
alius ab alia parte,	*l'un d'un côté*, l'autre d'un autre côté,
atque omnes	et *que* tous *pourtant*
significabant idem,	indiquaient la même chose,
consul,	le consul,
incertus	indécis (ne sachant trop)
quonam modo	de quelle manière
instrueret aciem,	il disposerait *son* ordre-de-bataille,
opperitur ibidem,	attend là-même *où il se trouve*,
nullo ordine commutato,	nul ordre n'étant changé
paratus advorsum omnia.	prêt contre toutes *les attaques*.
Ita	Ainsi [çu dans son attente),
spes frustrata Jugurtham,	l'espoir déçut Jugurtha (Jugurtha fut dé-
qui distribuerat copias	*lui* qui avait distribué *ses* troupes
in quatuor partes,	en quatre parties,
ratus	présumant
aliquos ex omnibus	quelques-uns d'entre tous *ses hommes*
æque venturos hostibus	en-tous-cas devoir arriver sur les enne-
ab tergo.	par derrière. [mis
Interim Sulla,	Cependant Sylla,
quem attigerant primum,	qu'ils avaient atteint le premier,
cohortatus suos,	ayant exhorté les siens, [drons,
ipse aliique turmatim,	lui-même, *dis-je*, et d'autres par-esca-
et equis confertis	et avec *leurs* chevaux serrés-ensemble
quam maxume,	le plus *possible*,
invadunt Mauros :	se jettent sur les Maures :
ceteri, manentes in loco,	les autres, restant en place,
tegere corpora	de défendre *leurs* corps
ab jaculis emissis eminus,	des traits lancés de loin,
et, si qui	et, si quelques *ennemis*
venerant in manus,	*leur* venaient sous les mains,
obtruncare.	de *les* massacrer.
Dum equites prœliantur	Tandis que les cavaliers combattent
eo modo,	de cette manière,
Bocchus cum peditibus	Bocchus avec les fantassins
quos adduxerat Volux	qu'avait amenés Volux
filius ejus	son fils
(neque adfuerant	(et ils n'avaient pas été-présents

fuerant) postremam Romanorum aciem invadunt[1] : tum Marius apud primos agebat, quod ibi Jugurtha cum plurimis. Dein Numida, cognito Bocchi adventu, clam cum paucis ad pedites[2] convortit : ibi Latine (nam apud Numantiam loqui didicerat) exclamat: « Nostros frustra pugnare; paulo ante Marium sua manu interfectum. » Simul gladium sanguine oblitum ostendere, quem in pugna, satis impigre occiso pedite nostro[3], cruentaverat. Quod ubi milites accepere, magis atrocitate rei quam fide nuntii terrentur; simulque barbari animos tollere, et in perculsos acrius incedere. Jamque paulum ab fuga aberant, quum Sulla, profligatis quos advorsum ierat, rediens Mauris ab latere incurrit. Bocchus statim avortitur. At Jugurtha, dum sustentare suos et prope jam adeptam[4] victoriam retinere cupit, circumventus ab equitibus, dextra, sinistra om-

la marche a empêché d'assister au dernier combat. — Marius était alors à l'avant-garde, où Jugurtha dirigeait en personne la principale attaque; mais tout à coup le Numide, informé de l'arrivée de Bocchus, se dérobe secrètement à la mêlée avec une poignée d'hommes, et se dirige du côté où combattait l'infanterie de son allié. Là, il s'écrie en latin (il avait appris à parler cette langue devant Numance) « Que les nôtres résistent en vain, qu'il vient de tuer Marius de sa propre main; » en même temps, il fait voir son épée teinte de sang, du sang de nos fantassins, qu'il n'avait pas ménagés dans la lutte. A cette nouvelle, nos soldats s'épouvantent, non qu'ils aient grande confiance en celui qui l'apporte; mais ils sont surtout frappés de ce qu'un tel fait aurait de terrible, s'il était vrai. Les barbares, au contraire, sentent croître leur audace, et s'avancent plus résolûment contre des adversaires accablés. — Peu s'en fallait déjà que la déroute ne commençât, lorsque Sylla, après avoir défait complétement ceux qu'il avait en face de lui, revient prendre les Maures en flanc. Bocchus s'éloigne aussitôt. Quant à Jugurtha, il cherche vainement à soutenir les siens, à retenir la victoire qui, pour ainsi dire, lui échappe des mains : entouré par notre cavalerie, il voit tous ses hommes tomber à droite, à gauche, et finit par s'échapper seul au

in priore pugna,	dans le précédent combat,
morati in itinere)	ayant eu-du-retard dans *leur* marche)
invadunt postremam aciem	fondent sur la dernière ligne (l'arrière-
Romanorum :	des Romains : [garde)
tum Marius	en-ce-moment Marius [garde),
agebat apud primos,	se trouvait auprès des premiers (à l'avant-
quod Jugurtha ibi	parce que Jugurtha *était* là
cum plurimis.	avec le plus de *ses hommes*.
Dein Numida,	Ensuite le Numide,
adventu Bocchi cognito,	l'arrivée de Bocchus *une fois* apprise,
convortit ad pedites	se tourne vers les fantassins
clam cum paucis :	secrètement avec peu *d'hommes* :
ibi exclamat Latine	là il s'écrie en latin
(nam didicerat loqui	(car il avait appris à parler *latin*
apud Numantiam),	auprès de Numance),
« Nostros pugnare frustra ;	« Les nôtres combattre vainement ;
Marium paulo ante	Marius un peu auparavant
interfectum sua manu. »	*avoir été* tué de sa main. »
Simul ostendere gladium	En-même-temps de montrer *son* épée
oblitum sanguine,	souillée de sang
quem cruentaverat	*épée* qu'il avait ensanglantée
in pugna,	dans le combat,
nostro pedite	notre fantassin (nos fantassins)
occiso	ayant été tué par lui
satis impigre.	assez activement.
Quod ubi milites accepere,	Quand *nos* soldats ont entendu cela,
terrentur atrocitate rei	ils sont effrayés par l'atrocité du fait *énoncé*
magis quam fide nuntii ;	plus que par la croyance de (en) *cette* nou-
simulque barbari	et en-même-temps les barbares [velle ;
tollere animos,	de relever *leurs* esprits,
et incedere acrius	et de s'avancer plus vivement
in perculsos.	sur *les nôtres* frappés *d'effroi*.
Jamque	Et déjà
aberant paulum ab fuga,	ils étaient-éloignés *fort* peu de la fuite,
quum Sulla,	quand Sylla,
profligatis	*ceux-là* ayant été complétement-défaits
advorsum quos ierat,	contre lesquels il était allé,
rediens incurrit Mauris	en revenant court sur les Maures
ab latere.	en flanc.
Statim Bocchus avortitur.	Aussitôt Bocchus s'éloigne.
At Jugurtha,	Cependant Jugurtha,
dum cupit sustentare suos	tandis qu'il veut soutenir les siens
et retinere victoriam	et retenir la victoire
jam prope adeptam,	déjà presque acquise,
circumventus ab equitibus,	étant enveloppé par des cavaliers,
omnibus occisis	*et* tous *les siens* ayant été tués
dextra, sinistra,	à droite *et* à gauche,

nibus occisis, solus inter tela hostium vitabundus erumpit. Atque interim Marius, fugatis equitibus, accurrit auxilio suis, quos pelli jam acceperat. Denique hostes undique fusi. Tum spectaculum horribile campis patentibus : sequi, fugere; occidi, capi; equi, viri afflicti; ac multi, volneribus acceptis, neque fugere posse, neque quietem pati; niti modo, ac statim concidere; postremo omnia, qua visus erat, constrata telis, armis, cadaveribus, et inter ea humus infecta sanguine.

CII. Postea loci[1] consul, haud dubie jam victor, pervenit in oppidum Cirtam, quo initio profectus intenderat. Eo, post diem quintum quam iterum barbari male pugnaverant, legati a Boccho veniunt, qui regis verbis ab Mario petivere duo quam fidissumos ad eum mitteret : « Velle de se et de populi Romani commodo cum iis disserere. » Ille statim L. Sullam et Manlium

milieu des traits qu'il sait éviter. De son côté, Marius avait repoussé la cavalerie, et il accourait à l'aide des siens, dont il avait appris l'échec. Les ennemis furent battus de toutes parts. — Alors un horrible spectacle s'offrit au regard dans ces plaines découvertes : des poursuites, des fuites; les uns massacrés, les autres pris; des chevaux, des hommes abattus; nombre de blessés, ne pouvant ni fuir ni consentir à rester, faisant un effort pour se relever et retombant sur-le-champ; en un mot, partout où la vue pouvait s'étendre, des monceaux de traits, d'armes, de cadavres, et, dans les intervalles, un sol tout souillé de sang!

CII. Enfin le consul, désormais assuré de la victoire, atteignit la ville de Cirta, qui avait été tout d'abord le but de sa marche. Là, cinq jours après la seconde défaite des Barbares, arrivèrent des députés de Bocchus, priant Marius de la part de leur roi d'envoyer auprès de lui deux hommes investis de toute sa confiance : « Il désirait conférer avec eux de ses propres intérêts et de ceux du peuple ro-

erumpit solus	se-fait-jour seul
inter tela hostium	au milieu des traits des ennemis
vitabundus.	en-*les*-évitant.
Atque interim Marius,	Et sur-ces-entrefaites Marius,
equitibus fugatis,	les cavaliers *numides* étant mis-en-fuite,
accurrit auxilio suis,	accourt au secours des siens,
quos acceperat jam pelli.	qu'il avait appris déjà être repoussés.
Denique hostes	Enfin les ennemis
fusi undique.	*furent* déroutés de-toutes-parts.
Tum campis patentibus	Alors dans *ces* plaines découvertes
spectaculum horribile :	*se présenta* un spectacle horrible :
sequi, fugere;	*les combattants* de poursuivre, de fuir;
occidi, capi;	d'être tués, d'être pris;
equi, viri afflicti;	chevaux *et* hommes *d'être* abattus;
ac multi,	et beaucoup,
volneribus acceptis,	des blessures ayant été reçues,
posse neque fugere	de *ne* pouvoir ni fuir
neque pati quietem;	ni souffrir le repos (consentir à rester là);
niti modo,	de s'efforcer seulement,
ac statim concidere;	et aussitôt de retomber;
postremo omnia,	enfin tous *les lieux*,
qua visus erat,	par où la vue était (s'étendait),
constrata telis,	*étaient* jonchés de traits,
armis, cadaveribus,	d'armes *et* de cadavres,
et inter ea	et entre (dans l'intervalle de) ces choses
humus infecta sanguine.	le sol *était* souillé de sang.
CII. Postea loci consul,	CII. Ensuite de là (ensuite) le consul,
jam victor	désormais vainqueur [doute),
haud dubie,	non d'une-manière-douteuse (sans aucun
pervenit	parvient
in oppidum Cirtam ,	à la ville *de* Cirta,
quo, profectus,	où, étant parti,
intenderat initio.	il s'était dirigé tout-d'abord.
Post diem quintum	Après le cinquième jour (cinq jours après)
quam barbari	que les barbares
pugnaverant male	avaient combattu malheureusement
iterum,	pour-la-seconde-fois,
eo veniunt a Boccho	là arrivent de-chez Bocchus
legati,	des envoyés,
qui petivere ab Mario	qui demandèrent à Marius
verbis regis	en les termes (de la part) du roi
mitteret ad eum duo	qu'il envoyât vers lui deux *hommes*
quam fidissumos :	le plus *possible* dignes-de-confiance :
« Velle disserere cum iis	« *Bocchus* vouloir s'entretenir avec eux
de se	touchant lui-même
et de commodo	et touchant l'intérêt
populi Romani. »	du peuple romain. »

ire jubet. Qui quanquam acciti ibant, tamen placuit verba apud regem facere, ingenium aut avorsum uti flecterent, aut cupidum pacis vehementius accenderent. Itaque Sulla, cujus facundiæ, non ætati a Manlio concessum, pauca verba hujuscemodi locutus :

« Rex Bocche, magna lætitia nobis est, quum te talem virum Di monuere, uti aliquando pacem quam bellum malles, neu te optumum cum pessumo omnium Jugurtha miscendo commacu-lares; simul nobis demeres acerbam necessitudinem, pariter te errantem et illum sceleratissumum persequi. Ad hoc populo Romano jam a principio melius visum amicos quam servos quærere, tutiusque rati volentibus quam coactis imperitare. Tibi vero nulla opportunior nostra amicitia : primum, quod procul absumus, in quo offensæ minumum, gratia par ac si prope

main. » Marius fit partir sur-le-champ Sylla et Manlius. Ceux-ci, quoique venus sur la demande du roi, crurent devoir parler les premiers, soit pour fléchir ses dispositions, si elles restaient hostiles, soit pour enflammer encore ses désirs, s'il penchait pour la paix. Sylla, le plus éloquent, sinon le plus âgé des deux, prit donc la parole, du consentement de son collègue, et s'exprima brièvement à peu près en ces termes :

« Roi Bocchus, grande est notre joie de voir qu'un prince si accompli, cédant à l'inspiration des Dieux, préfère enfin la paix à la guerre, renonce à souiller sa vertu par une fâcheuse alliance avec le plus infâme des hommes, avec Jugurtha, et nous épargne la cruelle nécessité de poursuivre également une simple erreur et la scélératesse la plus consommée. D'ailleurs, dès l'origine, le peuple romain a toujours mieux aimé se faire des amis que des esclaves, a toujours cru plus sûr de régner par l'affection que par la force. Quant à toi, tu ne saurais trouver d'amitié plus heureuse que la nôtre : d'abord, parce que nous sommes loin, ce qui rend presque nulles les chances de més-

Ille jubet statim	Lui (Marius) ordonne aussitôt
L. Sullam et Manlium ire.	Lucius Sylla et Manlius *y* aller.
Qui quanquam ibant	*Et* quoiqu'ils *y* allassent
acciti,	appelés *par Bocchus lui-même*,
placuit tamen	il *leur* plut pourtant
facere verba	de faire des paroles (de parler)
apud regem,	devant le roi,
uti aut flecterent ingenium	pour que ou-bien ils fléchissent *son* esprit
avorsum,	*s'il était* hostile,
aut accenderent	ou-bien ils *l'*enflammassent
vehementius	plus vivement
cupidum pacis.	*s'il était* désireux de la paix.
Itaque Sulla,	Et ainsi Sylla,
facundiæ, non ætati cujus	à l'éloquence *et* non à l'âge duquel
concessum a Manlio,	il fut fait-concession par Manlius,
locutus pauca verba	prononça quelques paroles
hujuscemodi :	de-ce-genre :
« Rex Bocche,	« Roi Bocchus,
magna lætitia est nobis,	une grande joie est à nous,
quum Di monuere	quand (de ce que) les Dieux *t'*ont averti,
te talem virum	toi *qui es* un tel homme,
uti aliquando malles pacem	qu'enfin tu aimasses-mieux la paix
quam bellum,	que la guerre,
neu commaculares	ou (et) que tu ne *te* souillasses point,
te optumum	toi très-bon,
miscendo cum Jugurtha	en *te* mêlant avec Jugurtha
pessumo omnium;	le plus mauvais de tous;
simul demeres nobis	*et* aussi que tu nous enlevasses
necessitudinem acerbam,	une nécessité cruelle,
persequi pariter	*celle* de poursuivre également
te errantem	*et* toi *simplement* égaré
et illum sceleratissumum.	et lui très-scélérat.
Ad hoc visum melius	Outre cela il a paru meilleur
populo Romano	au peuple romain
jam a principio	déjà dès l'origine (de tout temps)
quærere amicos	de chercher (de se faire) des amis
quam servos,	que des esclaves,
ratique tutius	et ils (les Romains) ont cru plus sûr
imperitare volentibus	de commander à des *gens le* voulant *bien*
quam coactis.	qu'à des *gens* forcés.
Tibi vero	Pour toi d'ailleurs
nulla opportunior	nulle *amitié n'est* plus avantageuse
nostra amicitia :	que notre amitié :
primum,	d'abord,
quod absumus procul.	parce que nous sommes-éloignés loin,
in quo	en quoi (par suite de quoi)
minumum offensæ,	le moins *possible de chances* d'offense *existe*,

adessemus; dein, quod parentes abunde habemus, amicorum neque nobis neque cuiquam omnium satis. Atque hoc utinam a principio tibi placuisset! profecto ea re ad hoc tempus multo plura bona accepisses quam mala perpessus es. Sed quoniam humanarum rerum Fortuna pleraque regit, cui scilicet placuit te et vim et gratiam nostram experiri, nunc, quando per illam licet, festina, atque uti cœpisti perge : multa atque opportuna habes, quo facilius errata officiis superes [1]. Postremo hoc in pectus tuum demitte, nunquam populum Romanum beneficiis victum : nam, bello quid valeat, tute [2] scis. »

Ad ea Bocchus placide et benigne, simul pauca pro delicto suo verba facit : « Se non hostili animo, sed ob regnum tutandum arma cepisse : nam Numidiæ partem, unde vi Jugurtham expulerit [3], jure belli suam factam; eam vastari ab Mario pati

intelligence, tout en laissant aux services le même prix qu'ils auraient de plus près ; ensuite, parce que nous avons bien assez de sujets, mais que nul, pas plus nous que les autres, n'a jamais assez d'amis. Et plût au ciel que tu te fusses tout d'abord arrêté à cette résolution ! Certes tu aurais jusqu'à ce jour reçu plus de bienfaits que tu n'as enduré de maux. Mais puisque la Fortune, qui conduit la plupart des événements humains, a voulu que tu éprouvasses tour à tour et la force de nos armes et les effets de notre faveur, aujourd'hui qu'elle le permet, hâte-toi d'achever l'œuvre commencée : que de magnifiques, que d'admirables occasions d'effacer tes erreurs par tes services ! En un mot, pénètre-toi bien de cette pensée, que jamais le peuple romain n'a été vaincu en générosité : quant à sa valeur dans les combats, tu la connais par toi-même. »

A ce discours Bocchus répond avec douceur et courtoisie, sans oublier d'ajouter quelques mots pour sa propre justification : « S'il avait pris les armes, ce n'était pas par esprit d'hostilité, mais pour la défense de ses Etats ; en effet, la partie de la Numidie d'où il avait chassé Jugurtha était devenue sa propriété par le droit de la guerre, et il n'avait pu souffrir qu'elle fût dévastée par Marius ; en outre, il

gratia par	*et* une *chance de* faveur (services) aussi-
ac si adessemus prope ;	que si nous étions-là *tout* près ; [grande
dein,	ensuite,
quod habemus parentes	parce que nous avons des sujets
abunde,	assez-et-trop,
satis amicorum	*mais qu'*assez d'amis
neque nobis	*ne sont* ni à nous
neque cuiquam omnium.	ni à qui-que-ce-soit de tous *les hommes.*
Atque utinam hoc	Et plût-au-ciel que ce *parti*
placuisset tibi a principio !	t'eût plu dès le principe !
ea re profecto	par cette chose (conduite) assurément
accepisses ad hoc tempus	tu aurais reçu jusqu'à ce moment
multo plura bona	beaucoup plus de biens (faveurs)
quam perpessus es mala.	que tu *n'*as souffert de maux.
Sed quoniam Fortuna	Mais puisque la Fortune
regit pleraque	gouverne la plupart
rerum humanarum,	des choses humaines,
scilicet cui placuit	à-savoir, *la Fortune* à qui il a plu
te experiri et vim	toi éprouver et la violence
et gratiam nostram,	et la faveur de-nous,
nunc festina,	maintenant hâte-toi,
quando licet per illam,	puisque *cela t'*est-permis par elle,
atque perge uti cœpisti :	et continue comme tu as commencé :
habes multa	tu as des *occasions* nombreuses
atque opportuna,	et favorables,
quo superes	pour que tu surpasses (pour effacer)
facilius	plus aisément
errata officiis.	*tes* erreurs par des services.
Postremo demitte hoc	Enfin fais-descendre cette *pensée*
in tuum pectus,	dans ta poitrine (dans ton esprit),
populum Romanum	le peuple romain
nunquam victum beneficiis:	n'*avoir* jamais *été* vaincu en bienfaits :
nam, quid valeat bello,	car, ce qu'il vaut à la guerre,
tute scis. »	toi-même *le* sais *par expérience.* »
Ad ea Bocchus	A ces *mots* Bocchus *répond*
placide et benigne,	avec-douceur et avec-affabilité,
simul facit pauca verba	*et* en-même-temps fait (dit) quelques mots
pro suo delicto :	pour *la justification de* sa faute :
« Se cepisse arma	« Lui avoir pris les armes
non animo hostili,	non par des dispositions hostiles,
sed ob tutandum regnum :	mais pour défendre *son* royaume :
nam partem Numidiæ,	en effet, la partie de la Numidie
unde expulerit Jugurtham	d'où il avait chassé Jugurtha
vi,	par la force,
factam suam jure belli ;	*être* devenue sienne par droit de guerre ;
nequivisse pati	*lui* n'avoir pu souffrir
eam vastari ab Mario ;	elle être ravagée par Marius ;

nequivisse; præterea, missis antea Romam legatis, repulsum ab amicitia: ceterum vetera omittere, ac tum, si per Marium liceret, legatos ad senatum missurum. » Dein, copia facta, animus barbari ab amicis flexus, quos Jugurtha, cognita legatione Sullæ et Manlii, metuens id quod parabatur, donis corruperat.

CIII. Marius interea, exercitu in hibernis composito, cum expeditis cohortibus et parte equitatus proficiscitur in loca sola[1], obsessum turrim regiam, quo Jugurtha perfugas omnes præsidium imposuerat. Tum rursus Bocchus, seu reputando quæ sibi duobus prœliis evenerant, seu admonitus ab amicis quos incorruptos Jugurtha reliquerat, ex omni copia necessariorum quinque delegit, quorum et fides cognita, et ingenia validissuma erant. Eos ad Marium, ac dein, si placeat, Romam legatos ire jubet; agendarum rerum et quocumque modo belli componendi

avait envoyé précédemment des députés à Rome pour solliciter notre alliance, et il s'était vu repousser : du reste, il n'entendait point revenir sur le passé, et était prêt, si Marius y consentait, à députer de nouveaux ambassadeurs au sénat. » — Le consentement fut accordé. Mais déjà le Barbare avait changé d'avis, à l'instigation de ses confidents. Jugurtha en effet, dès qu'il avait su la mission de Sylla et de Manlius, en avait craint les résultats et s'était empressé de corrompre par des présents l'entourage du roi.

CIII. Cependant Marius, après avoir rentré ses troupes dans les quartiers d'hiver, repart à la tête des cohortes légères et d'une partie de la cavalerie, pour aller assiéger dans le désert une forteresse royale, où Jugurtha avait mis en garnison tous les transfuges. — Pendant son absence, Bocchus change encore une fois d'idée. Soit réflexion sur l'issue fatale des deux précédents combats, soit avertissement de ceux d'entre ses amis que Jugurtha n'a pu corrompre, il choisit dans la foule de ses courtisans cinq hommes dont le dévouement lui est connu et dont le talent offre toute garantie : il les charge de se rendre auprès de Marius, puis, si Marius y consent, à Rome, avec plein pouvoir de négocier et de conclure la paix, à quelque prix

præterea,	outre-cela,
legatis missis Romam	des députés ayant été envoyés à Rome
antea,	précédemment,
repulsum ab amicitia :	*lui s'être vu* repoussé de l'amitié *romaine* :
ceterum omittere vetera,	du reste *lui* oublier les anciens *griefs*,
ac tum	et en-ce-moment
missurum legatos	devoir envoyer des députés
ad senatum,	au sénat,
si liceret per Marium. »	si *cela lui* était-permis par Marius. »
Dein, copia facta,	Ensuite, possibilité *lui en* étant faite,
animus barbari	l'esprit du barbare *néanmoins*
flexus ab amicis,	*est encore une fois* changé par *ses* amis,
quos Jugurtha corruperat	que Jugurtha avait corrompus
donis,	par des présents,
metuens id quod parabatur,	redoutant ce qui se préparait,
legatione Sullæ et Manlii	l'ambassade de Sylla et de Manlius
cognita.	*une fois* apprise.
CIII. Interea Marius,	CIII. Cependant Marius,
exercitu composito	l'armée *une fois* disposée
in hibernis,	dans les quartiers-d'hiver,
proficiscitur in loca sola	part pour des lieux déserts
cum cohortibus expeditis	avec les cohortes légères
et parte equitatus,	et une partie de la cavalerie,
obsessum turrim regiam,	pour *aller* assiéger une tour royale,
quo Jugurtha	où Jugurtha
imposuerat præsidium	avait placé *comme* garnison
omnes perfugas.	tous les transfuges.
Tum rursus Bocchus,	Alors de nouveau Bocchus,
seu reputando	soit en repassant *dans son esprit*
quæ evenerant sibi	ce qui lui était arrivé
duobus prœliis,	dans deux combats,
seu admonitus ab amicis	soit averti par *ceux de ses* amis
quos Jugurtha	que Jugurtha
reliquerat incorruptos,	avait laissés non-corrompus,
delegit quinque	choisit cinq *hommes*
ex omni copia	d'entre toute la multitude
necessariorum,	de *ses* amis,
quorum et fides cognita	desquels *cinq* et la fidélité *lui était* connue
et ingenia	et les esprits
erant validissuma.	étaient très-forts (très-résolus).
Jubet eos ire legatos	Il ordonne eux aller *comme* députés
ad Marium,	vers Marius,
ac dein Romam,	et ensuite à Rome,
si placeat;	s'il plaît *à Marius;*
permittit ipsis licentiam	il *leur* accorde à eux-mêmes plein-pouvoir
agendarum rerum	de faire *toutes* affaires
et componendi belli	et de terminer la guerre

licentiam ipsis permittit. Illi mature ad hiberna Romanorum proficiscuntur : deinde in itinere a Gætulis latronibus circumventi spoliatique, pavidi, sine decore ad Sullam profugiunt, quem consul in expeditionem proficiscens pro prætore reliquerat. Eos ille non pro vanis hostibus, uti meriti erant, sed accurate et liberaliter habuit. Quare barbari et famam Romanorum avaritiæ falsam, et Sullam, ob munificentiam in sese, amicum rati : nam etiamtum largitio multis ignara; munificus nemo putabatur, nisi pariter volens; dona omnia in benignitate habebantur. Igitur quæstori mandata Bocchi patefaciunt; simul ab eo petunt uti fautor consultorque sibi adsit; copias, fidem, magnitudinem regis sui, et alia quæ aut utilia aut benevolentiæ credebant[1], oratione extollunt : dein, Sulla omnia pollicito, docti quo modo apud Marium, item apud senatum verba facerent, circiter dies XL ibidem opperiuntur.

que ce soit. Les cinq députés se mettent en route sans délai pour les quartiers des Romains; mais, chemin faisant, ils sont attaqués, dépouillés par des brigands gétules, et arrivent à grand'peine, encore tout tremblants et sans la moindre dignité, auprès de Sylla, à qui le consul, en partant pour son expédition, avait délégué le commandement en chef. — Sylla les reçut, non, comme ils le méritaient, en ennemis sans foi, mais au contraire avec égards et générosité. Les Barbares en conclurent que le reproche de cupidité fait aux Romains n'était pas fondé, et que Sylla, puisqu'il se montrait si libéral envers eux, était nécessairement leur ami. C'est qu'à cette époque encore, beaucoup ignoraient que des largesses pussent être intéressées : point de munificence qui ne fît supposer une égale bienveillance, point de don qui ne semblât offert par le cœur. Ils communiquent donc au questeur les instructions de Bocchus; lui demandent pour eux-mêmes son appui et ses conseils ; exaltent à l'envi les forces, la loyauté, la grandeur de leur roi, en un mot tout ce qu'ils croient utile à sa cause ou propre à lui concilier la faveur du Romain. Sylla promet tout, et les instruit du langage qu'ils auront à tenir devant le consul, puis devant le sénat; après quoi, ils restent environ quarante jours auprès de lui à attendre.

modo quocumque.	d'une manière quelconque.
Illi proficiscuntur mature	Ceux-là partent en-hâte
ad hiberna Romanorum :	pour les quartiers-d'hiver des Romains :
deinde circumventi	puis *bientôt* enveloppés
spoliatique in itinere	et dépouillés en route
a latronibus Gætulis,	par des brigands gétules,
pavidi	effrayés
profugiunt sine decore	ils s'enfuient sans honneur (honteuse-
ad Sullam,	vers Sylla, [ment)
quem consul reliquerat	que le consul avait laissé
pro prætore, [nem.	en guise de général-en-chef,
proficiscens in expeditio-	en partant pour *son* expédition.
Ille habuit eos	Celui-là les traita
non pro vanis hostibus,	non en frivoles ennemis,
uti meriti erant,	comme ils *l'*avaient mérité,
sed accurate ac liberaliter.	mais avec-égards et avec-libéralité.
Quare barbari rati	*C'est* pourquoi les barbares crurent
et famam avaritiæ	et la réputation de cupidité
Romanorum	des Romains
falsam,	*être* fausse (mal fondée),
et Sullam amicum	et Sylla *être leur* ami
ob munificentiam in sese :	à cause de *sa* munificence envers eux :
nam etiamtum largitio	car encore-alors les largesses *intéressées*
ignara multis;	*étaient* inconnues à beaucoup ;
nemo putabatur munificus,	nul n'était réputé généreux,
nisi volens pariter ;	s'*il* n'*était* bienveillant en-même-temps ;
omnia dona	tous les présents
habebantur in benignitate.	étaient réputés *fondés* sur la bienveillance.
Igitur patefaciunt quæstori	Donc ils découvrent au questeur
mandata Bocchi ;	les instructions de Bocchus ;
simul petunt ab eo	en même temps ils demandent à lui
uti adsit sibi fautor	qu'il les appuie *comme* protecteur
consultorque ;	et *comme* conseiller ;
oratione	dans un discours
extollunt copias, fidem,	ils exaltent les ressources, la loyauté,
magnitudinem sui regis,	la grandeur de leur roi,
et alia	et les autres choses
quæ credebant aut utilia	qu'ils croyaient ou utiles *à leur cause*
aut benevolentiæ ;	ou *motifs* de bienveillance *envers lui ;*
dein,	ensuite,
Sulla pollicito omnia,	Sylla ayant promis tout,
docti	instruits *par lui*
quo modo facerent verba	de quelle manière ils devaient faire des
apud Marium,	devant Marius [mots (parler)
item apud senatum,	*et* aussi devant le sénat,
opperiuntur ibidem	ils attendent là-même
circiter quadraginta dies.	environ quarante jours.

CIV. Marius postquam, infecto quo intenderat negotio[1], Cirtam redit, de adventu legatorum certior factus, illosque et Sullam venire jubet, item L. Bellienum prætorem Utica, præterea omnes undique senatorii ordinis : quibuscum mandata Bocchi cognoscit, quis legatis potestas eundi Romam ab consule, interea induciæ postulabantur. Ea Sullæ et plerisque placuere; pauci ferocius decernunt, scilicet ignari humanarum rerum, quæ fluxæ et mobiles semper in advorsa[2] mutantur. Ceterum Mauri, impetratis omnibus rebus, tres Romam profecti cum Cn. Octavio Rufo[3], qui quæstor stipendium in Africam portaverat : duo ad regem redeunt. Ex his Bocchus quum cetera, tum maxume benignitatem et studium Sullæ lubens accepit. Romæ legatis ejus, postquam errasse regem et Jugurthæ scelere lapsum[4] deprecati sunt, amicitiam et fœdus petenti-

CIV. Marius revient enfin à Cirta, sans avoir réussi dans son projet. Dès qu'il est informé de l'arrivée des députés, il les fait venir, ainsi que Sylla ; il mande en même temps d'Utique le préteur L. Belliénus, et, des diverses parties de la province, tous les sénateurs présents en Afrique. Avec eux, il prend connaissance des instructions par lesquelles Bocchus demande au consul l'autorisation pour les députés de se rendre à Rome, et une suspension d'armes pendant la durée des négociations. Sylla et la majorité du conseil donnèrent un avis favorable; quelques-uns seulement conclurent durement au rejet, ignorant sans doute l'instabilité, l'inconstance des choses humaines, toujours prêtes à changer. Quoi qu'il en soit, les Maures avaient tout obtenu : trois d'entre eux partirent pour Rome avec le questeur Cn. Octavius Rufus, qui avait apporté en Afrique l'argent de la solde; les deux autres retournèrent vers Bocchus. — Bocchus apprit d'eux avec une vive satisfaction le résultat de l'ambassade, notamment la bienveillance et la cordialité de Sylla. Quant à ceux qui s'étaient embarqués pour Rome, comme, après avoir cherché à excuser l'erreur de leur roi, qui n'avait failli, disaient-ils, que par le crime de

CIV. Postquam Marius	CIV. Lorsque Marius
redit Cirtam,	revient à Cirta,
negotio quo intenderat	l'affaire à laquelle il avait visé
infecto,	n'étant-pas-faite,
factus certior	rendu plus certain (informé)
de adventu legatorum,	de l'arrivée des envoyés,
jubet	il ordonne
illosque et Sullam	et eux et Sylla
venire,	venir,
item Utica	*et* aussi *venir* d'Utique
L. Bellienum prætorem,	Lucius Belliénus le préteur,
præterea undique	*et* en outre *venir* de partout
omnes ordinis senatorii :	tous *ceux* de l'ordre du-sénat :
quibuscum cognoscit	avec lesquels il prend-connaissance
mandata Bocchi,	des instructions de Bocchus,
quis postulabantur	par lesquelles étaient demandées
ab consule	au consul
legatis	*et* pour les députés
potestas eundi Romam,	le pouvoir d'aller à Rome,
interea induciæ.	*et* pendant-ce-temps une trêve.
Ea placuere Sullæ	Ces *propositions* plurent à Sylla
et plerisque ;	et à la plupart ;
pauci decernunt ferocius,	peu *seulement* votent plus durement,
scilicet	sans doute *parce qu'ils étaient* [maines,
ignari rerum humanarum,	ignorants des *vicissitudes des* choses hu-
quæ, fluxæ et mobiles,	qui, glissantes et inconstantes,
mutantur semper	se changent toujours
in advorsa.	en choses contraires.
Ceterum Mauri,	Du reste les Maures,
omnibus rebus impetratis,	toutes choses étant obtenues,
profecti tres Romam	partirent *au nombre de* trois pour Rome
cum Cn. Octavio Rufo,	avec Cnéius Octavius Rufus,
qui quæstor	lequel *comme* questeur
portaverat stipendium	avait apporté la solde
in Africam :	en Afrique :
duo redeunt ad regem.	deux retournent vers *leur* roi.
Ex his	De ces *deux*
Bocchus accepit lubens	Bocchus apprit avec-satisfaction
quum cetera,	en-même-temps toutes-les-autres choses,
tum maxume benignitatem	*et* aussi surtout la bienveillance
et studium Sullæ.	et l'intérêt de Sylla.
Romæ,	A Rome,
legatis ejus	à ses députés
petentibus amicitiam	qui demandaient amitié
et fœdus,	et alliance, [dant-grâce
postquam deprecati sunt	après qu'ils eurent représenté-en-deman-
regem errasse	*leur* roi avoir erré

bus hoc modo respondetur : « Senatus populusque Romanus beneficii et injuriæ memor esse solet : ceterum Boccho, quoniam pœnitet, delicti gratiam facit; fœdus et amicitia dabuntur, quum meruerit. »

CV. Quis rebus cognitis, Bocchus per litteras a Mario petivit uti Sullam ad se mitteret, cujus arbitratu de communibus negotiis consuleretur. Is missus cum præsidio equitum atque peditum, funditorum Balearium[1] : præterea iere sagittarii et cohors Peligna[2] cum velitaribus armis[3], itineris properandi causa; neque his secus atque aliis armis advorsum tela hostium, quod ea levia sunt, muniti. Sed in itinere, quinto denique die, Volux, filius Bocchi, repente in campis patentibus cum mille non amplius equitibus sese ostendit; qui, temere et effuse euntes, Sullæ aliisque omnibus et numerum ampliorem vero et hostilem metum efficiebant. Igitur sese quisque expedire, arma

Jugurtha, ils sollicitaient en outre l'alliance et l'amitié des Romains, voici l'unique réponse qui leur fut faite : « Le sénat et le peuple romain n'oublient ni les services ni les injures : puisque Bocchus se repent, on lui pardonne sa faute; alliance et amitié lui seront accordées quand il les aura méritées. »

CV. A cette nouvelle, Bocchus écrit à Marius pour le prier de lui envoyer Sylla, qui prononcera comme arbitre sur les intérêts communs. En conséquence, Sylla reçoit l'ordre de partir avec une escorte de cavaliers, de fantassins et de frondeurs baléares, plus des archers et une cohorte de Péligniens armés à la façon des vélites (ce genre d'armure, propre à faciliter la rapidité de la marche, les garantissait d'ailleurs aussi bien que tout autre contre les traits fort légers des ennemis). Ils étaient en route depuis cinq jours, lorsque tout à coup Volux, fils de Bocchus, se montre dans des plaines découvertes, à la tête d'un corps de cavalerie : il n'avait pas plus d'un millier d'hommes; mais comme cette troupe s'avançait en désordre et toute disséminée, Sylla et les autres la crurent plus considérable et craignirent que ce ne fût l'ennemi. Aussitôt chacun de se disposer

et lapsum	et avoir failli
scelere Jugurthæ,	par le crime de Jugurtha,
respondetur hoc modo :	il est fait-réponse de cette façon :
« Senatus	« Le sénat
populusque Romanus	et le peuple romain
solet esse memor beneficii	a-coutume d'être se-souvenant du bienfait
et injuriæ :	et de l'injure :
ceterum facit Boccho	du reste il fait à Bocchus
gratiam delicti,	grâce de *sa* faute,
quoniam pœnitet ;	puisqu'il se repent ;
fœdus et amicitia dabuntur,	alliance et amitié *lui* seront données,
quum meruerit. »	quand il *les* aura méritées. »
CV. Quis rebus cognitis,	CV. Lesquelles choses étant apprises,
Bocchus petivit a Mario	Bocchus demanda à Marius
per litteras	par une lettre
uti mitteret Sullam ad se,	qu'il envoyât Sylla vers lui,
arbitratu cujus	par l'arbitrage duquel (pour que par son
consuleretur	il fût avisé [arbitrage)
de negotiis communibus.	concernant les affaires communes.
Is missus	Celui-ci *fut* envoyé
cum præsidio equitum	avec une escorte de cavaliers
atque peditum,	et de fantassins,
funditorum Balearium :	*et* de frondeurs baléares :
iere præterea sagittarii	*y* allèrent en outre des archers
et cohors Peligna	et une cohorte de-Péligniens
cum armis velitaribus,	avec armures de-vélites,
causa properandi itineris ;	en vue d'accélérer la marche ;
neque muniti	et *du reste ils* ne *sont* pas protégés
his armis	par ces armures
secus atque aliis	autrement (moins) que par d'autres
advorsum tela hostium,	contre les traits des ennemis,
quod ea sunt levia.	parce que ceux-ci sont légers.
Sed in itinere,	Cependant sur la route,
quinto die denique,	le cinquième jour enfin,
Volux, filius Bocchi,	Volux, fils de Bocchus,
ostendit sese repente	se montre tout-à-coup
in campis patentibus	dans des plaines découvertes
cum mille equitibus	avec mille cavaliers
non amplius ;	*et* pas davantage :
qui, euntes temere	lesquels, marchant au hasard
et effuse,	et à-la-débandade,
efficiebant Sullæ	formaient (représentaient) pour Sylla
omnibusque aliis	et pour tous les autres
et numerum	et un nombre
ampliorem vero	plus grand que le réel
et metum hostilem.	et un effroi de-la-part-d'ennemis.
Igitur quisque expedire se,	Donc chacun de se disposer *au combat*,

atque tela tentare, intendere : timor aliquantus ; sed spes amplior, quippe victoribus, et advorsum eos quos sæpe vicerant. Interim equites, exploratum præmissi, rem, uti erat, quietam nuntiant.

CVI. Volux adveniens quæstorem appellat : « Se a patre Boccho obviam illis[1] simul, et præsidio missum. » Deindé eum et proxumum diem sine metu conjuncti eunt. Post, ubi castra locata et die[2] vesper erat, repente Maurus incerto voltu ad Sullam accurrit : « Sibi ex speculatoribus cognitum, Jugurtham haud procul abesse ; » simul, uti noctu clam secum profugeret, rogat atque hortatur. Ille animo feroci negat se toties fusum Numidam pertimescere : « Virtuti suorum satis credere : etiamsi certa pestis adesset, mansurum potius quam, proditis quos ducebat, turpi fuga incertæ ac forsitan post paulo morbo inter-

au combat, de visiter, d'apprêter armes et traits : s'il existe quelque anxiété, au fond la confiance domine ; ne sont-ce pas des vainqueurs en présence d'ennemis maintes fois vaincus ? Sur ces entrefaites, des cavaliers détachés en éclaireurs viennent annoncer qu'il n'y a réellement aucun motif d'alarme.

CVI. Et en effet Volux, en arrivant, aborde le questeur, et lui déclare qu'il vient au-devant d'eux de la part de son père, à la fois par honneur et pour leur servir d'escorte. Ce jour donc, ainsi que le suivant, ils font route ensemble dans la plus parfaite sécurité. Mais le surlendemain, à peine le camp était-il assis, que tout à coup, sur le soir, le Maure accourt vers Sylla d'un air inquiet et troublé : « Il a appris par ses éclaireurs que Jugurtha n'est pas loin : » il presse, il conjure le questeur de partir secrètement avec lui pendant la nuit. Sylla répond avec fierté : « Il ne craint pas le Numide tant de fois battu ; il a pleine confiance en la valeur de ses hommes : mais fût-il assuré de sa perte, il resterait encore, plutôt que de trahir ceux qu'il commande, et de ménager par une fuite honteuse une vie incertaine,

tentare arma atque tela,	d'essayer armes et traits ,
intendere :	*et* de *les* tendre (tenir tout prêts) :
aliquantus timor ;	*il y avait bien* quelque-petite crainte ;
sed spes amplior,	mais *il y avait* un espoir plus grand,
quippe victoribus,	à-savoir (chose naturelle) à *eux* vain-
et advorsum eos	et contre ceux-là [queurs,
quos vicerant sæpe.	qu'ils avaient vaincus souvent.
Interim equites,	Cependant des cavaliers ,
præmissi exploratum ,	envoyés-en-avant pour reconnaître,
nuntiant rem quietam,	annoncent une chose calme (qu'il n'y a rien
uti erat.	comme elle *l'*était *en effet*. [à craindre),
CVI. Volux adveniens	CVI. Volux en arrivant
appellat quæstorem :	s'adresse au questeur :
« Se missum	*il dit* « Lui être envoyé
a patre Boccho	par *son* père Bocchus
simul	en-même-temps
obviam illis	à-la-rencontre d'eux (par honneur)
et præsidio. »	et à escorte (pour leur servir d'escorte). »
Deinde eunt conjuncti	Ensuite ils marchent réunis
sine metu	sans crainte
eum diem et proxumum.	ce jour-là et le suivant.
Post,	Après (le troisième jour),
ubi castra locata	quand un camp *fut* établi
et vesper die erat,	et *que* le soir du jour fut *venu*,
repente Maurus	tout-à-coup le Maure
accurrit ad Sullam	accourt vers Sylla
voltu incerto :	avec un air mal-assuré (troublé) :
« Cognitum sibi	*il lui dit* « *Avoir été* appris par lui
ex speculatoribus	au moyen de *ses* éclaireurs
Jugurtham	Jugurtha
haud abesse procul ; »	n'être-*pas*-éloigné loin ; »
simul rogat atque hortatur	en-même-temps il *le* conjure et *l'*exhorte
uti profugeret clam secum	à *ce* qu'il s'enfuît secrètement avec-lui
noctu.	pendant-la-nuit.
Ille animo feroci	Celui-là (Sylla), *doué* d'une âme fière,
negat se pertimescere	nie lui-même redouter (déclare ne pas re-
Numidam	le Numide [douter)
toties fusum :	tant-de-fois dérouté :
« Credere satis	*il déclare* « Avoir-confiance suffisamment
virtuti suorum :	dans le courage des siens :
etiamsi pestis certa	même-si un désastre certain
adesset,	était-imminent,
mansurum	*lui* devoir rester (tenir bon)
potius quam parceret	plutôt qu'il n'épargnerait
fuga turpi	par une fuite honteuse
vitæ incertæ	une vie incertaine
ac forsitan	et peut-être

ituræ vitæ parceret. » Ceterum ab eodem monitus uti noctu proficiscerentur, consilium approbat; ac statim milites cœnatos esse[1], in castris ignes quam creberrumos fieri, dein prima vigilia[2] silentio egredi jubet. Jamque, nocturno itinere fessis omnibus, Sulla pariter cum ortu solis castra metabatur, quum equites Mauri nuntiant Jugurtham circiter duum millium[3] intervallo ante consedisse. Quod postquam auditum est, tum vero ingens metus nostros invadit : credere se proditos a Voluce et insidiis circumventos; ac fuere qui dicerent manu vindicandum, neque apud illum tantum scelus inultum relinquendum.

CVII. At Sulla, quanquam eadem æstumabat, tamen ab injuria Maurum prohibet. Suos hortatur uti fortem animum gererent : « Sæpe antea paucis strenuis advorsum multitudinem bene pugnatum : quanto sibi in prœlio minus pepercissent,

que la maladie pourrait lui ravir un instant après. » D'ailleurs il approuve le conseil que lui donne ce même Volux, de se remettre en route avec les siens quand la nuit sera venue. Il ordonne donc que ses soldats prennent sur-le-champ le repas du soir, qu'ils allument dans le camp le plus de feux qu'ils pourront, puis, qu'à la première veille ils sortent en silence. — Déjà tous étaient accablés d'une marche soutenue pendant la nuit entière, et Sylla, au lever du soleil, traçait les limites du camp, lorsque des cavaliers maures apportent la nouvelle que Jugurtha a pris position à la distance d'environ deux mille pas en avant des Romains. Cette fois, l'épouvante s'empare des nôtres : ils se croient trahis par Volux et entourés d'embuscades : quelques-uns demandent hautement vengeance, et s'écrient qu'un tel attentat de sa part ne doit point rester impuni.

CVII. Sylla, bien qu'il partage ces soupçons, ne laisse pas toutefois de protéger le Maure contre toute violence. Il exhorte les siens à reprendre courage : « Ce n'est pas la première fois qu'une poignée d'hommes résolus auront triomphé d'une multitude : moins ils songeront à s'épargner eux-mêmes dans le combat, moins ils courront

interituræ morbo	devant périr par la maladie
paulo post,	peu après,
quos ducebat, proditis. »	*ceux* qu'il conduisait étant trahis *par lui.* »
Ceterum monitus ab eodem	Du reste averti par *ce* même *Volux*
uti proficiscerentur noctu,	qu'ils partissent (de faire partir l'armée)
approbat consilium;	il approuve *ce* projet; [de-nuit,
ac statim jubet	et aussitôt il ordonne
milites cœnatos esse,	les soldats avoir soupé (souper vite),
ignes quam creberrumos	des feux le plus possible nombreux
fieri in castris,	être faits (allumés) dans le camp,
dein egredi silentio	puis de sortir (qu'on sorte) en silence
prima vigilia.	à la première veille.
Jamque Sulla,	Et déjà Sylla,
omnibus fessis	tous *étant* fatigués
itinere nocturno,	de *cette* marche nocturne,
metabatur castra	mesurait (traçait) un camp
pariter cum ortu solis,	en-même-temps avec (dès) le lever du so-
quum equites Mauri	quand des cavaliers maures [leil,
nuntiant	*lui* annoncent
Jugurtham consedisse ante	Jugurtha s'être établi devant *eux*
intervallo duum millium	à une distance de deux milles
circiter. [est,	environ.
Quod postquam auditum	Après que ceci fut appris,
tum vero ingens metus	alors vraiment un grand effroi
invadit nostros:	s'empare des nôtres:
credere se proditos	*eux* de se croire trahis
a Voluce	par Volux
et circumventos insidiis;	et environnés d'embûches;
ac fuere qui dicerent	et il y en eut qui dirent
vindicandum manu,	falloir se venger par la main (en le tuant),
tantumque scelus	et un si-grand crime
non relinquendum inultum	ne pas devoir être laissé impuni
apud illum.	chez lui.
CVII. At Sulla,	CVII. Cependant Sylla,
quanquam æstumabat	quoiqu'il pensât
eadem,	les mêmes choses,
tamen prohibet Maurum	toutefois protége le Maure
ab injuria.	contre le tort (la vengeance).
Hortatur suos	Il exhorte les siens
uti gererent	à *ce* qu'ils portassent (à avoir)
animum fortem:	une âme courageuse;
« Pugnatum bene	*il leur dit:* « Avoir été combattu heureuse-
sæpe antea	souvent auparavant [ment
paucis strenuis	par peu de *gens* résolus
adversum multitudinem:	contre une multitude:
quanto minus in prœlio	d'autant moins dans le combat
pepercissent sibi,	ils *se* ménageraient eux-mêmes,

tanto tutiores fore; nec quemquam decere, qui manus armaverit, ab inermis pedibus auxilium petere, in maxumo metu nudum et cæcum corpus[1] ad hostes vortere. » Dein Volucem, quoniam hostilia faceret, maxumum Jovem obtestatus uti sceleris atque perfidiæ Bocchi testis adesset, castris abire jubet. Ille lacrumans orare ne ea crederet : « Nihil dolo factum ; magis calliditate Jugurthæ, cui videlicet speculanti iter suum cognitum esset : ceterum, quoniam neque ingentem multitudinem haberet, et spes opesque ejus ex patre suo penderent, illum nihil palam ausurum, quum ipse filius testis adesset : quare optumum factum videri, per media ejus castra palam transire : sese, vel præmissis vel ibidem relictis Mauris, solum cum Sulla iturum. » Ea res, ut in tali negotio, probata : ac statim profecti, quia de improviso acciderant, dubio atque hæsi-

de risques : n'est-il pas honteux et insensé, quand on tient des armes dans ses mains, de recourir aux pieds qui n'en ont point, et, au moment où la frayeur est la plus vive, de tourner précisément à l'ennemi la partie du corps qui ne peut ni voir venir ni parer les coups ? » Ensuite, s'adressant à Volux et prenant le grand Jupiter à témoin du crime et de la perfidie de son père, il le somme, puisqu'il agit en ennemi, de sortir du camp. — Volux, les larmes aux yeux, le conjure de se désabuser : « Jamais il n'a songé à les trahir ; mais sans doute le rusé Numide aura épié et découvert sa marche. Au reste, comme Jugurtha n'est accompagné que de forces peu considérables, et qu'il n'a d'espoir et de ressources que dans Bocchus, il ne peut rien oser ouvertement en présence du fils de son protecteur : le parti le plus sûr semble donc être de passer franchement au milieu du camp de Jugurtha : quant à lui, il est prêt, soit à détacher ses Maures en avant, soit à les laisser en arrière et à s'avancer seul avec la troupe de Sylla. » — Cet expédient est approuvé, comme il ne pouvait que l'être en pareil cas. Les Romains partent sur-le-champ, et arrivent à l'improviste sur Jugurtha, qui hésite, tergiverse, et les

tanto tutiores fore ;	d'autant plus en-sûreté *eux* devoir être ;
nec decere quemquam,	et ne convenir à personne,
qui armaverit manus,	qui ait armé *ses* mains,
petere auxilium	de demander du secours
ab pedibus inermis,	à *ses* pieds désarmés,
in maxumo metu	*et,* dans *sa* très-grande terreur,
vortere ad hostes	de tourner vers les ennemis
corpus nudum	le corps *du côté où il est* nu (sans bouclier)
et cæcum. »	et aveugle (sans yeux pour voir venir les [coups). »
Dein, obtestatus	Ensuite, ayant conjuré
maxumum Jovem	le très-grand Jupiter
uti adesset testis sceleris	qu'il fût-là *comme* témoin du crime
atque perfidiæ Bocchi,	et de la perfidie de Bocchus,
jubet	il ordonne
Volucem abire castris,	Volux se retirer du camp,
quoniam faceret hostilia.	puisqu'il faisait des *actes* ennemis.
Ille orare lacrumans	Lui (Volux) de *le* prier en pleurant
ne crederet ea :	qu'il ne crût pas ces choses ;
« Nihil factum	*ajoutant :* « Rien *n'avoir été* fait
dolo ;	par *sa* fraude ;
magis calliditate	*mais* plutôt par l'adresse
Jugurthæ,	de Jugurtha,
cui speculanti videlicet	auquel *l'*espionnant apparemment
iter suum cognitum esset :	la marche de-lui (Volux) avait été connue :
ceterum illum,	du reste ce *Jugurtha,*
quoniam neque haberet	comme il n'avait pas *avec lui*
ingentem multitudinem,	une grande multitude,
et spes opesque ejus	et *que* ses espérances et *ses* forces
penderent ex patre suo,	dépendaient du père de-lui-même (Volux),
ausurum nihil palam,	*ne* devoir oser rien ouvertement,
quum filius ipse	quand le fils même *de Bocchus*
adesset testis :	était-là *comme* témoin :
quare transire palam	c'est-pourquoi traverser ouvertement
per media castra ejus	par le milieu du camp de lui (Jugurtha)
videri optumum actum :	sembler le meilleur acte (parti à prendre) :
sese iturum solum	lui-même (Volux) devoir aller seul
cum Sulla,	avec Sylla,
Mauris vel præmissis,	les Maures ou étant envoyés-en-avant,
vel relictis ibidem. »	ou étant laissés là-même. »
Ea res probata,	Cet expédient *fut* approuvé,
ut in tali negotio :	comme *il devait l'être* en une telle affaire :
ac profecti statim	et étant partis aussitôt
transeunt incolumes,	ils passent sains-et-saufs,
Jugurtha dubio	Jugurtha *étant encore* indécis
atque hæsitante,	et hésitant,
quia acciderant	parce qu'ils étaient arrivés
de improviso.	à l'improviste.

tante Jugurtha, incolumes transeunt. Deinde paucis diebus, quo ire intenderant, perventum.

CVIII. Ibi cum Boccho Numida quidam, Aspar nomine, multum et familiariter agebat, præmissus ab Jugurtha, postquam Sullam accitum audierat, orator [1], et subdole speculatum Bocchi consilia; præterea Dabar, Massugradæ [2] filius, ex gente Masinissæ, ceterum materno genere impar (nam pater ejus ex concubina ortus erat), Mauro ob ingenii multa bona carus acceptusque. Quem Bocchus, fidum multis antea tempestatibus expertus, illico ad Sullam nuntiatum mittit, paratum sese facere quæ populus Romanus vellet : « Colloquio diem, locum, tempus ipse deligeret : consulta sese omnia cum illo integra habere [3] : neu Jugurthæ legatum pertimesceret, quo res communis licentius gereretur [4] (nam ab insidiis ejus aliter caveri nequivisse). » Sed ego comperior [5] Bocchum, magis Punica

laisse passer sans obstacle : en peu de jours, ils parviennent à leur destination.

CVIII. A la cour de Bocchus, dans sa société habituelle et intime, se trouvait alors un Numide, nommé Aspar, que Jugurtha y avait envoyé dès qu'il avait appris l'appel fait à Sylla, à la fois pour défendre ses intérêts et pour épier sous main les intentions du roi. Il s'y trouvait également un certain Dabar, fils de Massugrada, issu du sang de Masinissa, mais entaché d'illégitimité du côté maternel, son père étant né d'une concubine. Ce Dabar avait su, par les qualités de son esprit, se rendre cher et agréable au Maure ; de plus, il avait en diverses rencontres donné des preuves de dévouement. Ce fut donc lui que Bocchus chargea aussitôt de ses instructions pour Sylla. Il se déclarait prêt à faire tout ce que voudrait le peuple romain : « Sylla pouvait fixer lui-même le jour, le lieu, l'heure d'une entrevue ; aucun engagement antérieur ne viendrait traverser les résolutions qui y seraient prises en commun : quant à la présence d'un envoyé de Jugurtha, elle ne devait causer aucune alarme ; c'était le seul moyen qu'on eût eu d'assurer la liberté des négociations et de se garantir des artifices du Numide. » Au fond je suis convaincu, pour mon compte, qu'il y avait plus de foi punique que de sincérité dans les

Deinde	Ensuite
perventum paucis diebus	il fut parvenu (ils parvinrent) en peu de [jours
quo intenderant ire.	où ils avaient eu-l'intention d'aller.
CVIII. Ibi	CVIII. Là
quidam Numida,	un certain Numide,
Aspar nomine,	Aspar par *son* nom (nommé Aspar),
agebat cum Boccho	passait *le temps* (était) avec Bocchus
multum et familiariter,	beaucoup et intimement,
præmissus ab Jugurtha,	ayant été envoyé par Jugurtha,
postquam audierat	dès qu'il avait ouï-dire
Sullam accitum,	Sylla *avoir été* mandé,
orator,	*comme* orateur (pour défendre ses intérêts),
et speculatum subdole	et pour épier finement
consilia Bocchi;	les projets de Bocchus;
præterea Dabar,	*avec Bocchus était* en outre Dabar,
filius Massugradæ,	fils de Massugrada,
ex gente Masinissæ,	de la famille de Masinissa,
ceterum impar	d'ailleurs inégal (indigne de ce rang)
genere materno	par *son* origine maternelle
(nam pater ejus	(car son père
ortus erat ex concubina),	était né d'une concubine),
carus acceptusque Mauro	chéri et agréé (bien vu) du Maure
ob multa bona ingenii.	pour beaucoup de qualités de l'esprit.
Quem,	Lequel *Dabar*,
expertus fidum antea	l'ayant trouvé fidèle précédemment
multis tempestatibus,	en beaucoup de circonstances,
Bocchus mittit illico	Bocchus envoie sur-le-champ
ad Sullam,	vers Sylla,
nuntiatum	pour *lui* annoncer
sese paratum facere	lui-même (Bocchus) *être* prêt à faire
quæ populus Romanus	ce que le peuple romain
vellet:	voudrait :
« Ipse deligeret diem,	« Que lui-même (Sylla) choisît le jour,
locum, tempus:	l'endroit, le moment *d'une entrevue:*
sese habere cum illo	lui-même (Bocchus) avoir avec lui (Sylla)
omnia consulta	toutes les délibérations *possibles*
integra:	pures *de tout engagement préalable :*
neu pertimesceret	et qu'il (Sylla) ne craignît pas
legatum Jugurthæ,	le député de Jugurtha,
quo	par quoi (par suite de la présence duquel)
res communis	l'affaire commune
gereretur licentius	se traiterait *au contraire* plus librement
(nam aliter	(car autrement
nequivisse caveri	n'avoir-pu être-pris (on ne pourrait prendre) de garanties
ab insidiis ejus). »	contre ses perfides-attaques). »
Sed ego comperior	Quant-à moi, je suis-convaincu
Bocchus attinuisse simul	Bocchus avoir amusé à la fois

fide quam ob quæ prædicabat, simul Romanos et Numidam spe pacis attinuisse, multumque cum animo suo volvere solitum, Jugurtham Romanis, an illi Sullam traderet; lubidinem advorsum nos, metum pro nobis suasisse.

CIX. Igitur Sulla respondit pauca se coram Aspare locuturum, cetera occulte, aut nullo aut quam paucissumis præsentibus; simul edocet quæ responderentur. Postquam, sicuti voluerat, congressi, dicit se missum a consule venisse quæsitum ab eo, pacem an bellum agitaturus foret. Tum rex, uti præceptum, post diem decimum redire jubet; ac « Nihil etiamnunc decrevisse, sed illo die responsurum. » Deinde ambo in sua castra digressi [1]. Sed ubi plerumque noctis processit, Sulla a Boccho occulte arcessitur : ab utroque tantummodo fidi in-

allégations de Bocchus; qu'il amusait en même temps par l'espoir de la paix et les Romains et le Numide ; qu'il délibéra longtemps en lui-même pour savoir s'il livrerait Jugurtha à Sylla, ou Sylla à Jugurtha ; que toutes ses affections plaidaient contre nous, que la peur seule le décida en notre faveur.

CIX. Sylla répond qu'il dira peu de choses en présence d'Aspar; que le reste se traitera secrètement avec le roi seul, ou devant le moins possible de témoins : en même temps il dicte d'avance la réponse que Bocchus aura à lui faire devant Aspar. Cela réglé, l'entrevue désirée a lieu. Sylla déclare qu'il vient de la part du consul, pour savoir de Bocchus s'il veut la paix ou la guerre. Bocchus, ainsi qu'on le lui a prescrit, invite Sylla à revenir au bout de dix jours : « Il n'a encore rien arrêté; mais, à l'expiration de ce délai, il fera connaître sa décision. » Après quoi l'on se sépare, et chacun retourne dans son camp. — Cependant, bien avant dans la nuit, Bocchus mande secrètement Sylla. De part et d'autre, on n'admet que des interprètes sûrs, et, pour médiateur, Dabar, homme irré-

spe pacis	par l'espoir de la paix
Romanos et Numidam,	les Romains et le Numide,
magis fide Punica	*agissant* plus par foi punique
quam ob quæ prædicabat,	que pour *les motifs* qu'il étalait,
solitumque	et avoir eu-coutume
volvere multum	de rouler (d'agiter) beaucoup
cum suo animo,	avec (dans) son esprit,
traderet Jugurtham	*s'*il livrerait Jugurtha
Romanis	aux Romains
an Sullam illi;	ou Sylla à lui (à Jugurtha) :
lubidinem	*sa* passion (ses affections)
suasisse advorsum nos,	*l'*avoir conseillé contre nous,
metum pro nobis.	*mais sa* crainte, en-faveur-de nous.
CIX. Igitur	CIX. Donc
Sulla respondit	Sylla répondit
se locuturum pauca	lui devoir dire peu de choses
coram Aspare,	en-présence d'Aspar,
cetera occulte,	*devoir dire* le reste en-secret,
nullo aut quam paucissumis	personne ou le moins possible de *gens*
præsentibus;	*étant* présents ;
simul edocet	en-même-temps il *lui* enseigne
quæ responderentur.	quelles choses devaient être répondues.
Postquam congressi,	Lorsqu'*ils furent* réunis *en entrevue,*
sicuti voluerat,	comme il (Bocchus) *l'*avait voulu,
dicit se	il (Sylla) dit lui-même
missum a consule	envoyé par le consul
venisse quæsitum ab eo	être venu pour demander à lui
agitaturus foret pacem	*s'*il comptait-faire la paix
an bellum.	ou la guerre.
Tum rex,	Alors le roi,
uti præceptum,	comme *il lui avait été* prescrit,
jubet redire	*l'*invite à revenir
post decimum diem;	après le dixième jour,
ac « Decrevisse nihil	et *ajoute* « N'avoir arrêté rien
etiamnunc,	encore-maintenant,
sed responsurum illo die. »	mais devoir répondre ce jour-là. »
Deinde ambo digressi	Ensuite tous-deux partirent-à-part
in sua castra.	pour leurs camps *respectifs.*
Sed, ubi plerumque noctis	Mais dès que la plus-grande-partie de la nuit
processit,	s'est écoulée,
Sulla arcessitur occulte	Sylla est mandé secrètement
a Boccho :	par Bocchus :
interpretes fidi	des interprètes fidèles
adhibentur tantummodo	sont admis seulement
ab utroque;	par l'un-et-l'autre ;
præterea Dabar	*et* en outre Dabar
internuntius,	*comme* médiateur,

terpretes adhibentur; præterea Dabar internuntius, sanctus vir et ex sententia ambobus; ac statim sic rex incipit :

CX. « Nunquam ego ratus sum fore, uti rex maxumus in hac terra, et omnium quos novi, privato homini gratiam deberem. Et, Hercle, Sulla, ante te cognitum, multis orantibus, aliis ultro, egomet opem tuli; nullius indigui. Id imminutum, quod ceteri dolere solent, ego lætor : fuerit mihi pretium eguisse aliquando amicitiæ tuæ, qua apud animum meum nihil carius habeo. Id adeo experiri licet : arma, viros, pecuniam, postremo quidquid animo lubet, sume, utere; et, quoad vives, nunquam redditam gratiam putaveris : semper apud me integra erit; denique nihil, me sciente, frustra voles. Nam, ut ego æstumo, regem armis quam munificentia vinci minus flagitiosum. Ceterum de republica vestra, cujus curator huc missus es, paucis accipe : bellum ego populo Romano neque feci,

prochable et également bien vu des deux partis. Le roi prend le premier la parole en ces termes :

CX. « Je n'avais jamais pensé qu'il dût venir un jour, où moi, le souverain le plus puissant de ces contrées, le plus puissant de tous les souverains que je connaisse, je me trouverais redevable à un simple particulier. Et par Hercule, Sylla, avant de t'avoir vu, j'ai plus d'une fois prêté mon appui à d'autres, tantôt sur leur demande, tantôt de mon propre mouvement; jamais je n'ai eu besoin de celui de personne. Ce temps n'est plus : d'autres s'en affligeraient; moi, je m'en félicite : je m'estimerai heureux d'avoir enfin senti le besoin de ton amitié, le bien le plus cher à mon cœur. Et ces sentiments, libre à toi de les mettre à l'épreuve : armes, soldats, trésors, en un mot tout ce que tu pourras désirer, prends-le, disposes-en à ton gré, et, tant que tu vivras, ne regarde jamais comme éteinte la dette de ma reconnaissance : elle vivra toujours entière au fond de mon âme, et, quels que soient tes désirs, s'ils me sont connus, ils ne demeureront point stériles; car, à mon avis, il est moins honteux pour un roi d'être vaincu par les armes que par les bienfaits. — Quelques mots maintenant au sujet des intérêts publics, que tu es chargé de soutenir auprès de moi. Je n'ai point fait, je n'ai jamais prétendu faire la guerre au peuple romain : mes frontières ont été

vir sanctus	homme irréprochable
et ex sententia ambobus;	et du goût à (de) tous-deux;
ac statim rex incipit sic :	et aussitôt le roi commence ainsi :
CX. « Nunquam ego	CX. « Jamais moi
ratus sum fore	je n'ai pensé devoir arriver
uti rex maxumus	que *moi*, le roi le plus grand
in hac terra,	dans cette contrée,
et omnium quos novi,	et *le plus grand* de tous *ceux* que je con- [nais,
deberem gratiam	je dusse une faveur
homini privato.	à un homme simple-particulier.
Et, Hercle, Sulla,	Et, par-Hercule, Sylla,
ante te cognitum,	avant toi connu (avant que je te connusse),
tuli opem	j'ai porté secours
multis orantibus,	à beaucoup *m'en* priant,
egomet ultro aliis;	*et* moi-même spontanément à d'autres;
indigui nullius.	*mais* je n'ai eu-besoin d'aucun *secours*.
Ego lætor id imminutum,	Je me réjouis de cet *avantage* perdu,
quod ceteri	*perte* que les autres
solent dolere :	ont-coutume de déplorer :
fuerit pretium mihi	ç'aura été une chose-précieuse pour moi
eguisse aliquando	d'avoir eu-besoin une-fois
tuæ amicitiæ,	de ton amitié,
qua habeo nihil carius	que laquelle je n'estime rien plus précieux
apud meum animum.	dans mon esprit.
Adeo licet experiri id :	Or il *t*'est-permis d'en faire-l'épreuve :
sume arma,	prends *mes* armes,
viros, pecuniam,	*mes* hommes, *mon* argent,
postremo	en un mot
quidquid lubet animo,	tout-ce-qu'il plaît à *ton* esprit *de prendre*,
utere;	uses-*en à ton gré;*
et, quoad vives,	et tant-que tu vivras,
nunquam putaveris	que jamais tu ne croies
gratiam redditam :	la faveur *que tu m'auras faite* payée :
erit semper integra	elle sera toujours entière (non acquittée)
apud me;	chez moi;
denique, me sciente,	enfin, moi *le* sachant,
voles nihil frustra.	tu *ne* voudras rien en-vain.
Nam, ut ego æstumo,	Car, comme je trouve,
regem vinci armis	un roi être vaincu par les armes
minus flagitiosum	*est chose* moins honteuse
quam munificentia.	qu'*un roi être vaincu* en générosité.
Ceterum accipe paucis	Du reste reçois *ma pensée* en peu de *mots*
de vestra republica,	sur vos intérêts-publics,
curator cujus	*comme* administrateur desquels
missus es huc :	tu as été envoyé ici :
ego neque feci bellum	moi, ni je n'ai fait la guerre
populo Romano,	au peuple romain,

neque factum unquam volui; fines meos advorsum armatos armis tutus [1] sum. Id omitto, quando vobis ita placet : gerite, uti voltis, cum Jugurtha bellum : ego flumen Mulucham, quod inter me et Micipsam fuit, non egrediar, neque id intrare Jugurtham sinam ; præterea, si quid meque vobisque dignum petiveris, haud repulsus abibis. »

CXI. Ad ea Sulla pro se breviter et modice, de pace et de communibus rebus multis disseruit. Denique regi patefacit, quod polliceatur, senatum et populum Romanum, quoniam armis amplius valuissent, non in gratia habituros : « Faciundum aliquid, quod illorum magis quam sua retulisse videretur : id adeo in promptu esse, quoniam Jugurthæ copiam haberet : quem si Romanis tradidisset, fore ut illi plurimum deberetur; amicitiam, fœdus, Numidiæ partem, quam nunc peteret, ultro adventuram. » Rex primo negitare : « Cognatio-

attaquées, je me suis borné à les défendre. J'y renonce, puisque vous le désirez : faites, comme vous l'entendrez, la guerre à Jugurtha; pour moi, je ne franchirai pas le fleuve Mulucha, qui servit autrefois de limite entre les Etats de Micipsa et les miens, et je ne permettrai point que Jugurtha le traverse : enfin, si tu as quelque autre demande à me faire, qui soit digne et de vous et de moi, sois sûr que tu n'essuieras point de refus. »

CXI. A ce qui lui est personnel dans ce discours, Sylla répond en peu de mots et avec réserve; sur la paix, au contraire, et sur les intérêts communs, il s'étend longuement. En somme, il déclare nettement au roi que le sénat et le peuple romain, après avoir eu sur lui l'avantage des armes, lui sauront peu de gré de ses promesses : « C'est à lui de faire quelque chose qui semble plus dans leur intérêt que dans le sien propre : pour cela, il a une occasion magnifique. puisqu'il dépend de lui de s'assurer de Jugurtha : qu'il le livre aux Romains, et alors on lui aura des obligations réelles; l'amitié, l'al

neque unquam	ni jamais
volui factum;	je *n'*ai voulu *qu'elle lui fût* faite;
tutus sum armis meos fines	j'ai défendu par les armes mes frontières
advorsum armatos.	contre des *gens* armés.
Omitto id,	J'abandonne cette *défense*,
quando placet ita vobis :	puisqu'il plaît ainsi à vous :
gerite, uti voltis,	faites, comme vous voulez,
bellum cum Jugurtha :	la guerre avec Jugurtha :
ego non egrediar	moi, je ne franchirai pas
flumen Mulucham,	le fleuve Mulucha,
quod fuit inter me	qui fut *la barrière* entre moi
et Micipsam,	et Micipsa,
neque sinam	et je ne permettrai pas
Jugurtham intrare id;	Jugurtha entrer dans (traverser) ce *fleuve*;
præterea,	outre-cela,
si petiveris quid	si tu demandes quelque chose
dignum meque vobisque,	*qui soit* digne et de moi et de vous,
haud abibis repulsus. »	tu ne te retireras pas repoussé (avec un
CXI. Ad ea	CXI. *En réponse* à ces *mots* [refus). »
Sulla disseruit pro se	Sylla parla à l'égard de lui-même
breviter et modice,	brièvement et modestement,
de pace	*mais*, concernant la paix
et de rebus communibus,	et concernant les intérêts communs,
multis.	en beaucoup de *mots* (longuement).
Denique patefacit regi,	Enfin il déclare au roi,
senatum	le sénat
et populum Romanum,	et le peuple romain,
quoniam valuissent amplius	puisqu'ils avaient valu plus (l'avaient em-
armis,	par les armes, [porté)
non habituros in gratia	ne devoir pas réputer pour un mérite
quod polliceatur :	qu'il fasse-*de-simples*-promesses :
« Faciundum aliquid,	« Falloir-qu'il-fît quelque chose,
quod videretur	qui parût
retulisse illorum	avoir été-dans-l'intérêt d'eux
magis quam sua :	plus que de-lui-même :
id adeo esse in promptu,	or cela être à *sa* portée,
quoniam haberet	puisqu'il avait
copiam Jugurthæ :	la *libre* disposition de Jugurtha :
quem si tradidisset	s'il le livrait
Romanis,	aux Romains,
fore	devoir arriver [grandes obligations);
ut plurimum deberetur illi;	que beaucoup lui fût dû (qu'on lui eût de
amicitiam, fœdus,	*alors* l'amitié, l'alliance *de Rome*,
partem Numidiæ	la portion de la Numidie
quam peteret nunc,	qu'il sollicitait en-ce-moment
adventuram ultro. »	*lui* devoir arriver spontanément. »
Rex primo negitare :	Le roi d'abord de nier-avec-insistance :

nem, affinitatem, præterea fœdus intervenisse ; ad hoc metuere ne, fluxa fide usus, popularium animos avorteret, quis et Jugurtha carus, et Romani invisi erant. » Denique, sæpius fatigatus, leniter et ex voluntate Sullæ omnia se facturum promittit. Ceterum ad simulandam pacem, cujus Numida, defessus bello, avidissumus, quæ utilia visa constituunt. Ita, composito dolo, digrediuntur.

CXII. At rex postero die Asparem, Jugurthæ legatum, appellat : « Sibi per Dabarem ex Sulla cognitum, posse conditionibus bellum poni : quamobrem regis sui sententiam exquireret. » Ille lætus in castra Jugurthæ venit. Deinde ab illo cuncta edoctus, properato itinere, post diem octavum redit ad Bocchum, et ei nuntiat : « Jugurtham cupere omnia quæ imperarentur facere, sed Mario parum confidere ; sæpe antea cum imperatoribus Romanis pacem conventam frustra fuisse [1] : ceterum

liance de Rome, la portion de la Numidie qu'il demande à présent comme une faveur, tout cela lui arrivera de soi-même. » — Bocchus, tout d'abord, refuse vivement : « Relations, parenté, traité d'alliance, tout lui interdit une telle trahison : il craint d'ailleurs, en manquant à sa foi, de s'aliéner les cœurs de ses sujets, qui n'ont que de l'affection pour Jugurtha, que de la haine pour les Romains. » Enfin pourtant, vaincu à force d'instances, il s'adoucit et s'engage à faire tout ce que voudra Sylla. Aussitôt on arrête les mesures qui semblent les plus efficaces pour faire croire à la paix, objet des plus ardents désirs du Numide, que la guerre a épuisé ; puis, le complot ainsi concerté, on se sépare.

CXII. Le lendemain, Bocchus s'adresse à Aspar, l'envoyé de Jugurtha : « Sylla, lui dit-il, lui a fait savoir par Dabar que la guerre peut se terminer par un traité ; il importe donc qu'il aille s'enquérir des intentions de son roi. » Aspar se rend tout joyeux au camp de Jugurtha, reçoit ses instructions, se hâte de repartir, et arrive auprès de Bocchus huit jours après l'avoir quitté. Il lui annonce que Jugurtha est prêt à en passer par tout ce que l'on exigera, mais qu'il a peu de confiance en Marius : « Plus d'une fois déjà, il a conclu avec les généraux romains des traités qui sont restés sans effet : si Bocchus

« Cognationem,	*disant* « Une parenté,
affinitatem,	une alliance-de-famille *être entre eux*,
præterea	*et* outre-cela
fœdus intervenisse ;	un traité être intervenu ;
ad hoc metuere ne,	outre cela *lui* craindre que,
usus fide fluxa,	en usant de foi mobile (de trahison),
avorteret	il ne détournât *de lui-même*
animos popularium,	les esprits de *ses* compatriotes,
quis et Jugurtha carus,	à qui et Jugurtha *était* cher,
et Romani erant invisi. »	et les Romains étaient odieux. »
Denique, fatigatus sæpius,	Enfin, lassé (importuné) souvent,
promittit leniter	il promet d'assez-bonne-grâce
et se	et *déclare* lui-même
facturum omnia	devoir faire toutes choses
ex voluntate Sullæ.	d'après le désir de Sylla.
Ceterum constituunt	Du reste ils arrêtent
quæ visa utilia	ce qui *leur* semble utile
ad simulandam pacem,	pour simuler la paix,
cujus Numida,	dont le Numide,
defessus bello,	épuisé par la guerre,
avidissumus.	*est* très-avide.
Ita digrediuntur,	*Et* ainsi ils se séparent,
dolo composito.	*leur* perfidie *une fois* concertée.
CXII. At die postero	CXII. Cependant le jour suivant
rex appellat Asparem,	le roi s'adresse à Aspar,
legatum Jugurthæ :	le député de Jugurtha :
« Cognitum sibi ex Sulla	*il lui dit « Avoir été* appris par lui de Sylla
per Dabarem	par *l'entremise de* Dabar
bellum posse poni	la guerre pouvoir être déposée
conditionibus :	à *certaines* conditions :
quamobrem exquireret	donc qu'il allât-chercher
sententiam sui regis. »	l'avis de son roi.
Ille venit lætus	Celui-là (Aspar) arrive joyeux
in castra Jugurthæ.	au camp de Jugurtha.
Deinde,	Puis,
edoctus cuncta ab illo,	instruit de toutes *ses intentions* par lui,
itinere properato,	*sa* marche étant hâtée,
redit ad Bocchum	il revient vers Bocchus
post octavum diem,	après le huitième jour,
et nuntiat ei :	et lui annonce :
« Jugurtham cupere facere	« Jugurtha désirer (être prêt à) faire
omnia quæ imperarentur,	tout *ce* qui serait commandé,
sed confidere parum Mario;	mais se fier peu à Marius ;
sæpe antea	*déjà* souvent auparavant
pacem conventam	la paix *une fois* convenue
cum imperatoribus Roma-[nis	avec les généraux romains
fuisse frustra :	avoir été en-vain (n'avoir pas été ratifiée) :

Bocchus, si ambobus consultum et ratam pacem vellet, daret operam ut una ab omnibus quasi de pace in colloquium veniretur, ibique sibi Sullam traderet : quum talem virum in potestate haberet, fore uti jussu senatus atque populi Romani fœdus fieret; neque hominem nobilem, non sua ignavia, sed ob rempublicam in hostium potestate, relictum iri.

CXIII. Hæc Maurus secum ipse diu volvens tandem promisit : ceterum, dolo an vere, parum comperimus; sed plerumque regiæ voluntates, uti vehementes, sic mobiles, sæpe ipsæ sibi advorsæ. Postea, tempore et loco constituto in colloquium uti de pace veniretur, Bocchus Sullam modo, modo Jugurthæ legatum appellare, benigne habere, idem ambobus polliceri : illi pariter læti ac spei bonæ pleni. Sed nocte ea, quæ proxuma

a en vue l'avantage réel de tous deux et une paix définitive, qu'il ménage entre toutes les parties intéressées une entrevue, sous prétexte d'y négocier la paix, et que là il lui livre Sylla : dès qu'un personnage de cette importance sera entre ses mains, le sénat et le peuple romain donneront sérieusement l'ordre de traiter; ils n'abandonneront pas un patricien illustre, tombé au pouvoir de l'ennemi, non par sa lâcheté, mais par suite de son zèle pour l'État. »

CXIII. Après de longues hésitations, le Maure finit par promettre. Était-ce une perfidie nouvelle, ou était-il sincère cette fois? C'est ce que nous ne saurions décider : chez les rois, en général, autant les résolutions sont absolues, autant elles sont changeantes et souvent même contradictoires entre elles. Quoi qu'il en soit, on prend jour et lieu pour l'entrevue où se doivent régler les conditions de la paix. — Dans l'intervalle, Bocchus se met en rapport tantôt avec Sylla, tantôt avec l'envoyé de Jugurtha : il les traite l'un et l'autre avec cordialité, leur fait à tous deux les mêmes promesses, les laisse également pleins de joie et d'espérance. Dans la nuit qui précède le jour

ceterum Bocchus,	du reste, *que* Bocchus,
si vellet consultum	s'il voulait un-parti-utile-*être*-pris
ambobus	pour tous-deux
et pacem ratam,	et la paix *être* ratifiée,
daret operam	donnât *ses* soins
ut veniretur una	à *ce* qu'on vînt à la fois
ab omnibus	du-côté-de tous *les intéressés*
in colloquium	à un entretien
quasi de pace,	censément au sujet de la paix,
ibique	et là
traderet sibi Sullam :	qu'il *lui* livrât Sylla :
quum haberet in potestate	quand il aurait en *son* pouvoir
talem virum,	un tel homme,
fore uti fœdus fieret	*alors* devoir arriver qu'un traité se fît
jussu senâtus	par ordre du sénat
atque populi Romani ;	et du peuple romain ;
hominemque nobilem,	et un homme distingué,
in potestate hostium	*qui était* au pouvoir des ennemis
non sua ignavia,	non par sa lâcheté,
sed ob rempublicam,	mais *par son zèle* pour l'intérêt-public,
non relictum iri. »	ne pas devoir être abandonné *d'eux*. »
CXIII. Maurus,	CXIII. Le Maure,
volvens hæc diu	roulant ces *propositions* longtemps
ipse secum,	lui-même avec-lui (en lui-même),
promisit tandem :	promit enfin :
ceterum dolo an vere,	*fut-ce* du reste par ruse ou sincèrement,
comperimus parum ;	nous *le* savons peu ;
sed plerumque	mais en général
voluntates regiæ,	les volontés royales,
uti vehementes,	de même qu'*elles sont* violentes (absolues),
sic mobiles,	de même *sont* inconstantes,
sæpe ipsæ	*et* souvent elles-mêmes
advorsæ sibi.	contraires à elles-mêmes (contradictoires).
Postea,	Ensuite,
tempore et loco constituto	un temps et un lieu ayant été déterminé
uti veniretur in colloquium	pour qu'on vînt à une conférence
de pace,	au sujet de la paix,
Bocchus appellare	Bocchus de s'adresser
modo Sullam,	tantôt à Sylla,
modo legatum Jugurthæ,	tantôt à l'envoyé de Jugurtha,
habere benigne,	de *les* traiter amicalement,
polliceri idem ambobus :	de promettre même chose à tous-deux :
illi pariter læti	eux *sont* également joyeux
ac bonæ spei.	et *pleins* de bon espoir.
Sed ea nocte,	Cependant en cette nuit-là,
quæ fuit proxuma	qui fut la plus prochaine
ante diem	avant le jour

fuit ante diem colloquio decretum, Maurus, adhibitis amicis ac statim immutata voluntate remotis, dicitur secum ipse multa agitavisse, voltu corporis[1] pariter atque animo varius : quæ scilicet, tacente ipso, occulta pectoris patefecisse. Tamen postremo Sullam arcessiri jubet, et ex ejus sententia[2] Numidæ insidias tendit. Deinde, ubi dies advenit et ei nuntiatum est Jugurtham haud procul abesse, cum paucis amicis et quæstore nostro, quasi obvius honoris causa, procedit in tumulum facillumum visu insidiantibus. Eodem Numida cum plerisque necessariis suis inermus, uti dictum, accedit ; ac statim, signo dato, undique simul ex insidiis invaditur. Ceteri obtruncati ; Jugurtha Sullæ vinctus traditur[3], et ab eo ad Marium deductus.

CXIV. Per idem tempus advorsum Gallos ab ducibus nostris Q. Cæpione et M. Manlio male pugnatum[4] : quo metu Italia

fixé pour la conférence, il convoque ses amis, et tout à coup, revenant sur sa résolution, il les congédie brusquement : livré, dit-on, à mille réflexions, il changeait de contenance à chaque pensée nouvelle, trahissant ainsi, à travers son silence même, les secrètes agitations de son âme. Enfin pourtant il fait mander Sylla, et, se décidant à lui donner satisfaction, il dispose une embuscade : puis, dès que le jour est venu et qu'on lui a annoncé l'approche de Jugurtha, il sort suivi de quelques intimes et de notre questeur, se porte au-devant de lui comme pour lui faire honneur, et s'établit sur une éminence, parfaitement en vue des soldats embusqués. Le Numide s'y rend de son côté, accompagné de la plupart de ses amis, et sans armes, ainsi qu'il a été convenu; mais soudain, à un signal donné, la troupe sort de sa cachette et l'enveloppe de toutes parts. Tous ceux de sa suite sont égorgés; lui-même est garrotté et livré à Sylla, qui le conduit à Marius.

CXIV. Dans le même temps, deux de nos généraux, Q. Cépion et M. Manlius, s'étaient fait battre par les Gaulois, et leur défaite avait

decretum colloquio,	fixé pour l'entretien (l'entrevue),
Maurus dicitur,	le Maure est dit,
amicis adhibitis	*ses* amis ayant été admis *en sa présence*
ac statim remotis,	et aussitôt renvoyés
voluntate immutata,	par *suite d'*une volonté changée,
agitavisse ipse secum	avoir agité lui-même avec-lui (en lui-
multa,	beaucoup de *réflexions*, [même)
varius voltu corporis	mobile par l'air de *son* corps
pariter atque animo :	au-même-degré que par *ses* idées :
quæ scilicet,	lesquelles *variations du corps*, donc,
ipso tacente,	*quoique* lui-même se taisant,
patefecisse	avoir révélé
occulta pectoris.	les secrets de *son* âme.
Postremo tamen	Enfin pourtant
jubet Sullam arcessiri,	il ordonne Sylla être mandé,
et ex sententia ejus	et d'après son désir-exprimé
tendit insidias Numidæ.	il tend des embûches au Numide.
Deinde, ubi dies advenit	Puis, dès que le jour arriva
et nuntiatum est ei	et qu'il lui fut annoncé
Jugurtham	Jugurtha
haud abesse procul,	ne pas être-éloigné loin,
cum paucis amicis	avec quelques amis
et nostro quæstore,	et notre questeur,
quasi obvius	comme-s'*il allait* au-devant-de *lui*
causa honoris,	par motif d'hommage pour lui faire hon-
procedit in tumulum	il s'avance vers une éminence [neur),
facillumum visu	très-facile à être aperçue
insidiantibus.	des *gens* embusqués.
Numida accedit eodem	Le Numide arrive là-même
cum plerisque suis necessa-	avec presque-tous ses amis,
inermus, [riis,	sans-armes,
uti dictum;	comme *il avait été* dit (convenu);
ac statim,	et soudain,
signo dato,	un signal étant donné,
invaditur undique simul	il est attaqué de partout à la fois
ex insidiis.	*du sein* de l'embuscade.
Ceteri obtruncati;	Les autres *furent* massacrés;
Jugurtha vinctus	Jugurtha enchaîné
traditur Sullæ,	est livré à Sylla,
et deductus ab eo	et *est* conduit par lui
ad Marium.	vers Marius.
CXIV. Per idem tempus	CXIV. Dans le même temps
pugnatum male	*il fut* combattu malheureusement
advorsum Gallos	contre les Gaulois
ab nostris ducibus	par nos généraux
Q. Cæpione et M. Manlio :	Quintus Cépion et Marcus Manlius : [re)
quo metu	par laquelle crainte (effrayée de cette guer

omnis contremuerat. Illique, et inde usque ad nostram memoriam Romani sic habuere, alia omnia virtuti suæ prona esse; cum Gallis pro salute, non pro gloria certare[1]. Sed postquam bellum in Numidia confectum et Jugurtham Romam vinctum adduci nuntiatum est, Marius consul absens factus[2], et ei decreta provincia Gallia : isque kalendis januariis magna gloria consul triumphavit[3]. Ea tempestate spes atque opes civitatis in illo sitæ.

fait trembler d'effroi toute l'Italie; car alors comme depuis, et jusqu'à nos jours, les Romains ont toujours pensé que, si les autres peuples devaient nécessairement céder à leur valeur, avec les Gaulois, au contraire, ils combattaient moins pour la gloire que pour leur salut. Aussi, dès qu'on apprit à Rome que la guerre de Numidie était terminée et que Jugurtha arrivait chargé de chaînes, Marius, quoique absent, fut-il nommé consul, avec la Gaule pour province. Aux calendes de janvier, le jour même où il prenait possession du consulat, il triompha de la manière la plus glorieuse. En lui résidaient à cette époque l'espoir et la force de la République.

omnis Italia contremuerat.	toute l'Italie avait tremblé.
Illique Romani,	*En effet*, et ces Romains (les Romains d'a-
et inde	et *ceux d'à partir* de là [lors)
usque ad nostram memo-	jusqu'à notre mémoire (temps),
habuere sic : [riam,	pensèrent ainsi, *savoir :*
omnia alia	toutes les autres choses
esse prona suæ virtuti;	être faciles à leur courage;
certare cum Gallis	*mais eux* lutter avec les Gaulois
pro salute,	pour *leur* salut,
non pro gloria.	non pour la gloire
Sed [tum	Or,
postquam bellum confec-	quand la guerre *fut* terminée
in Numidia,	en Numidie,
et nuntiatum est	et *quand* il fut annoncé
Jugurtham vinctum	Jugurtha enchaîné
adduci Romam,	être amené à Rome,
Marius absens	Marius *quoique encore* absent
factus consul,	*fut* fait consul,
et Gallia decreta ei	et la Gaule lui *fut* décernée
provincia;	*comme* province;
isque triumphavit consul,	et cet *homme* triompha *étant* consul
magna gloria	avec une grande gloire
kalendis januariis.	aux calendes de-janvier.
Ea tempestate	A cette époque
spes atque opes civitatis	les espérances et les ressources de l'État
sitæ in illo.	*étaient* placées (reposaient) en lui.

NOTES.

Page 10 : 1. *Pessumdatus.* — *Pessum* est pour *per-versum,* comme *quorsum* pour *quo-versum, sursum* pour *sus-versum,* etc. De plus *per,* d'où *pejor* et *pessimus,* signifie en composition *à-mal : perdere,* donner à mal, perdre; *perire,* aller à mal, périr; *pejerare,* pour *per-jurare,* jurer à mal, se parjurer. *Pessumdatus* (*per-versum-datus*) signifie donc littéralement *donné dans-la-direction-de à-mal :* c'est le même mot absolument que *perditus.*

— 2. *Usus... naturæ infirmitas accusatur.* Quand l'auteur a écrit le nominatif *usus,* il avait en vue *naturæ infirmitatem accusat ;* puis il l'a oublié, a brusquement changé de tournure, et a laissé un sujet sans verbe. Cette *anacoluthe*, assez rare en latin, est fréquente chez les Grecs. — *Secordiam.* Voy. *Catil.*, p. 14, note 2.

— 3. *Anima* alterne plusieurs fois dans ce chapitre avec *animus :* c'est en tant qu'il ne s'agit que de la nature de l'âme et non de ses facultés.

Page 12 : 1. *Parentes.* La plupart des commentateurs veulent que ce mot vienne de *pareo* (obéir) et désigne les peuples soumis; ils ont évidemment tort. *Parentes* est attiré par *patriam*, conformément à toutes les habitudes anciennes : il semble qu'il complète l'idée; que l'homme qui asservit sa patrie devienne plus odieux encore, quand on songe qu'il asservit en même temps son père qui en fait partie comme citoyen.

Page 138 : 1. *Quibus temporibus.* Il fut questeur en 59, tribun en 53, de nouveau questeur en 48, et préteur en 46. *Quales viri.* Caton entre autres, qui échoua comme candidat à la préture. — *Quæ genera hominum.* Allusion aux créatures, plus ou moins indignes, de César.

— 2. *Q. Maxumum.* Le fameux Fabius Cunctator. — *P. Scipionem.* Le premier Africain.

Page 18 : 1. *Tum primum*, etc. Bien des fois déjà il y avait eu lutte entre le sénat et le peuple; mais ce fut alors surtout, c'est-à-dire vers le temps des Gracques et après eux, que la lutte devint sérieuse et prit les proportions d'une guerre civile permanente.

— 2. *Masinissa... fecerat.* Masinissa combattit longtemps les Romains, comme allié d'abord de Syphax, puis des Carthaginois. Plus tard, furieux de voir sa fiancée, Sophonisbe, fille d'Asdrubal, donnée à Syphax, il porta son alliance à Scipion et rendit d'importants services aux Romains. Il mourut à près de cent ans, après soixante années d'un règne glorieux.

Page 20 : 1. *Syphace.* Syphax, roi des Masésyles (ouest de la Numidie), passa plusieurs fois des Romains aux Carthaginois. Pris enfin par Masinissa et Lélius, le lieutenant de Scipion, il fut conduit en Italie et mourut à Tibur.

— 2. *Luxu.* Datif contracte pour *luxui.* Cette contraction, ordinaire en vers, est fréquente même en prose, surtout chez César.

Page 22 : 1. *Crescere* est généralement expliqué ici par *croître* (*en ascendant*, *en importance*) : les trois termes qui précèdent me paraissent le déterminer forcément dans le sens ordinaire du développement physique.

Page 24 : 1. *Bello Numantino.* Numance, ville d'Espagne, fut prise en 134, à la suite d'un siége fameux, par Scipion Émilien (le second Africain), celui qui est appelé ici P. Scipion.

— 2. *Sævitia* ne signifie pas toujours *cruauté :* il désigne la fureur guerrière, l'acharnement momentané de l'homme qui combat; c'est ainsi que Virgile appelle *sævus* et Énée et Hector.

Page 26 : 1. *Factiosi.* — *Factiosus* se dit de tout homme riche et influent, qui a du crédit et des partisans : il ne suppose pas toujours un esprit factieux.

— 2. *Pro concione... in prætorium.* — *Concio*, de *concire* (convoquer), se dit de toute assemblée générale, militaire ou civile. — *Prætorium*, de *Prætor* (général en chef. Voy. *Catil.*, p. 174, n. 3), désigne la tente du général.

Page 28 : 1. *Quibus.* Syncope pour *aliquibus.*

Page 30 : 1. *Si genuissem.* Donc Micipsa n'avait pas encore d'enfants quand il approcha de son trône Jugurtha; et en effet Jugurtha, tout petit alors (*parvum*), est beaucoup plus âgé que les deux fils de Micipsa.

— 2. *Per hanc dextram.* Quoi qu'on en ait dit, il s'agit de la main de Micipsa et non de celle de Jugurtha : cela résulte d'abord de l'emploi de *hanc*, pronom de la première personne; mais de plus Mi-

cipsa n'est pas un suppliant à proprement parler; c'est un père s'adressant à son fils adoptif, un roi à son sujet, et il est fort naturel qu'il présente lui-même sa main et fasse valoir cette démarche comme une faveur propre à toucher Jugurtha.

— 3. *Per regni fidem.* Mot à mot, par tout ce qui peut donner du crédit à un roi, par tout ce qu'il y a dans la majesté du trône qu'un roi puisse invoquer pour toucher celui à qui il s'adresse (Voy. *Catil.*, p. 54, n. 4). Notre expression *Foi de roi*, sauf le motif du serment qui n'est pas le même, est la traduction de cette expression latine.

Page 32 : 1. *Aliter* autrement (qu'il ne faudrait). Cette ellipse, rare avec *aliter,* est très-commune avec *secus* (autrement, et par suite *mal*).

Page 34 : 1. *Moritur.* Micipsa mourut à Cirta, en 118.

— 2. *Fatigatus.* Poétique dans le sens d'*importuner*, mais fréquent chez Salluste.

Page 36 : 1. *Anxius,* d'*angere,* se dit de toute émotion vive, et ne désigne pas nécessairement l'inquiétude.

— 2. *In loca propinqua thesauris, alius alio.* On verra par la suite du récit que les rois de Numidie avaient des trésors dans plusieurs villes différentes.

— 3. *Portarum.* Il est évident qu'il s'agit ici des portes de la maison, et non des portes de la ville. *Porta* se dit aussi en effet de la porte d'un grand édifice quelconque (camp, temple, palais, etc.), et la maison choisie par Hiempsal devait être une espèce de palais.

Page 40 : 1. *Provinciam.* La province (romaine), en Afrique, comprenait tout le territoire conquis sur les Carthaginois.

Page 44 : 1. *Quorum.* S.-ent. *majorum*, impliqué dans *familia nostra.*

Page 46 : 1. *Erat,* pour *esset :* forme plus vive

Page 48 : 1. *Extorrem... effecit ut..... essem.* Hellénisme : *effecit* a deux différents compléments à la fois, 1° *effecit (me) extorrem;* 2° *effecit ut (ego) essem.*

Page 50 : 1. *Alterius,* de l'autre, de Jugurtha. Construction vicieuse : *alter* et *alterius* devraient développer *nos duos fratres,* et représenter par conséquent Hiempsal et Adherbal; au lieu de cela, l'auteur a continué comme s'il avait dit : « *duos habui fratres.* »

—2 . *Quæ* est à la fois régime de *amisi* et sujet de *facta sunt*, construction très-vicieuse. — *Ex necessariis advorsa.* Allusion à Jugurtha, qui était *uni* à Adherbal par des *liens* de famille (*necessarius*, de *nectere*). — *Incolumia* répond à deux idées un peu différentes, et doit par conséquent se traduire deux fois avec les deux nuances de sens voulues.

Page 54 : 1. *Jam jam,* et maintenant, et pour m'adresser maintenant à toi.

Page 58 : 1. *Æmilius Scaurus.* Il était prince du sénat : Cicéron fait de lui le plus grand éloge, et Valère-Maxime l'appelle « le flambeau et l'honneur de la patrie ; » accusé de corruption, il lui suffit de nier, pour qu'aussitôt le peuple obligeât par ses cris soutenus (*pertinaci clamore*) l'accusateur à se désister. Mais Salluste l'attaque parce qu'il appartient au parti des nobles.

Page 60 : 1. L. *Opimius.* Consul en 121, il provoqua le décret qui l'arma de tous les pouvoirs contre Caius Gracchus, son ennemi personnel, et attaqua avec fureur les partisans du tribun dans les rues mêmes de Rome : plus de trois mille hommes furent tués. Il avait promis de payer au poids de l'or la tête de Caius ; on la lui apporta, après avoir remplacé la cervelle par du plomb fondu. Traduit devant le peuple une première fois pour sa conduite dans cette circonstance, il fut absous ; mais plus tard, à la suite de sa mission en Afrique, il fut déclaré coupable de s'être laissé corrompre par Jugurtha, et condamné à l'exil.

— 2. *Fulvio Flacco.* Ami de C. Gracchus, et l'un des trois commissaires nommés pour faire exécuter la loi agraire.

Page 62 : 1. *Frequentata.* — *Visités* plutôt que *peuplés* : si l'on a moins de renseignements sur ces contrées, c'est que moins de voyageurs (*minus frequentes*) ont pu y pénétrer ; le plus ou moins de population ne fait rien à l'affaire.

— 2. *Esse.* S.-ent. *dixere.*

— 3. *Fretum nostri maris et Oceani.* Le détroit de Gibraltar, entre la Méditerranée, que les Romains appelaient *notre* mer, et l'Océan Atlantique.

— 4. *Catabathmon*, de καταβαίνω (descendre). C'est le versant oriental des montagnes de Libye, aboutissant à la vallée du Nil : les anciens terminaient là l'Afrique, rejetant l'Égypte dans l'Asie. « *Ca-*

tabathmos, vallis devexa in Ægyptum, finit Africam, » dit le géographe Pomponius Méla.

Page 64 : 1. *Hiempsalis.* Il s'agit ici, non du frère d'Adherbal, mais d'un fils de Gulussa, Hiempsal II, qui succéda à Jugurtha et fut père du fameux Juba.

— 2. *Interpretatum.* Déponent pris au sens passif, suivant l'usage de Salluste. (Voy. *Catil.* p. 22, n. 1.)

— 3. *Hercules.* Lequel? Varron en compte quarante-trois. Celui-ci est sans doute un Hercule phénicien.

— 4. *Quisque.* Nominatif peu grammatical : en écrivant *multis petentibus*, l'auteur pensait *quum multi peterent.*

— 5. *Medi, Persæ et Armenii.* Tradition rapportée par Salluste seul, et peu probable. On a généralement pensé qu'il avait mal traduit les noms des manuscrits africains, et que les colons désignés dans ces manuscrits étaient tous de la Phénicie ou des pays voisins.

— 6. *Intra Oceanum magis.* Plus en deçà de l'Océan (relativement aux Romains) ; plus loin, par conséquent, et non plus près, comme l'ont entendu la plupart des commentateurs. C'est ainsi qu'Aulu-Gelle, à propos de ce passage de Cicéron : « *Modice hoc faciam, aut etiam intra modum,* » dit : « *non ad ipsum modum, sed retro paululum et* citra *modum.* » Ce sens est d'ailleurs justifié par la suite de ce chapitre, qui nous montre les Perses devenant les Numides, les Mèdes devenant les Maures, et par la position bien connue de la Numidie (Régences d'Alger, Tunis, et partie de Tripoli) relativement à la Mauritanie (Empire de Maroc et de Fez).

Page 66 : 1. *Ignara*, pour *ignota*. De même au chap. LII : « *Regio omnibus* ignara ; » et dans Tacite, *Ann.* XV, 62 : « *Cui enim* ignaram *fuisse sævitiam Neronis?* »

— 2. *Numidas.* Mot phénicien, sans doute, de même racine et de même signification que le grec νομάδες (pasteurs, et par suite *errants*).

— 3. *Incurvis lateribus tecta*, dont les côtés mêmes forment toit en se recourbant peu à peu et se rejoignant au sommet.

— 4. *Mare Africum.* La portion de la Méditerranée qui longe le nord de l'Afrique.

— 5. *Mauros pro Medis.* Fort peu probable, comme altération

de sons : le mot *Mauri* avait sans doute quelque sens de circonstance qui le fit substistuer à l'autre, comme on substitua *Numidæ* à *Persæ*.

Page 68 : 1. *Africæ pars inferior*. La côte de la Méditerranée.

— 2. *Phœnices*. Des notes 3 et 5 de la page 64, il résulte que ce serait une *seconde* colonie de Phéniciens.

— 3. *Cyrene*. Grande ville autrefois (Voy. ch. LXXIX), aujourd'hui pauvre village sous le nom de *Kurin*. — *Theræon* (Θηραίων). Théra est une des Cyclades, dans la mer Égée.

— 4. *Syrtes* (de σύρειν, attirer). Sur les Syrtes et sur Leptis, voy. tout le chapitre LXXVIII.

— 5. *Philænon Aræ*. Voy. tout le chapitre LXXIX.

Page 72 : 1. *Secus*. Voy. page 32, n. 1.

Page 74 : 1. *Cirtam*. Cirta était une des principales villes de la Numidie : Syphax d'abord, puis Masinissa et Micipsa, en firent leur capitale : c'est aujourd'hui *Constantine*, en Algérie.

— 2. *Togatorum*. La toge indique à la fois la nationalité romaine, ou du moins italienne, et le caractère pacifique de ces étrangers résidant à Cirta : s'ils concourent ici à la défense de la place, c'est comme volontaires, vu l'urgence, et non comme militaires.

Page 76 : 1. *Vineis turribusque*. Les mantelets étaient des espèces de charpentes, montées sur des roues et hautes de huit pieds seulement, sous lesquelles s'abritaient les assiégeants pour approcher des murs ennemis et les battre en brèche avec le bélier ou la sape. Pour garantir les mantelets contre les flammes des assiégés on les couvrait de peaux fraîches et encore saignantes. — Les tours, également en bois, roulantes et couvertes de peaux, étaient au contraire fort élevées et divisées en plusieurs étages : du bas, on frappait la muraille; du milieu, on lançait tout à coup un pont de bois qui mettait la tour en communication avec le haut du rempart ennemi; des étages supérieurs, on faisait pleuvoir sur les assiégés des projectiles de toute nature.

Page 78 : 1. *Non penuria liberorum in regnum adoptatum*. Ce passage ne contredit en rien le début du chapitre X : Micipsa n'avait pas encore d'enfants quand il approcha de lui pour la première fois Jugurtha, l'appelant ainsi présomptivement à l'espoir de régner un jour; mais il avait Adherbal et Hiempsal, lorsqu'il l'adopta définitivement dans les cinq années (Voy. ch. XI) qui précédèrent sa mort.

— 2. *Jure gentium.* Notre expression française *le droit des gens* est la traduction exacte de cette expression latine : le mot *les gens* y conserve le sens étymologique de *nations*.

— 3. *Vallo atque fossa.* On appelait *vallum* l'espèce de terrasse formée des terres qu'on avait retirées en creusant le fossé, et qu'on soutenait en y enfonçant des pieux.

Page 80 : 1. *Etiam antea,* etc. Allusion à l'inutilité de son précédent voyage à Rome (Voy. ch. XIII-XVI).

Page 82 : 1. *Nam ego quidem vellem,* etc. Ce *nam* est elliptique ; la pensée complète serait : car (enfin, je n'allègue rien qui ne soit malheureusement trop vrai. Ah !) certes, je voudrais bien que.....

Page 84 : 1. *Majores natu.* On a vu, au chap. XXI, que les commissaires nommés la première fois étaient trois jeunes gens (*tres adolescentes*) ; le comparatif garde donc ici toute sa force.

— 2. *Uticam.* Utique, ville importante sur la côte de la Méditerranée, à deux lieues environ des ruines de Carthage, était alors la capitale de la province romaine : il n'en reste plus trace aujourd'hui.

Page 86 : 1. *Exercitu circumdato,* c'est-à-dire *dato circum* (*mœnia*). Quoique plus fréquente en vers, cette construction de *circumdare* est assez ordinaire même en prose : on la trouve dans Cicéron, dans César, dans Tacite, etc.

Page 88 : 1. *Negotiatores.* Les mêmes que Salluste vient de désigner par *Italici,* et qu'il avait appelés *togati* au chap. XXI. C'était en général pour faire le commerce que les Italiens allaient s'établir à l'étranger.

— 2. *Iidem illi ministri regis.* Les sénateurs vendus à Jugurtha, qu'on a vus à l'œuvre au chap. XV, et qui y étaient désignés par *legatorum fautores.* Il est à peine nécessaire de faire remarquer tout ce qu'il y a de flétrissant dans ce terme de *ministri* (agents, instruments), appliqué à des citoyens, à des sénateurs romains !

— 3. *Interpellando.* Se dit d'une interruption, d'une intervention quelconque ; c'est proprement ici ce que nous appelons trivialement *mettre des bâtons dans les roues.*

— 4. *C. Memmius.* Il sortait d'une famille plébéienne, mais qui avait de grandes prétentions d'ancienneté, puisqu'elle se piquait de remonter à Mnesthée, compagnon d'Énée : *Mox Italus Mnestheus, genus a quo nomine* Memmi (Virg. *Énéide,* V, 117). Il parvint jusqu'à

la préture, et allait même être élu consul, en l'an 100, quand il fut assassiné en plein Champ de Mars, pendant la tenue des comices, par des sicaires aux gages de Marius et du tribun Apul. Saturninus.

Page 90 : 1. *Lege Sempronia.* Loi de C. Sempronius Gracchus, en vertu de laquelle le sénat devait désigner, avant l'élection des consuls, les deux provinces qu'ils auraient ensuite à se partager, soit de gré à gré, soit par la voie du sort.

— 2. *P. Scipio Nasica.* Ce Nasica, petit-fils de celui qui fut proclamé le plus honnête homme de la république, et fils du grand-pontife Nasica Sérapion, qui, à la tête des nobles, attaqua et tua Tibérius Gracchus, est peu connu personnellement : il mourut dans l'année même de son consulat.

— 3. *L. Bestia Calpurnius.* Quoique d'origine plébéienne, il avait, en qualité de tribun, sous le consulat d'Opimius, pris parti pour les nobles contre C. Gracchus; aussi était-il fort bien vu du sénat. Il fut condamné, après son consulat, pour s'être laissé corrompre par Jugurtha (Voy. plus bas, ch. XL).

— 4. *Venum ire.* — *Venum* est l'accusatif d'un vieux substantif dont on trouve aussi le datif *venui*, et qui signifiait *vente*. *Venum ire*, forme abrégée de (*ad*) *venum ire*, s'est lui-même syncopé en *ven-ire, ven-eo.* De même *ven-dere* est la forme syncopée de *venum-dare,* pour (*ad*) *venum dare* (donner en vente).

Page 92 : 1. *Rhegium.* Ville du Bruttium, près du détroit de Sicile; auj. *Reggio.*

Page 94 : 1. *Factione.* Quoique *factio* se soit pris quelquefois dans le sens absolu de *corps*, sans idée de blâme, il est infiniment probable que Salluste, ennemi du corps entier de la noblesse, le traite à dessein de *faction* : ce mot reparaîtra plusieurs fois dans le discours du tribun Memmius, chap. XXXI.

— 2. *Fidei causa*, par forme de garantie (pour Jugurtha, qui n'était pas homme à se livrer sans otages).

— 3. *Vaccam.* Auj. *Béja,* dans le royaume de Tunis.

— 4. *Palam.* Calpurnius imposait publiquement des conditions onéreuses à Jugurtha, pour ne pas éveiller le soupçon sur ses manœuvres secrètes.

Page 96 : 1. *Consilio.* Ce conseil était, sans aucun doute, composé à peu près comme ceux de Métellus (ch. LXII) et de Marius (ch. CIV).

— 2. *Quasi per saturam exquisitis sententiis.* — *Satura* (de *satur;* s.-ent. *lanx*) se disait dans l'origine du plat sur lequel on offrait à Cérès les prémices de tous les produits de la terre; par suite, il a désigné toute espèce de *salmis* : appliqué aux pièces de théâtre, il est traduit très-exactement à tous égards par le mot *farce;* appliqué à la poésie, il se disait de toute pièce composée de mètres très-variés, et souvent même de vers et de prose. L'expression proverbiale *quasi per saturam* indique donc une confusion, un *pêle-mêle.*

— 3. *Ad magistratus rogandos.* Le président des comices *demandait* au peuple ses suffrages, *mettait aux voix* le nom du candidat; c'est ainsi que *rogare* devient ici synonyme de *présider l'élection de.* Calpurnius avait dû se rendre à Rome dans cette occasion; car son collègue était mort, et les comices pour l'élection des consuls ne pouvaient être présidés que par un consul.

Page 98 : 1. *Memmii facundia clara*, etc. Cicéron, moins enthousiaste de la faconde démagogique, n'est pas du même avis que Salluste: «*Tum etiam C. et L. Memmii fuerunt, oratores mediocres, accusatores acres atque acerbi,* » dit-il dans le *Brutus*, ch. XXXVI.

— 2. *Perscribere.* Peut-être Salluste *transcrit*-il la pensée du discours original; mais assurément la forme lui appartient en propre. Au surplus, il modifie lui-même son *perscribere*, en reprenant aussitôt par *hujuscemodi verbis* et non par *his verbis.*

— 3. *Honoris*, honneurs, dignités qui devraient être le prix du mérite et de la vertu; et non honneur, considération, au sens français.

— 4. *Quindecim.* Nombre rond, terme moyen entre les vingt-deux années qui s'étaient écoulées depuis le meurtre de Tibérius Gracchus et les dix seulement qui s'étaient écoulées depuis celui de Caius.

Page 100 : 1. *Ab ignavia.* L'emploi irrégulier de la préposition semble préciser davantage, insister sur l'idée : c'est notre *de par*, au lieu du simple *par.* Horace (*Sat.*, I, IV, 26) a dit de même : *Aut* ab *avaritia aut misera ambitione laborat.*

— 2. *Quæstiones*, enquêtes, poursuites judiciaires. D'après Velléius Paterculus, les consuls Rutilius et Popilius avaient sévi cruellement contre les partisans de Tibérius.

— 3. *In carcere necati sunt.* Le consul Opimius en avait fait étrangler un grand nombre dans la prison, au rapport d'Appien.

Page 102 : 1. *Ulcisci nequitur.* Il semble que, le verbe *ulcisci* n'ayant

pas de passif, la passivité ait été rejetée à dessein sur l'autre verbe. La forme passive de *nequeo*, quoique rare, se trouve quelquefois dans les vieux auteurs : Plaute a dit : « *Retrahi* nequitur, *quoquo progressa est semel*; » et Lucrèce, « *Dum veniant aliæ et suppleri summa* queatur. »

Page 104 : 1. *Eis... occupavere.* Voy. *Catil.*, p. 82, n. 5.

Page 106 : 1. *Leges*, les lois, le pouvoir législatif. — *Jura*, les droits, le pouvoir de respecter ou de fouler aux pieds les droits de chacun. — *Judicia*, les jugements, le pouvoir judiciaire. — *Bella*, *paces*, la guerre et la paix, le pouvoir de décider de l'une comme de l'autre. Quant à *paces*, c'est un pluriel de circonstance, amené par le pluriel *bella*; Horace a dit de même (*Ép.*, I, III, 7) : *Bella quis et* paces *longum diffundit in ævum?*

Page 108 : 1. *Importunitatis* équivaut à *importunæ libidinis;* or une passion *importuna* (sans port pour s'y abriter), c'est une passion toujours en mouvement, infatigable, indomptable.

Page 110 : 1. *Imperium vestrum.* Pour traiter, il fallait l'autorisation du peuple.

— 2. *In republica*, dans un État (quelconque; pas plus dans une république que dans tout autre, Voy. *Catil.*, p. 10, n. 10) en politique.

— 3. *L. Cassius.* C'était un homme d'une telle intégrité et en même temps d'une telle rigueur, que, pour l'avoir à la tête de l'administration de la justice dans une circonstance difficile, on le fit redescendre au rang de préteur, contre l'usage, après qu'il eut été consul et censeur. On avait surnommé son tribunal l'écueil des accusés (*scopulus reorum*), et pendant longtemps on appela proverbialement *des Cassius* les juges intègres et sévères.

Page 112 : 1. *Perlata rogatione.* On appelait *rogatio* le projet de la loi que l'on *demandait* aux suffrages du peuple; quand elle était votée, la *rogatio* était dite *perlata* (portée jusqu'au bout, aussi loin qu'elle pouvait aller). Le projet de loi ici mentionné est celui-là même qui a été indiqué en tête du chapitre par ces mots : *Memmius populo persuadet uti*, etc.

Page 114 : 1. *Cultu... miserabili.* Les accusés et les suppliants, comme on sait, se revêtaient de deuil, laissaient croître cheveux et barbe, etc.

— 2. *C. Bæbium... parat.* Il suffisait de l'opposition d'un seul tribun pour paralyser l'action de tous les autres.

Page 116 : 1. *Quæ ira fieri amat,* habituels à la colère. Cet emploi

de *amat* est analogue à celui de φιλεῖ en grec, par exemple dans ce passage de Thucydide (III, 81) : οἷον φιλεῖ ἐν τῷ τοιούτῳ γίγνεσθαι. Horace s'en est plus approché encore, quand il a dit (*Od.* III, xvi, 9) : *Aurum per medios ire satellites Et perrumpere* amat *saxa.*

Page 118 : 1. *Proxumo anno post Bestiam.* En l'an 110.

— 2. *Movere quam senescere omnia.* Construction très-vicieuse, dans laquelle *omnia* est à la fois régime du premier verbe et sujet du second. Nous en avons déjà rencontré une toute semblable plus haut (Voy. p. 50, n. 2).

Page 120 : 1. *Fit reus... venerat.* D'après le droit des *gens* (Voy. p. 78, n. 2), l'homme qui vient dans un pays sous la sauvegarde de la foi publique est inviolable, ainsi que tous ceux de sa suite.

Page 124 : 1. *Totius anni comitia impediebat.* Les comices pour l'élection des consuls de l'an 109 ne se tinrent qu'après le 1er janvier, c'est-à-dire six mois après l'époque ordinaire : *totius anni* ne doit pas s'entendre d'une manière plus précise que le mot *un an* dans notre expression « voilà *un an* que cela traîne. »

— 2. *Suthul.* Aujourd'hui *Guelma,* entre Constantine et Bone.

— 3. *Thesauri,* une partie des trésors. Voy. p. 36, n. 2.

— 4. *Aggerem.* Pour jeter une *terrasse,* on formait une enceinte carrée de palissades ou de claies, que l'on remplissait de terre : quand la surface était une fois battue et unie en forme d'esplanade, on y hissait ou l'on y construisait ordinairement des tours.

Page 126 : 1. *Centuriones ducesque turmarum.* L'infanterie de chaque légion se divisait en dix cohortes, chaque cohorte en trois manipules, chaque manipule en deux centuries, à la tête de chacune desquelles était un centurion. La cavalerie de chaque légion se divisait en dix escadrons (*turmæ*), subdivisés chacun en trois décuries.

Page 128 : 1. *Cohors una Ligurum cum duabus turmis Thracum.* Les Liguriens et les Thraces, après avoir longtemps combattu les Romains, étaient devenus leurs auxiliaires à la suite de défaites répétées. Les termes de *cohorte* et d'*escadron,* quand il s'agit d'auxiliaires, ne répondent pas à une organisation aussi régulière que celle de la légion romaine.

— 2. *Centurio primi pili.* La légion se partageait en *hastati* (soldats armés de la *hasta*), les plus jeunes de tous, combattant au premier rang ; en *principes*, combattant au centre ; et en *triarii* ou *pilani*

(armés du *pilum*), vieux soldats qui combattaient, comme ligne de réserve, au dernier rang. Il y avait vingt centuries de chaque espèce, toutes étagées de telle sorte que le centurion de la dernière centurie des hastaires était de soixante degrés inférieur au centurion de la première centurie des triaires (*centurio primi pili*, ou simplement *primipilus*) : celui-ci avait rang immédiatement après le tribun.

— 3. *Sub jugum*. Le joug était formé de trois piques, dont deux fichées en terre et la troisième attachée transversalement aux deux autres : on ne pouvait passer dessous qu'en se courbant.

Page 130 : 1. *Periculum*, péril (d'accusation, et, par suite, d'exil).

Page 132 : 1. *C. Mamilius Limetanus* avait reçu ce surnom de son aïeul, auteur d'une loi, dite *quinque pedum*, sur les limites des propriétés territoriales.

— 2. *Per homines... Italicos*. Il s'agit, bien entendu, de ceux des alliés qui avaient le droit de suffrage.

Page 134 : 1. *Quæstio exercita aspere violenterque*. On lit dans Cicéron (*Brut.*, XXXIII) : *Invidiosa lege Mamilia C. Galbam sacerdotem, et quatuor consulares, L. Bestiam, C. Catonem, Sp. Albinum, civemque præstantissimum L. Opimium, Gracchi interfectorem,... Gracchani judices sustulerunt.*

— 2. *Mos partium... ortus est*. Voy. p. 18, n. 1. — *Factionum*. Pluriel de circonstance, amené par le pluriel *partium* : il n'y avait qu'un parti du peuple et qu'une faction du sénat.

— 3. *Carthaginem deletam*. En 146, trente-cinq ans avant la guerre contre Jugurtha.

— 4. *Gloriæ... certamen inter cives*. La même expression se trouve, comme éloge, au septième chapitre du *Catilina* : c'est que *gloria* a deux sens opposés; il désigne la vraie gloire et la fausse ; ici il s'agit de la fausse, de la vanité qui recherche la pompe et les honneurs.

Page 136 : 1. *Amant*. Voy. p. 116, n. 1.

— 2. *Gloriæ*. Pluriel à effet, pour mieux désigner tous les genres de gloire.

— 3. *Parentes aut parvi liberi militum*, etc. Horace, *Odes*, II, XVIII : *Quid quod usque proximos Revellis agri terminos, et ultra Limites clientium Salis avarus? pellitur paternos In sinu ferens Deos Et uxor, et vir, sordidosque natos.*

Page 138 : 1. *Ex nobilitate*. L'auteur désigne ici les Gracques, dont

la famille, plébéienne à l'origine, s'était depuis longtemps rattachée à la noblesse par l'exercice des magistratures curules. (Voy. *Catil.*, p. 16, n. 1.)

— 2. *Quorum majores... addiderant.* Dès l'an 238, un Tibérius Sempronius Gracchus, consul, avait soumis les Liguriens et conquis la Sardaigne. Après la défaite de Cannes, un autre battit Hannon à Bénévent, à la tête d'une armée d'esclaves rassemblés en toute hâte. Enfin le père de Tibérius et de Caïus prit en Espagne un nombre considérable de villes, et comprima des révoltes en Sardaigne et en Gaule : il mérita d'entrer dans la famille des Scipion par son mariage avec la fille de l'Africain, la célèbre Cornélie.

— 3. *Per socios ac nomen Latinum.* Voy. p. 132, n. 2.

— 4. *Per equites... dimoverat.* Les chevaliers, ordre intermédiaire entre le sénat et le peuple, tendaient nécessairement toujours à se rapprocher du sénat, par ce désir naturel aux hommes de se grandir.

— 5. *Actionibus.* Salluste a déjà employé ce mot dans ce sens au chapitre XLIII du *Catilina*.

— 6. *Triumvirum colonis deducendis.* Il était d'usage, quand on avait résolu de fonder une colonie (Voy., sur les colonies, *Catil.*, p. 44, n. 5), d'en charger *trois* commissaires.

Page 140 : 1. *Q. Metellus.* L'un des hommes les plus vertueux de son temps. Il reçut le surnom de *Numidicus,* à raison de ses succès contre Jugurtha. Il appartenait à la famille patricienne des Cécilius, l'une des plus anciennes et des plus considérables de Rome.

— 2. *M. Silanus.* Il fut vaincu en Gaule l'année même de son consulat.

— 3. *Advorso populi partium.* — *Advorso* est pris substantivement, comme notre mot *adversaire;* de là cette construction avec le génitif *partium.*

Page 142 : 1. *Alia omnia sibi cum collega ratus.* On a multiplié les contre-sens sur cette phrase, faute d'avoir saisi l'analogie qu'elle offre avec la tournure si connue : « *quid mihi tecum* (qu'y a-t-il de commun entre toi et moi)? » La pensée est que Métellus, sachant parfaitement que son collègue n'a rien à voir dans l'administration de la guerre de Numidie, dont lui seul est chargé, se met immédiatement à l'œuvre : s'il lui eût fallu s'entendre avec un autre, il en serait nécessairement résulté des lenteurs.

Page 144 : 1. *Modestia.* C'est le mot propre pour exprimer la *discipline,* au point de vue de l'humilité du soldat qui obéit sans contrôler l'ordre qu'on lui donne. De même, *immodestia* se dit de l'*indiscipline militaire.* — *Disciplina,* qui se trouve quelques lignes plus bas, signifie également *discipline*, mais au point de vue de l'apprentissage (*discere*) qu'on en fait.

— 2. *Odos,* autre forme de *odor.* Salluste dit toujours de même *honos, labos*, etc.

Page 146 : 1. *Frumentum publice datum.* L'État, au lieu de fournir du pain au jour le jour, fournissait du blé au mois, à raison de quatre *modii* (environ 35 de nos litres) par mois pour chaque soldat.

— 2. *Ambitionem,* au sens étymologique de *ambire* (briguer), indulgence intéressée en vue de se populariser. Le sens d'*ambition* dérive de celui-là, parce que l'ambitieux est obligé de briguer, d'intriguer, pour arriver aux honneurs.

— 3. *Ne miles gregarius... statuisse.* Dans les temps d'austère discipline, le soldat romain marchait excessivement chargé, portant armes, vivres, ustensiles, pieux et palissades : plus tard on se fit aider par des esclaves, qui se multiplièrent au point qu'on finit par en compter en quelque sorte plus que de soldats. Métellus réforma donc cet abus, ne laissant l'aide des esclaves et des bêtes de somme qu'*aux autres,* c'est-à-dire aux officiers, et encore les astreignant à rester dans de rigoureuses limites.

Page 148 : 1. *Suppliciis.* — *Supplicia* se disait, non-seulement des supplications (voy. *Catil.*, p. 26, n. 4), mais encore du rameau d'olivier ou de verveine entouré de bandelettes, et de tout l'appareil des suppliants. Ainsi l'explique le grammairien Festus (du IIIe siècle avant J. C.) : *Supplicia sunt quæ caduceatores portant.*

Page 150 : 1. *Tentare* a pour sujet sous-entendu *Numidas,* et dépend de *credere :* il n'y aurait pas moyen d'arriver à un sens raisonnable en lui laissant le sujet des autres infinitifs, c'est-à-dire Métellus. Salluste construit parfois d'une manière irrégulière et obscure.

—2. *Funditorum et sagittariorum.* C'étaient des troupes auxiliaires : les frondeurs se tiraient en général des îles Baléares ; les archers, de la Crète et de la Thrace.

— 3. *C. Marius.* Pauvre plébéien d'Arpinum, il dut à l'appui de Métellus le tribunat du peuple en 119. Plus tard, il devint préteur et servit sous Scipion au siége de Numance. Sa réputation d'habile

guerrier était faite, quand Métellus le choisit pour son lieutenant dans la guerre de Numidie. On verra, par la suite du récit de Salluste, que Marius se montra peu reconnaissant. Du reste, son histoire à partir de cette époque, ses consulats, ses proscriptions, sont choses connues de tout le monde.

Page 152 : 1. *Tribunis et præfectis.* Voy. *Catil.*, p. 174, n. 1.

— 2. *Velites.* Le corps des vélites fut créé pour aider la cavalerie : les vélites, soldats jeunes, agiles, et armés à la légère, se tenaient en croupe derrière les cavaliers ; puis, au premier signal, ils s'élançaient de là, se faisaient fantassins, et portaient, comme voltigeurs, le désordre dans les rangs ennemis.

— 3. *Vacca.* Voy. p. 94, n. 3.

— 4. *Juvaturum.* Forme rare de *juvare;* cependant Pline le jeune a dit aussi (*lettres,* IV, 15) : « *Ut illum... omni ope, labore, gratia simus* juvaturi. » — De plus, *juvaturum* joue ici le rôle d'infinitif futur invariable, à peu près comme *fore* dans le verbe *esse.* Aulu-Gelle (I, 7) cite des exemples analogues ; entre autres : « *Hanc sibi rem præsidio sperant* futurum, » de Cicéron ; et : « *Credo inimicos meos hoc* dictu rum, » de C. Gracchus.

— 5. *Impensius modo,* plus activement seulement, c.-à-d. encore plus activement. Cette locution a été formée comme *tantummodo, dummodo*, etc.

Page 156 : 1. *Millia passuum viginti.* Environ sept lieues (Voyez page 216, note 4).

— 2. *Media,* intermédiaire (entre la montagne, le fleuve et la colline, qui, ainsi qu'il est plus clairement indiqué au début du chapitre suivant, allait obliquement de la montagne au fleuve).

— 3. *Turmas atque manipulos.* Les anciens ne se faisaient pas faute d'appliquer aux autres peuples les dénominations usitées chez eux-mêmes. On a déjà pu remarquer, au chap. XII, le mot *lictor* appliqué à un officier du palais de Jugurtha, et, au chap. LIII du *Catilina*, l'expression *legionibus hostium.*

Page 158 : 1. *Decuerint.* S.-ent. *provideri.* La tournure par l'impersonnel *decuerit* est plus ordinaire.

—2. *Uti,* etc. et *Ne,* etc. dépendent directement de *provisa.* La construction de toute la phrase est celle-ci : *omnia suis provisa:* (scilicet provisum) *locum superiorem* ; (provisum et illud), *uti* etc. ; (provisum et illud), *ne*, etc.

— 3. *Conspicatur* est à dessein sans régime; car Métellus aperçoit bien quelque chose, mais quoi? il l'ignore.

— 4. *Incerti quidnam esset.* — *Incertus* et *certus*, de *cernere* (distinguer), sont de l'usage le plus ordinaire dans le sens passif de *indistinct* ou *distinct*, appliqué aux choses (*res incerta, res certa*): or ici les Numides sont de véritables choses, au point de vue de l'observateur qui ne les distingue pas; ils sont indistincts (*incerti*). Cela posé, reste l'hellénisme *ἄδηλοί τί ποτε τοῦτ' ἂν εἴη*, indistincts (quant à) ce que ce pouvait être, c.-à-d. laissant indistinct ce qu'ils étaient.

Page 160 : 1. *Triplicibus subsidiis.* Ces trois lignes qui s'appuient mutuellement, ce sont, suivant l'usage, les hastaires au premier rang, puis les princes (*principes*), puis les triaires.

— 2. *Transvorsis principiis.* Métellus, après avoir formé son armée en bataille, c'est-à-dire sur trois lignes, ne peut pas la mettre en marche sur une pareille largeur : il commande demi-tour, ce qui transforme la première ligne (*principia*), c.-à-d. celle des hastaires, de *rang* en *file* (*transvorsa*), et donne une longue colonne étroite. Ce mouvement d'ailleurs n'altère en rien l'ordre qu'il vient d'établir (*sicuti instruxerat*), puisqu'il suffira d'un simple demi-tour en sens inverse pour que la *file* redevienne le premier *rang* de front.

— 3. *Rutilium.* Ce fut, dit un ancien, l'homme le plus honnête qui ait vécu. Il se distingua, non-seulement comme guerrier, mais encore comme orateur, comme philosophe (il était disciple du fameux stoïcien Panétius) et comme écrivain. Quand Métellus le choisit pour lieutenant, il avait déjà servi à Numance comme tribun militaire; puis il était devenu tribun du peuple, questeur et préteur. Il parvint au consulat en 106. Plus tard, il fut exilé par une sentence inique et se retira à Smyrne, où il composa une histoire de son temps et des mémoires; ces ouvrages, aujourd'hui perdus, étaient fort estimés.

Page 162 : 1. *Post principia* ne signifie pas derrière la tête de la colonne de marche; évidemment *principia* est la reprise du *principiis* qui termine le chapitre précédent, et désigne les hastaires, provisoirement convertis en ligne de *files*, mais destinés à redevenir le *premier rang* de front au moment du combat. (Revoir les notes 1 et 2 de la page 160.)

— 2. *In agmine principes.* On a vu en effet, à la fin du chapitre précédent, la cavalerie placée aux deux ailes de l'armée for-

mée en corps de bataille : donc le demi-tour à gauche a nécessairement converti l'aile gauche en avant-garde et la droite en arrière-garde.

Page 168 : 1. *Die.* Vieux génitif pour *diei*, ainsi qu'au chapitre XCVII, dans cet exemple cité par Aulu-Gelle : *vix decima parte* die *reliqua.* Virgile l'a employé également dans les *Géorgiques* (I, 208) : *Libra* die *somnique pares ubi fecerit horas.*

— 2. *Evadunt* n'emporte pas ici l'idée de *s'échapper*, mais seulement celle de *sortir d'*un lieu bas pour arriver à un lieu plus élevé. Virgile a dit de même (*Énéide*, II, 458) : Evado *ad summi fastigia culminis.* Et Tite Live (V, 47) : *Tanto silentio in summum* evasere.

— 3. *Ignara.* Voy. p. 66, n. 1.

Page 170 : 1. *Lætique.* La joie de leur succès, en leur inspirant de la sécurité, pouvait, aussi bien que la fatigue, les décider à attendre où ils étaient, si l'inquiétude causée par l'absence prolongée de Métellus n'eût été plus forte encore.

Page 172 : 1. *Strepitu, veluti hostes adventare.* La construction par *tanquam adventarent* eût été plus ordinaire et plus claire ; du reste, le sens est le même.

Page 174 : 1. *Ubi gentium aut quid agitaret.* Avec *ubi gentium, agitaret* signifie *passait* (son temps), *était ;* avec *quid,* il signifie *faisait;* il est donc pris à la fois comme neutre et comme actif. On peut revoir deux exemples de ces doubles constructions à la page 50, note 2, et un troisième à la page 118, note 2.

Page 178 : 1. *Necubi,* forme syncopée de *necuibi,* vient directement de *ne quis.* Ces formes en *ibi*, conservées dans *tibi, sibi* et quelques autres, un peu modifiées par la syncope dans *cui, alicui, nulli* (pour *nullibi,* qui est resté comme adverbe), sont de vieux datifs singuliers, de même que celles en *ibus* étaient des datifs pluriels ; c'est ainsi qu'on trouve encore dans Virgile *ibi* pour *ei* (de *is*) : *Ter conatus* ibi *collo dare brachia circum ;* et, dans Plaute, *ibus* pour *eis : Ut* ibus *dinumerem stipendium.* Les formes datives *nullibi, cubi, alicubi*, etc., faisaient, dans l'origine, fonction d'ablatifs, comme les datifs grecs, et l'on sous-entendait *loco.*

Page 182 : 1. *Zamam.* A cinq jours de marche à l'ouest de Carthage. Il n'en reste rien.

— 2. *Quia fallere nequibant.* L'histoire est pleine des atroces sup-

plices que l'on faisait subir aux transfuges quand on parvenait à les reprendre.

— 3. *Siccam*. Auj. *Kef*, dans le royaume de Tunis.

Page 184 : 1. *Signa inferre*, se porter en avant. On portait en effet les enseignes du côté où l'armée devait se diriger. César (*Guerre des Gaules*, VII, 67) : « *Si qua in parte nostri laborare videbantur, eo* signa inferri *Cæsar aciemque converti jubebat.* »

Page 186 : 1. *Prœlium in manibus facere.*—*In manibus* est absolument identique à *cominus* (de près), qui est formé de *cum manibus*, ainsi que *eminus* (de loin) l'est de *e manibus*. Thucydide avait dit de même : Γενομένης δ' ἐν χερσὶ τῆς μάχης.

Page 188 : 1. *Ad se vorsum*. Voy. *Catil.*, p. 162, n. 3.

— 2. *Inultos*, impunis. Cet emploi passif, qui n'est pas très-rare avec les noms de choses, l'est beaucoup plus avec les noms de personnes; cependant Horace a dit de même (*Odes*, I, 2) : « *Neu sinas Medos equitare* inultos. »

Page 194 : 1. *Scalis egressi*, parvenus en haut au moyen des échelles. Rapprocher cet *egressi* du mot *evadunt*, expliqué plus haut (p. 168, n. 2).

Page 198 : 1. *Illo*, peu grammatical pour *ipso*, représente évidemment Jugurtha.

— 2. *Arcessiri*. Vieux pour *arcessi*. Du reste, ce verbe, en devenant de la troisième conjugaison, a conservé quelques formes de la quatrième (*arcessivi*, *arcessitum*), comme tant d'autres (*petere*, *cupere*, etc.).

— 3. *Argenti pondo ducenta millia*. S.-ent. *librarum*. — *Pondo*, vieil ablatif de *pondus*, ne s'est conservé que dans les expressions arithmétiques. — La livre romaine pesait environ 327 grammes, 187 milligrammes. Le total du tribut imposé par Métellus est donc de 65 437 400 grammes, poids qui représente un peu plus de treize millions de francs.

Page 200 : 1. *Ad imperandum*, pour qu'*on* (lui) commandât. De même, au chap. V : *Quo ad* cognoscendum *omnia illustria magis sint*, afin que tout soit plus clair pour qu'*on* l'étudie ; dans Virgile (*Églogues*, VIII, 71) : « Cantando *rumpitur anguis*, » le serpent crève quand *on* prononce sur lui des formules magiques ; dans Justin (XVII, 3) : « *Athenas* erudiendi *gratia missus*, » envoyé à Athènes pour qu'*on* l'y

instruisît. Il serait facile de multiplier les exemples de gérondifs ainsi construits : ils semblent pris passivement, mais ils restent réellement actifs avec ellipse du sujet *on*, puisqu'ils sont souvent accompagnés de régimes directs comme dans ce passage de l'*Énéide* (II, 6) : « *Quis*, talia fando,... *temperet a lacrimis?* Qui pourrait retenir ses larmes si l'*on* faisait devant lui un tel récit? »

— 2. *Tisidium*. On n'a aujourd'hui que des conjectures sur la position précise de cette ville.

— 3. *C. Mario... haruspex dixerat*. Marius était ou feignait d'être très-superstitieux. Plutarque rapporte qu'il se faisait accompagner dans toutes ses expéditions d'une magicienne de Syrie. Au fond, la conscience de son talent et un mot de Scipion Émilien avaient pu suffire à éveiller en lui des projets ambitieux. On demandait à Scipion, sous les murs de Numance, qui pourrait jamais l'égaler : « Ce jeune homme, » répondit-il, en désignant Marius.

Page 202 : 1. *Arpini*. Arpinum, ville municipale du Latium, patrie de Cicéron. Aujourd'hui *Alpino*, dans le royaume de Naples.

— 2. *Per omnes tribus*. Il y avait, à cette époque, trente-cinq tribus.

Page 204 : 1. *Ad id locorum*. Nous disons, avec la même image, *jusque-là*. De même nous avons traduit *illico* (in loco) par *sur-le-champ*. C'est qu'en effet l'analogie est frappante entre les divisions du temps et celles du lieu.

— 2. *Superabant*. Ce verbe, au sens neutre, emporte toujours une idée de superflu, d'excès. *Catil.*, XX : « *Quis tolerare potest illis divitias* superare ? »

Page 206 : 1. *Contubernio*. Ce mot désignait proprement la vie commune de plusieurs soldats réunis en une même *chambrée* : ici il est employé par analogie.

— 2. *Viginti*. Il fallait avoir quarante-trois ans pour se mettre sur les rangs : le fils de Métellus en avait à peine vingt, et Marius déjà quarante-huit. L'affront était sanglant. Marius s'en vengea plus tard par l'exil de Métellus. Le fils dont il est ici question mérita alors le surnom de *Pius*, pour le zèle avec lequel il demanda au peuple le rappel de son père.

— 3. *Ambitiosum*. Voy. p. 146, n. 2.

Page 208 : 1. *Secundum heredem*. Héritier dans le cas où Adher-

bal, Hiempsal et Jugurtha, portés en première ligne, mourraient tous trois sans enfants.

Page 210 : 1. *Anxium*. Voy. p. 36, n. 1.

— 2. *Negotiatores*. Les chevaliers exerçaient à la fois, dans les provinces, le négoce pour leur propre compte, et la perception des impôts pour le compte de l'État.

Page 212 : 1. *Quo* est pour *apud quos*. Salluste emploie volontiers l'adverbe de lieu pour le relatif précédé d'une préposition. Chap. XIV: *unde minume decuit* pour (*ab eo homine*) *a quo*... Chap. LXXV : *eoque imponit vasa* pour *et in id* (*pecus*)...

Page 214 : 1. *Inermos*. Voy. *Catil.*, p. 172, n. 10.

Page 216 : 1. *Intestabilis* se disait proprement de l'homme déclaré indigne soit de témoigner en justice, soit de rien donner ou recevoir par testament.

— 2. *Numidas equites*. Ceux qui servaient comme auxiliaires dans l'armée romaine.

— 3. *Horam tertiam*. Les Romains partageaient le jour en douze heures, du lever au coucher du soleil, et la nuit en quatre veilles de trois heures chacune, de son coucher à son lever. Ces heures variaient donc de durée suivant les saisons, plus longues le jour et plus courtes la nuit en été, et réciproquement en hiver. Au temps de l'équinoxe, les vingt-quatre se trouvaient égales entre elles et égales aux nôtres : la première heure du jour commençait alors à six heures du matin, et la première veille à six heures du soir.

— 4. *Mille passuum*, chaque millier de pas, ou *mille*, équivaut à 1 kilomètre 475, c'est-à-dire à 1 kilomètre et demi environ.

Page 218 : 1. *Opulens*. Vieux pour *opulentus, a, um*.

Page 220 : 1. *Capite pœnas solvit*. Turpilius, client de la famille Cécilia, fut condamné par les intrigues de Marius. Son innocence fut établie par la suite, et Marius se vanta d'avoir attaché au cœur de son rival une furie vengeresse du sang de son hôte (ἀλάστορα ξενοκτόνον, dit Plutarque).

— 2. *Civis ex Latio*. Salluste donne à entendre que Turpilius n'eût pas été condamné à mort, s'il eût été de Rome. Cependant il paraît bien établi d'ailleurs que les lois *Porcia* et *Sempronia*, qui substituaient pour tout citoyen romain le droit d'exil à la peine capitale, n'étaient guère appliquées dans les camps.

— 3. *Suspiciens.* Exemple unique dans le sens de *soupçonner.* Toutefois il a dû l'avoir à l'origine tout aussi bien que *suspectus*, puisque tous deux appartiennent au même verbe; c'est donc un archaïsme, heureusement rajeuni par l'opposition qui l'a attiré et qui l'explique suffisamment.

— 4. *Superaverant.* Voy. p. 204, n. 2.

Page 222 : 1. *Inter hiberna Romanorum.* Cette position de Nabdalsa ne peut surprendre, si l'on se rappelle que Métellus a pris ses quartiers d'hiver dans la partie de la province romaine la plus voisine de la Numidie, et laissé des garnisons nombreuses en Numidie même (Voy. ch. LXI).

— 2. *Novum.* Le projet, par exemple, d'acheter de nouvelles faveurs en dénonçant son complice.

Page 224 : 1. *Rem omnem, uti acta, cognovit.* Hellénisme pour *uti res omnis (esset) acta cognovit.* A la rigueur, on pourrait expliquer par : dès qu'il eût *appris* comment le tout s'était passé. Mais la scène de l'intérieur de la tente n'ayant pu avoir de témoins, mieux vaut entendre *cognovit* dans le sens de *comprendre.*

Page 226 : 1. *Post id locorum,* à partir de *là.* Voy. p. 204, n. 1.

— 2. *Offensum sibi* ne signifie pas *offensé par lui*, mais bien *piqué contre lui* (par suite de ses offenses) : c'est le sens constant de *offensus*, construit avec le datif de la personne.

— 3. *Domum dimittit.* Suivant Plutarque, Métellus ne laissa partir Marius que douze jours avant les comices; mais Marius se hâta tellement qu'il fit la route en six, et put encore arriver en temps utile pour se présenter au peuple et solliciter ses suffrages.

Page 228 : 1. *Capitis arcessere* (s.-ent. *judicio.* Cic. *de Offic.* II, 14 : *arcessere innocentem judicio capitis*), citer en justice, accuser dans une affaire qui intéresse la tête. Il ne s'agit, du reste, dans toutes les formules de ce genre, que de la tête *civile :* le citoyen exilé mourait civilement, ne comptait plus pour une tête dans l'Etat.

— 2. *Post multas tempestates.* Il faudrait bien se garder d'entendre par là des tempêtes politiques : Salluste emploie à chaque page *tempestas* et *tempestates* pour *tempus* et *tempora.*

—3. *Decreverat.* Voy. la fin du chap. LXII.

Page 232 : 1. *Potiti* se trouve construit ici à la fois avec un abla-

tif et un génitif : on a pu remarquer déjà avec quelle facilité Salluste admet ces doubles constructions. Voyez *Catil.*, p. 82, n. 1.

— 2. *Tuta.* Vieux pour *tuita*, de *tueri.*

— 3. *Thalam.* Ville dont on ignore aujourd'hui la position exacte.

— 4. *Eo.* Voyez page 212, n. 1.

Page 236 : 1. *Infectum.* Comme en général ce qui ne s'est pas fait n'était pas possible pour celui qui l'a tenté, on passe assez naturellement du sens de *non fait* à celui de *non faisable.* De même *invictus*, invincible; *immotus*, immobile; etc.

— 2. *Posse putabat* est peu régulier pour *se posse putabat*, mais plus rapide, et par cela seul tout à fait dans les habitudes du style de Salluste.

— 3. *Vineas... administros.* Sur *vineas, aggerem, turribus*, voy. p. 76, n. 1, et p. 124, n. 4. — *Administros* désigne les travailleurs, *aidant* par leurs travaux les combattants.

Page 238 : 1. *Arietibus.* Le *bélier* consistait en une longue poutre, armée à l'une de ses extrémités d'un fer en forme de tête de bélier : cette poutre, suspendue par le milieu, à l'aide de chaînes, à une autre transversalement fixée sur deux poteaux, était mise en mouvement par cent hommes, plus ou moins, et incessamment lancée contre le mur qu'il fallait battre en brèche.

Page 240 : 1. *Navi.* Autre orthographe de *gnavi :* de là le verbe *navare*, donner avec zèle. Sans doute le G était muet devant le N; car on trouve de même *narus* et *gnarus, natus* et *gnatus, nosco* et *gnosco* : l'usage a tantôt conservé, tantôt supprimé le G.

— 2. *Accepimus.* L'auteur parle évidemment des traditions qu'il a personnellement recueillies, et non de l'histoire en général : *accepimus* est donc pour *accepi.*

— 3. *Ex re.* Les Syrtes (Σύρτιδες, de σύρειν, *trahere*, attirer) doivent leur nom au phénomène décrit dans les lignes qui suivent.

— 4. *In extrema Africa.* L'extrémité orientale de l'Afrique, en ayant soin d'en déduire l'Égypte (Voy. p. 62, n. 4).

Page 242 : 1. *Regis.* Le roi de la Numidie, dont Leptis faisait évidemment partie, d'après toute la fin de ce chapitre.

Page 244 : 1. *Gignentium*, végétaux. Ce participe actif de *gignere* prend un sens passif en vertu de la même exception qui a fait donner

à *animantia* le sens d'*êtres animés*, et qui nous fait dire une musique *chantante*, une couleur *voyante*, etc.

Page 248 : 1. *Honesta... vendere*. Trafiquer du juste, c'est, par exemple, vendre sa voix pour appuyer une mesure juste qu'on devrait soutenir même gratuitement; trafiquer de l'injuste, c'est la vendre pour soutenir une mesure injuste qu'on ne devrait appuyer par aucune considération. Voy. *Catil.*, p. 74, n. 10.

Page 250 : 1. *Tum sese*, etc. Phrase très-elliptique, dans laquelle les mots *hostem fore* tiennent lieu du triple rapport : *hostem esse*, après *sese; hostes fuisse*, après *Carthaginienses;* enfin *hostem fore*, à l'endroit où il se trouve.

— 2. *Moras agitando* n'a pas pour sujet Bocchus, mais l'indéfini *on :* si l'on tardait, en cas de lenteurs. C'est un nouvel exemple à ajouter à ceux de la note 1, p. 200, et particulièrement au dernier.

Page 252 : 1. *Alii*. S.-ent. *aiebant*, impliqué dans *vortebant*. — *Multi*. S.-ent. *aiebant Metellum sic se gerere*, impliqué dans le mouvement général de la phrase.

Page 256 : 1. *Ei... jussit*. Ce datif *ei* n'est régulier après *jussit*. qu'en ce que *jussit* perd le sens de *ordonner* pour prendre celui de *adjuger (jussu suo dedit)*.

— 2. *Multus atque ferox*. Emploi un peu poétique de l'adjectif pour l'adverbe.

— 3. *Singulos*, *universos*. Pluriels qui dépendent de *nobiles*, impliqué dans *nobilitati*.

— 4. *Illis dolentia*. En général, *dolens* ne se dit que de la personne qui souffre; Salluste le dit ici, par exception, de la chose qui fait souffrir, dans le sens de la forme unipersonnelle *hoc mihi dolet*.

— 5. *Quæ opus erant*. Le plus souvent, *opus est* forme une locution unipersonnelle, construite avec l'ablatif : *quibus opus erat*, les choses dont il-était-besoin. Parfois aussi il reste substantif, et se construit soit, comme ici, avec l'objet du besoin pour sujet : *quæ opus erant*, les choses qui étaient un besoin; soit avec le génitif du même objet : *quorum opus erat*, les choses dont le besoin était. On trouve enfin l'accusatif : *Puero opus est cibum* (Plaute) ; mais il faut alors sous-entendre *esse*, et considérer la locution infinitive *cibum esse* comme sujet de *est*, ce qui ramène cette dernière construction à celle qu'a adoptée Salluste.

— 6. *Populis et regibus*. Les peuples et les rois étrangers à l'Italie. — *Sociis*. Les alliés italiens.

— 7. *Homines emeritis stipendiis*. Les hommes qui avaient gagné toutes leurs soldes, c.-à-d. fini leur temps de service, ne pouvaient plus être contraints de s'enrôler. Aussi Salluste, en modifiant *cogere* par *ambiundo*, indique-t-il qu'il ne s'agit ici que d'une contrainte morale.

Page 260 : 1. *Clientelæ*. Certaines familles avaient soit à Rome, soit hors de Rome, un nombre considérable de clients, parfois tous les habitants d'une ville ou même une nation entière. Il s'agit surtout ici des clients romains, ou appartenant aux peuplades italiennes qui avaient reçu le droit de suffrage; or telles étaient les obligations morales de dévouement imposées par l'usage aux clients, que le patron trouvait réellement en eux un formidable appui, quand ils étaient nombreux.

— 2. *Infirma*. Marius dit *faibles* pour faire entendre *nuls*.

— 3. *Invadendi*. Il faut bien se garder de sous-entendre *me* : Marius s'efface à dessein; il a intérêt à faire croire que c'est le peuple qui est menacé. Aussi la conséquence qu'il tire de cette attaque projetée, c'est qu'il doit redoubler d'efforts pour empêcher que le peuple ne soit pris, opprimé par les nobles.

Page 262 : 1. *Temperare*. S.-ent. *sibi*, qui est ordinairement exprimé.

— 2. *Ambitionem*, ambition, ou désir de popularité : les deux idées se confondent ici.

— 3. *Globo*, tourbe. Expression pleine de dédain.

— 4. *Prosapiæ*. Vieux mot, rajeuni avec beaucoup d'à-propos dans la bouche du rude et grossier Marius : il emporte la même idée de dédain que notre mot *lignée*.

— 5. *Multarum imaginum*. Voy. *Catil.*, p. 16, n. 1.

— 6. *Trepidet, festinet*. Ces mots désignent les mouvements confus, désordonnés, de l'homme qui ne sait plus où donner de la tête (Voy. *Catil.*, p. 70, n. 1).

— 7. *Sumat... officii*. Attaque indirecte contre Métellus : Marius donne à entendre que les succès obtenus contre Jugurtha ne sont dus qu'à ses propres conseils.

Page 264 : 1. *Nam gerere... prius est*. Dureau-Delamalle avait tra-

duit : « Car bien que l'on ne puisse exercer qu'après avoir été mis en exercice, il faut pourtant l'avoir appris et le savoir auparavant. » Toute l'économie de la phrase latine disparaissait, mais la pensée de l'auteur était comprise. — M. Burnouf a proposé, et l'on a adopté depuis : « Car de ces deux choses, exercer et obtenir le consulat, si l'exercice est la dernière dans l'ordre des temps, c'est la première pour l'importance et les résultats. » Il s'est fondé surtout sur ce que Salluste paraît reproduire une phrase de Démosthène, ainsi conçue : « Τὸ γὰρ πράττειν, τοῦ λέγειν καὶ χειροτονεῖν ὕστερον ὂν τῇ τάξει, πρότερον τῇ δυνάμει καὶ κρεῖττόν ἐστι. » — Mais, de ce que Salluste copie évidemment le mouvement de la phrase grecque, il ne s'ensuit pas qu'il prétende en rendre exactement tous les termes; la position est tout autre chez les deux auteurs. Démosthène n'a pas engagé d'avance le sens de *πρότερον* et *ὕστερον* par un *præposteri* (faisant tout à rebours), et chez lui la pensée reste logique et bien suivie malgré le jeu de mots; avec la traduction de M. Burnouf, le raisonnement cesse d'être cohérent, et il ne reste qu'un mauvais calembour. La seule idée juste est donc que l'homme appelé par l'élection à l'exercice du consulat, ou d'une charge quelconque, doit être en quelque sorte depuis longtemps consul, préteur, etc., par l'habitude qu'il a prise de se figurer revêtu de ces fonctions et de se rendre compte de la conduite qu'il tiendrait dans telle ou telle circonstance donnée.

— 2. *Naturam.* Ce mot perd ici le sens vague de *nature*, pour redevenir le substantif du verbe *nasci*, le naître, la naissance; comme tous les mots de forme analogue : *scriptura*, le écrire, l'écriture; *pictura*, le peindre, la peinture, etc.

Page 268 : 1. *Hastas.* Les javelines d'honneur n'avaient pas de fer (*hastæ puræ*) : elles se donnaient au soldat qui le premier avait tué un ennemi, etc. — *Vexillum.* L'étendard d'honneur était une petite banderole de diverses couleurs, avec ou sans broderie : on le portait ou on le faisait porter devant soi au bout d'une pique. Agrippa, lieutenant d'Auguste, en reçut un, couleur vert-de-mer, pour ses succès sur mer. — *Phaleras.* Espèces de colliers composés de bulles d'or ou d'argent, et différant des colliers ordinaires (*torques*) en ce que ceux-ci n'entouraient que le cou, tandis que les *phaleræ* (littéralement *harnais*) descendaient jusque sur la poitrine. Sil. Italic. XV, 261 :

...... Phaleris hic pectora fulget,
Hic torque aurato circumdat bellica colla.

— *Alia militaria dona.* Notamment les colliers proprement dits (*torques*), les bracelets (*armillæ*), les chaînettes (*catellæ*), les agrafes d'honneur (*fibulæ*), etc. ; sans compter les couronnes (*murales, civicæ*, etc.), récompenses de premier ordre, dont il ne peut guère être question ici puisqu'elles ne sont pas spécialement mentionnées.

Page 270 : 1. *Parum* serait peu régulier pour *parvi*, si l'on prenait *facio* dans le sens de *estimer*. Mieux vaut donc expliquer ainsi : je fais peu cela, je m'occupe peu de cela (de bien arrondir mes périodes).

— 2. *Doctoribus.* Les Grecs eux-mêmes : de tout temps les Romains affichèrent assez de mépris pour la valeur de ce peuple, qui n'avait pas su leur résister.

— 3. *Tute* pour *tu.* Le *te* est enclitique.

Page 272 : 1. *Neque histrionem... habeo.* C'est en 186 av. J. C., suivant Tite Live, que Manlius Vulson et son armée rapportèrent d'Asie le luxe des festins, et qu'on y fit paraître pour la première fois des musiciens et des histrions. « Alors, ajoute-t-il, le cuisinier, jadis le dernier des esclaves, devint un objet de prix : ce qui n'était qu'un service fut réputé un art. » — Le *villicus* était l'esclave préposé à la culture des terres du maître : c'était une sorte d'intendant, un homme de confiance.

Page 274 : 1. *Avaritiam* fait allusion à Bestia ; *imperitiam* , à Albinus ; *superbiam,* à Métellus.

— 2. *Mehercule.* Corruption de *me Hercules* (sous-entendu *adjuvet*) qu'Hercule me soit en aide !

Page 276 : 1. *Militaris ætas.* A partir de 17 ans.

— 2. *Decebat* pour *deceret.* Voy. p. 46, n. 1.

— 3. *Utilibus.* On a déjà pu remarquer que cet adjectif, chez Salluste, aussi bien que *usus* dans la locution *quæ usui forent,* emporte en général une idée, non-seulement d'utilité, mais de nécessité : cette remarque est un nouvel argument en faveur de l'opinion que nous avons soutenue dans la note 4, p. 78, du *Catilina.*

Page 278 : 1. *Neque ex classibus.* Servius Tullius avait divisé le peuple en six classes, qui se subdivisaient à leur tour en centuries. Les cinq premières classes formaient ensemble 193 centuries, tandis que la sixième, composée de toute la populace indigente, n'en formait qu'une seule : il s'ensuivait que cette sixième classe, réduite, dans le vote par centuries, à 1/194 de suffrage, était réellement privée de

tout droit politique. En même temps elle était en général réputée incapable de fournir des recrues aux armées : on ne supposait pas ceux qui la composaient assez intéressés à la défense publique. Si donc Marius eût fait l'enrôlement dans l'ordre des classes, il eût trouvé, selon toute apparence, plus que le contingent nécessaire dans les 193 premières centuries, et ne fût pas descendu jusqu'à cette dernière; en enrôlant les volontaires qui se présentaient, il put prendre à son gré les prolétaires comme les autres.

— 2. *Capite censos.* On inscrivait sur les listes du cens le nom de chaque citoyen et l'état de sa fortune; or, lorsqu'il s'agissait d'un homme qui n'avait rien, qui n'était utile à la patrie qu'à titre de *prolétaire* (fournissant des enfants, *proles*), on ne pouvait inscrire que son nom, constater que l'existence de sa tête; ces gens étaient dits *capite censi.*

— 3. *Bonorum* désigne les citoyens *capables* du service militaire, c'est-à-dire ceux des cinq premières classes, plus riches et mieux po sés que ceux de la sixième.

— 4. *Expletis.* Marius, à son arrivée en Afrique, compléta les lé gions qui s'y trouvaient déjà, à l'aide des suppléments qu'il amenait d'Italie.

Page 280 : 1. Construisez : *ceterum levia, alia aliis locis.* Évidemment *levia* se rapporte à tous les combats, et non à *alia* seulement.

— 2. *Reges.* Retour à Jugurtha et Bocchus, qui avaient opéré leur jonction, ainsi qu'on l'a vu plus haut (ch. LXXXI).

— 3. *Excipitur.* On fit plus : on lui décerna le triomphe; on lui donna le surnom de *Numidicus;* on n'hésita pas à l'absoudre, sans même vouloir jeter les yeux sur ses livres, de l'accusation de concussion portée contre lui par un tribun.

Page 282 : 1. *Belli patrandi.* S.-ent. *rationem esse.* Salluste affectionne cette construction. *Catil.*, VI : *Quod conservandæ libertatis atque augendæ reipublicæ fuerat;* et chap. XLVI : *Eorum impunitatem perdundæ reipublicæ fore.*

— 2. *Nudatum* est pour *nudatum iri.*

— 3. *Velle* (s.-ent. le sujet *se*), dépend de *qui dicerent,* impliqué dans *nuntios.*

— 4. *An,* etc. Phrase très-elliptique pour *an* (*sine simulatione id fecerit*), *mobilitate... solitus.*

Page 284 : 1. *In manus venturum.* Voy. p. 186, n. 1.

— 2. *Capsa.* Brûlée par Marius, puis reconstruite plus tard, cette ville fut de nouveau détruite par J. César. On ignore quelle était sa position exacte.

— 3. *Hercules Libys.* L'un des quarante-trois, sans doute, que compte Varron (Voy. p. 64, n. 3).

— 4. *Habebantur* est pris à la fois dans deux sens différents : il signifie *étaient traités,* avec le premier complément, et *étaient réputés,* avec le second. C'est un nouvel exemple à ajouter à tous ceux que nous avons déjà notés de ces doubles constructions si familières à notre auteur.

Page 288 : 1. *Exornat.* — *Ornare* signifie proprement *équiper, fournir de, arranger : orner* n'est qu'un sens dérivé. On a déjà vu, dans le *Catilina* (ch. XXXVI) : *Dum vicinitatem armis exornat.* L'expression *ornare provincias* signifiait *régler* tout ce qui regardait l'administration des provinces. Ici il est sans régime et signifie *arranger, disposer* (tout), dans le sens le plus vague, et spécialement l'ordre des marches, ainsi qu'il résulte des lignes suivantes.

— 2. *Laris* pour *Lares*, accusatif pluriel de *Lares, ium.* Petite ville aujourd'hui perdue.

— 3. *Tanam.* On ignore la position exacte de ce fleuve.

Page 290 : 1. *Duum millium.* Voy. p. 216, n. 4.

Page 294 : 1. *Ad aliam rem aggreditur.* Construction insolite : l'emploi de la préposition semble ramener davantage le verbe, du sens de *entreprendre,* au sens plus étymologique de *marcher vers, passer à.*

— 2. *Non eadem asperitate.* On a vu, au chapitre LXXXIX, que la difficulté de la prise de Capsa consistait surtout dans la nature impraticable des abords : *Muniti non mœnibus modo, verum etiam multo magis locorum asperitate.* Il semble donc que *asperitas* soit repris ici à dessein, comme moins vague que *difficultas.*

— 3. *Mediocri castello satis patens,* où il y avait tout juste la place d'un petit fort.

— 4. *Regis thesauri.* Voy. p. 124, n.

Page 296 : 1. *Pro opere.* — *Pro* signifie non-seulement *devant,* mais aussi *sur, au milieu de :* c'est ainsi qu'au chapitre LXVII, *pro*

tectis signifie *sur les toits, du haut des toits*: et que sans cesse *pro tribunali, pro suggestu,* sont pris pour *sur le tribunal, à la tribune*. Cependant l'idée de quelque chose qui *avance* est toujours dans l'ensemble : elle passe de la préposition au substantif même.

— 2. *Inter* est ici synonyme de *intra,* en dedans de, sous.

— 3. *Administrare,* travailler. Voy. p. 236, n. 3.

— 4. *Cochleas.* Les escargots, et surtout ceux d'Afrique, étaient un mets fort recherché.

— 5. *Egressus est.* Voy. p. 194, n. 1.

Page 298 : 1. *Quorum uti... nuntiavere.* Construction vicieuse, qui laisse *nuntiavere* sans sujet ; la construction régulière serait : qui, *uti* eorum *cujusque...,* *...nuntiavere.*

— 2. *Tubicinum et cornicinum.* La trompette était droite, et le cor recourbé :

Non tuba directi, *non æris cornua* flexi (Ovid. *Met.,* I, 98).

Le cor n'était, du reste, à l'origine, qu'une simple corne : *Cornua, quæ nunc fiunt ex ære, tunc e bubulo cornu fiebant,* dit Varron. Les mots *repente a tergo signa canere*, du chapitre suivant, expliquent le choix, fait par Marius, de cinq musiciens.

Page 300 : 1. *Illi qui centuriis præerant.* Périphrase assez étrange pour désigner simplement les quatre centurions, qui *d'ordinaire* commandaient des centuries, mais qui évidemment ne les avaient pas avec eux dans la circonstance présente.

— 2. *Numidica ex coriis.* Le bouclier numide (*cetra*) était petit, rond, fait en général de peau d'éléphant : celui des Romains était grand, embarrassant, formé de morceaux de bois réunis par des lames de fer et recouverts seulement de peau.

— 3. *Nisu.* Datif contracte pour *nisui.*

Page 302 : 1. *Testudine acta.* Pour former la tortue, les soldats se pressaient les uns contre les autres, et élevaient tous leurs boucliers au-dessus de leurs têtes : ces boucliers s'emboîtaient comme les écailles d'une tortue et les mettaient à l'abri des traits ennemis. Parfois un second corps de soldats montait sur ce toit et formait une seconde tortue sur la première.

Page 304 : 1. *L. Sulla.* Il s'agit ici du fameux Sylla : sa dictature,

ses proscriptions, son abdication, sont trop célèbres pour qu'il soit besoin d'une notice sur son compte.

— 2. *Quos* se rapporte logiquement à *equites*, impliqué dans *equitatu*.

Page 306 : 1. *Neque enim alio loco... dicturi sumus.* Sans doute Salluste ne songeait pas encore à écrire sa grande histoire; car, dans les fragments qui nous en restent, il est souvent question de Sylla.

— 2. *Sisenna.* Auteur d'une histoire de Rome en vingt-deux livres, qui allait, de la prise de la ville par les Gaulois, aux guerres civiles de Sylla inclusivement. Cicéron le vante, tout en reconnaissant qu'il est loin d'être parfait. Comme Sylla, il appartenait à la famille *Cornelia,* ce qui explique peut-être le manque d'indépendance que lui reproche Salluste.

— 3. *Gentis patriciæ nobilis.* L'illustre famille *Cornelia.*

— 4. *Familia prope jam exstincta majorum ignavia.* La branche des Rufinus. Ils ne s'étaient jamais relevés de la flétrissure que leur avait imprimée, deux cents ans environ auparavant, le censeur Fabricius, en chassant du sénat, après deux consulats et une dictature, P. Cornélius Rufinus, coupable d'avoir en sa possession dix livres pesant de vaisselle d'argent, luxe inouï pour l'époque.

— 5. *De uxore honestius consuli.* Sylla eut cinq femmes, et le re proche que lui adresse ici Salluste est également fondé à propos d toutes. Peut-être s'agit-il pourtant de la quatrième, Cécilia Métella, qu'il répudia mourante, pour ne pas troubler et souiller par la présence d'un cadavre une fête magnifique qu'il donnait alors au peuple.

— 6. *Felicissumo.* Ce bonheur de Sylla était devenu proverbial, et l'on sait qu'après la mort de son rival Marius, il se donna lui-même le surnom de *Felix.*

Page 308 : 1. *Magis id laborare ut illi... deberent.* Cet *illi* est peu grammatical : l'usage est d'employer *sibi* ou *ipsi,* quand le pronom se rapporte au sujet du verbe principal (ici : *laborare*).

Page 310 : 1. *Die.* Voy. p. 168, n. 1.

— 2. *Nullo.* Si Salluste est resté fidèle à la construction *sibi munimento fore,* il faut que *nullo impedimento* soit au datif, ce qui ne souffre aucune difficulté (voy. *Catil.*, p. 74, n. 1). Mais il change si souvent ses constructions, qu'il a bien pu employer l'ablatif dans la

seconde phrase, après avoir employé le datif dans la première. Cicéron (*Ad Attic.*, X, 18) a dit avec l'ablatif : *Majore impedimento fuerunt.*

— 3. *Sarcinas colligere.* C'était l'usage, avant d'en venir aux mains, de se débarrasser de tout (*se expedire*) et de réunir les bagages dans un endroit donné.

Page 312 : 1. *Orbes facere.* C'était former des cercles en se tenant tous dos à dos, la face à l'ennemi, de façon à ne pouvoir être surpris d'aucun côté.

Page 314 : 1. *Manu consulere.* Alliance de mots très-hardie. *Consulere* (de *consilium*), ne se disant guère que d'un acte d'intelligence, surprend ici et frappe vivement l'esprit : il peint d'ailleurs à merveille la position de Marius, qui, ne pouvant plus *aviser* comme général aux intérêts des siens, se fait soldat pour soutenir encore ces mêmes intérêts; mais soldat intelligent, choisissant la place des coups qu'il portera en vue de protéger avec efficacité l'armée qui lui est confiée, en un mot, *avisant du bras* en quelque sorte.

— 2. *Pleno gradu.* Au pas ordinaire (*militari gradu*), dit Végèce, les soldats doivent faire vingt milles en cinq heures ; au pas accéléré (*pleno gradu, qui citatior est*), ils en doivent faire vingt-cinq ; au delà, ce n'est plus marcher, c'est courir.

Page 316 : 1. *Uti per vigilias solebant.* A la fin de chaque veille, on donnait avec la trompette le signal de la suivante, pour appeler les soldats qui devaient relever ceux dont le temps était fini, et pour empêcher que l'armée ne s'endormît trop profondément.

Page 318 : 1. *In hiberna.* S.-ent. *pergit.* Ces ellipses sont assez fréquentes avec les verbes de mouvement. T. Live (XLI, 3) : *Tum demum nuntius ad tertiam legionem revocandam* (s.-ent. *missus est*). Florus (III, 10) : *reversus igitur in Galliam, classe majore in eumdem rursus Oceanum* (s.-ent. *proficiscitur*).

— 2. *Quadrato agmine.* Dans la marche carrée, c.-à-d. en bataillon carré, les soldats, en nombre égal dans tous les sens, pouvaient, au premier signal, faire face des quatre côtés à la fois, et empêcher toute surprise tentée contre eux.

— 3. *Dextumos*, pour *dextimos*, superlatif de *dexter*. De même : *sinister, sinisterior, sinistimus; exterus, exterior, extimus* ou *extremus; posterus, posterior, postremus* ou *postumus*.

— 4. *Curabat.* Nouvel exemple de double construction *curabo*.

actif dans ce dernier membre de phrase, est sous-entendu au sens neutre dans les deux précédents.

— 5. *Minume cari.* Moins précieux que les autres soldats, qui n'étaient pas entachés de trahison, on les exposait plus volontiers comme éclaireurs, chargés de reconnaître les positions ennemies.

Page 320 : 1. *Neque secus, atque iter facere, castra munire.* L'infinitif de la phrase incidente (*facere*) est attiré, à la façon grecque, par celui de la principale (*munire*) : l'imparfait indicatif *faciebat* serait plus régulier.

— 2. *Non tam diffidentia futuri quæ imperavisset.* — *Futuri* joue ici le rôle de futur infinitif invariable (Voy. p. 152, n. 4), et a pour sujet *quæ imperavisset* : c'est l'hellénisme οὐκ ἀπιστίᾳ τοῦ ἔσεσθαι ἃ κελεύσειε.

— 3. *Malo* est synonyme du *supplicio* du chapitre LXXXV. C'est le mot que les comiques emploient perpétuellement pour désigner les châtiments corporels, les supplices d'esclaves.

— 4. *Nisi.* C'est le πλὴν (*mais*) des Grecs : Salluste l'emploie souvent ainsi (Voy. notamment chap. XXIV et chap. LXVII). Au fond, il résulte toujours d'une ellipse considérable. Ici la pensée complète serait celle-ci : à moins donc que (sans nous préoccuper des motifs, nous constations simplement ce fait, que)...

Page 322 : 1. *Atque.* Liaison irrégulière, qui suppose *redibant,* au lieu de *redeuntes*, dans la première partie de la phrase.

— 2. *Advorsum omnia paratus.* Voy. p. 318, n. 2.

Page 324 : 1. *Bocchus cum peditibus... invadunt.* Salluste a déjà dit (*Catil.,* XLIII) : *Lentulus cum ceteris... constituerant.* C'est que, logiquement, *cum peditibus, cum ceteris,* équivalent à *et pedites, et ceteri :* toutefois ce pluriel n'est pas grammatical.

— 2. *Ad pedites.* M. Burnouf pense qu'il s'agit des fantassins romains : sans quoi, dit-il, l'auteur n'ajouterait pas *ibi latine,* etc. — Mais, 1° si *pedites* ne désigne pas l'infanterie de Bocchus, à quoi bon *cognito Bocchi adventu ?* en quoi la connaissance de l'arrivée des Maures influe-t-elle sur le mouvement de Jugurtha ? — 2° L'infanterie romaine était également des quatre côtés du carré, et c'étaient bien des fantassins que Jugurtha venait de combattre *apud primos.* — 3° En se portant vers les fantassins de Bocchus, Jugurtha se portait vers

les Romains qui étaient aux prises avec lui (*postremam aciem*), et c'était pour eux qu'il parlait latin.

— 3. *Satis impigre occiso pedite nostro.* M. Burnouf pense qu'il ne s'agit que d'un seul fantassin, tué par Jugurtha avec tant de prestesse (*satis impigre*) que nul n'a pu voir le coup, et s'assurer que l'épée du Numide n'était teinte que du sang d'un simple soldat : en effet, ajoute-t-il, on dit bien *occidere peditem*, mais peut-on dire *occidere peditum turbam?* — 1° C'est en arrivant à l'endroit où combattent les fantassins de Bocchus que Jugurtha annonce la mort de Marius et montre son épée rougie de sang : il est donc naturel que *in pugna* désigne son combat *apud primos;* il n'a pas encore combattu *apud postremos.* A quoi bon alors cette bizarre interprétation de *satis impigre?* Jugurtha avait dû se battre avec acharnement et *moissonner sans ménagement bon nombre des fantassins* qu'il avait devant lui. — 2° *Occiso pedite* est pour *occisis peditibus*, qui se dit parfaitement : à quoi bon introduire *turba*, qui n'y est pas, pour le plaisir de raisonner à faux?

— 4. *Adeptam.* Voy. *Catil.*, p. 22, n. 1.

Page 326 : 1. *Postea loci.* Voy. p. 204, n. 1.

Page 330 : 1. *Superes* ne signifie pas ici *dépasser en nombre*, mais simplement *annuler, faire oublier.* On a déjà vu, au chapitre LXXXV : *falsam vita moresque mei* superant (annulent, réfutent).

— 2. *Tute.* Voy. p. 270, n. 3.

— 3. *Unde vi Jugurtham expulerit.* Mensonge de Bocchus, dans l'intérêt de sa justification : il n'avait jamais dépossédé Jugurtha d'aucune partie de ses États.

Page 332 : 1. *Sola*, solitaires, déserts. Cicéron (*de Divin.*, I, 28) : *Quum in locis* solis *mæstus errares.* En vers, cet emploi est ordinaire.

Page 334 : 1. *Quæ... benevolentiæ credebant.* — *Benevolentiæ* est au génitif, comme y serait dans le même sens la forme plus complète *benevolentiæ conciliandæ* (Voy. p. 282, n. 1).

Page 336 : 1. *Infecto quo intenderat negotio.* — *Quo* est probablement l'adverbe de lieu employé pour *ad quod* (Voy. p. 212, n. 1). Salluste affectionne tellement les hellénismes, que ce pourrait bien être aussi le simple relatif employé à l'ablatif par attraction.

— 2. *In advorsa.* L'antécédent *humanarum rerum* étant pris dans

le sens le plus général, le conséquent *in adversa* l'est également, et désigne aussi bien le changement du mal en bien que celui du bien en mal.

— 3. *Cn. Octavio Rufo.* Il devint consul avec Cinna en 87, mais se montra aussi zélé pour le sénat que Cinna l'était pour Marius et le parti démocratique : il périt victime des proscriptions. De sa famille sortit l'Octave qui devint Auguste.

— 4. *Errasse* et *lapsum* (s.-ent. *esse*) dépendent logiquement de *dicentes*, impliqué dans *deprecati sunt*. L'idée complète serait : *postquam (Romanorum iram) deprecati sunt, (dicentes) errasse regem et...*

Page 338 : 1. *Balearium.* Les îles Baléares, aujourd'hui *Majorque* et *Minorque*, dans la Méditerranée, étaient célèbres par les frondeurs qu'elles fournissaient aux armées. Florus, III, 8 : *Tribus quisque fundis prœliatur : certos esse quis miretur ictus, quum hæc sola genti arma sint, id unum ab infantia studium? Cibum puer a matre non accipit, nisi quem, ipsa monstrante, percussit.*

— 2. *Peligna.* Les Péligniens, entre les Samnites et les Sabins, avaient pour villes principales *Corfinium* et *Sulmo*, patrie d'Ovide.

— 3. *Velitaribus armis.* L'armure complète des vélites se composait du petit bouclier rond appelé *parma,* de sept javelines, et de la longue mais mince épée espagnole. Salluste semble ici désigner surtout l'arme défensive, le *parma,* puisqu'il ajoute *neque his secus... muniti.*

Page 340 : 1. *Obviam illis.* Il faut nécessairement compléter la pensée pour l'opposer à *præsidio*, comme l'auteur le fait lui-même au chapitre CXIII : « *quasi obvius* honoris causa *procedit.* »

— 2. *Die.* Voyez page 168, note 1.

Page 342 : 1. *Cœnatos esse.* On sent combien ce passé est plus vif que ne le serait *cœnare :* l'ordre doit s'exécuter si rapidement, que le repas sera achevé en quelque sorte avant qu'on ait vu les soldats à l'œuvre.

— 2. *Prima vigilia.* Voy. p. 216, n. 3.

— 3. *Duum millium.* Voy. p. 216, n. 4.

Page 344 : 1. *Nudum et cæcum corpus.* Xénoph. *Cyrop.*, III, 3 : Μωρὸν τὸ τὰ τυφλὰ τοῦ σώματος καὶ ἄοπλα ἐναντία τάττειν τοῖς πολεμίοις φεύγοντας.

Page 346 : 1. *Orator* se disait du député chargé d'une mission

qu'il devait accomplir à l'aide de la parole (*oratione*). Tite Live l'emploie sans cesse ainsi, et Cicéron a dit : *C. Fabricius ad Pyrrhum de captivis recuperandis missus* orator.

— 2. *Massugradæ*. Il était fils de Masinissa lui-même et d'une concubine.

— 3. *Consulta integra habere* équivaut à τὸ (*utcumque*) *consulere integrum habere*, avoir toute liberté d'aviser; ce qui suppose qu'on n'est lié par aucun engagement préalable, que l'objet de la délibération est encore neuf et vierge (*integrum*).

— 4. *Quo res communis licentius gereretur,* par suite de quoi (c'est-à-dire par suite de laquelle présence d'un envoyé de Jugurtha) la négociation se pourrait conduire plus librement, avec moins de préoccupation (que si cet envoyé n'y était pas). D'autres entendent: afin qu'ainsi (c'est-à-dire afin que, toute crainte au sujet de la présence de l'envoyé étant bannie,) l'affaire se pût négocier plus librement (que si cette crainte pesait sur la délibération). Le premier des deux sens nous semble amener plus naturellement la parenthèse *nam ab insidiis*, etc.

— 5. *Comperior*. Plus ordinaire avec la forme active, *comperio*.

Page 348 : 1. *Ambo in sua castra digressi*. Il faut admettre, quoique ce n'ait pas été dit, que la conférence avait lieu, suivant l'usage, dans un endroit neutre, convenu d'avance, entre le camp où Jugurtha avait dû laisser sa nombreuse escorte, et celui de Bocchus, soit qu'il s'agisse d'ailleurs pour Bocchus d'un véritable camp (chose probable, puisqu'il est en guerre) ou de la résidence quelconque qu'il avait quittée pour venir au rendez-vous.

Page 352 : 1. *Tutus*. Voyez p. 232, n. 2.

Page 354 : 1. *Pacem conventam frustra fuisse*. La locution *pax conventa* est déjà assez insolite; elle le deviendrait bien plus, si l'on joignait *conventam* avec *fuisse*. — *Frustra fuisse* forme une locution à part, dont on a vu déjà bien des exemples; notamment à la fin du chap. LXXIII : *ea res* frustra fuit.

Page 358 : 1. *Voltu corporis*.— *Voltus,* vieux participe de *volo,* ne signifiant pas *visage,* mais *physionomie* (expression, par les traits, des volontés, des désirs de l'âme), a pu très-naturellement s'allier, comme ici, avec *corporis,* pour désigner l'expression, par tout l'ensemble du corps, de ces mêmes désirs.

— 2. *Ex ejus sententia.* Salluste ne veut pas dire que Bocchus attende l'arrivée de Sylla, pour dresser l'embuscade d'après ses conseils ; mais que, se décidant enfin à faire ce que veut Sylla, c.-à-d. à livrer Jugurtha, il fait mander le Romain, et dresse toujours l'embuscade en l'attendant.

— 3. *Jugurtha Sullæ vinctus traditur.* Sylla fit graver ce fait sur un anneau, qu'il porta depuis. C'était s'arroger tout le mérite de la prise de Jugurtha, et, par suite, de la guerre de Numidie : de là la jalousie de Marius, et la lutte sanglante qui s'engagea entre ces deux hommes.

— 4. *Advorsum Gallos... male pugnatum.* Il s'agit ici de la fameuse guerre contre les Cimbres et les Teutons, que Salluste désigne à tort par *Galli* : au reste, la scène se passait su sud de la Gaule, et quelques peuplades gauloises s'étaient jointes au principal ennemi — Q. Servilius Cépion eut d'abord quelques succès : il prit Toulouse, la pilla et retira tout l'or de ses temples. On attribua à cette profanation ses désastres subséquents ; et de là l'expression proverbiale *avoir de l'or de Toulouse*, qui revient à dire que « bien mal acquis ne profite pas. » Il fut ignominieusement dépouillé du commandement et exilé. — Le Manlius dont il est question ici est assez peu connu : Cicéron en parle avec mépris.

Page 360 : 1. *Cum Gallis pro salute..... certare.* Salluste a déjà dit dans le *Catilina* : « Je savais que les Gaulois avaient été supérieurs aux Romains en gloire militaire. » Cicéron rend le même hommage à la valeur gauloise, quand il constate, dans son discours *sur les provinces consulaires*, que les Gaulois attaquèrent toujours les premiers ; que les Romains crurent faire assez de se tenir sur la défensive contre des ennemis si vaillants ; que le rempart des Alpes ne fut pas donné à l'Italie sans des vues providentielles ; que jamais Rome, si elle eût été ouverte du côté de la Gaule, ne fût devenue le siége d'un si grand empire. — *Certare.* S.-ent. le sujet *se.* Voy. p. 236, n. 2.

— 2. *Consul absens factus.* C'était une irrégularité : la loi voulait que le candidat sollicitât en personne les honneurs du consulat. Il y en eut une seconde plus importante : car la loi voulait aussi qu'il s'écoulât dix ans d'intervalle d'un consulat à l'autre. Mais la patrie était en péril, et Marius seul semblait capable de la sauver.

— 3. *Kalendis januariis consul triumphavit.* Marius triompha le 1er janvier 104, le jour même de son entrée en charge, ce qui était

un honneur jusque-là sans exemple. — Ajoutons, pour compléter le récit de Salluste, que Jugurtha, après avoir été traîné derrière le char du triomphateur, fut jeté dans le *Tullien* (Voy. *Catil.*, p. 160, n. 1), et y mourut de faim. On réunit à la province romaine la partie de la Numidie qui y attenait ; le reste fut partagé entre Bocchus et un fils de Gulussa, Hiempsal II, auprès duquel Marius devait bientôt venir chercher un refuge contre la proscription.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

Cet ouvrage a été expliqué littéralement, traduit en français et annoté par M. Croiset, professeur au lycée Saint-Louis.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

SALLUSTE

CATILINA

Felix Brouillard.

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1868

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

ARGUMENT ANALYTIQUE
DU CATILINA.

I-IV. Préface.— I. Tout homme qui aspire à s'élever au-dessus de la brute doit y tendre par les facultés de l'esprit plutôt que par les qualités du corps. Mais lequel, de l'esprit ou du corps, contribue le plus au succès militaire? — II. Cette question, longtemps indécise, fut tranchée en faveur de l'esprit, du jour où la cupidité eut multiplié les guerres parmi les mortels. — Il serait à désirer qu'on déployât dans la paix la même énergie morale qu'on déploie à la guerre : les révolutions seraient plus rares; car ce qui fait les révolutions, c'est que le pouvoir tend toujours à passer du moins méritant au plus méritant. — Est-ce vivre, d'ailleurs, que de vivre pour la seule volupté? Vivre réellement, c'est aspirer à la gloire, soit par quelque action d'éclat, soit par quelque noble talent. — III. S'il est beau de servir l'État par des hauts faits, il n'est pas sans mérite non plus de raconter ces hauts faits. — Salluste a commencé par la carrière active, il a ambitionné les charges publiques : il n'a vu qu'intrigues autour de lui, et n'a éprouvé que déboires. — IV. Dégoûté de cet essai, et jugeant d'ailleurs indigne d'un homme libre de s'adonner à l'agriculture, à la chasse, etc., il s'est voué aux travaux littéraires et a résolu de raconter successivement les faits les plus mémorables de l'Histoire romaine. Il va débuter par la conjuration de Catilina.

V. Portrait de Catilina. Naturellement enclin au mal, il est entraîné d'ailleurs par la corruption générale. — Salluste voit là l'occasion d'une digression sur l'histoire et les progrès de cette corruption.

VI-XIII. Digression. — VI. Fondation de Rome. Activité et vertus des premiers Romains. Rois et sénat. La royauté, dégénérée en tyrannie, est remplacée par le consulat. — VII. Nouvel élan imprimé au mérite par ce retour à la liberté. Mœurs admirables de la jeunesse. Magnifiques conséquences, que l'auteur ne peut qu'indiquer en passant. — VIII. Et pourtant, ô caprices de la Fortune! Rome n'a point la célébrité d'Athènes, parce qu'à Rome les hommes de mérite ont tous été des hommes d'action, plus jaloux de faire eux-mêmes de grandes choses que de raconter les hauts faits des autres. — IX. Suite du tableau des mœurs des anciens Romains. Deux mots

résument toute cette époque : *intrépidité, équité.* — X. Cependant les succès magnifiques dus à ces vertus amènent les richesses, et avec elles la cupidité et l'ambition, qui remplacent toutes les vertus par autant de vices. — XI. Plus exclusive de tout mérite que l'ambition, la cupidité surtout exerce d'affreux ravages dans les âmes, à partir du retour de Sylla victorieux avec une armée corrompue par le séjour de l'Asie. — XII. Dès lors les richesses seules donnent droit à tout. Aussi ne voit-on plus que brigandages, gaspillages, excès de toute nature. — XIII. Or, de l'excès qui ruine au crime qui fournit les moyens de se livrer à des excès nouveaux, la pente est insensible.

XIV. Catilina trouva donc sans peine des satellites dans ce foyer de corruption. Il recherchait surtout l'intimité des tout jeunes gens, plus souples à la séduction, et ne négligeait rien pour se les attacher.

XV. Perdu de débauches dès sa première jeunesse, Catilina est soupçonné d'avoir tué son propre fils pour rendre plus facile son union avec Aurélia Orestilla. Salluste voit dans ce crime présumé l'un des principaux motifs qui hâtèrent la conjuration.

XVI. Moyens employés par Catilina pour dresser au crime les jeunes gens. L'état de la société et l'absence de toutes forces répressives l'encouragent à réaliser ses projets.

XVII. Convocation et énumération des principaux conjurés.

XVIII-XIX. Digression.— Catilina du reste n'en est pas à son coup d'essai : deux ans auparavant, il a déjà comploté avec Autronius et Cn. Piso d'assassiner consuls et sénateurs ; le complot a deux fois échoué. Cn. Piso a péri assassiné en Espagne.

XX. Retour à la seconde conjuration : discours un peu vague de Catilina aux conjurés réunis chez lui.

XXI. Les conjurés insistent pour obtenir des renseignements plus précis. Catilina les satisfait, leur recommande sa candidature au consulat, et les renvoie pleins d'ardeur.

XXII. Tradition contestée, d'après laquelle Catilina, au moment d'exiger de ses complices un serment solennel, leur aurait fait boire un mélange de vin et de sang.

XXIII. Cependant un des conjurés dévoile la conjuration à sa maîtresse, qui de son côté garde mal le secret. En présence du péril, on porte Cicéron au consulat.

XXIV. Catilina furieux redouble d'activité, et recrute de nouveaux complices dans toutes les classes de la société, même des femmes.

XXV. Portrait de Sempronia.

XXVI. Catilina se remet sur les rangs pour l'année suivante. Nouvelles trames, toujours déjouées, contre les jours du consul. Résolution d'essayer de la guerre ouverte.

XXVII. Emissaires envoyés par toute l'Italie. Nouvelle convocation des principaux conjurés ; nouvelles communications de Catilina.

XXVIII. Deux des conjurés se chargent d'assassiner Cicéron : ils échouent encore. — Manlius en Étrurie.

XXIX. Cicéron saisit le sénat de l'affaire : décret.

XXX. Bruits divers répandus dans Rome au sujet de plusieurs soulèvements en Italie. Envoi de troupes sur plusieurs points. Décrets de sûreté publique.

XXXI. Consternation générale. Catilina au sénat : accueil qu'il y reçoit de Cicéron et de l'ordre entier : il sort en proférant des menaces.

XXXII. Il part pour le camp de ses complices, non sans charger quelques conjurés de poursuivre dans Rome même l'exécution de ses desseins.

XXXIII. Insolent manifeste, sous forme de supplique, adressé par l'armée rebelle à Q. Marcius Rex.

XXXIV. Réponse de Q. Marcius. — Catilina, pour donner le change sur le but de son départ, écrit aux citoyens les plus influents qu'il s'exile volontairement à Marseille.

XXXV. L. Catulus lit en plein sénat une lettre toute différente de ce même Catilina.

XXXVI. Catilina et Manlius sont déclarés ennemis. Nouveaux décrets de sûreté publique. — Salluste s'arrête avec tristesse sur le contraste qu'offre à cette époque la grandeur du peuple romain avec l'obstination de tant de furieux à couvrir de ruines le sol de la patrie.

XXXVII. En effet, les conjurés ne sont pas seuls hostiles : les projets de Catilina sont goûtés de toute la populace, des anciens soldats de Sylla, des fils des anciens proscrits, de tout ce qui n'appartient pas au parti du sénat.

XXXVIII et XXXIX (Ire partie). Digression. Ici l'auteur est amené à montrer : 1° comment Crassus et Pompée, en rendant au tribunat ses prérogatives abolies par Sylla, firent revivre la discorde entre les patriciens et les plébéiens ; 2° comment toutefois les immenses pouvoirs confiés à Pompée amoindrirent la puissance populaire ; 3° comment enfin le complot remit tout en question.

XXXIX (2e partie). Retour à la conjuration. Menées de Lentulus à Rome.

XL. Démarches auprès des députés des Allobroges, alors à Rome. On les met dans le secret du complot.

XLI. Hésitations des Allobroges. La fortune de la République l'emporte : ils font sous main des dénonciations, tout en continuant à feindre le plus grand zèle pour la conjuration.

XLII. Mouvements du nord au sud de l'Italie. Arrestations.

XLIII. Nouveaux détails sur les menées des conjurés dans Rome : distribution des rôles ; impatience de Céthégus.

XLIV. Les Allobroges obtiennent des conjurés des pièces écrites et scellées.

XLV. Ils se mettent en route avec l'un des conjurés dans la direction du camp des rebelles. Cicéron les fait arrêter avec escortes et bagages.

XLVI. Émotions diverses du consul. Il mande les conjurés compromis et les traduit devant le sénat.

XLVII. Là ils sont confrontés avec les Allobroges, convaincus, et retenus prisonniers.

XLVIII. Revirement dans les idées de la foule : enthousiasme pour le consul. Crassus est dénoncé au sénat : la dénonciation est réputée fausse ; Salluste ne semble pas croire qu'elle ait été machinée par Cicéron.

XLIX. Toujours est-il que Cicéron, pressé par Catulus et Pison de faire accuser César, ne céda point, et qu'ils durent agir personnellement par l'intrigue et le mensonge pour rendre odieux leur ennemi.

L. Menées des prisonniers. Cicéron convoque le sénat, et le met d'urgence en demeure de statuer sur leur sort. Avis divers.

LI. Discours de César contre la peine de mort.

LII. Discours de Caton pour la peine de mort.

LIII. (1re partie). Décret conforme à l'avis de Caton.

LIII (2e partie) et LIV. Digression. — LIII (2e partie). L'auteur, amené à réfléchir sur les causes de la puissance romaine, les trouve dans le mérite éminent d'un petit nombre d'hommes à certaines époques ; par exemple, de Caton et César à l'époque dont il écrit l'histoire. — LIV. Parallèle de Caton et César.

LV. Armé du décret du sénat, Cicéron, pour prévenir toute tentative en faveur des condamnés, se hâte de les faire étrangler dans la prison.

LVI. Cependant Catilina organisait rapidement son armée, évitant

avec soin toute rencontre jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il attendait de Rome.

LVII. A la nouvelle de la mort de ses complices et en présence des nombreuses désertions qu'elle occasionne, il songe à fuir ; mais il trouve toutes les issues fermées et n'a plus d'autre parti que celui d'engager l'action.

LVIII. Discours de Catilina à ses soldats.

LIX. Dispositions des deux armées pour le combat.

LX. Engagement. Lutte acharnée. Efforts inutiles, défaite et mort de Catilina.

LXI. Aspect du champ de bataille. Réflexions sur l'intrépidité des rebelles. Pertes cruelles et émotions diverses des vainqueurs.

C. CRISPI SALLUSTII

CATILINA.

I. Omnis [1] homines, qui sese student præstare [2] ceteris animalibus, summa ope niti decet vitam silentio ne transeant, veluti pecora, quæ natura prona [3] atque ventri obedientia finxit. Sed nostra omnis vis in animo et corpore sita est : animi imperio [4], corporis servitio magis utimur; alterum nobis cum Dis, alterum cum belluis commune est. Quo mihi rectius esse videtur ingenii [5] quam virium opibus gloriam quærere, et, quoniam vita ipsa qua fruimur brevis est, memoriam nostri quam maxume longam efficere : nam divitiarum et formæ gloria fluxa atque fragilis est, virtus [6] clara æter-

I. Tout homme qui aspire à se distinguer du reste des animaux doit faire tous ses efforts pour ne point traverser silencieusement la vie, comme la brute que la nature a courbée vers le sol et asservie à ses appétits. Notre être, à nous, n'est complet que par l'ensemble d'une âme et d'un corps : par l'âme, nous sommes plus maîtres ; par le corps, plus esclaves : maîtres, avec les Dieux; esclaves, avec les bêtes. Aussi me semble-t-il plus raisonnable de tendre à la gloire par les facultés de l'esprit que par les forces du corps, et, puisque par elle-même la vie dont nous jouissons est courte, d'assurer à notre mémoire la plus longue durée possible: car la gloire que donnent les richesses et la beauté est passagère et fragile; le mérite, au contraire, est un bien éclatant, impérissable. Cependant ce fut longtemps

SALLUSTE.

CATILINA.

I. Decet	I. Il convient
omnis homines,	tous les hommes,
qui student sese præstare	qui ont-à-cœur eux-mêmes l'emporter
ceteris animalibus,	sur tous-les-autres animaux,
niti summa ope	s'efforcer par le plus grand effort
ne transeant vitam	pour qu'ils ne passent pas la vie
silentio,	dans le silence (l'obscurité),
veluti pecora,	comme les brutes,
quæ natura finxit	que la nature a faites
prona	penchées-en-avant
atque obedientia ventri.	et obéissant à *leur* ventre (à leurs appétits).
Sed nostra vis omnis	Mais notre être complet
sita est	est situé (consiste)
in animo et corpore :	dans une âme et un corps *à la fois* :
utimur magis	nous nous servons davantage
imperio animi,	du commandement de l'âme,
servitio corporis ;	*et* de l'esclavage du corps ;
alterum	l'un (le commandement de l'âme)
est commune nobis cum	est commun à nous avec les Dieux,
alterum [Dis,	l'autre (l'esclavage du corps)
cum belluis.	avec les bêtes.
Quo videtur mihi	C'est pourquoi il semble à moi
esse rectius	être plus juste
quærere gloriam	de rechercher la gloire
opibus ingenii	par les ressources de l'esprit
quam virium,	que *par celles* des forces *du corps,*
et, quoniam vita	et, puisque la vie
qua fruimur	dont nous jouissons [turellement),
est brevis ipsa ,	est courte elle-même (par elle-même, na-
efficere memoriam nostri	de rendre la mémoire de nous
quam maxume longam :	le plus possible longue :
nam gloria divitiarum	car la gloire des richesses
et formæ	et de la beauté
est fluxa atque fragilis,	est glissante et fragile,
virtus habetur	*mais* le mérite est possédé
clara æternaque.	éclatant et éternel.

naque habetur. Sed diu magnum inter mortalis certamen fuit, vine corporis an virtute animi res militaris magis procederet : nam et, priusquam incipias, consulto, et, ubi consulueris, mature facto opus est; ita utrumque, per se indigens, alterum alterius auxilio eget.

II. Igitur initio reges (nam in terris nomen imperii id primum fuit) diversi, pars ingenium, alii corpus exercebant : etiam tum [1] vita hominum sine cupiditate agitabatur [2]; sua cuique satis placebant. Postea vero quam in Asia Cyrus, in Græcia Lacedæmonii et Athenienses, cœpere urbes atque nationes subigere, lubidinem [3] dominandi causam belli habere, maxumam gloriam in maxumo imperio putare, tum demum periculo atque negotiis [4] compertum est in bello plurimum ingenium posse. Quod si regum atque imperatorum animi virtus in pace ita uti in bello valeret [5], æquabilius atque constantius sese res humanæ haberent, neque aliud alio ferri,

l'objet d'un grand débat parmi les mortels, que de savoir laquelle des deux, de la force du corps ou de l'énergie de l'âme, contribuait le plus au succès militaire : c'est qu'en effet il faut, avant l'engagement, de la réflexion; après la réflexion, de la promptitude dans l'exécution; et ainsi l'une et l'autre force, insuffisantes isolément, ont besoin de se prêter un mutuel appui.

II. Dans le principe donc, les rois (car ce fut là sur la terre le premier nom du pouvoir), partagés d'avis, exerçaient les uns l'esprit, les autres le corps : alors encore la vie des hommes se passait exempte de cupidité; chacun se contentait assez volontiers de ses propres biens. Mais quand Cyrus en Asie, les Lacédémoniens et les Athéniens en Grèce, eurent commencé à soumettre des villes et des nations, à trouver dans la passion de dominer une cause suffisante de guerre, à mesurer l'étendue de la gloire sur celle de la puissance, alors enfin l'expérience et la pratique établirent nettement l'immense supériorité de l'esprit dans les opérations militaires. Que si les rois et les dépositaires quelconques du pouvoir déployaient la même force d'âme en temps de paix qu'en temps de guerre, les choses humaines se maintiendraient plus égales et plus stables, et l'on ne verrait point

Sed magnum certamen	Pourtant un grand débat
fuit diu inter mortalis,	fut longtemps entre les mortels,
resne militaris	*pour savoir* si la chose guerrière
procederet magis	réussissait plus
vi corporis	par la force du corps
an virtute animi :	ou par l'énergie de l'âme :
nam opus est et consulto,	car besoin est et de délibération,
priusquam incipias,	avant que tu commences,[tion prompte),
et facto mature,	et d'action-faite promptement (d'exécu-
ubi consulueris;	dès que tu auras délibéré;
ita utrumque,	ainsi l'une et l'autre *force*,
indigens per se,	insuffisante par soi-*même*,
eget	a-besoin
alterum auxilio alterius.	l'une du secours de l'autre.
II. Igitur	II. Or-donc
initio reges	au commencement les rois
(nam id fuit in terris	(car ce fut sur la terre
primum nomen imperii)	le premier nom du pouvoir)
diversi	différents *d'avis*
exercebant pars ingenium,	exerçaient une partie l'esprit,
alii corpus :	d'autres le corps :
etiam tum vita hominum	encore alors la vie des hommes
agitabatur sine cupiditate;	se passait sans cupidité ;
sua placebant satis cuique.	ses *biens* plaisaient assez à chacun.
Postea vero quam	Mais après que
Cyrus in Asia, [ses	Cyrus en Asie,
Lacedæmonii et Athenien-	les Lacédémoniens et les Athéniens
in Græcia,	en Grèce,
cœpere subigere	commencèrent à soumettre
urbes atque nationes,	des villes et des nations,
habere causam belli	à tenir *pour* cause de guerre
lubidinem dominandi,	la passion de dominer,
putare maxumam gloriam	à penser la plus grande gloire
in maxumo imperio,	*être* dans le plus grand pouvoir,
tum demum compertum est	alors seulement il fut prouvé
periculo atque negotiis	par l'expérience et les affaires (la pratique)
ingenium posse plurimum	l'esprit pouvoir beaucoup
in bello.	à la guerre.
Quod si virtus animi	Que si l'énergie d'âme
regum atque imperatorum	des rois et des gouvernants
valeret in pace	se-montrait-forte dans la paix
ita uti in bello,	ainsi comme à la guerre,
res humanæ sese haberent	les choses humaines se maintiendraient
æquabilius	plus également
atque constantius ;	et avec-plus-de-stabilité;
neque cerneres	et tu ne verrais pas [pouvoir se déplacer)
aliud ferri alio,	une autre chose être portée ailleurs (le

neque mutari ac misceri omnia cerneres : nam imperium facile iis artibus retinetur, quibus initio partum est. Verum ubi pro labore desidia, pro continentia et æquitate [1] lubido atque superbia invasere, fortuna simul cum moribus immutatur. Ita imperium semper ad optumum quemque a minus bono [2] transfertur. Quæ homines arant [3], navigant, ædificant, virtuti omnia parent. Sed multi mortales, dediti ventri atque somno, indocti incultique, vitam sicuti peregrinantes [4] transegere; quibus, profecto contra naturam, corpus voluptati, anima [5] oneri fuit. Eorum ego vitam mortemque juxta æstumo, quoniam de utraque siletur. Verumenimvero [6] is demum mihi vivere atque frui anima videtur, qui, aliquo [7] negotio intentus, præclari facinoris [8] aut artis bonæ [9] famam quærit : sed in magna copia rerum aliud alii natura iter ostendit.

III. Pulchrum est bene facere reipublicæ [10]; etiam bene di-

ces déplacements d'autorité, ces mutations, ces bouleversements perpétuels : car le pouvoir se conserve sans peine par les mêmes moyens qui l'ont acquis d'abord. Mais dès que le travail a fait place à la paresse, la modération et l'esprit d'égalité au caprice et à l'orgueil, la fortune change avec les mœurs. Ainsi le pouvoir passe toujours de celui qui mérite moins au plus méritant. Agriculture, navigation, architecture, tout obéit au mérite. Cependant que de mortels, esclaves de leurs sens et du sommeil, ignorants et grossiers, traversèrent la vie en simples voyageurs, demandant, contre le vœu formel de la nature, toutes leurs voluptés au corps, et ne voyant dans l'âme qu'un fardeau ! Pour moi je ne mets pas de différence entre leur vie et leur mort, puisqu'on ne parle ni de l'une ni de l'autre. Au fond, celui-là seul me paraît véritablement vivre et jouir de son âme, qui, livré à quelque occupation active, cherche à se faire un nom soit par de belles actions, soit par un talent distingué : du reste, dans la variété infinie des choses humaines, la nature montre à chacun une voie différente.

III. Il est beau de bien servir l'État; bien dire n'est pas non plus

neque omnia mutari	ni tout être changé
ac misceri :	et être bouleversé :
nam imperium	car le pouvoir
retinetur facile his artibus,	est conservé facilement par ces moyens,
quibus partum est initio.	par lesquels il fut acquis au début.
Verum ubi desidia	Mais dès que la paresse
pro labore,	au lieu du travail,
lubido atque superbia	le caprice et l'orgueil
pro continentia	au lieu de la modération
et æquitate	et de l'esprit-d'égalité-et-d'équité
invasere,	ont fait-invasion,
fortuna immutatur	la fortune est changée
simul cum moribus.	en même temps avec les mœurs.
Ita imperium semper	Ainsi le pouvoir toujours
transfertur a minus bono	est transféré d'un moins habile
ad quemque optumum.	à tout *homme* le plus capable.
Quæ homines arant,	Ce que les hommes labourent,
navigant, ædificant,	naviguent, bâtissent,
omnia parent virtuti.	tout obéit au mérite.
Sed multi mortales,	Mais beaucoup de mortels,
dediti ventri atque somno,	livrés à *leur* ventre et au sommeil,
indocti incultique,	ignorants et incultes,
transegere vitam	traversèrent la vie
sicuti peregrinantes :	comme des *gens* qui voyagent :
quibus,	auxquels,
profecto contra naturam,	assurément contre nature, [plaisir),
corpus fuit voluptati,	le corps fut à volupté (un instrument de
anima oneri.	l'âme *fut* à fardeau (un fardeau).
Ego æstumo juxta	Moi j'estime de même (aussi peu)
vitam mortemque eorum,	la vie et la mort d'eux,
quoniam siletur	puisqu'on se tait
de utraque.	sur l'une et l'autre.
Verumenimvero is demum	Mais-certes celui-là seulement
videtur mihi vivere	semble à moi vivre
atque frui anima,	et jouir de *son* âme,
qui,	qui,
intentus aliquo negotio,	appliqué à quelque occupation,
quærit famam	cherche la renommée
præclari facinoris	d'une illustre action
aut artis bonæ :	ou d'un exercice (talent) louable :
sed natura,	au reste la nature,
in magna copia rerum,	dans la grande quantité des choses,
ostendit	montre *à un homme une route*
alii aliud iter.	à un autre une autre route.
III. Est pulchrum	III. Il est beau
facere bene reipublicæ;	de faire bien pour la république,
bene dicere etiam	bien dire aussi

cere haud absurdum est : vel pace vel bello clarum fieri licet : et qui fecere, et qui facta aliorum scripsere, multi laudantur. Ac mihi quidem, tametsi haudquaquam par gloria sequatur [1] scriptorem et auctorem rerum, tamen in primis arduum videtur res gestas scribere : primum, quod facta dictis sunt exæquanda [2]; dehinc, quia plerique, quæ delicta reprehenderis, malivolentia [3] et invidia dicta putant; ubi de magna virtute et gloria bonorum memores, quæ sibi quisque facilia factu putat, æquo animo accipit; supra ea, veluti ficta, pro falsis ducit. Sed ego adolescentulus initio, sicuti plerique, studio ad rempublicam latus sum, ibique mihi advorsa [4] multa fuere : nam pro pudore, pro abstinentia, pro virtute, audacia, largitio, avaritia [5] vigebant. Quæ tametsi animus aspernabatur insolens malarum artium, tamen inter tanta vitia imbecilla ætas, ambitione corrupta, tenebatur [6]; ac me, quum ab reli-

sans valeur : la paix comme la guerre peut donner la célébrité : beaucoup sont cités avec éloge pour avoir agi, beaucoup pour avoir écrit les actions des autres. Quant à moi, dût la gloire de l'écrivain rester infiniment au-dessous de celle qui s'attache à l'auteur des faits, je regarde comme particulièrement difficile d'écrire l'histoire : d'abord, parce qu'il faut proportionner le langage aux faits ; ensuite, parce que la plupart des lecteurs, si vous reprenez la moindre faute, imputent votre blâme à la malveillance et à l'envie : vantez-vous le mérite éminent et la gloire d'un héros? chacun admet volontiers ce qu'il croit facile pour lui-même ; dans tout ce qui passe sa portée, il ne voit que fictions, et partant que mensonges. Tout jeune encore, mes goûts me portèrent d'abord, comme tant d'autres, vers les affaires publiques, et là je rencontrai bien des déboires : au lieu de la modestie, du désintéressement, du mérite, l'audace, la corruption, la cupidité régnaient partout. Bien que mon cœur, étranger à ces criminelles pratiques, les rejetât avec dédain, ma faible jeunesse, séduite par l'ambition, ne s'en trouvait pas moins retenue au milieu de tant

haud est absurdum :	n'est pas sot (sans mérite) :
licet fieri clarum	il est-possible de devenir célèbre
vel pace vel bello :	ou par la paix ou par la guerre :
et qui fecere,	et *des gens* qui ont agi,
et qui scripsere	et *des gens* qui ont écrit
facta aliorum,	les actes des autres,
laudantur multi.	sont loués nombreux.
Ac tametsi gloria	Et quand même une gloire
haudquaquam par	nullement égale
sequatur scriptorem	devrait suivre l'écrivain
et auctorem rerum,	et l'auteur des faits,
videtur tamen arduum	il semble pourtant difficile
in primis	en première *ligne*
mihi quidem	à moi du moins
scribere res gestas :	d'écrire les faits accomplis *par d'autres* :
primum, quod facta	d'abord, parce que les faits
sunt exæquanda dictis;	sont à-égaler par les expressions,
dehinc, quia plerique	ensuite, parce que la plupart *des lecteurs*
putant dicta malivolentia	croient dites par malveillance
et invidia	et par jalousie
delicta quæ reprehenderis;	les fautes que tu auras reprises ;
ubi memores	lorsque tu fais-mention
de magna virtute	du grand mérite
et gloria bonorum,	et de la *grande* gloire des bons *citoyens*,
quisque accipit animo æquo	chacun accepte d'un esprit égal (de bonne
quæ putat	*les faits* qu'il pense [grâce)
facilia factu sibi;	aisés à accomplir pour soi :
supra ea,	*ceux qui s'élèvent* au-dessus de ceux-là
ducit pro falsis,	il *les* tient pour faux,
veluti ficta.	comme *s'ils étaient* controuvés.
Sed ego adolescentulus,	Or moi tout-jeune,
sicuti plerique,	comme la plupart *des jeunes gens*,
latus sum studio initio	je fus porté par goût d'abord
ad rempublicam,	vers les affaires-publiques,
ibique multa	et là beaucoup de choses
fuere advorsa mihi :	furent contraires à moi :
nam pro pudore,	car au lieu de la réserve,
pro abstinentia,	au lieu du désintéressement,
pro virtute,	au lieu du mérite,
audacia, largitio, avaritia	audace, largesse, cupidité
vigebant.	étaient-en-vigueur.
Et tametsi animus	Et quoique *mon* âme,
insolens malarum artium	non-faite aux mauvaises pratiques,
aspernabatur ea,	rejetât-avec-dédain ces *vices*,
tamen ætas imbecilla,	pourtant *mon* âge faible,
corrupta ambitione,	séduit par l'ambition,
tenebatur inter tanta vitia;	était retenu au milieu de si-grands vices ;

quorum malis moribus dissentirem, nihilominus honoris cupido eadem, quæ ceteros, fama atque invidia vexabat[1].

IV. Igitur ubi animus ex multis miseriis atque periculis requievit, et mihi reliquam ætatem a republica procul habendam decrevi, non fuit consilium secordia[2] atque desidia bonum otium conterere; neque vero agrum colendo aut venando, servilibus[3] officiis intentum, ætatem agere; sed a quo incepto studio me ambitio mala detinuerat, eodem regressus, statui res gestas populi Romani carptim, ut quæque memoria digna videbantur, perscribere; eo magis quod mihi a spe, metu, partibus reipublicæ, animus liber erat. Igitur de Catilinæ conjuratione, quam verissume potero, paucis absolvam : nam id facinus in primis ego memorabile existumo sceleris atque periculi novitate. De cujus hominis moribus pauca prius explananda sunt, quam initium narrandi faciam.

de vices; et tout en condamnant la corruption des autres, comme eux avide d'honneurs, comme eux aussi j'étais déchiré par la médisance et l'envie.

IV. Lorsqu'enfin, après bien des tourments et bien des épreuves, mon âme eut retrouvé quelque calme; lorsque j'eus arrêté de passer le reste de mes jours loin des affaires, je ne songeai point à user dans l'indolence et l'oisiveté de précieux loisirs; pas davantage à cultiver la terre ou à chasser, enchaînant ma vie à de serviles devoirs; mais revenant à des travaux autrefois commencés et dont une funeste ambition m'avait tenu éloigné, je résolus de choisir dans l'histoire du peuple romain les faits qui me semblaient les plus dignes de mémoire, pour les traiter à fond; d'autant plus que mon esprit était libre de toute espérance, de toute crainte, de tout esprit de parti. Je retracerai donc brièvement, mais complétement et avec toute la vérité possible, la conjuration de Catilina, l'un des faits les plus mémorables, à mon avis, par la nouveauté du crime comme par celle du péril. Quelques mots d'abord sur le caractère de cet homme, avant d'entrer dans le récit.

ac, quum dissentirem	et, quoique je fusse éloigné-d'inclination
malis moribus reliquorum,	des mauvaises mœurs des autres,
nihilominus	néanmoins
eadem cupido honoris	le même désir d'honneurs
vexabat me	me tourmentait
fama atque invidia,	par les propos *mauvais* et par l'envie,
quæ ceteros.	lequel *tourmentait aussi* les autres.
IV. Igitur	IV. Donc
ubi animus requievit	dès que *mon* âme se reposa
ex multis miseriis	au sortir de beaucoup de tourments
atque periculis,	et d'épreuves,
et decrevi reliquam ætatem	et *que* je résolus le reste de la vie
habendam mihi	devoir être passé par moi
procul a republica,	loin des affaires-publiques,
consilium non fuit	*mon* intention ne fut pas
conterere bonum otium	d'user un précieux loisir
secordia atque desidia;	dans l'apathie et la paresse ;
neque vero agere ætatem	ni vraiment de passer *ma* vie
colendo agrum,	en cultivant un champ,
aut venando,	ou en chassant,
intentum	appliqué
officiis servilibus ;	à des fonctions serviles ;
sed regressus eodem,	mais étant revenu là-même (à ce travail)
a quo studio incepto	duquel travail commencé
ambitio mala	une ambition funeste
detinuerat me,	m'avait tenu-éloigné,
statui perscribere	je résolus d'écrire-en-détail
res gestas populi Romani,	les choses faites (les actes) du peuple ro-
carptim,	par-extraits, [main,
ut quæque videbantur	selon que chaque *fait me* semblait
digna memoria;	digne de mémoire;
eo magis	d'autant plus
quod animus erat mihi	que l'esprit était à moi
liber a spe, metu,	affranchi d'espérance, de crainte,
partibus reipublicæ.	des partis de la république.
Igitur absolvam paucis	Donc je traiterai-à-fond en peu de *mots*
de conjuratione Catilinæ,	de la conjuration de Catilina, [rai :
quam verissume potero :	le plus avec-vérité (exactitude) que je pour-
nam ego existumo	car moi j'estime
id facinus	ce fait
memorabile in primis,	mémorable en première *ligne*,
novitate sceleris	par la nouveauté du crime
atque periculi.	et du péril.
De moribus cujus hominis	Sur les mœurs duquel homme
pauca sunt explananda	quelques *détails* sont à-expliquer
priusquam faciam initium	avant que je fasse le commencement (que
narrandi.	de raconter [je commence)

V. Lucius Catilina, nobili genere natus[1], fuit magna vi et animi et corporis, sed ingenio malo pravoque. Huic ab adolescentia[2] bella intestina, cædes, rapinæ[3], discordia civilis, grata fuere; ibique juventutem suam exercuit. Corpus patiens inediæ, vigiliæ, algoris, supra quam cuiquam credibile est; animus audax, subdolus, varius, cujuslibet rei simulator ac dissimulator[4], alieni appetens, sui profusus, ardens in cupiditatibus; satis loquentiæ, sapientiæ parum. Vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat. Hunc post dominationem Lucii Sullæ lubido maxuma invaserat reipublicæ capiundæ; neque id quibus modis assequeretur, dum sibi regnum pararet, quidquam pensi habebat. Agitabatur magis magisque in dies animus ferox inopia rei familiaris et conscientia scelerum; quæ utraque his artibus auxerat, quas supra memoravi. Incitabant præterea corrupti civitatis mores,

V. Lucius Catilina, issu d'une famille noble, était d'une grande vigueur d'âme et de corps, mais d'un naturel méchant et dépravé. Dès sa jeunesse les guerres intestines, les meurtres, les rapines, la discorde civile, eurent pour lui des charmes, et ce furent là les exercices de son âge mûr. Robuste de corps, il supportait la faim, les veilles, le froid, avec une incroyable facilité; au moral, il était audacieux, rusé, plein de souplesse, habile à tout feindre comme à tout dissimuler, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, ardent dans ses passions; il avait la parole assez facile, mais peu de jugement. Rien d'excessif, rien d'incroyable, rien d'inaccessible, où ne tendît constamment cette âme insatiable. Depuis la domination de Lucius Sylla, il était possédé du plus violent désir de s'emparer du pouvoir suprême; et quant aux moyens d'y parvenir, pourvu qu'il se fît souverain, il n'avait point de scrupules. De jour en jour la farouche violence de sa nature s'aigrissait davantage par le dépérissement de son patrimoine et par les remords de sa conscience, double fléau cruellement développé par les habitudes que je viens de signaler; il était excité d'ailleurs par la corruption des mœurs publiques, que

V. Lucius Catilina,
natus genere nobili,
fuit magna vi
et animi et corporis,
sed ingenio malo pravoque.
Huic ab adolescentia
bella intestina, cædes,
rapinæ, discordia civilis,
fuere grata ;
ibique exercuit
suam juventutem.
Corpus patiens inediæ,
vigiliæ, algoris,
supra quam est credibile
cuiquam ;
animus audax,
subdolus, varius,
simulator
ac dissimulator
rei cujuslibet,
appetens alieni,
profusus sui,
ardens in cupiditatibus ;
satis loquentiæ,
parum sapientiæ.
Animus vastus [rata,
semper cupiebat immode-
incredibilia, nimis alta.
Post dominationem
Lucii Sullæ,
maxuma lubido
capiundæ reipublicæ
invaserat hunc,
neque habebat quidquam
quibus modis [pensi
assequeretur id,
dum sibi pararet regnum.
Animus ferox agitabatur
magis magisque
in dies
inopia rei familiaris
et conscientia scelerum ;
quæ utraque auxerat
his artibus,
quas memoravi supra ;
præterea mores corrupti
civitatis

V. Lucius Catilina,
né d'une race noble,
fut d'une grande force
et d'esprit et de corps,
mais d'un caractère méchant et dépravé.
A lui dès *son* adolescence
les guerres intestines, les meurtres,
les rapines, la discorde civile,
furent choses agréables ;
et *c'est* là *qu*'il exerça
son âge-mûr.
Son corps *était* dur à la diète,
à la veille, au froid,
plus qu'il *n*'est croyable
à qui que ce soit ;
son esprit *était* audacieux,
rusé, souple,
habile-à-la-feinte
et habile-à-la-dissimulation
d'une chose quelconque,
avide du *bien* d'-autrui,
prodigue du sien,
ardent dans *ses* désirs ;
assez de facilité-d'élocution,
peu de jugement *était à lui.*
Son âme vaste (insatiable),
toujours aspirait-à des *buts* démesurés,
incroyables, trop haut-placés.
Depuis la domination
de Lucius Sylla,
une immense passion
de saisir l'administration-publique
s'était emparée de lui,
et il n'avait rien de pesé (aucun scrupule)
quant à savoir par quels moyens
il atteindrait ce *but*,
pourvu qu'il se procurât la royauté.
Cette âme farouche était agitée
plus et plus (de plus en plus)
de jour en jour
par le manque de bien de-famille
et par le remords de *ses* crimes ;
lesquels deux *maux* il avait accrus
par ces procédés,
que j'ai rappelés ci-dessus ;
outre-cela les mœurs corrompues
de la cité (des citoyens)

quos pessuma ac diversa inter se mala, luxuria atque avaritia[1], vexabant. Res ipsa hortari videtur, quoniam de moribus civitatis tempus admonuit, supra repetere, ac paucis instituta[2] majorum domi militiæque, quomodo rempublicam habuerint, quantamque reliquerint, utque, paulatim immutata, ex pulcherruma pessuma ac flagitiosissuma facta sit, disserere.

VI. Urbem Romam, sicuti ego accepi, condidere atque habuere initio Trojani, qui, Ænea duce[3] profugi, sedibus incertis vagabantur; cumque his Aborigines[4], genus hominum agreste, sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum. Hi postquam in una mœnia convenere, dispari genere, dissimili lingua, alius alio more viventes, incredibile memoratu est quam facile coaluerint. Sed postquam res eorum civibus, moribus, agris aucta, satis prospera satisque pollens videbatur, sicuti pleraque

travaillaient incessamment deux vices opposés, mais également funestes, la prodigalité et la cupidité. Et ici, puisque l'occasion m'a amené à parler des mœurs publiques, mon sujet même semble m'inviter à reprendre de plus haut, à exposer en peu de mots les principes qui guidèrent nos ancêtres soit en paix soit en guerre, à faire voir ce que fut la République entre leurs mains, combien ils la laissèrent florissante, et comment, dégénérant peu à peu, elle est tombée d'un tel degré de splendeur à un tel degré d'abaissement et de honte.

VI. La ville de Rome, d'après les documents qui me sont parvenus, fut fondée et occupée d'abord par des Troyens, qui, fugitifs sous la conduite d'Énée, erraient çà et là sans demeures fixes; et avec eux par les Aborigènes, race sauvage, sans lois, sans gouvernement, libre et indépendante. A peine se trouvèrent-ils réunis dans une même enceinte, que malgré la disparité des races, malgré la différence des langues et la diversité des usages, ils se fondirent en une seule nation avec une incroyable facilité. Mais quand le nouvel État devenu plus important par le nombre des citoyens, par les progrès de la civilisation, par l'extension du territoire, parut assez prospère et assez florissant, comme il arrive en général parmi les mortels

incitabant,	*l'*excitaient *encore*,
quos mala pessuma	lesquelles *mœurs* des vices détestables
ac diversa inter se,	et opposés entre eux,
luxuria atque avaritia,	la prodigalité et la cupidité,
vexabant.	tourmentaient-incessamment.
Res ipsa videtur hortari,	Le sujet même semble *m'*exhorter,
quoniam tempus admonuit	puisque l'occasion *m'*a fait-souvenir
de moribus civitatis,	des mœurs de la cité,
repetere supra,	à reprendre plus-haut,
ac disserere paucis	et à exposer en peu de *mots*
instituta majorum	les principes de *nos* ancêtres
domi militiæque,	à l'intérieur et en guerre,
quo modo	de quelle manière
habuerint rempublicam,	ils administrèrent la chose-publique,
quantamque reliquerint,	et combien-grande ils *la* laissèrent,
utque paulatim immutata	et comme peu-à-peu changée
facta sit ex pulcherruma	elle fut faite de très-belle
pessuma	très-mauvaise
ac flagitiosissuma.	et très-honteuse.
VI. Trojani,	VI. Des Troyens ,
qui, profugi, Ænea duce,	qui, fugitifs, Enée *étant leur* chef,
vagabantur	erraient-çà-et-là
sedibus incertis,	dans des lieux-de-séjour incertains,
condidere,	fondèrent,
sicuti ego accepi ,	comme moi je *l'*ai appris,
atque habuere initio	et possédèrent d'abord
urbem Romam ;	la ville *de* Rome ;
cumque his Aborigines,	et avec eux les Aborigènes ,
genus hominum agreste,	race d'hommes sauvage,
sine legibus, sine imperio,	sans lois, sans gouvernement,
liberum atque solutum.	libre et sans-frein.
Postquam hi	Après que ces *hommes*
convenere in una mœnia,	furent réunis dans de mêmes murs,
genere dispari,	*quoique* de race différente,
lingua dissimili,	de langue dissemblable,
viventes	*et* vivant [çon différente),
alius alio more,	un autre d'autre façon (chacun d'une fa-
est incredibile memoratu	il est incroyable à être rappelé
quam facile	combien aisément
coaluerint.	ils se fondirent *en une seule nation.*
Sed postquam res eorum,	Mais quand leur puissance,
aucta civibus,	accrue de citoyens,
moribus, agris,	de mœurs *polies,* de terres,
videbatur satis prospera	semblait *déjà* assez prospère
satisque pollens,	et assez florissante,
sicuti habentur	comme se passent
pleraque mortalium,	la plupart des choses des mortels,

mortalium habentur, invidia ex opulentia orta est. Igitur reges populique finitumi bello tentare; pauci ex amicis auxilio esse: nam ceteri metu percussi a periculis aberant. At Romani, domi militiæque intenti, festinare, parare, alius alium hortari, hostibus obviam ire, libertatem, patriam parentesque armis tegere; post, ubi pericula virtute propulerant, sociis atque amicis auxilia portabant[1], magisque dandis quam accipiundis beneficiis amicitias parabant. Imperium legitimum, nomen imperii regium habebant; delecti, quibus corpus annis infirmum, ingenium sapientia validum erat, reipublicæ consultabant: hi vel ætate, vel curæ similitudine, Patres appellabantur. Post, ubi regium imperium, quod initio conservandæ libertatis atque augendæ reipublicæ fuerat, in superbiam dominationemque[2] convertit, immutato more, annua imperia binosque imperatores[3] sibi fecere: eo modo minume posse putabant per licentiam insolescere animum humanum.

l'envie naquit de l'opulence. Les rois et les peuples voisins essayèrent contre eux leurs armes: un petit nombre de peuplades amies leur vinrent en aide ; les autres, frappées d'épouvante, se tenaient loin du danger. Cependant les Romains, actifs en paix comme en guerre, de s'agiter, de se préparer, de s'exhorter les uns les autres, de courir au devant des ennemis, de couvrir de leurs armes leur liberté, leur patrie, leurs parents ; puis, dès que par leur valeur ils avaient repoussé le péril, ils portaient des secours à leurs alliés et à leurs amis, et se ménageaient des amitiés nouvelles en se montrant plus empressés à rendre des services qu'à en recevoir. Ils avaient un gouvernement fondé sur des lois, un chef revêtu du titre de roi. Des hommes d'élite, dont le corps était affaibli par les ans, mais dont l'esprit était fortifié par l'expérience, veillaient aux intérêts généraux : ces hommes, à raison soit de leur âge, soit de leurs soins tout paternels, recevaient le nom de Pères. Plus tard, lorsque l'autorité royale, instituée pour la conservation de la liberté et le développement de la prospérité publique, eut dégénéré en orgueil et en despotisme, la forme du gouvernement changea : le pouvoir devint annuel, et l'on se donna deux chefs à la fois. On espérait ainsi, en limitant l'autorité, rendre impossibles au cœur humain de trop insolents écarts.

invidia	l'envie
orta est ex opulentia.	naquit de l'opulence.
Igitur reges	Donc les rois
populique finitumi	et les peuples limitrophes
tentare bello,	de *les* essayer par la guerre,
pauci ex amicis	peu de *leurs* amis
esse auxilio :	d'être à secours *à eux :*
nam ceteri percussi metu	car les autres frappés d'effroi
aberant longe a periculis.	étaient-absents (se tenaient loin des dangers.
At Romani,	D'autre part les Romains,
intenti domi militiæque,	actifs à l'intérieur et en guerre,
festinare, parare,	de s'empresser, de se préparer.
hortari alius alium,	de *s'*exhorter l'un l'autre,
ire obviam hostibus,	d'aller au devant des ennemis,
tegere armis libertatem,	de protéger par les armes *leur* liberté,
patriam parentesque ;	*leur* patrie et *leurs* parents ;
post, ubi virtute	puis, dès que par *leur* courage
propulerant pericula,	ils avaient repoussé les périls,
portabant auxilia	ils portaient secours
sociis atque amicis,	à *leurs* alliés et à *leurs* amis,
parabantque amicitias	et acquéraient des amitiés *nouvelles*
magis dandis beneficiis	plus en conférant des bienfaits
quam accipiundis.	qu'en *en* recevant *des autres.*
Habebant	Ils avaient *à leur tête*
imperium legitimum,	un pouvoir réglé-par-la-loi,
nomen imperii regium ;	et *pour* nom de *ce* pouvoir *un nom* royal,
delecti, quibus corpus	des *hommes* choisis, à qui le corps
erat infirmum annis,	était affaibli par les ans,
ingenium	*mais* l'esprit
validum sapientia,	fort par la sagesse,
consultabant reipublicæ :	avisaient aux intérêts-publics :
hi vel ætate,	ceux-ci soit par l'âge,
vel similitudine curæ,	soit par l'analogie de *leur* administration,
appellabantur Patres.	étaient appelés Pères.
Post, ubi imperium regium,	Ensuite, dès que le pouvoir royal,
quod initio fuerat	qui à l'origine avait été *le moyen*
conservandæ libertatis	de conserver la liberté
atque augendæ reipublicæ,	et de développer la prospérité-publique,
convertit in superbiam	tourna en orgueil
dominationemque,	et en despotisme,
more immutato,	la coutume ayant été changée,
sibi fecere imperia annua	ils se firent (créèrent) des pouvoirs annuels
imperatoresque binos :	et des gouvernants deux-par-deux :
eo modo putabant	par ce moyen ils pensaient
animum humanum	l'esprit humain
posse minume per licentiam	*ne* pouvoir nullement par abus-d'autorité
insolescere.	sortir-des-bornes-ordinaires.

VII. Sed ea tempestate cœpere se quisque extollere, magisque ingenium in promptu habere. Nam regibus boni quam mali suspectiores sunt, semperque his aliena virtus formidolosa est; sed civitas, incredibile memoratu est, adepta [1] libertate, quantum brevi [2] creverit : tanta cupido gloriæ incesserat! Jam primum juventus simul laboris ac belli patiens erat, in castris usu militiam discebat; magisque in decoris armis et militaribus equis, quam in scortis atque conviviis, lubidinem habebant. Igitur talibus viris non labos [3] insolitus, non locus ullus asper aut arduus erat, non armatus hostis formidolosus : virtus omnia domuerat. Sed gloriæ maxumum certamen inter ipsos erat : sic quisque hostem ferire, murum ascendere, conspici, dum tale facinus faceret, properabat; eas divitias, eam bonam famam magnamque nobilitatem putabant; laudis avidi, pecuniæ liberales erant; gloriam ingentem, divitias ho-

VII. Cependant vers cette époque chacun commença à relever la tête et à produire plus volontiers au dehors les ressources de son génie C'est qu'en effet les gens estimables sont plus suspects aux rois que les gens sans valeur, et que le mérite d'autrui leur fait toujours ombrage; mais une fois la liberté conquise, on ne saurait croire quels progrès firent en peu de temps les citoyens : à tel point la passion de la gloire s'était emparée de toutes les âmes! Et d'abord les jeunes Romains supportaient à la fois fatigues et combats, se formaient à la milice au milieu des camps par la pratique même, et se passionnaient plus pour de belles armes et des chevaux bien dressés que pour des courtisanes ou des festins. Aussi n'était-il pour de tels hommes ni travail extraordinaire, ni terrain rude ou escarpé, ni ennemi redoutable sous les armes : d'avance, leur valeur avait tout dompté. D'ailleurs il existait entre eux une immense rivalité de gloire : c'était à qui frapperait un ennemi, escaladerait un mur, se ferait remarquer dans l'accomplissement d'un tel exploit; là ils plaçaient la vraie richesse, la bonne renommée, la noblesse par excel lence; avides de louanges, ils donnaient l'argent avec libéralité;

VII. Sed ea tempestate	VII. Mais à cette époque
cœpere quisque se extollere,	on commença chacun à s'élever,
et habere ingenium	et à avoir *son* talent
magis in promptu :	plus en montre :
nam boni sunt regibus	car les *gens* de-mérite sont pour les rois
suspectiores quam mali,	plus suspects que les *gens* sans-valeur,
hisque virtus aliena	et à eux le mérite d'-autrui
est semper formidolosa ;	est toujours formidable ;
sed est incredibile	mais il est incroyable
memoratu	à être rappelé
quantum civitas	combien la cité (la valeur des citoyens)
creverit brevi,	grandit en-peu-de-temps,
libertate adepta :	la liberté *une fois* acquise :
tanta cupido gloriæ	un si-grand désir de gloire
incesserat !	s'était emparé *de tous !*
Jam primum juventus	Et d'abord la jeunesse
erat patiens laboris	était dure à la fatigue
ac simul belli,	et en même temps à la guerre,
discebat militiam	elle apprenait le service
usu in castris,	par la pratique dans les camps,
habebantque lubidinem	et ils (les jeunes gens) avaient *leur* passion
magis in armis decoris	plus dans des armes belles
et equis militaribus,	et des chevaux bien-dressés-à-la-guerre,
quam in scortis	que dans des prostituées
atque conviviis.	et des festins.
Igitur talibus viris	Aussi pour de tels hommes
non ullus labor	ni aucune fatigue
erat insolitus,	n'était inaccoutumée,
non locus asper aut arduus,	ni *aucun* lieu raboteux ou roide-à-gravir,
non hostis armatus	ni *aucun* ennemi armé
formidolosus :	redoutable :
virtus domuerat omnia.	*leur* valeur avait dompté tout.
Sed maxumum certamen	Mais une très-grande rivalité
gloriæ	de gloire
erat inter ipsos :	était entre eux-mêmes :
sic quisque properabat	ainsi chacun avait-hâte
ferire hostem,	de frapper un ennemi,
ascendere murum,	d'escalader un mur,
conspici,	d'être remarqué,
dum faceret tale facinus ;	tandis qu'il ferait un tel acte ;
putabant eas	ils pensaient celles-là
divitias,	*être* les *vraies* richesses,
eam bonam famam	celle-là la bonne renommée
magnamque nobilitatem ;	et la grande noblesse ;
erant avidi laudis,	ils étaient avides de louange,
liberales pecuniæ ;	généreux d'argent;
volebant	ils voulaient

nestas[1] volebant. Memorare possem quibus in locis maxumas hostium copias populus Romanus parva manu fuderit, quas urbes natura munitas pugnando ceperit, ni ea res longius nos ab incepto traheret.

VIII. Sed profecto fortuna in omni re dominatur : ea res cunctas, ex lubidine magis quam ex vero, celebrat obscuratque. Atheniensium res gestæ, sicuti ego æstumo, satis amplæ magnificæque fuere, verum aliquanto minores tamen quam fama feruntur. Sed quia provenere[2] ibi scriptorum magna ingenia, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maxumis celebrantur : ita eorum qui ea fecere virtus tanta habetur, quantum verbis ea potuere extollere præclara ingenia. At populo Romano nunquam ea copia fuit, quia prudentissumus quisque negotiosus[3] maxume erat : ingenium nemo sine corpore exercebat; optumus quisque facere quam dicere, sua ab aliis benefacta laudari quam ipse aliorum narrare malebat.

insatiables de gloire, ils se contentaient d'une honnête aisance. Je pourrais rappeler les lieux où le peuple romain, avec une poignée de soldats, mit en déroute des armées considérables d'ennemis, les villes fortifiées par la nature qu'il emporta d'assaut; mais ce récit m'entraînerait trop loin de mon sujet.

VIII. Il faut bien le reconnaître pourtant, la fortune étend son empire sur toutes choses : c'est elle qui partout, au gré de son caprice et en dépit du vrai, donne la célébrité ou l'obscurité. Les actions des Athéniens, j'en suis convaincu, sans manquer ni de grandeur ni de magnificence, n'eurent pas tout l'éclat dont la renommée les entoure : mais parce que l'Attique fut féconde en écrivains d'un grand talent, les exploits des Athéniens sont célébrés par tout l'univers comme autant de prodiges : le mérite de ceux qui les ont accomplis se mesure à la hauteur des expressions par lesquelles d'illustres génies ont su les grandir. Le peuple romain, au contraire, n'eut jamais cet avantage, parce que les plus intelligents y furent aussi les plus agissants; nul n'y exerçait l'esprit sans le corps; les citoyens les plus éminents aimaient mieux faire que dire, voir louer par d'autres leurs propres exploits que raconter eux-mêmes ceux des autres.

gloriam ingentem,	une gloire immense,
divitias honestas.	des richesses honnêtes (suffisantes).
Possem memorare	Je pourrais rappeler
in quibus locis	dans quels endroits
populus Romanus	le peuple romain
fuderit parva manu	défit avec une petite troupe
maxumas copias hostium,	de très-grandes quantités d'ennemis,
quas urbes munitas natura	quelles villes fortifiées par la nature
ceperit pugnando,	il prit en combattant, [entraîner
ni ea res traheret nos	si cette chose (ce récit) ne devait nous
longius ab incepto. [tuna	trop loin de *notre* entreprise.
VIII. Sed profecto for-	VIII. Mais assurément la fortune
dominatur in omni re :	domine en toute chose :
ea celebrat obscuratque	*c'est* elle *qui* illustre et obscurcit
cunctas res,	toutes choses,
magis ex lubidine	plus d'après *son* caprice
quam ex vero.	que d'après le réel.
Res gestæ Atheniensium,	Les actions accomplies des Athéniens,
sicuti ego æstumo,	comme moi je présume,
fuere satis amplæ	furent assez grandes
magnificæque,	et *assez* magnifiques,
verumtamen	mais-vraiment-toutefois
aliquanto minores	quelque peu moindres [mée;
quam feruntur fama;	qu'elles *ne* sont rapportées par la renom-
sed quia	mais parce que
magna ingenia scriptorum	de grands génies d'écrivains
provenere ibi,	se produisirent là,
facta Atheniensium	les faits des Athéniens
celebrantur pro maxumis	sont célébrés pour très-grands
per orbem terrarum :	par *tout* le globe des terres :
ita virtus eorum	ainsi la valeur de ceux
qui fecere ea	qui firent ces *actions*
habetur tanta,	est tenue *pour* aussi-grande,
quantum præclara ingenia	que d'illustres génies
potuere extollere ea verbis.	purent exalter elles par l'expression.
At ea copia fuit nunquam	Mais cet avantage *ne* fut jamais
populo Romano,	au peuple romain,
quia	parce que
quisque prudentissumus	tout *citoyen* le plus intelligent
erat maxume negotiosus;	était *aussi* le plus agissant;
nemo exercebat ingenium	nul n'exerçait l'esprit
sine corpore;	sans le corps;
quisque optumus	tout *citoyen* le meilleur
malebat facere quam dicere,	aimait-mieux faire que dire,
sua benefacta	*aimait mieux* ses belles-actions
laudari ab aliis,	être louées par d'autres,
quam narrare ipse aliorum.	que raconter lui-même *celles* des autres.

IX. Igitur domi militiæque boni mores colebantur: concordia maxuma, minuma avaritia [1] erat; jus bonumque apud eos non legibus magis quam natura [2] valebat; jurgia, discordias, simultates, cum hostibus [3] exercebant; cives cum civibus de virtute certabant; in suppliciis [4] Deorum magnifici, domi parci, in amicis [5] fideles erant. Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat, æquitate, seque remque publicam curabant. Quarum rerum ego maxuma documenta hæc habeo: quod in bello sæpius vindicatum est in eos qui contra imperium in hostem púgnaverant, quique tardius revocati prœlio excesserant, quam qui signa relinquere aut pulsi loco cedere ausi erant; in pace vero, quod beneficiis magis quam metu imperium agitabant, et, accepta injuria, ignoscere quam persequi malebant.

X. Sed ubi labore atque justitia respublica crevit, reges magni

IX. Aussi les Romains, en paix comme en guerre, s'adonnaient-ils aux pratiques les plus louables : l'union était parfaite entre tous, la cupidité inconnue, la justice et la probité garanties moins encore par les lois que par la disposition naturelle de chacun : querelles, discordes, rancunes, tout cela se réservait pour l'ennemi; de citoyen à citoyen, pas d'autre rivalité que celle du mérite : ils étaient magnifiques dans le culte des Dieux, économes dans leur intérieur, fidèles dans leurs amitiés. Intrépidité à la guerre, esprit d'égalité et d'équité dès qu'avait reparu la paix, tels étaient les deux moyens par lesquels ils assuraient et leur propre grandeur et celle de l'Etat. Et pour mon compte j'en trouve la preuve évidente dans ce double fait, qu'à la guerre il y eut plus de soldats punis pour avoir combattu malgré la défense des chefs, ou pour s'être retirés trop lentement du combat, le signal de la retraite une fois donné, que pour avoir osé quitter le drapeau, ou abandonner leur poste devant l'ennemi qui les pressait; que d'autre part, pendant la paix, ils exerçaient leur domination plus par des bienfaits que par la terreur, et, s'ils avaient reçu quelque injure, aimaient mieux la pardonner que d'en poursuivre les auteurs.

X. Mais quand la République eut grandi par l'activité et la jus-

IX. Igitur	IX. Donc
boni mores colebantur	les bonnes mœurs étaient cultivées
domi militiæque :	à l'intérieur et en guerre :
concordia erat maxuma,	la concorde était très-grande,
avaritia minuma :	la cupidité très-petite :
jus bonumque	le droit et le bien
valebat apud eos	avait-force chez eux
non magis legibus	non plus (moins encore) par les lois
quam natura ;	que par la disposition-naturelle *des âmes*,
exercebant cum hostibus	ils entretenaient avec les ennemis
jurgia, discordias,	querelles, discordes,
simultates ;	rancunes ;
cives cum civibus	citoyens avec citoyens
certabant de virtute ;	*ne* luttaient *que* de vertu ;
erant magnifici	ils étaient magnifiques
in suppliciis Deorum,	dans le culte des Dieux,
parci domi,	économes à la maison,
fideles in amicis.	fidèles à l'égard de *leurs* amis.
His duabus artibus,	Par ces deux moyens,
audacia in bello,	par l'intrépidité à la guerre,
æquitate	par l'équité
ubi pax evenerat,	dès que la paix était survenue,
curabant seque	ils gouvernaient et eux-mêmes
remque publicam.	et la chose publique.
Quarum rerum	Desquelles choses
ego habeo maxuma	moi je tiens *pour* très-grandes
hæc documenta :	ces preuves-ci :
quod in bello	que dans la guerre
vindicatum est sæpius	on sévit plus souvent
in eos qui pugnaverant	contre ceux qui avaient combattu
in hostem contra imperium,	contre un ennemi malgré l'ordre *donné*,
quique, revocati,	et qui, rappelés,
excesserant prœlio tardius,	étaient sortis du combat trop lentement,
quam qui ausi erant	que *contre ceux* qui avaient osé
relinquere signa	abandonner *leurs* drapeaux
aut pulsi cedere loco ;	ou repoussés s'éloigner de *leur* poste,
quod vero in pace	que d'autre part dans la paix
agitabant imperium	ils exerçaient le pouvoir
magis beneficiis	plus par les bienfaits
quam metu,	que par la terreur,
et, injuria accepta,	et, une injure étant reçue,
malebant ignoscere	aimaient-mieux pardonner
quam persequi.	que poursuivre.
X. Sed ubi	X. Mais dès que
respublica crevit	la chose publique eut grandi
labore atque justitia,	par le travail et la justice,
reges magni	*que* des rois puissants

bello domiti, nationes feræ et populi ingentes vi subacti, Carthago, æmula imperii Romani, ab stirpe interiit, cuncta maria terræque patebant, sævire fortuna ac miscere omnia cœpit. Qui labores, pericula, dubias atque asperas res facile toleraverant, iis otium, divitiæ, optandæ aliis, oneri miseriæque fuere. Igitur primo pecuniæ, deinde imperii[1] cupido crevit: ea quasi materies omnium malorum fuere. Namque avaritia fidem, probitatem, ceterasque artes bonas subvertit; pro his superbiam, crudelitatem, Deos neglegere[2], omnia venalia habere edocuit: ambitio multos mortales falsos fieri subegit; aliud clausum in pectore, aliud in lingua promptum habere; amicitias inimicitiasque non ex re, sed ex commodo, æstumare[3]; magisque vultum quam ingenium bonum habere. Hæc primo paulatim crescere, interdum vindicari: post, ubi contagio quasi pes-

tice, quand elle eut dompté par ses armes des rois puissants, soumis par la force des nations belliqueuses et des peuples considérables, ruiné de fond en comble Carthage, la rivale de sa puissance, quand elle se fut ouvert toutes les mers et toutes les terres, la fortune commença à sévir et à tout bouleverser. Ces hommes qui avaient supporté facilement les travaux, les périls, les incertitudes et les rigueurs du sort, plièrent et succombèrent sous le poids de l'oisiveté et de l'opulence, désirables pour tant d'autres. L'amour de l'argent d'abord, du pouvoir ensuite, se développa en eux : ce fut là comme la source de tous les maux. La cupidité en effet ruina la bonne foi, la probité, et toutes les autres vertus; à leur place elle mit l'orgueil, la cruauté, le mépris des Dieux, et apprit à tout considérer comme vénal : l'ambition de son côté força bon nombre de mortels à se faire hypocrites; à avoir une pensée dans le cœur, une autre sur les lèvres; à juger des amitiés et des inimitiés, non d'après la réalité, mais d'après l'intérêt; à porter l'honnêteté plutôt sur le visage qu'au fond de l'âme. Ces vices d'abord ne crûrent que lentement, et furent parfois réprimés; puis quand la contagion semblable à une peste, eut tout envahi,

domiti bello,	*eurent été* domptés par la guerre,
nationes feræ	*que* des nations farouches
et populi ingentes	et des peuples considérables
subacti vi,	*eurent été* soumis par la force,
Carthago,	*que* Carthage,
æmula imperii Romani,	la rivale de l'empire romain, [ble),
interiit ab stirpe,	eut péri depuis *sa* racine (de fond en com-
cuncta maria terræque	*que* toutes mers et *toutes* terres
patebant,	étaient (furent)-ouvertes *aux Romains,*
fortuna cœpit sævire	la fortune commença à sévir
ac miscere omnia.	et à bouleverser tout.
Qui toleraverant facile	*Ceux* qui avaient supporté aisément
labores, pericula,	fatigues, dangers,
res dubias atque asperas,	circonstances douteuses et difficiles,
iis otium, divitiæ,	à eux le repos, les richesses,
optandæ aliis,	désirables pour d'autres,
fuere oneri miseriæque.	furent à fardeau et à misère.
Igitur cupido crevit	Donc le désir se développa
primo pecuniæ,	d'abord de l'argent,
deinde imperii :	puis du pouvoir :
ea fuere quasi materies	ces *deux désirs* furent comme la source
omnium malorum.	de tous les maux.
Namque avaritia [tem,	Car la cupidité
subvertit fidem, probita-	mina la bonne-foi, la probité,
ceterasque artes bonas ;	et toutes-les-autres pratiques vertueuses ;
pro his edocuit superbiam,	au lieu d'elles elle enseigna l'orgueil,
crudelitatem,	la cruauté,
neglegere Deos,	*elle enseigna* à négliger les Dieux,
habere omnia venalia :	à tenir tout *pour* vénal :
ambitio	l'ambition *de son côté*
subegit multos mortales	força beaucoup de mortels
fieri falsos ;	à devenir faux ;
habere aliud	à avoir un autre *sentiment*
clausum in pectore,	enfermé dans le cœur,
aliud promptum in lingua ;	un autre exposé sur la langue ;
æstumare amicitias	à apprécier amitiés
inimicitiasque,	et inimitiés,
non ex re,	non d'après la réalité *de ces sentiments,*
sed ex commodo ;	mais d'après l'utilité ;
habereque bonum vultum	et à avoir bon le visage
magis quam ingenium.	plus que le caractère.
Hæc primo	Ces *vices* d'abord
crescere paulatim,	de *ne* se développer *que* peu à peu,
interdum vindicari ;	parfois d'être réprimés ;
post, ubi contagio invasit	puis, quand la contagion eut envahi *tout*
quasi pestilentia,	comme une peste,
civitas immutata,	la cité (l'esprit général) *fut* changée,

tilentia invasit, civitas immutata; imperium ex justissumo atque optumo crudele intolerandumque factum.

XI. Sed primo magis ambitio quam avaritia animos hominum exercebat; quod tamen vitium propius virtutem erat. Nam gloriam, honorem, imperium, bonus et ignavus æque sibi exoptant: sed ille vera via nititur; huic quia bonæ artes desunt, dolis atque fallaciis contendit: avaritia pecuniæ studium habet, quam nemo sapiens concupivit; ea, quasi venenis malis imbuta, corpus animumque virilem effeminat; semper infinita, insatiabilis est; neque copia, neque inopia[1] minuitur. Sed postquam L. Sulla, armis recepta republica[2], ex bonis initiis malos eventus[3] habuit, rapere omnes, trahere; domum alius, alius agros cupere, neque modum neque modestiam victores habere; fœda crudeliaque in civibus facinora facere. Huc accedebat, quod L. Sulla

l'esprit public changea, et le pouvoir, si juste et si vertueux jusqu'alors, devint cruel, intolérable.

XI. D'abord pourtant, ce fut plutôt l'ambition que la cupidité qui travailla les esprits, et ce vice du moins ressemblait davantage à une vertu. Car la gloire, les honneurs, le pouvoir, sont également convoités et par l'homme de mérite et par l'homme sans valeur : seulement celui-là s'efforce d'y arriver par la voie légitime; celui-ci, à défaut de mérite, y tend par les intrigues et la fraude. La cupidité repose sur l'amour de l'argent, que jamais esprit sage ne désira : imbue en quelque sorte de venins pernicieux, elle énerve et le corps et l'âme la plus mâle; toujours infinie, toujours insatiable, elle ne diminue ni par l'abondance, ni par le dénûment. Or, quand L. Sylla, maître pour la seconde fois de la République par le sort des armes, eut démenti d'heureux débuts par des suites funestes, on ne vit plus que rapines et brigandages : l'un convoitait une maison, l'autre des terres; les vainqueurs ne connaissaient ni mesure ni modération; pas d'infamies, pas de cruautés qu'ils n'exerçassent à l'égard des citoyens. Ajoutez à cela que L. Sylla, pour s'attacher l'armée qu'il

imperium	la domination
factum crudele	*fut* faite (devint) cruelle
intolerandumque	et intolérable
ex justissumo	de très-juste
atque optumo.	et très-bonne.
XI. Sed primo ambitio	XI. Mais d'abord l'ambition
magis quam avaritia	plus que la cupidité
exercebat	travaillait
animos hominum ;	les cœurs des hommes ;
quod vitium tamen	lequel vice du moins
erat propius virtutem.	était plus près de la vertu.
Nam bonus et ignavus	Car l'habile et l'incapable
exoptant æque sibi	désirent également pour eux
gloriam, honorem,	gloire, honneurs,
imperium :	pouvoir :
sed ille nititur vera via ;	mais celui-là *y* tend par la vraie route ;
quia artes bonæ	comme les pratiques louables
desunt huic,	manquent à celui-ci,
contendit dolis	il *y* tend par ruses
atque fallaciis.	et par fourberies.
Avaritia	La cupidité
habet studium pecuniæ,	a *en soi* l'amour de l'argent,
quam nemo sapiens	que personne de sage
concupivit :	*ne* désira *jamais :*
ea, quasi imbuta	*c'est* elle *qui*, comme imbue
venenis malis,	de poisons funestes,
effeminat corpus	efféminе le corps
animumque virilem ;	et l'âme virile ;
est semper infinita,	elle est toujours illimitée,
insatiabilis ;	insatiable ;
minuitur neque copia,	elle *n*'est diminuée ni par l'affluence,
neque inopia.	ni par le dénûment.
Sed postquam Lucius Sulla,	Or depuis que Lucius Sylla,
republica	l'administration-publique
recepta armis,	étant reconquise par *ses* armes,
habuit malos eventus	eut de mauvaises suites (finit mal)
ex bonis initiis,	après de bons débuts,
omnes rapere, trahere ;	tous de ravir, d'entraîner ;
cupere alius domum,	de convoiter l'un une maison,
alius agros :	l'autre des terres ;
victores	les vainqueurs
habere neque modum	de *n*'avoir ni mesure
neque modestiam ;	ni modération ;
facere in civibus	de faire à l'égard des citoyens
facinora fœda crudeliaque.	des actes honteux et cruels.
Huc accedebat	Là (à cela) venait-s'ajouter
quod Lucius Sulla,	quo Lucius Sylla,

exercitum, quem in Asia ductaverat, quo sibi fidum faceret[1], contra morem majorum luxuriose nimisque liberaliter habuerat: loca amœna, voluptaria, facile in otio feroces militum animos molliverant: ibi primum insuevit exercitus populi Romani amare, potare; signa, tabulas pictas, vasa cælata mirari; ea privatim ac publice rapere; delubra Deorum spoliare; sacra profanaque omnia polluere. Igitur hi milites, postquam victoriam adepti sunt, nihil reliqui victis fecere: quippe secundæ res sapientium animos fatigant; ne[2] illi, corruptis moribus, victoriæ temperarent.

XII. Postquam divitiæ honori esse cœpere, et eas gloria, imperium, potentia sequebatur, hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria atque avaritia cum superbia invasere: rapere, consumere; sua parvi pendere, aliena cupere;

avait commandée en Asie, l'avait, au mépris de l'antique discipline, tenue dans une mollesse et avec une indulgence excessive. Ces lieux charmants, pleins de voluptés, avaient aisément amolli dans l'oisiveté les cœurs des plus fiers soldats : là, pour la première fois, une armée romaine s'habitua à faire l'amour, à boire, à admirer des statues, des peintures, des vases ciselés ; à en dépouiller et les particuliers et les cités ; à piller les temples ; à tout souiller, sans distinction du sacré et du profane. Aussi de pareils soldats, une fois victorieux, ne laissèrent-ils rien aux vaincus : et en vérité, quand la prospérité ébranle l'âme même du sage, comment des hommes de mœurs si corrompues se seraient-ils modérés dans la victoire?

XII. Du jour où les richesses commencèrent à être en honneur, et où elles donnèrent gloire, commandements et puissance, la vertu n'eut plus d'attraits, la pauvreté passa pour un opprobre, la probité fut suspecte de malveillance. Ainsi avec les richesses la prodigalité, la cupidité et l'orgueil s'emparèrent de la jeunesse : on ne vit plus que pillage et gaspillage; chacun, comptant pour rien ses propres biens, convoita ceux des autres; honneur, pudeur, lois divines et

quo faceret fidum sibi	pour qu'il rendît dévouée à lui même
exercitum	l'armée
quem ductaverat in Asia,	qu'il avait commandée en Asie,
habuerat luxuriose	*l'*avait tenue mollement
nimisque liberaliter,	et trop avec-indulgence,
contra morem majorum :	contre l'usage des ancêtres :
loca amœna . voluptaria,	*ces* lieux charmants , voluptueux ,
molliverant facile in otio	avaient amolli aisément dans l'oisiveté
animos feroces militum :	les âmes belliqueuses des soldats :
ibi primum	là pour-la-première-fois
exercitus populi Romani	une armée du peuple romain
insuevit amare, potare ;	s'habitua à faire-l'amour, à boire ;
mirari signa,	à admirer (désirer) des statues,
tabulas pictas, vasa cælata ;	des tableaux peints, des vases ciselés ;
rapere ea	à enlever ces *objets*
privatim	chez-les-particuliers
ac publice ;	et dans-les-monuments-publics ;
spoliare delubra Deorum ;	à dépouiller les temples des Dieux ;
polluere omnia	à souiller toutes choses
sacra profanaque.	sacrées et profanes.
Igitur hi milites, [riam,	Aussi ces soldats ,
postquam adepti sunt victo-	après qu'ils eurent obtenu la victoire,
fecere nihil reliqui	*ne* firent rien de reste (ne laissèrent rien)
victis :	aux vaincus :
quippe res secundæ	car les événements heureux
fatigant	fatiguent (ont une fâcheuse influence sur)
animos sapientium ;	les âmes *mêmes* des sages ; [pues,
ne illi , moribus corruptis,	loin que ceux-là, avec des mœurs corrom-
temperarent victoriæ.	pussent modérer *leur* victoire.
XII. Postquam divitiæ	XII. Après que les richesses
cœpere esse honori,	commencèrent à être à honneur,
et gloria,	et *que* gloire ,
imperium , potentia,	commandement, puissance,
sequebatur eas ,	suivaient elles (venaient à leur suite),
virtus cœpit hebescere,	la vertu commença à s'émousser,
paupertas haberi probro,	la pauvreté à être tenue à opprobre,
innocentia	l'intégrité
duci pro malivolentia.	à être prise pour malveillance.
Igitur ex divitiis	Donc par suite des richesses
luxuria atque avaritia	la prodigalité et la cupidité
cum superbia	avec l'orgueil
invasere juventutem :	envahirent la jeunesse :
rapere, consumere ;	*jeunes gens* de ravir, de gaspiller ;
pendere parvi sua,	d'estimer de peu de *prix* leurs *biens*,
cupere aliena ;	de convoiter *ceux* d'-autrui ;
habere pensi	de *n'*avoir de pesé (de ne considérer)
atque moderati nihil	et de mesuré (et de ne respecter) en rien

pudorem[1], pudicitiam, divina atque humana promiscua, nihil pensi atque moderati habere. Operæ pretium est, quum domos atque villas cognoveris[2] in urbium modum exædificatas, visere templa Deorum, quæ nostri majores, religiosissumi mortales, fecere. Verum illi delubra Deorum pietate, domos sua gloria decorabant, neque victis quidquam præter injuriæ licentiam eripiebant; at hi contra ignavissumi homines per summum scelus omnia ea sociis adimere, quæ fortissumi viri victores hostibus reliquerant: proinde quasi injuriam facere, id demum esset imperio uti.

XIII. Nam quid ea memorem quæ, nisi iis qui videre, nemini credibilia sunt, a privatis compluribus subversos montes, maria constructa[3] esse? Quibus mihi videntur ludibrio fuisse divitiæ: quippe, quas honeste habere licebat, abuti[4] per turpitudinem properabant. Sed lubido stupri, ganeæ, ceterique

humaines indistinctement, tout fut foulé aux pieds sans aucune retenue, sans aucune considération. Il est curieux, après avoir exploré ces palais et ces villas, constructions colossales qu'on prendrait pour des villes, de visiter les temples élevés aux Dieux par nos ancêtres, les plus religieux des mortels. Il est vrai qu'ils ornaient les temples des Dieux de leur piété, leurs maisons de leur gloire, et qu'aux vaincus ils n'enlevaient rien que la liberté de nuire; tandis que leurs descendants, modèles de lâcheté, arrachent aux alliés mêmes, par le plus grand des forfaits, tout ce que des vainqueurs, modèles de courage, avaient laissé aux ennemis: comme si l'usage du pouvoir ne consistait qu'à faire du mal aux autres!

XIII. Parlerai-je de ces extravagances, incroyables pour quiconque n'en a pas été témoin? de tant de simples citoyens aplanissant des montagnes, faisant disparaître des mers sous leurs constructions? Les insensés me semblent s'être joués de leurs richesses: ils pouvaient en jouir honorablement, ils se hâtèrent d'en abuser de la manière la plus honteuse! Joignez à ces excès la passion non moins violente de la débauche, des orgies, du vice sous toutes

pudorem, pudicitiam,	*ni* honneur, *ni* pudeur,
divina atque humana	*ni* choses divines et humaines
promiscua.	confondues-pêle-mêle *par eux.*
Pretium est operæ,	Un prix est à *ta* peine (il est curieux),
quum cognoveris	quand tu auras examiné
domos	*ces* maisons-de ville
atque villas	et *ces* maisons-de-campagne
exædificatas	bâties
in modum urbium,	en façon de villes,
visere templa Deorum,	de visiter les temples des Dieux,
quæ fecere nostri majores,	que construisirent nos ancêtres,
mortales religiosissumi.	mortels très-religieux.
Verum illi decorabant	Mais eux, ils décoraient
delubra Deorum pietate,	les temples des Dieux par *leur* piété,
domos sua gloria,	*leurs* maisons par leur gloire,
neque eripiebant quidquam	et n'enlevaient rien
victis	aux vaincus
præter licentiam injuriæ;	sauf la liberté du tort *à faire aux autres;*
at contra	mais au contraire
hi homines ignavissumi,	ces hommes très-lâches *d'à présent,*
per summum scelus,	par une suprême scélératesse
adimere sociis omnia ea,	d'enlever aux alliés *mêmes* tous ces *biens,*
quæ viri fortissumi	que des hommes très-braves
victores	*étant* vainqueurs
reliquerant hostibus :	avaient laissés à des ennemis :
proinde quasi	*partant* de là, comme si
facere injuriam,	faire du tort *à d'autres,*
id demum esset uti imperio.	cela seulement était user du pouvoir.
XIII. Nam quid	XIII. Car pourquoi
memorem ea, quæ,	rappellerais-je ces *folies,* qui,
nisi iis qui videre,	si ce n'est pour ceux qui *les* ont vues,
sunt credibilia nemini,	*ne* sont croyables pour personne,
montes subversos esse,	des monts avoir été abattus,
maria constructa	des mers obstruées-de-constructions
a compluribus privatis?	par plusieurs particuliers?
Quibus divitiæ	Auxquels *leurs* richesses
videntur mihi	semblent à moi
fuisse ludibrio :	avoir été à jouet :
quippe, quas licebat	puisque, *elles* qu'il était-possible
habere honeste,	de posséder honorablement,
properabant abuti	ils se hâtaient d'*en* user-follement
per turpitudinem.	avec honte *pour eux.*
Sed lubido stupri, ganeæ	Mais la passion de la débauche, de l'orgie
ceterique cultus,	et du reste de l'appareil *du vice,*
incesserat	avait fait-invasion
non minor :	non moindre (aussi violente) : [femmes,
viri pati muliebria,	les hommes de subir des *traitements* de-

cultus non minor incesserat: viri pati muliebria, mulieres pudicitiam in propatulo habere; vescendi causa, terra marique omnia exquirere; dormire priusquam somni cupido esset; non famem aut sitim, neque frigus, neque lassitudinem opperiri, sed ea omnia luxu antecapere. Hæc juventutem, ubi familiares opes defecerant, ad facinora incendebant: animus imbutus malis artibus haud facile lubidinibus carebat: eo profusius omnibus modis quæstui atque sumptui deditus erat.

XIV. In tanta tamque corrupta civitate Catilina, id quod factu facillumum erat, omnium flagitiorum atque facinorum[1] circum se, tanquam stipatorum, catervas habebat. Nam quicumque impudicus, adulter, ganeo, manu, ventre, pene, bona patria laceraverat; quique alienum æs grande conflaverat, quo flagitium aut facinus redimeret[2]; præterea omnes undique[3] par-

ses formes : les hommes s'abandonnant aux plus infâmes turpitudes, les femmes prostituant ouvertement leur pudeur; toutes les terres et toutes les mers mises à contribution pour le luxe de la table; le sommeil précédant le besoin de dormir; la faim, la soif, le froid, la lassitude, non plus attendus, mais prévenus par une mollesse raffinée. Telles étaient les causes qui précipitaient les jeunes gens dans le crime, dès que le patrimoine venait à faire défaut : ces âmes, imbues des plus funestes principes, ne résistaient guère aux tentations; et de là cette ardeur de plus en plus effrénée pour toute espèce de gains et de dépenses.

XIV. Au sein d'une cité si populeuse et si corrompue, Catilina, comme il n'était que trop facile, avait groupé autour de lui, comme autant de satellites, tous les hommes perdus de débauches et de crimes. En effet tout impudique, tout adultère, tout coureur d'orgies, qui par le jeu, par la table, par la crapule, avait mis en lambeaux son héritage; tout misérable qui s'était couvert de dettes pour racheter une infamie ou un forfait; tout ce qui s'était rassemblé de toutes

mulieres	les femmes
habere pudicitiam	d'avoir (d'exposer, de vendre) *leur* pudeur
in propatulo;	en public;
causa vescendi,	*tous*, en vue de se nourrir,
exquirere omnia	de rechercher toutes *raretés*
terra marique;	par terre et par mer;
dormire	de dormir
priusquam cupido somni	avant que le besoin du sommeil
esset;	existât;
non opperiri	de ne pas attendre
famem aut sitim,	la faim ou la soif,
neque frigus,	ni le froid,
neque lassitudinem,	ni la lassitude,
sed luxu	mais par mollesse
antecapere omnia ea.	de prévenir tous ces *besoins*.
Hæc	Ces *excès*
incendebant juventutem	enflammaient la jeunesse
ad facinora,	pour les crimes,
ubi opes familiares	dès que les ressources de-famille
defecerant :	avaient fait-défaut :
animus	l'âme *des jeunes Romains*
imbutus malis artibus	imbue de mauvaises pratiques
haud carebat facile	n'était-pas-exempte aisément
lubidinibus :	de passions :
deditus erat eo profusius	elle était livrée d'autant plus sans-frein
omnibus modis	dans tous les genres
quæstui atque sumptui.	au gain et à la folle-dépense.
XIV. In civitate	XIV. Dans une cité
tanta tamque corrupta,	si-grande et si corrompue,
Catilina,	Catilina,
id quod erat facillumum	ce qui était très-facile
factu,	à être fait,
habebat circum se catervas	avait autour de lui des troupes
omnium flagitiorum	de toutes les hontes (hommes déshonorés)
atque facinorum,	et de *tous* les crimes (criminels),
tanquam stipatorum.	comme de satellites.
Nam quicumque	Car quiconque,
impudicus, adulter,	impur, adultère,
ganeo,	coureur-d'orgies,
laceraverat bona patria	avait démembré *ses* biens paternels
manu,	par *sa* main (au jeu, en jetant les dés),
ventre,	par *son* ventre (dans les excès de table),
pene;	par le libertinage;
quique conflaverat	et quiconque avait amassé
grande æs alienum,	grand argent d'-autrui (grosses dettes),
quo redimeret	par lequel il rachetât (pour racheter)
flagitium aut facinus;	une infamie ou un crime:

ricidæ, sacrilegi, convicti judiciis aut pro factis judicium timentes; ad hoc, quos manus atque lingua perjurio aut sanguine civili alebat; postremo omnes quos flagitium, egestas, conscius animus exagitabat; ii Catilinæ proxumi familiaresque erant. Quod si quis etiam a culpa vacuus in amicitiam ejus inciderat, quotidiano usu atque illecebris facile par similisque ceteris efficiebatur. Sed maxume adolescentium familiaritates appetebat: eorum animi, molles et ætate fluxi, dolis haud difficulter capiebantur: nam uti cujusque studium ex ætate flagrabat, aliis scorta præbere, aliis canes atque equos mercari; postremo neque sumptui neque modestiæ suæ parcere, dum illos obnoxios fidosque faceret. Scio fuisse nonnullos qui ita æstumarent, juventutem, quæ domum Catilinæ frequentabat, parum honeste pudicitiam habuisse; sed ex aliis rebus

parts de parricides, de sacriléges, de scélérats convaincus en justice ou redoutant la justice pour leurs actes; tous ceux qui vivaient ou des parjures de leur langue ou du sang des citoyens assassinés par leur bras; en un mot tous ceux que tourmentait la honte, la misère ou le remords; tels étaient les intimes et les confidents de Catilina. Ou si quelque cœur encore pur venait à tomber dans les filets de son amitié, par le contact habituel et les séductions de chaque jour il devenait bientôt semblable aux autres et également corrompu. Au reste Catilina recherchait de préférence l'intimité des adolescents: leurs âmes, molles et souples au mal par l'effet de l'âge, se prenaient plus facilement à ses piéges. Car suivant la passion allumée chez chacun par son âge, aux uns il procurait des courtisanes, aux autres il achetait des chiens et des chevaux; enfin, il ne ménageait ni sa bourse ni son honneur pour se les assujettir et se les attacher. Quelques personnes ont pensé, je ne l'ignore pas, que les jeunes gens qui fréquentaient la maison de Catilina y ménageaient peu leur pudeur;

præterea undique	outre cela de tous côtés
omnes parricidæ,	tous les parricides,
sacrilegi,	les sacriléges,
convicti judiciis	les *gens* convaincus par jugements
aut timentes judicium	ou qui redoutaient un jugement
pro factis;	pour *leurs* actes :
ad hoc,	outre cela,
quos manus atque lingua	ceux que *leur* main et (ou) *leur* langue
alebat perjurio	nourrissait par le parjure
aut sanguine civili;	ou par du sang de-citoyens ;
postremo	enfin
omnes quos exagitabat	tous ceux que tourmentait
flagitium, egestas,	une honte, le dénûment,
animus conscius;	*leur* âme ayant-conscience *d'un crime ;*
ii erant Catilinæ	ceux-là étaient à Catilina
proxumi familiaresque.	très-proches et intimes.
Quod si quis	Que si quelqu'un
etiam vacuus a culpa	même exempt de faute
inciderat in amicitiam ejus,	était tombé dans l'amitié de lui,
usu quotidiano	par la pratique quotidienne
atque illecebris	et les séductions *de chaque jour*
efficiebatur facile	il était rendu facilement
par similisque ceteris.	égal et semblable aux autres.
Sed appetebat maxume	Mais il recherchait surtout
familiaritates	les intimités
adolescentium :	des adolescents :
animi eorum,	leurs âmes,
molles et fluxi ætate,	molles et glissantes par l'âge,
capiebantur dolis	se prenaient par *ses* ruses
haud difficulter :	non difficilement :
nam uti studium cujusque	car selon que l'ardeur de chacun
flagrabat ex ætate,	était-brûlante d'après *son* âge,
præbere aliis scorta,	*lui* de fournir aux uns des courtisanes,
mercari aliis	d'acheter pour les autres
canes atque equos;	des chiens et des chevaux;
postremo parcere	enfin de *n'*épargner
neque sumptui,	ni la dépense,
neque suæ modestiæ,	ni son honneur,
dum faceret illos	pourvu qu'il les rendît
obnoxios fidosque.	dépendants et dévoués.
Scio nonnullos fuisse	Je sais quelques-uns avoir été
qui existumarent ita,	qui pensaient ainsi,
juventutem	la jeunesse
quæ frequentabat	qui fréquentait
domum Catilinæ	la maison de Catilina
habuisse parum honeste	avoir traité peu honnêtement
pudicitiam;	la pudeur;

magis, quam quod cuiquam id compertum foret, hæc fama valebat.

XV. Jam primum adolescens Catilina multa nefanda stupra fecerat, cum virgine nobili [1], cum sacerdote Vestæ [2], et alia hujuscemodi contra jus fasque [3]. Postremo captus amore Aureliæ Orestillæ, cujus præter formam nihil unquam bonus laudavit, quod ea nubere illi dubitabat timens privignum [4] adulta ætate, pro certo creditur, necato filio, vacuam domum scelestis nuptiis fecisse. Quæ quidem res mihi in primis videtur causa fuisse facinoris maturandi : namque animus impurus, Dis hominibusque infestus, neque vigiliis neque quietibus [5] sedari poterat : ita conscientia mentem excitam vastabat. Igitur colos exsanguis, fœdi oculi ; citus modo, modo tardus incessus ; prorsus [6] in facie vultuque vecordia [7] inerat.

XVI. Sed juventutem, quam, ut supra diximus, illexerat,

mais ce bruit se fondait plutôt sur des conjectures tirées d'ailleurs, que sur des faits bien positifs à cet égard.

XV. Et d'abord Catilina, dès sa première jeunesse, s'était souillé d'infâmes débauches : il avait séduit une jeune fille de naissance illustre, puis une prêtresse de Vesta, et commis bien d'autres excès du même genre, au mépris et des lois humaines et des lois divines. Enfin, épris d'amour pour Aurélia Orestilla, dont jamais homme de bien ne loua que la beauté, comme elle hésitait à l'épouser par crainte d'un fils déjà grand qu'il avait d'un premier lit, on regarde comme certain qu'il écarta par le meurtre de ce fils l'obstacle qui fermait sa maison à ces noces abominables. Pour moi, je vois dans ce meurtre une des causes principales qui hâtèrent la conjuration : cet être impur, réprouvé des Dieux et des hommes, ne pouvait trouver de calme ni dans la veille, ni dans le repos des nuits ; tant le remords faisait de ravages dans son âme bourrelée ! De là un teint décoloré, un regard affreux, une démarche tantôt précipitée, tantôt lente, quelque chose d'égaré en un mot dans tout l'ensemble de ses traits et de sa physionomie.

XVI. Cependant ces jeunes gens qu'il avait séduits, comme nous

sed hæc fama valebat	mais ce bruit était-accrédité
magis ex aliis rebus,	plus d'après d'autres circonstances,
quam quod id	que parce que ce *fait*
compertum foret cuiquam.	était positivement-su de personne.
XV. Jam primum	XV. Et d'abord
Catilina adolescens	Catilina adolescent
fecerat	avait fait
multa stupra nefanda,	beaucoup de débauches abominables,
cum virgine nobili,	avec une jeune-fille noble,
cum sacerdote Vestæ,	avec une prêtresse de Vesta,
et alia hujuscemodi	et d'autres *débauches* de ce genre
contra jus fasque.	contre le droit-humain et la loi-divine.
Postremo captus amore	Enfin épris d'amour
Aureliæ Orestillæ,	de (pour) Aurélia Orestilla,
cujus bonus	de laquelle un *homme* de-bien
laudavit nihil unquam,	*ne* loua rien jamais,
præter formam,	excepté *sa* beauté,
quod ea dubitabat	comme cette *femme* hésitait
nubere illi,	à l'épouser,
timens privignum	craignant un fils-d'un-premier-lit
ætate adulta,	d'âge adulte,
creditur pro certo,	*Catilina* est cru pour certain,
filio necato,	*ce* fils ayant été tué *par lui*,
fecisse domum	avoir fait *sa* maison
vacuam nuptiis scelestis.	vacante pour des noces criminelles.
Quæ res quidem	Laquelle circonstance même
videtur mihi in primis	semble à moi parmi les premières
fuisse causa	avoir été un motif
maturandi facinoris :	de hâter le crime (la conjuration) :
namque animus impurus,	car *cette* âme impure,
infestus Dis	haïe des Dieux
hominibusque,	et des hommes,
poterat sedari	*ne* pouvait être calmée
neque vigiliis	ni par les veilles
neque quietibus;	ni par les repos (le sommeil);
ita conscientia	tant le remords
vastabat mentem excitam.	ravageait *cet* esprit bourrelé.
Igitur colos exsanguis,	Donc *son* teint *était* pâle,
oculi fœdi ;	*ses* yeux hideux ;
incessus modo citus,	*sa* marche tantôt précipitée,
modo tardus;	tantôt lente;
prorsus vecordia inerat	en un mot la démence résidait
in facie vultuque.	dans *sa* face et *sa* physionomie.
XVI. Sed edocebat	XVI. Or il instruisait
multis modis	de mille manières
facinora mala	à des actes coupables
juventutem,	la jeunesse,

multis modis mala facinora edocebat. Ex illis testes signatoresque falsos commodare ; fidem, fortunas, pericula vilia habere ; post, ubi eorum famam atque pudorem attriverat, majora alia imperabat ; si causa peccandi in præsens minus suppetebat, nihilominus insontes, sicuti sontes[1], circumvenire, jugulare : scilicet, ne per otium torpescerent manus aut animus, gratuito potius malus atque crudelis erat. His amicis sociisque confisus Catilina, simul quod æs alienum per omnis terras ingens erat, et quod plerique Sullani milites[2], largius suo usi, rapinarum et victoriæ veteris memores, civile bellum exoptabant, opprimundæ reipublicæ consilium cepit. In Italia nullus exercitus ; Cn. Pompeius in extremis terris[3] bellum gerebat ; ipsi consulatum petundi magna spes[4] ; senatus nihil sane intentus ; tutæ tranquillæque res omnes ; sed ea prorsus opportuna Catilinæ erant.

avons dit plus haut, il les formait au crime de mille manières. Il les prêtait pour servir de faux témoins, pour sceller de faux actes ; il faisait bon marché de leur probité, de leur fortune, de leurs périls ; puis, quand il avait usé leur réputation et leur honneur, il leur imposait des forfaits plus odieux. Si dans le moment il ne se présentait pas de prétextes pour faire le mal, il n'en faisait pas moins attaquer, égorger comme coupables envers lui des malheureux contre lesquels il n'avait aucun grief : car dans la crainte que l'inaction n'engourdît ou leurs bras ou leurs âmes, il était plutôt gratuitement méchant et cruel. [Fort de l'amitié et de l'alliance de tels hommes, remarquant d'ailleurs que dans tout l'empire les citoyens étaient écrasés de dettes, et que la plupart des soldats de Sylla, ruinés par leurs excès et tout pleins encore du souvenir des brigandages et de la victoire d'autrefois, soupiraient après la guerre civile, Catilina forma le projet d'étouffer la République.] En Italie, point d'armée ; Pompée faisait la guerre à l'autre bout de l'univers ; lui-même avait le plus grand espoir d'arriver au consulat ; le sénat était sans défiance ; de toutes parts régnait une sécurité, une tranquillité profonde : toutes circonstances parfaitement favorables à Catilina.

quam illexerat,	qu'il avait séduite.
ut diximus supra.	comme nous avons dit ci-dessus.
Commodare ex illis	*Lui* de prêter d'entre ces *jeunes gens*
falsos testes	de faux témoins
signatoresque;	et de *faux* signataires;
habere vilia	de tenir *pour* de-nul-prix
fidem, fortunas, pericula;	*leur* foi, *leur* fortune, *leurs* périls;
post,	puis,
ubi attriverat famam	dès qu'il avait broyé la réputation
atque pudorem eorum,	et l'honneur d'eux,
imperabat	il *leur* commandait
alia majora;	d'autres *crimes* plus grands;
si causa peccandi	si un motif de faire-le-mal
suppetebat minus	s'offrait moins (manquait)
in præsens,	pour le présent,
nihilominus circumvenire,	*lui* néanmoins d'envelopper,
jugulare insontes	d'égorger des *gens* innocents *envers lui*
sicuti sontes:	comme coupables *envers lui*:
scilicet,	à savoir,
ne manus aut animus	de peur que *leur* main ou *leur* âme
torpescerent per otium,	ne s'engourdissent par l'oisiveté,
erat potius gratuito	il était plutôt sans-motif
malus atque crudelis.	méchant et cruel.
Catilina confisus his	Catilina se confiant en eux
amicis sociisque,	*comme* amis et associés,
simul quod	*et* en même temps parce que [dettes)
grande æs alienum	un grand argent d'-autrui (de grosses
erat per omnis terras,	était par toutes les terres *romaines,*
et quod	et parce que
plerique milites Sullani,	la plupart des soldats de-Sylla,
usi largius suo,	qui avaient usé trop largement du leur,
memores rapinarum	se souvenant des rapines
et victoriæ veteris,	et de la victoire d'-autrefois,
exoptabant bellum civile,	désiraient-vivement la guerre civile,
cepit consilium	prit la résolution
opprimundæ reipublicæ.	d'écraser la république.
In Italia nullus exercitus;	En Italie, nulle armée;
Cneius Pompeius	Cnéius Pompée
gerebat bellum	faisait la guerre
in extremis terris;	à l'extrémité de la terre;
ipsi magna spes	à lui-même *était* un grand espoir
petundi consulatum;	de demander *avec succès* le consulat;
senatus sane intentus nihil;	le sénat certes *n'était* attentif en rien;
omnes res tutæ	toutes choses *étaient* sûres
tranquillæque;	et tranquilles;
sed ea erant [linæ.	or ces *circonstances* étaient
prorsus opportuna Cati-	pleinement favorables à Catilina

XVII. Igitur circiter kalendas junias [1], L. Cæsare [2] et C. Figulo consulibus, primo singulos appellare: hortari alios, alios tentare; opes suas, imparatam rempublicam, magna præmia conjurationis docere. Ubi satis explorata sunt quæ voluit, in unum omnis convocat, quibus maxuma necessitudo [3] et plurimum audaciæ inerat. Eo convenere, senatorii ordinis, P. Lentulus Sura [4], P. Autronius, L. Cassius Longinus, C. Cethegus, P. et Servius Suliæ Servii filii, L. Vargunteius. Q. Annius, M. Porcius Læca, L. Bestia, Q. Curius; præterea, ex equestri ordine, M. Fulvius Nobilior, L. Statilius, P. Gabinius Capito, C. Cornelius; ad hoc, multi ex coloniis et municipiis [5], domi nobiles. Erant præterea complures paulo occultius consilii hujusce participes nobiles, quos magis dominationis spes hor-

XVII. En conséquence, vers les calendes de juin, sous le consulat de L. César et de C. Figulus, il s'adresse d'abord à chacun isolément, encourage les uns, sonde les autres, leur expose ses ressources, le dépourvu de la République, les magnifiques avantages de la conjuration. Lorsqu'à son gré il a suffisamment exploré le terrain, il convoque en un lieu déterminé tous les plus compromis et les plus audacieux. Là se rendirent, de l'ordre des sénateurs, P. Lentulus Sura, P. Autronius, L. Cassius Longinus, C. Céthégus, P. et Servius Sylla, tous deux fils de Servius, L. Varguntéius, Q. Annius, M. Porcius Læca, L. Bestia, Q. Curius; de l'ordre des chevaliers, M. Fulvius Nobilior, L. Statilius, P. Gabinius Capito, C. Cornélius; enfin une foule d'habitants des colonies et des municipes, distingués chacun dans son endroit. La conjuration comptait en outre dans la noblesse bon nombre de partisans un peu plus secrets, entraînés plutôt par l'espoir de dominer que par l'indigence ou par toute autre néces-

XVII. Igitur	XVII. Donc
circiter kalendas junias,	vers les Calendes de-juin,
Lucio Cæsare	Lucius César
et Caio Figulo	et Caius Figulus
consulibus,	*étant* consuls,
primo appellare singulos :	*lui* d'abord de s'adresser-à *eux* un-à-un :
hortari alios, tentare alios ;	d'exhorter les uns, de sonder les autres;
docere suas opes,	de *leur* faire-connaître ses ressources,
rempublicam imparatam,	la république non-préparée,
magna præmia	les magnifiques récompenses
conjurationis.	de la conjuration.
Ubi quæ voluit	Dès que *ce* qu'il voulut
explorata sunt satis,	fut exploré assez,
convocat in unum	il convoque en un *même lieu*
omnis, quibus inerat	tous *ceux* à qui était
maxuma necessitudo	la plus pressante nécessité
et plurimum audaciæ.	et le plus d'audace.
Eo convenere,	Là se réunirent,
ordinis senatorii,	de l'ordre sénatorial,
Publius Lentulus Sura,	Publius Lentulus Sura,
Publius Autronius,	Publius Autronius,
Lucius Cassius Longinus,	Lucius Cassius Longinus,
Caius Cethegus,	Caius Céthégus,
Publius et Servius Sullæ,	Publius et Servius Sylla,
filii Servii,	fils de Servius,
Lucius Vargunteius,	Lucius Varguntéius,
Quintus Annius,	Quintus Annius,
Marcus Porcius Læca,	Marcus Porcius Læca,
Lucius Bestia,	Lucius Bestia,
Quintus Curius;	Quintus Curius ;
præterea,	outre cela,
ex ordine equestri,	de l'ordre équestre,
Marcus Fulvius Nobilior,	Marcus Fulvius Nobilior,
Lucius Statilius,	Lucius Statilius,
Publius Gabinius Capito,	Publius Gabinius Capito,
Caius Cornelius;	Caius Cornélius ;
ad hoc, multi	outre cela, beaucoup *d'autres*
ex coloniis et municipiis,	des colonies et des municipes,
nobiles domi.	nobles chez eux.
Complures nobiles	Beaucoup de nobles
præterea	en outre
erant participes	étaient partisans
hujusce consilii	de ce complot *de Catilina*,
paulo occultius,	*mais* un peu plus secrètement,
quos spes dominationis	*gens* que l'espoir de la domination
hortabatur	excitait (entraînait)
magis quam inopia	plus que le dénûment

tabatur quam inopia aut alia necessitudo. Ceterum juventus pleraque, sed maxume nobilium Catilinæ inceptis favebat : quibus in otio vel magnifice vel molliter vivere copia erat, incerta pro certis, bellum quam pacem malebant. Fuere item ea tempestate, qui crederent M. Licinium Crassum[1] non ignarum ejus consilii fuisse : quia Cn. Pompeius, invisus ipsi[2], magnum exercitum ductabat, cujusvis opes voluisse contra illius potentiam crescere ; simul confisum, si conjuratio valuisset, facile apud illos principem se fore.

XVIII. Sed antea item conjuravere pauci contra rempublicam, in quibus Catilina : de quo, quam verissume potero, dicam. L. Tullo, M. Lepido consulibus[3], P. Autronius et P. Sulla, designati consules, legibus ambitus[4] interrogati[5] pœnas dederant[6]. Post paulo Catilina, pecuniarum repetundarum reus[7], prohibitus erat[8] consulatum petere, quod intra

sité. Au surplus presque toute la jeunesse, et surtout celle des grandes familles, était favorable à l'entreprise de Catilina; ceux qui avaient de quoi vivre au sein de l'oisiveté soit dans la magnificence, soit du moins dans les douceurs de l'aisance, préféraient encore l'incertain au certain, la guerre à la paix. Il y eut même alors des gens qui crurent que M. Licinius Crassus n'ignorait point les projets du conspirateur : que, jaloux de ce que Pompée, son ennemi, était à la tête d'une grande armée, il voyait avec plaisir le premier venu élever une puissance rivale en face de la sienne ; bien convaincu d'ailleurs, si les conjurés réussissaient, de devenir sans peine le chef du parti.

XVIII. Précédemment déjà une autre conspiration avait été formée par quelques mécontents, parmi lesquels Catilina : j'en dirai quelques mots avec toute la vérité possible. Sous le consulat de L. Tullus et de M. Lépidus, P. Autronius et P. Sylla, consuls désignés, avaient été traduits en justice en vertu des lois sur la brigue, et condamnes. Peu après Catilina, accusé de concussion, n'avait pas été libre de solliciter le consulat, faute d'avoir pu se mettre sur les rangs

aut alia necessitudo.	ou une autre nécessité *quelconque*.
Ceterum pleraque juventus,	Du reste la plupart de la jeunesse,
sed maxume nobilium,	mais surtout *celle* des nobles,
favebat inceptis Catilinæ :	était-favorable aux projets de Catilina ;
quibus copia erat	ceux *mêmes* à qui la faculté était
vivere in otio	de vivre dans le repos
vel magnifice vel molliter,	ou magnifiquement ou à-l'aise,
malebant	aimaient-mieux
incerta pro certis,	l'incertain au lieu du certain,
bellum quam pacem.	la guerre que la paix.
Item ea tempestate	De même à cette époque
fuere qui crederent	furent *des gens* qui croyaient
Marcum Licinium Crassum	Marcus Licinius Crassus
non fuisse ignarum	ne pas avoir été ignorant
ejus consilii :	de ce complot :
quia Cneius Pompeius,	*pensant que lui*, parce que Cnéius Pompée,
invisus ipsi,	odieux à lui,
ductabat	commandait
magnum exercitum,	une grande armée,
voluisse	avoir (avait) voulu
opes cujusvis crescere	la puissance du premier-venu croître
contra potentiam	en-opposition-à la puissance
illius ;	de celui-là (Pompée) ;
simul confisum,	*et* en même temps avoir eu-confiance,
si conjuratio valuisset,	si la conjuration réussissait,
se fore facile	lui devoir être facilement
principem apud illos.	premier parmi eux (les conjurés).
XVIII. Sed antea	XVIII. Mais auparavant
pauci conjuravere item	quelques *hommes* conjurèrent aussi
contra rempublicam,	contre la république,
in quibus Catilina :	parmi lesquels Catilina :
de quo dicam	duquel *fait* je parlerai
quam verissume potero.	le plus avec-vérité que je pourrai.
Lucio Tullo, Marco Lepido	Lucius Tullus *et* Marcus Lépidus
consulibus,	*étant* consuls,
Publius Autronius	Publius Autronius
et Publius Sulla,	et Publius Sylla,
consules designati,	consuls désignés,
interrogati	ayant été interrogés *en justice*
legibus ambitus,	d'après les lois de (sur) la brigue,
dederant pœnas.	avaient donné l'expiation *due*.
Paulo post Catilina,	Un peu après Catilina,
reus	accusé
pecuniarum repetundarum,	pour des sommes à-revendiquer (de concussion),
prohibitus erat	avait été empêché
petere consulatum,	de solliciter le consulat,
quod nequiverit profiteri	parce qu'il ne put faire-sa-déclaration

legitimos dies profiteri [1] nequiverit. Erat eodem tempore Cn. Piso, adolescens nobilis, summæ audaciæ, egens, factiosus, quem ad perturbandam rempublicam inopia atque mali mores stimulabant. Cum hoc Catilina et Autronius, circiter nonas [2] decembres consilio communicato, parabant in capitolio kalendis januariis [3] L. Cottam et L. Torquatum [4] consules interficere; ipsi, fascibus [5] correptis, Pisonem cum exercitu ad obtinendas duas Hispanias [6] mittere. Ea re cognita, rursus in nonas februarias consilium cædis transtulerant. Jam tum non consulibus modo, sed plerisque senatoribus perniciem machinabantur. Quod ni Catilina maturasset pro curia [7] signum sociis dare, eo die post conditam urbem Romam pessumum facinus patratum foret; quia nondum frequentes armati convenerant, ea res consilium diremit.

XIX. Postea Piso in citeriorem Hispaniam quæstor prc

dans les délais légaux. En ce même temps vivait un certain Cn. Pison, jeune homme de haute naissance, d'une audace sans bornes, pauvre et factieux, que son dénûment et la dépravation de ses mœurs entraînaient également à bouleverser la République. Catilina et Autronius, s'étant mis en rapport avec lui vers les nones de décembre, résolurent de tuer en plein Capitole, le jour des calendes de janvier, les consuls L. Cotta et L. Torquatus, de se saisir eux-mêmes des faisceaux, et d'envoyer Pison avec une armée prendre possession des deux Espagnes. L'éveil fut donné, et le projet du meurtre ajourné aux nones de février : mais cette fois ce n'étaient plus seulement les consuls, c'étaient la plupart des sénateurs dont la vie était menacée. Que si Catilina ne se fût trop hâté de donner, à la porte même du sénat, le signal à ses complices, en ce jour eût été consommé le forfait le plus épouvantable depuis la fondation de Rome; les conjurés armés n'étant pas encore réunis en assez grand nombre, cette circonstance fit avorter le coup.

XIX. Plus tard Pison, simple questeur, fut envoyé dans l'Espa-

intra dies legitimos.	dans les jours (délais) fixés-par-la-loi.
Eodem tempore erat	Dans le même temps était (vivait)
Cneius Piso,	Cnéius Pison,
adolescens nobilis,	jeune-homme noble,
summæ audaciæ,	d'une suprême audace,
egens, factiosus,	dénué, factieux,
quem inopia	que la détresse
atque mali mores	et de mauvaises mœurs
stimulabant [cam.	excitaient
ad perturbandam rempubli-	à bouleverser la république.
Cum hoc	Avec celui-ci
Catilina et Autronius,	Catilina et Autronius,
consilio communicato	*leur* projet *lui* étant communiqué
circiter nonas decembres,	vers les nones de-décembre,
parabant interficere	se préparaient à assassiner
in Capitolio	dans le Capitole
kalendis januariis	aux calendes de-janvier
consules	les consuls
Lucium Cottam	Lucius Cotta
et Lucium Torquatum ;	et Lucius Torquatus ;
ipsi,	*puis* eux-mêmes,
fascibus correptis,	les faisceaux saisis,
mittere Pisonem	à envoyer Pison
ad obtinendas cum exercitu	pour occuper avec une armée
duas Hispanias.	les deux Espagnes.
Ea re cognita,	Ce complot ayant été connu,
transtulerant rursus	ils avaient transporté de nouveau
consilium cædis	le projet du meurtre
in nonas februarias :	aux nones de-février :
jam tum	dès lors
machinabantur perniciem	ils tramaient la perte
non modo consulibus,	non *plus* seulement aux consuls,
sed plerisque senatoribus.	mais à la plupart des sénateurs.
Quod si Catilina	Que si Catilina
non maturasset	ne se fût pas *trop* hâté
dare signum sociis	de donner le signal à *ses* complices
pro curia,	devant la salle-du-sénat,
facinus pessumum [tam	l'acte le plus affreux
post urbem Romam condi-	depuis la ville *de* Rome fondée
patratum foret eo die ;	eût été consommé en ce jour :
quia armati	comme des *hommes* armés
nondum convenerant	ne s'étaient pas encore réunis
frequentes,	*assez* nombreux,
ea res diremit consilium.	cette circonstance défit le projet.
XIX. Postea	XIX. Ensuite
Piso missus est	Pison fut envoyé,
quæstor pro prætore	*quoique* questeur, en guise de préteur

prætore[1] missus est, adnitente Crasso, quod eum infestum Cn. Pompeio cognoverat. Neque tamen senatus provinciam invitus dederat : quippe fœdum hominem a republica procu. esse volebat; simul, quia boni quamplures[2] præsidium in eo putabant[3], et jam tum potentia Cn. Pompeii formidolosa erat. Sed is Piso in provincia ab equitibus Hispanis, quos in exercitu ductabat, iter faciens occisus est. Sunt qui ita dicant, imperia ejus injusta, superba, crudelia, barbaros nequivisse pati; alii autem, equites illos, Cn. Pompeii veteres fidosque clientes, voluntate ejus Pisonem aggressos : nunquam Hispanos præterea tale facinus fecisse, sed imperia sæva multa antea perpessos. Nos eam rem in medio relinquemus. De superiore conjuratione satis dictum.

XX. Catilina ubi eos, quos paulo ante memoravi, convenisse videt, tametsi cum singulis multa sæpe egerat, tamen in rem fore credens universos appellare et cohortari, in abditam par-

gne citérieure avec le pouvoir de préteur, par le crédit de Crassus, qui le savait ennemi de Pompée. Le sénat au surplus n'avait pas eu trop de répugnance à lui accorder cette mission : il tenait à éloigner des affaires un homme décrié; et de plus, un grand nombre de citoyens honorables voyaient en lui un appui, à une époque où déjà la puissance de Pompée devenait redoutable. Mais ce Pison fut tué en parcourant sa province par des cavaliers espagnols qu'il avait sous ses ordres dans son armée. Quelques-uns prétendent que ces barbares ne purent supporter l'injustice, l'arrogance, la cruauté de son commandement; d'autres, que ces cavaliers, anciens et fidèles clients de Pompée, assassinèrent Pison sur le désir de son ennemi : que jamais en effet les Espagnols, dans aucune autre circonstance, n'avaient agi de la sorte, mais qu'avant cette époque ils avaient su plus d'une fois subir des commandements durs et cruels. Pour nous, nous laisserons la question indécise. En voilà bien assez sur la première conjuration.

XX. Dès que Catilina voit réunis autour de lui tous ceux que j'ai nommés un peu plus haut, convaincu, malgré les nombreuses conférences qu'il a déjà eues avec chacun d'eux isolément, qu'il peut être bon d'adresser à tous une exhortation en commun, il se retire

in Hispaniam citeriorem,	dans l'Espagne citérieure,
Crasso adnitente,	Crassus *l'*aidant-de-ses-efforts,
quod cognoverat eum	parce qu'il savait lui
infestum Cneio Pompeio.	ennemi de Cnéius Pompée.
Et tamen senatus	Et du reste le sénat
dederat provinciam	*lui* avait donné *cette* mission
non invitus :	non à-regret :
quippe volebat	car il voulait
hominem fœdum	*cet* homme souillé
esse procul a republica;	être loin des affaires publiques ;
simul, quia	*et* aussi, parce que
boni quamplures	des *gens*-de bien fort-nombreux
putabant præsidium in eo,	pensaient un appui *être* en lui,
et jam tum	et *que* déjà alors
potentia Cneii Pompeii	la puissance de Cnéius Pompée
erat formidolosa.	était formidable.
Sed is Piso occisus est	Mais ce Pison fut tué
faciens iter in provincia	faisant route dans *sa* province
ab equitibus Hispanis	par des cavaliers espagnols
quos ductabat in exercitu.	qu'il avait-sous-ses-ordres dans *son* armée.
Sunt qui dicant ita,	Il *en* est qui disent ainsi,
barbaros nequivisse pati	*ces* barbares n'-avoir-pu souffrir
imperia ejus injusta,	ses ordres injustes,
superba, crudelia;	orgueilleux, cruels ;
alii autem, illos equites,	mais d'autres *disent que* ces cavaliers,
veteres fidosque clientes	anciens et fidèles clients
Cneii Pompeii,	de Cnéius Pompée,
aggressos Pisonem	avoir attaqué attaquèrent) Pison
voluntate ejus :	par la volonté de lui (Pompée) :
nunquam Hispanos	*car* jamais les Espagnols
præterea	outre-cette-fois
fecisse tale facinus,	n'avoir fait pareil acte,
sed perpessos antea	mais avoir enduré auparavent
multa imperia sæva.	beaucoup de commandements cruels.
Nos relinquemus eam rem	*Pour* nous, nous laisserons cette question
in medio.	au milieu (en suspens).
Dictum satis	*Mais* il a été dit assez (en voilà assez)
de superiore conjuratione.	sur la première conjuration.
XX. Ubi Catilina	XX. Dès que Catilina
videt eos convenisse,	voit ceux-là s'être réunis,
quos memoravi paulo ante,	que j'ai rappelés un peu avant (plus haut),
tametsi sæpe	quoique souvent
egerat multa	il eût traité bien des *points*
cum singulis,	avec *eux* un-à-un,
tamen credens fore in rem	pourtant croyant devoir être a utilité
appellare universos	de s'adresser à tous-à-la-fois
et cohortari,	et de *les* exhorter,

tem ædium secedit; atque ibi, omnibus arbitris procul amotis, orationem hujuscemodi [1] habuit :

« Ni virtus fidesque vestra satis spectata mihi forent, nequidquam opportuna res cecidisset; spes magna, dominatio, in manibus frustra fuissent; neque ego per ignaviam aut vana ingenia incerta pro certis captarem. Sed quia multis et magnis tempestatibus vos cognovi fortes fidosque mihi, eo animus ausus maxumum atque pulcherrumum facinus incipere; simul, quia vobis eadem, quæ mihi, bona malaque intellexi : nam idem velle atque nolle, ea demum firma amicitia est. Sed, ego quæ mente agitavi, omnes jam antea diversi audistis. Ceterum mihi in dies magis animus accenditur, quum considero quæ conditio vitæ futura sit, nisi nosmet ipsi vindicamus in libertatem. Nam postquam respublica in paucorum potentium jus atque ditionem concessit, semper illis reges, tetrarchæ [2] vec-

dans une partie écartée de la maison ; et là, en l'absence de tout témoin, il leur parle à peu près en ces termes :

« Si votre courage et votre fidélité ne m'étaient suffisamment connus, en vain une occasion favorable se serait offerte; en vain les plus belles espérances et la domination même seraient entre mes mains; ce n'est pas moi qui, avec des cœurs lâches ou des esprits frivoles, chercherais à saisir l'incertain pour le certain. Mais, parce qu'en maintes circonstances importantes je vous ai trouvés courageux et dévoués, j'ai osé concevoir la plus grande et la plus belle des entreprises; et aussi, parce que j'ai remarqué que ce qui est bon ou mauvais pour moi l'est de même pour vous : car après tout il n'y a de solide amitié que dans la conformité des goûts et des aversions. Les projets qu'a formés mon esprit, tous déjà vous les avez tour à tour appris de ma bouche; du reste mon ardeur s'enflamme de jour en jour davantage, lorsque j'envisage le sort qui nous attend si nous n'assurons nous-mêmes notre liberté. [En effet, depuis que la République est tombée au pouvoir, à la discrétion d'un petit nombre de privilégiés, c'est pour eux seuls que les rois et les tétrarques payent tous les impôts, pour eux seuls que les peuples et les nations apportent tous les

secedit	il se retire-à-l'écart
in partem abditam ædium ;	dans une partie reculée de la maison ;
atque.ibi, omnibus arbitris	et là, tous témoins
amotis procul,	étant écartés au loin,
habuit orationem	il *leur* tint un discours
hujuscemodi :	de-ce-genre :
« Ni vestra virtus	« Si votre courage
fidesque	et *votre* dévoûment
forent satis spectata mihi,	n'étaient choses assez éprouvées à moi,
res opportuna	une circonstance favorable
cecidisset nequidquam ;	fût échue en vain ;
spes magna, dominatio,	un espoir magnifique, la domination *même*,
fuissent frustra	eussent été vainement
in manibus ;	en *mes* mains ;
neque ego captarem	et *ce n'est* pas moi *qui* voudrais-chercher
incerta pro certis	l'incertain pour le certain
per ignaviam	au moyen de la lâcheté
aut ingenia vana.	ou d'esprits frivoles.
Sed quia tempestatibus	Mais comme en des circonstances
multis et magnis	nombreuses et importantes
cognovi vos fortes	j'ai reconnu vous courageux
fidosque mihi,	et dévoués à moi,
eo animus ausus	à cause de cela *mon* esprit a osé
incipere facinus maxumum	entreprendre l'œuvre la plus grande
atque pulcherrumum ;	et la plus belle ;
simul, quia intellexi	*et* aussi, parce que j'ai compris
eadem vobis	les mêmes choses *être* pour vous *aussi*
bona malaque,	bonnes et mauvaises,
quæ mihi :	lesquelles *le sont* pour moi : [chose,
nam velle atque nolle idem,	car vouloir et ne-pas-vouloir la même
ea demum	celle-là après-tout
est firma amicitia.	est la solide amitié.
Sed jam antea	Mais déjà précédemment
omnes audistis diversi	tous vous avez entendu chacun-de-son-côté
quæ ego agitavi mente.	*les projets* que moi j'ai agités en *mon* esprit.
Ceterum animus mihi	Du reste l'ardeur à moi
accenditur magis in dies,	s'allume davantage *de jour* en jour,
quum considero	quand je considère
quæ conditio vitæ	quelle condition de vie
futura sit,	doit être *à nous*,
nisi ipsi vindicamus nosmet	si nous ne nous revendiquons nous-mêmes
in libertatem.	pour la liberté.
Nam postquam respublica	Car depuis que la chose-publique
concessit in jus	est tombée sous le droit
atque ditionem paucorum,	et la puissance de peu d'*hommes*,
illis reges, tetrarchæ	pour eux *seuls* les rois, les tétrarques
esse semper vectigales ;	d'être toujours payant-les-impôts,

tigales[1] esse; populi, nationes stipendia[2] pendere; ceteri omnes, strenui, boni, nobiles atque ignobiles, vulgus fuimus, sine gratia, sine auctoritate, his obnoxii, quibus, si respublica valeret[3], formidini essemus. Itaque omnis gratia, potentia, honos, divitiæ, apud illos sunt, aut ubi illi volunt; repulsas nobis reliquere, pericula, judicia, egestatem. Quæ quousque tandem patiemini, fortissumi viri? Nonne emori per virtutem præstat, quam vitam miseram atque inhonestam, ubi alienæ superbiæ ludibrio fueris, per dedecus amittere? Verumenimvero, proh Deum atque hominum fidem[4]! victoria in manu nobis est: viget ætas, animus valet; contra illis, annis atque divitiis[5], omnia consenuerunt: tantummodo incepto opus est; cetera res expediet. Etenim quis mortalium, cui virile ingenium, tolerare potest illis divitias superare, quas profundant in exstruendo mari et montibus coæquandis; nobis rem familiarem etiam ad necessaria deesse? illos binas aut amplius

tributs; quant à nous, quels que soient notre activité, notre mérite, l'éclat ou l'obscurité de notre naissance, nous ne sommes qu'un triste vulgaire, sans crédit, sans autorité, à la merci de ceux dont nous serions l'effroi, si la république était ce qu'elle doit être. Aussi crédit, puissance, honneurs, richesses, tout est-il en leur possession ou en la possession de leurs créatures; à nous, ils ont laissé les échecs dans nos candidatures, les périls, les condamnations, la misère. Jusques à quand enfin souffrirez-vous ces indignités, braves compagnons? Ne vaut-il pas mieux mourir avec courage, que de perdre dans l'opprobre une vie misérable et ignominieuse, après avoir servi de jouet à l'orgueil d'autrui? Mais que dis-je, mourir? J'en atteste les Dieux et les hommes! la victoire est entre nos mains: notre âge est dans toute sa force, notre esprit dans toute sa vigueur: chez eux au contraire, tout a vieilli par le fait des ans et des richesses. Osons seulement commencer; le reste s'achèvera de soi-même. Est-il donc un seul mortel, pour peu qu'un cœur d'homme batte dans sa poitrine, qui puisse tolérer de tels abus? Quoi! ils auront, eux, des trésors superflus, pour les perdre à obstruer la mer de leurs constructions ou à raser des montagnes; et nous, nous n'aurons

populi, nationes	*à eux seuls* les peuples, les nations
pendere stipendia;	de payer les tributs;
omnes ceteri, strenui, boni,	*nous* tous les autres, braves, capables,
nobiles atque ignobiles,	nobles et obscurs-de-naissance,
fuimus vulgus, sine gratia,	nous avons été un vulgaire, sans crédit,
sine auctoritate,	sans autorité (influence),
obnoxii his,	dépendant de ceux
quibus essemus formidini,	auxquels nous serions à effroi,
si respublica valeret.	si la république se-portait-bien.
Itaque omnis gratia,	Aussi tout crédit,
potentia, honos,	*toute* puissance, *tous* honneurs,
divitiæ sunt apud illos,	*toutes* richesses sont chez eux,
aut ubi illi volunt;	ou-bien où ils veulent;
reliquere nobis repulsas,	ils nous ont laissé les échecs,
judicia, egestatem.	les jugements, le dénûment.
Quæ, viri fortissumi,	Lesquels *maux*, hommes très-braves,
quousque tandem	jusques-à quand enfin
patiemini?	souffrirez-vous?
Nonne præstat	Ne vaut-il-pas-mieux
emori per virtutem,	mourir avec courage,
quam amittere per dedecus	que perdre avec déshonneur
vitam miseram	une vie misérable
atque inhonestam,	et ignominieuse,
ubi fueris ludibrio	quand tu auras été à jouet
superbiæ alienæ?	à l'orgueil d'-autrui!
Verumenimvero,	Mais-vraiment,
proh fidem Deum	oh! *j'en atteste* la foi des Dieux
atque hominum!	et des hommes!
victoria est nobis in manu:	la victoire est à nous dans la main:
ætas viget, animus valet;	*à nous* l'âge est-robuste, l'esprit est-fort;
illis contra,	à eux au contraire,
annis atque divitiis,	par les ans et par les richesses,
omnia consenuerunt:	tout a vieilli:
est opus tantummodo	il est besoin seulement
incepto;	de commencer;
res expediet cetera.	*d'elle-même* la chose achèvera le reste.
Etenim quis mortalium,	Et-en-effet qui des mortels,
cui ingenium virile,	auquel *est* un caractère viril,
potest tolerare,	peut supporter *ceci*,
divitias superare illis,	des richesses surabonder à eux,
quas profundant	qu'ils répandent-à-profusion
in exstruendo mari	à obstruer-de-constructions la mer
et coæquandis montibus;	et à aplanir des montagnes;
rem familiarem	un bien patrimonial
deesse nobis	manquer à nous
etiam ad necessaria?	même pour le nécessaire?
illos continuare	eux construire-à-la-suite

domos continuare[1]; nobis larem familiarem nusquam ullum esse? Quum tabulas, signa, toreumata emunt, nova diruunt, alia ædificant, postremo omnibus modis pecuniam trahunt, vexant, tamen summa lubidine divitias vincere nequeunt : at nobis domi inopia, foris æs alienum; mala res, spes multo asperior; denique quid reliqui habemus, præter miseram animam? Quin igitur expergiscimini? En illa, illa, quam sæpe optastis, libertas; præterea divitiæ, decus, gloria, in oculis sita sunt! Fortuna ea omnia victoribus præmia posuit. Res, tempus, pericula, egestas, belli spolia magnifica, magis quam oratio mea vos hortentur. Vel imperatore, vel milite me utimini : neque animus neque corpus a vobis aberit. Hæc ipsa, ut spero, vobiscum consul agam; nisi forte me animus fallit, et vos servire magis, quam imperare, parati estis. »

XXI. Postquam accepere ea homines, quibus mala abunde

pas de patrimoine pour subvenir aux nécessités de la vie! ils se bâtiront, eux, deux palais ou plus à la suite les uns des autres; et nous, nous n'aurons nulle part un foyer domestique! En vain ils achètent des tableaux, des statues, des objets ciselés avec art, renversent des constructions neuves, en élèvent d'autres sur les ruines, en un mot tiraillent, tourmentent l'argent de mille façons; avec tous leurs caprices, ils ne peuvent venir à bout de leurs richesses : pour nous, misère au dedans, dettes au dehors; présent affreux, avenir plus sombre encore! que nous reste-t-il enfin, qu'un souffle misérable? Que tardez-vous donc à vous réveiller? La voici, la voici, cette liberté que tant de fois vous avez appelée de vos vœux! c'est peu : les richesses, les dignités, la gloire, brillent déjà devant vos yeux! Tels sont les prix que la fortune propose aux vainqueurs. Que l'entreprise elle-même, que l'occasion, que vos périls, votre détresse, les dépouilles magnifiques de la guerre, vous exhortent plus puissamment que mes paroles! Employez-moi soit comme chef, soit comme soldat : ni mon esprit, ni mon corps ne vous fera défaut. Et cette entreprise, je l'espère, c'est comme consul que je la mènerai à fin avec vous; à moins donc que mes pressentiments ne me trompent, et que vous, vous ne soyez plus disposés à servir qu'à commander. »

XXI. Lorsque ces hommes, écrasés sous le poids de tous les maux,

domos binas aut amplius;	des maisons par-deux ou davantage;
nullum larem familiarem	aucun foyer de-famille
esse usquam nobis ?	n'être nulle-part à nous ?
Quum emunt tabulas,	Quand ils achètent tableaux,
signa, toreumata,	statues, objets-ciselés,
diruunt nova,	démolissent des *constructions* neuves,
ædificant alia,	*en* construisent d'autres,
postremo omnibus modis	en un mot de toutes manières
trahunt, vexant pecuniam,	tiraillent, tourmentent *leur* argent,
nequeunt tamen	ils ne-peuvent pourtant
vincere divitias	venir-à-bout de *leurs* richesses
lubidine summa :	par *leurs* caprices excessifs :
at nobis domi inopia,	mais à nous, à la maison la misère,
foris æs alienum ;	au dehors l'argent d'-autrui (les dettes) ·
res mala,	un état *présent* fâcheux,
spes multo asperior ;	une attente bien plus dure *encore ;*
denique,	enfin,
quid habemus reliqui,	qu'avons-nous de reste,
præter animam miseram ?	sauf une existence misérable ?
Igitur quin expergiscimini?	Donc, que ne vous réveillez-vous?
En illa, illa libertas,	Voici cette *liberté*, cette liberté,
quam sæpe optastis !	que souvent vous avez souhaitée !
præterea divitiæ,	outre-cela richesses,
decus, gloria,	honneur, gloire,
sita sunt in oculis !	sont placés sous *vos* yeux !
Fortuna posuit omnia ea	La fortune a posé tous ces *biens*
præmia victoribus.	*comme* prix aux vainqueurs.
Res, tempus,	*Que* la chose *même*, l'occasion,
pericula, egestas,	*vos* périls, *votre* dénûment,
spolia magnifica belli,	les dépouilles magnifiques de la guerre,
hortentur vos magis	vous exhortent plus (mieux)
quam mea oratio.	que mon discours.
Utimini me	Servez-vous de moi
vel imperatore, vel milite :	soit *comme* chef, soit *comme* soldat ;
neque animus	ni *mon* esprit
neque corpus	ni *mon* corps
aberit a vobis.	ne sera-absent d'avec vous.
Agam hæc ipsa vobiscum	Je ferai cela même avec vous
consul, ut spero ;	*à titre de* consul, comme j'espère ;
nisi forte	à moins que par hasard
animus fallit me,	*mon* sentiment ne me trompe,
et vos estis parati	et *que* vous vous *ne* soyez disposés
magis servire	plus à servir
quam imperare. »	qu'à commander. »
XXI. Postquam homines,	XXI. Après que *ces* hommes,
quibus omnia mala	auxquels tous les maux
erant abunde,	étaient abondamment,

omnia erant, sed neque res neque spes bona ulla, tametsi illis quieta movere magna merces videbatur, tamen postulare plerique uti proponeret quæ conditio belli foret, quæ præmia armis peterent, quid ubique opis aut spei haberent. Tum Catilina polliceri tabulas novas[1], proscriptionem[2] locupletium, magistratus, sacerdotia, rapinas, alia omnia, quæ bellum atque lubido victorum fert; præterea, esse in Hispania citeriore Pisonem, in Mauretania[3] cum exercitu P. Sittium Nucerinum[4], consilii sui participes : petere consulatum C. Antonium[5], quem sibi collegam fore speraret, hominem et familiarem et omnibus necessitudinibus circumventum : cum eo se consulem initium agendi facturum. Ad hoc, maledictis increpat omnes bonos; suorum unumquemque nominans laudare; admonere alium egestatis, alium cupiditatis suæ, complures periculi aut ignominiæ, multos victoriæ Sullanæ, quibus ea

sans aucune compensation ni dans le présent ni dans l'avenir, eurent entendu ce discours, bien qu'à leurs yeux ce fût déjà une magnifique récompense que de porter le trouble au sein du calme public, ils ne laissèrent pas d'insister de toutes parts pour qu'il leur exposât nettement quelles étaient les conditions de la guerre, quels les avantages promis à leurs armes, quelles les diverses ressources et les espérances du parti. Alors Catilina de promettre l'abolition des dettes, la proscription des riches, des magistratures, des sacerdoces, des pillages, tous les excès que comportent la guerre et le caprice de la victoire. Il leur annonce en outre que Pison et P. Sittius de Nucérie sont, l'un dans l'Espagne citérieure, l'autre en Mauritanie avec une armée, dévoués tous deux au succès de ses plans : que C. Antonius sollicite le consulat : qu'il espère avoir pour collègue cet homme, son intime ami, que toutes sortes de nécessités rattachent à la conjuration : que consul lui-même, il engagera l'action de concert avec lui. Il se répand ensuite en invectives contre tous les gens de bien, nomme au contraire avec éloges chacun de ses complices, rappelle à l'un sa pauvreté, à l'autre l'objet de sa convoitise, à plusieurs leur péril ou leur déshonneur, la victoire de Sylla à tous

sed neque ulla res bona	mais ni aucune chose *actuelle* bonne
neque spes,	ni *aucune bonne* espérance,
accepere ea,	eurent entendu ces *paroles*,
tametsi movere quieta	quoique troubler le calme
videbatur illis	semblât *déjà* à eux
magna merces,	une grande récompense,
plerique tamen postulare	la plupart pourtant de demander
uti proponeret	qu'il *leur* exposât
quæ foret conditio belli,	quelle serait la condition de la guerre,
quæ præmia	quelles récompenses
peterent armis,	ils iraient-acquérir par les armes,
quid opis aut spei	quoi de ressource ou d'espoir
haberent ubique.	ils auraient partout.
Tum Catilina polliceri	Alors Catilina de promettre
tabulas novas,	des tables nouvelles (abolition des dettes),
proscriptionem	la proscription
locupletium,	des riches,
magistratus, sacerdotia,	des magistratures, des sacerdoces,
rapinas, omnia alia	des rapines, tous les autres *excès*
quæ fert bellum	que comporte la guerre
atque lubido victorum;	et le caprice des vainqueurs;
præterea Pisonem	*d'annoncer* en outre Pison
esse in Hispania citeriore,	être dans l'Espagne citérieure,
P. Sittium Nucerinum	Publius Sittius Nucérinus
in Mauretania	en Mauritanie
cum exercitu,	avec une armée,
participes sui consilii :	*tous deux* associés à son complot :
Caium Antonium	Caius Antonius
petere consulatum,	demander le consulat,
quem speraret	lequel (Antonius) il espérait
fore collegam sibi,	devoir être collègue à lui-même,
hominem et familiarem	homme et *son* intime
et circumventum	et enveloppé-en-tous-sens
omnibus necessitudinibus :	par toutes les nécessités :
se consulem cum eo	lui-même consul avec lui
facturum initium agendi.	devoir faire début (commencer) d'agir.
Ad hoc increpat maledictis	Outre cela il attaque par des calomnies
omnes bonos;	tous les *gens* de-bien;
laudare nominans	de louer *au contraire* en *le* nommant
unumquemque suorum;	chacun des siens;
admonere alium egestatis,	de faire-souvenir l'un de *sa* misère,
alium suæ cupiditatis,	l'autre de sa convoitise,
complures periculi	un grand nombre de *leur* danger
aut ignominiæ,	ou de *leur* ignominie,
multos victoriæ Sullanæ,	beaucoup de la victoire de-Sylla,
quibus	*ceux* à qui
ea fuerat prædæ.	elle avait été à butin (avait procuré du butin).

prædæ ıuerat. Postquam omnium animos alacres videt, cohortatus ut petitionem suam curæ haberent, conventum dimisit.

XXII. Fuere ea tempestate qui dicerent Catilinam, oratione habita, quum ad jusjurandum populares sceleris sui adigeret, humani corporis sanguinem vino permixtum in pateris circumtulisse ; inde, quum post exsecrationem [1] omnes degustavissent, sicuti in solennibus sacris fieri consuevit, aperuisse consilium suum; atque eo dictitare fecisse, quo inter se fidi magis forent, alius alii tanti facinoris conscii. Nonnulli ficta et hæc et multa præterea existumabant ab his qui Ciceronis invidiam, quæ postea orta est, leniri credebant atrocitate sceleris eorum, qui pœnas dederant. Nobis ea res pro magnitudine parum comperta est.

XXIII. Sed in ea conventione fuit Q. Curius, natus haud obscuro loco, flagitiis atque facinoribus coopertus; quem censores senatu probri gratia moverant. Huic homini non minor vanitas quam audacia inerat : neque reticere quæ audierat,

ceux qu'avait enrichis le butin. Lorsque enfin il les voit tous animés d'une vive ardeur, il les exhorte à prendre à cœur sa candidature et congédie l'assemblée.

XXII. Il y eut dans le temps des gens qui prétendirent que Catilina, à la suite de son discours, voulant exiger le serment des complices de son crime, avait fait circuler dans des coupes le sang d'un corps humain mêlé avec du vin : qu'ensuite, lorsque tous eurent prononcé la formule d'imprécation et goûté du mélange, suivant l'usage observé dans les sacrifices solennels, il avait développé son plan; le tout, ajoutait-on, pour les enchaîner plus sûrement les uns aux autres par la mutuelle conscience de leur participation commune à un si abominable forfait. Quelques personnes au contraire voyaient dans ces détails, ainsi que dans une foule d'autres, autant de fictions imaginées par des partisans de Cicéron, dans l'espoir d'atténuer l'odieux qui s'attacha plus tard à sa personne, en exagérant l'atrocité du crime des misérables qu'avait frappés le glaive de la loi. Quant à nous, ce fait, en raison de sa monstruosité, ne nous paraît pas suffisamment établi.

XXIII. Quoi qu'il en soit, à cette réunion assistait Q. Curius, personnage d'assez bonne naissance, mais tout couvert d'infamies et de scélératesses, et exclu du sénat par les censeurs pour ses honteux méfaits. Aussi léger qu'audacieux, il ne savait ni taire ce qu'il

Postquam videt	Dès qu'il voit
animos omnium alacres,	les esprits de tous *être* ardents,
cohortatus	*les* ayant exhortés
ut haberent curæ	qu'ils eussent à soin
suam petitionem,	sa candidature,
dimisit conventum.	il congédia l'assemblée.
XXII. Ea tempestate	XXII. A cette époque
fuere qui dicerent	il y eut *des gens* qui prétendirent
Catilinam, oratione habita,	Catilina, le discours ayant été tenu,
quum adigeret	comme il poussait
ad jusjurandum	à un serment
populares sui sceleris,	les complices de son crime,
circumtulisse in pateris	avoir fait-circuler dans des coupes
sanguinem corporis hu-	le sang d'un corps humain
permixtum vino; [mani	mêlé de vin;
inde, quum omnes	puis, lorsque tous
degustavissent	*en* eurent goûté
post exsecrationem,	après des imprécations,
sicuti consuevit fieri	comme il est-habitué d'être fait
in sacris solennibus,	dans les sacrifices solennels,
aperuisse suum consilium;	avoir découvert son plan;
atque dictitare fecisse	et *ces gens* de dire *lui l'*avoir fait
eo quo	pour ceci, que *les conjurés*
forent magis fidi inter se,	fussent plus fidèles entre eux,
conscii alius alii	*étant* témoins l'un à l'autre
tanti facinoris.	d'un si-grand forfait.
Nonnulli existumabant	Quelques-uns pensaient
et hæc, et multa præterea,	et ces *détails*, et beaucoup en outre,
ficta ab his, qui credebant	*avoir été* imaginés par ceux qui croyaient
invidiam Ciceronis,	la haine de (contre) Cicéron,
quæ orta est postea,	qui éclata plus tard,
leniri atrocitate sceleris	être adoucie par l'atrocité du crime
eorum qui dederant pœnas.	de ceux qui avaient donné l'expiation *due*.
Ea res, pro magnitudine,	Ce fait, vu *son* énormité,
comperta est parum nobis.	est prouvé trop-peu à nous.
XXIII. Sed	XXIII. Mais
in ea conventione	dans cette réunion
fuit Quintus Curius,	se trouva Quintus Curius,
natus loco haud obscuro,	né d'extraction non obscure,
coopertus flagitiis	tout-couvert de hontes
atque facinoribus;	et de forfaits;
quem, gratia probri,	lequel, pour cause d'opprobre,
censores moverant senatu.	les censeurs avaient chassé du sénat.
Huic homini inerat vanitas	En cet homme était une légèreté
non minor quam audacia:	non moindre que *son* audace:
neque habebat pensi	ni il *n'*avait de pesé (ne se souciait)
quidquam	en quoi que ce fût

neque suamet ipse scelera occultare, prorsus neque dicere neque facere quidquam pensi habebat. Erat ei cum Fulvia, muliere nobili, stupri vetus consuetudo : cui quum minus gratus esset, quia inopia minus largiri poterat, repente glorians maria montesque polliceri cœpit; minari interdum ferro, nisi obnoxia foret; postremo ferocius agitare quam solitus erat. At Fulvia, insolentiæ Curii causa cognita, tate periculum reipublicæ haud occultum habuit; sed, sublato auctore, de Catilinæ conjuratione, quæ quoque modo audierat, compluribus narravit. Ea res in primis studia hominum accendit ad consulatum mandandum M. Tullio Ciceroni : namque antea pleraque nobilitas invidia æstuabat, et quasi pollui consulatum credebant, si eum, quamvis egregius, homo novus[1] adeptus foret; sed ubi periculum advenit, invidia atque superbia postfuere.

avait entendu, ni cacher lui-même ses propres crimes, et ne pesait jamais ni ses paroles ni ses actions. Ce Curius entretenait de longue date des relations coupables avec Fulvie, femme d'un rang distingué : mais il avait beaucoup perdu de ses bonnes grâces, depuis que la ruine de sa fortune l'avait forcé de réduire ses libéralités : tout à coup, d'un ton plein de jactance, il se met à lui promettre monts et merveilles, à la menacer parfois du fer si elle ne se prête aveuglément à ses désirs, en un mot à se conduire avec une hauteur qui ne lui est point habituelle. Fulvie, bientôt instruite des motifs de l'arrogance inaccoutumée de Curius, ne fit point mystère du grave péril qui menaçait la République : sans nommer son auteur, elle raconta à plusieurs personnes ce qu'elle avait appris de la conjuration de Catilina, et comment elle l'avait appris. Rien ne contribua plus à échauffer les esprits en faveur de M. Tullius Cicéron, et à lui faire confier le consulat : jusque-là la plupart des nobles, dévorés de jalousie, croyaient en quelque sorte cette dignité souillée, si elle devenait le partage d'un homme nouveau, quel que fût son mérite; mais, en présence du danger, la jalousie et l'orgueil cédèrent.

reticere	de taire
quæ audierat,	*ce* qu'il avait entendu,
neque ipse occultare	ni lui-même de cacher
suamet scelera,	ses-propres crimes,
neque prorsus dicere	ni en un mot de dire
neque facere.	ni de faire *quoi que ce fût.*
Vetus consuetudo stupri	Une vieille relation de débauche
erat ei cum Fulvia,	était à lui avec Fulvie,
muliere nobili :	femme noble :
cui	à laquelle
quum esset minus gratus,	comme il était moins agréable,
quia inopia	parce que dans *son* dénûment
poterat minus largiri,	il pouvait moins être-généreux,
repente glorians	soudain plein-de-jactance
cœpit polliceri	il se mit à promettre
maria montesque ;	mers et monts ;
interdum minari ferro,	parfois à *la* menacer avec le fer,
nisi foret obnoxia ;	si elle n'était soumise ;
postremo	en un mot
agitare ferocius	à agir plus arrogamment
quam solitus erat.	qu'il *n*'était accoutumé.
At Fulvia,	Or Fulvie, [Curius
causa insolentiæ Curii	la cause de la conduite-extraordinaire de
cognita,	étant apprise,
haud habuit occultum	ne tint pas secret
tale periculum reipublicæ ;	un tel péril pour la chose-publique :
sed narravit compluribus,	mais elle raconta à plusieurs,
auctore sublato,	*le nom de* l'auteur étant supprimé,
quæ audierat	ce qu'elle avait entendu-dire
de conjuratione Catilinæ,	sur la conjuration de Catilina,
quoque modo.	et de quelle manière *elle l'avait appris.*
Ea res in primis	Cette circonstance en première *ligne*
accendit studia hominum	enflamma le zèle des hommes
ad mandandum	pour confier
consulatum	le consulat
Marco Tullio Ciceroni :	à Marcus Tullius Cicéron :
namque antea	car avant-cela
pleraque nobilitas	la plupart de la noblesse
æstuabat invidia,	bouillonnait de jalousie,
et credebant	et ils (les nobles) croyaient
consulatum quasi pollui,	le consulat en-quelque-sorte être souillé,
si homo novus,	si un homme nouveau,
quamvis egregius,	bien que remarquable,
adeptus foret eum ;	l'avait obtenu ;
sed ubi periculum advenit,	mais dès que le danger arriva,
invidia atque superbia	la jalousie et l'orgueil
postfuere.	passèrent-après.

XXIV. Igitur, comitiis habitis, consules declarantur M. Tullius et C. Antonius; quod factum primo populares conjurationis concusserat. Neque tamen Catilinæ furor minuebatur: sed in dies plura agitare, arma per Italiam locis opportunis parare; pecuniam, sua aut amicorum fide[1] sumptam mutuam[2], Fæsulas[3] ad Manlium[4] quemdam portare, qui postea princeps fuit belli faciundi. Ea tempestate plurimos cujusque generis homines adscivisse dicitur; mulieres etiam aliquot, quæ primo ingentes sumptus stupro corporis toleraverant, post, ubi ætas tantummodo quæstui neque luxuriæ modum fecerat, æs alienum grande conflaverant. Per eas se Catilina credebat posse servitia urbana sollicitare, urbem incendere, viros earum vel adjungere sibi vel interficere.

XXV. Sed in his erat Sempronia, quæ multa sæpe virilis audaciæ facinora commiserat. Hæc mulier genere atque forma,

XXIV. Aux comices qui se tinrent alors, on proclama donc consuls M. Tullius et C. Antonius. Ce coup avait d'abord étonné les conjurés. Catilina toutefois, loin de rien perdre de sa fureur, ourdissait chaque jour des trames nouvelles; il faisait rassembler des armes dans tous les endroits favorables de l'Italie, et remettre de l'argent emprunté par son crédit ou par celui de ses amis, à Fésules, à un certain Manlius, qui dans la suite ouvrit les hostilités. C'est alors qu'il s'adjoignit, dit-on, un fort grand nombre d'hommes de toute espèce, et même quelques femmes, qui, après avoir suffi d'abord par la prostitution à d'énormes dépenses, plus tard, quand l'âge avait réduit leurs gains sans diminuer leurs prodigalités, avaient amassé des dettes considérables. Par elles, Catilina croyait pouvoir soulever les esclaves de la ville, incendier Rome, engager dans son parti ou faire périr leurs maris.

XXV. Au nombre de ces femmes était Sempronie, qui souvent avait accompli des actes d'une audace toute virile. Assez favorisée

XXIV. Igitur,
comitiis habitis,
Marcus Tullius
et Caius Antonius
declarantur consules;
quod factum
concusserat primo
populares conjurationis.
Et tamen furor Catilinæ
non minuebatur:
sed in dies
agitare plura,
parare arma per Italiam
locis opportunis,
portare Fæsulas
ad quemdam Manlium,
qui fuit postea princeps
faciundi belli,
pecuniam
sumptam mutuam
fide sua aut amicorum.
Dicitur sibi adscivisse
ea tempestate
plurimos homines
cujusque generis:
etiam aliquot mulieres,
quæ primo toleraverant
ingentes sumptus
stupro corporis,
post, ubi ætas
fecerat modum
tantummodo quæstui,
neque luxuriæ,
conflaverant
grande æs alienum.
Catilina credebat per eas
se posse sollicitare
servitia urbana,
incendere urbem,
vel sibi adjungere
vel interficere viros earum.
XXV. Sed in his
erat Sempronia,
quæ sæpe commiserat
multa facinora
audaciæ virilis.
Hæc mulier satis fortunata

XXIV. Donc,
des comices ayant été tenus,
Marcus Tullius
et Caius Antonius
sont déclarés consuls;
lequel fait
avait ébranlé d'abord
les associés de la conjuration.
Et pourtant la fureur de Catilina
n'était pas diminuée:
mais *lui de jour* en jour
d'agiter *en esprit* plus de *projets*,
d'apprêter des armes par *toute* l'Italie
aux endroits favorables,
de *faire* porter à Fésules
à un certain Manlius,
qui fut depuis le premier
à faire la guerre,
de l'argent
pris en-emprunt
sur la foi de-lui ou de *ses* amis.
Il est dit s'être adjoint
à cette époque
beaucoup d'hommes
de toute espèce;
et aussi quelques femmes,
qui d'abord avaient soutenu
d'énormes dépenses
par la débauche de *leur* corps,
puis, dès que l'âge
avait fait (mis) une limite
seulement à *leur* gain,
et non à *leur* prodigalité,
avaient amassé
grand argent d'-autrui (de grosses dettes).
Catilina croyait par elles
lui-même pouvoir provoquer *à la révolte*
les esclaves de-la-ville,
incendier la ville,
et ou s'adjoindre
ou tuer leurs époux.
XXV. Mais parmi elles
était Sempronie,
qui souvent avait commis
beaucoup d'actes *criminels*
d'une audace masculine.
Cette femme *était* assez favorisée

præterea viro, liberis[1] satis fortunata; litteris Græcis atque Latinis docta; psallere, saltare elegantius quam necesse est probæ; multa alia, quæ instrumenta luxuriæ sunt. Sed ei cariora semper omnia, quam decus atque pudicitia fuit : pecuniæ an famæ minus parceret, haud facile decerneres, lubidine sic accensa, ut sæpius peteret viros quam peteretur. Sed ea sæpe antehac fidem prodiderat, creditum abjuraverat, cædis conscia fuerat, luxuria atque inopia præceps abierat. Verum ingenium ejus haud absurdum : posse versus facere, jocum movere, sermone uti vel modesto, vel molli, vel procaci; prorsus multæ facetiæ multusque lepos inerat.

XXVI. His rebus comparatis, Catilina nihilominus in proxumum annum[2] consulatum petebat, sperans, si designatus foret[3], facile se ex voluntate Antonio usurum; neque interea quietus erat, sed omnibus modis insidias parabat Ciceroni. Neque illi tamen ad cavendum dolus aut astutiæ deerant :

sous le rapport de la naissance et de la beauté, elle ne l'était pas moins dans son époux et ses enfants; elle était versée dans la littérature grecque et latine, jouait du luth, dansait avec plus de perfection qu'il n'est nécessaire à une femme honnête, possédait une foule d'autres talents, instruments de volupté. Elle avait toujours sacrifié à tout décence et pudeur, et il n'eût pas été facile de dire ce qu'elle ménageait le moins, de sa bourse ou de sa réputation, tellement embrasée par la passion qu'elle provoquait les hommes plus souvent encore qu'elle n'était provoquée par eux. Souvent déjà elle avait trahi sa foi, nié par serment un dépôt, trempé dans un meurtre; les prodigalités et le dénûment l'avaient précipitée dans l'abîme. D'ailleurs elle ne manquait pas d'esprit : elle savait faire des vers, tourner la plaisanterie, manier toute espèce de conversation, décente, tendre ou libertine; en un mot, elle était remplie d'enjouement et de grâce.

XXVI. Toutes ces mesures prises, Catilina n'en sollicitait pas moins vivement le consulat pour l'année suivante : il se flattait, s'il était une fois désigné, de faire sans peine ce qu'il voudrait d'Antonius. En attendant il ne demeurait pas oisif, mais cherchait par tous les moyens à se défaire de Cicéron. Celui-ci de son côté, pour se garantir, ne manquait ni de ruse ni d'astuce : dès le commencement

genere atque forma,
præterea viro, liberis ;
docta litteris Græcis
atque Latinis ;
psallere,
saltare elegantius
quam est necesse probæ ;
multa alia, [riæ.
quæ sunt instrumenta luxu-
Sed omnia semper
cariora ei, quam decus
atque pudicitia fuit ;
decerneres haud facile
parceret minus
pecuniæ an famæ,
sic accensa lubidine,
ut peteret viros
sæpius quam peteretur.
Sed ea sæpe antehac
prodiderat fidem,
abjuraverat creditum,
fuerat conscia cædis,
abierat præceps
luxuria atque inopia.
Verum ingenium ejus
haud absurdum :
posse facere versus,
movere jocum,
uti sermone vel modesto,
vel molli, vel procaci ;
prorsus multæ facetiæ
multusque lepos inerat.
XXVI. His rebus
comparatis,
Catilina nihilominus
petebat consulatum
in proxumum annum ;
sperans se,
si designatus foret,
usurum facile Antonio
ex voluntate ;
et interea non erat quietus,
sed parabat Ciceroni
insidias omnibus modis.
Et illi tamen
dolus aut astutiæ
non deerant ad cavendum :

en naissance et en beauté,
et outre-cela en époux, en enfants ;
savante sur les lettres grecques
et les latines ;
habile à jouer-du-luth,
à danser plus gracieusement
qu'il *n*'est nécessaire à une *femme* honnête,
habile en mille autres *arts*,
qui sont des instruments de volupté.
Mais tous les *excès* toujours
furent plus chers à elle, que *son* honneur
et *que sa* pudeur *ne le* fut ;
tu aurais décidé non facilement
si elle épargnait moins
son argent ou *sa* réputation,
tellement enflammée par la passion,
qu'elle provoquait les hommes
plus souvent qu'elle *n*'était provoquée.
Or cette *femme* souvent avant-cela
avait trahi *sa* foi,
avait nié-avec-serment un dépôt,
avait été complice d'un meurtre,
s'en était allée *au crime* tête-baissée
par prodigalité et dénûment.
Mais-vraiment son esprit
n'*était* pas sans-mérite :
elle de pouvoir faire des vers, [santerie,
mettre-en-mouvement (manier) la plai-
se servir d'une conversation ou décente,
ou tendre, ou impudente ;
en un mot beaucoup d'enjouement
et beaucoup de grâce était-en *elle*.
XXVI. Ces choses
étant préparées,
Catilina néanmoins
sollicitait le consulat
pour la plus prochaine année ;
espérant lui-même,
s'il était désigné,
pouvoir user aisément d'Antonius
à *son* gré ;
et en attendant il n'était pas en-repos,
mais il préparait contre Cicéron
des piéges de toutes sortes.
Et à celui-là du reste
ruse ou finesses
ne manquaient pas pour se garantir :

namque a principio consulatus sui, multa pollicendo per Fulviam, effecerat ut Q. Curius, de quo paulo ante memoravi, consilia Catilinæ sibi proderet; ad hoc, collegam suum Antonium pactione provinciæ[1] perpulerat, ne contra rempublicam sentiret; circum se præsidia amicorum atque clientium occulte habebat. Postquam dies comitiorum venit, et Catilinæ neque petitio, neque insidiæ, quas consuli in campo[2] fecerat, prospere cessere, constituit bellum facere et extrema omnia experiri, quoniam quæ occulte tentaverat aspera fœdaque evenerant.

XXVII. Igitur C. Manlium Fæsulas[3] atque in eam partem Etruriæ, Septimium quemdam Camertem[4] in agrum Picenum, C. Julium in Apuliam dimisit; præterea alium alio, quem ubique opportunum credebat. Interea Romæ multa simul moliri : consuli insidias tendere, parare incendia, opportuna loca armatis hominibus obsidere; ipse cum telo esse[5], item alios

de son consulat, à force de promesses faites par l'entremise de Fulvie, il avait obtenu de ce Q. Curius, dont j'ai parlé un peu plus haut, qu'il lui livrât les projets de Catilina; de plus, il avait amené son collègue Antonius, par un échange de province, à renoncer à tout sentiment hostile contre la République; enfin il s'entourait secrètement d'une garde d'amis et de clients. Le jour des comices arrivé, Catilina voyant qu'il n'avait réussi ni dans sa candidature, ni dans le complot qu'il avait organisé au champ de Mars contre le consul, résolut de faire ouvertement la guerre et d'essayer des moyens extrêmes, puisque ses tentatives clandestines ne lui avaient rapporté que désappointement et que honte.

XXVII. A cet effet, il envoya C. Manlius à Fésules et dans toute cette partie de l'Étrurie, un certain Septimius de Camérinum dans le Picénum, C. Julius en Apulie, d'autres encore dans d'autres directions, suivant les endroits où il croyait tirer le meilleur parti de chacun. En même temps il dressait à Rome force batteries : il tramait des complots contre la vie du consul, préparait des incendies, faisait occuper les endroits favorables par des hommes armés, ne

namque a principio	car dès le commencement
sui consulatus,	de son consulat,
pollicendo multa	en promettant beaucoup
per Fulviam,	par *l'entremise de* Fulvie,
effecerat	il avait fait-en-sorte
ut Quintus Curius,	que Quintus Curius,
de quo memoravi	duquel j'ai fait mention
paulo ante,	un peu avant,
proderet sibi	lui livrât
consilia Catilinæ;	les projets de Catilina;
ad hoc, perpulerat	outre cela, il avait déterminé
pactione provinciæ	par un accord *d'échange* de province
suum collegam Antonium,	son collègue Antonius,
ne sentiret	à *ce* qu'il ne pensât *plus*
contra rempublicam;	contrairement aux intérêts-publics;
habebat occulte circum se	il avait en secret autour de lui
præsidia amicorum	des gardes d'amis
atque clientium.	et de clients.
Postquam dies comitiorum	Après que le jour des comices
venit,	fut arrivé,
et neque petitio,	et *que* ni *sa* candidature,
neque insidiæ	ni les embûches,
quas fecerat consuli	qu'il avait dressées contre le consul
in Campo,	au champ *de Mars*,
cessere prospere Catilinæ,	*n'*eurent tourné à-bien à Catilina,
constituit facere bellum,	il résolut de faire la guerre,
et experiri omnia extrema,	et d'essayer tous les *moyens* extrêmes,
quoniam	puisque
quæ tentaverat occulte	*ceux* qu'il avait tentés en secret
evenerant aspera fœdaque.	avaient abouti funestes et honteux.
XXVII. Igitur dimisit	XXVII. Donc il envoya
Caium Manlium Fæsulas	Caius Manlius à Fésules
atque in eam partem	et dans cette partie
Etruriæ,	de l'Étrurie,
quemdam Septimium	un certain Septimius
Camertem	de-Camérinum
in agrum Picenum,	dans le territoire Picentin,
Caium Julium in Apuliam;	Caius Julius en Apulie;
præterea alium alio,	*et* en outre un autre ailleurs (d'autres autre [part),
quem credebat	*choisssant celui* qu'il croyait
opportunum ubique.	convenable en-chaque-endroit.
Interea Romæ	Cependant à Rome
moliri multa simul:	d'entreprendre beaucoup à la fois:
tendere insidias consuli,	de tendre des embûches au consul,
parare incendia,	de préparer des incendies,
obsidere loca opportuna	d'occuper les endroits favorables
hominibus armatis;	par des hommes armés;

jubere; hortari uti semper intenti paratique essent; dies noctesque festinare[1], vigilare, neque insomniis neque labore fatigari. Postremo, ubi multa agitanti nihil procedit, rursus intempesta nocte[2] conjurationis principes convocat per M. Porcium Læcam[3]: ibique multa de ignavia eorum questus, docet se præmisisse Manlium ad eam multitudinem, quam ad capiunda arma paraverat; item alios in alia loca opportuna, qui initium belli facerent; seque ad exercitum proficisci cupere, si prius Ciceronem oppressisset : eum suis consiliis multum officere.

XXVIII. Igitur perterritis ac dubitantibus ceteris, C. Cornelius, eques Romanus, operam suam pollicitus, et cum eo L. Vargunteius senator[4], constituere ea nocte paulo post cum armatis hominibus sicuti salutatum[5] introire ad Ciceronem, ac de improviso domi suæ imparatum confodere. Curius ubi intelle-

marchait lui-même qu'avec une arme, recommandait aux autres d'en faire autant, les exhortait à être toujours en haleine et prêts à agir, s'agitait, veillait jours et nuits, sans que ni insomnies ni travaux lui causassent aucune fatigue. Enfin, voyant qu'avec tous ses mouvements il n'arrivait à rien, une seconde fois, dans les ténèbres de la nuit, il fait convoquer par M. Porcius Læca les principaux conjurés. Dans cette réunion, il se plaint vivement de leur indolence; puis il leur apprend qu'il a déjà dépêché Manlius vers cette multitude, depuis longtemps disposée à une prise d'armes : qu'il a également expédié d'autres émissaires en d'autres endroits convenables, pour y ouvrir les hostilités : que lui-même brûle de rejoindre l'armée, dès qu'il se sera défait de Cicéron, le plus grand obstacle à ses desseins.

XXVIII. Soudain, au milieu de la consternation et de l'indécision générale, C. Cornélius, chevalier romain, promet son concours, et s'engage avec L. Vargunteius, sénateur, à s'introduire cette nuit-là même, quelques heures plus tard, avec des hommes armés, auprès de Cicéron, sous prétexte de lui offrir le salut du matin, et à le poignarder à l'improviste dans sa propre maison, alors qu'il serait

ipse esse cum telo,	lui-même d'être avec une arme,
jubere alios item ;	d'ordonner aux autres *de faire* de même ;
hortari,	de *les* exhorter
uti essent semper intenti	à ce qu'ils fussent toujours aux-aguets
paratique ;	et prêts ;
festinare,	de s'empresser,
vigilare dies noctesque,	de veiller jours et nuits,
fatigari neque insomniis	de n'être fatigué ni par les insomnies
neque labore.	ni par le travail.
Postremo ubi nihil procedit	Enfin dès que rien ne réussit
agitanti multa,	à *lui* qui entreprend beaucoup,
nocte intempesta	pendant la nuit noire
convocat rursus	il fait-convoquer de nouveau
principes conjurationis	les principaux de la conjuration
per M. Porcium Læcam ;	par Marcus Porcius Læca ;
ibique questus multa	et là s'étant plaint longuement
de ignavia eorum,	de leur inactivité,
docet	il *leur* apprend
se præmisisse Manlium	lui-même avoir envoyé-d'avance Manlius
ad eam multitudinem,	vers cette multitude,
quam paraverat	qu'il avait préparée
ad capiunda arma;	à prendre les armes ;
item alios	*et* aussi *avoir envoyé* d'autres
in alia loca opportuna,	en d'autres lieux favorables, [la guerre :
qui facerent initium belli ;	lesquels fissent début de (pour commencer)
seque cupere	et lui-même désirer *vivement*
proficisci ad exercitum,	partir vers l'armée,
si prius	si (quand) d'abord
oppressisset Ciceronem :	il aurait écrasé Cicéron :
eum officere multum	lui (Cicéron) gêner beaucoup
suis consiliis.	ses projets.
XXVIII. Igitur	XXVIII. Donc
ceteris perterritis	tous-les-autres étant fort-effrayés
ac dubitantibus,	et hésitant,
Caius Cornelius,	Caius Cornélius,
eques Romanus,	chevalier romain,
pollicitus suam operam,	ayant promis sa coopération,
et cum eo	et avec lui
senator L. Vargunteius,	le sénateur Lucius Varguntéius,
constituere,	résolurent,
ea nocte paulo post,	cette *même* nuit un peu après,
introire ad Ciceronem	d'entrer auprès de Cicéron
cum hominibus armatis	avec des hommes armés
sicuti salutatum,	comme pour *le* saluer,
ac de improviso confodere	et à l'improviste de percer
suæ domi	dans sa maison
imparatum.	*lui* non-préparé.

git quantum periculi consuli impendeat, propere per Fulviam Ciceroni dolum, qui parabatur, enuntiat : ita illi, janua prohibiti, tantum facinus frustra susceperant. Interea Manlius in Etruria plebem sollicitare, egestate simul ac dolore injuriæ novarum rerum cupidam, quod Sullæ dominatione agros bonaque omnia amiserat; præterea latrones[1] cujusque generis, quorum in ea regione magna copia erat; nonnullos ex Sullanis colonis[2], quibus lubido atque luxuria ex magnis rapinis nihil reliqui fecerant.

XXIX. Ea quum Ciceroni nuntiarentur, ancipiti malo permotus, quod neque urbem ab insidiis privato consilio[3] longius tueri poterat, neque exercitus Manlii quantus aut quo consilio foret satis compertum habebat, rem ad senatum refert, jam antea volgi rumoribus exagitatam. Itaque, quod plerumque in atroci negotio solet, senatus decrevit : *Darent operam consules,*

sans défense. Curius, dès qu'il voit la gravité du danger qui menace le consul, se hâte de lui faire donner avis par Fulvie du guet apens qui se prépare : la porte est interdite aux assassins, et ainsi avorte le plus odieux des attentats. Sur ces entrefaites, Manlius en Etrurie cherchait à soulever la populace, avide de révolutions par misère à la fois et par ressentiment, depuis que, sous la domination de Sylla, elle avait perdu ses terres et tous ses biens; il s'adressait en outre aux brigands de toute espèce dont cette contrée était infestée, et entre autres à quelques-uns des colons établis par Sylla, qui, à force de caprices et de prodigalités, n'avaient rien conservé du fruit de tant de rapines.

XXIX. A la nouvelle de ces menées, Cicéron s'épouvante du double danger qui menace Rome : convaincu qu'il ne peut protéger plus longtemps la ville contre les complots par sa seule prudence, et manquant de renseignements positifs sur le nombre d'hommes que commande Manlius et sur leurs intentions, il fait un rapport au sénat sur cette affaire, dont la rumeur publique s'est déjà occupée. Aussitôt, selon l'usage généralement suivi dans toute conjoncture grave, le sénat charge les consuls *de veiller à ce que la République ne*

Ubi Curius intellegit	Dès que Curius remarque
quantum periculi	combien de péril
impendeat consuli,	menace le consul,
enuntiat propere Ciceroni	il fait-annoncer en-hâte à Cicéron
per Fulviam	par Fulvie
dolum qui parabatur.	la ruse qui se préparait.
Ita illi,	Ainsi ces *scélérats,*
prohibiti janua,	exclus de la porte,
susceperant frustra	avaient entrepris vainement
tantum facinus.	un si-grand forfait.
Interea Manlius in Etruria	Cependant Manlius en Etrurie
sollicitare plebem,	de provoquer *à la révolte* la populace,
cupidam rerum novarum	avide d'un état-de-choses nouveau
egestate simul	par misère à la fois
ac dolore injuriæ,	et par ressentiment de *son* injure,
quod, dominatione Sullæ,	en ce que, par la domination de Sylla,
amiserat agros	elle avait perdu *ses* terres
omniaque bona;	et tous *ses* biens;
præterea	outre-cela
latrones cujusque generis,	les brigands de tout genre,
quorum magna copia	desquels une grande quantité
erat in ea regione,	était dans cette contrée,
nonnullos	quelques-uns *entr'autres*
ex colonis Sullanis,	des colons de-Sylla,
quibus lubido atque luxuria	à qui *leurs* caprices et *leur* prodigalité
fecerant nihil reliqui	*n*'avaient fait rien de reste (rien laissé)
ex magnis rapinis.	de *leurs* grandes rapines.
XXIX. Quum ea	XXIX. Comme ces *menées*
nuntiarentur Ciceroni,	étaient annoncées à Cicéron,
permotus ancipiti malo,	tout-troublé par *ce* double mal,
quod neque poterat	que ni il *ne* pouvait
tueri longius urbem	défendre plus longtemps la ville
ab insidiis	contre les complots
consilio privato,	par *sa* prudence privée,
neque habebat	ni il *n*'avait
satis compertum	suffisamment constaté
quantus	combien-grande
aut quo consilio	ou dans quelle intention
foret exercitus Manlii,	était l'armée de Manlius,
refert ad senatum	il défère au sénat
rem exagitatam jam antea	*cette* affaire agitée déjà auparavant
rumoribus volgi.	par les propos de la foule.
Itaque,	En conséquence,
quod solet plerumque	ce qui a-coutume *de se faire* en général
in negotio atroci,	dans *toute* affaire très-grave,
senatus decrevit,	le sénat décréta,
Consules darent operam	Que les consuls donneraient *leur* soin

ne quid respublica detrimenti caperet. Ea potestas per senatum, more Romano, magistratui maxuma permittitur : exercitum parare, bellum gerere, coercere omnibus modis socios atque cives, domi militiæque imperium atque judicium summum habere; aliter, sine populi jussu, nulli[1] earum rerum consuli jus est.

XXX. Post paucos dies L. Sænius senator in senatu litteras recitavit[2], quas Fæsulis allatas sibi dicebat; in quibus scriptum erat « C. Manlium arma cepisse cum magna multitudine ante diem VI kalendas novembris[3]. » Simul, id quod in tali re solet, alii portenta atque prodigia[4] nuntiabant; alii conventus fieri, arma portari, Capuæ[5] atque in Apulia servile bellum moveri. Igitur senati[6] decreto Q. Marcius Rex[7] Fæsulas, Q. Metellus Creticus[8] in Apuliam circumque loca missi (ii utrique ad urbem imperatores erant[9], impediti ne triumpharent calumnia paucorum, quibus omnia honesta atque inhonesta vendere[10] mos erat):

reçoive aucun dommage. C'est là, dans les habitudes romaines, le pouvoir le plus étendu qu'un magistrat puisse tenir directement du sénat : il est autorisé par ce décret à lever une armée, à faire la guerre, à réprimer par toutes voies et les alliés et les citoyens, à commander et à juger souverainement tant à l'intérieur que dans les camps; tous droits autrement interdits au consul sans l'ordre formel du peuple.

XXX. Peu de jours après, le sénateur L. Sénius lut en plein sénat une lettre qu'il disait lui avoir été apportée de Fésules, et dans laquelle il était écrit « que C. Manlius avait pris les armes à la tête d'une multitude considérable le sixième jour avant les calendes de novembre. » En même temps, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, les uns annonçaient des signes et des prodiges, les autres des conciliabules, des transports d'armes, des mouvements d'esclaves à Capoue et dans l'Apulie. En conséquence un décret du sénat envoya Q. Marcius Rex à Fésules, Q. Métellus le Crétique en Apulie et dans les lieux circonvoisins (tous deux étaient alors aux portes de Rome avec le titre d'*impérators*, arrêtés dans leur espoir de triomphe par les cabales de quelques misérables accoutumés à trafiquer de tout, du juste comme de l'injuste); de plus, les préteurs Q. Pompéius Rufus

ne respublica caperet	à *ce* que la république ne reçût pas
quid detrimenti.	quelque chose de (quelque) dommage
Ea potestas, more Romano,	Ce pouvoir, dans l'usage romain,
permittitur maxuma	*est celui qui* se confie le plus étendu
magistratui per senatum :	à un magistrat par le sénat :
parare exercitum,	*pouvoir* de se procurer une armée,
gerere bellum ,	de faire la guerre,
coercere omnibus modis	de réprimer par tous les moyens
socios atque cives ,	alliés et citoyens ,
habere imperium	d'avoir une autorité
atque judicium summum	et une juridiction suprême
domi militiæque ;	à l'intérieur et en guerre ;
aliter, sine jussu populi,	autrement, sans ordre du peuple,
jus est consuli	droit *n*'est au consul
nulli earum rerum.	de rien (d'aucun) de ces actes.
XXX. Post paucos dies	XXX. Après peu de jours
Lucius Sænius senator	Lucius Sénius le sénateur
recitavit in senatu	lut dans le sénat
litteras, quas dicebat	une lettre, qu'il disait
allatas sibi Fæsulis ;	apportée à lui de Fésules;
in quibus scriptum erat:	dans laquelle il était écrit :
« Caium Manlium	« Caius Manlius
cepisse arma	avoir pris les armes
cum magna multitudine	avec une grande multitude
sextum diem	le sixième jour
ante kalendas novembris.»	avant les calendes de-novembre. »
Simul,	En même temps,
id quod solet in tali re,	ce qui a-coutume *de se faire* en tel cas,
alii nuntiabant	les uns annonçaient
portenta atque prodigia;	des signes et des prodiges ;
alii, conventus fieri,	d'autres, des réunions avoir-lieu,
arma portari,	des armes se transporter,
bellum servile moveri	la guerre des-esclaves s'agiter
Capuæ atque in Apulia.	à Capoue et dans l'Apulie.
Missi igitur decreto senati,	*Furent* envoyés donc par décret du sénat,
Quintus Marcius Rex	Quintus Marcius Rex
Fæsulas ;	à Fésules,
Quintus Metellus Creticus	Quintus Métellus le Crétique
in Apuliam	dans l'Apulie
locaque circum	et les lieux *d*'alentour
(hi utrique erant ad urbem	(ceux-ci tous-deux étaient près de la ville
imperatores,	*avec le titre d*'impérators,
impediti ne triumpharent	empêchés qu'ils ne triomphassent
calumnia paucorum,	par l'intrigue de quelques *hommes*,
quibus mos erat	auxquels coutume était
vendere omnia	de vendre toutes choses
honesta atque inhonesta) ;	honorables et flétrissantes);

sed prætores Q. Pompeius Rufus[1] Capuam, Q. Metellus Celer[2] in agrum Picenum; iisque permissum uti pro tempore atque periculo exercitum compararent. Ad hoc decrevere, si quis indicavisset de conjuratione, quæ contra rempublicam facta erat, præmium servo libertatem et sestertia[3] centum; libero impunitatem ejus rei et sestertia ducenta: itemque, uti gladiatoriæ familiæ[4] Capuam et in cetera municipia distribuerentur, pro cujusque opibus: Romæ per totam urbem vigiliæ haberentur, hisque minores magistratus[5] præessent.

XXXI. Quibus rebus permota civitas atque immutata urbis facies: ex summa lætitia atque lascivia, quæ diuturna quies[6] pepererat, repente omnes tristitia invasit: festinare, trepidare, neque loco nec homini cuiquam satis credere; neque bellum gerere, neque pacem habere; suo quisque metu pericula metiri. Ad hoc mulieres, quibus reipublicæ magnitudine belli timor insolitus, afflictare sese; manus supplices ad cœlum ten-

à Capoue, et Q. Métellus Céler dans le Picénum, avec plein pouvoir de mettre sur pied des troupes, selon les exigences et le danger du moment. Il fut décrété en outre, qu'en cas de révélations sur la conjuration organisée contre la République, l'esclave recevrait à titre de récompense la liberté et cent mille sesterces, l'homme libre l'impunité pour sa participation au complot et deux cent mille sesterces; enfin, que les troupes de gladiateurs seraient distribuées dans Capoue et autres municipes, suivant les ressources de chacun, et qu'à Rome des postes seraient établis par toute la ville, sous le commandement de magistrats du second ordre.

XXXI. Ces mesures mirent en émoi tous les citoyens et changèrent la face de la ville : à cette gaîté, à ce goût des plaisirs, fruit d'un long calme, succéda tout à coup une tristesse universelle : ce n'était plus qu'agitation, que confusion; pas un lieu, pas une personne dont on ne se défiât; on ne faisait pas la guerre, on n'avait pas la paix; chacun mesurait le péril à ses propres craintes. Les femmes qui, rassurées par la grandeur de la République, n'avaient jamais appris à redouter la guerre, étaient consternées : elles tendaient

sed prætores	*furent envoyés* de plus, les préteurs
Quintus Pompéius Rufus	Quintus Pompéius Rufus
Capuam,	à Capoue,
Quintus Metellus Celer	Quintus Métellus Céler
in agrum Picenum ;	sur le territoire Picentin ;
permissumque iis	et il leur fut donné-pouvoir
uti compararent exercitum	qu'ils levassent une armée
pro tempore atque periculo.	selon l'occasion et le péril.
Ad hoc decrevere,	Outre cela on décréta,
si quis indicasset	si quelqu'un avait révélé (révélait)
de conjuratione	au sujet de la conjuration
quæ facta erat	qui avait été faite
contra rempublicam,	contre la république,
præmium servo libertatem	*pour* prix à un esclave la liberté
et centum sestertia ;	et cent grands-sesterces ;
libero impunitatem ejus rei	à un *homme* libre l'impunité de ce fait
et ducenta sestertia :	et deux-cents grands-sesterces :
itemque,	et aussi,
uti familiæ gladiatoriæ	que les troupes de-gladiateurs
distribuerentur Capuam	seraient distribuées à Capoue
et in cetera municipia,	et dans les autres municipes,
pro opibus cujusque :	selon les ressources de chacun :
vigiliæ haberentur Romæ	que des postes seraient entretenus à Rome
per totam urbem,	dans toute la ville,
magistratusque minores	et *que* des magistrats inférieurs
præessent his.	commanderaient ces *postes*.
XXXI. Quibus rebus	XXXI. Par lesquelles mesures
civitas permota [tata :	la cité *fut* très-agitée
atque facies urbis immu-	et la face de la ville changée :
ex lætitia summa	à la suite de la joie excessive
atque lascivia,	et de la gaieté,
quæ quies diuturna	qu'un repos de-longue-durée
pepererat,	avait enfantées,
tristitia	la tristesse
invasit repente omnes :	s'empara soudain de tous :
festinare, trepidare,	de s'empresser, de s'agiter-en-désordre,
credere satis neque loco	de *ne* se fier assez ni à lieu
neque homini cuiquam ;	ni à homme quelconque ;
neque gerere bellum,	de ne pas faire la guerre,
neque habere pacem ;	et de n'avoir pas la paix ;
metiri pericula	de mesurer les dangers
quisque suo metu.	chacun d'après sa *propre* crainte.
Ad hoc mulieres, quibus	Outre cela les femmes, à qui,
magnitudine reipublicæ	vu la grandeur de la république,
timor belli insolitus	la peur de la guerre *était* insolite,
afflictare sese,	de s'abattre,
tendere ad cœlum	de tendre au ciel

dere; miserari parvos liberos; rogitare; omnia pavere; superbia atque deliciis omissis, sibi patriæque diffidere. At Catilinæ crudelis animus eadem illa movebat, tametsi præsidia parabantur et ipse lege Plautia interrogatus[1] erat ab L. Paulo[2]. Postremo dissimulandi causa et quasi sui expurgandi, sicuti jurgio lacessitus foret, in senatum venit[3]. Tum M. Tullius consul, sive præsentiam ejus timens, seu ira commotus, orationem habuit luculentam atque utilem reipublicæ[4], quam postea scriptam edidit. Sed ubi ille adsedit, Catilina, ut erat paratus ad dissimulanda omnia, demisso voltu, voce supplici postulare « Patres Conscripti ne quid de se temere crederent: ea familia ortum, ita ab adolescentia vitam instituisse, ut omnia bona in spe haberet: ne æstumarent sibi, patricio homini, cujus ipsius atque majorum plurima beneficia in plebem Romanam essent, perdita republica opus esse, quum eam ser-

au ciel des mains suppliantes, pleuraient sur leurs enfants en bas âge, questionnaient tout le monde, s'épouvantaient de toutes choses, oubliaient et faste et plaisirs pour désespérer d'elles-mêmes et de la patrie. Cependant le cruel Catilina n'en continuait pas moins ses menées, malgré les forces qui s'organisaient contre lui, et quoique lui-même eût été cité en justice par L. Paulus en vertu de la loi Plautia. Enfin pour mieux couvrir ses desseins et sous forme de se disculper, comme si l'attaque dont il était l'objet n'eût été qu'une mauvaise querelle, il se rendit au sénat. C'est alors que le consul M. Tullius, soit qu'il craignît l'effet de sa présence, soit qu'il ne pût contenir son indignation, prononça ce magnifique discours qui sauva la République, discours qu'il rédigea et publia plus tard. Dès qu'il eut repris sa place, Catilina, bien décidé à tout dissimuler, conjura les sénateurs, les yeux baissés et d'une voix suppliante, de ne rien croire légèrement sur son compte : la famille dont il sortait, la conduite qu'il avait tenue dès sa jeunesse, lui promettaient tous les avantages de la vie : devaient-ils penser que lui patricien, lui qui avait personnellement, ainsi que ses ancêtres, rendu tant de services au peuple romain, il eût intérêt à perdre une République que prétendait sauver Marcus Tullius, citoyen bâtard de la ville de

manus supplices ;	des mains suppliantes ;
miserari parvos liberos ;	de s'apitoyer sur *leurs* petits enfants ;
rogitare; pavere omnia;	de questionner ; de trembler de tout ;
superbia atque deliciis	faste et plaisirs
omissis,	étant mis-de-côté,
diffidere sibi patriæque	de désespérer d'elles et de la patrie.
At animus crudelis Catilinæ	Mais l'âme cruelle de Catilina
movebat illa eadem,	agitait *toujours* ces mêmes *projets*,
tametsi præsidia	quoique des forces
parabantur,	se préparassent,
et ipse interrogatus erat	et *que* lui-même eût été cité-en justice
ab Lucio Paulo	par Lucius Paulus
lege Plautia	d'après la loi Plautia.
Postremo	Enfin
causa dissimulandi	en vue de dissimuler
et quasi sui expurgandi,	et comme de se justifier,
sicuti lacessitus foret	comme s'il eût été attaqué
jurgio,	par une mauvaise-chicane,
venit in senatum.	il vint au sénat.
Tum M. Tullius consul,	Alors Marcus Tullius consul,
sive timens præsentiam ejus	ou redoutant sa présence
seu commotus ira,	ou emporté par l'indignation,
habuit orationem	tint *ce* discours
luculentam	brillant
atque utilem reipublicæ,	et salutaire à la république,
quam scriptam postea	lequel, écrit depuis,
edidit.	il publia.
Sed ubi ille adsedit,	Mais dès que lui se fut assis,
Catilina, ut erat paratus	Catilina, attendu qu'il était prêt
ad dissimulanda omnia,	à dissimuler tout,
postulare voce supplici,	de demander d'un ton suppliant,
voltu demisso,	le visage baissé,
« ne Patres Conscripti	« que les Pères Conscrits
crederent temere quid	ne crussent pas légèrement quelque chose
de se :	au sujet de lui :
ortum familia ea,	*lui être* né d'une famille telle,
ab adolescentia	*lui* dès l'adolescence
instituisse vitam ita,	avoir dirigé *sa* vie de-telle-sorte,
ut haberet in spe	qu'il eût en perspective
omnia bona :	toutes choses avantageuses :
ne æstumarent opus esse	qu'ils ne pensassent pas besoin être
republica perdita	de la république ruinée
sibi, homini patricio,	à lui, homme patricien,
cujus ipsius atque majorum	duquel même et des ancêtres *duquel*
beneficia essent plurima	les services étaient nombreux
in plebem Romanam,	à l'égard du peuple romain,
quum Marcus Tullius,	quand Marcus Tullius,

varet M. Tullius, inquilinus civis urbis Romæ[1]. » Ad hoc maledicta alia quum adderet, obstrepere omnes, hostem atque parricidam[2] vocare. Tum ille furibundus : « Quoniam quidem circumventus, inquit, ab inimicis præceps agor, incendium meum ruina restinguam[3]. »

XXXII. Dein se ex curia domum proripuit. Ibi multa secum ipse volvens, quod neque insidiæ consuli procedebant et ab incendio intellegebat urbem vigiliis munitam, optumum factum credens exercitum augere, ac, priusquam legiones scriberentur, antecapere quæ bello usui forent, nocte intempesta cum paucis[4] in Manliana castra profectus est. Sed Cethego atque Lentulo, ceterisque quorum cognoverat promptam audaciam, mandat, quibus rebus possent, opes factionis confirment, insidias consuli maturent, cædem, incendia aliaque belli facinora parent : sese propediem cum magno exercitu ad urbem accessurum. Dum hæc Romæ geruntur, C. Manlius ex suo

Rome? Comme à cet outrage il en ajoutait d'autres encore, il fut interrompu par des cris unanimes, traité d'ennemi public et de parricide. Alors furieux : « Puisque je suis entouré d'ennemis, » s'écrie-t-il, « et qu'on me pousse vers l'abîme, c'est sous des ruines que j'éteindrai l'incendie allumé contre moi. »

XXXII. A ces mots, il se précipite hors du sénat et regagne sa demeure. Là, il reste absorbé dans une longue rêverie sur le mauvais succès de ses trames contre le consul, sur l'impossibilité d'incendier une ville protégée par tant de gardes : convaincu dès lors que le meilleur parti est de renforcer son armée, et, avant l'enrôlement des légions, de pourvoir d'avance aux nécessités de la guerre, la nuit, à la faveur des ténèbres, il part avec une suite peu nombreuse pour le camp de Manlius. D'ailleurs il charge Céthégus, Lentulus, et tous ceux des autres en qui il a reconnu une audace déterminée, d'augmenter par tous les moyens possibles les ressources du parti, de hâter de nouvelles tentatives contre la vie du consul, de tout disposer pour le massacre, l'incendie, et autres horreurs de la guerre : lui-même au premier jour s'approchera de la ville à la tête d'une nombreuse armée. Tandis que tout cela se passe

civis inquilinus	citoyen habitant, *mais non originaire*,
urbis Romæ,	de la ville *de* Rome,
servaret eam. »	prétendait-à-sauver elle. »
Quum adderet ad hoc	Comme il ajoutait à ceci
alia maledicta,	d'autres outrages,
omnes obstrepere,	tous d'interrompre-par-des-cris,
vocare hostem	de *l'*appeler ennemi *public*
atque parricidam.	et parricide.
Tum ille furibundus :	Alors lui furibond :
« Quoniam quidem, inquit,	« Puisqu'en effet, dit-il,
circumventus ab inimicis	environné par *mes* ennemis
agor præceps,	je suis entraîné tête-baissée,
restinguam ruina	j'éteindrai dans des ruines
meum incendium. »	mon incendie (l'incendie allumé contre moi). »
XXXII. Dein	XXXII. Ensuite
se proripuit	il s'élança
ex curia domum.	du sénat à *sa* maison.
Ibi ipse secum	Là lui-même avec lui-même
volvens multa,	roulant mille *pensées*,
quod et insidiæ consuli	comme et *ses* attentats contre le consul
non procedebant,	n'avançaient (n'aboutissaient) pas,
et intellegebat	et il remarquait
urbem munitam vigiliis	la ville défendue par des postes
ab incendio,	contre l'incendie,
credens factum optumum	croyant l'acte (le parti) le meilleur
augere exercitum,	*être* d'augmenter *son* armée,
ac, priusquam legiones	et, avant que des légions
scriberentur,	fussent enrôlées *par les consuls*,
antecapere	de pourvoir-d'avance
quæ forent usui bello,	à ce qui serait à utilité pour la guerre,
nocte intempesta	pendant la nuit noire
profectus est cum paucis	il partit avec quelques *hommes*
in castra Manliana.	pour le camp de-Manlius.
Sed mandat Cethego	Du reste il recommande à Céthégus
atque Lentulo, ceterisque	et à Lentulus, et aux autres
quorum cognoverat	dont il connaissait
audaciam promptam,	l'audace toujours-prête,
confirment opes factionis	qu'ils fortifient les ressources du parti
rebus quibus possent,	par les choses par lesquelles ils pourraient,
maturent insidias consuli,	qu'ils hâtent des attaques contre le consul,
parent cædem, incendia,	qu'ils préparent meurtres, incendies,
atque alia facinora belli :	et autres atrocités de la guerre :
sese propediem	*il dit* lui-même à-prochain-jour
accessurum ad urbem	devoir approcher vers la ville
cum magno exercitu	avec une grande armée.
Dum hæc geruntur Romæ,	Tandis que cela se passe à Rome,
Caius Manlius	Caius Manlius

numero ad Marcium Regem mittit, cum mandatis hujuscemodi :

XXXIII. « Deos hominesque testamur, Imperator, nos arma neque contra patriam cepisse, neque quo periculum aliis faceremus, sed uti corpora nostra ab injuria tuta forent; qui miseri, egentes, violentia atque crudelitate fœneratorum, plerique patriæ, sed omnes fama atque fortunis expertes[1] sumus. Neque cuiquam nostrum licuit more majorum lege uti[2], neque, amisso patrimonio, liberum corpus habere : tanta sævitia fœneratorum atque prætoris[3] fuit! Sæpe majores vestrum, miseriti plebis Romanæ, decretis suis inopiæ ejus opitulati sunt; ac novissume memoria nostra, propter magnitudinem æris alieni, volentibus omnibus bonis, argentum ære solutum est[4]. Sæpe ipsa plebes, aut dominandi studio permota aut superbia magistratuum, armata a patribus secessit[5]. At nos non imperium neque divitias

à Rome, C. Manlius députe quelques-uns des siens vers Marcius Rex, avec des représentations conçues à peu près en ces termes :

XXXIII. « Nous attestons les Dieux et les hommes, impérator, que, si nous avons pris les armes, ce n'est ni contre la patrie, ni pour susciter des périls à d'autres, mais uniquement pour mettre nos propres personnes à l'abri de toute insulte; nous qui, misérables, dénués de tout, nous sommes vu priver par la violence et la cruauté des usuriers, la plupart de notre patrie, tous de notre honneur et de nos biens. C'est peu : aucun de nous n'a pu, suivant l'usage des ancêtres, user du bénéfice de la loi, et, en perdant son patrimoine, conserver du moins la liberté de son corps : tant a été portée loin la barbarie des usuriers et du préteur! Maintes fois vos ancêtres, touchés de compassion pour le peuple, vinrent en aide par leurs décrets à sa misère; et de notre temps encore, tout récemment, à raison de l'énormité des dettes, l'argent fut payé en cuivre, du consentement de tous les gens de bien. Maintes fois le peuple, de son côté, entraîné par le désir de dominer ou poussé à bout par l'orgueil des magistrats, se sépara en armes du sénat. Pour nous, ce que nous réclamons, ce n'est ni le pouvoir ni la fortune, sources de toutes les guerres et de

mittit ex suo numero	envoie *des gens* de sa troupe
ad Marcium Regem,	vers Marcius Rex,
cum mandatis	avec des instructions
hujuscemodi :	de ce genre :
XXXIII. « Imperator,	XXXIII. « Impérator,
testamur Deos hominesque	nous attestons les Dieux et les hommes
nos cepisse arma	nous *n*'avoir pris les armes
neque contra patriam,	ni contre la patrie,
neque quo faceremus	ni pour que nous fissions
periculum aliis,	du péril pour d'autres,
sed uti nostra corpora	mais pour que nos *propres* corps
forent tuta ab injuria;	fussent à-l'abri de l'outrage ;
qui miseri, egentes,	*nous* qui misérables, dénués,
violentia atque crudelitate	par la violence et la cruauté
fœneratorum,	des usuriers,
sumus expertes	sommes privés
plerique patria,	la plupart de patrie,
sed omnes fama	mais tous de réputation
atque fortunis.	et de biens.
Neque cuiquam nostrum	Et à nul de nous
licuit uti lege	il *n*'a été-permis d'user de la loi
more majorum,	suivant l'usage de *nos* ancêtres,
neque, patrimonio amisso,	ni, *son* patrimoine *une fois* perdu,
habere corpus liberum :	de garder *son* corps libre :
tanta fuit sævitia	si-grande a été la cruauté
fœneratorum	des usuriers
atque prætoris !	et du préteur !
Sæpe majores vestrum,	Souvent les ancêtres de vous,
miseriti plebis Romanæ,	ayant eu-pitié du peuple de-Rome,
opitulati sunt inopiæ	sont venus-en-aide à *sa* misère
suis decretis ;	par leurs décrets ;
ac novissume	et tout-récemment
nostra memoria,	de notre mémoire (temps),
propter magnitudinem	à cause de l'énormité
æris alieni,	de l'argent d'-autrui (des dettes),
argentum	l'argent
solutum est ære,	fut payé par du cuivre,
omnibus bonis volentibus.	tous les *gens* de-bien *y* consentant.
Sæpe plebes ipsa,	Souvent le peuple même,
permota	vivement-excité
aut studio dominandi,	ou par le désir de dominer,
aut superbia	ou par l'orgueil
magistratuum,	des magistrats,
armata secessit a patribus.	armé se sépara des sénateurs.
At nos petimus	Mais nous, nous demandons
non imperium	non le pouvoir
neque divitias	ni les richesses

petimus, quarum rerum causa bella atque certamina omnia inter mortales sunt; sed libertatem, quam nemo bonus nisi cum anima simul amittit. Te atque senatum obtestamur, consulatis miseris civibus; legis præsidium, quod iniquitas prætoris eripuit, restituatis; neve eam necessitudinem imponatis, ut quæramus quonam modo ulti maxume sanguinem nostrum pereamus. »

XXXIV. Ad hæc Q. Marcius: « Si quid ab senatu petere vellent, ab armis discedant, Romam supplices proficiscantur : ea mansuetudine atque misericordia senatum populumque Romanum semper fuisse, ut nemo unquam ab eo frustra auxilium petiverit. » At Catilina ex itinere plerisque consularibus, præterea optumo cuique, litteras mittit: « Se falsis criminibus circumventum, quoniam factioni inimicorum resistere nequiverit, fortunæ cedere, Massiliam[1] in exsilium proficisci: non quo sibi

tous les débats qui divisent les mortels; mais bien la liberté, que jamais homme de cœur ne perd qu'avec la vie! Nous vous en conjurons, vous et le sénat, prenez à cœur les intérêts de citoyens malheureux ; rendez-nous l'appui de la loi, que nous a enlevé l'iniquité du préteur, et ne nous réduisez point à la nécessité d'aviser au moyen de périr en vengeant le mieux possible notre sang ! »

XXXIV. Q. Marcius leur répondit : « Que, s'ils avaient quelque grâce à solliciter du sénat, ils déposassent les armes, et partissent pour Rome en suppliants : telle avait toujours été l'humanité et la clémence du sénat et du peuple romain, que nul n'avait jamais imploré en vain leur assistance. » De son côté Catilina, chemin faisant, expédiait des lettres à la plupart des consulaires et à tout ce que Rome renfermait de plus honorable : « Enveloppé dans un réseau d'accusations fausses, et impuissant à résister à la faction de ses ennemis, il cédait à la fortune et s'exilait à Marseille : non qu'il eût sur

causa quarum rerum	en vue desquels biens
omnia bella	toutes guerres
atque certamina	et *toutes* rivalités
sunt inter mortales;	sont entre les mortels ;
sed libertatem,	mais la liberté,
quam nemo bonus amittit	que nul-homme de-cœur *ne* perd
nisi simul cum anima.	sinon en même temps avec le souffle.
Obtestamur te	Nous conjurons toi
atque senatum,	et le sénat,
consulatis	que vous preniez-intérêt
civibus miseris;	à des concitoyens malheureux;
restituatis	que vous *nous* rendiez
præsidium legis,	l'appui de la loi,
quod eripuit	que *nous* a ravi
iniquitas prætoris ;	l'iniquité du préteur;
neve imponatis	ou (et) que vous ne *nous* imposiez pas
eam necessitudinem,	cette nécessité,
ut quæramus	que nous cherchions
quonam modo pereamus	de quelle façon nous puissions périr
ulti maxume	ayant vengé le plus *possible*
nostrum sanguinem. »	notre sang. »
XXXIV. Ad hæc	XXXIV. A ces *propositions*
Quintus Marcius :	Quintus Marcius *répond* :
« Si vellent petere quid	« S'ils voulaient demander quelque chose
ab senatu,	au sénat,
discedant ab armis,	qu'ils s'éloignent de (déposent) les armes,
proficiscantur Romam	qu'ils partent à Rome
supplices :	*en* suppliants :
senatum	le sénat
populumque Romanum	et le peuple romain
fuisse semper	avoir été toujours
mansuetudine	d'une mansuétude
atque misericordia ea,	et d'une clémence telle,
ut nemo unquam frustra	que personne jamais en vain
petiverit auxilium ab eo. »	ne demanda secours à lui. »
At Catilina	Cependant Catilina [lettres
mittit ex itinere litteras	envoie de *sa* route (chemin faisant) des
plerisque consularibus,	à la plupart des consulaires,
præterea cuique optumo :	*et* en outre à chaque meilleur *citoyen* :
« Se circumventum	« Lui-même enlacé-en-tous-sens
falsis criminibus,	par de fausses accusations,
quoniam nequiverit	puisqu'il n'a-pu
resistere	résister
factioni inimicorum,	à la faction de *ses* ennemis,
cedere fortunæ,	céder à *sa* fortune,
proficisci in exsilium	*et* se rendre en exil
Massiliam :	à Marseille :

tanti sceleris conscius esset, sed uti respublica quieta foret, neve ex sua contentione seditio oriretur. » Ab his longe diversas litteras Q. Catulus[1] in senatu recitavit, quas sibi nomine Catilinæ redditas dicebat. Earum exemplum[2] infra scriptum :

XXXV. « L. Catilina Q. Catulo S. Egregia tua fides recognita[3] gratam in magnis periculis fiduciam commendationi meæ tribuit. Quamobrem defensionem in novo consilio[4] non statui parare : satisfactionem ex nulla conscientia de culpa proponere decrevi ; quam, me Dius fidius[5], veram licet cognoscas. Injuriis contumeliisque concitatus, quod fructu laboris industriæque meæ privatus statum dignitatis non obtinebam, publicam miserorum causam pro mea consuetudine suscepi : non quin æs alienum meis nominibus[6] ex possessionibus solvere possem, quum alienis nominibus liberalitas Orestillæ suis filiæque copiis per-

la conscience un crime si affreux, mais pour rendre le repos à la République et prévenir les séditions qui pourraient naître de sa querelle. » Q. Catulus, au contraire, lut au sénat une lettre bien différente, qu'il déclarait lui avoir été remise de la part de Catilina, et dont je transcris ici une copie :

XXXV. « L. Catilina à Q. Catulus, salut. Ton admirable dévouement, dont j'ai déjà éprouvé les effets, me donne, pour la recommandation que je veux te faire, une confiance bien douce au milieu de mes cruelles épreuves. Aussi n'ai-je pas même songé à préparer une apologie formelle de la nouvelle résolution que j'ai prise : pour toute satisfaction, je t'offre l'assurance que ma conscience ne me reproche aucune faute. Et tu peux facilement, j'en jure par le Dieu de la bonne foi, reconnaître la vérité de cette assertion : provoqué par les injustices et les affronts, privé du fruit de mes travaux et de mon zèle par le refus d'une dignité qui m'était due, j'ai pris en main, selon ma coutume, la cause commune des malheureux : non que je ne pusse, avec ce que je possède, acquitter les dettes contractées en mon propre nom, tandis que la libéralité d'Orestilla acquitterait de ses biens et

non quo esset conscius sibi	non qu'il fût ayant-conscience en lui-même
sceleris tanti,	d'un crime si-grand,
sed uti respublica	mais pour que la république
foret quieta,	fût tranquille,
neve seditio oriretur	ou (et) qu'une sédition ne naquît pas
ex sua contentione. »	de son débat. »
Quintus Catulus	Quintus Catulus
recitavit in senatu litteras	lut dans le sénat une lettre
longe diversas ab his,	bien différente de celles-là,
quas dicebat redditas sibi	qu'il disait lui *avoir été* remise
nomine Catilinæ.	au nom (de la part) de Catilina
Exemplum earum	Une copie de cette *lettre*
scriptum infra :	*est* transcrite ci-dessous :
XXXV. « L. Catilina	XXXV. « Lucius Catilina
Quinto Catulo salutem.	à Quintus Catulus *donne* le salut
Tua fides egregia	Ton dévouement insigne
cognita re	connu par le fait (l'expérience)
tribuit meæ commendationi	donne à ma recommandation *actuelle*
fiduciam	une confiance
gratam in magnis periculis.	agréable dans *mes* grandes épreuves
Quamobrem non statui	Aussi n'ai-je pas résolu
parare defensionem	de préparer une apologie
in consilio novo :	à propos de *ma* résolution nouvelle :
decrevi proponere	j'ai arrêté de *t'*offrir
satisfactionem	une satisfaction [n'ai pas conscience)
ex conscientia nulla	*tirée* de *ma* conscience nulle (de ce que je
de culpa;	de *quelque* faute *commise par moi;*
quam,	laquelle *satisfaction,*
me Dius fidius,	*ainsi* me *protége* le Dieu de-la-bonne-foi,
licet cognoscas veram.	il est-possible que tu reconnaisses vraie.
Concitatus injuriis	Excité par les injustices
contumeliisque,	et les affronts,
quod privatus fructu	parce que privé du fruit
laboris industriæque meæ	du travail et de l'activité de-moi
non obtinebam statum	je n'obtenais pas le poste
dignitatis,	de *ma* dignité (dont j'étais digne),
pro mea consuetudine	selon ma coutume
suscepi causam publicam	j'ai pris-en-main la cause publique
miserorum :	des malheureux :
non quin possem solvere	non que je ne pusse solder
ex possessionibus	de *mes* biens
æs alienum	l'argent d'-autrui (les dettes) [moi,
nominibus meis,	*contracté* sur des noms (signatures) de-
quum liberalitas Orestillæ	tandis que la libéralité d'Orestilla
persolveret suis copiis	solderait de ses ressources
filiæque	et *de celles* de *sa* fille
nominibus alienis;	*celui contracté* sur des signatures d'-autres,

solveret; sed quod non dignos [1] homines honore honestatos videbam, meque falsa suspicione alienatum sentiebam. Hoc nomine satis honestas [2] pro meo casu spes reliquæ dignitatis conservandæ sum secutus. Plura quum scribere vellem, nuntiatum est mihi vim parari. Nunc Orestillam commendo tuæque fidei trado: eam ab injuria defendas, per liberos tuos rogatus. Haveto [3]. »

XXXVI. Sed ipse, paucos dies commoratus apud C. Flaminium Flammam in agro Arretino [4], dum vicinitatem antea sollicitatam armis exornat, cum fascibus atque aliis imperii insignibus in castra ad Manlium contendit. Hæc ubi Romæ comperta, senatus Catilinam et Manlium hostes judicat; ceteræ multitudini diem statuit, ante quam sine fraude [5] liceret ab armis discedere, præter rerum capitalium condemnatis. Præterea decernit uti consules dilectum [6] habeant : Antonius cum

des biens de sa fille celles que j'ai contractées sous la garantie du nom de mes amis; mais parce que je voyais élever aux honneurs des gens qui n'en étaient pas dignes, et que je m'en sentais écarté moi-même par de faux soupçons. A ce titre donc je me suis rattaché, dans l'espoir de sauver ce qui me reste de considération, à un parti assez honorable encore dans ma disgrâce. J'aurais voulu t'en écrire davantage, mais on m'annonce que ma vie est menacée. Je me borne pour l'instant à te recommander Orestilla : je l'abandonne à ton amitié; défends-la de toute insulte, je t'en conjure au nom de tes enfants. Adieu. »

XXXVI. Après s'être arrêté quelques jours chez C. Flaminius Flamma, sur le territoire d'Arrétium, pour distribuer des armes aux populations voisines, provoquées de longue main à l'insurrection, Catilina se rend au camp, auprès de Manlius, avec les faisceaux et autres insignes du commandement. A peine ces faits sont-ils connus à Rome, que le sénat déclare Catilina et Manlius ennemis publics; à l'égard de la multitude qui les suit, il fixe un délai en deçà duquel on pourra impunément mettre bas les armes, exceptant seulement les condamnés pour crimes capitaux; de plus il enjoint aux consuls par un décret de faire des levées, et charge Antonius de se mettre en

sed quod videbam	mais parce que je voyais
homines non dignos	des *hommes qui* n'*en étaient* pas dignes
honestatos honore,	honorés des honneurs,
sentiebamque	et *que* je sentais
me alienatum	moi écarté
suspicione falsa.	par un soupçon faux.
Hoc nomine	A ce titre
secutus sum spes	j'ai suivi (embrassé) des espérances
conservandæ	de conserver
reliquæ dignitatis,	le reste de *ma* dignité (considération),
satis honestas	*espérances* assez honorables
pro meo casu.	pour mon malheur.
Quum vellem	Comme je voulais
scribere plura,	*en* écrire davantage,
nuntiatum est	il *m*'a été annoncé
vim parari mihi.	violence se préparer contre moi.
Nunc commendo Orestillam	Maintenant je *te* recommande Orestilla
tradoque tuæ fidei :	et je *la* livre à ta foi :
defendas eam ab injuria,	défends-la de *tout* outrage,
rogatus per tuos liberos.	conjuré *par moi* au nom de tes enfants.
Haveto. »	Adieu. »
XXXVI. Sed ipse,	XXXVI. Cependant lui-même,
commoratus paucos dies	ayant séjourné peu de jours
apud C. Flam. Flammam	auprès de Caius Flaminius Flamma
in agro Arretino,	dans le territoire d'Arrétium,
dum exornat armis	tandis qu'il équipe d'armes
vicinitatem	le voisinage
sollicitatam antea,	provoqué auparavant *à la révolte*,
contendit in castra	se dirige vers le camp
ad Manlium	auprès de Manlius
cum fascibus	avec les faisceaux
atque aliis insignibus	et les autres insignes
imperii.	du commandement.
Ubi hæc comperta Romæ,	Dès que ces *faits sont* sus à Rome,
senatus judicat hostes	le sénat déclare ennemis *publics*
Catilinam et Manlium ;	Catilina et Manlius ;
statuit diem	fixe un jour
ceteræ multitudini,	au reste de la multitude,
ante quam liceret	avant lequel il *lui* fût-permis [armes)
discedere ab armis	de s'éloigner de *ses* armes (mettre bas les
sine fraude,	sans danger *de punition*,
præter condemnatis	excepté aux condamnés
rerum capitalium.	pour crimes capitaux.
Præterea decernit	En outre il décrète
uti consules	que les consuls
habeant dilectum :	aient (fassent) une levée :
Antonius cum exercitu	*qu*'Antonius avec une armée

exercitu Catilinam persequi maturet, Cicero urbi præsidio sit. Ea tempestate mihi imperium populi Romani multo maxume miserabile visum est. Cui quum ad occasum ab ortu solis omnia domita armis parerent; domi otium atque divitiæ, quæ prima mortales putant, affluerent; fuere tamen cives, qui seque remque publicam obstinatis animis perditum irent. Namque, duobus senati decretis, ex tanta multitudine neque præmio inductus conjurationem patefecerat, neque ex castris Catilinæ quisquam omnium discesserat: tanta vis morbi, uti tabes, plerosque civium animos invaserat!

XXXVII. Neque solum illis aliena mens erat, qui conscii conjurationis fuerant; sed omnino cuncta plebes, novarum rerum studio, Catilinæ incepta probabat. Id adeo more suo videbatur facere : nam semper in civitate, quis opes nullæ sunt, bonis [1] invident, malos extollunt; vetera odere, nova exoptant; odio suarum rerum, mutari omnia student; turba

toute hâte avec une armée à la poursuite de Catilina; Cicéron, de veiller à la sûreté de la ville. Cette époque m'a toujours paru de beaucoup la plus triste de toutes dans les annales de la puissance romaine. C'est en effet quand tout, de l'orient à l'occident, obéissait à ses armes victorieuses, quand à l'intérieur on regorgeait de loisirs et de richesses, ces biens placés au premier rang par les mortels, qu'il se trouva pourtant des citoyens assez pervers pour courir opiniâtré ment à leur propre perte et à celle de la République. Car, nonobstant deux décrets du sénat, l'appât de la récompense promise n'avait pas amené une seule révélation de la part d'une si grande multitude, et pas un homme n'avait quitté le camp de Catilina : tant la violence du mal, comme une lèpre hideuse, avait envahi les cœurs de la plupart des citoyens!

XXXVII. Et non-seulement les dispositions étaient hostiles chez ceux qui avaient trempé dans la conjuration; mais en général toute la populace, avide de changements, approuvait les desseins de Catilina. En cela, du reste, elle demeurait fidèle à ses errements ordinaires : car, dans tout État, ceux qui n'ont point de ressources portent envie aux honnêtes gens, exaltent les méchants, maudissent les vieilles institutions, en désirent de nouvelles; en haine de leur propre situation, appellent de tous leurs vœux un bouleversement universel;

maturet	se hâte
persequi Catilinam,	de poursuivre Catilina,
Cicero sit præsidio urbi.	*que* Cicéron soit à défense à (défende) la ville.
Imperium populi Romani	L'empire du peuple romain
visum est mihi	a paru à moi
ea tempestate	à cette époque
multo maxume miserabile.	de beaucoup le plus digne-de-pitié.
Cui quum omnia parerent	Auquel quand tout obéissait
domita armis	dompté par *ses* armes
ab ortu ad occasum solis ;	du levant au couchant du soleil ;
otium atque divitiæ,	*quand* loisir et richesses,
quæ	lesquels *biens*
mortales putant prima,	les mortels estiment les premiers *de tous*
affluerent domi ;	affluaient à l'intérieur ;
cives fuere tamen,	des citoyens furent pourtant,
qui irent perditum	qui allassent perdre
animis obstinatis	avec des esprits obstinés
seque remque publicam.	et eux-mêmes et la chose publique.
Namque,	Car,
duobus decretis senati,	avec (malgré) deux décrets du sénat,
neque quisquam omnium	ni aucun d'entre tous
ex tanta multitudine	sur une si-grande multitude
inductus præmio	décidé par la récompense *promise*
patefecerat conjurationem,	n'avait dévoilé la conjuration,
neque discesserat	ni *aucun* ne s'était retiré
ex castris Catilinæ :	du camp de Catilina :
tanta vis morbi	si-grande la violence du mal
invaserat, uti tabes,	avait envahi, comme une contagion,
plerosque animos civium !	la plupart des cœurs des citoyens !
XXXVII. Neque solum	XXXVII. Et non-seulement
mens aliena erat	des dispositions hostiles étaient
illis qui fuerant	à ceux qui avaient été
conscii conjurationis ;	dans-le-secret de la conjuration ;
sed omnino	mais en somme
cuncta plebes,	toute la populace,
studio rerum novarum,	par amour d'un ordre-de-choses nouveau,
probabat incepta Catilinæ.	goûtait les projets de Catilina.
Id adeo videbatur facere	Or cela elle semblait *le* faire
suo more :	à sa façon-ordinaire :
nam semper in civitate,	car toujours dans un État,
quis nullæ opes sunt	*ceux* à qui nulles ressources ne sont
invident bonis,	portent-envie aux bons,
extollunt malos ;	exaltent les méchants ;
odere vetera,	haïssent les vieilles *institutions*,
exoptant nova ;	*en* désirent-vivement de nouvelles,
odio suarum rerum,	en haine de leur fortune,
student omnia mutari ;	ont-à-cœur tout être changé ;

atque seditionibus sine cura aluntur, quoniam egestas facile habetur sine damno. Sed urbana plebes, ea vero præceps ierat multis de causis. Primum omnium, qui ubique probro atque petulantia maxume præstabant; item alii, per dedecora patrimoniis amissis; postremo omnes quos flagitium aut facinus domo expulerat: ii Romam, sicuti in sentinam [1], confluxerant. Deinde multi memores Sullanæ victoriæ, quod ex gregariis militibus alios senatores videbant, alios ita divites, uti regio victu atque cultu ætatem agerent, sibi quisque, si in armis forent, ex victoria talia sperabant. Præterea juventus, quæ in agris manuum mercede inopiam toleraverat, privatis atque publicis largitionibus [2] excita, urbanum otium ingrato labori [3] prætulerant. Eos atque alios omnes malum publicum alebat. Quo minus mirandum homines egentes, malis moribus, maxuma spe, reipublicæ juxta ac sibi consuluisse. Præterea quorum,

se repaissent sans inquiétude de troubles et de séditions, parce qu'il est aisé à l'indigence de se tirer d'affaire sans rien perdre. Mais c'était surtout le bas peuple de la ville qui avait donné tête baissée dans le mal, et cela par plusieurs motifs : d'abord tout ce qu'il y avait en Italie de plus taré et de plus turbulent, tous ceux qui avaient perdu leur patrimoine par des voies honteuses, tous ceux que la débauche ou le crime avait chassés de leurs foyers, avaient afflué à Rome comme dans une sentine; ensuite plusieurs qui se rappelaient la victoire de Sylla, et voyaient de simples soldats devenus les uns sénateurs, les autres tellement riches qu'ils coulaient leurs jours dans une abondance et dans un luxe vraiment royal, se flattaient, en prenant les armes, de retirer de la victoire, chacun pour soi, les mêmes avantages; puis encore cette jeunesse qui, dans les champs, avait vécu pauvre du salaire de ses bras, attirée par les largesses privées et publiques, s'était accoutumée à préférer l'oisiveté de la ville à un travail ingrat. Tous ces gens-là et bien d'autres ne vivaient que par les calamités publiques : faut-il donc s'étonner que des hommes dénués, corrompus, enivrés des plus brillantes espérances, traitassent la République aussi mal qu'eux-mêmes? Ce n'est pas tout : ceux qui, à la

aluntur sine cura	se repaissent sans souci
turba atque seditionibus,	de trouble et de séditions,
quoniam egestas	parce que le dénûment
habetur facile sine damno.	se maintient aisément sans pertes.
Sed plebes urbana,	Mais la populace de-la-ville,
ea vero de multis causis	celle-là vraiment par bien des causes
ierat præceps.	était allée tête-baissée *au mal*.
Primum omnium,	En premier *lieu* de tous,
qui ubique	*ceux* qui partout
præstabant maxume	l'emportaient le plus
probro atque petulantia;	en opprobre et en turbulence;
item alii,	*puis* aussi d'autres,
patrimoniis amissis	*leurs* patrimoines ayant été perdus
per dedecora;	par des actes-honteux;
postremo omnes	enfin tous *ceux*
quos flagitium aut facinus	qu'une honte ou un crime
expulerat domo:	avait chassés de *leur* foyer *natal* :
ii confluxerant Romam	ceux-là avaient afflué à Rome
sicuti in sentinam.	comme dans un égout.
Deinde multi	Ensuite beaucoup
memores victoriæ Sullanæ,	qui se rappelaient la victoire de-Sylla,
quod videbant	comme ils voyaient
alios senatores	les uns *devenus* sénateurs
ex gregariis militibus,	de simples soldats,
alios ita divites,	d'autres tellement riches,
uti agerent ætatem	qu'ils passaient *leur* vie
victu atque cultu regio,	avec nourriture et train royal,
sperabant quisque sibi	espéraient chacun pour soi
talia ex victoria,	pareils *avantages* de la victoire,
si forent in armis.	s'ils étaient en armes.
Præterea juventus,	En outre la jeunesse,
quæ toleraverat inopiam	qui avait soutenu *sa* pauvreté
in agris	dans les champs
mercede manuum,	par le salaire de *ses* bras,
excita largitionibus	attirée par les largesses
privatis atque publicis,	privées et publiques,
prætulerant	avait préféré
otium urbanum	le repos de-la-ville
labori ingrato.	à un travail ingrat.
Malum publicum alebat eos	Le mal public nourrissait ceux-là
atque omnes alios.	et tous les autres.
Quo minus mirandum	D'autant moins étonnant *est-il*
homines egentes,	des hommes dénués,
malis moribus,	de mauvaises mœurs,
maxuma spe,	d'immense espoir,
consuluisse juxta	avoir avisé également *mal*
reipublicæ ac sibi.	pour la chose-publique et pour eux.

victoria Sullæ, parentes proscripti, bona erepta, jus libertatis imminutum [1] erat, haud sane alio animo belli eventum exspectabant. Ad hoc, quicumque aliarum atque senati partium erant conturbari rempublicam quam minus valere ipsi malebant : id adeo malum multos post annos in civitatem reverterat!

XXXVIII. Nam postquam Cn. Pompeio et M. Crasso consulibus tribunitia potestas restituta [2] est, homines adolescentes summam potestatem nacti, quibus ætas animusque ferox erat, cœpere, senatum criminando, plebem exagitare; dein, largiundo atque pollicitando, magis incendere, ita ipsi clari potentesque fieri. Contra eos summa ope nitebatur pleraque nobilitas, senati specie, pro sua magnitudine. Namque, uti paucis verum absolvam, per illa tempora quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii, sicuti populi jura defenderent, pars,

suite de la victoire de Sylla, avaient vu leurs pères proscrits, leurs biens ravis, leurs droits de citoyens libres en partie supprimés, attendaient dans des dispositions parfaitement semblables l'événement de la guerre. Tous ceux enfin qui n'étaient pas du parti du sénat aimaient mieux assister au bouleversement de l'État que de rester eux-mêmes en dehors du pouvoir : tant, après de longues années, ce fléau de l'envie avait reparu avec violence dans la cité!

XXXVIII. C'est que du jour où, sous le consulat de Pompée et de M. Crassus, le tribunat eut été rétabli dans toutes ses prérogatives, des hommes encore jeunes, revêtus de cet immense pouvoir et emportés par la fougue de l'âge et de la passion, se mirent, par leurs invectives contre le sénat, à exciter le peuple de nouveau; puis, à force de largesses et de promesses, ils l'enflammèrent davantage, et se firent ainsi eux-mêmes célèbres et puissants. Ils trouvaient une vive résistance chez la plupart des nobles, qui, sous prétexte de défendre le sénat, travaillaient à leur propre grandeur; car, pour dire toute la vérité en peu de mots, tous ceux qui dans ces temps agitèrent la République, voilant leurs desseins sous des prétextes honorables, et simulant les uns la défense des droits du peuple, les autres

Præterea quorum,	En outre *ceux* desquels,
victoria Sullæ,	par la victoire de Sylla,
parentes proscripti,	les pères *avaient été* proscrits,
bona erepta,	les biens *avaient été* enlevés,
jus libertatis	les droits de la liberté (de citoyens libres)
imminutum erat,	avaient été amoindris,
exspectabant eventum belli	attendaient l'éventualité de la guerre
animo haud sane alio.	avec un esprit non certes différent.
Ad hoc,	Outre cela,
quicumque erant partium	tous *ceux* qui étaient de partis
aliarum atque senati	autres que *celui* du sénat
malebant	aimaient-mieux
rempublicam conturbari	la république être bouleversée
quam ipsi minus valere :	que eux-mêmes être moins puissants :
adeo id malum	tellement ce mal (l'envie)
reverterat in civitatem	était revenu dans la cité
post multos annos !	après de nombreuses années !
XXXVIII. Nam	XXXVIII. Car
postquam potestas tribunitia	après que la puissance tribunitienne
restituta est,	fut rétablie *complète*,
Cn. Pompeio et M. Crasso	Cnéius Pompée et Marcus Crassus
consulibus,	*étant* consuls,
homines adolescentes,	des hommes tout-jeunes,
quibus ætas animusque	à qui l'âge et l'esprit
erat ferox,	était fougueux,
nacti summam potestatem,	ayant obtenu *cette* suprême puissance,
cœpere,	se mirent,
criminando senatum,	en accusant le sénat,
exagitare plebem ;	à agiter le peuple ;
dein, largiundo	puis, en faisant-des-largesses
atque pollicitando,	et en promettant-sans-cesse,
incendere magis,	à *l'*enflammer davantage,
ita fieri ipsi	*et* ainsi à devenir eux-mêmes
clari potentesque.	célèbres et puissants.
Pleraque nobilitas	La plupart de la noblesse
nitebatur contra eos	luttait contre eux
summa ope,	par un suprême effort,
specie senati,	sous prétexte *des intérêts* du sénat,
pro sua magnitudine.	*au fond* pour sa *propre* grandeur.
Namque per illa tempora,	Car dans ces temps,
uti absolvam verum	pour que je dise-entièrement le vrai
paucis,	en peu de *mots*,
quicumque agitavere	tous *ceux* qui agitèrent
rempublicam,	la république,
nominibus honestis,	sous des noms (prétextes) honorables,
alii, sicuti defenderent	les uns, comme s'ils défendaient
jura populi,	les droits du peuple,

quo senati auctoritas maxuma foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant. Neque modestia neque modus contentionis erat : utrique victoriam crudeliter exercebant.

XXXIX. Sed postquam Cn. Pompeius ad bellum maritimum[1] atque Mithridaticum[2] missus est, plebis opes imminutæ, paucorum potentia crevit : hi magistratus, provincias, alia omnia tenere ; ipsi innoxii[3], florentes, sine metu ætatem agere ; ceteros[4] judiciis terrere, quo plebem in magistratu placidius tractarent. Sed ubi primum dubiis rebus novandi spes oblata, vetus certamen animos eorum arrexit. Quod si primo prœlio Catilina superior aut æqua manu discessisset, profecto magna clades atque calamitas rempublicam oppressisset ; neque illis, qui victoriam adepti forent, diutius ea uti licuisset, quin defessis et exsanguibus qui plus posset imperium atque libertatem extorqueret. Fuere tamen extra conjurationem complures, qui ad Catilinam initio profecti sunt : in his A. Fulvius, senatoris

l'extension de l'autorité du sénat, tous le bien public, luttaient au fond chacun en vue de sa propre puissance. Et cette lutte n'admettait ni modération ni mesure : les uns et les autres abusaient cruellement de la victoire.

XXXIX. Cependant, depuis l'envoi de Pompée contre les pirates et contre Mithridate, la puissance des plébéiens déclina, celle du petit nombre s'accrut : seuls ceux-ci furent en possession des magistratures, des provinces et de tous les autres avantages ; inattaquables et florissants eux-mêmes, ils vivaient sans crainte, effrayant les autres par la rigueur de leurs jugements, afin de les contraindre à moins profiter de leurs fonctions pour agiter le peuple. Mais dès que la position critique des affaires offrit quelque espoir de changement, la vieille rivalité ranima l'ardeur des plébéiens. Que si Catilina fût sorti vainqueur du premier engagement, ou du moins eût balancé le succès, sans doute un cruel désastre, une affreuse calamité se fût appesantie sur la République : ceux mêmes qui auraient remporté la victoire n'auraient pu en jouir qu'un instant, et bientôt épuisés, énervés à leur tour, ils se seraient vu arracher par un plus fort et le pouvoir et la liberté. Il se trouva toutefois en dehors de la conjuration bon nombre de citoyens qui tout d'abord partirent pour se joindre à Catilina.

pars, quo auctoritas senati
foret maxuma,
simulantes
bonum publicum,
certabant
quisque pro sua potentia.
Neque modestia erat,
neque modus contentionis:
utrique
exercebant victoriam
crudeliter.

XXXIX. Sed postquam
Cneius Pompeius missus est
ad bellum maritimum
atque Mithridaticum,
opes plebis imminutæ,
potentia paucorum crevit:
hi tenere magistratus,
provincias, omnia alia;
ipsi innoxii, florentes,
agere ætatem sine metu;
terrere ceteros judiciis,
quo in magistratu
tractarent plebem
placidius.
Sed ubi primum,
rebus dubiis,
spes novandi oblata,
vetus certamen
arrexit animos eorum.
Quod si Catilina
discessisset primo prœlio
superior aut manu æqua,
profecto magna clades
atque calamitas
oppressisset rempublicam;
neque licuisset illis
qui adepti forent victoriam
uti ea diutius,
quin qui posset plus
extorqueret imperium
atque libertatem
defessis et exsanguibus.
Tamen complures fuere
extra conjurationem,
qui initio profecti sunt
ad Catilinam:

une partie, pour que l'autorité du sénat
fût la plus grande *possible*,
simulant
l'intérêt public,
luttaient *en réalité*
chacun pour sa *propre* puissance.
Ni modération *n'*était,
ni mesure de (dans) *cette* lutte:
les uns et les autres
exerçaient la victoire
avec-cruauté.

XXXIX. Mais après que
Cnéius Pompée eut été envoyé
à la guerre navale
et *à celle* contre-Mithridate,
la force du peuple *fut* amoindrie,
la puissance du petit-nombre crût:
ceux-ci d'occuper magistratures,
provinces, *et* tout le reste;
eux-mêmes inattaquables, florissants,
de passer la vie sans crainte;
d'effrayer les autres par des jugements,
pour que dans *leur* magistrature
ils maniassent le peuple
plus paisiblement (en l'agitant moins).
Mais dès que d'abord,
les circonstances *étant* critiques,
l'espoir d'innover *fut* offert,
la vieille rivalité
ranima leur ardeur.
Que si Catilina
fût sorti du premier combat
vainqueur ou avec force égale,
sans doute un grand désastre
et *une grande* calamité
eût pesé sur la république;
et il n'eût pas été-possible à ceux *mêmes*
qui auraient obtenu la victoire
de jouir d'elle un-peu-longtemps,
sans qu'*un autre* qui pût davantage
extorquât le pouvoir
et la liberté
à eux fatigués et épuisés.
Cependant beaucoup d'*hommes* furent
en dehors de la conjuration,
qui au commencemen partirent
vers Catilina:

filius, quem retractum ex itinere parens necari jussit [1]. Iisdem temporibus Romæ Lentulus, sicuti Catilina præceperat, quoscumque moribus aut fortuna novis rebus idoneos credebat, aut per se aut per alios sollicitabat; neque solum cives, sed cujusque modi genus hominum, quod modo usui foret.

XL. Igitur P. Umbreno [2] cuidam negotium dat uti legatos Allobrogum [3] requirat, eosque, si possit, impellat ad societatem belli; existumans publice privatimque ære alieno oppressos, præterea, quod natura gens Gallica bellicosa esset, facile eos ad tale consilium adduci posse. Umbrenus, quod in Gallia negotiatus, plerisque principibus civitatium [4] notus erat atque eos noverat. Itaque sine mora, ubi primum legatos in foro conspexit, percontatus pauca de statu civitatis, et quasi dolens ejus casum, requirere cœpit quem exitum tantis malis spectarent. Postquam illos videt queri de avaritia magistratuum, accusare senatum quod in eo auxilii nihil esset, miseriis suis

entre autres A. Fulvius, fils d'un sénateur, que son père fit arrêter en route, ramener, et mettre à mort. Dans le même temps Lentulus à Rome, conformément aux instructions de Catilina, cherchait soit par lui-même, soit par d'autres, à entraîner tous ceux qu'à leur conduite ou à leur fortune il jugeait propres à seconder une révolution; et il s'adressait non-seulement aux citoyens, mais encore à toute espèce d'hommes, pourvu qu'ils pussent être de quelque utilité.

XL. C'est ainsi qu'il charge un certain P. Umbrénus de rechercher les députés des Allobroges, et, s'il le peut, de les engager dans une alliance offensive. Il espérait qu'écrasés de dettes, tant publiques que particulières, et emportés par l'ardeur belliqueuse naturelle à la race gauloise, ils se laisseraient aisément amener à une telle résolution. Umbrénus, qui avait fait le négoce en Gaule, était connu de presque tous les principaux personnages des diverses cités, et les connaissait lui même. Aussi, dès qu'il aperçoit les députés sur le forum, il les aborde sans délai, leur adresse quelques questions sur l'état de leur cité, feint de gémir sur son triste sort, et se met à leur demander quelle issue ils envisagent à de si grands maux. Puis, quand il voit qu'ils se plaignent de la cupidité des magistrats, qu'ils accusent le sénat de ne rien faire pour eux, qu'à leurs infortunes ils n'atten-

in his Aulus Fulvius,	parmi eux Aulus Fulvius,
filius senatoris,	fils d'un sénateur,
quem retractum ex itinere	lequel ramené de *sa* route
pater jussit necari.	*son* père ordonna être mis-à-mort.
Iisdem temporibus	Dans les mêmes temps
Lentulus Romæ,	Lentulus à Rome,
sicuti Catilina præceperat,	comme Catilina *l'*avait prescrit,
sollicitabat	cherchait-à-soulever
aut per se aut per alios	ou par lui-même ou par d'autres
quoscumque credebat	tous ceux qu'il croyait
moribus aut fortuna	d'après *leurs* mœurs ou *leur* fortune
idoneos rebus novis;	propres à un ordre-de-choses nouveau:
neque solum cives,	et non-seulement des citoyens,
sed genus hominum	mais un genre d'hommes
cujusque modi,	de toute espèce,
quod modo foret usui.	qui seulement pût (pourvu qu'il pût) être [à utilité.
XL. Igitur dat negotium	XL. Donc il donne charge
cuidam Publio Umbreno	à un certain Publius Umbrénus
uti requirat	qu'il recherche
legatos Allobrogum,	les députés des Allobroges,
impellatque eos, si possit,	et les pousse, s'il peut,
ad societatem belli;	à une alliance de guerre ;
existumans eos,	présumant eux,
oppressos ære alieno	écrasés d'argent d'-autrui (de dettes)
publice privatimque,	*et* au-nom-de-l'État et en-leur-nom-privé,
præterea quod gens Gallica	*et* en outre parce que la race gauloise
esset bellicosa natura,	était belliqueuse par nature,
posse facile adduci	pouvoir facilement être amenés
ad tale consilium.	à une telle résolution.
Umbrenus,	Umbrénus,
quod negotiatus in Gallia,	parce qu'il avait fait-le-négoce en Gaule,
erat notus plerisque	était connu de la plupart
principibus civitatium	des principaux *habitants* des cités
atque noverat eos.	et les connaissait.
Itaque sine mora,	Et ainsi sans retard,
ubi primum conspexit	dès que d'abord il aperçut
legatos in foro,	les députés sur le forum,
percontatus pauca	s'étant enquis en peu de *mots*
de statu civitatis,	de l'état de *leur* cité,
et quasi dolens casum ejus,	et comme plaignant le sort d'elle,
cœpit requirere	il se mit à demander
quem exitum sperarent	quelle issue ils espéraient
malis tantis.	à des maux si-grands.
Postquam videt illos queri	Quand il voit eux se plaindre
de avaritia magistratuum,	de l'avidité des magistrats,
accusare senatum	accuser le sénat
quod nihil auxilii	*de ce* que rien de (aucun) secours

remedium mortem exspectare : « At ego, inquit, vobis, si modo viri esse voltis, rationem ostendam, qua tanta ista mala effugiatis. » Hæc ubi dixit, Allobroges in maxumam spem adducti Umbrenum orare uti sui misereretur : nihil tam asperum neque tam difficile esse, quin cupidissume facturi essent, dum ea res civitatem ære alieno liberaret. Ille eos in domum D. Bruti perducit, quod foro propinqua erat, neque aliena consilii propter Semproniam : nam tum Brutus ab Roma [1] aberat. Præterea Gabinium arcessit, quo major auctoritas sermoni inesset. Eo præsente conjurationem aperit : nominat socios, præterea multos cujusque generis innoxios, quo legatis animus amplior esset ; dein eos, pollicitos operam suam, dimittit.

XLI. Sed Allobroges diu in incerto habuere quidnam consilii caperent : in altera parte erat æs alienum, studium belli,

dent plus d'autre remède que la mort : « Eh bien ! moi, s'écrie-t-il, si vous voulez vous conduire en hommes, je vous indiquerai le moyen d'échapper à des maux si cruels. » A ces mots les Allobroges, animés des plus belles espérances, supplient Umbrénus d'avoir pitié d'eux : il n'est rien de si pénible, rien de si difficile, qu'ils ne brûlent d'entreprendre, s'ils peuvent affranchir par là leur cité de ses dettes. Umbrénus les conduit dans la maison de D. Brutus, voisine du forum et affiliée au complot en la personne de Sempronie (Brutus lui-même était alors absent de Rome). De plus, il fait venir Gabinius, pour donner plus d'autorité à ses paroles : lui présent, il révèle le secret de la conjuration et nomme les conjurés, sans compter une foule de gens de toute espèce qui n'y ont aucune part, pour donner plus de cœur aux députés ; puis il reçoit d'eux la promesse de leur concours et les congédie.

XLI. Les Allobroges hésitèrent longtemps sur le parti qu'ils prendraient : d'un côté étaient leurs dettes, leur penchant pour la guerre,

esset in eo,	*n*'était en lui,
exspectare mortem	*n*'attendre *plus que* la mort
remedium suis miseriis :	*comme* remède à leurs infortunes :
« At ego, inquit,	« Eh bien moi, dit-il,
si modo voltis esse viri,	si seulement vous voulez être des hommes,
ostendam vobis rationem,	je montrerai à vous un moyen,
qua effugiatis	par lequel vous échappiez
ista mala tanta. »	à ces maux si-grands. »
Ubi dixit hæc, Allobroges,	Dès qu'il a dit ces *mots*, les Allobroges,
adducti	amenés
in spem maxumam ,	à un espoir très-grand,
orare Umbrenum	de conjurer Umbrénus
uti misereretur sui :	qu'il eût-pitié d'eux :
nihil esse tam asperum	*disant* rien *n*'être si pénible
neque tam difficile,	ni si difficile,
quin facturi essent	qu'ils ne fussent prêts-à-faire
cupidissume,	avec-beaucoup-d'empressement,
dum ea res	pourvu que cette chose
liberaret civitatem	dût affranchir *leur* cité
ære alieno.	de *son* argent d'-autrui (de ses dettes).
Ille perducit eos	Celui-là (Umbrénus) les entraîne
in domum Decimi Bruti,	dans la maison de Décimus Brutus,
quod erat propinqua foro,	parce qu'elle était proche du forum,
neque aliena consilii,	et non étrangère au complot,
propter Semproniam	à cause de Sempronie
(nam tum Brutus	(car alors Brutus
aberat ab Roma).	était-absent de Rome).
Præterea	En outre
arcessit Gabinium,	il fait-venir Gabinius,
quo auctoritas major	pour qu'une autorité plus grande
inesset sermoni.	fût-en *son* langage.
Eo præsente,	Lui présent,
aperit conjurationem :	il *leur* découvre la conjuration :
nominat socios,	il nomme *ses* complices,
præterea multos innoxios	*et* en outre beaucoup d'innocents
cujusque generis,	de toute classe,
quo animus amplior	pour qu'une ardeur plus grande
esset legatis ;	fût aux députés ;
dein dimittit eos	puis il renvoie eux
pollicitos suam operam.	qui ont promis leur coopération.
XLI. Sed Allobroges	XLI. Mais les Allobroges
habuere diu in incerto	eurent longtemps en doute
quidnam consilii caperent :	quoi de (quelle) résolution ils prendraient :
in altera parte	d'un côté
erat æs alienum,	était l'argent d'-autrui (les dettes),
studium belli,	le goût de la guerre,
magna merces	une grande récompense

magna merces in spe victoriæ ; at in altera majores opes, tuta consilia, pro incerta spe certa præmia. Hæc illis volventibus, tandem vicit fortuna reipublicæ. Itaque Q. Fabio Sangæ, cujus patrocinio civitas plurimum utebatur [1], rem omnem, uti cognoverant, aperiunt. Cicero, per Sangam consilio cognito, legatis præcipit studium conjurationis vehementer simulent, ceteros adeant, bene polliceantur, dentque operam uti eos quam maxume manifestos habeant [2].

XLII. Iisdem fere temporibus, in Gallia citeriore atque ulteriore [3], item in agro Piceno, Bruttio, Apulia, motus erat : namque illi, quos antea Catilina dimiserat, inconsulte ac veluti per dementiam cuncta simul agere; nocturnis consiliis, armorum atque telorum portationibus, festinando, agitando omnia, plus timoris quam periculi effecerant. Ex eo numero complures Q. Metellus Celer prætor, ex senati consultu, causa cognita, in

les magnifiques avantages qui se rattachaient à l'espérance de la victoire ; de l'autre, des ressources plus considérables, point de hasards à courir, des récompenses certaines au lieu d'un espoir incertain : tout bien pesé, la fortune de la République finit par l'emporter. Ils se rendent donc auprès de Q. Fabius Sanga, le patron ordinaire de leur cité, et lui découvrent tout ce qu'ils ont appris. Cicéron, instruit du complot par Sanga, recommande aux députés de feindre pour la conjuration le zèle le plus ardent, de se mettre en rapport avec les autres, de leur donner de belles paroles, de tout faire en un mot pour les tenir le plus possible à découvert.

XLII. Vers le même temps, il régnait une certaine agitation dans la Gaule citérieure et dans l'ultérieure, ainsi que dans le Picénum, le Bruttium et l'Apulie. Les agents auxquels Catilina avait fait prendre les devants s'étaient hâtés, par une conduite inconsidérée et qui tenait presque du délire, de mettre tout en train à la fois ; du reste, par leurs assemblées nocturnes, par leurs transports d'armes offensives et défensives, par leurs démarches précipitées et confuses, ils avaient créé plus d'effroi que de péril réel. Le préteur Q. Métellus Céler, en vertu d'un sénatus-consulte, avait instruit la cause de plusieurs d'en-

in spe victoriæ;	dans l'espoir de la victoire;
at in altera opes majores,	mais de l'autre, des forces plus grandes,
consilia tuta,	des résolutions sûres (sans danger),
præmia certa	des récompenses certaines
pro spe incerta.	au lieu d'un espoir incertain.
Illis volventibus hæc,	Eux roulant *en esprit* ces *alternatives*,
fortuna reipublicæ	la fortune de la république
vicit tandem.	l'emporta enfin.
Itaque aperiunt	Donc ils découvrent
omnem rem,	toute la chose,
uti cognoverant,	comme ils *l'*avaient apprise,
Quinto Fabio Sangæ,	à Quintus Fabius Sanga,
patrocinio cujus	du patronage duquel
civitas utebatur plurimum.	*leur* cité se servait le plus.
Consilio cognito	Le projet *des conjurés* étant appris
per Sangam,	par *l'intermédiaire de* Sanga,
Cicero præcipit legatis	Cicéron recommande aux députés
simulent vehementer	qu'ils feignent vivement
studium conjurationis	le zèle de (pour) la conjuration,
adeant ceteros,	qu'ils voient tous-les-autres *conjurés*,
polliceantur bene,	qu'ils promettent généreusement,
dentque operam	et qu'ils donnent *leur* soin
uti habeant eos	en sorte qu'ils aient eux
quam maxume manifestos.	le plus possible convaincus.
XLII. Motus erat,	XLII. Du trouble existait,
fere iisdem temporibus,	presqu'aux mêmes temps,
in Gallia citeriore	dans la Gaule citérieure
atque ulteriore,	et ultérieure,
item in agro Piceno,	*et* aussi dans le territoire Picentin,
Bruttio, Apulia:	le Bruttium, *et* l'Apulie :
namque illi quos Catilina	car ceux que Catilina
dimiserat antea	avait envoyés auparavant
agere cuncta simul	*se mirent à* faire tout à la fois
inconsulte	inconsidérément
ac veluti per dementiam;	et comme par démence;
consiliis nocturnis,	par des réunions nocturnes,
portationibus armorum	par des transports d'armes-défensives
atque telorum,	et d'armes-offensives
festinando,	en s'empressant-étourdiment,
agitando omnia,	en mettant-en-train tout *à la fois*,
effecerant plus timoris	ils avaient produit plus d'effroi
quam periculi.	que de danger.
Ex eo numero	De ce nombre *d'émissaires*
Quintus Metellus Celer	Quintus Métellus Céler
prætor,	le préteur,
ex consultu senati,	d'après une décision du sénat,
causa cognita,	la cause ayant été instruite,

vincula conjecerat; item in ulteriore Gallia C. Murena [1], qui ei provinciæ legatus præerat.

XLIII. At Romæ Lentulus cum ceteris, qui principes conjurationis erant, paratis, uti videbantur, magnis copiis, constituerant uti, Catilina in agrum Fæsulanum quum venisset, L. Bestia tribunus plebis [2], concione habita, quereretur de actionibus Ciceronis, bellique gravissumi invidiam optumo consuli imponeret : eo signo, proxuma nocte, cetera multitudo conjurationis suum quisque negotium exsequeretur. Sed ea divisa hoc modo dicebantur : Statilius et Gabinius uti cum magna manu duodecim simul opportuna loca urbis incenderent, quo tumultu facilior aditus ad consulem ceterosque, quibus insidiæ parabantur, fieret; Cethegus Ciceronis januam obsideret, eum vi aggrederetur, alius autem alium; sed filii familiarum [3], quorum ex nobilitate maxuma pars, parentes interficerent; simul, cæde

tre eux et les avait fait jeter dans les fers, tandis que C. Muréna, chargé comme lieutenant du gouvernement de la Gaule ultérieure, en faisait autant dans sa province.

XLIII. Cependant, à Rome, Lentulus et les autres chefs de la conjuration avaient organisé des forces qu'ils croyaient considérables, et arrêté qu'aussitôt que Catilina aurait paru sur le territoire de Fésules, L. Bestia, tribun du peuple, dans une assemblée convoquée à cet effet, se plaindrait des actes de Cicéron et chargerait cet excellent consul de tout l'odieux d'une guerre si affreuse : à ce signal, dès la nuit suivante, les autres conjurés se mettraient en devoir de remplir chacun son rôle. Or les rôles étaient, dit-on, répartis ainsi : Statilius et Gabinius devaient, avec une forte troupe, mettre le feu à douze des endroits les plus favorables de la ville, pour rendre plus facile, au moyen du désordre, l'accès auprès du consul et des autres dont le meurtre était décidé; Céthégus devait assiéger la porte de Cicéron et l'assassiner lui-même, tandis que d'autres frapperaient d'autres victimes; des fils, encore sous la puissance paternelle, appartenant pour la plupart à la noblesse, devaient assassiner leurs pères

conjecerat complures	*en* avait jeté plusieurs
in vincula;	dans les fers;
item in Gallia ulteriore	de même dans la Gaule ultérieure
Caius Murena,	Caius Muréna,
qui legatus	qui *comme* lieutenant
præerat ei provinciæ.	commandait à cette province.
XLIII. At Romæ Lentulus	XLIII. Mais à Rome Lentulus
cum ceteris	avec les autres
qui erant principes	qui étaient *membres* principaux
conjurationis,	de la conjuration,
magnis copiis paratis,	de grandes forces étant préparées,
uti videbantur,	comme *du moins* elles *leur* semblaient,
constituerant uti,	avaient arrêté que,
quum Catilina venisset	quand Catilina serait venu
in agrum Fæsulanum,	sur le territoire de-Fésules,
Lucius Bestia,	Lucius Bestia,
tribunus plebis,	tribun du peuple,
concione habita,	un discours étant tenu,
quereretur	se plaindrait
de actionibus Ciceronis,	des actes de Cicéron,
imponeretque	et ferait-retomber
optumo consuli	sur l'excellent consul
invidiam belli gravissumi:	l'odieux de *cette* guerre atroce:
eo signo, nocte proxuma,	*qu'*à ce signal, la nuit suivante,
cetera multitudo	le reste de la multitude
conjurationis	de la conjuration (des conjurés)
exsequeretur	accomplirait
quisque suum negotium.	chacun sa mission.
Sed ea dicebantur	Or ces *missions* étaient dites
divisa hoc modo:	réparties de cette manière-ci:
uti Statilius et Gabinius	que Statilius et Gabinius
cum magna manu	avec une grande troupe
incenderent simul	incendieraient simultanément
duodecim loca opportuna	douze endroits favorables
urbis,	de la ville,
quo tumultu	par suite duquel désordre
aditus fieret facilior	l'accès deviendrait plus facile
ad consulem ceterosque	auprès du consul et des autres
quibus insidiæ parabantur;	contre qui des complots se formaient;
Cethegus obsideret	*que* Céthégus assiégerait
januam Ciceronis,	la porte de Cicéron,
aggrederetur eum vi,	*et* l'attaquerait par la violence,
alius autem	*tandis qu'*un autre *conjuré* d'autre part
alium;	*attaquerait* un autre *citoyen;*
sed filii familiarum,	*que* de plus les fils de familles,
quorum maxuma pars	dont la plus grande partie
ex nobilitate,	*était* de la noblesse,

et incendio perculsis omnibus, ad Catilinam erumperent. Inter hæc parata atque decreta, Cethegus semper querebatur de ignavia sociorum: « Illos dubitando et dies prolatando magnas opportunitates corrumpere: facto, non consulto, in tali periculo opus esse; seque, si pauci adjuvarent, languentibus aliis, impetum in curiam facturum. » Natura ferox, vehemens, manu promptus, maxumum bonum in celeritate putabat.

XLIV. Sed Allobroges ex præcepto Ciceronis per Gabinium ceteros conveniunt : ab Lentulo, Cethego, Statilio, item Cassio postulant jusjurandum[1], quod signatum[2] ad cives perferant : aliter haud facile eos ad tantum negotium impelli posse. Ceteri nihil suspicantes dant; Cassius semet eo brevi venturum pollicetur, ac paulo ante legatos ex urbe proficiscitur. Lentulus cum his T. Volturcium quemdam Crotoniensem[3] mittit, uti

et profiter aussitôt de la stupeur causée par le carnage et l'incendie pour s'élancer vers Catilina. Pendant toute la durée de ces apprêts et de ces décisions, Céthégus ne cessait de se plaindre du peu d'activité de ses associés : « A force d'irrésolutions et de délais, ils perdaient de magnifiques occasions : c'étaient des faits, et non des délibérations, qu'il fallait dans un moment aussi critique : quant à lui, pour peu que quelques-uns voulussent le seconder, il était prêt, malgré la torpeur des autres, à faire irruption sur le sénat. » Naturellement fougueux, violent, entreprenant, il regardait la célérité comme la première des qualités.

XLIV. Cependant les Allobroges, conformément aux instructions de Cicéron, se mettent, par l'entremise de Gabinius, en relation avec les autres conjurés ; ils réclament de Lentulus, de Céthégus, de Statilius, et aussi de Cassius, un serment écrit et scellé qu'ils puissent porter à leurs concitoyens : autrement, il ne serait pas facile de les entraîner à une démarche aussi grave. Les trois premiers le donnent sans défiance ; Cassius promet de se rendre bientôt dans leur pays, et sort de la ville un peu avant les députés. Lentulus envoie avec eux un certain T. Vulturcius de Crotone, afin que les Allobroges, avant

interficerent parentes ;	tueraient *leurs* pères ;
simul, omnibus perculsis	*qu'*en même temps, tous étant bouleversés
cæde et incendio,	par le meurtre et l'incendie,
erumperent ad Catilinam.	ils s'élanceraient vers Catilina.
Inter hæc parata	Dans l'intervalle de ces *actes* préparés
atque decreta,	et résolus,
Cethegus	Céthégus
querebatur semper	se plaignait toujours
de ignavia sociorum :	de l'inactivité de *ses* associés :
« Illos dubitando	*il disait* « Eux en hésitant
et prolatando dies	et en traînant-en-longueur les jours
corrumpere	perdre
magnas opportunitates :	de magnifiques occasions :
opus esse facto,	besoin être d'acte,
non consulto,	non de délibération,
in tali periculo;	dans un tel danger ;
seque, si pauci adjuvarent,	et lui-même, si quelques-uns *l'*aidaient
aliis languentibus,	*même* les autres restant-inactifs,
facturum impetum	devoir faire une attaque
in curiam. »	sur le sénat. »
Natura ferox, vehemens,	Naturellement fougueux, violent,
promptus manu,	prompt de la main (prêt à l'action),
putabat maxumum bonum	il pensait le plus grand avantage
in celeritate.	*être* dans la rapidité.
XLIV. Sed Allobroges,	XLIV. Cependant les Allobroges,
ex præcepto Ciceronis,	d'après la recommandation de Cicéron,
conveniunt ceteros	vont-trouver tous-les-autres *conjurés*
per Gabinium :	par *l'entremise de* Gabinius :
postulant ab Lentulo,	ils demandent à Lentulus,
Cethego, Statilio,	à Céthégus, à Statilius,
item Cassio	*et* aussi à Cassius
jusjurandum,	un serment *écrit,*
quod signatum	lequel scellé *par eux*
perferant ad cives :	ils puissent porter à *leurs* concitoyens :
aliter eos	autrement eux (leurs concitoyens)
haud posse impelli facile	ne pas pouvoir être poussés facilement
ad tantum negotium.	à une si-grave entreprise.
Ceteri dant	Tous-les-autres *le* donnent
suspicantes nihil ;	*ne* soupçonnant rien ;
Cassius pollicetur	*mais* Cassius promet *seulement*
semet brevi venturum eo,	lui-même bientôt devoir venir là-bas,
ac proficiscitur ex urbe	et part de la ville
paulo ante legatos.	un peu avant les députés.
Cum his Lentulus mittit	Avec eux Lentulus envoie
quemdam T. Volturcium	un certain Titus Vulturcius
Crotoniensem,	de-Crotone,
uti Allobroges,	pour que les Allobroges,

Allobroges, priusquam domum pergerent, cum Catilina data et accepta fide societatem confirmarent. Ipse Volturcio litteras ad Catilinam dat, quarum exemplum[1] infra scriptum : « Quis sim, ex eo quem ad te misi cognosces. Fac cogites[2] in quanta calamitate sis, et memineris te virum : consideres quid tuæ rationes postulent : auxilium petas ab omnibus, etiam ab infimis. » Ad hoc mandata verbis dat : « Quum ab senatu hostis judicatus sit, quo consilio servitia repudiet ? in urbe parata esse quæ jusserit : ne cunctetur ipse propius accedere. »

XLV. His rebus ita actis, constituta nocte qua proficiscerentur, Cicero, per legatos cuncta edoctus, L. Valerio Flacco[3] et C. Pomptino[4] prætoribus imperat uti in ponte Mulvio[5] per insidias Allobrogum comitatus deprehendant : rem omnem aperit, cujus gratia mittebantur : cetera, uti facto opus sit, ita agant. Homines militares, sine tumultu præsidiis collocatis, sicuti præ-

de regagner la Gaule, confirment leur alliance avec Catilina en personne par un mutuel échange de serments. Lui-même remet à Vulturcius pour Catilina un billet ainsi conçu : « Tu sauras qui je suis par la personne que je t'envoie. N'oublie pas dans quel abîme de maux tu es plongé, et souviens-toi que tu es homme : songe à ce qu'exigent tes intérêts : demande l'appui de tous, même des plus humbles. » Il y joint quelques recommandations verbales : « Quand le sénat l'a déclaré ennemi public, par quel scrupule repousserait-il les esclaves ? à Rome tout était disposé selon ses ordres : de son côté il ne devait pas tarder à se rapprocher. »

XLV. Ces mesures ainsi concertées et la nuit du départ fixée, Cicéron, tenu au courant de tout par les députés, charge les préteurs L. Valérius Flaccus et C. Pomptinus de cacher une embuscade au pont Mulvius et d'y surprendre le cortége des Allobroges ; il leur expose en détail l'objet de leur mission, et les autorise à agir d'ailleurs suivant qu'il sera nécessaire. Flaccus et Pomptinus, militaires distingués, apostent sans bruit des troupes, et, conformément à leurs

priusquam pergerent	avant qu'ils allassent
domum,	chez-eux,
confirmarent societatem	confirmassent *leur* alliance
cum Catilina,	avec Catilina,
fide data et accepta.	parole étant donnée *à lui* et reçue *de lui*.
Ipse dat Volturcio	Lui-même donne à Vulturcius
litteras ad Catilinam,	une lettre pour Catilina,
quarum exemplum	de laquelle une copie
scriptum infra :	*est* transcrite ci-dessous :
« Cognosces qui sim	« Tu apprendras qui je suis
ex eo quem misi ad te.	de celui que j'ai envoyé vers toi.
Fac cogites	Fais *en sorte* que tu songes
in quanta calamitate sis,	en quelle-grande détresse tu es,
et memineris te virum :	et que tu te rappelles toi *être* homme :
consideres	que tu considères
quid tuæ rationes postulent:	quoi tes intérêts exigent :
petas auxilium ab omnibus,	que tu demandes appui à tous,
etiam ab infimis. »	même aux plus humbles. »
Ad hoc dat verbis	Outre cela il *lui* donne en paroles
mandata :	d'*autres* recommandations :
« Quum judicatus sit hostis	« Puisqu'il a été déclaré ennemi
ab senatu.	par le sénat,
quo consilio	par quelle idée
repudiet servitia?	repousserait-il les esclaves?
quæ jusserit,	*les mesures* qu'il a ordonnées
esse parata in urbe :	être prêtes dans la ville :
ne ipse cunctetur	que lui-même ne tarde pas
accedere propius. »	à s'avancer plus près. »
XLV. His rebus ita actis,	XLV. Ces choses ainsi faites,
nocte constituta	*et* la nuit fixée
qua proficiscerentur,	dans laquelle ils partiraient,
Cicero, edoctus cuncta	Cicéron, instruit de tout
per legatos,	par les députés,
imperat prætoribus	enjoint aux préteurs
Lucio Valerio Flacco	Lucius Valérius Flaccus
et Caio Pomptino	et Caius Pomptinus
uti in ponte Mulvio	que sur le pont Mulvius
deprehendant per insidias	ils surprennent par embuscade
comitatus Allobrogum :	le cortége des Allobroges :
aperit omnem rem,	il *leur* découvre toute la chose,
gratia cujus mittebantur :	en vue de laquelle ils étaient envoyés :
agant cetera ita,	*ajoutant* qu'ils fassent le reste ainsi,
uti opus sit facto.	comme besoin serait d'agir.
Homines militares,	*Ces* hommes qui-connaissent-la-guerre,
præsidiis collocatis	des gardes ayant été apostées
sine tumultu,	sans bruit,
obsidunt occulte pontem,	occupent secrètement le pont,

ceptum erat, occulte pontem obsidunt[1]. Postquam ad id loci legati cum Volturcio venere et simul utrinque clamor exortus est, Galli, cito cognito consilio, sine mora prætoribus se tradunt : Volturcius primo, cohortatus ceteros, gladio se a multitudine defendit ; dein, ubi a legatis desertus est, multa prius de salute sua Pomptinum obtestatus, quod ei notus erat, postremo timidus[2] ac vitæ diffidens, veluti hostibus, sese prætoribus dedit.

XLVI. Quibus rebus confectis, omnia propere per nuntios consuli declarantur. At illum ingens cura atque lætitia simul occupavere : nam lætabatur, conjuratione patefacta, civitatem periculis ereptam esse ; porro autem[3] anxius erat, in maxumo scelere tantis civibus deprehensis, quid facto opus esset : pœnam illorum sibi oneri, impunitatem perdundæ reipublicæ fore. Igitur, confirmato animo, vocari ad sese jubet Lentulum, Cethegum, Statilium, Gabinium, item Q. Cœparium quemdam

ordres, occupent secrètement le pont. A peine les députés, accompagnés de Vulturcius, sont-ils parvenus en cet endroit et des cris se sont-ils élevés de part et d'autre, que les Gaulois, comprenant aussitôt ce dont il s'agit, se rendent aux préteurs sans hésiter. Vulturcius, dans le premier moment, exhorte les siens et se défend avec son épée contre la multitude des assaillants ; puis, quand il se voit abandonné des députés, après de vives instances auprès de Pomptinus, qui le connaît, pour obtenir la vie sauve, il finit, craintif et tremblant pour ses jours, par se livrer aux préteurs comme à des ennemis.

XLVI. L'expédition terminée, avis en est donné en toute hâte au consul par des courriers. Cicéron fut saisi tout ensemble d'une grande anxiété et d'une grande joie : il se réjouissait d'une découverte qui arrachait ses concitoyens à d'affreux périls; il s'inquiétait de la conduite qu'il devait tenir à l'égard d'aussi illustres citoyens, pris en flagrant délit du plus odieux des crimes : leur châtiment pèserait lourdement sur lui, leur impunité serait la perte de la République. Raffermi par cette dernière pensée, il fait mander auprès de lui Lentulus, Céthégus, Statilius, Gabinius, et aussi un certain Q. Cœparius de Ter

sicuti præceptum erat.	comme il avait été prescrit.
Postquam legati	Quand les députés
cum Volturcio	avec Vulturcius
venere ad id loci,	furent venus à cela de (en ce) lieu,
et clamor exortus est	et *qu*'un cri se fut élevé
utrinque simul,	des-deux-côtés à la fois,
Galli sine mora,	les Gaulois sans retard,
consilio cognito cito,	le plan étant compris aussitôt,
tradunt se prætoribus :	se livrent aux préteurs :
Volturcius primo,	Vulturcius d'abord,
cohortatus ceteros,	ayant exhorté les autres,
defendit se gladio	se défend avec l'épée
a multitudine ;	contre la multitude;
dein,	ensuite,
ubi desertus est a legatis,	dès qu'il est abandonné des députés,
prius obtestatus multa	d'abord ayant conjuré beaucoup
Pomptinum	Pomptinus
de sua salute,	au sujet de son salut,
quod erat notus ei,	parce qu'il était connu à lui,
postremo timidus	enfin craintif
ac diffidens vitæ,	et défiant pour *sa* vie,
dedit sese prætoribus,	il se rend aux préteurs
veluti hostibus.	comme à des ennemis.
XLVI. Quibus rebus	XLVI. Lesquelles choses
confectis,	ayant été exécutées,
omnia declarantur propere	tout est annoncé en hâte
consuli per nuntios.	au consul par des messagers.
At ingens cura	Or un grand souci
atque lætitia	et *une grande* joie
occupavere simul illum :	s'emparèrent à la fois de lui :
nam lætabatur,	car il se réjouissait,
conjuratione patefacta,	la conjuration étant découverte,
civitatem	la cité
ereptam esse periculis ;	être arrachée aux périls;
porro autem,	*mais* de plus d'autre part,
tantis civibus deprehensis	de si-grands citoyens étant surpris
in maxumo scelere,	dans le plus grand crime,
erat anxius,	il était inquiet *de ceci*,
quid esset opus facto :	quelle chose il était besoin de faire :
pœnam illorum fore sibi	*pensant* le supplice d'eux devoir être à lui
oneri,	à fardeau (un sujet de haine),
impunitatem	*leur* impunité *devoir être le moyen*
perdundæ reipublicæ.	de perdre la république.
Igitur, animo confirmato,	Donc, *son* âme étant raffermie,
jubet vocari ad sese	il ordonne être appelés vers lui
Lentulum, Cethegum,	Lentulus, Céthégus,
Statilium, Gabinium,	Statilius, Gabinius,

Terracinensem [1], qui in Apuliam ad concitanda servitia proficisci parabat. Ceteri sine mora veniunt : Cœparius, paulo ante domo egressus, cognito indicio, ex urbe profugerat. Consul Lentulum, quod prætor erat, ipse manu tenens in senatum perducit; reliquos cum custodibus in ædem Concordiæ [2] venire jubet. Eo senatum advocat, magnaque frequentia ejus ordinis Volturcium cum legatis introducit : Flaccum prætorem scrinium cum litteris [3], quas a legatis acceperat, eodem afferre jubet.

XLVII. Volturcius, interrogatus de itinere, de litteris, postremo quid, aut qua de causa, consilii habuisset, primo fingere alia, dissimulare de conjuratione; post, ubi fide publica dicere jussus est, omnia, uti gesta erant, aperit : se, paucis ante diebus a Gabinio et Cœpario socium accitum, nihil amplius scire quam legatos : tantummodo audire solitum ex Gabinio, P. Autronium, Servium Sullam, L. Vargunteium,

racine, qui se disposait à partir pour l'Apulie, dans le but d'y soulever les esclaves. Tous arrivent sans retard, à l'exception de Cœparius, qui, sorti de sa demeure quelques instants auparavant, s'était enfui de la ville en apprenant les révélations. Le consul, par égard pour la dignité de préteur dont est revêtu Lentulus, l'amène lui-même par la main au sénat ; il fait conduire les autres par des gardes au temple de la Concorde. C'est là qu'il convoque les sénateurs, et qu'en présence d'une réunion nombreuse des membres de cet ordre il introduit Vulturcius avec les députés, et enjoint au préteur Flaccus d'apporter le portefeuille et les lettres qu'il tient de ces derniers.

XLVII. Vulturcius, interrogé sur le voyage, sur les lettres, sur ses projets et sur les motifs qui l'avaient déterminé, commence par feindre toute une autre histoire, par dissimuler tous les faits relatifs à la conjuration ; mais bientôt, invité à parler sous la garantie publique du pardon, il révèle tout ce qui s'est passé : ce n'est que depuis peu de jours que Gabinius et Cœparius l'ont associé au complot : il ne sait rien de plus que les députés; seulement il a fréquemment entendu dire à Gabinius que P. Autronius, Servius Sylla, L. Var-

item	*et* aussi
quemdam Q. Cœparium	un certain Quintus Cœparius
Terracinensem,	de-Terracine,
qui parabat	qui se disposait
proficisci in Apuliam	à partir pour l'Apulie
ad concitanda servitia.	pour soulever les esclaves.
Ceteri veniunt sine mora :	Tous-les-autres viennent sans délai :
Cœparius,	Cœparius,
egressus domo paulo ante,	sorti de *sa* maison un peu auparavant,
indicio cognito,	la dénonciation *une fois* apprise,
profugerat ex urbe.	s'était enfui de la ville.
Consul perducit Lentulum	Le consul amène *au sénat* Lentulus
ipse tenens manu,	lui-même *le* tenant par la main,
quod erat prætor ;	parce qu'il était préteur ;
jubet reliquos	il ordonne tous-les-autres
venire cum custodibus	venir avec des gardiens
in ædem Concordiæ.	au temple de la Concorde.
Advocat eo senatum,	Il convoque là le sénat,
frequentiaque magna	et, au milieu d'une affluence nombreuse
ejus ordinis,	*des membres* de cet ordre,
introducit Volturcium	introduit Vulturcius
cum legatis :	avec les députés :
jubet Flaccum prætorem	il ordonne Flaccus le préteur
afferre eodem	apporter là-même
scrinium cum litteris	le portefeuille avec les lettres
quas acceperat a legatis.	qu'il avait reçues des députés.
XLVII. Volturcius,	XLVII. Vulturcius,
interrogatus de itinere,	interrogé sur le voyage,
de litteris,	sur les lettres,
postremo	enfin *sur ceci,*
quid consilii habuisset,	quoi d'intention (quel projet) il avait eu,
aut de qua causa,	ou d'après quel motif,
primo fingere alia,	d'abord de feindre d'autres *projets,*
dissimulare	de dissimuler
de conjuratione ;	sur la conjuration ;
post, ubi jussus est dicere	puis, dès qu'il fut invité à parler
fide publica,	sous la foi publique (avec promesse de par-
aperit omnia,	il révèle toutes choses, [don.)
uti gesta erant :	comme elles s'étaient faites :
se, adscitum socium	lui-même, adjoint *comme* associé
paucis diebus ante	*seulement* peu de jours avant
a Gabinio et Cœpario,	par Gabinius et Cœparius,
scire nihil amplius	*ne* savoir rien de plus
quam legatos :	que les députés :
tantummodo solitum	seulement *avoir été* habitué
audire ex Gabinio,	à entendre-dire à Gabinius *ceci,*
Publium Autronium,	Publius Autronius,

multos præterea in ea conjuratione esse. Eadem Galli fatentur, ac Lentulum dissimulantem coarguunt, præter litteras, sermonibus, quos habere solitus : « Ex libris sibyllinis [1] regnum Romæ tribus Corneliis [2] portendi : Cinnam atque Sullam antea ; se tertium, cui fatum foret urbis potiri : præterea ab incenso Capitolio illum esse vigesimum annum, quem sæpe ex prodigiis haruspices [3] respondissent bello civili cruentum fore. » Igitur perlectis litteris, quum prius omnes signa sua cognovissent, senatus decernit uti abdicatus magistratu Lentulus, item ceteri, in liberis custodiis [4] haberentur. Itaque Lentulus P. Lentulo Spintheri [5], qui tum ædilis erat, Cethegus Q. Cornificio, Statilius C. Cæsari [6], Gabinius M. Crasso, Cœparius (nam is paulo ante ex fuga retractus) Cn. Terentio senatori traduntur.

XLVIII. Interea plebes, conjuratione patefacta, quæ primo

guntéius et une foule d'autres, étaient au nombre des conjurés. Les Gaulois font la même déposition, et confondent Lentulus qui dissimule en vain, en lui objectant, outre la correspondance saisie, les propos qu'il tenait habituellement ; à savoir : « Que, d'après les livres sibyllins, la souveraineté de Rome était prédite à trois Cornélius : que Cinna et Sylla l'avaient eue avant lui ; qu'il était le troisième appelé par les destins à régner sur la ville : que cette année d'ailleurs était la vingtième depuis l'incendie du Capitole, année qui, d'après de nombreux prodiges et suivant l'interprétation des aruspices, devait être ensanglantée par la guerre civile. » La lecture des lettres achevée, après reconnaissance préalable des sceaux par tous les accusés, le sénat ordonne que Lentulus, déchu de sa dignité, soit, ainsi que les autres, tenu sous garde libre. On livre donc Lentulus à P. Lentulus Spinther, alors édile ; Céthégus à Q. Cornificius, Statilius à C. César, Gabinius à M. Crassus ; Cœparius, qu'on avait arrêté dans sa fuite et qu'on venait de ramener, au sénateur Cn. Térentius.

XLVIII. Cependant, la conjuration une fois découverte, la multi-

Servium Sullam,	Servius Sylla,
Lucium Vargunteium,	Lucius Varguntéius,
multos præterea	beaucoup *d'autres* en outre
esse in ea conjuratione.	être dans cette conjuration.
Galli fatentur eadem,	Les Gaulois avouent les mêmes *faits*,
ac coarguunt Lentulum	et ils convainquent Lentulus
dissimulantem,	qui *pourtant* dissimule,
præter litteras,	indépendamment des lettres,
sermonibus	par les propos
quos solitus habere :	qu'*il était* habitué à tenir :
« Ex libris sibyllinis	« D'après les livres sibyllins
regnum Romæ	la royauté de Rome
portendi tribus Corneliis :	être présagée à trois Cornélius :
Cinnam atque Sullam	Cinna et Sylla
antea ;	*l'avoir eue* avant ;
se tertium, cui fatum foret	lui-même *être* le troisième, à qui destin [fût
potiri urbis :	de s'emparer de la ville :
præterea,	outre-cela,
ab Capitolio incenso,	depuis le Capitole incendié,
illum	cette *année*-ci
esse vigesimum annum,	être la vingtième année,
quem sæpe ex prodigiis	laquelle souvent d'après des prodiges
haruspices respondissent	les aruspices avaient répondu
fore cruentum	devoir être ensanglantée
bello civili. »	par la guerre civile.
Igitur litteris perlectis,	Donc la lettre *une fois* toute-lue,
quum omnes prius	quand tous préalablement
cognovissent sua signa,	eurent reconnu leurs sceaux,
senatus decernit	le sénat décrète
uti Lentulus	que Lentulus
abdicatus magistratu,	déchu de *sa* magistrature
item ceteri haberentur	*et* aussi les autres seraient retenus
in custodiis liberis.	en gardes libres (sans fers, à vue).
Traduntur itaque	Sont livrés donc
Lentulus	Lentulus
Publio Lentulo Spintheri,	à Publius Lentulus Spinther,
qui tum erat ædilis,	qui alors était édile,
Cethegus	Céthégus
Quinto Cornificio,	à Quintus Cornificius,
Statilius Caio Cæsari,	Statilius à Caius César,
Gabinius Marco Crasso,	Gabinius à Marcus Crassus,
Cœparius	Cœparius
(nam is paulo ante	(car lui un peu auparavant
retractus ex fuga)	*avait été* ramené de *sa* fuite)
Cneio Terentio senatori.	à Cnéius Térentius le sénateur.
XLVIII. Interea,	XLVIII. Cependant,
conjuratione patefacta,	la conjuration *une fois* découverte,

cupida rerum novarum nimis bello favebat, mutata mente, Catilinæ consilia exsecrari, Ciceronem ad cœlum tollere; veluti ex servitute erepta, gaudium atque lætitiam agitabant[1]. Namque alia belli facinora prædæ magis quam detrimento fore; incendium vero crudele, immoderatum, ac sibi maxume calamitosum putabat; quippe cui omnes copiæ in usu quotidiano et cultu corporis erant. Post eum diem quidam L. Tarquinius ad senatum adductus erat, quem ad Catilinam proficiscentem ex itinere retractum aiebant. Is quum se diceret indicaturum de conjuratione, si fides publica data esset, jussus a consule, quæ sciret, edicere, eadem fere quæ Volturcius de paratis incendiis, de cæde bonorum, de itinere hostium, senatum edocet : præterea se missum a M. Crasso, qui Catilinæ nuntiaret ne eum Lentulus, Cethegus, alii ex conjuratione de-

tude qui d'abord, par amour de la nouveauté, n'était que trop favorable à la guerre, changeant soudain de disposition, se prit à maudire les projets de Catilina, à élever Cicéron jusqu'au ciel ; il semblait, à voir tant de joie et d'allégresse, qu'elle vînt d'échapper à la servitude. C'est que, si des autres désordres de la guerre elle attendait plus de profit que de perte, l'incendie au contraire lui paraissait un acte cruel, monstrueux, désastreux surtout pour elle, dont toutes les ressources consistaient dans les objets d'un usage journalier et nécessaires à l'entretien du corps. Le lendemain, on avait amené au sénat un certain L. Tarquinius, déjà parti, disait-on, pour rejoindre Catilina et arrêté en route. Cet homme promettait des révélations sur la conjuration, sous la foi publique du pardon : invité par le consul à dire hautement ce qu'il sait, il dépose dans les mêmes termes à peu près que Vulturcius sur les projets d'incendie, sur le massacre des honnêtes gens, sur la marche des ennemis; il ajoute que M. Crassus l'a chargé d'un message auprès de Catilina, à l'effet de le rassurer sur l'arrestation de Lentulus, de Céthégus et des

plebes, quæ primo	le petit-peuple, qui d'abord
cupida rerum novarum	avide d'un état-de-choses nouveau
favebat nimis bello,	*ne* favorisait *que* trop la guerre,
mente mutata, exsecrari	*ses* idées *étant* changées, de maudire
consilia Catilinæ,	les projets de Catilina,
tollere Ciceronem	d'élever Cicéron
ad cœlum ;	jusqu'au ciel ;
veluti erepta ex servitute,	comme arrachés à la servitude, [joie
agitabant gaudium	ils (les gens du peuple) se livraient à la
atque lætitiam.	et à l'allégresse.
Namque putabat	Car il (le peuple) pensait
alia facinora belli	les autres faits de la guerre
magis prædæ	*être pour lui* plus à butin
quam detrimento ;	qu'à perte ;
incendium vero crudele,	mais l'incendie *être* cruel,
immoderatum,	excessif,
ac calamitosum	et calamiteux
maxume sibi ;	surtout à lui ;
quippe cui omnes copiæ	à savoir *à lui* à qui toutes ressources
erant in usu quotidiano	étaient dans *les objets d'*usage quotidien
et cultu corporis.	et dans *les objets d'*entretien du corps.
Post eum diem,	*Le jour d'*après ce jour,
quidam Lucius Tarquinius	un certain Lucius Tarquinius
adductus erat ad senatum,	avait été amené au sénat,
quem aiebant,	lequel on disait,
proficiscentem	partant *déjà*
ad Catilinam,	vers Catilina,
retractum ex itinere.	*avoir été* ramené de *sa* route.
Quum is diceret	Comme ce *Tarquinius* disait
se indicaturum	lui-même devoir révéler
de conjuratione,	sur la conjuration
si fides publica	si la foi publique *du pardon*
data esset,	*lui* était donnée,
jussus a consule	invité par le consul
edicere quæ sciret,	à dire-hautement ce qu'il savait,
edocet senatum	il apprend au sénat
eadem fere quæ Volturcius	les mêmes choses presque que Vulturcius
de incendiis paratis,	sur les incendies préparés,
de cæde bonorum,	sur le massacre des bons *citoyens*,
de itinere hostium :	sur la marche des ennemis :
præterea se missum	en outre lui-même *avoir été* envoyé
a Marco Crasso,	par Marcus Crassus,
qui nuntiaret Catilinæ	qui annonçât (pour annoncer) à Catilina
ne Lentulus, Cethegus,	que Lentulus, Céthégus,
alii ex conjuratione	*et* les autres de la conjuration
deprehensi	surpris-et-arrêtés
terrerent ;	ne *l'*effrayassent pas ;

prehensi terrerent; eoque magis properaret ad urbem accedere, quo et ceterorum animos reficeret, et illi facilius e periculo eriperentur. Sed ubi Tarquinius Crassum nominavit, hominem nobilem, maxumis divitiis, summa potentia : alii, rem incredibilem rati; pars, tametsi verum existumabant, tamen quia in tali tempore tanta vis hominis leniunda magis quam exagitanda videbatur; plerique, Crasso ex negotiis privatis obnoxii, conclamant indicem falsum, deque ea re postulant uti referatur. Itaque, consulente Cicerone [1], frequens [2] senatus decernit : « Tarquinii indicem falsum videri, eumque in vinculis retinendum, neque amplius potestatem faciundam, nisi de eo indicaret, cujus consilio tantam rem mentitus esset. » Erant eo tempore qui existumarent indicium illud a P. Autronio machinatum [3], quo facilius, appellato Crasso, per societatem periculi reliquos illius potentia tegeret. Alii Tarquinium a Ci-

autres conjurés, et de l'engager à hâter d'autant plus sa marche sur Rome, à la fois pour ranimer l'ardeur des autres et pour arracher plus facilement les prisonniers au danger. Mais dès que Tarquinius a nommé Crassus, personnage illustre par sa naissance, par sa prodigieuse fortune, par son immense crédit, les uns, regardant la chose comme incroyable, les autres, persuadés qu'elle est vraie, mais jugeant d'ailleurs plus prudent en pareille conjoncture de calmer que d'irriter un homme si puissant, la plupart enfin, tout dévoués à Crassus par suite d'obligations personnelles, tous d'un commun accord crient au faux témoignage, et demandent qu'il en soit référé sur cette affaire. En conséquence le sénat, consulté par Cicéron, décrète à un nombre de voix considérable : « Que la déposition de Tarquinius lui semble fausse : qu'il sera retenu dans les fers, et qu'il n'obtiendra plus de parler désormais, à moins de déclarer à l'instigation de qui il a avancé une si grande fausseté. » A l'époque où le fait se passa, quelques-uns virent dans cette délation une machination de P. Autronius, qui voulait mettre Crassus en cause et l'associer au péril commun, pour abriter plus facilement les autres derrière sa puissance; suivant d'autres, Tarquinius avait été lancé par Cicéron,

properaretque eo magis	et qu'il se hâtât d'autant plus
accedere ad urbem,	d'approcher de la ville,
quo et reficeret	pour que et il relevât
animos ceterorum,	les courages des autres,
et illi	et eux (les prisonniers)
eriperentur e periculo	fussent arrachés au péril
facilius.	plus aisément.
Sed ubi Tarquinius	Mais dès que Tarquinius
nominavit Crassum,	a nommé Crassus,
hominem nobilem,	personnage noble,
maxumis divitiis,	de très-grandes richesses,
summa potentia:	d'une immense puissance:
alii, rati rem incredibilem;	les uns, croyant le fait impossible;
pars, [rum,	une partie (d'autres),
tametsi existumabant ve-	quoiqu'ils crussent *cela* vrai, [stance
tamen quia in tali tempore	pourtant parce qu'en une telle circon-
vis tanta hominis	la puissance si-grande de *cet* homme
videbatur magis leniunda	semblait plus à-calmer (ménager)
quam exagitanda;	qu'à-provoquer;
plerique, obnoxii Crasso	la plupart, attachés à Crassus
ex negotiis privatis,	par suite d'affaires privées,
conclamant	*tous* s'écrient
indicem falsum,	le témoin *être* faux,
postulantque	et demandent
uti referatur de ea re.	qu'il soit référé sur cette affaire.
Itaque,	Donc,
Cicerone consulente,	Cicéron mettant-aux-voix,
senatus frequens decernit:	le sénat nombreux décrète:
« Indicium Tarquinii	« La délation de Tarquinius
videri falsum,	paraître fausse,
eumque retinendum	et lui (Tarquinius) devoir être retenu
in vinculis,	dans les fers,
et potestatem	et pouvoir *de révéler* [tage,
non faciundam amplius,	ne pas devoir *lui* être fait (donné) davan-
nisi indicaret	à moins qu'il ne donnât-indices
de eo, consilio cujus	sur celui, par le conseil duquel
mentitus esset rem tantam.»	il avait dit-faussement une chose si gra-
Erant eo tempore	Il y avait à cette époque [ve. »
qui æstumarent	*des gens* qui pensaient
illud machinatum	cette *délation avoir été* machinée
a Publio Autronio,	par Publius Autronius, [cause),
quo, Crasso appellato,	pour que, Crassus étant nommé (mis en
potentia illius	la puissance de lui (de Crassus)
tegeret facilius reliquos	protégeât plus facilement les autres
per societatem periculi.	grâce à la communauté du péril.
Alii aiebant Tarquinium	D'autres disaient Tarquinius
immissum a Cicerone,	*avoir été* lancé par Cicéron,

cerone immissum aiebant, ne Crassus, more suo, suscepto malorum patrocinio rempublicam conturbaret. Ipsum Crassum ego postea prædicantem audivi, tantam illam contumeliam sibi a Cicerone impositam.

XLIX. Sed[1] iisdem temporibus Q. Catulus et C. Piso neque gratia[2], neque precibus, neque pretio Ciceronem impellere potuere, uti per Allobroges aut alium indicem C. Cæsar falso nominaretur[3]. Nam uterque cum illo graves inimicitias exercebant: Piso oppugnatus in judicio repetundarum[4], propter cujusdam Transpadani[5] supplicium injustum; Catulus ex petitione pontificatus[6] odio incensus, quod extrema ætate, maxumis honoribus usus, ab adolescentulo[7] Cæsare victus discesserat. Res autem opportuna videbatur, quod privatim egregia liberalitate[8], publice maxumis muneribus[9], grandem pecuniam debebat. Sed ubi consulem ad tantum facinus impellere nequeunt, ipsi singulatim circumeundo, atque ementiundo quæ se ex

pour empêcher que Crassus ne prît en main, suivant sa coutume, la cause des méchants, et ne suscitât ainsi des troubles dans l'État. Pour moi, j'ai entendu Crassus lui-même soutenir depuis que c'était bien Cicéron qui lui avait fait un si sanglant affront.

XLIX. D'un autre côté, à la même époque, Q. Catulus et C. Pison ne purent obtenir de Cicéron ni par leur crédit, ni par leurs prières, ni à prix d'argent, qu'il fît accuser faussement C. César soit par les Allobroges soit par quelque autre délateur. Tous deux en effet nourrissaient contre César de profondes rancunes : Pison avait été vivement attaqué par lui dans une affaire de concussion, à propos du supplice injuste d'un Gaulois de la Transpadane; et Catulus lui en voulait mortellement depuis le jour où, candidat à la dignité de grand pontife, il s'était vu, à un âge fort avancé et après avoir été revêtu des plus hautes fonctions, supplanté par César encore tout jeune. Or l'occasion paraissait favorable, en ce que César, tant comme simple particulier par son insigne libéralité que comme homme public par la magnificence des jeux qu'il avait donnés, avait contracté des dettes énormes. Ne pouvant décider le consul à un si grand crime, ils ne laissèrent pas, en s'adressant eux-mêmes à chaque citoyen tour à tour et en semant de faux bruits qu'ils pré-

ne Crassus,	de peur que Crassus,
patrocinio malorum	le patronage des méchants
suscepto suo more,	étant pris-en-main selon sa coutume,
conturbaret rempublicam.	ne troublât la république.
Ego audivi postea	Moi, j'ai entendu plus tard
Crassum ipsum	Crassus même
prædicantem	disant-hautement
illam tantam contumeliam	ce si-grave affront
impositam sibi a Cicerone.	*avoir été* imposé à lui par Cicéron.
XLIX. Sed	XLIX. Mais *pourtant*
iisdem temporibus	dans le même temps
Quintus Catulus	Quintus Catulus
et Caius Piso	et Caius Pison
potuere neque gratia,	*ne* purent ni par *leur* influence,
neque precibus,	ni par *leurs* prières,
neque pretio,	ni à prix *d'argent*,
impellere Ciceronem,	déterminer Cicéron
uti Caius Cæsar	à *ce* que Caius César
nominaretur falso	fût nommé faussement
per Allobroges	par le moyen des Allobroges
aut alium indicem.	ou d'un autre dénonciateur.
Nam exercebant uterque	Car ils entretenaient l'un et l'autre
graves inimicitias cum illo :	de graves rancunes avec (contre) lui :
Piso oppugnatus	Pison, *comme* attaqué *par lui*
in judicio	dans une affaire-judiciaire
repetundarum, [tum	de *sommes* à réclamer (de concussion),
propter supplicium injus-	à cause du supplice injuste
cujusdam Transpadani ;	d'un certain *Gaulois* de-la-Transpadane;
Catulus incensus odio	Catulus *comme* embrasé de haine
ex petitione pontificatus,	depuis une demande de pontificat,
quod, ætate extrema,	parce que, à un âge très-avancé,
usus maxumis honoribus,	ayant joui des plus grands honneurs,
discesserat victus	il s'était retiré vaincu
ab Cæsare adolescentulo.	par César *encore* tout-jeune.
Res autem	Or la circonstance
videbatur opportuna,	semblait opportune,
quod debebat	parce qu'il devait
grandem pecuniam,	une grande somme-d'argent,
privatim	en particulier (comme homme privé)
egregia liberalitate,	par *son* insigne libéralité,
publice	en public (comme homme public)
maxumis muneribus.	par de superbes jeux-donnés *au peuple*.
Sed ubi nequeunt	Mais dès qu'ils ne peuvent
impellere consulem	déterminer le consul
ad tantum facinus,	à un si-grand forfait,
ipsi circumeundo	eux-mêmes en abordant-à la ronde
singulatim,	*les citoyens* isolément,

Volturcio aut Allobrogibus audisse dicerent, magnam illi invidiam conflaverant; usque eo, uti nonnulli equites Romani, qui præsidii causa cum telis erant circum ædem Concordiæ, seu periculi magnitudine seu animi nobilitate impulsi, quo studium suum in rempublicam clarius esset, egredienti ex senatu Cæsari gladio minitarentur [1].

L. Dum hæc in senatu aguntur, et dum legatis Allobrogum et Tito Volturcio, comprobato eorum indicio, præmia decernuntur, liberti et pauci ex clientibus Lentuli divorsis itineribus opifices atque servitia in vicis ad eum eripiendum sollicitabant; partim exquirebant duces multitudinum, qui pretio rempublicam vexare soliti. Cethegus autem per nuntios familiam [2] atque libertos suos, lectos et exercitatos in audaciam, orabat, grege facto, cum telis ad sese irrumperent. Consul ubi ea parari cognovit, dispositis præsidiis uti res atque tempus monebat, con-

tendaient tenir de Vulturcius ou des Allobroges, d'allumer contre César de violentes haines; à tel point que quelques chevaliers romains, qui par précaution veillaient en armes autour du temple de la Concorde, déterminés soit par la grandeur du péril, soit par la noblesse de leurs sentiments et le désir de manifester avec plus d'éclat leur zèle envers la République, le menacèrent de l'épée à sa sortie du sénat.

L. Tandis que tout cela se passait au sénat et que l'on décernait des récompenses aux députés des Allobroges et à T. Vulturcius, dont les dépositions avaient été reconnues exactes, les affranchis de Lentulus et un petit nombre de ses clients se répandaient dans toutes les directions, engageant dans les rues les ouvriers et les esclaves à le délivrer; d'autres étaient en quête de quelques-uns de ces chefs d'attroupements, toujours prêts pour de l'argent à troubler l'ordre public. Céthégus, de son côté, faisait conjurer par des émissaires ses esclaves et ses affranchis, troupe choisie et exercée en vue des entreprises les plus audacieuses, de se former en corps et de se faire jour jusqu'à lui les armes à la main. Le consul, dès qu'il est informé de ces préparatifs, dispose des gardes suivant le besoin des circonstances

atque ementiundo	et en forgeant *des choses*
quæ dicerent	qu'ils prétendaient
se audisse ex Volturcio	eux-mêmes avoir apprises de Vulturciu.
aut Allobrogibus,	ou des Allobroges,
conflaverant illi	ils avaient amassé contre lui
magnam invidiam ;	une grande haine ;
usque eo, uti	jusque-là que
nonnulli equites Romani,	quelques chevaliers romains,
qui erant cum telis	qui étaient avec des armes
causa præsidii	par motif de protection
circum ædem Concordiæ,	autour du temple de la Concorde,
impulsi	poussés
seu magnitudine periculi,	soit par la grandeur du péril,
seu nobilitate animi,	soit par la noblesse de *leur* âme,
quo suum studium	pour que leur zèle
in rempublicam	envers la république
esset clarius,	fût plus éclatant,
minitarentur gladio Cæsari	menacèrent de l'épée César
egredienti ex senatu.	qui sortait du sénat.
L. Dum hæc	L. Tandis que ces choses
aguntur in senatu,	se passent dans le sénat,
et dum præmia	et tandis que des récompenses
decernuntur	sont décernées
legatis Allobrogum	aux députés des Allobroges
et Tito Volturcio,	et à Titus Vulturcius,
indicio eorum comprobato,	la dénonciation d'eux ayant été vérifiée,
liberti Lentuli	les affranchis de Lentulus
et pauci ex clientibus,	et quelques-uns de *ses* clients,
divorsis itineribus,	*se répandant* par différents chemins,
sollicitabant in vicis	cherchaient-à-soulever dans les rues
opifices atque servitia	les ouvriers et les esclaves
ad eum eripiendum ;	pour le délivrer ;
partim exquirebant	en partie (quelques-uns) cherchaient
duces multitudinum,	des chefs d'attroupements,
qui soliti pretio	qui *sont* habitués à prix *d'argent*
vexare rempublicam.	à troubler la république.
Cethegus autem per nuntios	Céthégus de son côté par des messagers
orabat familiam	conjurait *sa* troupe-d'esclaves
atque suos libertos,	et ses affranchis,
lectos et exercitatos	choisis et exercés
in audaciam,	pour l'audace,
irrumperent ad sese	qu'ils s'élançassent vers lui
cum telis,	avec des armes,
grege facto.	une troupe étant formée.
Consul,	Le consul,
ubi cognovit ea parari,	dès qu'il apprit ces *coups* se préparer,
præsidiis dispositis	des postes ayant été disposés

vocato senatu, refert quid de his fieri placeat, qui in custodiam traditi erant : sed eos paulo ante frequens senatus judicaverat contra rempublicam fecisse. Tum D. Junius Silanus, primus sententiam rogatus [1], quod eo tempore consul designatus erat, de his qui in custodiis tenebantur, præterea de L. Cassio, P. Furio, P. Umbreno, Q. Annio, si deprehensi forent, supplicium sumendum decreverat; isque postea, permotus oratione C. Cæsaris, pedibus in sententiam Tiberii Neronis iturum [2] se dixerat, quod de ea re, præsidiis additis, referundum [3] censuerat. Sed Cæsar, ubi ad eum ventum est, rogatus sententiam a consule, hujuscemodi verba locutus est :

LI. « Omnes homines, Patres Conscripti [4], qui de rebus dubiis consultant, ab odio, amicitia, ira atque misericordia va-

et du moment, convoque le sénat, et le met en demeure de statuer sur le sort des prisonniers, qu'une assemblée nombreuse de sénateurs avait un peu auparavant déclarés coupables de haute trahison envers la République. Déjà D. Junius Silanus, appelé à donner son avis le premier parce qu'il était alors consul désigné, avait d'abord voté le supplice des détenus, et en outre de L. Cassius, de P. Furius, de P. Umbrénus, et de Q. Annius, dans le cas où l'on parviendrait à les arrêter; puis, entraîné par un discours de C. César, il avait déclaré qu'il passerait du côté de Tibère Néron, qui voulait qu'on ajournât la délibération, et qu'en attendant on augmentât les forces de la ville. Pour César, quand son tour fut venu et que le consul lui eut demandé son avis, il s'exprima à peu près en ces termes :

LI. « Tout homme, Pères Conscrits, qui délibère sur une question douteuse, doit être exempt de haine, d'affection, de colère et de pitié :

uti res atque tempus	comme la circonstance et le temps
monebat,	avertissait *de le faire*,
senatu convocato,	*et* le sénat ayant été convoqué,
refert,	met-en-délibération *ceci*,
quid placeat fieri de his	que semble-t-il-bon être fait de ceux
qui traditi erant	qui avaient été livrés
in custodiam :	en garde :
sed paulo ante	or un peu auparavant
senatus frequens	le sénat en-grand-nombre
judicaverat eos fecisse	avait jugé eux avoir agi
contra rempublicam.	contre la république.
Tum D. Junius Silanus,	Alors Décimus Junius Silanus,
rogatus primus sententiam,	interrogé le premier sur *son* avis,
quod eo tempore	parce qu'à ce moment
erat consul designatus,	il était consul désigné,
decreverat supplicium	avait déclaré le supplice
sumendum de his	devoir être tiré de ceux
qui tenebantur in custodiis,	qui étaient retenus en garde,
præterea de Lucio Cassio,	*et* en outre de Lucius Cassius,
P. Furio, P. Umbreno,	Publius Furius, Publius Umbrénus,
Quinto Annio,	Quintus Annius,
si deprehensi forent ;	s'ils venaient à être pris ;
isque postea,	et (mais) ce *Silanus* ensuite,
permotus	entraîné
oratione Caii Cæsaris,	par un discours de Caius César.
dixerat se iturum pedibus	avait dit lui-même devoir aller avec les [pieds
in sententiam	du côté de l'avis
Tiberii Neronis,	de Tibère Néron,
quod censuerat	parce qu'il avait émis-l'avis *que*
referundum	devoir être référé (on référât) *plus tard*
de ea re,	sur cette affaire,
præsidiis additis.	des renforts étant ajoutés *en attendant*.
Sed Cæsar,	Or César,
ubi ventum ad eum,	dès qu'on fut venu à lui,
rogatus sententiam	interrogé sur *son* avis
a consule,	par le consul,
locutus est verba	prononça des paroles
hujuscemodi :	de cette sorte :
LI. « Decet,	LI. « Il convient,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
omnes homines	tous les hommes
qui consultant	qui délibèrent
de rebus dubiis,	sur des choses douteuses,
esse vacuos ab odio,	être exempts de haine,
amicitia, ira	d'amitié, de colère
atque misericordia :	et de pitié :
animus	l'esprit

cuos esse decet : haud facile animus verum providet, ubi illa officiunt ; neque quisquam omnium lubidini simul et usui paruit. Ubi intenderis ingenium, valet; si lubido possidet, ea dominatur, animus [1] nihil valet. Magna mihi copia est memorandi, P. C., qui reges atque populi, ira aut misericordia impulsi, male consuluerint ; sed ea malo dicere, quæ majores nostri, contra lubidinem animi, recte atque ordine fecere. Bello Macedonico [2], quod cum rege Perse gessimus, Rhodiorum civitas, magna atque magnifica, quæ populi Romani opibus creverat [3], infida atque advorsa [4] nobis fuit ; sed postquam, bello confecto, de Rhodiis consultum est, majores nostri, ne quis divitiarum magis quam injuriæ causa bellum inceptum diceret, impunitos [5] dimisere. Item bellis Punicis omnibus, quum sæpe Carthaginienses et in pace et per inducias [6] multa nefaria facinora fecissent, nunquam ipsi per occasionem talia fecere : magis

l'esprit démêle difficilement la vérité, dès qu'il est offusqué par quelqu'un de ces sentiments, et jamais mortel ne servit en même temps sa passion et son intérêt. Si vous tendez l'intelligence, c'est l'intelligence qui agit ; si la passion vous possède, c'est elle qui domine, la raison n'agit plus. Je pourrais vous citer, Pères Conscrits, bon nombre de rois et de peuples, qui, pour avoir cédé à la colère ou à la pitié, s'arrêtèrent à des résolutions funestes ; mais je préfère vous rappeler les bonnes et sages mesures que prirent vos ancêtres, en résistant aux entraînements de leur propre cœur. Pendant la guerre que nous fîmes en Macédoine contre le roi Persée, les Rhodiens, dont la grande et magnifique puissance devait ses accroissements aux bienfaits du peuple romain, nous furent infidèles et se tournèrent contre nous ; pourtant lorsqu'à l'issue de la guerre on délibéra sur leur sort, nos ancêtres, de peur qu'on ne les soupçonnât d'avoir entrepris la guerre plutôt pour les dépouiller de leurs richesses que pour les punir de leurs torts, les renvoyèrent impunis. De même dans toutes les guerres puniques, bien que les Carthaginois eussent maintes fois, soit pendant la paix soit pendant les trêves, commis les actes les plus révoltants, jamais nos ancêtres n'usèrent de représailles à l'occasion, plus jaloux

haud providet facile verum,	ne discerne pas facilement le vrai,
ubi illa officiunt;	quand ces *sentiments lui* font-obstacle;
neque quisquam omnium	et nul d'entre tous
paruit simul	n'a obéi à la fois
lubidini atque usui.	à *sa* passion et à *son* intérêt.
Ubi intenderis ingenium,	Quand tu auras tendu l'intelligence,
valet;	elle est-forte;
si lubido possidet,	si la passion *te* possède,
ea dominatur,	celle-ci *seule* domine,
animus valet nihil.	l'intelligence *n*'est-forte en rien.
Magna copia est mihi,	Grande facilité est (serait) à moi,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
memorandi	de rappeler
qui reges atque populi,	quels rois et *quels* peuples,
impulsi ira	poussés par la colère
aut misericordia,	ou par la pitié,
consuluerint male;	avisèrent mal *à leurs intérêts*,
sed malo dicere ea,	mais je préfère dire ces *actes*,
quæ nostri majores,	que nos ancêtres,
contra lubidinem animi,	*luttant* contre la passion de *leur* cœur
fecere recte atque ordine.	firent bien et dans l'ordre.
Bello Macedonio,	Dans la guerre de-Macédoine,
quod gessimus	laquelle nous fîmes
cum rege Perse,	avec (contre) le roi Persée,
civitas Rhodiorum,	la cité (l'État) des Rhodiens,
magna atque magnifica,	grande et magnifique,
quæ creverat	laquelle avait grandi
opibus populi Romani,	par l'appui du peuple romain,
fuit nobis	fut pour nous
infida atque advorsa;	infidèle et hostile;
sed postquam,	cependant lorsque,
bello confecto,	la guerre *une fois* terminée,
consultum est de Rhodiis,	il fut délibéré sur les Rhodiens,
nostri majores,	nos ancêtres,
ne quis diceret	de peur que quelqu'un ne dît
bellum inceptum	la guerre *avoir été* entreprise
magis causa divitiarum	plus à cause des richesses *des Rhodiens*
quam injuriæ,	que de *leur* injure,
dimisere impunitos.	*les* renvoyèrent impunis.
Item	De même
omnibus bellis Punicis,	dans toutes les guerres puniques,
quum sæpe	quoique souvent
Carthaginienses,	les Carthaginois,
et in pace et per inducias,	et en paix et pendant les trêves,
fecissent	eussent accompli
multa nefanda facinora,	beaucoup d'odieuses actions,
nunquam ipsi fecere talia	jamais eux-mêmes n'*en* firent de telles

quid se dignum foret, quam quid in illis jure fieri posset, quærebant.

« Hoc idem vobis providendum est, P. C., ne plus valeat apud vos P. Lentuli et ceterorum scelus quam vestra dignitas, neu magis iræ quam famæ consulatis. Nam si digna pœna pro factis eorum reperitur, novum consilium approbo; sin magnitudo sceleris omnium ingenia exsuperat, iis utendum censeo, quæ legibus comparata sunt. Plerique eorum, qui ante me sententias dixerunt, composite atque magnifice casum reipublicæ miserati sunt : quæ belli sævitia, quæ victis acciderent, enumeravere : rapi virgines, pueros; divelli liberos a parentium [1] complexu; matres familiarum pati quæ victoribus collibuissent; fana atque domos exspoliari; cædem, incendia fieri; postremo armis, cadaveribus, cruore atque luctu omnia compleri. Sed, per Deos immortales, quo illa oratio pertinuit? An

de ne rien faire qui ne fût digne d'eux-mêmes que d'exercer contre leurs ennemis une vengeance légitime.

« Eh bien, vous aussi, Pères Conscrits, prenez garde que le crime de P. Lentulus et des autres ne vous fasse oublier ce que vous vous devez à vous-mêmes, et songez moins aux intérêts de votre colère qu'à ceux de votre gloire. Oui, si l'on trouve une peine proportionnée à leurs forfaits, j'applaudis à la mesure nouvelle; mais si l'énormité du crime est au-dessus de toutes les inventions, je veux qu'on s'en tienne aux peines portées par nos lois. La plupart de ceux qui ont donné leur avis avant moi se sont apitoyés en un langage magnifique et plein d'art sur le sort de la République : ils ont énuméré les cruautés de la guerre, les maux réservés aux vaincus : ils ont montré les jeunes filles, les jeunes garçons ravis; les enfants arrachés aux embrassements de leurs parents; les mères de famille livrées aux caprices des vainqueurs; les temples et les maisons dépouillés; des meurtres, des incendies, partout, en un mot, une affreuse confusion d'armes, de cadavres, de sang et de larmes. Mais, par les Dieux immortels, dans quel but un tel langage? Pour vous animer

per occasionem :
quærebant magis
quid foret dignum se,
quam quid
posset fieri in illis
jure.
« Hoc idem
est providendum vobis,
Patres Conscripti,
ne scelus Publii Lentuli
et ceterorum
valeat plus apud vos
quam vestra dignitas,
neu consulatis
magis iræ quam famæ.
Nam si pœna digna
reperitur pro factis eorum,
approbo consilium novum ;
sin magnitudo sceleris
exsuperat ingenia omnium,
censeo utendum iis,
quæ comparata sunt
legibus.
Plerique eorum ,
qui ante me
dixerunt sententias,
miserati sunt
composite atque magnifice
casum reipublicæ :
enumeravere
quæ sævitia belli,
quæ acciderent victis :
virgines, pueros rapi ;
liberos divelli
a complexu parentium ;
matres familiarum pati
quæ collibuissent
victoribus ;
fana atque domos
exspoliari ;
cædem, incendia fieri ;
postremo omnia compleri
armis, cadaveribus,
cruore atque luctu.
Sed, per Deos immortales,
quo pertinuit illa oratio ?
An uti faceret vos

dans l'occasion :
ils cherchaient plus [mêmes,
quoi (quelle conduite) serait digne d'eux-
que quoi (quel traitement)
pourrait être exercé sur ceux-là
avec droit.
« Cette même chose
est à-prévoir à vous,
Pères Conscrits,
que le crime de Publius Lentulus
et des autres
n'influe pas plus auprès de vous
que *le sentiment de* votre dignité,
ou (et) que vous ne serviez pas
plus *votre* colère que *votre* renommée.
Car si une peine digne (proportionnée)
est trouvée pour leurs actes,
j'approuve la résolution nouvelle ;
mais-si l'énormité du crime
surpasse les génies (inventions) de tous,
je suis-d'avis qu'il faut user de ces *moyens*,
qui *nous* sont fournis
par les lois.
La plupart de ceux
qui avant moi
ont dit *leurs* avis,
ont pris-en-pitié (déploré)
avec-art et magnifiquement
le sort de la république :
ils ont énuméré
quelle *était* la cruauté de la guerre.
quels *maux* arrivaient aux vaincus :
jeunes-filles, garçons être ravis ;
enfants être arrachés
de l'étreinte de *leurs* parents ;
mères de familles souffrir
les *traitements* qui auraient plu
aux vainqueurs ;
temples et maisons
être dépouillés ;
meurtre, incendies se pratiquer :
en un mot tout se remplir
d'armes, de cadavres,
de sang et de deuil.
Mais, par les Dieux immortels,
où a tendu ce langage ?
Est-ce à *ce* qu'il vous rendît

uti vos infestos conjurationi faceret? Scilicet quem res tanta atque tam atrox non permovit, eum oratio accendet! Non ita est, neque cuiquam mortalium injuriæ suæ parvæ videntur; multi eas gravius æquo habuere. Sed aliis alia licentia, P. C. Qui demissi in obscuro vitam habent, si quid iracundia deliquere, pauci sciunt; fama atque fortuna pares sunt: qui magno imperio præditi in excelso ætatem agunt, eorum facta cuncti mortales novere. Ita in maxuma fortuna minuma licentia est: neque studere, neque odisse, sed minume irasci decet: quæ apud alios iracundia dicitur, ea in imperio superbia atque crudelitas appellatur.

« Equidem ego sic æstumo, P. C., omnes cruciatus minores quam facinora illorum esse: sed plerique mortales postrema meminere; et in hominibus impiis, sceleris obliti, de pœna disserunt, si ea paulo severior fuit. D. Silanum, virum fortem

contre la conjuration? Eh quoi! celui que n'a point ému un attentat si odieux, si atroce, celui-là se laisserait enflammer par des phrases! Il n'en est point ainsi, et jamais mortel ne trouve légères les injures qui lui sont personnelles; beaucoup même les ont ressenties trop vivement. Mais, Pères Conscrits, tout n'est pas également permis à tous. Que l'homme qui vit humble et obscur tombe par emportement dans quelque faute, peu de gens le savent : sa renommée est au niveau de sa fortune; celui au contraire qui, revêtu d'un grand pouvoir, vit dans l'élévation, ne fait rien qui ne soit su de tout l'univers. Ainsi, plus haute est la fortune, moindre est la liberté : toute faveur, toute haine, mais surtout toute colère est alors interdite : ce qui chez les autres se nomme emportement, s'appelle chez l'homme puissant orgueil et cruauté.

« Pour mon compte, Pères Conscrits, je regarde assurément toutes les tortures comme bien au-dessous des crimes de ces misérables; mais, en général, les hommes ne conservent guère que les dernières impressions, et, si loin qu'ait été le coupable, ils oublient le forfait pour discuter la peine, pour peu qu'elle ait été sévère. Je suis parfaitement convaincu que D. Silanus, ce citoyen si courageux

infestos conjurationi?
Scilicet quem non permovit
res tanta atque tam atrox,
oratio accendet eum!
Non est ita,
neque cuiquam mortalium
suæ injuriæ
videntur parvæ;
multi habuere eas
gravius æquo.
Sed, Patres Conscripti,
alia licentia aliis.
Qui demissi
habent vitam in obscuro,
si deliquere quid
iracundia,
pauci sciunt;
fama atque fortuna
sunt pares:
qui præditi magno imperio
agunt ætatem in excelso,
cuncti mortales
novere facta eorum.
Ita minuma licentia
est in maxuma fortuna:
decet neque studere,
neque odisse,
sed minume irasci:
quæ apud alios
dicitur iracundia,
ea in imperio appellatur
superbia atque crudelitas.
« Equidem ego,
Patres Conscripti,
æstumo sic,
omnes cruciatus
esse minores
quam facinora illorum:
sed plerique mortales
meminere postrema,
et in hominibus impiis,
obliti sceleris,
disserunt de pœna,
si ea fuit paulo severior.
Scio certe
D. Silanum, virum fortem
atque strenuum,

irrités contre la conjuration?
Sans doute celui que n'a pas ému-à-fond
un fait si-grave et si atroce,
un discours l'enflammera!
Il n'*en* est pas ainsi,
et à nul des mortels
ses griefs
ne semblent légers;
beaucoup ont eu (supporté) eux [juste).
plus péniblement que le juste (qu'il n'était
Mais, Pères Conscrits,
autre liberté *est* à autres *hommes*.
Ceux qui abaissés
tiennent *leur* vie dans l'obscurité,
s'ils ont failli en quelque chose
par irascibilité,
peu *le* savent;
pour eux renommée et fortune
sont égales:
ceux qui, revêtus d'un grand pouvoir,
passent *leur* vie en un *lieu* élevé,
tous les mortels
connaissent leurs actes.
Ainsi la moindre liberté
est dans la plus grande fortune:
il *ne* convient *alors* ni de favoriser,
ni de haïr,
mais moins-que-tout de s'irriter:
celle (ce) qui chez d'autres
se nomme irascibilité,
celle-là (cela) au pouvoir s'appelle
orgueil et cruauté.
« Assurément moi,
Pères Conscrits,
je pense ainsi,
tous les tourments
être moindres
que les crimes de ces *hommes*.
mais la plupart des mortels
se rappellent les derniers *faits*,
et à l'égard d'hommes scélérats,
oubliant le crime,
discutent sur la peine,
si celle-ci a été un peu trop sévère.
Je sais positivement
Décimus Silanus, homme de-cœur
et d'-énergie,

atque strenuum, certe scio quæ dixerit studio reipublicæ dixisse, neque illum in tanta re gratiam aut inimicitias exercere : eos mores, eam modestiam viri cognovi. Verum sententia ejus non mihi crudelis, (quid enim in tales homines crudele fieri potest?) sed aliena a republica nostra videtur. Nam profecto aut metus aut injuria te subegit, Silane, consulem designatum [1], genus pœnæ novum decernere. De timore supervacaneum est disserere, quum præsenti diligentia clarissumi viri consulis tanta præsidia sint in armis. De pœna possumus equidem dicere id, quod res habet: in luctu atque miseriis mortem ærumnarum requiem, non cruciatum esse : eam cuncta mortalium mala dissolvere : ultra neque curæ neque gaudio locum esse [2]. Sed, per Deos immortales, quamobrem in sententiam non addidisti, uti prius verberibus in eos animadverteretur? An quia lex Porcia [3] vetat? At aliæ leges [4] item condemnatis civibus animam non eripi, sed exsilium permitti jubent. An

et si résolu, n'a consulté, dans tout ce qu'il a dit, que son zèle pour la chose publique. et qu'en une circonstance aussi grave il ne connaît ni faveur ni haine : j'en ai pour garant sa conduite, sa modération habituelle. Toutefois son avis me paraît, je ne dis pas cruel (que peut-il y avoir de cruel quand il s'agit de pareils hommes?), mais contraire à l'esprit de notre République. Et en effet, Silanus, la crainte seule ou l'atrocité de l'attentat a pu t'amener, toi consul désigné, à proposer un genre de peine nouveau. La crainte : à quoi bon la discuter, quand, par la vigilance partout présente du plus illustre consul, tant de forces sont sous les armes? La peine due à un tel forfait : pourquoi ne le dirions-nous pas en toute vérité? dans les afflictions et les infortunes, la mort est le repos de la douleur, elle n'est point un supplice : c'est elle qui met à néant tous les maux des mortels; il n'y a place au delà ni pour les soucis, ni pour la joie. Pourquoi donc, par les Dieux immortels, n'avoir pas ajouté aussi à ta sentence que préalablement ils seraient battus de verges? Parce que la loi Porcia s'y oppose? Mais d'autres lois également défendent d'arracher la vie aux citoyens condamnés, et veulent qu'ils soient

dixisse quæ dixerit
studio reipublicæ,
et illum in tanta re
non exercere gratiam
aut inimicitias :
cognovi eos mores,
eam modestiam viri.
Verum sententia ejus
videtur mihi non crudelis
(in tales enim homines
quid potest fieri crudele ?),
sed aliena
a nostra republica.
Nam profecto, Silane,
aut metus aut injuria
subegit te,
consulem designatum,
decernere
genus pœnæ novum.
Disserere de timore
est supervacaneum,
quum diligentia præsenti
clarissumi viri consulis
tanta præsidia
sint in armis.
De pœna equidem
possumus dicere id,
quod res habet :
in luctu atque miseriis
mortem esse
requiem ærumnarum,
non cruciatum :
eam dissolvere
cuncta mala mortalium :
locum esse ultra
neque curæ neque gaudio.
Sed, per Deos immortales,
quamobrem non addidisti
in sententiam,
uti prius
animadverteretur in eos
verberibus?
An quia lex Porcia vetat ?
at aliæ leges item
jubent animam non eripi,
sed exsilium permitti
civibus condemnatis.

avoir dit ce qu'il a dit
par zèle pour l'intérêt-public,
et lui dans une si-grave affaire
ne pas faire-acte-de faveur
ou *d'*inimitié :
je connais *pour* telles les mœurs,
pour telle la modération de *cet* homme.
Mais son avis
me semble non cruel
(car envers de tels hommes
que peut-il se faire de cruel ?),
mais contraire
à *l'esprit de* notre république.
Car assurément, Silanus,
ou la peur ou *la gravité de* la faute
a contraint toi,
consul désigné,
à voter
un genre de peine nouveau.
Discourir sur la peur
est superflu,
quand par le zèle présent *partout*
du plus illustre homme consul
de si-grandes forces
sont en armes.
Mais au sujet de la peine certes
nous pouvons dire ceci,
que la réalité comporte :
dans l'affliction et les misères
la mort être
le repos des douleurs,
non un tourment :
elle anéantir
tous les maux des mortels :
place *n'*être au delà
ni pour le souci ni pour la joie.
Mais, par les Dieux immortels,
pourquoi n'as-tu pas ajouté
à *ta* sentence,
qu'au préalable
il fût sévi contre eux
par des coups?
Est-ce parce que la loi Porcia *le* défend ?
mais d'autres lois aussi
ordonnent la vie ne pas être arrachée,
mais l'exil être permis
aux citoyens condamnés.

quia gravius est verberari quam necari? Quid autem acerbum aut grave nimis in homines tanti facinoris convictos? Sin quia levius, qui convenit in minore negotio legem timere, quum eam in majore neglexeris?

« At enim quis reprehendet quod in parricidas reipublicæ decretum erit? Tempus, dies, fortuna[1], cujus lubido gentibus moderatur. Illis merito accidet, quidquid evenerit; ceterum vos, P. C., quid in alios statuatis, considerate. Omnia mala exempla ex bonis orta sunt; sed ubi imperium ad ignaros aut minus bonos pervenit, novum illud exemplum ab dignis et idoneis ad indignos et non idoneos transfertur. Lacedæmonii devictis Atheniensibus[2] triginta viros imposuere, qui rempublicam eorum tractarent. Hi primo cœpere pessumum quemque et omnibus invisum indemnatum necare : ea populus lætari[3] et merito dicere fieri. Post, ubi paulatim licentia crevit, juxta bonos

libres de s'exiler. Parce qu'il est plus cruel d'être battu de verges que d'être mis à mort? Mais est-il rien de trop rigoureux ou de trop cruel envers des hommes convaincus d'un si grand crime? Parce qu'au contraire la peine est plus légère? Et qu'importe de respecter la loi dans de moindres détails, quand on l'a violée dans des dispositions plus importantes?

« Mais qui songera à blâmer un arrêt rendu contre ces fils parricides de la République? Qui? les circonstances, le temps, la fortune, dont le caprice gouverne les nations. Eux sans doute, quoi qu'il leur arrive, ils l'auront toujours mérité; mais vous, Pères Conscrits, pesez bien un arrêt qui peut atteindre d'autres qu'eux. Tout exemple mauvais est né d'un bon exemple : dès que le pouvoir tombe en des mains incapables ou moins pures, la mesure nouvelle, appliquée d'abord justement et à propos, reçoit mal à propos d'injustes applications. Les Lacédémoniens vainqueurs placèrent trente hommes à la tête du gouvernement d'Athènes : ceux-ci commencèrent par faire périr sans autre forme de procès les citoyens les plus décriés et les plus universellement détestés : le peuple de s'en réjouir et de s'écrier que c'était justice. Bientôt cependant les trente, perdant peu à peu

An quia est gravius
verberari quam necari ?
Quid autem nimis acerbum
aut grave in homines
convictos tanti facinoris ?
Sin quia levius,
qui convenit timere legem
in minore negotio,
quum neglexeris eam
in majore ?
« At enim,
quis reprehendet
quod decretum erit
in parricidas reipublicæ ?
Tempus, dies, fortuna,
cujus lubido
moderatur gentibus.
Illis accidet merito,
quidquid evenerit ;
ceterum vos,
Patres Conscripti,
considerate quid statuatis
in alios.
Omnia mala exempla
orta sunt ex bonis ;
sed ubi imperium
pervenit ad ignaros
aut minus bonos,
illud novum exemplum
transfertur
ab dignis
et idoneis
ad indignos
et non idoneos.
Lacedæmonii imposuere
Atheniensibus devictis
triginta viros,
qui tractarent
rempublicam eorum.
Hi primo cœpere
necare indemnatum
quemque pessumum
et invisum omnibus :
populus lætari ea,
et dicere fieri merito.
Post, ubi licentia
crevit paulatim,

Est-ce parce qu'il est plus cruel
d'être frappé que d'être tué ?
Mais quoi de trop rigoureux
ou de *trop* cruel contre des hommes
convaincus d'un si-grand crime ?
Que-si *c'est* parce que *c'est* plus doux,
en quoi sied-il de craindre la loi
en une moindre affaire,
quand tu l'auras négligée
en une plus grande ?
« Mais au-fait, *dira-t-on*,
qui blâmera
ce qui aura été décrété
contre des parricides de la république ?
L'occasion, le temps, la fortune,
dont le caprice
règle *tout* pour les nations.
A eux arrivera à-juste-titre
quelque chose qui sera advenue ;
du reste vous,
Pères Conscrits,
pesez *bien* ce que vous déciderez
contre d'autres *que les accusés actuels*.
Tous les mauvais exemples
sont nés de bons *exemples* ;
mais dès que le pouvoir
parvient à des incapables
ou à des *hommes* moins vertueux,
ce nouvel exemple *donné*
est transporté
de *gens* qui-*le*-méritent
et qui-*y*-prêtent
à *d'autres* qui ne-*le*-méritent-pas
et qui-n'*y*-prêtent pas.
Les Lacédémoniens imposèrent
aux Athéniens vaincus
trente hommes,
qui maniassent *à leur gré*
leur administration-publique.
Ceux-ci d'abord commencèrent
à tuer *quoique* non-condamné
chaque *citoyen* le plus mauvais
et odieux à tous :
le peuple de se réjouir de ces *meurtres*,
et de dire *eux* avoir-lieu justement.
Ensuite, dès que l'abus-du-pouvoir
eut grandi peu-a-peu,

et malos lubidinose interficere, ceteros metu terrere. Ita civitas, servitute oppressa, stultæ lætitiæ graves pœnas dedit. Nostra memoria victor Sulla quum Damasippum [1] et alios hujusmodi, qui malo reipublicæ creverant, jugulari jussit, quis non factum ejus laudabat? Homines scelestos, factiosos, qui seditionibus rempublicam exagitaverant, merito necatos aiebant. Sed ea res magnæ initium cladis fuit : nam uti quisque domum aut villam, postremo aut vas aut vestimentum alicujus concupiverat, dabat operam uti in proscriptorum numero esset. Ita quibus Damasippi mors lætitiæ fuerat, post paulo ipsi trahebantur [2]; neque prius finis jugulandi fuit, quam Sulla omnes suos divitiis explevit. Atque ego hæc non in M. Tullio, neque his temporibus vereor; sed in magna civitate multa et varia ingenia sunt. Potest alio tempore, alio consule, cui item exercitus in manu sit, falsum aliquid pro vero credi : ubi hoc

toute retenue, firent mourir, au gré de leurs caprices, bons et mauvais indistinctement, et frappèrent le reste de terreur; si bien qu'Athènes, écrasée sous une dure servitude, expia cruellement sa sotte joie. De nos jours, quand Sylla vainqueur fit égorger Damasippe et autres de même trempe, qui avaient assis leur fortune sur les désastres publics, qui n'applaudissait à sa conduite? C'étaient, disait-on, des scélérats, des factieux, qui avaient agité la République par leurs séditions et parfaitement mérité la mort. Ce fut là pourtant le signal d'un épouvantable massacre : car selon que chacun convoitait la maison ou la villa d'un autre, ou même quelqu'un de ses meubles ou de ses vêtements, il travaillait à le faire porter sur la liste des proscrits. Ainsi ceux qui s'étaient réjouis de la mort de Damasippe étaient bientôt eux-mêmes traînés au supplice; et l'on ne cessa d'égorger que quand Sylla eut rassasié de richesses tous ses partisans. Ce n'est pas que je redoute rien de pareil de M. Tullius, ni d'une époque comme la nôtre; mais, dans une grande cité, la variété des caractères est infinie. Il se peut qu'en un autre temps, sous un autre consul, qui ait également une armée dans la main, le faux soit pris

interficere lubidinose
juxta bonos et malos,
terrere ceteros metu.
Ita civitas,
oppressa servitute,
dedit graves pœnas
stultæ lætitiæ.
Nostra memoria,
quum Sulla victor jussit
Damasippum jugulari
et alios hujusmodi,
qui creverant
malo reipublicæ,
quis non laudabat
factum ejus?
Aiebant necatos merito
homines scelestos,
factiosos,
qui exagitaverant rempublicam
seditionibus.
Sed ea res fuit
initium magnæ cladis :
nam uti quisque
concupiverat domum
aut villam,
postremo aut vas
aut vestimentum alicujus,
dabat operam uti esset
in numero proscriptorum.
Ita, quibus mors Damasippi
fuerat lætitiæ,
ipsi paulo post
trahebantur ;
et finis jugulandi
non fuit priusquam Sulla
explevit omnes suos
divitiis.
Atque ego
non vereor hæc
in Marco Tullio,
neque his temporibus;
sed in magna civitate
ingenia sunt multa et varia.
Alio tempore, alio consule,
cui item exercitus
sit in manu,
aliquid falsum

eux de tuer capricieusement
également bons et mauvais,
d'effrayer les autres par la terreur.
Ainsi la cité
écrasée par la servitude,
donna une terrible expiation
de *sa* sotte joie.
De notre mémoire (de nos jours),
quand Sylla vainqueur ordonna
Damasippe être égorgé
et *avec lui* d'autres de ce genre,
qui avaient grandi
par les maux de la république,
qui ne vantait
l'acte de lui?
On disait tués justement
ces hommes scélérats,
factieux,
qui avaient agité la république
par *leurs* séditions.
Mais cette chose fut
le début d'un grand carnage :
car selon que chacun
avait convoité la maison *de ville*
ou la maison-de-campagne,
et enfin ou un meuble
ou un vêtement de quelqu'un.
il donnait *son* soin à ce qu'il fût
au nombre des proscrits.
Ainsi, *ceux* à qui la mort de Damasippe
avait été à joie (un sujet de joie),
eux-mêmes un peu après
étaient traînés *au supplice ;*
et cessation d'égorger
ne fut pas avant que Sylla
eût gorgé tous les siens
de richesses.
Et moi
je ne crains pas ces *abus*
chez Marcus Tullius,
ni dans ces temps-ci ;
mais dans une grande cité
les caractères sont nombreux et variés.
En un autre temps, sous un autre consul,
auquel aussi une armée
soit dans la main,
quelque chose de faux

exemplo per senati decretum consul gladium eduxerit, quis finem statuet aut quis moderabitur?

« Majores nostri, P. C., neque consilii neque audaciæ unquam eguere; neque superbia obstabat, quominus aliena instituta, si modo proba, imitarentur : arma atque tela militaria ab Samnitibus, insignia magistratuum [1] ab Tuscis pleraque sumpserunt; postremo, quod ubique apud socios aut hostes idoneum videbatur, cum summo studio domi exsequebantur : imitari quam invidere bonis malebant. Sed eodem illo tempore, Græciæ morem imitati, verberibus animadvertebant in cives, de condemnatis summum supplicium sumebant. Postquam respublica adolevit et multitudine civium factiones valuere, circumveniri innocentes, alia hujuscemodi fieri cœpere. Tum lex Porcia aliæque paratæ, quibus legibus exsilium damnatis permissum. Hanc ego causam, P. C., quominus novum con-

pour le vrai; lorsque d'après cet exemple, en vertu d'un décret du sénat, le consul aura tiré l'épée, qui mettra fin à ses rigueurs, ou qui en modérera les excès?

« Nos ancêtres, Pères Conscrits, ne manquèrent jamais de sagesse ni d'intrépidité; jamais pourtant l'orgueil ne les empêcha d'adopter les usages des autres peuples, pour peu qu'ils fussent bons. Aux Samnites, ils prirent leurs armes de guerre offensives et défensives; aux Étrusques, la plupart des insignes de leurs magistrats; en un mot, tout ce qu'ils trouvaient d'utile quelque part que ce fût, soit chez les alliés soit chez les ennemis, ils s'empressaient de le reproduire chez eux : ils aimaient mieux imiter les bons exemples que de s'en montrer jaloux. Vers la même époque, adoptant l'usage de la Grèce, ils battaient de verges les citoyens, infligeaient le dernier supplice aux condamnés. Plus tard, quand la République eut grandi et que l'augmentation du nombre des citoyens eut donné plus de consistance aux factions, on vit des innocents méchamment enveloppés dans le sort des coupables, et une foule d'horreurs du même genre. Alors parurent et la loi Porcia et quelques autres, qui accordèrent aux condamnés le droit d'exil. C'est là à mes yeux, Pères Conscrits,

potest credi pro vero :	peut être cru pour (réputé) vrai :
ubi hoc exemplo,	dès que, d'après cet exemple.
per decretum senati,	en vertu d'un décret du sénat,
consul eduxerit gladium,	*ce* consul aura tiré l'épée,
quis statuet finem	qui mettra fin
aut quis moderabitur ?	ou qui mettra-des-bornes *à ses rigueurs* ?
« Nostri majores,	« Nos ancêtres,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
eguere unquam	*ne* manquèrent jamais
neque consilii	ni de sagesse
neque audaciæ ;	ni d'intrépidité ;
neque superbia obstabat,	et l'orgueil ne faisait-point-obstacle
quominus imitarentur	à ce qu'ils imitassent
instituta aliena,	les institutions étrangères,
si modo proba :	si seulement *elles étaient* bonnes :
sumpserunt arma	ils prirent *leurs* armes-défensives
atque tela militaria	et *leurs* armes-offensives de-guerre
ab Samnitibus,	des Samnites,
pleraque insignia	la plupart des insignes
magistratuum	de *leurs* magistrats
ab Tuscis ;	des Etrusques ;
postremo, quod ubique	enfin, ce qui partout,
apud socios aut hostes	chez les alliés ou les ennemis,
videbatur idoneum,	*leur* semblait convenable,
exsequebantur domi	ils *le* reproduisaient chez-eux
cum summo studio :	avec le plus grand zèle :
malebant imitari	ils aimaient-mieux imiter
quam invidere bonis.	que porter-envie aux habiles.
Sed illo eodem tempore,	Mais en ce même temps,
imitati morem Græciæ,	ayant imité l'usage de la Grèce,
animadvertebant in cives	ils sévissaient contre des citoyens
verberibus,	par des coups,
sumebant de condemnatis	tiraient des condamnés
summum supplicium.	le dernier supplice.
Postquam respublica	Lorsque la république
adolevit	eut grandi
et factiones valuere	et *que* les factions eurent pris-force
multitudine civium,	par la multitude des citoyens,
innocentes cœpere	des innocents commencèrent
circumveniri,	à être enveloppés *avec les coupables*,
alia hujuscemodi fieri.	*et* d'autres *actes* de ce genre à se faire.
Tum lex Porcia aliæque	Alors la loi Porcia et d'autres
paratæ,	*furent* établies,
quibus legibus exsilium	par lesquelles lois l'exil
permissum damnatis.	*fut* permis aux condamnés.
Ego, Patres Conscripti,	Moi, Pères Conscrits,
puto hanc causam	je trouve ce motif

silium capiamus, in primis magnam puto : profecto virtus atque sapientia major in illis fuit, qui ex parvis opibus tantum imperium fecere, quam in nobis, qui ea bene parta vix retinemus. Placet igitur eos dimitti et augeri exercitum Catilinæ? Minume; sed ita censeo : publicandas eorum pecunias, ipsos in vinculis habendos per municipia, quæ maxume opibus valent : neu quis de his postea ad senatum referat, neve cum populo agat : qui aliter fecerit, senatum existumare eum contra rempublicam et salutem omnium facturum. »

LII. Postquam Cæsar dicendi finem fecit, ceteri verbo, alius alii, varie assentiebantur; at M. Porcius Cato, rogatus sententiam, hujuscemodi orationem habuit :

« Longe mihi alia mens est, P. C., quum res atque pericula nostra considero, et quum sententias nonnullorum mecum ipse reputo. Illi mihi disseruisse videntur de pœna eorum, qui

l'un des motifs les plus puissants pour rejeter la proposition nouvelle. Assurément il y eut plus de talent et plus de lumières chez ceux qui, avec de si faibles ressources, ont su créer une si vaste puissance, que chez nous, qui pouvons à peine conserver cette puissance tout acquise. Est-ce donc à dire qu'il faille relâcher ces misérables et grossir d'autant l'armée de Catilina? Nullement; mais je propose : Que leurs biens soient confisqués : qu'ils soient eux-mêmes répartis dans les municipes les plus importants, et là retenus dans les fers : que nul ne puisse désormais à leur égard ni en référer au sénat ni en appeler au peuple : que le sénat déclare dès aujourd'hui traître à la République et au salut de tous quiconque enfreindrait cette défense. »

LII. Le discours de César achevé, les autres, d'un seul mot, se rangeaient à l'un ou l'autre des divers avis déjà proposés, lorsque M. Porcius Caton, interpellé à son tour, parla à peu près en ces termes :

« Bien différentes sont mes impressions, Pères Conscrits, suivant que je considère les circonstances et nos périls, ou que je repasse en moi-même quelques-uns des avis émis à cette tribune. Les précédents orateurs me paraissent avoir discuté sur la peine à infliger à des

magnam in primis,	grand en première *ligne*,
quominus capiamus	pour que nous n'adoptions pas
consilium novum :	une mesure nouvelle :
profecto virtus	assurément un mérite
atque sapientia major	et des lumières plus grandes
fuit in illis,	furent chez ceux,
qui ex parvis opibus	qui avec de petites ressources
fecere tantum imperium,	firent une si-grande puissance,
quam in nobis,	que chez nous,
qui vix retinemus	qui à peine conservons
ea bene parta.	ces *biens* tout acquis.
Placet igitur	*Me* plaît-il donc
eos dimitti	eux être renvoyés *libres*
et exercitum Catilinæ	et l'armée de Catilina
augeri ?	s'augmenter *d'autant?*
Minume; sed censeo ita :	Nullement ; mais j'opine ainsi :
pecunias eorum	l'argent d'eux
publicandas,	devoir être rendu-public (confisqué).
ipsos habendos in vinculis	eux-mêmes devoir être tenus dans les fers
per municipia	*répartis* parmi les municipes
quæ valent maxume opibus:	qui sont-forts le plus en ressources :
neu quis postea de his	ou (et) que nul ensuite au sujet d'eux
referat ad senatum,	ne réfère au sénat,
neve agat cum populo :	ou n'agisse avec le (auprès du) peuple :
qui fecerit aliter,	quiconque aura fait autrement,
senatum existumare	le sénat juger *dès à présent*
eum facturum	lui devoir agir *alors*
contra rempublicam	contre la république
et salutem omnium. »	et le salut de tous. »
LII. Postquam Cæsar	LII. Lorsque César
fecit finem dicendi,	eut fait fin (fini) de parler,
ceteri	tous-les-autres [mot
assentiebantur verbo	donnaient-*leur*-assentiment d'un *simple*
varie	en-sens-divers
alius alii ;	un autre *sénateur* à un autre *orateur ;*
at Marcus Porcius Cato,	mais Marcus Porcius Caton,
rogatus sententiam,	interrogé sur *son* avis,
habuit orationem	tint un discours
hujuscemodi :	de cette sorte :
« Mens longe alia	« Un sentiment tout autre
est mihi, Patres Conscripti,	est à moi, Pères Conscrits,
quum considero res	quand je considère les circonstances
atque nostra pericula,	et nos dangers,
et quum ipse reputo mecum	et quand moi-même je repasse avec-moi
sententias nonnullorum.	les avis de quelques-uns.
Illi videntur mihi	Ceux-là semblent à moi
disseruisse de pœna eorum,	avoir discouru sur le châtiment de ceux

patriæ, parentibus, aris atque focis suis bellum paravere; res autem monet cavere ab illis magis, quam quid in illos statuamus consultare. Nam cetera tum persequare, ubi facta sunt; hoc nisi provideris ne accidat, ubi evenit, frustra judicia implores: capta urbe, nihil fit reliqui victis. Sed, per Deos immortales, vos ego appello, qui semper domos, villas, signa, tabulas vestras pluris quam rempublicam fecistis : si ista, cujuscumque modi sint, quæ amplexamini, retinere, si voluptatibus vestris otium præbere voltis, expergiscimini aliquando et capessite rempublicam. Non agitur de vectigalibus, non de sociorum injuriis : libertas et anima nostra in dubio est. Sæpenumero, P. C., multa verba in hoc ordine feci : sæpe de luxuria atque avaritia nostrorum civium questus sum, multosque mortales ea causa advorsos habeo : qui mihi atque animo meo [1] nullius unquam delicti gratiam fecissem, haud facile alterius lubidini

hommes qui ont préparé la guerre contre leur patrie, leurs parents, leurs autels et leurs foyers; tandis que les circonstances nous crient de nous garantir de leurs attaques, bien plutôt que de délibérer sur la forme de leur châtiment. Pour tout autre crime en effet, libre à vous de ne poursuivre que quand l'acte est consommé; mais pour celui-ci, si vous n'empêchez qu'il se consomme, en vain, quand il le sera, vous feriez appel à la rigueur des lois : la ville une fois prise, il ne reste plus rien aux vaincus. C'est à vous que j'en appelle, par les Dieux immortels ; à vous, qui toujours avez mis vos maisons, vos villas, vos statues, vos tableaux, au-dessus des intérêts publics! Si vous voulez conserver ces biens, quels qu'ils soient, que vous étreignez de votre amour; si vous voulez assurer des loisirs à vos voluptés, réveillez-vous enfin et prenez en main la cause de l'État! Il ne s'agit ni d'impôts, ni d'outrages faits à vos alliés : c'est notre liberté, c'est notre vie qui est en question! Bien des fois, Pères Conscrits, j'ai pris longuement la parole dans cette assemblée : bien des fois je me suis plaint des prodigalités et de la cupidité de nos citoyens, et ces plaintes m'ont suscité beaucoup d'ennemis : moi qui jamais ne me serais fait grâce à moi-même de la moindre faiblesse, pouvais-je donc si facilement pardonner des méfaits au caprice d'autrui? Que si vous

qui paravere bellum	qui ont préparé la guerre
patriæ, parentibus,	contre la patrie, les parents,
aris atque focis suis;	les autels et les foyers d'eux-mêmes;
res autem monet	la circonstance d'autre part *nous* avertit
magis cavere ab illis,	plutôt de nous garder d'eux,
quam consultare	que de mettre-en-délibération
quid statuamus in illos.	quoi nous statuerons contre eux.
Nam cetera	Car tous-les-autres *méfaits*,
persequare tum,	poursuis-*les, si tu veux*, alors,
ubi facta sunt;	quand ils ont été commis;
hoc, nisi provideris	*mais* celui-ci, si tu ne pourvois
ne accidat,	à *ce* qu'il n'arrive pas,
ubi evenit,	dès qu'il est arrivé,
frustra implores judicia :	en vain tu implorerais les jugements :
urbe capta,	une ville *une fois* prise, [vaincus.
nihil fit reliqui victis.	rien *n*'est fait de reste (n'est laissé) aux
Sed, per Deos immortales,	Mais, par les Dieux immortels,
vos ego appello,	*c'est* à vous *que* je fais-appel,
qui semper fecistis	*à vous* qui toujours avez fait (estimé)
domos, villas,	les maisons, les villas,
signa, tabulas vestras,	les statues, les tableaux de-vous,
pluris quam rempublicam :	de plus de *prix* que la république :
si voltis retinere ista,	si vous voulez conserver ces *biens*,
cujuscumque modi sint,	de quelque nature qu'ils soient,
quæ amplexamini,	que vous étreignez-avec-ardeur,
si præbere otium	si *vous voulez* fournir du loisir
vestris voluptatibus,	à vos voluptés,
expergiscimini aliquando	réveillez-vous enfin
et capessite rempublicam!	et prenez-à-cœur l'intérêt-public!
Non agitur de vectigalibus,	Il ne s'agit pas d'impôts,
non de injuriis sociorum :	ni de torts de (faits à) *nos* alliés :
nostra libertas et anima	*c'est* notre liberté et notre vie
est in dubio!	*qui* est en doute!
Sæpenumero,	Souvent,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
feci multa verba	j'ai fait (dit) bien des paroles
in hoc ordine :	devant cet ordre (le sénat) :
sæpe questus sum	souvent je me suis plaint
de luxuria atque avaritia	de la prodigalité et de l'avidité
nostrorum civium,	de nos citoyens,
eaque causa habeo advorsos	et par ce motif j'ai contre-moi
multos mortales :	beaucoup de mortels :
qui fecissem gratiam	*moi* qui *n*'eusse fait grâce
nullius delicti unquam	d'aucune faiblesse jamais
mihi atque meo animo,	à moi et à ma passion,
haud condonabam facile	je ne passais pas facilement
malefacta	des méfaits

malefacta condonabam. Sed, ea tametsi vos parvi pendebatis, tamen respublica firma erat : opulentia neglegentiam tolerabat. Nunc vero non id agitur, bonis an malis moribus vivamus, neque quantum aut quam magnificum imperium populi Romani ; sed, cujus hæc cumque modi, nostra an nobiscum una hostium futura sint. Hic mihi quisquam mansuetudinem et misericordiam nominat ! Jampridem equidem nos vera rerum vocabula amisimus, quia bona aliena largiri liberalitas, malarum rerum audacia fortitudo vocatur ; eo respublica in extremo sita. Sint sane, quoniam ita se mores habent, liberales ex sociorum fortunis ; sint misericordes in furibus ærarii ; ne sanguinem nostrum largiantur, et, dum paucis sceleratis parcunt, bonos omnes perditum eant.

« Bene et composite C. Cæsar paulo ante in hoc ordine de vita et morte disseruit, falsa, credo, existumans quæ

faisiez peu de cas de mes remontrances, la république du moins était fermement assise : sa force la sauvait des suites de votre insouciance. Mais aujourd'hui la question n'est plus de savoir si nous vivrons vertueux ou non vertueux, si la puissance du peuple romain sera plus ou moins grande, plus ou moins magnifique ; mais si ces biens dont nous jouissons, quelque valeur qu'on leur prête, resteront à nous, ou passeront avec nous aux mains des ennemis. Et l'on vient ici me parler de clémence et de pitié ! Ah ! je le reconnais, il y a longtemps que nous avons perdu les véritables noms des choses, que nous appelons libéralité les largesses faites avec le bien d'autrui ; courage, l'audace du crime : c'est là précisément ce qui a mis la République à toute extrémité. Eh bien, que l'on fasse donc, puisque nos mœurs le veulent ainsi, de la libéralité avec la fortune des alliés, de la clémence envers les voleurs du trésor ; mais qu'on ne fasse point de largesses de notre sang, et que, pour épargner une poignée de scélérats, on n'aille pas perdre tous les gens de bien !

« C. César vient de développer devant vous une belle et magnifique dissertation sur la vie et la mort, tenant pour faux, je présume,

lubidini alterius.	au caprice d'un autre.
Sed tametsi vos	Mais quoique vous [cas de ces *blâmes*,
pendebatis parvi ea,	vous pesiez de peu de *poids* (faisiez peu de
tamen respublica firma :	du moins la république *était* forte :
opulentia tolerabat	*sa* puissance tolérait *sans danger*
neglegentiam.	*votre* insouciance. [tion,
Nunc vero id non agitur,	Mais aujourd'hui ceci n'est-pas-en-ques-
vivamus bonis moribus	si nous vivrons avec de bonnes mœurs
an malis,	ou avec de mauvaises,
neque quantum	ni combien-grand
aut quam magnificum	ou combien magnifique *sera*
imperium populi Romani;	l'empire du peuple romain ;
sed,	mais,
cujuscumque modi hæc,	de quelque prix que *soient* ces *biens*,
futura sint nostra,	s'ils doivent être nôtres
an nobiscum una hostium.	ou avec-nous aussi de (à) *nos* ennemis.
Hic quisquam	*Et* ici quelqu'un
nominat mihi	nomme à moi
mansuetudinem	la douceur
et misericordiam !	et la compassion !
Jampridem equidem	Depuis-longtemps-déjà il-est-vrai
nos amisimus	nous avons perdu
vera vocabula rerum,	les vrais noms des choses,
quia largiri bona aliena	puisque faire-largesses des biens d'-autrui
vocatur liberalitas,	s'appelle libéralité,
audacia malarum rerum	*et que* l'audace des mauvaises choses
fortitudo ;	*s'appelle* courage ;
eo respublica	par là la république
sita in extremo.	*est* mise à l'extrémité.
Sint liberales sane,	Qu'ils soient libéraux, soit,
quoniam mores	puisque *nos* mœurs
habent se ita,	ont soi (sont) ainsi,
ex fortunis sociorum ;	avec les fortunes des alliés ;
sint misericordes	qu'ils soient compatissants
in furibus ærarii ;	à l'égard des voleurs du trésor ;
ne largiantur	*mais* qu'ils ne fassent-pas-de-largesses
nostrum sanguinem,	de notre sang,
et, dum parcunt	et, tandis qu'ils épargnent
paucis sceleratis,	quelques scélérats,
eant perditum omnes bonos.	*qu'ils n'*aillent *pas* perdre tous les bons.
« Caius Cæsar	« Caius César
paulo ante	un peu auparavant
disseruit in hoc ordine	a discouru devant cet ordre (le sénat)
bene et composite	bien et avec-art
de vita et morte,	sur la vie et la mort,
existumans falsa, credo,	présumant faux, je crois,
quæ memorantur de inferis:	ce qui est rapporté sur les enfers :

de inferis memorantur : diverso itinere malos a bonis loca tetra, inculta, fœda atque formidolosa habere [1]. Itaque censuit pecunias eorum publicandas, ipsos per municipia habendos : videlicet ne aut a popularibus conjurationis aut a multitudine conducta per vim eripiantur. Quasi vero mali atque scelesti tantummodo in urbe, et non per totam Italiam sint ; aut non ibi plus possit audacia, ubi ad defendendum opes minores. Quare vanum equidem hoc consilium, si periculum ex illis metuit ; sin in tanto omnium metu solus non timet, eo magis refert mihi atque vobis timere. Quare quum de P. Lentulo ceterisque statuetis, pro certo habetote vos simul de exercitu Catilinæ et de omnibus conjuratis decernere : quanto vos attentius ea agetis, tanto illis animus infirmior erit ; si paululum modo vos languere viderint, jam omnes feroces aderunt. Nolite existumare majores nostros armis rempu

ce qu'on dit des enfers : que les méchants, par une route différente de celle des bons, vont y occuper des lieux noirs, incultes, affreux, épouvantables. Aussi a-t-il proposé que les biens des coupables fussent confisqués, eux-mêmes retenus dans les municipes ; de peur apparemment que des complices de la conjuration ou quelque multitude gagée ne les enlevassent de vive force : comme s'il n'y avait de méchants et de scélérats qu'à Rome, et qu'il n'y en eût point par toute l'Italie! ou encore, comme si l'audace n'était pas plus puissante là où les ressources sont moindres pour la défense! Que conclure de là? que la mesure est vaine, si César redoute de leur part quelque danger ; et si, au milieu de l'effroi général, lui seul ne craint point, qu'il importe d'autant plus de craindre et pour vous et pour moi. En statuant donc sur P. Lentulus et sur les autres, tenez pour certain que vous prononcez du même coup sur l'armée de Catilina et sur tous les conjurés : plus vous déploierez d'énergie, plus leur ardeur se ralentira ; pour peu qu'ils vous voient mollir, aussitôt ils se présenteront tous avec résolution. Ne vous y trompez pas, ce n'est point par les armes que nos ancêtres ont fait la République si grande

itinere diverso a bonis	*que* par une route différente des bons
malos habere loca	les méchants habiter (habitent) des lieux
tetra, inculta, fœda	noirs, incultes, affreux
atque formidolosa.	et épouvantables.
Itaque censuit	Et ainsi il a émis-*cet*-avis,
pecunias eorum	l'argent d'eux
publicandas,	devoir être rendu-public (confisqué),
ipsos habendos	eux-mêmes devoir être retenus
per municipia :	*répartis* dans les municipes :
videlicet,	apparemment,
ne eripiantur per vim	de peur qu'ils *ne* soient enlevés de force
aut a popularibus	ou par les associés
conjurationis	de la conjuration
aut a multitudine	ou par une multitude
conducta.	soudoyée.
Quasi vero	Comme-si vraiment
mali atque scelesti	des méchants et des scélérats
sint tantummodo in urbe,	étaient seulement dans la ville,
et non per totam Italiam ;	et non par toute l'Italie;
aut audacia	ou *comme si* l'audace
non possit plus ibi,	ne pouvait pas davantage là,
ubi opes minores	où *sont* des ressources moindres
ad defendendum.	pour *se* défendre.
Quare hoc consilium	Aussi cette mesure
vanum equidem,	*est* vaine assurément
si metuit periculum ex illis;	s'il craint du péril d'eux ;
sin solus non timet	mais-si seul il ne craint pas
in tanto metu omnium,	dans un si-grand effroi de tous,
eo magis refert	d'autant plus importe-t-il
timere mihi atque vobis.	*moi* craindre (que je craigne) pour moi et
Quare, quum statuetis	Donc, quand vous statuerez [vous.
de Publio Lentulo	sur Publius Lentulus
ceterisque,	et tous-les-autres,
habetote pro certo	tenez pour certain
vos decernere simul	vous statuer en même temps
de exercitu Catilinæ	sur l'armée de Catilina
et de omnibus conjuratis :	et sur tous les conjurés :
quanto attentius	d'autant plus rigoureusement
vos agetis ea,	vous mènerez cette *affaire*,
tanto infirmior	d'autant plus faible
animus erit illis ;	l'ardeur sera à eux ;
si viderint vos	s'ils vous auront vus (vous voient)
languere paululum modo,	mollir un peu seulement,
jam omnes aderunt feroces.	déjà tous seront-là fougueux.
Nolite existumare	Ne-veuillez-pas penser
nostros majores	nos ancêtres
fecisse rempublicam	avoir fait la république

blicam ex parva magnam fecisse. Si ita res esset, multo pulcherrumam[1] eam nos haberemus : quippe sociorum atque civium, præterea armorum atque equorum, major nobis copia quam illis. Sed alia fuere, quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt : domi industria, foris justum imperium, animus in consulendo liber, neque delicto neque lubidini obnoxius[2]. Pro his nos habemus luxuriam atque avaritiam; publice egestatem, privatim opulentiam; laudamus divitias, sequimur inertiam; inter bonos et malos discrimen nullum; omnia virtutis præmia ambitio possidet. Neque mirum, ubi vos separatim sibi quisque consilium capitis; ubi domi voluptatibus, hic pecuniæ aut gratiæ servitis : eo fit, ut impetus fiat in vacuam rempublicam[3]. Sed ego hæc omitto.

« Conjuravere nobilissumi cives patriam incendere; Gallorum gentem, infestissumam nomini Romano, ad bellum arcessunt; dux hostium cum exercitu supra caput est : vos cuncta-

de si petite qu'elle était d'abord. Si cela était, elle serait entre nos mains mille fois plus florissante que jamais; car nous possédons plus d'alliés et de citoyens, plus d'armes et de chevaux qu'ils n'en avaient. En revanche, ils eurent des instruments de grandeur que nous n'avons point : au dedans, l'activité; au dehors, un commandement équitable; dans les délibérations, un esprit parfaitement libre, dont aucun remords, aucune passion n'enchaînait l'indépendance. Nous avons, nous, à la place de ces vertus, la prodigalité et la cupidité, la pauvreté publique et l'opulence privée, l'admiration des richesses et l'amour de la mollesse; nous ne distinguons point entre l'homme de mérite et l'homme sans valeur; toutes les récompenses dues à la vertu sont le partage de l'intrigue. Faut-il s'en étonner, quand chacun de vous s'isolant toujours ne prend conseil que de ses intérêts personnels, quand vous êtes esclaves, chez vous, de vos voluptés, ici, de l'argent ou de la faveur? De là vient qu'on ose se ruer sur la République délaissée. Mais je passe.

« Des citoyens de la plus haute noblesse ont comploté l'incendie de leur patrie; ils appellent aux armes les Gaulois, les plus terribles adversaires du nom romain; le chef des ennemis, avec une armée, plane au-dessus de nos têtes : et vous, vous hésitez encore sur ce que

magnam ex parva	grande de petite
armis.	par *leurs* armes.
Si res esset ita,	Si la chose était ainsi,
nos haberemus eam	nous, nous aurions elle
multo pulcherrumam :	de beaucoup la plus belle :
quippe major copia	car plus grande abondance
sociorum atque civium,	d'alliés et de citoyens,
præterea	*et* outre-cela
armorum atque equorum,	d'armes et de chevaux,
nobis quam illis.	*est* à nous qu'à eux.
Sed alia fuere,	Mais d'autres *moyens* furent,
quæ fecere illos magnos,	qui rendirent eux grands,
quæ nobis sunt nulla :	lesquels pour nous sont nuls :
domi industria,	à l'intérieur activité,
foris imperium justum,	au-dehors domination équitable,
animus liber in consulendo,	esprit libre en délibérant,
obnoxius neque delicto	*n'étant* asservi ni à une faute *préalable*
neque lubidini.	ni à une passion.
Pro his nos habemus	Au lieu de ces *mérites*, nous, nous avons
luxuriam atque avaritiam ;	prodigalité et cupidité ;
publice egestatem,	dans-l'Etat la misère,
privatim opulentiam ;	en particulier l'opulence ;
laudamus divitias,	nous vantons les richesses,
sequimur inertiam ;	nous recherchons l'inaction ;
nullum discrimen	nulle distinction
inter bonos et malos ;	entre les bons et les mauvais ;
ambitio possidet	l'intrigue possède
omnia præmia virtutis.	toutes les récompenses de la vertu.
Neque mirum,	Et *ce* n'*est* pas étonnant,
ubi vos capitis consilium	dès que vous, vous prenez des mesures
quisque sibi separatim ;	chacun pour soi individuellement ;
ubi servitis	dès que vous êtes-asservis
domi voluptatibus,	à la maison (chez vous) aux voluptés,
hic pecuniæ aut gratiæ :	ici à l'argent ou à la faveur :
eo fit ut impetus fiat	par là arrive qu'irruption se fasse
in rempublicam vacuam.	sur la république délaissée.
Sed ego omitto hæc.	Mais j'omets ces *considérations*.
« Cives nobilissumi	« Des citoyens très-nobles
conjuravere	ont comploté
incendere patriam ;	d'incendier *leur* patrie ;
arcessunt ad bellum	ils appellent à la guerre
gentem Gallorum,	la nation des Gaulois,
infestissumam	la plus hostile *de toutes*
nomini Romano ;	au nom romain ;
dux hostium cum exercitu	le chef des ennemis avec une armée
est supra caput :	est au-dessus de *notre* tête :
vos cunctamini etiamnunc,	*et* vous, vous hésitez encore-maintenant

mini etiamnunc, quid intra mœnia apprehensis hostibus faciatis? Misereamini censeo [1] (deliquere homines adolescentuli per ambitionem), atque etiam armatos dimittatis. Næ ista vobis mansuetudo et misericordia, si illi arma ceperint, in miseriam vertet. Scilicet res aspera est; sed vos non timetis eam. Imo vero maxume; sed, inertia et mollitia animi, alius alium exspectantes cunctamini : videlicet Dis immortalibus confisi, qui hanc rempublicam in maxumis sæpe periculis servavere. Non votis, neque suppliciis [2] muliebribus auxilia Deorum parantur : vigilando, agendo, bene consulendo, prospera omnia cedunt : ubi secordiæ te atque ignaviæ tradideris, nequidquam Deos implores ; irati infestique sunt. Apud majores nostros T. Manlius Torquatus bello Gallico [3] filium suum, quod is contra imperium in hostem pugnaverat, necari jussit ; atque ille egregius adolescens immoderatæ fortitudinis morte pœnas dedit : vos de crudelissumis parricidis quid statuatis, cunctamini ! Videlicet vita ce-

vous ferez d'ennemis publics saisis dans vos murs ! Soyez indulgents, je le veux : les coupables sont de tout jeunes gens égarés par l'ambition : faites mieux, renvoyez-les tout armés. Seulement, sachez-le bien, cette clémence, cette pitié, s'ils prennent les armes, tournera à votre ruine. — Sans doute les circonstances sont graves, mais vous ne les craignez pas. — Vous ! vous en avez une crainte affreuse ; mais par inertie, par mollesse d'âme, vous comptez les uns sur les autres, et vous temporisez ! pleins de confiance apparemment dans les Dieux immortels, qui ont tant de fois sauvé la République des plus grands dangers. Ah ! ce n'est ni par des vœux, ni par des prières de femmes qu'on obtient le secours des Dieux : c'est par la vigilance, par l'activité, par de sages mesures, qu'on s'assure en toute occasion le succès : quand on s'est une fois abandonné à la torpeur et à l'inaction, vainement on implore les Dieux ; ils sont irrités et contraires. Du temps de nos ancêtres, pendant la guerre contre les Gaulois, T. Manlius Torquatus fit mettre à mort son propre fils, pour avoir, malgré la défense, combattu un ennemi, et ce jeune héros paya de sa tête un excès de courage. Et vous, lorsqu'il s'agit de prononcer sur les plus cruels des parricides, vous hésitez ! Appa-

quid faciatis hostibus	*cherchant* ce que vous ferez d'ennemis
apprehensis intra mœnia?	pris au-dedans de *vos* murs?
Censeo misereamini	Je suis-d'avis que vous *en* ayez-pitié
(homines adolescentuli	(hommes tout-jeunes,
deliquere per ambitionem),	ils ont failli par ambition),
atque etiam	et même
dimittatis armatos.	que vous *les* renvoyiez armés.
Næ ista mansuetudo	*Mais* certes cette douceur
et misericordia,	et *cette* pitié,
si illi ceperint arma,	s'ils prennent les armes,
vertet vobis in miseriam.	tournera pour vous en misère.
Scilicet res est aspera;	Sans-doute la chose est grave;
sed vos non timetis eam.	mais vous *peut-être* ne la craignez pas.
Imo vero, maxume;	Si-fait vraiment, *et* très-fort;
sed, inertia	mais, par inactivité
et mollitia animi,	et par mollesse d'âme,
exspectantes alius alium,	*vous* attendant l'un l'autre,
cunctamini:	vous temporisez:
videlicet confisi	apparemment pleins-de-confiance
Dis immortalibus,	en les Dieux immortels,
qui sæpe servavere	qui souvent ont sauvé
hanc rempublicam	cette république
in maxumis periculis.	dans les plus grands dangers.
Non votis, [bus	*Ce* n'*est* pas par des vœux,
neque suppliciis muliebri-	ni par des prières dignes-de-femmes
auxilia Deorum parantur:	*que* le secours des Dieux s'obtient:
vigilando, agendo,	*c'est* en veillant, en agissant,
consulendo bene,	en avisant sagement,
omnia cedunt prospera:	*que* tout marche heureux (heureusement):
ubi tradideris te	dès que tu te seras livré
secordiæ atque ignaviæ,	au manque-de-cœur et à l'inertie,
nequidquam	en vain
implores Deos;	tu implorerais les Dieux;
sunt irati infestique.	ils sont irrités et hostiles.
Apud nostros majores	Chez nos ancêtres
Titus Manlius Torquatus,	Titus Manlius Torquatus,
bello Gallico,	pendant la guerre contre-les-Gaulois,
jussit suum filium necari,	ordonna son fils être tué,
quod is contra imperium	parce que celui-ci contre *son* ordre
pugnaverat in hostem,	avait combattu contre un ennemi,
atque ille adolescens egre-	et ce jeune-homme hors-ligne
dedit morte pœnas [gius	donna par *sa* mort l'expiation
fortitudinis immoderatæ:	de *son* courage immodéré:
vos cunctamini,	*et* vous, vous hésitez,
quid statuatis	*vous demandant* ce que vous statuerez
de parricidis	sur les parricides
crudelissumis!	les plus cruels!

tera eorum huic sceleri obstat. Verum parcite dignitati Lentuli, si ipse pudicitiæ, si famæ suæ, si Dis aut hominibus unquam ullis pepercit; ignoscite Cethegi adolescentiæ, nisi iterum [1] patriæ bellum fecit. Nam quid ego de Gabinio, Statilio, Cœpario loquar? quibus si quidquam unquam pensi fuisset, non ea consilia de republica habuissent. Postremo, P. C., si mehercule peccato locus esset, facile paterer vos ipsa re corrigi, quoniam verba contemnitis; sed undique circumventi sumus: Catilina cum exercitu faucibus urget; alii intra mœnia, in sinu urbis sunt hostes; neque parari neque consuli quidquam occulte potest: quo magis properandum. Quare ita ego censeo: quum nefario consilio sceleratorum civium respublica in maxuma pericula venerit, hique indicio T. Volturcii et legatorum Allo-

remment leur vie passée fait contrepoids à leur crime. Ah! respectez la dignité de Lentulus, si lui-même a jamais respecté sa pudeur ou son honneur, les Dieux ou les hommes! pardonnez à la jeunesse de Céthégus, si ce n'est la seconde fois qu'il s'arme contre sa patrie! Que dire de Gabinius, de Statilius, de Cœparius? s'ils eussent jamais rien respecté, auraient-ils conçu de pareils projets contre la République? En résumé, Pères Conscrits, je le jure par Hercule, s'il y avait place pour la moindre faute, je souffrirais sans peine que l'événement lui-même vous donnât une leçon, puisque vous méprisez les remontrances; mais nous sommes environnés de toutes parts : Catilina et son armée nous serrent à la gorge; d'autres ennemis sont dans nos murs, au cœur même de notre ville; pas une disposition, pas une mesure ne peut se prendre secrètement : motif de plus pour nous hâter. Mon avis à moi est donc celui-ci : Attendu que, par le complot sacrilége de citoyens perdus, la République a encouru les plus graves périls; attendu que, par la déposition de T. Vulturcius et des dépu

Videlicet	Apparemment
cetera vita eorum	le reste de leur vie
obstat huic sceleri.	fait-contrepoids à ce crime.
Verum parcite	*Ah* vraiment, épargnez
dignitati Lentuli,	la dignité de Lentulus,
si ipse unquam	si lui-même jamais
pepercit pudicitiæ,	épargna *sa propre* pudeur,
si suæ famæ,	s'*il épargna* sa *propre* réputation.
si ullis Dis aut hominibus ;	s'*il épargna* aucuns Dieux ou hommes ;
ignoscite	pardonnez
adolescentiæ Cethegi,	à la jeunesse de Céthégus,
nisi fecit iterum	s'il n'a fait pour-la-seconde-fois
bellum patriæ.	la guerre à *sa* patrie.
Nam quid ego loquar	Car pourquoi parlerais-je
de Gabinio,	de Gabinius,
Statilio, Cœpario ?	de Statilius, de Cœparius ?
quibus si unquam fuisset	auxquels si jamais eût été [pule)
quidquam pensi,	quelque chose de pesé (le moindre scru-
non habuissent ea consilia	ils n'eussent pas eu ces projets
de republica.	au sujet de la république.
Postremo,	Enfin,
Patres Conscripti,	Pères Conscrits,
si mehercule	si par-Hercule
esset locus peccato,	il y avait place pour une faute,
paterer facile	je souffrirais facilement
vos corrigi re ipsa,	vous être corrigés par le fait même,
quoniam contemnitis	puisque vous méprisez
verba ;	les paroles ;
sed circumventi sumus	mais nous sommes entourés
undique :	de toutes parts :
Catilina cum exercitu	Catilina avec une armée
urget faucibus ;	*nous* serre à la gorge ;
alii hostes	d'autres ennemis
sunt intra mœnia,	sont dans *nos* murs,
in sinu urbis ;	au sein de la ville ;
neque quidquam	et rien
potest parari,	*ne* peut se préparer,
neque consuli occulte :	ni se décider secrètement ;
quo magis properandum.	d'autant plus faut-il se hâter.
Quare ego censeo ita :	Donc moi j'opine ainsi :
quum consilio nefario	puisque par le projet impie
civium sceleratorum	de citoyens scélérats
respublica venerit	la république est venue
in maxuma pericula,	dans les plus grands périls,
hique	et que ces *scélérats*,
indicio Titi Volturcii	par la dénonciation de Titus Vulturcius
et legatorum Allobrogum	et des députés des Allobroges,

brogum convicti confessique sint cædem, incendia, alia fœda atque crudelia facinora in cives patriamque paravisse; de confessis, sicuti de manifestis rerum capitalium, more majorum supplicium sumendum. »

LIII. Postquam Cato assedit, consulares omnes itemque senatus magna pars sententiam ejus laudant, virtutem animi ad cœlum ferunt; alii alios increpantes timidos vocant; Cato magnus atque clarus habetur; senati decretum fit, sicuti ille censuerat. Sed mihi multa legenti, multa audienti, quæ populus Romanus domi militiæque, mari atque terra, præclara facinora fecit, forte lubuit attendere, quæ res maxume tanta negotia sustinuisset. Sciebam sæpenumero parva manu cum magnis legionibus hostium contendisse; cognoveram parvis copiis bella gesta cum opulentis regibus; ad hoc, sæpe fortunæ violentiam toleravisse; facundia Græcos, gloria belli Gal-

tés des Allobroges, ces misérables ont été convaincus d'avoir organisé le meurtre, l'incendie, des infamies et des atrocités sans nombre contre les citoyens et la patrie, et qu'ils ont été forcés de tout avouer: qu'ils soient, sur leur aveu, traités en criminels pris sur le fait en matière capitale, et, suivant l'usage des ancêtres, punis du dernier supplice. »

LIII. Lorsque Caton se fut assis, tous les consulaires ainsi qu'une grande partie des sénateurs applaudirent à sa sentence, et portèrent jusqu'aux nues la fermeté de son courage: ils se reprochaient mutuellement leur faiblesse; Caton était proclamé grand et illustre: le sénat rendit son décret dans les termes mêmes de sa proposition. Pour moi, frappé de tout ce que je lisais, de tout ce que j'entendais rapporter des actes remarquables du peuple romain en paix comme en guerre, sur mer comme sur terre, le désir me prit de rechercher attentivement quelle avait été la principale base d'un si magnifique édifice. Je savais qu'en maintes rencontres les Romains avaient lutté avec une poignée d'hommes contre des légions considérables d'ennemis, qu'avec de faibles ressources ils avaient soutenu la guerre contre des rois puissants; je n'ignorais pas que d'ailleurs ils avaient souvent eu à subir les rigueurs de la fortune; que les Grecs leur avaient été supérieurs en éloquence, les Gaulois en gloire militaire; et plus

convicti confessique sint	ont été convaincus et ont avoué
paravisse cædem, incendia,	avoir préparé le meurtre, les incendies,
alia facinora	*et* d'autres actes
fœda atque crudelia	affreux et cruels
in cives patriamque ;	contre les citoyens et la patrie ;
supplicium,	le supplice,
more majorum,	à la façon des ancêtres,
sumendum de confessis,	devoir être tiré d'*eux* qui ont avoué,
sicuti de manifestis	comme de *gens* pris-sur-le-fait
rerum capitalium. »	d'actes (de crimes) capitaux. »
LIII. Postquam Cato	LIII. Après que Caton
assedit,	se fut assis,
omnes consulares	tous les consulaires
itemque	et aussi
magna pars senatus	une grande partie du sénat
laudant sententiam ejus,	louent son avis,
ferunt ad cœlum	portent jusqu'au ciel
virtutem animi ;	l'énergie de *son* âme ;
increpantes vocant timidos	*se* gourmandant ils *s'*appellent lâches
alii alios ;	les uns les autres ;
Cato habetur magnus	Caton est tenu-pour grand
atque clarus ;	et illustre ;
decretum senati fit,	un décret du sénat se fait,
sicuti ille censuerat.	comme il avait opiné.
Sed mihi legenti multa,	Or à moi lisant nombreux,
audienti multa	entendant-raconter nombreux
facinora præclara	les actes très-remarquables
quæ populus Romanus fecit	que le peuple romain a faits
domi militiæque,	à l'intérieur et en guerre,
mari atque terra,	sur mer et sur terre,
lubuit forte	la-fantaisie-vint par hasard
attendere,	de tendre-mon-esprit-vers *ceci*,
quæ res maxume	quelle chose surtout
sustinuisset tanta negotia.	avait soutenu de si-grandes affaires.
Sciebam	Je savais
contendisse sæpenumero	*lui* avoir lutté souvent
parva manu	avec une petite troupe
cum magnis legionibus	avec (contre) de grandes légions
hostium ;	d'ennemis ;
cognoveram bella gesta	je savais des guerres *avoir été* faites
parvis copiis	avec de faibles ressources
cum regibus opulentis ;	avec (contre) des rois opulents ;
ad hoc, toleravisse sæpe	outre cela, *lui* avoir supporté souvent
violentiam fortunæ ;	la rigueur de la fortune ;
Græcos facundia,	les Grecs par l'éloquence,
Gallos	les Gaulois
gloria belli	par la gloire de la guerre

los ante Romanos fuisse : ac mihi multa agitanti constabat paucorum civium egregiam virtutem cuncta patravisse, eoque factum uti divitias paupertas, multitudinem paucitas superaret. Sed postquam luxu atque desidia civitas corrupta est, rursus respublica magnitudine sua imperatorum atque magistratuum vitia sustentabat; ac, veluti effeta parente, multis tempestatibus haud sane quisquam Romæ virtute magnus fuit. Sed memoria mea, ingenti virtute, divorsi moribus fuere viri duo, M. Cato et C. Cæsar : quos, quoniam res obtulerat, silentio præterire non fuit consilium, quin utriusque naturam et mores, quantum ingenio possem, aperirem.

LIV. Igitur his genus [1], ætas [2], eloquentia, prope æqualia fuere; magnitudo animi [3] par, item gloria, sed alia alii. Cæsar beneficiis atque munificentia magnus habebatur, integritate vitæ Cato. Ille mansuetudine et misericordia clarus factus;

j'y réfléchis, plus il devint clair pour moi que le mérite hors ligne d'un petit nombre de citoyens avait tout fait, et qu'ainsi s'expliquait la supériorité de la pauvreté sur les richesses, du petit nombre sur la multitude. Plus tard, quand la mollesse et l'oisiveté eurent corrompu les citoyens, la République à son tour, par sa grandeur, avait paralysé l'effet des vices de ses généraux et de ses magistrats; si bien qu'à diverses époques Rome, comme une mère épuisée, put ne pas produire un seul homme véritablement éminent. De mon temps toutefois il en a paru deux, de mérite également distingué, quoique d'inclinations toutes différentes, Caton et César; et puisque mon sujet m'en a fourni l'occasion, loin de moi la pensée de les passer sous silence, et de ne pas faire connaître, autant qu'il est en moi, le caractère et les mœurs de chacun d'eux.

LIV. Ils étaient donc à peu près égaux en naissance, en âge, en éloquence; même portée intellectuelle et morale, même gloire de part et d'autre, mais dans des genres différents. César était réputé grand par ses bienfaits et sa munificence; Caton, par la pureté de sa vie. Celui-là se fit un nom par sa douceur et sa clémence; celui-ci

fuisse ante Romanos :	avoir été avant les Romains :
ac constabat mihi	et il était-constant pour moi
agitanti multa	qui remuais beaucoup de *pensées*
egregiam virtutem	l'insigne mérite
paucorum civium	de peu de citoyens
patravisse cuncta,	avoir accompli tout,
eoque factum uti paupertas	et par là *avoir été* fait que la pauvreté
superaret divitias,	surpassât les richesses,
paucitas multitudinem.	le petit-nombre la multitude.
Sed postquam civitas	Mais après que la cité
corrupta est luxu	eut été corrompue par la mollesse
atque desidia,	et par l'indolence,
rursus respublica	en retour la république
sua magnitudine	par sa grandeur
sustentabat	supportait *sans danger*
vitia imperatorum	les vices de *ses* généraux
atque magistratuum ;	et de *ses* magistrats ;
ac, veluti parente effeta,	et, comme la mère étant épuisée,
multis tempestatibus	à de nombreuses époques
haud quisquam sane	nul absolument
fuit Romæ magnus virtute.	ne fut à Rome grand en mérite.
Sed mea memoria	Mais de ma mémoire (de mon temps)
duo viri fuere	deux hommes existèrent
ingenti virtute,	d'un grand mérite,
divorsi moribus,	différents de mœurs,
Marcus Cato	Marcus Caton
et Caius Cæsar :	et Caius César :
quos,	lesquels,
quoniam res obtulerat,	puisque l'occasion *les* avait offerts,
consilium non fuit	intention ne fut pas *à moi*
præterire silentio,	de passer sous silence,
quin aperirem naturam	sans que je dévoilasse le caractère
et mores utriusque,	et les mœurs de l'un-et-l'autre,
quantum possem ingenio.	autant que je pourrais par *mon* talent.
LIV. His igitur	LIV. A ceux-ci donc
genus, ætas, eloquentia,	la naissance, l'âge, l'éloquence,
fuere prope æqualia ;	furent presque semblables ;
magnitudo animi par,	la grandeur de *leur* âme *fut* égale,
item gloria,	*et* aussi *leur* gloire,
sed alia alii.	mais autre à un autre (différente à chacun d'eux).
Cæsar habebatur magnus	César était tenu-pour grand
beneficiis	par *ses* bienfaits
atque munificentia,	et *sa* munificence,
Cato integritate vitæ.	Caton par la pureté de *sa* vie.
Ille factus clarus	Celui-là *fut* fait célèbre
mansuetudine	par *sa* douceur
et misericordia ;	et *sa* compassion ;

huic severitas dignitatem addiderat. Cæsar dando, sublevando, ignoscendo; Cato nihil largiundo[1] gloriam adeptus. In altero miseris perfugium, in altero malis pernicies : illius facilitas, hujus constantia laudabatur. Postremo Cæsar in animum induxerat laborare, vigilare; negotiis amicorum intentus[2], sua neglegere; nihil denegare, quod dono dignum esset; sibi magnum imperium, exercitum, novum bellum exoptabat, ubi virtus enitescere posset. At Catoni studium modestiæ, decoris, sed maxume severitatis erat : non divitiis cum divite, neque factione cum factioso, sed cum strenuo virtute, cum modesto pudore, cum innocente abstinentia certabat ; esse quam videri bonus malebat : ita, quo minus gloriam petebat, eo magis sequebatur.

LV. Postquam, ut dixi, senatus in Catonis sententiam discessit, consul optumum factum ratus noctem quæ instabat antecapere, ne quid eo spatio novaretur, triumviros[3] quæ sup-

dut à sa sévérité la considération dont il jouissait. César donnait, soulageait, pardonnait; Caton atteignit à la même gloire en n'accordant jamais rien. L'un était le refuge des malheureux, l'autre le fléau des méchants : on vantait l'indulgence du premier, l'inflexibilité du second. Enfin César était par système laborieux, vigilant, tout dévoué aux affaires de ses amis, insouciant des siennes propres; il ne refusait rien qui valût la peine d'être donné ; il ambitionnait un grand pouvoir, une armée, une guerre nouvelle où son mérite pût briller avec éclat. Caton au contraire était par goût ami de la mesure, des convenances, et surtout de l'austérité; il ne rivalisait point de richesses avec le riche, d'intrigues avec l'intrigant, mais d'énergie avec l'homme actif, de réserve avec le modeste, de désintéressement avec l'intègre; il tenait plus à être vertueux qu'à le paraître ; et ainsi, moins il courait après la gloire, plus elle s'attachait à ses pas.

LV. Dès que le sénat, comme je l'ai dit, eut voté la proposition de Caton, le consul, convaincu que le plus sage était de prévenir l'arrivée de la nuit de peur qu'il ne se tramât quelque chose de nouveau

huic severitas	à celui-ci *sa* sévérité
addiderat dignitatem.	avait donné de la considération.
Cæsar adeptus gloriam	César acquit la gloire
dando, sublevando,	en donnant, en soulageant,
ignoscendo;	en pardonnant;
Cato largiundo nihil.	Caton en *n'*accordant rien.
In altero perfugium miseris,	En l'un *était* un refuge aux malheureux,
in altero pernicies malis :	en l'autre un fléau aux méchants :
facilitas illius,	l'indulgence de celui-là,
constantia hujus	l'inflexibilité de celui-ci
laudabatur.	était louée.
Postremo Cæsar	Enfin César
induxerat in animum	avait fait-entrer dans *son* esprit
laborare, vigilare;	de travailler, de veiller;
intentus negotiis amicorum	appliqué aux affaires de *ses* amis,
neglegere sua;	de négliger les siennes;
denegare nihil,	de *ne* refuser rien,
quod esset dignum dono;	qui fût digne d'un don (d'être donné);
exoptabat sibi	il désirait-ardemment pour lui-même
magnum imperium,	un grand commandement,
exercitum, bellum novum,	une armée, une guerre nouvelle,
ubi virtus posset enitescere.	où *son* mérite pût éclater.
At studium modestiæ,	Au contraire le goût de la réserve,
decoris,	de la convenance,
sed maxume severitatis,	mais surtout de l'austérité,
erat Catoni :	était à Caton :
certabat,	il rivalisait,
non divitiis cum divite,	non de richesses avec le riche,
neque factione	ni d'intrigue
cum factioso,	avec l'intrigant,
sed virtute cum strenuo,	mais d'énergie avec l'actif,
pudore cum modesto,	de réserve avec le modeste,
abstinentia cum innocente;	de désintéressement avec l'intègre;
malebat esse bonus	il aimait-mieux être vertueux
quam videri :	que *le* paraître :
ita,	ainsi,
quo minus petebat gloriam,	d'autant moins il allait à la gloire,
eo magis sequebatur.	d'autant plus elle *le* suivait.
LV. Postquam, ut dixi,	LV. Après que, comme j'ai dit,
senatus discessit	le sénat eut passé
in sententiam Catonis,	à l'avis de Caton,
consul,	le consul,
ratus optumum factum	pensant le meilleur acte (parti)
antecapere noctem	*être* d'anticiper sur la nuit
quæ instabat,	qui approchait,
ne quid novaretur	pour que rien ne fût innové
eo spatio,	dans cet intervalle,

plicium postulabat parare jubet : ipse, dispositis præsidiis, Lentulum in carcerem deducit; idem fit ceteris per prætores. Est locus in carcere, quod Tullianum [1] appellatur, ubi paululum ascenderis ad lævam, circiter duodecim pedes humi depressus : eum muniunt undique parietes, atque insuper camera lapideis fornicibus vincta; sed incultu, tenebris, odore, fœda atque terribilis ejus facies est. In eum locum postquam demissus Lentulus, quibus præceptum erat, laqueo gulam fregere. Ita ille patricius, ex clarissuma gente Corneliorum, qui consulare imperium Romæ habuerat, dignum moribus factisque suis exitum vitæ invenit. De Cethego, Statilio, Gabinio, Cœpario, eodem modo supplicium sumptum.

LVI. Dum ea Romæ geruntur, Catilina, ex omni copia quam et ipse adduxerat et Manlius habuerat, duas legiones instituit : cohortes, pro numero militum, complet [2]; dein, ut quisque vo-

dans l'intervalle, donna ordre aux triumvirs de tout préparer pour le supplice : lui-même, après avoir disposé des gardes, conduit Lentulus en prison; les préteurs y conduisent les autres condamnés. Il est dans la prison, en montant un peu sur la gauche, un endroit qu'on nomme le Tullien, enfoncé d'environ douze pieds dans le sol : cet endroit est de tous côtés entouré de murs épais, et surmonté d'une voûte formée d'arcs de pierre; malpropre d'ailleurs, ténébreux, fétide, il est d'un aspect repoussant et terrible. C'est là que fut descendu Lentulus, et que les gens chargés de ce soin l'étranglèrent. Ainsi ce patricien, issu de la très-illustre famille des Cornélius, et qui lui-même avait été revêtu à Rome de la dignité consulaire, trouva une fin digne de ses mœurs et de sa vie. Céthégus, Statilius, Gabinius, Cœparius, périrent du même supplice.

LVI. Tandis que ces faits s'accomplissaient à Rome, Catilina, de toute la bande qu'il avait amenée lui-même et de celle qu'avait déjà Manlius, formait deux légions, proportionnant d'abord l'effectif des cohortes au nombre total des soldats; puis, au fur et à mesure que des volontaires ou des complices arrivaient au camp, il les distribuait éga-

jubet triumviros parare
quæ supplicium
postulabat :
ipse, præsidiis dispositis,
deducit Lentulum
in carcerem ;
idem fit ceteris
per prætores.
Est in carcere locus,
quod appellatur
Tullianum,
ubi ascenderis paululum
ad lævam,
depressus humi
circiter duodecim pedes :
undique
parietes muniunt eum,
atque insuper camera
vincta fornicibus lapideis ;
sed facies ejus
est fœda atque terribilis
incultu, tenebris, odore.
Postquam Lentulus
demissus in eum locum,
quibus præceptum erat
fregere gulam laqueo.
Ita ille patricius,
ex clarissuma gente
Corneliorum,
qui habuerat Romæ
imperium consulare,
invenit vitæ exitum
dignum suis moribus
factisque.
Supplicium sumptum
eodem modo
de Cethego, Statilio,
Gabinio, Cœpario.

LVI. Catilina,
dum ea geruntur Romæ,
instituit duas legiones
ex omni copia
quam et ipse eduxerat,
et Manlius habuerat :
complet cohortes
pro numero militum ;
dein,

ordonne les triumvirs apprêter
ce que le supplice
exigeait :
lui-même, des postes étant disposés,
conduit Lentulus
dans la prison ;
la même chose est faite aux autres
par *l'intermédiaire des* préteurs.
Il est dans la prison un endroit,
qui est appelé
le Tullien,
dès que tu auras monté un peu
vers la gauche,
enfoncé en terre
environ de douze pieds :
de tous côtés
des murs fortifient lui,
et en-dessus une voûte
liée par des arcs de-pierre ;
du reste l'aspect de lui
est hideux et effroyable
par la malpropreté, l'obscurité, l'odeur.
Après que Lentulus
eut été descendu dans cet endroit,
ceux à qui *cela* avait été ordonné
brisèrent *son* gosier avec un lacet.
Ainsi ce patricien,
de la très-illustre famille
des Cornélius,
qui avait eu à Rome
le pouvoir consulaire,
trouva à *sa* vie une issue (fin)
digne de ses mœurs
et de *ses* actes.
Le supplice *fut* tiré
de la même manière
de Céthégus, Statilius,
Gabinius *et* Cœparius.

LVI. Catilina,
tandis que ces *faits* se passent à Rome,
compose deux légions
de toute la multitude
laquelle et lui-même avait emmenée,
et Manlius avait eue (réunie) :
il emplit (forme) *ses* cohortes
d'après le nombre de *ses* soldats ;
ensuite,

luntarius aut ex sociis in castra venit, æqualiter distribuerat, ac brevi spatio legiones numero hominum expleverat, quum initio non amplius duobus millibus habuisset. Sed ex omni copia circiter pars quarta erat militaribus armis[1] instructa; ceteri, ut quemque casus armaverat, sparos aut lanceas[2], alii præacutas sudes portabant. Sed postquam Antonius cum exercitu adventabat, Catilina per montes iter facere, ad urbem modo, modo in Galliam versus[3] castra movere; hostibus occasionem pugnandi non dare. Sperabat propediem magnas copias se habiturum, si Romæ socii incepta patravissent. Interea servitia repudiabat, cujus[4] initio ad eum magnæ copiæ concurrebant, opibus conjurationis fretus, simul alienum suis rationibus existumans videri causam civium cum servis fugitivis communicavisse.

LVII. Sed postquam in castra nuntius pervenit Romæ conjurationem patefactam, de Lentulo, Cethego, ceteris quos supra

lement dans chacune, et bientôt il eut atteint pour ses légions le chiffre voulu, bien qu'à l'origine il n'eût pas eu plus de deux mille hommes. Du reste, de toute cette multitude, le quart environ était équipé militairement; les autres, armés au hasard, ne portaient que de mauvais petits dards, des lances, ou des pieux aiguisés. Cependant, à l'approche d'Antonius avec son armée, Catilina de se mettre en marche à travers les montagnes; de porter son camp tantôt vers la ville, tantôt du côté de la Gaule; de n'offrir à l'ennemi aucune occasion de combattre. Il espérait avoir au premier jour des forces considérables, dès qu'à Rome ses complices auraient mis à exécution le plan convenu; en attendant, il refusait les esclaves qui tout d'abord étaient accourus à lui en grand nombre : plein de confiance dans les ressources de la conjuration, il croyait d'ailleurs nuire à ses intérêts, s'il paraissait associer des esclaves fugitifs à la défense d'une cause qui intéressait des citoyens.

LVII. Lorsqu'enfin la nouvelle parvint au camp que la conjuration avait été découverte à Rome, et que Lentulus, Céthégus, et

ut quisque venerat in castra	à mesure que chacun était venu au camp
voluntarius aut ex sociis,	*soit comme* volontaire soit des complices,
distribuerat æqualiter,	il *les* avait distribués également,
ac brevi spatio	et en un court espace *de temps*
expleverat legiones	il avait complété *ses* légions
numero hominum,	par le nombre *voulu* d'hommes,
quum non habuisset initio	quoiqu'il n'eût pas eu à l'origine
amplius duobus millibus.	plus de deux milliers *d'hommes.*
Sed ex omni copia	Mais de toute *cette* multitude
quarta pars circiter	la quatrième partie environ
instructa erat	était fournie
armis militaribus;	d'armes de-guerre;
ceteri, [que,	tous-les-autres,
ut casus armaverat quem	selon que le hasard avait armé chacun,
portabant sparos	portaient de petits-dards
aut lanceas,	ou des lances,
alii sudes præacutas.	d'autres des pieux aiguisés-au-bout.
Sed postquam Antonius	Mais depuis qu'Antonius
adventabat cum exercitu,	approchait avec *son* armée,
Catilina facere iter	Catilina de faire route
per montes,	à travers les montagnes
movere castra	de mouvoir *son* camp
modo ad urbem,	tantôt vers la ville,
modo versus in Galliam;	tantôt du côté de vers la Gaule;
non dare hostibus	de ne pas donner aux ennemis
occasionem pugnandi.	l'occasion de combattre.
Sperabat se propediem	Il espérait lui-même à-un-jour-prochain
habiturum magnas copias,	devoir avoir de grandes forces,
si socii Romæ	si (quand) *ses* complices à Rome
patravissent incepta.	auraient consommé *leurs* entreprises.
Interea	En-attendant
repudiabat servitia,	il refusait les esclaves,
cujus magnæ copiæ	dont de grandes quantités
concurrebant ad eum	accouraient à lui
initio,	au commencement,
fretus	s'appuyant (comptant)
opibus conjurationis,	sur les ressources de la conjuration,
simul existumans	*et* en même temps pensant
alienum suis rationibus	*être* contraire à ses intérêts
videri communicavisse	de paraître avoir mis-en-commun
cum servis fugitivis	avec des esclaves fugitifs
causam civium.	la cause de citoyens.
LVII. Sed postquam	LVII. Mais après que
nuntius pervenit in castra,	la nouvelle fut parvenue au camp,
conjurationem	la conjuration
patefactam Romæ,	*avoir été* découverte à Rome,
supplicium sumptum	le supplice avoir été tiré

memoravi, supplicium sumptum; plerique, quos ad bellum spes rapinarum aut novarum rerum studium illexerat, dilabuntur: reliquos Catilina per montes asperos magnis itineribus in agrum Pistoriensem [1] abducit; eo consilio, uti per tramites occulte profugeret in Galliam [2]. At Q. Metellus Celer cum tribus legionibus in agro Piceno præsidebat, ex difficultate rerum eadem illa existumans Catilinam agitare. Igitur ubi iter ejus ex perfugis cognovit, castra propere movet, ac sub ipsis radicibus montium consedit, qua illi descensus erat. Neque tamen Antonius procul aberat; utpote qui magno exercitu, locis æquioribus, expeditos in fugam sequeretur. Sed Catilina postquam videt montibus atque copiis hostium sese clausum, in urbe res adversas, neque fugæ neque præsidii ullam spem, optumum factum ratus in tali re fortunam belli tentare, statuit cum An-

les autres dont j'ai parlé plus haut, avaient été mis à mort, la plupart de ceux qu'avait attirés à la guerre l'espoir du butin ou l'amour des révolutions désertèrent de tous côtés; Catilina entraîna le reste à grandes journées à travers des hauteurs escarpées jusqu'au territoire de Pistorium, dans le dessein de s'enfuir secrètement en Gaule par des chemins détournés. Cependant Q. Métellus Céler était en surveillance avec trois légions dans le Picénum, présumant bien, d'après les difficultés de la position, que tels étaient en effet les desseins de Catilina. A peine donc a-t-il appris sa marche par des transfuges, qu'il lève son camp en toute hâte et va s'établir au pied même des montagnes par où devait nécessairement descendre Catilina. Antonius de son côté n'était pas éloigné : à la tête d'une forte armée, il serrait de près, sur un terrain plus uni, des fuyards dont rien pourtant n'entravait la course. Catilina, voyant qu'il était enfermé par les montagnes et par les troupes ennemies, qu'à Rome les affaires allaient mal, qu'en un mot il ne lui restait plus d'espoir ni de s'échapper ni d'être secouru, jugea qu'en pareil cas le meilleur parti était de tenter la fortune de la guerre, et résolut d'en venir le

de Lentulo, Cethego,	de Lentulus, de Céthégus,
ceteris	des autres
quos memoravi supra ;	que j'ai rappelés ci-dessus ;
plerique dilabuntur,	la plupart s'écoulent (se retirent),
quos spes rapinarum	lesquels l'espoir des rapines
aut studium	ou le goût
rerum novarum	d'un état-de-choses nouveau
illexerat ad bellum :	avait attirés vers la guerre :
Catilina abducit reliquos	Catilina emmène ceux-qui-restent
magnis itineribus	à grandes marches
per montes asperos	à travers des montagnes rudes
in agrum Pistoriensem,	sur le territoire de-Pistorium,
eo consilio,	dans cette intention,
uti profugeret in Galliam	qu'il s'enfuît en Gaule
occulte per tramites.	en secret par des sentiers-de-traverse.
At Quintus Metellus Celer	Mais Quintus Métellus Céler
præsidebat in agro Piceno,	surveillait sur le territoire du-Picénum,
existumans	conjecturant
ex difficultate rerum	d'après la difficulté des circonstances
Catilinam	Catilina
agitare illa eadem.	agiter *en esprit* ces mêmes *projets*.
Igitur ubi ex perfugis	Donc dès que par des transfuges
cognovit iter ejus,	il apprit sa marche,
movet castra propere,	il fait-avancer *son* camp (son armée) à la hâte,
ac consedit	et s'établit
sub radicibus ipsis	à la racine (au pied) même
montium,	des monts,
qua descensus	par où descente *forcée*
erat illi.	était à lui (à Catilina).
Et tamen Antonius	Et du reste Antonius
non aberat procul,	n'était-pas-absent loin,
utpote qui	comme *un homme* (en homme) qui
sequeretur magno exercitu,	suivait avec une grande armée, *il est vrai*,
locis æquioribus,	*mais* par des lieux plus unis,
expeditos in fugam.	des *hommes* sans-embarras pour la fuite.
Sed Catilina,	Mais Catilina,
postquam videt	quand il voit
sese clausum montibus	lui-même enfermé par les montagnes
atque copiis hostium,	et par les troupes des ennemis,
res adversas in urbe,	des événements contraires dans la ville,
neque ullam spem fugæ	et aucun espoir de fuite
neque præsidii,	ni de secours,
ratus optumum factum	convaincu *que* le meilleur acte (parti)
in tali re	en pareille circonstance
tentare fortunam belli,	*était* de tenter la fortune de la guerre,
statuit confligere	résout de combattre
quamprimum	au plus tôt

tonio quamprimum confligere. Itaque, concione advocata, hujuscemodi orationem habuit:

LVIII. « Compertum ego habeo, milites, verba virtutem non addere, neque ex ignavo strenuum, neque fortem ex timido[1] exercitum oratione imperatoris fieri: quanta cujusque animo audacia natura aut moribus inest, tanta in bello patere solet: quem neque gloria neque pericula excitant, nequidquam hortere; timor animi auribus officit. Sed ego vos, quo pauca monerem, advocavi; simul uti causam consilii[2] aperirem. Scitis equidem, milites, secordia atque ignavia Lentuli quantam ipsi cladem nobisque attulerit; quoque modo, dum ex urbe præsidia opperior, in Galliam proficisci nequiverim[3]. Nunc vero quo in loco res nostræ sint, juxta mecum omnes intellegitis: exercitus hostium duo, unus ab urbe[4], alter a Gallia, obstant; diutius in his locis esse, si maxume animus ferat, frumenti atque aliarum rerum egestas prohibet; quocumque ire placet, ferro iter

plus tôt possible aux mains avec Antonius. En conséquence il réunit ses hommes, et les harangua à peu près de la manière suivante :

LVIII. « Je sais, soldats, que les paroles ne donnent pas le courage, et que jamais discours d'un général à son armée n'y changea l'indolence en énergie, la lâcheté en bravoure. Nul ne déploie guère dans le combat que ce que la nature ou l'habitude a mis d'intrépidité dans son âme : celui que n'excitent ni la gloire ni les périls, en vain vous l'exhorteriez : le sentiment de la peur lui ferme les oreilles. Quant à vous, je vous ai convoqués pour vous donner quelques avis, et en même temps pour vous faire connaître la cause de ma résolution. Vous savez sans doute, soldats, combien le manque d'énergie et la mollesse de Lentulus ont été funestes et à lui-même et à nous, et comment, tandis que j'attendais de la ville des renforts, j'ai perdu les moyens de partir pour la Gaule. Vous voyez tous aussi clairement que moi quelle est aujourd'hui la situation de nos affaires : deux armées ennemies nous arrêtent, l'une du côté de la ville, l'autre du côté de la Gaule ; un plus long séjour dans ces lieux, en eussions-nous le plus vif désir, nous est impossible faute de blé et de bien d'autres choses encore ; quelque part que nous voulions di

cum Antonio.
Itaque, concione advocata, habuit orationem hujuscemodi :

LVIII. « Ego, milites, habeo compertum verba non addere virtutem, et exercitum non fieri oratione imperatoris strenuum ex ignavo, neque fortem ex timido : quanta audacia inest animo cujusque natura aut moribus, tanta solet patere in bello : quem neque gloria neque pericula excitant, nequidquam hortere; timor animi officit auribus. Sed ego advocavi vos, quo monerem pauca; simul uti aperirem causam consilii. Scitis equidem, milites, quantam cladem [tuli secordia atque ignavia Lenattulerit ipsi nobisque; quoque modo, dum opperior præsidia ex urbe, nequiverim proficisci in Galliam. In quo vero loco nostræ res sint nunc, omnes intellegitis juxta mecum : duo exercitus hostium obstant, unus ab urbe, alter a Gallia; egestas frumenti atque aliarum rerum prohibet esse diutius in his locis, si animus ferat maxume; quocumque placet ire,

avec Antonius.
Et ainsi, une assemblée étant convoquée, il tint un discours de cette sorte :

LVIII. « Moi, soldats, je tiens *pour* bien-prouvé, des paroles ne pas donner le courage, et une armée ne pas devenir par le discours de *son* général active de molle, ni brave de lâche : aussi-grande une intrépidité est-inhérente à l'âme de chacun par *sa* nature ou par *ses* habitudes, aussi-grande elle a-coutume de se révéler à la guerre : celui que ni la gloire ni les dangers n'excitent, vainement tu *l'*exhorterais ; la crainte de *son* âme bouche *ses* oreilles. Mais moi je vous ai convoqués, pour que je *vous* avertisse un peu ; *et* aussi pour que je *vous* découvrisse la cause de *ma* résolution. Vous savez assurément, soldats, quel-grand désastre [tulus le manque-de-cœur et l'inactivité de Lena apporté à lui-même et à nous ; et de quelle manière, tandis que j'attends des renforts de la ville, je n'ai-pas-pu partir pour la Gaule. Or dans quelle situation nos affaires sont en ce moment, tous vous *le* comprenez également avec (aussi bien que) moi : deux armées d'ennemis *nous* font-obstacle, l'une du côté de la ville, l'autre du côté de la Gaule ; le manque de froment et d'autres choses *encore* *nous* empêche d'être plus longtemps dans ces lieux-ci, quand *notre* idée *nous y* porterait le plus ; partout-où il *nous* plaît d'aller,

aperiundum est. Quapropter vos moneo uti forti atque parato animo sitis, et, quum prœlium inibitis, memineritis vos divitias, decus, gloriam, præterea libertatem atque patriam in dextris portare. Si vincimus, omnia tuta erunt: commeatus abunde, coloniæ atque municipia patebunt. Sin metu cesserimus, eadem illa advorsa fiunt: neque locus neque amicus quisquam teget, quem arma non texerint. Præterea, milites, non eadem nobis et illis necessitudo impendet: nos pro patria, pro libertate, pro vita certamus; illis supervacaneum est pugnare pro potentia paucorum: quo audacius aggredimini, memores pristinæ virtutis. Licuit nobis cum summa turpitudine in exsilio ætatem agere: potuistis nonnulli Romæ, amissis bonis, alienas opes exspectare. Quia illa fœda atque intoleranda viris videbantur, hæc sequi decrevistis: si hæc relinquere voltis, audacia opus est; nemo, nisi victor, pace bellum mutavit. Nam in fuga salutem sperare,

riger nos pas, c'est avec le fer qu'il faut nous ouvrir une route. Je vous engage donc à vous armer de courage et de résolution et à vous rappeler, au moment d'engager l'action, que vous portez dans vos mains la fortune, l'honneur, la gloire, que dis-je? la liberté et la patrie! Si nous sommes vainqueurs, tout est sûr pour nous : les vivres abonderont, les colonies et les municipes s'ouvriront devant nous. Si au contraire nous cédons lâchement, tout nous devient contraire : pas un asile, pas un ami ne protégera celui que n'auront point protégé ses armes. D'ailleurs, soldats, la nécessité qui pèse sur nous ne pèse pas également sur eux : nous, nous combattons pour la patrie, pour la liberté, pour la vie; eux, quel intérêt ont-ils à combattre pour la puissance d'un petit nombre de privilégiés? motif de plus pour que vous les attaquiez avec vigueur, fidèles à votre ancienne vaillance. Il dépendait de nous de traîner dans l'exil une vie chargée d'opprobre; vous pouviez, quelques-uns du moins, après la perte de vos biens, attendre à Rome même des ressources étrangères : c'est parce qu'un tel sort vous a paru honteux, intolérable pour des hommes de cœur, que vous avez résolu de recourir aux armes. Ces armes, si vous voulez les déposer aujourd'hui, vous avez besoin d'audace : au vainqueur seul, il appartient d'échanger la guerre contre la paix. Quant à attendre son salut de la fuite, après qu'on a détourné de l'en-

iter est aperiundum ferro.	la route est à-ouvrir avec le fer.
Quapropter moneo vos	*C'est* pourquoi je vous avertis
uti sitis animo forti	que vous soyez d'une âme brave
atque parato,	et préparée *à tout*,
et, quum inibitis prœlium,	et *que*, quand vous engagerez le combat,
memineritis	vous vous rappeliez
vos portare in dextris	vous porter dans vos *mains* droites
divitias, decus, gloriam,	richesses, honneur, gloire,
præterea	*et* outre-cela
libertatem atque patriam.	liberté et patrie.
Si vincimus,	Si nous sommes-vainqueurs,
omnia erunt tuta :	tout sera sûr :
commeatus abunde,	les vivres *nous seront* en-abondance,
coloniæ atque municipia	les colonies et les municipes
patebunt.	s'ouvriront *pour nous*.
Sin cesserimus metu,	Mais-si nous avons cédé par crainte,
illa eadem fiunt advorsa :	ces mêmes choses deviennent contraires :
neque quisquam locus	ni aucun lieu
neque amicus teget	ni *aucun* ami ne protégera
quem arma non texerint.	*celui* que *ses* armes n'auront pas protégé.
Præterea, milites,	Outre-cela, soldats,
eadem necessitudo	une même nécessité
non impendet nobis	ne pèse-pas-sur nous
et illis :	et sur eux :
nos certamus pro patria,	nous, nous combattons pour la patrie,
pro libertate, pro vita ;	pour la liberté, pour la vie ;
illis est supervacaneum	à eux il est superflu
pugnare	de combattre
pro potentia paucorum :	pour la puissance de quelques-uns :
quo aggredimini audacius,	attaquez *donc* d'autant plus hardiment,
memores pristinæ virtutis.	vous-souvenant de *votre* ancienne valeur.
Licuit nobis	Il fut-permis à nous
agere ætatem in exsilio	de passer *notre* vie en exil
cum summa turpitudine :	avec une suprême ignominie :
potuistis nonnulli,	vous avez pu, quelques-uns *du moins*,
bonis amissis,	*vos* biens étant perdus,
exspectare Romæ	attendre à Rome *même*
opes alienas.	des ressources étrangères. [teux
Quia illa videbantur fœda	Comme ces *destins*-là vous semblaient hon-
atque intoleranda viris,	et insupportables à des hommes-de-cœur,
decrevistis sequi hæc :	vous avez résolu de suivre ceux-ci :
si voltis relinquere hæc,	si vous voulez quitter *à présent* ceux ci,
est opus audacia ;	il est besoin d'intrépidité ;
nemo, nisi victor,	nul, si ce n'est vainqueur,
mutavit bellum pace.	n'échangea la guerre pour la paix.
Nam sperare salutem	Car espérer le salut
in fuga,	dans la fuite,

quum arma, quis corpus tegitur, ab hostibus averteris, ea vero dementia est: semper in prœlio his maxumum est periculum, qui maxume timent; audacia pro muro habetur. Quum vos considero, milites, et quum facta vestra æstumo, magna me spes victoriæ tenet: animus, ætas, virtus vestra hortantur; præterea necessitudo, quæ etiam timidos fortes facit. Nam[1] multitudo hostium ne circumvenire queat, prohibent angustiæ loci. Quod si virtuti vestræ fortuna inviderit, cavete inulti animam amittatis; neu capti potius sicuti pecora trucidemini, quam virorum more pugnantes cruentam atque luctuosam victoriam hostibus relinquatis. »

LIX. Hæc ubi dixit, paululum commoratus, signa canere jubet, atque instructos ordines in locum æquum deducit; dein, remotis omnium equis, quo militibus exæquato periculo animus amplior esset, ipse pedes exercitum pro loco atque copiis instruit[2]. Nam, uti planities erat inter sinistros montes,

nemi les armes destinées à protéger le corps, c'est pure folie : dans tout combat, le plus grand danger est pour celui qui craint le plus; l'audace tient lieu de rempart. Quand je vous considère, soldats, et que j'apprécie votre passé, je me sens rempli de l'espoir de vaincre : votre ardeur, votre âge, votre valeur m'encouragent; sans parler de la nécessité, qui convertit en braves même les plus lâches. Ne vous alarmez point de la multitude des ennemis : ils ne peuvent nous entourer dans un endroit si resserré. Que si pourtant la fortune devait se montrer jalouse de votre courage, songez à ne pas périr sans vengeance; à ne pas vous laisser prendre et massacrer comme de vils troupeaux, quand vous pouvez combattre en hommes, et n'abandonner à l'ennemi qu'une victoire payée de bien du sang et de bien des larmes! »

LIX. Ce discours achevé, après un intervalle de quelques instants, il fait sonner la marche et descend sur un plateau à la tête de ses lignes en bon ordre : là, il retire tous les chevaux, pour augmenter l'ardeur des soldats par l'égalité du péril, et, à pied lui-même, forme son armée en bataille d'après les convenances du terrain et de nombre. Le plateau s'étendait entre des montagnes à gauche et

quum averteris ab hostibus	quand tu auras détourné des ennemis
arma, quis corpus tegitur,	les armes, par lesquelles le corps est proté-
ea vero est dementia :	celle-là (cela) vraiment est folie : [gé,
semper in prœlio [his	toujours dans un combat
maxumum periculum est	le plus grand péril est pour ceux
qui timent maxume;	qui craignent le plus ; [part.
audacia habetur pro muro.	l'audace est eue en guise de (sert de) rem-
Quum considero vos,	Quand je vous considère,
milites, [ta,	soldats,
et quum æstumo vestra fac-	et quand j'apprécie vos actes *passés*,
magna spes victoriæ	un grand espoir de victoire
tenet me :	me tient :
animus, ætas, virtus vestra	l'ardeur, l'âge, la valeur de-vous
hortantur;	*m*'encouragent;
præterea necessitudo,	*et* outre-cela la nécessité,
quæ facit fortes	qui rend courageux
etiam timidos.	même les craintifs.
Nam angustiæ loci	Car le resserrement du lieu
prohibent	empêche
ne multitudo hostium	que le grand-nombre des ennemis
queat circumvenire.	ne puisse *nous* enfermer-tout-autour.
Quod si fortuna	Que si *pourtant* la fortune
inviderit vestræ virtuti,	porte-envie à votre valeur,
cavete	prenez-garde
amittatis animam inulti,	que vous *ne* perdiez la vie non-vengés ;
neu capti trucidemini	ou que pris vous ne soyez égorgés
sicuti pecora,	comme du bétail,
potius quam relinquatis	plutôt que vous *ne* laissiez
hostibus,	aux ennemis, [cœur,
pugnantes more virorum,	en combattant à la façon d'hommes-de-
victoriam cruentam	une victoire sanglante
atque luctuosam. »	et douloureuse. »
LIX. Ubi dixit hæc,	LIX. Dès qu'il a dit ces *mots*,
commoratus paululum,	ayant tardé un peu,
jubet canere signa,	il ordonne de sonner le signal,
atque deducit	et fait-descendre
in locum æquum	en lieu plat
ordines instructos ;	*ses* lignes rangées *en bon ordre ;*
dein,	puis,
equis omnium remotis,	les chevaux de tous étant retirés,
quo animus amplior	pour qu'une ardeur plus grande
esset militibus,	fût aux soldats,
periculo exæquato,	le danger étant rendu-égal *pour tous*,
ipse pedes	lui-même à-pied
instruit exercitum pro loco	dispose *son* armée en raison du lieu
atque copiis.	et de *ses* forces (du nombre)
Nam, uti planities	Car, comme un plateau

et ab dextera rupes aspera, octo cohortes in fronte constituit, reliqua signa in subsidio arctius[1] collocat. Ab his centuriones omnes lectos et evocatos[2], præterea ex gregariis militibus optumum quemque armatum[3] in primam aciem subducit. C. Manlium in dextera, Fæsulanum quemdam[4] in sinistra parte curare jubet; ipse cum libertis et colonis[5] propter aquilam adsistit, quam bello Cimbrico[6] C. Marius in exercitu habuisse dicebatur. At ex altera parte C. Antonius, pedibus æger[7], quod prœlio adesse nequibat, M. Petreio[8] legato exercitum permittit. Ille cohortes veteranas, quas tumulti[9] causa conscripserat, in fronte; post eas, ceterum exercitum in subsidiis locat: ipse, equo circumiens, unumquemque nominans appellat, hortatur, rogat, uti meminerint se contra latrones inermos[10] pro patria, pro liberis, pro aris atque focis suis cernere[11]. Homo militaris, quod amplius annos triginta tribunus, aut præfectus,

une roche impraticable à droite : il place en tête huit cohortes, et dispose le reste en colonnes serrées sous forme de réserve. Puis il choisit dans les rangs et appelle à lui tous les centurions, ainsi que les plus éprouvés des simples soldats régulièrement armés, et les fait passer sur la première ligne. A C. Manlius il confie le soin de la droite; à un obscur officier de Fésules, celui de la gauche; lui-même, avec ses affranchis et les gens de ses terres, se tient auprès de l'aigle, la même, disait-on, sous les auspices de laquelle l'armée de C. Marius avait combattu les Cimbres. De l'autre côté, C. Antonius, qu'une attaque de goutte empêchait d'assister en personne à l'action, remet le commandement de ses troupes au lieutenant M. Pétréius. Celui-ci place en tête les cohortes de vétérans qu'il a levées à l'occasion de la sédition; derrière elles, le reste de l'armée en corps de réserve; lui-même parcourt les rangs à cheval, s'adresse à chacun par son nom, les exhorte, les conjure de ne point oublier qu'ils ont en face d'eux des brigands sans armes, qu'ils combattent pour leur patrie, pour leurs enfants, pour leurs autels et leurs foyers. Guerrier consommé, après plus de trente années passées dans

erat inter montes sinistros,	était entre des montagnes à-gauche,
et ab dextera rupes aspera,	et *qu'*à droite *était* une roche rude,
constituit in fronte	il place sur le front
octo cohortes,	huit cohortes,
collocat reliqua signa	*et* établit le reste des enseignes (cohortes)
arctius in subsidio.	d'une-manière-serrée en un corps-de-ré
Ab his	De celles-ci [serve.
subducit in primam aciem	il retire pour *sa* première ligne
omnes centuriones	tous les centurions
lectos et evocatos,	choisis et appelés-hors *des rangs,*
præterea	*et* outre-cela
ex gregariis militibus	d'entre les simples soldats
quemque optumum	chaque *soldat* le plus brave
armatum.	*régulièrement* armé.
Jubet Caium Manlium	Il ordonne Caius Manlius
curare in parte dextera,	veiller-à *tout* à la partie droite,
quemdam Fæsulanum	un certain *homme* de-Fésules
in sinistra;	à la gauche; [miers
ipse cum libertis et colonis	lui-même avec *ses* affranchis et *ses* fer-
adsistit propter aquilam,	se tient auprès de l'aigle,
quam Caius Marius	laquelle Caius Marius
dicebatur habuisse	était dit avoir eue
in exercitu bello Cimbrico.	dans *son* armée à la guerre des-Cimbres.
At ex altera parte	Cependant de l'autre côté
Caius Antonius,	Caius Antonius,
æger pedibus,	malade des pieds (de la goutte),
quod nequibat	comme il ne-pouvait
adesse prœlio,	assister au combat,
permittit exercitum	confie *son* armée
Marco Petreio legato.	à Marcus Pétréius *son* lieutenant.
Ille locat in fronte	Celui-ci place sur le front
cohortes veteranas,	les cohortes des-vétérans,
quas conscripserat	qu'il avait enrôlées
causa tumulti,	à cause du mouvement-séditieux,
post eas ceterum exercitum	*et* derrière elles le reste-de l'armée
in subsidiis :	en des corps-de-réserve :
ipse, circumiens equo,	lui-même, circulant à cheval,
appellat nominans,	apostrophe en *le* nommant,
hortatur,	exhorte,
rogat unumquemque,	conjure chacun,
uti meminerint se cernere	pour qu'ils se rappellent eux combattre
pro patria, pro liberis,	pour *leur* patrie, pour *leurs* enfants,
pro suis aris atque focis,	pour leurs autels et *leurs* foyers,
contra latrones inermos.	contre des brigands non-armés.
Homo militaris,	Homme consommé-dans-l'art-militaire,
quod fuerat	parce qu'il avait été
amplius triginta annos	*pendant* plus de trente ans

aut legatus, aut prætor[1] cum magna gloria fuerat, plerosque ipsos factaque eorum fortia noverat; ea commemorando militum animos accendebat.

LX. Sed ubi, rebus omnibus exploratis, Petreius tuba signum dat, cohortes paulatim incedere jubet, idem facit hostium exercitus. Postquam eo ventum, unde a ferentariis prœlium committi posset, maxumo clamore cum infestis signis concurrunt : pila omittunt; gladiis res geritur. Veterani, pristinæ virtutis memores, cominus acriter instare; illi haud timidi resistunt : maxuma vi certatur. Interea Catilina cum expeditis in prima acie versari, laborantibus succurrere, integros pro sauciis arcessere, omnia providere, multum ipse pugnare, sæpe hostem ferire : strenui militis et boni imperatoris officia simul exsequebatur. Petreius ubi videt Catilinam, contra ac ratus erat, magna vi tendere, cohortem prætoriam[2] in medios

les camps de la manière la plus glorieuse, en qualité de tribun, de préfet, de lieutenant, ou de préteur, il connaissait la plupart d'entre eux et les actions d'éclat de chacun, et en évoquant ces souvenirs il enflammait les cœurs des soldats.

LX. Toutes les mesures prises, Pétréius fait sonner la charge, et commande aux cohortes de s'avancer peu à peu; l'armée des ennemis en fait autant. Dès qu'on s'est assez rapproché pour permettre aux gens de trait de commencer le combat, les deux partis s'élancent avec fureur, enseignes déployées, en jetant de grands cris : les javelots sont abandonnés, l'affaire s'engage à l'épée. Les vétérans, fidèles à leur ancienne bravoure, serrent vivement de près leurs adversaires; ceux-ci résistent avec intrépidité : la lutte est des plus acharnées. Catilina avec ses troupes légères est sans cesse au premier rang, soutient ceux qui plient, remplace les blessés par des soldats frais, pourvoit à tout, combat lui-même souvent et terrasse bon nombre d'ennemis, remplissant tout ensemble les devoirs de brave soldat et de bon général. Quand Pétréius s'aperçoit que Catilina, contre son attente, lui oppose de vigoureux efforts, il lance la cohorte prétorienne au milieu des ennemis, met le désordre dans leurs lignes, les

cum magna gloria	avec une grande gloire
tribunus, aut præfectus,	tribun, ou préfet,
aut legatus, aut prætor,	ou lieutenant, ou préteur,
noverat plerosque ipsos	il *les* connaissait presque-tous eux-mêmes
factaque fortia eorum ;	et *aussi* leurs traits de-courage ;
commemorando ea	en rappelant ces *traits*
accendebat	il enflammait
animos militum.	les âmes des soldats.
LX. Sed ubi,	LX. Mais dès que,
omnibus rebus exploratis,	toutes choses étant explorées,
Petreius dat signum tuba,	Pétréius donne le signal avec la trompette,
jubet	*et* ordonne
cohortes incedere paulatim,	*ses* cohortes s'avancer peu-à-peu,
exercitus hostium	l'armée des ennemis
facit idem.	fait la même chose.
Postquam ventum eo,	Lorsqu'on fut venu là,
unde prœlium	d'où le combat
posset committi	pût être engagé
a ferentariis,	par les gens-de-trait,
concurrunt	ils s'élancent
maxumo clamore	avec un très-grand cri
cum signis infestis :	avec *leurs* enseignes ennemies :
omittunt pila;	ils laissent-de-côté les javelots ;
res geritur gladiis.	l'affaire se passe avec les épées.
Veterani,	Les vétérans,
memores pristinæ virtutis,	se-souvenant de *leur* ancienne valeur,
instare cominus acriter;	de serrer *les ennemis* de près vivement ;
illi resistunt haud timidi :	ceux-là résistent non *en* lâches :
certatur maxuma vi.	il est combattu avec très-grande violence.
Interea Catilina	Cependant Catilina
cum expeditis	avec *ses* soldats-légers
versari in prima acie,	de s'agiter au premier rang,
succurrere laborantibus,	de courir-en-aide à *ceux* qui plient,
arcessere integros	d'*en* faire-venir de non-blessés
pro sauciis,	à la place des blessés,
providere omnia,	de pourvoir à tout,
ipse pugnare multum,	lui-même de combattre beaucoup,
ferire sæpe hostem :	de frapper souvent un ennemi :
exsequebatur simul officia	il exécutait à la fois les devoirs
strenui militis	de brave soldat
et boni imperatoris.	et de bon général.
Petreius,	Pétréius,
ubi videt Catilinam,	dès qu'il voit Catilina,
contra ac ratus erat,	contrairement-à *ce* qu'il avait pensé,
tendere magna vi,	lutter avec une grande vigueur,
inducit in medios hostes	fait-pénétrer au milieu-des ennemis
cohortem prætoriam,	la cohorte prétorienne,

hostes inducit, eos perturbatos atque alios alibi resistentes interficit; deinde utrinque ex lateribus ceteros aggreditur. Manlius et Fæsulanus in primis pugnantes cadunt. Postquam fusas copias seque cum paucis relictum videt Catilina, memor generis atque pristinæ dignitatis, in confertissumos hostes incurrit, ibique pugnans confoditur.

LXI. Sed confecto prœlio, tum vero cerneres [1] quanta audacia quantaque animi vis fuisset in exercitu Catilinæ: nam fere quem quisque pugnando locum ceperat, eum, amissa anima, corpore tegebat; pauci autem, quos medios cohors prætoria disjecerat, paulo diversius, sed omnes tamen adversis volneribus conciderant. Catilina vero longe a suis inter hostium cadavera repertus est, paululum etiam spirans, ferociamque animi, quam habuerat vivus, in voltu retinens. Postremo, ex omni copia, neque in prœlio neque in fuga quisquam civis ingenuus [2] captus : ita cuncti suæ hostiumque vitæ juxta pe-

massacre de tous côtés malgré une résistance qui n'a plus d'ensemble, puis attaque aussitôt les autres par les deux flancs à la fois. Manlius et l'officier de Fésules tombent des premiers en combattant. Lorsqu'enfin Catilina voit la défaite de ses troupes et le peu d'hommes qui restent encore avec lui, animé par le souvenir de sa naissance et de la considération dont il a joui autrefois, il se précipite au plus épais des ennemis, et là il est percé de coups en vendant chèrement sa vie.

LXI. Mais, le combat une fois achevé, c'est alors que vous eussiez vu tout ce qu'il y avait eu d'audace et d'énergie dans l'armée de Catilina : à peu d'exceptions près, chacun après sa mort couvrait de son cadavre la place qu'il avait occupée vivant pendant la bataille. Le petit nombre même de ceux qu'avait traversés et dispersés la cohorte prétorienne, étaient tombés un peu plus épars, il est vrai; mais tous du moins avaient reçu leurs blessures par devant. Quant à Catilina, on le retrouva loin des siens parmi un monceau de cadavres ennemis : il respirait encore, et conservait sur son visage l'empreinte de cette dureté qu'il avait eue toute sa vie. Enfin, de tous ceux qui l'avaient suivi, pas un citoyen de condition libre ne fut pris, ni pendant la lutte ni dans la déroute : ils avaient tous aussi peu ménagé leur propre vie que celle

interficit eos perturbatos	massacre eux tout-en-désordre
atque resistentes	et résistant
alios alibi;	*les uns ici,* les autres ailleurs;
deinde aggreditur ceteros	ensuite il attaque les autres
utrinque ex lateribus.	des-deux-côtés par les flancs.
Manlius et Fæsulanus	Manlius et l'*homme* de-Fésules
cadunt in primis	tombent des premiers
pugnantes.	en combattant.
Postquam Catilina videt	Lorsque Catilina voit
copias fusas,	*ses* troupes déroutées,
seque relictum cum paucis,	et lui-même laissé avec peu d'*hommes*,
memor generis	se-souvenant de *sa* naissance
atque pristinæ dignitatis,	et de *son* ancienne considération,
incurrit	il s'élance
in hostes confertissumos,	au milieu des ennemis les plus épais,
ibique confoditur pugnans.	et là est percé *de traits* en combattant.
LXI. Sed, prœlio confecto,	LXI. Mais, le combat terminé,
tum vero cerneres	alors vraiment tu aurais vu
quanta audacia	quelle-grande audace
quantaque vis animi fuisset	et quelle-grande force d'âme avait été
in exercitu Catilinæ:	dans l'armée de Catilina:
nam fere	car presque *partout*
quisque tegebat corpore,	chacun couvrait de *son* corps,
anima amissa,	la vie étant perdue,
eum locum	cette (la même) place
quem ceperat pugnando;	qu'il avait prise (occupée) en combattant
pauci autem,	peu d'*hommes* d'autre part,
quos medios	lesquels traversés-par-le-milieu
cohors prætoria disjecerat,	la cohorte prétorienne avait disséminés,
conciderant	étaient tombés
paulo diversius.	un peu plus de-divers-côtés,
sed omnes tamen	mais tous du moins
volneribus adversis.	par des blessures reçues-par-devant.
Catilina vero	Catilina de son côté
repertus est longe a suis	fut retrouvé loin des siens
inter cadavera hostium,	parmi des cadavres d'ennemis,
spirans etiam paululum,	respirant encore un peu,
retinensque in vultu	et conservant sur *sa* physionomie
ferociam animi	la dureté d'âme
quam habuerat vivus.	qu'il avait eue vivant.
Postremo, ex omni copia,	Enfin, de toute *cette* multitude,
neque quisquam civis	ni aucun citoyen
ingenuus	né-libre
captus in prœlio,	*ne fut* pris dans le combat,
neque in fuga:	ni *aucun* dans la fuite:
ita cuncti pepercerant	tant tous avaient épargné
juxta	également *peu*

percerant. Neque tamen exercitus populi Romani lætam aut incruentam victoriam adeptus : nam strenuissimus quisque aut occiderat in prœlio, aut graviter vulneratus discesserat. Multi autem, qui de castris visundi aut spoliandi gratia processerant, volventes hostilia cadavera, amicum alii, pars hospitem aut cognatum reperiebant; fuere item, qui inimicos suos cognoscerent. Ita varie per omnem exercitum lætitia, mœror, luctus atque gaudia [1] agitabantur.

des ennemis! L'armée du peuple romain, de son côté, acheta la victoire au prix de bien des larmes et de bien du sang · les plus braves avaient péri dans la mêlée, ou en étaient sortis grièvement blessés; et ceux qui s'avançaient hors du camp, soit pour visiter le champ du combat, soit pour dépouiller les morts, retrouvaient, en remuant les cadavres ennemis, les uns un ami, d'autres un hôte ou un parent; il y en eut aussi qui reconnurent des ennemis personnels. De là dans toute l'armée un singulier mélange de joie, de désespoir, de douleur et de satisfaction.

suæ vitæ hostiumque.	leur *propre* vie et *celle* des ennemis.
Et tamen	Et au surplus
exercitus populi Romani	l'armée du peuple romain
non adeptus victoriam	n'avait pas acquis une victoire
lætam aut incruentam :	joyeuse ou non-sanglante :
nam quisque strenuissimus	car chaque *soldat* le plus ardent
aut occiderat in prœlio,	ou avait succombé dans le combat,
aut discesserat	ou s'*en* était retiré
graviter vulneratus.	grièvement blessé.
Multi autem,	Beaucoup d'autre part,
qui processerant de castris	qui s'étaient avancés du camp
gratia visundi	en vue de visiter
aut spoliandi,	ou de dépouiller,
volventes cadavera hostilia,	en roulant les cadavres des-ennemis,
reperiebant alii amicum,	trouvaient les uns un ami,
pars hospitem	une partie (d'autres) un hôte
aut cognatum;	ou un parent;
fuere item,	*d'autres* furent aussi,
qui cognoscerent	qui reconnurent
suos inimicos.	leurs ennemis-personnels.
Ita lætitia, mœror,	Ainsi l'allégresse, le chagrin,
luctus atque gaudia	l'affliction et le contentement
agitabantur varie	étaient éprouvés diversement
per omnem exercitum	dans toute l'armée.

NOTES.

Page 6 : 1. *Omnis.* L'accusatif pluriel de la déclinaison parisyllabique en *is* se terminait primitivement en *eis,* d'où les deux contractions *is* et *es :* Salluste, qui affecte les archaïsmes, adopte souvent la première, quoique la seconde eût prévalu déjà de son temps.

— 2. *Sese student præstare.* Plus souvent on construit directement l'infinitif avec *studere ;* cependant le sens serait peut-être alors celui d'un *effort* plutôt que celui d'un *désir.*

— 3. *Prona.* Ovide a développé l'idée (*Met.* I, 84) :

Pronaque quum spectent *animalia cetera* terram.

— 4. *Animi imperio,* etc. L'auteur ne veut pas dire ici que l'âme commande le plus souvent au corps , ni même qu'elle soit faite pour lui commander ; il oppose d'une manière absolue l'âme toujours libre, toujours maîtresse d'elle-même, au corps nécessairement esclave de certains appétits (*obedientia ventri*) : il ajoute que cette domination de l'homme par son âme lui est commune avec les Dieux, cet esclavage par son corps commun avec la brute ; et de cette excellence absolue de l'âme comparée à cette abjection absolue du corps, il conclut que c'est dans l'exercice des facultés intellectuelles qu'il faut chercher la gloire.

— 5. *Ingenii.* Salluste envisage surtout l'âme (*animus*) dans sa partie intellectuelle (*ingenium*) ; aussi emploie-t-il indifféremment dans cette préface l'un ou l'autre mot.

— 6. *Virtus,* synonyme de *vis,* désigne l'énergie de l'âme, tantôt au point de vue purement moral (vertu), tantôt au point vue purement intellectuel (talent), tantôt avec l'idée d'une manifestation extérieure par les forces du corps (courage), tantôt enfin à tous les points de vue réunis (mérite). C'est l'ensemble des idées qui doit déterminer le choix.

Page 8 : 1. *Etiam tum,* etc. La pensée de Salluste, elliptique, et par suite un peu obscure, est celle-ci : Dans les premiers temps, la cupidité étant presque inconnue aux mortels, la guerre était rare ; les rois pouvaient donc, au point de vue de l'art militaire, exercer à peu près indifféremment, les uns l'âme, les autres le corps, et la ques-

tion de supériorité posée à la fin du précédent chapitre restait indécise ; elle ne fut tranchée qu'à partir des conquêtes de Cyrus, etc.

— 2. *Agitabatur*. Salluste affectionne les fréquentatifs ; il ne faut guère y voir d'autre sens que celui que donneraient les formes simples (*agebatur*, etc.).

— 3. *Lubidinem*, pour *libidinem*. De même : tous les superlatifs en *umus*, pour *imus* ; de même encore : *æstumo*, *finitumus*, etc. Orthographe vieillie, affectée à dessein.

— 4. *Periculo atque negotiis*. Salluste affectionne les sens étymologiques. *Periculum* (de πεῖρα, d'où *experiri*) ne signifie étymologiquement qu'*épreuve* (sens qu'il a gardé surtout dans la locution *periculum facere*, faire l'essai de....) ; plus tard, il a désigné particulièrement les *épreuves fâcheuses*, comme au commencement du chap. IV ; et, d'une manière absolue, les *perils*. — *Negotium* (de *nec* et *otium*) nie l'oisiveté ; il est donc étymologiquement synonyme d'*exercice, pratique*.

— 5. *Valeret*. L'auteur ne veut pas dire que l'énergie de l'âme soit moins efficace en paix qu'en guerre ; mais que les chefs des États, actifs en temps de guerre, s'endorment trop souvent pendant la paix.

Page 10 : 1. *Æquitate*, opposé à *superbia*, désigne cet *esprit d'égalité*, d'où naît l'*équité* ou justice à l'égard du prochain qu'on traite en égal.

— 2. *Ad optumum quemque a minus bono*. *Bonus* signifie simplement *capable*, et, suivant l'ensemble des idées, se dit de la capacité morale, de la capacité intellectuelle, ou de la capacité absolue (mérite). Il répond exactement à *virtus*. (Voy. p. 6, n. 6.)

— 3. *Quæ homines arant*, etc. J'ai adopté le sens généralement donné à ce passage. Cependant il rompt un peu le fil des idées. Ne pourrait-on pas voir dans ce texte le développement de *imperium transfertur*, ne mettre que deux points après *transfertur*, et traduire : Les terres que l'homme cultive, les mers qu'il sillonne de ses navires, les cités qu'il construit, tout obéit au mérite.

— 4. *Sicuti peregrinantes*. Le voyageur laisse rarement des traces de son passage dans les pays qu'il traverse rapidement.

— 5. *Anima*. C'est encore l'âme (*animus*), mais plus matérialisée, réduite à n'être guère que le souffle, principe de vie et d'action, et à ce titre encore trop lourde (*oneri*) pour ces mortels endormis.

— 6. *Verumenimvero*. Mot à mot : vraiment, oui vraiment. Formule

d'affirmation très-énergique. Il ne faut pas oublier que *verum, vero,* signifient *vraiment, au fait,* et que, suivant l'intonation de celui qui les prononce, ils répondent aussi bien à *en effet* qu'à *mais.*

— 7. *Aliquo.* Vieux datif. Les anciens disaient de même *nullo, solo,* pour *nulli, soli.*

— 8. *Facinoris,* de *facere,* est pris ici au sens étymologique (*action*), qui a fini par devenir rare. On l'a employé, plus tard surtout, en mauvaise part (crime), comme tant d'autres (*periculum, valetudo...*).

— 9. *Artis bonæ. Ars* (d'où *exercere, iners*) ne signifie que *exercice,* en bien ou en mal; et comme *bonus* se dit aussi bien de la conscience que de l'intelligence (voy. n. 2), on conçoit que *ars bona* désigne tantôt une *vertu,* tantôt un *talent* : l'ensemble des idées doit diriger le choix.

— 10. *Reipublicæ.* En un mot ou en deux, *respublica,* traduit pour abréger et en vertu de l'usage par *République,* ne signifie pourtant jamais que *chose publique,* avec toutes les nuances de sens dont est susceptible le mot *chose* (état, intérêt public, affaires publiques, etc.). Il se dit aussi bien des monarchies (voyez deux exemples à la fin du chap. VI) que des États républicains, et ne désigne même en aucun cas cette forme spéciale de gouvernement que nous avons nommée *République.*

Page 12 : 1. *Tametsi..... sequatur.* C'est une supposition, et non un fait affirmé : il y aurait l'indicatif *sequitur, tametsi* ne gouvernant pas le subjonctif.

— 2. *Exæquanda* exclut aussi bien l'exagération que l'atténuation : il représente la plus parfaite égalité entre le fait et l'expression.

— 3. *Malivolentia.* Autre orthographe de *malevolentia.*

— 4. *Advorsa.* Autre orthographe de *adversa.* De même : *divorsa, voltus, volgus, volnus,* etc.

— 5. *Avaritia* (de *avere,* désirer) est fort inexactement traduit par *avarice* : l'avarice (*sordes*) ne convoite que pour amasser; la cupidité, l'avidité (*avaritia*) n'exclut pas le gaspillage des sommes convoitées, et est même presque toujours unie à la prodigalité. La même observation s'appliquerait à l'adjectif *avarus.*

— 6. *Tenebatur.* Séduit par l'ambition, Salluste était nécessairement retenu dans la société dépravée des ambitieux, des intrigants (*inter tanta vitia*).

Page 14 : 1. *Ac me, quum..... vexabat.* Exclu du sénat pour ses dé-

bordements, Salluste cherche ici à donner le change sur les motifs de cette flétrissure.

— 2. *Secordia.* Orthographe plus étymologique de *socordia.* Nous trouvons dans ce mot le même *se* pour *sine* (*secordia*, *sine-corde*, le sans-cœur, l'apathie) qui entre dans la composition de tant d'autres : *securus* pour *sine-cura; secessio* ou *seditio* pour *sine* (*aliis*)-*cessio* ou *sine-itio; sudus* pour *sine-udo*, etc.

— 3. *Servilibus officiis.* Depuis l'envahissement du luxe, la culture des terres était abandonnée aux esclaves. Il en était sans doute de même de la chasse, ou du moins Salluste réputait cet exercice indigne d'hommes libres ; car *servilibus* ne peut signifier que *serviles,* et c'est subtiliser beaucoup trop que de le faire synonyme de *ad corpus pertinentibus,* sous prétexte qu'il a dit *corporis servitio magis utimur.*

Page 16 : 1. *Nobili genere natus.* Était réputé *noble* ou *connu* (*nóbilis*, syncope pour *novibilis*) tout patricien d'abord, et ensuite tout plébéien dont les ancêtres avaient occupé quelque magistrature curule : la noblesse conférait le droit de placer dans son *atrium* et de faire porter processionnellement aux funérailles les images de ses ancêtres. Catilina appartenait à la famille *Sergia*, famille patricienne qui avait la prétention de descendre du Troyen Sergeste :

Sergestusque, domus tenet a quo Sergia nomen.
(Virg. *Æn.* V, 121.)

— 2. *Adolescentia.... juventutem.* Le premier désigne proprement l'âge où l'on grandit encore, l'adolescence, la première jeunesse. *Juventus* (ou, comme dit Florus, *juventa et quasi robusta maturitas*) désigne l'âge mûr dans toute sa force, l'âge des guerriers (souvent appelés *juvenes*).

— 3. *Bella intestina, cædes, rapinæ.* Catilina avait pris parti pour Sylla contre Marius; entre autres meurtres, il avait égorgé de sa propre main son beau-frère Q. Cécilius, mutilé et tué d'une manière atroce le préteur M. Marius Gaditanus ; enfin, nommé propréteur en Afrique en l'an 68 avant J.-C., il y commit des exactions si odieuses qu'il en rapporta, suivant une certaine opinion, le sobriquet de *Catilina* (pillard).

— 4. *Simulator ac dissimulator.* On simule, on feint les vertus qu'on n'a pas; on dissimule les vices que l'on a.

Page 18 : 1. *Luxuria atque avaritia.* La prodigalité et la cupidité (voy, p. 12, n. 5) s'opposent en ce sens que l'une *donne*, tandis que l'autre *prend;* du reste, elles marchent ordinairement ensemble, et

l'antithèse, mise en saillie par le *diversa inter se mala*, est au fond puérile et prétentieuse.

— 2. *Instituta*. Cet accusatif dépend plus logiquement que grammaticalement de *disserere*, amené par les incidences *quomodo..... quantum..... ut.....*

— 3. *Trojani, qui, Ænea duce*, etc. Suivant les traditions ordinaires, Rome ne fut pas fondée par les Troyens d'Énée, mais environ 300 ans plus tard par leurs descendants sous la conduite de Romulus.

— 4. *Aborigines*. Ce nom d'Aborigènes ou naturels du pays (*ab ipsa terra originem ducentes*) n'est à vrai dire qu'un nom commun aux premiers habitants connus de tous les pays.

Page 20 : 1. *Portabant*. Très rare dans cette locution ; on dit en général *auxilia ferre*.

— 2. *Dominationem*, despotisme, domination analogue à celle du maître (*dominus*) sur ses esclaves.

— 3. *Binosque imperatores*. Salluste, toujours fidèle aux étymologies , désigne par *imperantes* (ch. II) ou *imperatores* les dépositaires du pouvoir (*imperium*), à quelque titre que ce soit : généraux, rois, consuls, etc. Ici, c'est des consuls qu'il s'agit.

Page 22 : 1. *Adepta*. De même, dans le *Jugurtha*, ch. CI, *adeptam victoriam*. Si l'on songe que presque tous les verbes déponents ont commencé par avoir des formes actives, on concevra que Salluste, affectant les archaïsmes, prenne passivement ces sortes de participes ; mais aussi on en conclura qu'il ne faut pas les imiter légèrement sur son autorité.

— 2. *Quantum brevi*. Bien se garder de confondre avec *quam brevi*.

— 3. *Labos*. Forme rare en prose pour *labor*.

Page 24 : 1. *Divitias honestas*, une fortune suffisante pour vivre honnêtement, et dont l'acquisition ne suppose pas l'emploi de moyens déshonnêtes ; en sorte que de toutes façons elle honore celui qui la possède. Du reste nous avons pris l'expression dans notre langue : une *honnête* aisance, une fortune *honorable*.

— 2. *Provenere*. Image empruntée aux récoltes : *Proventuque oneret sulcos atque horrea vincat* (Virg. *Georg*. II, 518). Entraîné par la poésie de cette expression, l'auteur a été conduit assez naturellement à dire *Scriptorum magna ingenia* pour *Scriptores magni ingenii*. Peut-être avait-il encore en vue les récoltes intellectuelles de la

Grèce, quand il écrivait quelques lignes plus bas : *At populo Romano nunquam ea* copia *fuit.*

3. *Negotiosus* (voy. p. 8, n. 4). Les hommes les plus intelligents, et par conséquent les plus capables d'entreprendre des œuvres littéraires, sont bien forcés d'y renoncer quand les détails de la *vie active* absorbent tout leur temps.

Page 26 : 1. *Concordia..... avaritia.* Ces deux mots s'opposent en ce sens que la cupidité, portant les citoyens à s'enrichir par tous les moyens aux dépens même les uns des autres, empêche qu'il n'y ait entre eux union et bonne intelligence.

— 2. *Non legibus magis quam natura.* Il faut faire bien attention à ces constructions qui, traduites mot à mot, donneraient des contresens : quand les anciens disaient *pas plus par les lois que par la nature.....*, ils entendaient *autant par la nature que par les lois*, ou même, comme nous disons dans le même sens, *moins encore par les lois que par la nature;* c'est donc sous cette forme qu'il faut traduire toute phrase analogue à celle-ci.

— 3. *Jurgia, discordias, simultates cum hostibus.* Il ne faudrait pas prendre ceci à la lettre : ces sentiments ne sont pas de ceux qu'on nourrit contre des ennemis publics ; l'auteur veut dire simplement que la seule forme de haine connue à Rome était celle que tout citoyen vouait aux ennemis de la patrie.

— 4. *Suppliciis.* Dans l'origine, le condamné à mort était déclaré maudit (*sacer*), dévoué aux Dieux infernaux pour le salut de la société, et exécuté, comme toute victime expiatoire, au milieu d'une certaine solennité religieuse accompagnée de supplications (*supplicia*) : de là vient que *supplicia* a pris par extension le sens de *supplices.* Salluste, ici et ailleurs, est revenu au sens étymologique de *supplicium.*

— 5. *In amicis.* Salluste affectionne cette construction : c'est notre *à propos de* substitué à *à l'égard de :* le mouvement transitif disparaît et avec lui la nécessité grammaticale de l'accusatif; le sens au fond reste le même.

Page 28 : 1. *Primo pecuniæ, deinde imperii.* L'auteur, probablement plus déclamateur que convaincu, paraît tenir peu à cet ordre ; car il l'intervertit à la première ligne du chapitre suivant : *Sed primo magis ambitio quam avaritia animos hominum exercebat.*

— 2. *Neglegere.* Orthographe plus étymologique de *negligere* (*nec legere*, ne pas ramasser, omettre dédaigneusement, négliger). De

même *intellegere* (*inter legere*, savoir choisir parmi....., discerner, comprendre).

— 3. *Non ex re, sed ex commodo æstumare.* C'est apprécier les amitiés ou les inimitiés, non d'après la réalité même de ces sentiments, soit dans son âme, soit dans celle de ses prétendus amis ou ennemis, mais d'après l'intérêt qu'on peut avoir à traiter d'amis des hommes qu'au fond on n'aime pas, ou d'ennemis des hommes qu'au fond on estime et on aime.

Page 30 : 1. *Neque inopia.* Il semble qu'il y ait quelque naïveté à dire que le dénûment ne diminue pas les désirs de la cupidité. Aussi ne faut-il pas attacher trop d'importance à cette contre-partie de l'idée *neque copia.* Les Latins emploient sans cesse des contrastes analogues à celui-ci; il leur semble qu'ainsi ils ont tout dit, donné à leur pensée toute l'extension possible. Sans sortir du *Catilina*, nous trouvons : *Animus impurus..... neque vigiliis* neque quietibus *sedari poterat* (XV). *Ceteri omnes, strenui, boni, nobiles* atque ignobiles, *vulgus fuimus.....* (XX). Etc.

— 2. *Armis recepta republica.* Maître de Rome une première fois en 87, par la défaite de Marius dans Rome même, Sylla était parti pour l'Asie et la Grèce. Il eut au retour à reconquérir la ville sur Marius le jeune, Cinna et Carbon, en 82.

— 3. *Ex bonis initiis malos eventus.* La défaite de Marius, Cinna et Carbon, avait été d'abord un bonheur pour Rome; mais bientôt Sylla ensanglanta la ville par ses affreuses proscriptions.

Page 32 : 1. *Quo sibi fidum faceret. Quo* tenant lieu de *ut eo,* et l'addition ou la soustraction de cet *eo* étant assez insignifiante au fond, il est aisé de concevoir que les auteurs employent souvent *quo* pour *ut* sans même qu'il y ait de comparatif, comme ici, et réciproquement *ut* pour *quo,* même devant un comparatif. Toutefois les règles grammaticales étant fondées sur l'usage le plus ordinaire, le mieux est toujours de les suivre.

— 2. *Ne,* pour *nedum,* se trouve également chez d'autres auteurs; et cela s'explique aisément, si l'on songe que *nedum* est formé de *ne* et de *dum* ou *tum,* particule qui le modifie d'une façon peu importante.

Page 34 : 1. *Pudorem.* Les Latins, n'ayant pas de mot unique dans lequel se combinassent toutes les nuances de notre mot *honneur,* en employaient plusieurs suivant la nuance qu'ils voulaient rendre : *pudor,* l'*honneur,* fondé sur ce sentiment moral qui fait qu'on rougi-

raît d'une action honteuse ; *decus* (XXV), l'*honneur*, au point de vue plus mondain que moral de ne point blesser les convenances et de se ménager la considération publique ; *modestia* (XIV), l'*honneur*, fondé sur ce sentiment qui fait qu'on se respecte et qu'on garde des mesures dans sa conduite ; etc.

— 2. *Cognoveris.* — *Cognoscere* ne signifie pas *connaître*, mais *prendre connaissance de*..... Le passé seul a souvent le sens de *connaître*, parce que, quand on a *étudié* un objet, on le *sait* (*novi*, *οἶδα*, se traduisent par des présents pour cette raison).

— 3. *Maria constructa.* Le meilleur commentaire de ces mots est dans la strophe suivante d'Horace (*Od.* III, I, 33) :

Contracta pisces æquora sentiunt,
Jactis in altum molibus : huc frequens
Cæmenta demittit redemptor
Cum famulis dominusque terræ
Fastidiosus...

— 4. *Abuti* gouverne probablement le *quas* qui précède en commun avec *habere* : Salluste aime les archaïsmes, et dans l'origine tous les verbes déponents *uti*, *frui*, *lætari*, *fungi*, etc. gouvernaient l'accusatif. Au chapitre LI : *Ea populus lætari.*

Page 36 : 1. *Flagitiorum atque facinorum.* Les comiques emploient sans cesse avec la même hardiesse *scelus* pour un *pendard* ; et nous disons de même, mais en langage fort trivial, une *abomination* d'homme, une *atrocité* d'homme, pour un homme *abominable*, *atroce*.

— 2. *Quo..... redimeret.* L'homme qui se rend coupable d'actes honteux ou criminels est souvent obligé de dépenser de grosses sommes pour se racheter, soit en désintéressant la partie offensée, soit en corrompant ses juges.

— 3. *Undique* est commenté par Salluste lui-même au chapitre XXXVII : *Omnes quos flagitium aut facinus domo expulerat, ii Romam, sicuti in sentinam, confluxerant.*

Page 38 : 1. *Par similisque.* Le premier désigne toujours l'égalité d'intensité, le second la similitude de nature.

Page 40 : 1. *Virgine nobili.* Quelle qu'elle soit, ce n'est évidemment pas la même que la Vestale nommée ensuite.

— 2. *Sacerdote Vestæ.* La vestale Fabia, belle-sœur de Cicéron, accusée par P. Clodius et absoute par le crédit de Pison son défenseur et de Cicéron.

— 3. *Jus fasque.* Le droit humain et le droit divin : *fas*, comme

fatum, est l'arrêt immuable, le *dire* de la divinité, le *Verbe* du paganisme.

— 4. *Privignum* (*prius-genitum*). Il s'agit d'un fils que Catilina avait eu d'une précédente épouse, et qui serait devenu le *beau-fils* d'Aurélia Orestilla.

— 5. *Quietibus*. Pluriel de circonstance, très heureusement amené par *neque vigiliis*, mais qui deviendrait barbare dans une imitation maladroite.

— 6. *Prorsus* est ici employé dans le sens de *en un mot*, à l'instar du grec ὅλως.

— 7. *Vecordia*, de *ve* privatif (d'où *ve-sanus*, *ve*-(he)-*mens*, etc.), et de *cor* (synonyme de *mens*, intelligence), est l'équivalent exact de *a-mentia*.

Page 42 : 1. *Insontes, sicuti sontes*. Évidemment il ne s'agit pas de culpabilité proprement dite : Catilina ne se faisait pas le vengeur de la société. Il s'agit des griefs personnels qu'il avait ou n'avait pas contre les citoyens qu'il faisait assassiner.

— 2. *Sullani milites* (ou, comme au ch. XXVIII, *Sullani coloni*), les soldats qui avaient servi sous Sylla et avaient reçu de lui des terres, notamment en Étrurie. Les mots *victoriæ veteris* qui suivent. désignent la victoire remportée sur le parti de Marius.

— 3. *In extremis terris*. Pompée faisait alors la guerre en Asie contre Mithridate et Tigrane.

— 4. *Consulatum petundi magna spes*, répond ici exactement à *in consulatu petendo magna spes*, qui donnerait une idée de présent et non de futur : il est évident que Catilina n'avait pas l'espoir de demander le consulat, mais qu'il le demandait en effet avec espoir de succès.

Page 44 : 1. *Kalendas junias*. 1er juin de l'an 84 av. J.-C.

— 2. *L. Cæsare*. Quoique beau-frère du conjuré Lentulus et cousin du fameux César sur lequel planaient d'assez graves soupçons, Lucius César resta parfaitement pur : Cicéron le qualifie de *vir amantissimus reipublicæ*.

— 3. *Necessitudo*, comme *necessitas*, signifie proprement *lien* (de *nectere*). Il se dit le plus souvent des liens de parenté, d'amitié, etc.; mais Salluste l'emploie toujours pour *necessitas*. Ici il désigne les *nécessités* de toutes sortes (dettes, dénûment, crimes, etc.) qui pesaient sur les conjurés et les *enchaînaient* à la cause du désordre.

— 4. *P. Lentulus Sura.....* La plupart des conjurés ici nommés parvinrent aux plus hautes dignités, furent accusés de brigue et condamnés à l'exil : peu connus en dehors de la conjuration, ils ne méritent pas les honneurs d'une notice particulière; c'étaient tous des hommes fort décriés. Cicéron dépeint trois d'entre eux, les plus intéressants par le rôle qu'ils jouèrent dans la conjuration, d'une manière aussi frappante que concise, dans ce passage des Catilinaires : *Providebam, remoto Catilina, nec mihi esse* P. Lentuli somnum, *nec* L. Cassii adipem, *nec* C. Cethegi furiosam temeritatem *pertimescendam*. Ajoutons que Lentulus avait reçu le nom de *Sura* (*le Mollet*) par allusion à un jeu d'enfants, parce que, sommé en plein sénat par Sylla de rendre des comptes de questure, il lui avait dédaigneusement tendu le mollet à frapper, en signe d'insolvabilité : que Céthégus avait tour à tour servi tous les partis : que P. Sylla semble nommé ici à tort, puisque plus tard Cicéron le défendit lui-même et le fit absoudre de toute participation au complot : qu'Annius avait assassiné le célèbre orateur M. Antoine, et porté lui-même sa tête à Marius.

— 5. *Ex coloniis et municipiis.* Les colonies, composées de citoyens ou d'alliés établis avec certaines formes sur quelque terre conquise, restaient complétement romaines par leur administration et par les droits de leurs habitants. Les municipes, quoique soumis, se gouvernaient par leurs propres lois et leurs propres magistrats : les habitants étaient aptes, en venant s'établir à Rome, à jouir dans la plus grande étendue de tous les droits des citoyens.

Page 46 : 1. *M. Licinium Crassum.* Salluste lui-même nous donne un peu plus bas (XLVIII) une assez haute idée de la fortune et de l'importance de Crassus. On sait d'ailleurs qu'il entra plus tard dans le premier triumvirat avec Pompée et César, et qu'il périt malheureusement dans une expédition contre les Parthes, en 54.

— 2. *Invisus ipsi.* Suivant Plutarque, telle était la jalousie de Crassus à l'égard de Pompée, qu'il ne pouvait s'empêcher, chaque fois qu'il lui entendait donner le nom de *Grand*, de demander aussitôt : Quelle taille a-t-il donc?

— 3. *L. Tullo*, *M. Lepido consulibus.* En l'an 66 avant J.-C. — Le Lépidus alors consul n'est pas le même qui fit partie plus tard du second triumvirat.

— 4. *Legibus ambitus.* Les lois contre la brigue avaient pour but de prévenir toute corruption, tout moyen illicite de parvenir aux

honneurs. La loi Calpurnia, alors en vigueur, punissait les coupables d'une amende et les frappait d'incapacité pour l'avenir. Cette loi n'ayant pas suffi à arrêter le mal, Cicéron, pendant son consulat, en porta une nouvelle qui ajoutait à la peine dix années d'exil.

— 5. *Interrogati.* Toute mise en accusation reposant sur des interrogatoires subis par devant le préteur, *interrogatus* est devenu synonyme de *traduit en justice.*

— 6. *Pœnas dederant. Dare pœnas,* être puni, signifie littéralement *donner* à la société ou à l'offensé quel qu'il soit *l'amende* ou *expiation* (ποινάς) qui lui est due. De même *sumere pœnas, tirer* d'un coupable *l'expiation* à laquelle on a droit : quelquefois *pœnas* est remplacé par le mot qui désigne la nature de la réparation, comme dans *supplicium sumere.*

— 7. *Pecuniarum repetundarum reus.* Catilina fut accusé par P. Clodius à la suite de sa préture en Afrique. L'accusation de concussion impliquait *revendication*, au nom des provinces pillées, des sommes dont on les avait dépouillées (*pecuniarum repetitio*).

— 8. *Prohibitus erat*, etc. Nul citoyen ne pouvait se mettre sur les rangs pour une élection quelconque, tant qu'il était sous le coup d'une accusation.

Page 48 : 1. *Intra dies legitimos profiteri.* Tout candidat était tenu de *déclarer* sa candidature, dans les formes prescrites, avant la convocation des comices, c.-à-d. un mois environ avant la tenue de ces comices.

— 2. *Nonas.* Les nones tombaient le 7 des mois de mars, mai, juillet et octobre ; le 5 de tous les autres mois.

— 3. *Kalendis januariis.* 1er janvier 65. C'était au 1er janvier de chaque année que les consuls entraient en charge.

— 4. *L. Cottam et L. Torquatum.* Ils avaient remplacé Autronius et P. Sylla, condamnés pour brigue. La désignation des consuls précédait d'environ cinq mois l'entrée en charge, pour permettre les poursuites et au besoin la nomination des consuls nouveaux.

— 5. *Fascibus.* Les faisceaux, et par conséquent l'autorité consulaire dont ils étaient les principaux insignes.

— 6. *Duas Hispanias.* L'Espagne ultérieure et la citérieure, ainsi nommées de leur position relativement aux Romains, comprenaient : la première, la Bétique et la Lusitanie, le Sud et l'Ouest ; la deuxième, tout le reste.

— 7. *Curia*. La *Curie*, ou palais du sénat, n'était pas un monument spécial : on désignait ainsi le lieu très-variable, palais ou temple en général, où le sénat était assemblé.

Page 50 : 1. *Quæstor pro prætore*. En général on ne confiait la propréture, ou gouvernement des provinces avec puissance prétoriale, qu'à d'anciens préteurs. Quelquefois pourtant, comme ici, de simples questeurs étaient revêtus de cet immense pouvoir.

— 2. *Quamplures*. D'où *complures*. *Quam*, uni ou séparé, ajoute à la valeur du mot auquel il s'adjoint (*quam primum*, *quam maxime*, etc.).

— 3. *Præsidium in eo putabant*. Ainsi, pour se débarrasser d'un homme perdu dans l'opinion publique (*fœdum*), on lui confiait l'administration d'une province, et l'on n'hésitait pas à compter sur la puissance dont on l'armait pour l'opposer, au besoin, à celle d'un grand citoyen redouté!

Page 52 : 1. *Hujuscemodi*. Salluste ne prétend donner que des *à-peu-près* des discours prononcés par les personnages qu'il fait parler.

— 2. *Tetrarchæ*. C'étaient dans l'origine des satrapes chargés par leurs monarques respectifs d'administrer *le quart d'un royaume*, ainsi que l'indique leur nom. Après la conquête, les Romains donnèrent ce nom à tout petit prince tributaire.

Page 54 : 1. *Vectigales*. On désignait ainsi ceux qui payaient les impôts proprement dits (*vectigalia*, de *vehere*), nécessairement très-variables de leur nature, et dont les principaux étaient : les *portoria*, droits sur les importations, exportations, transports à l'intérieur; les *decumæ*, dîmes exigées de tout cultivateur des terres de l'État; la *scriptura*, impôt perçu sur les pâturages publics et les bois.

— 2. *Stipendia* (de *stipem-pendere*), tributs fixes, dont la quotité était déterminée pour chaque peuple tributaire.

— 3. *Si respublica valeret*, si la République était ce qu'elle doit être, la chose de tous. L'emphase est ici très-prononcée sur *publica*, et l'on pressent déjà la transition au sens ancien (voy. p. 10, n. 10) au sens moderne du mot *République* Cette transition est encore plus sensible dans le passage où Tacite (*Ann.* I, II) s'écrie en parlant de la fin du règne d'Auguste : « *Quotus quisque reliquus, qui* rempublicam *vidisset!* » C'est l'époque où *imperator* va signifier *empereur*; *princeps*, *prince*, etc. Cependant, là même, Tacite ne dit encore *rempublicam* que

comme il vient de dire : « *Postquam*, *Bruto et Cassio cæsis*, *nulla jam publica arma;* » il ne désignepas une forme spéciale de gouvernement.

— 4. *Proh Deum atque hominum fidem!* — *Fidem* est régi par *testor* sous-entendu; il signifie tout ce qui peut, soit chez les Dieux, soit chez les hommes, être invoqué en garantie du serment. Virgile a dit de même (*Æn*. II, 142):

Per si qua est quæ restet adhuc mortalibus usquam
Intemerata fides....

(Objet attestable, qui n'ait pas été profané par un parjure).

— 5. *Divitiis*. Les richesses en effet amènent la vie molle, qui énerve.

Page 56 : 1. *Continuare*. Horace a dit de même, en parlant de la suite des mets servis au rat des champs par le rat de ville : «Continuat*que dapes;*» (*Sat*. II, VI, 79.) et T. Live : « *Ingens cupido agros* continuandi. » (XXXIV, 3.)

Page 58 : 1. *Tabulas novas*. L'abolition des dettes entraînait comme conséquence celle des vieilles tablettes, où étaient écrits les vieux comptes, et la confection de *tablettes nouvelles* pour recevoir les nouveaux qui allaient s'ouvrir.

— 2. *Proscriptionem*, littéralement *affichage* (*pro-scriptio*), parce qu'en effet on affichait les noms des proscrits.

— 3. *Mauretania*. Aujourd'hui l'Algérie, et les royaumes de Fez et de Maroc.

— 4. *P. Sittium Nucerinum*. Chevalier romain qui s'était exilé volontairement pour se soustraire à des poursuites judiciaires, s'était fait chef de bande, et avait pris service pour le compte du roi de Mauritanie. Plus tard il combattit en Afrique pour César.

— 5. *C. Antonium*. Il était fils du célèbre orateur Marc-Antoine et oncle du triumvir. Il fut en effet nommé consul, mais avec Cicéron, et trompa l'espoir des conjurés, comme la suite du récit le fera voir.

Page 60 : 1. *Post exsecrationem*. Après les imprécations qu'il était d'usage de formuler contre soi-même dans le cas où l'on violerait son serment.

— 2. *Facinoris*. Le crime d'avoir bu du sang humain.

Page 62 : 1. *Homo novus*. On appelait *homme nouveau*, par opposition à *nobilis* (voy. p. 16, n. 1), celui dont la famille n'avait pas encore obtenu de dignités curules. Cicéron ne dut qu'à lui seul sa haute fortune.

Page 64 : 1. *Sua aut amicorum fide.* Dans cette locution, *fides* représente ce que chacun peut avoir en soi qui inspire de la confiance et fait qu'il trouve à emprunter. Rapprocher de cette analyse du mot *fides* la n. 4 de la page 54.

— 2. *Sumptam mutuam.* L'argent emprunté devient en quelque sorte *mutuel*, commun à deux personnes, au prêteur qui en garde la propriété et à l'emprunteur qui en acquiert la jouissance pour un temps.

— 3. *Fæsulas.* En Étrurie; auj. *Fiesoli.*

— 4. *Manlium.* Manlius (ou Mallius) avait autrefois servi Sylla, et s'était ruiné depuis par ses débauches.

Page 66 : 1. *Genere,..... viro, liberis.* Sempronie appartenait à la vieille famille des Sempronius, d'où étaient sortis les Gracques. Elle était mariée à D. Junius Brutus, consul en 77, et eut pour fils D. Brutus, qui fut plus tard l'un des meurtriers de César.

— 2. *In proxumum annum.* Pour l'an 62 : Cicéron l'avait supplanté l'année précédente.

— 3. *Si designatus foret.* Les consuls désignés, sans avoir encore le pouvoir en main, avaient nécessairement une haute influence morale, et l'on conçoit que Catilina eût pu agir fortement sur C. Antonius, dévoué au fond à la conjuration, et assez faible esprit, puisqu'il se laissa dominer par Cicéron au point de marcher en personne contre les conjurés, comme on le verra bientôt.

Page 68 : 1. *Pactione provinciæ.* Chaque année le sénat, avant même la tenue des comices, désignait deux provinces aux futurs consuls, qui, une fois nommés, se les partageaient, soit par la voie du sort, soit de gré à gré. Le sort avait donné la Gaule Cisalpine à Antonius, la Macédoine à Cicéron. Celui-ci proposa l'échange à son collègue, qui accepta avec empressement, bien décidé à tirer bon parti d'une contrée aussi riche que l'était la Macédoine. Les consuls, retenus à Rome pendant la durée de leur consulat, ne prenaient guère possession de leurs provinces que l'année suivante, avec le titre de proconsuls : c'est ce que fit Antonius; Cicéron renonça à la sienne.

— 2. *Campo.* C'était au champ de Mars que se tenaient les comices.

— 3. *C. Manlium Fæsulas.* On a déjà vu Manlius à Fésules (XXIV); mais depuis il était venu à Rome appuyer la candidature de Catilina.

— 4. *Camertem.* *Camerinum,* petit bourg d'Ombrie, avait remplacé l'ancienne *Camerta,* détruite par Sylla pendant les guerres civiles.

— 5. *Cum telo esse*. La loi Plautia *de vi publica*, portée en 89 avant J.-C. par le tribun M. Plautius Sylvanus, défendait, sous peine d'exil, de paraître en public avec des armes. On verra, ch. XXXI, que Catilina fut cité en justice pour infraction à cette loi.

Page 70 : 1. *Festinare*. D'après Caton : *Qui multa simul incipit neque perficit, is* festinat.

— 2. *Intempesta nocte*. C'est l'heure où toute action serait *intempestive*, hors de saison (*in* nég. et *tempus*) ; il ne s'agit donc nullement d'une nuit plus noire que les autres, mais simplement des ténèbres de la nuit.

— 3. *Per M. Porcium Læcam*. La réunion, convoquée par l'entremise de Léca, eut lieu chez lui-même, dans la nuit du 6 au 7 novembre.

— 4. *Senator*. Cicéron (*Catilinaires*, I, IV) ne nomme pas les deux assassins ; il dit seulement qu'il s'est trouvé deux *chevaliers* pour se charger de cette mission. Peut-être Salluste nomme-t-il à tort Varguntéius, ou peut-être encore Varguntéius était-il d'origine équestre, et Cicéron le désigne-t-il ainsi par égard pour le sénat.

— 5. *Sicuti salutatum*. On sait qu'il était d'usage de venir le matin, et parfois dès avant le jour, offrir ses hommages au patron ou au citoyen puissant.

Page 72 : 1. *Latrones* (de λατρεύω, être à la solde de....), se disait dans l'origine des satellites ou *soldats* à la *solde* des rois ou chefs de *bandes* ; de là la transition est facile à l'idée de *bandits*, brigands à main armée.

— 2. *Sullanis colonis*. Voy. p. 42, n. 2.

— 3. *Privato consilio*. Cicéron n'avait jusque-là employé que ses propres ressources et celles de ses amis ; il n'avait pas encore saisi le sénat de l'affaire et fait décréter des mesures de salut public. On peut voir cette pensée très-développée et par conséquent très-éclaircie au ch. V de la première Catilinaire.

Page 74 : 1. *Nulli*. Vieux génitif neutre de *nullus*, comme dans Térence :

Quando quidem tam iners, tam nulli *consili sum*
(*Andr*. III, X, 2.)

— 2. *Litteras recitavit*. — *Litteras recitare* signifie littéralement : faire le réappel (*re-citare*) des caractères d'un écrit.

— 3. *Ante diem VI Kal. nov.* — Inversion commune à toutes les formules de ce genre pour *diem sextum ante....* — Les Calendes tombant toujours le premier du mois, on trouve, en comptant pour un le jour d'où l'on part et pour un aussi celui où l'on va, que le sixième jour avant les Calendes de novembre répond au 27 octobre

— 4. *Portenta atque prodigia.* Cicéron (*Catil.*, III, VIII) rapporte quelques-uns de ces prodiges ; il ajoute que des aruspices, mandés de tous les points de l'Étrurie pour les interpréter, avaient unanimement prédit la ruine de la ville et de la puissance romaine, si les Dieux, apaisés par tous les moyens, ne faisaient en quelque sorte violence aux destins ; il montre enfin la prédiction s'accomplissant de la manière la plus exacte, et la conjuration découverte le jour même où il vient de faire dresser une statue de Jupiter, commandée depuis deux ans, mais achevée seulement ce matin-là

— 5. *Capuæ.* Capoue, principale ville de l'Étrurie.

— 6. *Senati.* La plupart des substantifs de la quatrième déclinaison avaient commencé par être de la seconde. *Domus* et quelques autres sont restés des deux à la fois.

— 7. *Q. Marcius Rex.* Les Marcius prétendaient descendre du roi Ancus Marcius, de là le surnom de *Rex.* Celui dont il est ici question revenait de la Cilicie qu'il avait gouvernée comme proconsul, et demandait le triomphe pour quelques succès qu'il y avait obtenus.

— 8. *Q. Metellus Creticus*, ainsi surnommé pour avoir réduit la Crète pendant l'année de son proconsulat, demandait le triomphe pour ce fait.

— 9. *Ad urbem imperatores erant.* Le titre d'*Imperator*, décerné au général vainqueur soit par ses soldats soit par le sénat, se gardait jusqu'au jour du triomphe. Tout général qui demandait le triomphe était tenu de demeurer hors de Rome jusqu'à ce que le sénat eût statué ; cela s'appelait être aux portes de la ville (*ad urbem*), à quelque distance qu'on en fût d'ailleurs.

— 10. *Honesta atque inhonesta vendere.* — *Honesta vendere*, c'est, par exemple, vendre sa voix à l'homme de mérite qui réclame une récompense légitime ; *inhonesta vendere*, la vendre au scélérat qui demande l'impunité pour ses forfaits.

Page 76 : 1. *Q. Pompeius Rufus.* La famille des Pompée se divisait en deux grandes branches, les *Rufi* (Roux) et les *Strabones* (Louches), le grand Pompée appartenait à cette dernière.

— 2. *Q. Metellus Celer.* Ainsi surnommé pour la *promptitude* avec

laquelle, à la mort de son père, il avait organisé et donné au peuple des jeux magnifiques.

— 3. *Sestertia.* Chaque grand sesterce (*sestertium*) valait mille petits sesterces ; et chaque petit sesterce (*sestertius*), à peu près 20 centimes et demi de notre monnaie. Il est aisé, d'après cette base, d'établir l'évaluation totale.

— 4. *Gladiatoriæ familiæ.* Les troupes de gladiateurs, possédées soit par de riches particuliers, soit par des entrepreneurs spéciaux (*lanistæ*), étaient, à Rome, toujours au service de la sédition.

— 5. *Minores magistratus.* Notamment les tribuns, les édiles, les questeurs. Les magistrats supérieurs étaient les consuls, les préteurs et les censeurs.

— 6. *Diuturna quies.* Depuis l'abdication de Sylla, c'est-à-dire depuis environ vingt ans, Rome avait joui d'une tranquillité relative assez marquée.

Page 78 : 1. *Lege Plautia interrogatus.* Voy. p. 46, n. 5, et p. 68, n. 5.

— 2. *L. Paulo.* Frère du triumvir Lépide, ce qui ne le sauva pas de la proscription, et père de l'Émilie immortalisée par Corneille dans la tragédie de *Cinna.*

— 3. *In senatum venit.* C'était le surlendemain du jour où Cicéron avait dû être assassiné chez lui. Le sénat était convoqué dans le temple de Jupiter Stator.

— 4. *Orationem... luculentam atque utilem reipublicæ.* Il s'agit de la première Catilinaire. Cet éloge a paru très-froid; et on a imputé cette froideur à l'inimitié personnelle de Salluste envers Cicéron. Mais, 1° peut-être n'a-t-on pas donné aux mots leur valeur réelle : *luculentus* signifie non-seulement *clair*, mais *éclatant*, *brillant*, au point qu'il se dit de la beauté physique et des actions d'éclat; *utilis*, qui, traduit par *utile*, serait ridicule, tirait probablement de sa position un sens emphatique qui le faisait synonyme de *libérateur.* Horace avait assurément en vue un magnifique éloge quand il écrivait cette strophe (*Od.* I, XII, 41) :

Hunc (Fabricium) et incomptis Curium capillis
Utilem bello *tulit, et Camillum*,
Sæva paupertas....

2° A quoi bon un jugement peu équitable, au moment où Salluste lui-même renvoie à l'original (*quam postea scriptam edidit*)? — 3° Quelque ennemi que soit Salluste au fond, il se montre fort impartial dans la forme. Ne rend-il pas un hommage éclatant au mé

rite de l'élu indispensable, quand, au ch. XXIII, il représente la noblesse oubliant, en présence du péril, orgueil et jalousie, pour confier le consulat à Cicéron ? Ne parle-t-il pas, au ch. XLIII, du tribun Bestia chargé de faire retomber sur l'*excellent* consul (*optumo consuli*) tout l'odieux de cette guerre impie des conjurés ? Car en vain on a prétendu qu'*optimus* était un éloge vague, équivalant à l'*honorable* de nos Chambres : oui et non ; oui, dans la bouche d'un orateur citant un préopinant ; non, chez un historien qui raconte, et quand l'ensemble des idées fait porter l'emphase sur l'épithète. — Mais Salluste fait parler les autres, jamais Cicéron. — C'est qu'il ne peut renvoyer, pour les autres, à des discours écrits ; et que, pour Cicéron, il y aurait inutilité à transcrire les siens et inconvénient grave à substituer des à-peu-près aux originaux qui sont dans toutes les mains.

Page 80 : 1. *Inquilinus civis urbis Romæ.* — *Inquilinus* se dit proprement de toute personne habitant une maison dont elle n'est pas propriétaire (d'*incolere*) ; or, Cicéron était du municipe d'Arpinum, il n'était pas de Rome.

— 2. *Parricidam.* La patrie est en effet une *mère.* Du reste, ce mot avait chez les Latins plus d'extension que chez nous, à en juger par ce texte d'une loi de Numa : *Si quis hominem liberum dolo sciens morti duit*, parricida *esto.*

— 3. *Incendium meum ruina restinguam.* Suivant Cicéron, Catilina adressa ce propos à Caton seul dans une circonstance différente. Cicéron le complète ainsi : *Si quod esset in suas fortunas incendium excitatum, id se non aqua sed ruina restincturum.* On triomphe d'un incendie, en effet, de deux manières, par l'eau ou par la démolition.

— 4. *Cum paucis.* Trois cents hommes, suivant Plutarque.

Page 82 : 1. *Patriæ... fortunis expertes.* Salluste n'hésite pas à changer et ses régimes et ses constructions dans une même phrase.

— 2. *Lege uti.* La loi des XII Tables adjugeait au créancier la personne même du débiteur insolvable ; en l'an 326 avant J.-C. une autre loi intervint qui ne donna plus d'action au créancier que sur les biens du débiteur ; c'est de cette seconde loi, apparemment mal observée, qu'il est question ici.

— 3. *Prætoris.* Le créancier ne pouvait exercer ses droits sur le débiteur qu'en vertu d'un jugement du préteur.

— 4. *Argentum ære solutum est.* Pour chaque sesterce, monnaie

d'argent, on donna un as, monnaie de cuivre qui, à cette époque, valait environ le quart du sesterce; les dettes furent donc réduites des trois quarts. La loi qui ordonna cette réduction, et que Velleius Paterculus (II, XXIII) qualifie de *turpissima,* fut portée en 86 av. J.-C. par le consul L. Valérius Flaccus.

— 5. *Sæpe ipsa plebes... a patribus secessit.* L'histoire mentionne trois de ces retraites : la première sur le Mont Sacré, à propos des dettes (492); la deuxième sur l'Aventin, à propos de la tyrannie du décemvir Appius Claudius (452); la troisième sur le Janicule, encore à propos des dettes (286).

Page 84 : 1. *Massiliam*, Marseille, colonie grecque fondée par les Phocéens vers l'an 600 av. J.-C.

Page 86 : 1. *Q. Catulus.* Il était alors *prince du senat*, distinction tout honorifique décernée par les censeurs au sénateur que désignait à leur choix l'opinion publique. Nul ne la mérita mieux que lui : *Qui quum ex vobis peteret* (dit Cicéron en s'adressant au peuple dans le discours *Pro lege Manilia*, ch. XX), *si in uno Cn. Pompeio omnia poneretis, si quid eo factum esset, in quo spem essetis habituri, cepit magnum suæ virtutis fructum ac dignitatis, quum omnes prope una voce in eo vos spem habituros esse dixistis.*

— 2. *Exemplum.* A ce titre de copie, la lettre qui suit est très-curieuse, puisqu'elle est l'œuvre même de Catilina; elle est d'ailleurs entortillée, obscure, et ne donne pas une haute idée de son talent littéraire.

— 3. *Re cognita.* C'était en partie par le crédit de Catulus, qui s'intéressait à la vestale Fabia, que Catilina s'était tiré de l'accusation d'inceste dirigée contre lui. (V. p. 40, n. 2.)

— 4. *In novo consilio.* La résolution de quitter brusquement Rome pour rejoindre le camp de Manlius.

— 5. *Me Dius fidius*, écrit souvent aussi *medius fidius*. *Dius* est une corruption de *Deus*; *fidius* est dérivé de *fides,* à l'instar du πίστιος des Grecs; *me* est régi par *adjuvet*, sous-entendu.

— 6. *Meis nominibus*, et, un peu plus bas, *alienis nominibus.* Il était d'usage d'apposer son nom sur les tablettes du créancier à côté du montant de la somme empruntée; autant d'emprunts, autant de *noms* donnés en garantie. Or, Catilina avait, dans l'intérêt de la conjuration, souvent ainsi donné le sien et obtenu de ses amis qu'ils donnassent le leur; on se rappelle les mots *pecuniam sua aut amicorum fide sumptam mutuam*, au ch. XXIV.

Page 88 : 1. *Non dignos.* Allusion aux hommes nouveaux, à Cicéron !

— 2. *Satis honestas,* etc. Allusion aux mots qui précèdent, *publicam miserorum causam suscepi.*

— 3. *Haveto*, avec ou sans *h.* Mot à mot : *désire ;* c'est-à-dire désire, (et puisses-tu obtenir !) ou, comme nous disons, *à tes souhaits !*

— 4. *In agro Arretino.* Le territoire d'Arrétium, aujourd'hui *Arrezzo,* en Étrurie.

— 5. *Sine fraude. Fraus,* perfidie qui tend à frustrer, se dit, par déduction, du préjudice même que l'on cause ou que l'on reçoit.

— 6. *Dilectum.* Les Anciens écrivaient indifféremment *dilectus*, ou *delectus* dans le sens de *choix.* Les *levées* militaires étaient d'ailleurs de véritables choix : le consul convoquait tour à tour chaque tribu, et désignait arbitrairement par appel public les citoyens qui feraient partie du contingent, choisissant de préférence les noms qui semblaient d'heureux augure.

Page 90 : 1. *Bonis.* Les gens bien posés dans le monde, polis par l'éducation, ont en général une certaine supériorité morale sur la populace grossière. Nous disons de même *les honnêtes gens.*

Page 92 : 1. *Sentinam.* La *sentine* est, à proprement parler, la partie basse d'un navire, vers laquelle affluent toutes les ordures.

— 2. *Privatis atque publicis largitionibus.* Indépendamment des largesses considérables par lesquelles de riches particuliers achetaient les suffrages du peuple, le sénat faisait faire chaque mois des distributions de blé au nom de l'Etat.

— 3. *Ingrato labori.* D'où notre expression *un travail ingrat*, c'est-à-dire infructueux, et en quelque sorte *sans reconnaissance* des peines qu'on lui consacre.

Page 94 : 1. *Jus civitatis imminutum.* Sylla avait fait déclarer les enfants des proscrits incapables de parvenir aux charges de l'État ; ils ne rentrèrent dans tous leurs droits de citoyens libres que sous la dictature de César.

— 2. *Tribunitia potestas restituta.* Réduits presque au simple *veto* par Sylla, les tribuns ne pouvaient plus ni haranguer le peuple, ni proposer de lois, ni même aspirer, après le tribunat, à aucune autre magistrature. Dès l'an 75, le consul Cotta les fit relever de cette dernière incapacité ; mais ce ne fut qu'en 71 que Pompée leur rendit les priviléges constitutifs de leur puissance.

Page 96 : 1. *Bellum maritimum.* La guerre contre les pirates de Cilicie, achevée en 40 jours par Pompée (67).

— 2. *Mithridaticum.* La guerre contre Mithridate durait depuis longues années, quand le tribun C. Manilius proposa d'en charger le vainqueur des pirates. Malgré la vive opposition de ceux qu'effrayait la puissance toujours croissante de Pompée, la loi Manilia passa avec l'appui de Cicéron.

— 3. *Innoxii*, inattaquables. Lucain l'a également employé au sens passif (*Phars.* IX, 894) :

Gens unica terras
Incolit, a sævo serpentum innoxia *morsu.*

Et Quinte-Curce a dit (IX, II) en parlant de navires légers : « *Quum et ipsa nequirent regi, in ripam tamen* innoxia *expulsa sunt.* »

— 4. *Ceteros.* Les défenseurs des intérêts plébéiens, et notamment les tribuns.

Page 98 : 1. *Parens necari jussit.* A Rome, le père avait droit de vie et de mort sur ses enfants, droit si absolu que la promotion même du fils à une charge publique, bien qu'elle en suspendît l'exercice, ne l'anéantissait pas.

— 2. *P. Umbreno.* C'était un affranchi.

— 3. *Legatos Allobrogum.* Les Allobroges occupaient dans la Gaule transpadane ce qui forme aujourd'hui le Dauphiné et la Savoie. Ils avaient été soumis en l'an 121 av. J.-C. par Q. Fabius Maximus, surnommé depuis *Allobrogicus.* Au moment de la conjuration, ils avaient à Rome deux envoyés, pour réclamer contre les vexations du gouverneur de la Narbonnaise, de l'autorité duquel ils relevaient.

— 4. *Civitatium.* Forme rare pour *civitatum.*

Page 100 : 1. *Ab Roma.* Le peu d'exemples que l'on trouve de la préposition avec un nom de ville ne sauraient en justifier l'emploi.

Page 102 : 1. *Cujus patrocinio civitas plurimum utebatur.* Les nations soumises se choisissaient à Rome un patron, chargé de défendre leurs intérêts : c'était souvent le vainqueur même, quand il s'était montré clément, et en général ses descendants héritaient du patronage ; c'est ainsi que les Allobroges se trouvaient sous celui des Fabius.

— 2. *Manifestos habeant.* Cicéron leur recommande, non-seulement de pénétrer les secrets des conjurés, mais de procurer les moyens de convaincre les conjurés eux-mêmes, par exemple en exigeant d'eux des actes écrits comme ceux dont il s'agira au ch. XLIV.

— 3. *Gallia citeriore atque ulteriore.* La Gaule citérieure ou cisalpine (en deçà des Alpes relativement aux Romains) comprenait tout le nord de l'Italie, des Alpes au Rubicon ; l'ultérieure ou transalpine se bornait, au temps de Salluste, c.-à-d. avant la conquête de César, à la Narbonnaise (Languedoc, Provence et Dauphiné).

Page 104 : 1. *C. Murena.* Frère du Muréna pour qui plaida Cicéron.

— 2. *L. Bestia tribunus plebis.* Ce L. Bestia, quoique tribun, était sénateur (voy. XVII) ; c'est que le tribunat, charge toute plébéienne à l'origine, avait fini par être envahi, à raison de son extrême importance, par les patriciens eux-mêmes. Auguste était tribun ; et en général, sous les empereurs, on ne donna plus ce titre qu'à des sénateurs.

— 3. *Filii familiarum*, fils encore soumis à la puissance paternelle, et non *fils de famille*, ce qui chez nous emporterait déjà une idée de noblesse. Les Latins appelaient *pater familias* le chef d'une famille (femme, enfants, esclaves, biens, etc.) : à la mort d'un père, tous ses enfants devenaient à leur tour *patres familiarum*, l'enfant qui venait de naître, tout comme les autres ; mais tant que le père vivait, tous ses enfants, si âgés qu'ils fussent, restaient *filii familias.*

Page 106 : 1. *Jusjurandum.* Il est clair qu'il s'agit d'un serment par écrit, puisque l'authenticité doit en être garantie par des sceaux.

— 2. *Signatum.* Les Romains, au lieu de signer comme nous, scellaient leurs actes, lettres, etc., avec un anneau à emblème qu'ils portaient habituellement.

— 3. *Crotoniensem*, de Crotone, ville du Bruttium.

Page 108 : 1. *Quarum exemplum.* Cicéron cite cette même lettre en termes un peu différents dans la troisième Catilinaire ; or chez lui la citation doit être plus exacte, faite pièces en mains. Du reste, le sens est absolument le même.

— 2. *Fac cogites. Fac* domine tous les verbes de cette phrase : l'emploi en est familier, et propre par conséquent au style épistolaire.

— 3. *L. Valerio Flacco.* Chargé, après sa préture, du gouvernement de l'Asie, il fut accusé de dilapidations et défendu par Cicéron (discours *pro Flacco*).

— 4. *C. Pomptino.* Il devint plus tard le lieutenant de Cicéron en Cilicie.

— 5. *Ponte Mulvio.* Le pont Mulvius (ou Milvius), sur le Tibre, à

trois milles du centre de Rome, sur la route d'Étrurie; aujourd'hui *Ponte Mole.*

Page 110 : 1. *Obsidunt.* Ce verbe, vieux ou poétique à la 3e conjugaison, est ordinairement de la seconde.

— 2. *Timidus* dit plus que notre mot *timide*; il conserve en général toute la force du verbe *timere*, et signifie *craintif*, *lâche.*

— 3. *Porro autem*, mais d'autre part. *Porro* (πόῤῥω, en avant) indique simplement le passage d'une idée à une autre.

Page 112 : 1. *Terracinensem.* Terracine, ville maritime du Latium, portait le nom d'*Anxur* du temps qu'elle appartenait aux Volsques, et ce nom lui est resté chez les poëtes.

— 2. *Ædem Concordiæ.* Le temple de la Concorde s'élevait au centre de Rome, sur le flanc du mont Capitolin, en face du Forum bâti par Camille en mémoire d'une réconciliation entre le sénat et le peuple, il avait été agrandi et embelli par le consul L. Opimius après le meurtre de C. Gracchus. Le sénat s'y assemblait souvent.

— 3. *Cum litteris.* Il faut ici traduire par le pluriel; il y a au moins deux lettres ou actes écrits : le serment scellé, et la lettre remise par Lentulus à Vulturcius pour Catilina (voy. XLIV).

Page 114 : 1. *Libris sibyllinis.* Les sibylles étaient de vieilles prophétesses. Suivant la tradition, l'une d'elles se présenta à Tarquin le Superbe et lui offrit pour un prix énorme neuf volumes de prophéties; sur ses refus réitérés, elle en brûla trois, puis encore trois, demandant toujours le même prix du reste : Tarquin surpris acheta les trois derniers. Ces livres, qui étaient censés contenir les destinées de Rome, furent enfermés dans un coffre de pierre, déposés sous terre au sein même du Capitole, et confiés à la garde de prêtres dont le nombre varia de deux à quinze, et même à seize sous César. Malgré ces précautions, ils périrent dans l'incendie du Capitole en l'an 84 avant J.-C.; mais le sénat fit rechercher partout les oracles épars attribués aux Sibylles, et l'on en composa de nouveaux recueils qui n'eurent pas moins de crédit que les premiers.

— 2. *Tribus Corneliis.* L'oracle, moins explicite, donnait seulement les trois initiales C. C. C.

— 3. *Haruspices*, avec ou sans *h*. Les aruspices, moins considérés que les augures, ne laissaient pas toutefois d'être souvent consultés : ils prédisaient l'avenir d'après toutes les circonstances relatives aux sacrifices et aux victimes; Caton ne comprenait pas qu'ils pussent se

regarder sans rire. Romulus en avait créé trois ; plus tard il y en eut davantage.

— 4. *Liberis custodiis*. Les accusés un peu notables étaient souvent remis, avant le jugement, à des magistrats ou même à de simples particuliers qui répondaient d'eux ; là ils étaient gardés à vue, sans fers : de là le mot *liberis*.

— 5. *P. Lentulo Spintheri*. P. Lentulus, surnommé *Spinther* à cause de sa ressemblance avec un histrion de ce nom, était un homme d'une haute vertu : consul en 57, il employa tout son crédit à faire rappeler Cicéron de l'exil ; plus tard il s'attacha au parti de Pompée, puis à celui de Brutus et Cassius.

— 6. *C. Cæsari*. C'est celui qui fut plus tard le fameux dictateur J. César. Il était suspect, aussi bien que Crassus. Cicéron, en affectant de se fier à eux, les enchaînait habilement à la cause de l'ordre.

Page 116 : 1. *Veluti ex servitute erepta... agitabant*. Le singulier féminin *erepta* se rapporte grammaticalement à *plebes;* le pluriel *agitabant*, à l'idée de pluralité impliquée dans ce même mot.

Page 118 : 1. *Consulente Cicerone*. Les consuls mettaient aux voix les propositions, consultaient le sénat.

— 2. *Frequens* n'indique pas précisément une majorité, mais le nombre considérable des sénateurs présents : c'est la reprise de *magna frequentia ejus ordinis*, ch. XLVI.

— 3. *Machinatum*. Participe déponent pris passivement. Voy. page 22, note 1.

Page 120 : 1. *Sed*, etc. Salluste, en opposant ici un exemple certain de l'incorruptibilité de Cicéron à l'accusation portée contre lui par Crassus, semble indiquer qu'il n'y croit pas et donne une preuve nouvelle d'impartialité à son égard. Voy. p. 78, n. 4.

— 2. *Q. Catulus et C. Piso neque gratia*, etc. D'après Plutarque, Catulus et Pison blâmèrent seulement Cicéron de s'être montré faible à l'égard de César, en présence de graves indices. Salluste paraît les accuser ici injustement, par complaisance pour César son ami.

— 3. *C. Cæsar falso nominaretur*. Au rapport de Suétone, César fut accusé l'année suivante, par Q. Curius en plein sénat, et par un certain L. Vettius auprès d'un magistrat délégué à la recherche des anciens complices de Catilina ; il en appela au témoignage de Cicéron, et non-seulement il ne fut point inquiété, mais encore il fit priver

Curius de la récompense que lui avaient value ses précédentes révélations et fit jeter Vettius en prison.

— 4. *In judicio repetundarum.* Pison fut défendu par Cicéron et renvoyé absous.

— 5. *Transpadani.* La Cisalpine était divisée en Cispadane et Transpadane par le cours du Pô. Pison avait été chargé de la Cisalpine comme proconsul.

— 6. *Pontificatus.* Le souverain pontificat, la dignité la plus considérable de Rome, ne se donnait en général qu'à des hommes qui eussent déjà été revêtus des plus hauts emplois ; cependant comme le souverain pontife, à la différence des pontifes simples, était élu directement par le peuple, une large part était laissée à tous les moyens ordinaires de corruption, et César n'avait rien négligé pour supplanter son rival.

— 7. *Ab adolescentulo Cæsare.* César avait environ 37 ans. Du reste, il ne faudrait pas conclure de ce passage que l'*adolescentia* se prolongeât jusqu'à cet âge : le mot n'est juste que dans un sens relatif : César était un *tout jeune homme* à côté de Catulus. Cicéron a dit de même, en parlant de son consulat : « *Defendi rempublicam* adolescens ; » exagération intentionnelle pour se mieux faire valoir.

— 8. *Egregia liberalitate.* Suétone, qui n'a pas les mêmes motifs que Salluste de flatter César, dit *profusissima largitione.*

— 9. *Maxumis muneribus.* On appelait *munera* les jeux publics, et notamment les combats de gladiateurs, *donnés* au peuple par un magistrat. César avait signalé son édilité par la splendeur des siens.

Page 122 : 1. *Cæsari gladio minitarentur.* Ceci se passa le jour même où César parla contre la peine de mort (voy. LI) et où les conjurés n'en furent pas moins condamnés et exécutés (voy. LIII et LV).

— 2. *Familiam.* Ce mot de *familia* désignait l'ensemble des esclaves (*famuli*) d'un maître ; ce n'est que par extension qu'il est pris parfois dans le sens de notre mot *famille,* parce que, chez les Romains, tous les membres de la famille (femme, enfants, petits-enfants) étaient les premiers esclaves du chef ou père.

Page 124 : 1. *Primus sententiam rogatus.* Avant la désignation des consuls pour l'année suivante, c'était le prince du sénat qui donnait le premier son avis ; les consuls une fois désignés, cet honneur leur était dévolu.

— 2. *Pedibus in sententiam... iturum.* Dans l'origine, les votants quittaient en effet leur place et *passaient* du côté du sénateur dont ils

appuyaient la proposition ; de là le nom de *pedarii*, donné aux sénateurs qui ne parlaient pas et se bornaient à voter. Nous avons conservé l'expression : *passer à l'avis de quelqu'un*.

— 3. *Præsidiis additis referundum.* Suivant Appien (*Guerre civile*, II, v), Néron voulait qu'on ajournât la délibération jusqu'au moment où l'on en aurait fini avec Catilina, et où l'on pourrait mieux saisir et apprécier l'ensemble des faits.

— 4. *Patres Conscripti.* Forme abrégée de *Patres et Conscripti* : lorsque, après l'expulsiou de Tarquin, Brutus avait désigné de nouveaux sénateurs pour remplacer ceux qu'avait fait périr ce prince, on avait laissé aux anciens le nom de *Patres* et donné aux nouveaux celui de *Conscripti* (enrôlés avec les autres) ; de là l'usage de s'adresser à la fois aux uns et aux autres par cette formule : Pères (et) Conscrits.

Page 126 : 1. *Animus* reprend simplement *ingenium*. (Voy. p. 6 n. 5.)

— 2. *Bello Macedonico*..... Cette guerre se termina en 168 par la victoire que Paul-Émile remporta sur Persée près de Pydna : Persée, traîné avec ses enfants derrière le char de triomphe du vainqueur, mourut de chagrin, captif à Albe.

— 3. *Rhodiorum civitas, quæ populi Romani opibus creverat.* Les Romains, en reconnaissance des secours qu'ils avaient reçus des Rhodiens pendant la guerre contre Antiochus, leur avaient donné une partie de la Lycie et de la Carie.

— 4. *Infida atque adversa.* Les Rhodiens étaient restés neutres.

— 5. *Impunitos.* Cependant on leur avait retiré ce qu'on leur avait précédemment donné.

— 6. *Et in pace et per inducias.* Qui ne connaît la *Foi Punique?*

Page 128 : 1. *Parentium* est plus rare que *parentum*.

Page 132 : 1. *Aut metus aut injuria te subegit, Silane, consulem designatum.* L'homme qui allait exercer les hautes fonctions du consulat devait déjà à son titre de se montrer plus préoccupé qu'un autre des périls publics, de l'atrocité des attentats qui compromettaient la sûreté de l'État, et de la punition des coupables. Il pouvait aussi être intéressé à débarrasser son futur consulat de la présence d'hommes dangereux ; mais ce n'est pas là la considération présentée dans ce discours, et quelques commentateurs ont vainement subtilisé sur *metus* et *timor*, entendant l'un par *crainte pour l'avenir*, l'autre par *crainte actuelle*. Quelque fondée que puisse être souvent cette distinction, elle est inadmissible ici : César suppose à Silanus deux motifs,

metus et *injuria*, il les discute ensuite, en reprenant l'un par *de timore*, l'autre par *de pœna*, expressions parfaitement corrélatives, dans sa pensée, aux deux premières.

— 2. *Ultra neque curæ.... locum esse.* Quand César émettait cette théorie matérialiste qu'il posait hardiment comme une vérité (*id, quod res habet*), peut-être mentait-il à ses convictions pour les besoins de sa cause; quoi qu'il en soit, il fallait pour qu'il osât l'émettre en plein sénat, que le faux philosophisme eût fait bien des progrès; et déjà en effet Lucrèce avait donné ou allait donner son trop fameux poëme.

— 3. *Lex Porcia.* Cette loi, portée en 300 avant J.-C. par le tribun P. Porcius Léca, renfermait deux dispositions : elle défendait de battre de verges un citoyen; mais elle défendait aussi de le mettre à mort, et sous ce rapport elle semble assez mal à propos opposée aux autres (*at aliæ leges*, etc.). Un peu plus bas, dans ce même discours, toutes se trouvent réunies ainsi : *Tum lex Porcia aliæque paratæ, quibus legibus exsilium damnatis permissum.*

— 4. *Aliæ leges.* La loi Sempronia, entre autres, portée en 124 par C. Gracchus, réservait au peuple seul le droit de condamner à mort; et, comme l'accusé avait celui de s'exiler tant qu'il restait une seule tribu qui n'eût pas voté, la peine de mort était par le fait abolie.

Page 134 : I. *Tempus, dies, fortuna.*—*Tempus*, l'occasion, qui peut, dans un cas analogue, amener d'autres juges à discuter ce décret et à le trouver inique. *Dies*, le temps, qui calme les passions, et fait qu'on voit différemment les mêmes choses à distance; on dit plus souvent dans ce sens *longa dies* que *dies* seul; cependant Horace a dit de même : « *Damnosa quid non imminuit* dies ? » (*Od.* III, VI, 45). *Fortuna*, la fortune, dont le caprice peut faire que les juges d'aujourd'hui deviennent demain les accusés.

— 2. *Devictis Atheniensibus.* Après la victoire de Lysandre à Ægos-Potamos (404).

— 3. *Ea populus lætari.* Voy. p. 34, n. 4.

Page 136 : 1. *Damasippum.* Préteur urbain en 82, il avait fait égorger plusieurs des principaux sénateurs par l'ordre du jeune Marius.

— 2. *Trahebantur.* S.-ent. *ad supplicium. Duci* se construit avec la même ellipse.

Page 138 : 1. *Insignia magistratuum.* Les douze haches et les faisceaux, la robe de pourpre, la chaise curule, etc.

Page 142 : 1. *Mihi atque animo meo.* Cet *animo* est, en meilleure part, le *lubidini* de la proposition suivante. C'est ainsi qu'on dit : *animi causa*, pour la satisfaction d'un caprice, par pure fantaisie.

Page 146 : 1. *Habere* (d'où le fréquentatif *habitare*), tenir, occuper, habiter. On le trouve même souvent chez les comiques au sens neutre, ou du moins sans régime exprimé : « ..... *Hujus, qui nunc heic* habet. » (Plaut. *Aulul. Prol.* 5.)

Page 148 : 1. *Multo pulcherrumam*, mille fois plus florissante *que jamais*. Le comparatif eût moins vivement marqué cette supériorité sur *toutes* les époques.

— 2. *Neque delicto neque lubidini obnoxius.* En effet l'homme qui a commis une faute est souvent engagé malgré lui par cette faute, il est sous la dépendance de cette faute ou de cette passion (*obnoxius*), il n'est plus libre.

— 3. *Impetus fiat in vacuam rempublicam.* Caton nous représente, par cette belle image, la République comme une citadelle évacuée de ses défenseurs, sur laquelle l'ennemi peut se ruer impunément.

Page 150 : 1. *Misereamini censeo*, etc. Ironie rendue très-mordante par l'emploi de *censeo*, forme solennelle des propositions de décret, et admirablement soutenue par tous les mots de la petite proposition qui suit.

— 2. *Suppliciis.* Voy. p. 26, n. 4.

— 3. *Bello Gallico.* Dans une guerre contre les *Latins*, dit Tite Live.

Page 152 : 1. *Iterum.* Vingt ans auparavant, Céthégus avait déjà fait la guerre à sa patrie sous le drapeau de Marius.

Page 156 : 1. *Genus.* La famille *Julia* était patricienne; la famille *Porcia* plébéienne; mais cette dernière était depuis longtemps assez illustre pour marcher de pair avec toute autre.

— 2. *Ætas.* Caton avait 33 ans, César 37.

— 3. *Magnitudo animi*, beaucoup plus général que l'expression française *grandeur d'âme*, indique cet ensemble de sentiments élevés et de talents, qui constitue l'homme éminent.

Page 158 : 1. *Nihil largiundo*, en n'*accordant* rien, est pris dans le sens le plus large du mot : il s'oppose aux trois termes de la proposition précédente et répond aussi bien à *ignoscendo* qu'à *dando*.

— 2. *Intentus.* Hellénisme pour *intentum*, si l'on fait dépendre cette proposition de *in animum induxerat.* On peut aussi, moins ni

turellement toutefois, supposer la construction brisée et ne plus voir dans les infinitifs *neglegere*, etc., que ces infinitifs de narration, si fréquents chez notre auteur.

— 3. *Triumviros*. Les *triumviri capitales*, magistrats d'ordre infime, jugeaient les esclaves et les personnes du plus bas rang, et étaient de plus chargés de l'intendance de la prison et de l'exécution des condamnés; ils avaient des aides, que Salluste va désigner par *quibus præceptum erat*.

Page 160 : 1. *Tullianum*. La prison de Rome avait été bâtie sur le flanc du mont Capitolin par Ancus Marcius. Tullius y ajouta une partie souterraine (*humi depressus*) qu'on nomma le Tullien. La position de la prison sur la pente d'une montagne explique comment on montait d'abord (*ubi ascenderis*) pour arriver à un endroit qui néanmoins était souterrain. Ce *Tullien*, qui aujourd'hui forme une chapelle sous le nom de *San Pietro di carcere* en mémoire de l'emprisonnement qu'y subit saint Pierre, était une grande cage de pierre (*eum muniunt undique parietes*) que surmontait une voûte : il n'y avait pas d'escalier; on y descendait les condamnés (*postquam demissus Lentulus*) par une trappe.

— 2. *Cohortes pro numero militum complet*. La légion forte de 3,300 hommes à l'origine, avait été portée depuis à un effectif beaucoup plus considérable, et jusqu'à 6,000 hommes sous Marius. Catilina, qui n'avait encore que 2,000 hommes en tout, comme on va le dire, pour former deux légions (20 cohortes) ne pouvait évidemment former que des cadres destinés à se compléter peu à peu.

Page 162 : 1. *Militaribus armis*. Quand *arma* est seul, comme ici, il comprend généralement *tela*, les armes offensives. De plus, l'opposition de *militaribus armis* à *sparos*, *lanceas*, etc., explique pourquoi, au ch. LI, l'épithète *militaria* a été ajoutée à *arma atque tela*.

— 2. *Sparos..... lanceas*. Piques et dards quelconques, autres que ceux dont étaient armées les légions régulières, et qui s'appelaient *jacula*, *pila*, *hastæ*.

— 3. *In Galliam versus*. On trouve assez souvent cet adverbe *versus* ainsi construit avec *in* ou *ad* : avec *ad*, il a fini par former *adversus*.

— 4. *Cujus* ne dépend grammaticalement de rien, mais se rapporte logiquement à l'idée de *servitium* (troupe d'esclaves) contenue dans le pluriel *servitia* (esclaves) qui précède.

Page 164 : 1. *Agrum Pistoriensem.* Le territoire de Pistorium (auj. *Pistoia*), petite ville d'Étrurie, au pied des Apennins.

— 2. *In Galliam.* S.-ent. *Cisalpinam.*

Page 166 : 1. *Neque ex ignavo strenuum, neque fortem ex timido.* — *Ignavus* (de *in* négatif et de *gnavus*, actif) signifie proprement *indolent*, et s'oppose exactement à *strenuus.* C'est donc à tort que l'on confond souvent le premier avec *timidus*, lâche, et le second avec *fortis*, brave; et ce passage est à retenir pour bien fixer le sens de ces différents mots.

— 2. *Consilii.* La résolution d'en venir aux mains.

— 3. *Quoque modo..... nequiverim.* Non que Catilina eût jamais eu l'intention de passer dans la Cisalpine; mais cette contrée eût pu devenir un lieu de refuge pour lui après l'avortement de ses projets, s'il n'eût pas attendu trop longtemps des renforts qui ne devaient pas venir, et laissé fermer pendant ce temps toutes les issues.

— 4. *Unus ab urbe* : l'armée d'Antonius. *Alter a Gallia* : celle de Métellus Céler.

Page 170 : 1. *Nam,* etc. Dans cette phrase, comme dans toutes les phrases analogues, *nam* suppose une assez forte ellipse ; par ex. ici : (*ne craignez pas d'être cernés*); car.....

— 2. *Exercitum..... instruit.* On vient de représenter Catilina faisant descendre sur le plateau ses lignes en bon ordre (*ordines instructos*); mais ce n'était qu'un *ordre de marche*, qui ne dispensait pas de former ultérieurement un *ordre de bataille.* Donc le double emploi de *instruere* n'a rien d'obscur.

Page 172 : 1. *Arctius.* Comparatif pour le positif, comme sans cesse; m. à m. plutôt serrées *qu'autrement* (*rather thick*, comme diraient les Anglais).

— 2. *Lectos et evocatos.* On a quelquefois voulu donner à ces mots leur sens technique, d'après lequel *legere* se dit de l'enrôlement régulier des soldats, et *evocare* de l'appel fait à la bonne volonté des vétérans, désormais libres de ne plus servir. Cette interprétation est plus savante que vraisemblable : Catilina n'avait pas de troupes levées régulièrement.

— 3. *Armatum* est commenté par *militaribus armis instructa* (ch. LVI) : Catilina choisit évidemment pour son avant-garde des hommes *régulièrement armés.*

— 4. *Fæsulanum quemdam.* Plutarque le nomme *Furius.*

— 5. *Cum libertis et colonis.* D'autres entendent par *colonis* les vétérans de Sylla, désignés au ch. XXVIII par *Sullani coloni.* Mais, 1° il nous semble que, si l'auteur eût voulu désigner ces vétérans, il aurait déterminé davantage le mot *colonis*, beaucoup trop vague, surtout à cause de sa place auprès de *libertis* : il était d'autant plus aisé de prendre le change, qu'au ch. L on a déjà vu : *liberti et pauci ex clientibus Lentuli;* et un peu après : *Familiam atque libertos.* — 2° Pourquoi Catilina n'aurait-il pas eu des terres et par conséquent des gens dans ses terres? Ne parle-t-il pas de ses possessions (*possessionibus*) dans sa lettre à Catulus (ch. XXXV), et tout le ch. XIV ne prouve-t-il pas qu'il était du nombre de ces gens ruinés, perdus de dettes, qui trouvent pourtant le moyen de fournir aux plus folles prodigalités ?

— 6. *Bello Cimbrico.* Les Cimbres, peuple du Nord, s'étaient jetés avec les Teutons sur la Narbonnaise et menaçaient l'Italie, à la suite de plusieurs années de succès contre les Romains, quand on envoya contre eux le vainqueur de Jugurtha : Marius les défit complétement en deux différentes rencontres, à *Aquæ Sextiæ* (Aix) et à *Vercellæ* (Vercelles), en l'an 102 avant J.-C.

— 7. *Pedibus æger.* Cette maladie n'était probablement qu'une feinte d'Antonius, pour éviter de se rencontrer face à face avec l'homme dont il avait été l'ami et le partisan.

— 8. *M. Petreio.* Pétréius lutta vigoureusement plus tard, en Espagne et en Afrique, contre le parti de César : pour ne pas tomber vivant au pouvoir du vainqueur, il proposa à Juba, roi de Mauritanie, son allié dans cette guerre, un combat à mort, et fut tué dans ce combat.

— 9. *Tumulti.* Voy. p. 74, n. 6. On appelait proprement *tumulte* toute invasion subite des Gaulois, tout soulèvement des peuples d'Italie : or la conjuration avait des ramifications partout. (Voy. notamment le commencement du chapitre XLII.)

— 10. *Inermos.* Vieux pour *inermes.* Beaucoup d'adjectifs avaient les deux formes : *imbecillis* et *imbecillus*, *exanimis* et *exanimus*, etc.

— 11. *Cernere*, de κρίνω, *décider*, et par suite *décider par les armes.* Il est vieux en ce sens, excepté dans le composé *decernere.*

Page 174 : 1. *Tribunus, aut..... prætor.* Les *tribuns*, au nombre de six par légion, commandaient à tour de rôle la légion entière pendant un mois; en cas de bataille, chacun avait sous ses ordres dix des soixante centuries dont elle se composait. Les *préfets* commandaient

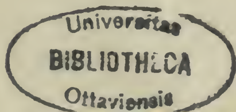
les *alæ* (cavalerie et troupes auxiliaires) avec une autorité égale à celle des tribuns sur l'infanterie des légions. Le *lieutenant* servait sous le général en chef et le remplaçait au besoin : il y en avait un ou plusieurs, suivant l'importance des guerres. Le titre de *préteur* (de *præ*, chef suprême), donné d'abord aux consuls, qui réunissaient entre leurs mains toutes les attributions civiles et militaires, désigna plus tard : 1° au civil, les magistrats chargés de remplacer pour l'administration de la justice les consuls, sans cesse occupés aux armées; 2° au militaire, le général en chef, consul ou non consul.

— 2. *Cohortem prætoriam*. Cohorte d'élite, spécialement attachée à la personne du général en chef (*prætor*. Voy. la note précédente).

Page 176 : 1. *Cerneres*, vous eussiez vu. *Vous verriez* se dirait *cernas*.

— 2. *Ingenuus*. Les affranchis étaient bien citoyens (*cives*), mais ils n'étaient pas *ingenui*, puisqu'ils n'étaient pas *nés libres*.

Page 178 : 1. *Lætitia.... atque gaudia. Lætitia*, c'est la joie exprimée; *gaudia*, la joie sentie, la satisfaction intérieure. *Mœror* répond ici à *lætitia* et désigne la douleur exprimée (*Mœror, ægritudo flebilis*, dit Cicéron; par conséquent *luctus* désigne ici la douleur concentrée et s'oppose à *gaudia*.



IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libra
University
Date

MAI 27 1997

SEP 2 0 2006

JAN 17 1989

U009 MAI 2008

JAN 21 1989



FEB 13 1992

27 FEV. 1992

04 FEV. 1992

24 MAI 1994

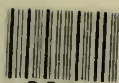
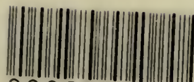
07 JUIN 1994

17 JUIN 1994

10 JUIN 1994

JUN 06 1997

CE



a39003 002582632b

CE PA 6653
.A6 1865
COO SALLUSTIUS C JUGURTHA.
ACC# 1187738